LA MONARCHIE MAROCAINE ET LA LUTTE POUR LE POUVOIR

Hassan II face à l'opposition nationale
De l'indépendance à l'état d'exception

Maâti MONJIB

La monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir

Hassan II face à l'opposition nationale
De l'indépendance à l'état d'exception

Préface de
Gilles PERRAULT

Editions L'Harmattan
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique
75005 Paris

Collection
«Histoire et perspectives méditerranéennes»
dirigée par Benjamin STORA et Jean-Paul CHAGNOLLAUD

Dans le cadre de cette collection, créée en 1985, les éditions L'Harmattan se proposent de publier un ensemble de travaux concernant le monde méditerranéen des origines à nos jours.

Derniers ouvrages parus :

Antigone Mouchtouris, *La culture populaire en Grèce pendant les années 40-45.*

Abderrahim Lamchichi, *Islam et contestation au Maghreb.*

Yvelise Bernard, *L'Orient du XVIè siècle.*

Salem Chaker, *Berbères aujourd'hui.*

Dahbia Abrous, *L'honneur face au travail des femmes en Algérie.*

Daniel Jemma-Gouzon, *Villages de l'Aurès - archives de pierres.*

Vincent Lagardère, *Le vendredi de Zallâga.*

Fouad Benseddik, *Syndicalisme et politique au Maroc.*

Abellah Ben Mlih, *Structures politiques du Maroc colonial..*

Yvette Katan, *Oujda, une ville frontière du Maroc.* Musulmans, Juifs et Chrétiens en milieu colonial.

Semih Vaner, *Modernisation autoritaire en Turquie et en Iran.*

Alain Quella Villéger, *La politique méditerranéenne de la France,* un témoin Pierre Loti, 1870-1923.

Rachid Tridi, *L'Algérie en quelques maux. Autopsie d'une anomie.*

© **L'Harmattan**, 1992
ISBN : 2-7384-1511-3

DEDICACE

A mon ami, Abdelhak Chbada, arraché à la vie à l'âge de 28 ans.

A Monsieur Raymond Huard, mon professeur qui, durant cinq ans, a dirigé ce travail (*) . Ses conseils m'ont été utiles et instructifs.

A tous mes amis de l'ASDHOM, CLCRM, AMDH, UNEM...

A tous ceux, hommes et femmes, du Tazmamart pluriel qui s'étend du Derb aux citadelles de l'Atlas.

(*) L'ouvrage présent est une thèse de doctorat en histoire soutenue à l'Université Paul Valéry de Montpellier. Le jury, composé de MM. les professeurs: M. MIAILLE, R. HUARD, N. SRAIEB et J. FREMEAUX, a décerné à l'auteur la mention TRES HONORABLE et recommandé la publication de son travail.

PREFACE

Si quelque historien français consacrait un savant ouvrage aux dix années qui suivirent la Libération, son étude nous renseignerait sur une période de l'histoire de France riche en péripéties de toutes sortes, mais le lecteur pourrait difficilement en recevoir des lumières propres à élucider le présent. Cette France-là - vieille puissance coloniale luttant en vain pour conserver son empire tout en reconstruisant, non sans mérites, l'infrastructure nationale dévastée -, cette France est une Atlantide engloutie par le temps.

Rien de tel avec l'ouvrage de Maâti MONJIB. Son livre, consacré à la période 1955-1965, nous éclaire sur le passé tout en nous livrant les clés du Maroc actuel. Tout s'est joué au cours de cette décennie cruciale. Depuis trente-cinq ans, le peuple marocain vit les séquelles de la défaite de ce que l'auteur appelle le mouvement national, les conséquences de la victoire du trône alaouite, et singulièrement de celui qui vient de célébrer le trentième anniversaire de son règne : Hassan II. Depuis 1965, la chronique politique du royaume chérifien n'est que la suite obligée des événements ici relatés. Bien sûr, la guerre pour le Sahara occidental déclenchée en 1975 n'est pas un épisode secondaire. L'union sacrée qu'elle a établie entre la quasi-totalité des forces politiques marocaines a sans aucun doute puissamment contribué à figer les positions. Mais ces positions étaient acquises dès 1965. Cette année-là, au terme d'une répression impitoyable qui deviendra son ordinaire règle de conduite, grâce à une corruption généralisée et habile, Hassan II s'impose comme

maître absolu du Maroc. Tout le pouvoir est entre ses mains. Il ne le lâchera plus.

Même si sa construction est chronologique (circonstance heureuse pour un public français généralement peu au fait de l'histoire du Maroc), le livre de Maâti MONJIB a une ambition beaucoup plus haute que celle d'un récit strictement événementiel de la décennie 1955-1965. Son propos est de rechercher pourquoi l'histoire fut ce qu'elle fut, et non pas autre. L'auteur nous révèle, au sens photographique du terme, les tendances lourdes de la société marocaine, ses pesanteurs socio-historiques - ce qui ne bouge pas, ou si lentement, sous l'écume trompeuse de l'événement. A le lire, on a plus d'une fois le coeur serré devant l'inanité des énergies humaines, fussent-elle admirables. Ceux qui voulaient révolutionner le Maroc, voire simplement le réformer en profondeur, nous les voyons griffer à peine la montagne qu'ils prétendaient déplacer. Ben Barka fut assurément un homme magnifique et un dirigeant politique d'une stature peu commune, mais avait-il la moindre chance dans le Maroc de ces années-là ?

La prudence historienne de l'auteur n'exclut pas les intuitions les plus hardies. L'une de ses hypothèses étonnera sans doute beaucoup de ses compatriotes. Selon lui, l'une des raisons de l'échec du mouvement national moderniste pourrait tenir à la brièveté de la présence coloniale française : quarante-quatre ans au Maroc, contre soixante-quinze en Tunisie et près d'un siècle et demi en Algérie. Illustration saisissante de cette brièveté : quand les Français arrivent au Maroc, le grand vizir s'appelle el-Mokri. Lorsqu'ils en partent, en 1956, el-Mokri, vieillard coriace, est toujours grand vizir. (Son palais, Dar el-Mokri, sera transformé par Oufkir, âme damnée de Hassan II, en un centre de tortures où la souffrance humaine atteignit son paroxysme.)

Ainsi le protectorat français laisse-t-il intactes au Maroc des structures féodales qu'il ébranlait en Tunisie et chamboulait en Algérie. Le bled marocain, surtout, reste à l'écart des bouleversements, les autorités françaises s'attachant à le préserver des secousses, réactions et évolutions que vivent les populations citadines et qui les conduisent à s'emparer des modes de pensée et d'action du colonisateur pour mieux lutter contre lui. Chefferies traditionnelles respectées et renforcées, particularismes régionaux encouragés : tout est fait pour que les mentalités paysannes restent figées dans leur archaïsme. Le sultan Sidi Ben Youssef sera déposé par les Français en 1953 grâce à la mobilisation des blédards lâchés sur Rabat

par les grands féodaux; de retour d'exil en 1955, le roi Mohamed V s'appuiera sur ces structures archaïques pour contrer avec une efficacité remarquable le modernisme du mouvement national forgé dans la lutte anti-colonialiste.

Car l'histoire de la décennie se résume à celle d'une lutte pour le pouvoir. Au-delà du destin des hommes, c'est l'avenir du Maroc qui est en jeu : sera-t-il absolutiste ou démocratique ? Mohamed V n'entend rien céder de ses prérogatives. Le mouvement national, incarné dans le parti-nation qu'est l'Istiqlal, ne souhaite nullement sortir de la monarchie mais revendique pour le peuple la part de souveraineté que lui ont méritée ses sacrifices.

Maâti MONJIB analyse avec une finesse remarquable les contradictions du couple roi-Istiqlal qui, dans les premières années de l'indépendance, en est réduit à l'affrontement feutré sans que le divorce ostensible soit jamais envisageable. Le parti-nation, riche de trop de souvenirs héroïques, porteur de tant d'espérances, doit être ménagé par le trône. Le roi reste le roi pour tant de Marocains qu'il serait suicidaire pour l'Istiqlal de l'affronter ouvertement. Situation classique en politique mais présentant dans la circonstance une spécificité particulière au Maroc : chacun des deux partenaires a puissamment contribué à renforcer l'autre. Le sultan, en ralliant le camp nationaliste, lui a apporté la caution de trois siècles de monarchie alaouite enracinée au plus profond du pays ; l'Istiqlal, en faisant du sultan le symbole de la souveraineté nationale, a lavé le trône de longues compromissions avec la puissance coloniale. La France, de son côté, donnait le coup de pouce final en commettant l'incroyable bévue de déposer Sidi Ben Youssef, dont le retour d'exil devenait aussitôt l'exigence première du mouvement national. Ce retour acquis, c'était l'indépendance inévitable; c'était aussi un Mohamed V incarnant et résumant pour tout un peuple le long combat pour la liberté.

« Le passé s'allie avec le présent, écrit l'auteur, le rationnel avec le mythique, pour transformer un simple personnage en force politique incontournable.»

Dès lors s'engage une extraordinaire bataille à front renversé. Le roi, tenant en lisière le mouvement essentiellement urbain, qui l'a ramené sur le trône, s'appuie chaque jour davantage sur les forces traditionnelles qui ont, naguère, contribué à l'en chasser. « Au lendemain de l'indépendance, constate Maâti MONJIB, quatre Marocains sur cinq vivent à la

campagne.» Au-delà des tribulations politiques, c'est assurément l'explication profonde de la victoire royale. Car, continue l'auteur : «Le trône jouit d'un enracinement en profondeur dans la société et dans le tissu psychologique des représentations collectives. Se situant au carrefour de deux ordres, profane et sacré, il occupe une place stratégique. Il est l'institution concrétisant et condensant l'unité de la communauté marocaine dans ses dimensions religieuses et socio-politiques. Le trône est en quelque sorte le centre de gravité des éléments matériels et immatériels qui constituent la conscience nationale traditionnelle.» C'est dire que la grille d'interprétation marxiste s'applique aussi mal que possible à la société marocaine de l'époque. La petite paysannerie, très majoritaire dans le pays, sera la principale victime des bouleversements socio-économiques à venir. Spoliée par la nouvelle féodalité terrienne (les néo-colons) qui s'approprie, avec la complicité du trône, l'essentiel des terres récupérées sur les colons français, cette petite paysannerie ira, d'année en année, grossir les rangs des parias s'entassant dans les bidonvilles. Mais son soutien au monarque ne se démentira pas tout au long de la décennie cruciale. Le roi est pour elle beaucoup plus qu'un monarque temporel: le détenteur d'un pouvoir sacré, le commandeur des croyants.

La grille marxiste s'applique au contraire parfaitement, ainsi que le démontre l'auteur, aux composantes sociales de l'Istiqlal: «Bourgeois, hommes d'affaires et propriétaires terriens d'un côté; petite bourgeoisie, travailleurs et jeunes cultivés de l'autre.» D'une part Allal el-Fassi, lettré prestigieux, éminent représentant de la grande bourgeoisie marocaine; de l'autre, Mehdi Ben Barka, rejeton de petits commerçants prolétarisés. La lutte anticolonialiste avait scellé l'alliance de ces classes antagonistes; l'indépendance devait fatalement les renvoyer à leur véritable nature. Mohamed V eut la patience d'attendre l'inévitable éclatement du parti-nation, et l'habileté d'engranger pour le trône les bénéfices des dissensions adverses.

C'est un passionnant portrait que trace Maâti MONJIB de cet homme que le pouvoir colonial français avait choisi de placer sur le trône à cause de sa médiocrité supposée. Peu instruit, mal informé du monde moderne, piètre orateur, de santé toujours précaire, il suppléait à ces carences par une prudence retorse, une admirable gestion du temps, une aptitude rarement démentie à retourner en sa faveur les situations les moins favorables. « Héros de l'alchimie politique» , selon la formule de l'auteur, «il fait usage du oui-mais quand il pense mais-non» ; et cette heureuse formule encore : «Il ne veut couper ni les ponts ni les têtes.»

Celui qui n'hésitera à couper ni les ponts ni les têtes, Maâti MONJIB nous donne à voir sa shakespearienne montée en puissance. Prince héritier, il s'assure le contrôle de l'armée et des forces de sécurité : ce sera la première base sociale de son pouvoir, et longtemps la seule. Dès avant la mort du père, il est le vrai maître du royaume. Devenu Hassan II, il éliminera implacablement tous ceux qui prétendront lui contester une parcelle d'autorité et réduira la classe politique à fonctionner selon les règles qu'il a lui-même fixées. L'habileté ne lui manquera jamais, ni le courage de qui est prêt à jouer le pouvoir à quitte ou double plutôt que de le partager, et sa cruauté fera le reste.

L'auteur évoque à propos de la décennie qu'il étudie la fameuse phrase de Gramsci : «L'ancien n'en finit pas de mourir et le neuf ne parvient pas à naître.» En 1965, Hassan II régnant depuis quatre ans, le neuf est mort-né.

Mais il faut lire ce livre passionnant parce qu'il est publié au moment précis où le Maroc recommence à bouger, comme un dormeur qui s'éveillerait du rêve - ou du cauchemar - dans lequel il était plongé depuis si longtemps. Il faut le lire parce qu'il nous donne à comprendre pourquoi et comment le pouvoir royal est devenu ce qu'il est. Mais tout a changé au Maroc : la démographie, les mentalités, l'énorme frustration d'une jeunesse innombrable, et les Marocains savent aussi que le monde change autour d'eux, puisqu'ils ont vu s'écrouler en quelque semaines des dictatures qu'on croyait inébranlables.

Le neuf aspire de nouveau à naître. Nul doute que le livre de Maâti MONJIB contribuera à l'accoucher. Il s'agit tout simplement de la démocratie qui, trente-cinq ans après l'indépendance, reste au Maroc une idée étonnamment neuve.

Gilles PERRAULT

INTRODUCTION

Pour mieux comprendre l'évolution politique du Maroc entre 1955 et 1965, il est indispensable de rappeler la genèse du mouvement national.

En 1912, est signé à Fès le traité du protectorat entre la France et le Maroc. Des mouvements ruraux de résistance armée se déclenchent partout au Maroc. La supériorité française en puissance de feu n'aura raison d'eux que près d'un quart de siècle plus tard. Mais dès 1930, la ville prend la relève de la montagne, la pétition et la manifestation de masse relayent les affrontements sanglants. De jeunes bourgeois bien habillés, à la finesse attique, prennent le flambeau de la lutte patriotique de la main des hommes à poigne de l'Atlas et du Rif. C'est le «Dahir» (1) berbère, promulgué en mai 1930, et dont l'objectif à long terme est de diviser le Maroc en deux pays distincts (berbère et arabe) qui met le feu aux poudres. Se sentant menacée dans son identité nationale, la société marocaine réplique d'une manière solennelle. Les vieilles cités historiques, telles que Fès et Salé, prennent la tête du mouvement. Deux jeunes «fassis», (2) un «alem», (3) Allal el-Fassi, et un jeune diplômé ès sciences politiques, Mohammed Hassan el-Ouazzani, et leurs amis de Rabat et Salé fournissent l'expression politique au mouvement.

Le mouvement national ainsi déclenché va passer par trois phases avant d'aboutir à l'indépendance du Maroc en 1955-1956.

-Réformisme prudent (1930-1935)

Les jeunes dirigeants, souvent issus de grandes familles bourgeoises, forment un «Comité d'action marocaine» (C.A.M.) plus proche d'un club que d'un parti politique. Dans cette phase, l'élitisme est de rigueur. Seuls, les gens instruits peuvent faire partie du C.A.M. qui ne compte guère plus de quelques dizaines de membres. Le caractère réformiste du «Plan de réformes» qu'ils présentent aux autorités en 1934 est on ne peut plus pragmatique.

La séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir exécutif, l'interdiction des peines corporelles, le respect de l'inviolabilité du domicile, la protection du secteur artisanal menacé par l'afflux des produits industrialisés européens et japonais, et la formation de chambres professionnelles régionales marocaines, sont les principales revendications nationalistes. Loin de rejeter le traité du protectorat, les animateurs du C.A.M. s'y réfèrent fréquemment.

Devant la fin de non-recevoir opposée par la Résidence générale, les membres du C.A.M. entament une réflexion sur l'avenir du mouvement. Deux courants se font jour. Allal el-Fassi et ses amis penchent vers la transformation du C.A.M. en organisation de masse capable de mener une lutte sans merci et de longue haleine contre la politique du protectorat. M.H. el-Ouazzani, directeur de l'*Action du peuple* semble préférer l'ancienne voie et entend faire de son journal un moyen efficace pour influencer les autorités résidentielles et attirer la sympathie et le soutien des cercles libéraux français.

-Réformisme offensif (1936-1944)

En avril 1937, Allal el-Fassi fonde le «Parti national» (P.N.). Il est ouvert à toute personne, capable de payer la carte d'adhésion, qui jure fidélité à la patrie et au parti. Les revendications deviennent plus politiques et le ton plus radical. Le Parti national demande la reconnaissance aux Marocains du droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association (4). Il entend mettre à profit les changements politiques survenus en métropole (le gouvernement du Front populaire) pour obtenir des acquis irréversibles. Pour lui, la lutte du peuple marocain est essentiellement politique et le régime issu du traité du protectorat n'est que provisoire. Le succès que rencontre le mouvement national à partir de 1936 dans les grandes cités traditionnelles mais également dans les villes moyennes comme Meknès et les centres ruraux comme Khémisset fait craindre le pire aux autorités du protectorat (5).

La chute à Paris du Cabinet Léon Blum en 1937 et la montée des périls de la guerre en Europe font déclencher contre le jeune mouvement national marocain, une campagne de répression sans précédent. Les militants sont arrêtés et les dirigeants exilés. Allal el-Fassi, leader du P.N., est exilé au Gabon en octobre 1937. M.H. el-Ouazzani animateur d'un petit groupe, «le Mouvement populaire», est déporté au seuil du désert marocain.

Devant la campagne de répression (11 morts et des centaines de blessés dans la seule ville de Meknès en septembre 1937 (6)) et l'impossibilité d'agir par les moyens politiques ordinaires, quelques militants nationalistes commencent à explorer la possibilité de l'engagement d'une lutte armée (7). Mais le déclenchement de la Deuxième guerre et l'apparition du danger nazi

amènent les dirigeants nationalistes restés libres à exprimer leur soutien à la France.

La défaite de celle-ci et la montée en puissance des Etats-Unis dont le président promet au Sultan Ben Youssef, lors de la rencontre d'Anfa en 1942, le soutien de son pays aux aspirations nationales du Maroc, encouragent les milieux nationalistes à franchir un nouveau pas.

-La revendication et la lutte pour l'indépendance (1944-1955)

En décembre 1943, les anciens animateurs du P.N. et des nationalistes indépendants créent une nouvelle organisation politique, «Hizb Al-Istiqlal» (le Parti de l'Indépendance, P.I.) et élisent Ahmed Balafrej, un intellectuel et bourgeois de Rabat, au poste de Secrétaire général.

Celui-ci et ses amis présentent le 11 janvier 1944, un document intitulé «le Manifeste de l'indépendance» au Palais royal, à la Résidence générale et aux chancelleries des puissances alliées. Le dit manifeste revendique la reconnaissance de la souveraineté du Maroc par l'abolition du traité du protectorat et l'installation d'un régime démocratique sous l'égide du Sultan Ben Youssef. La seule réponse des autorités résidentielles est la répression. Des victimes tombent à Rabat et les dirigeants, dont Balafrej, prennent le chemin de l'exil. L'un des signataires du «Manifeste de l'Indépendance», le jeune mathématicien Mehdi Ben Barka, est emprisonné.

Mais les conditions politiques et sociales ont évolué depuis 1937, et il ne suffit plus de faire taire quelques dirigeants pour mettre fin à tout mouvement. Les villes du royaume comptent maintenant près de 1 million et demi d'habitants (20% de la population).

Le «boom économique» que connaît le Maroc durant les années de la guerre contribue à l'augmentation du prolétariat industriel jusque-là peu nombreux. Une bourgeoisie d'affaires nationale et moderne met à profit les difficultés de la métropole pour développer ses activités mais elle craint que le retour de la paix ne lèse ses intérêts.

Egalement, au début des années quarante, une intelligentsia d'extraction modeste prend naissance. Elle se veut fidèle à ses origines populaires mais elle est désireuse de jouer un rôle digne de ses compétences. Elle a lu l'*Humanité* et fréquenté à Paris les milieux anticolonialistes et les intellectuels de gauche. Elle prend une part active à la fondation de l'Istiqlal et dominera bientôt sa presse et ses réunions. Elle arrive dès la fin des années quarante à convaincre la direction traditionnelle du P.I. (issue des luttes des années trente) de ne plus refuser aux Marocains d'adhérer aux syndicats européens soupçonnés de

communisme. Mehdi Ben Barka, Abderrahim Bouabid et Abdallah Ibrahim sont les symboles de cette nouvelle génération de militants nationalistes. Ces deux derniers seront chargés à partir de 1949 des relations avec le monde ouvrier. Les syndicalistes marocains qui étaient auparavant indépendants ou membres du Parti communiste -fondé en 1946-, affluent vers l'Istiqlal attiré par son discours nationaliste.

C'est donc à la charnière des années quarante et cinquante que l'Istiqlal atteint le terrain solide du prolétariat industriel et des masses urbaines. Il dominera dorénavant tout l'espace politique nationaliste.

L'entrée en force de ce secteur social sur le terrain de la lutte patriotique va déplacer le centre de gravité nationale des cités traditionnelles vers les nouvelles villes du littoral. Du coup, la bourse du travail ou les cafés populaires prennent la relève, comme lieu de réunion, de la mosquée ou du salon bourgeois : on y parle un langage nouveau. Ce qui compte, ce n'est plus l'origine familiale ou le nombre de diplômes mais la combativité et les talents d'organisation.

Cette mutation sociologique qui s'opère au sein du mouvement national va donner un tournant radical à sa lutte contre la colonisation. L'évolution de la situation politique va donner aux dirigeants ouvriers l'occasion de démontrer la force de leurs troupes.

Le Sultan Ben Youssef qui adhère aux revendications indépendantistes de l'Istiqlal sait maintenant qu'il peut compter sur les masses citadines encadrées par les militants nationalistes. Il demande dans un mémorandum au gouvernement français en 1950, puis en 1951 d'accéder aux voeux du peuple marocain. Il s'ensuit une tension permanente entre la Résidence générale et le Palais royal.

Le Sultan tient au courant de ses tractations avec la France aussi bien la direction traditionnelle du P.I. que son aile ouvrière. Mieux, l'un des animateurs de celle-ci prend part à la rédaction des mémorandums adressés à Paris (8).

Un jour de décembre 1952 se produit l'événement qui met le feu aux poudres. Le grand dirigeant syndicaliste tunisien Ferhat Hached est assassiné. Les militants ouvriers de Casablanca appellent à un meeting pour dénoncer la répression en Tunisie.

Le rassemblement dégénère en émeute populaire. Les forces de l'ordre tirent et tuent plusieurs centaines de manifestants. La plupart des dirigeants syndicalistes tels que Mahjoub Ben Seddik et Taïeb Ben Bouazza sont arrêtés. Les dirigeants de l'Istiqlal sont également internés ou bannis. Les relations entre la Résidence générale et le Sultan sont très tendues. Les autorités du

protectorat, après avoir fait taire le P.I. et son aile ouvrière, essaient de faire taire Ben Youssef.

Mais sur quelle force sociale peuvent-elles compter pour mener à bien leur action contre un monarque de plus en plus populaire?

Le seul secteur social dont les intérêts ne souffrent aucune contradiction avec ceux du protectorat est celui de la notabilité rurale makhzénienne (9). Vu la stabilité qui suit la «pacification» du Maroc par les Français et la nouvelle législation qui autorise l'aliénation des terres «jamaâ» (collectives), les «Caïds» et «Pachas» se transforment en grands propriétaires terriens. Cette «décollectivisation» se fait aux dépens des petits paysans et des tribus. La politique lyauteyenne dite des «Grands Caïds» renforce le pouvoir de cette notabilité agro-administrative qui se voit confier les moyens matériels de domination. Les «jamaâ» (conseils populaires élus par la communauté) qui formaient un contre-pouvoir de poids aux agents du Makhzen (10) sont mis au pas.

Ce transfert de richesse et de pouvoir donne naissance à une véritable féodalité. Dans la seule région de Marrakech, le Pacha Laglaoui possédait 16.000 hectares, mais il avait aussi des entreprises industrielles et des actions à la Banque de Paris et des Pays-Bas. Dans l'Atlas, le Caïd Amehroq s'est approprié 56.000 ha (10') et régnait en potentat tout-puissant.

C'est cette élite terrienne dont le nombre ne dépassait pas quelques centaines (11) qui s'allie avec les colons (12) (milieu européen le plus extrémiste) pour faire pression sur Paris et la Résidence générale en vue d'une déposition de Ben Youssef.

Après quelques hésitations, les autorités françaises donnent le feu vert à Laglaoui afin qu'il orchestre un semblant de révolte rurale contre le monarque intransigeant. Une pétition signée par la majorité des Caïds exige le départ du «Sultan de l'Istiqlal». Le 20 août 1953 le Sultan est exilé en Corse puis à Madagascar. Ben Arafa, un «alaouite» (12'), vieillard et docile, est proclamé Sultan du Maroc. C'est le début de la fin du système du protectorat. Ben Youssef qui était déjà populaire se transforme en «martyr» de la cause nationale.

Sa déposition est ressentie comme un sacrilège intolérable, comme une insulte à la dignité de tout Marocain. Les Français deviennent des «koffars»* contre lesquels le devoir du «Djihad» doit s'appliquer.

C'est un nouveau tournant dans l'histoire du mouvement national. Celui-ci qui s'est cantonné depuis les années trente dans les villes atteint les campagnes. Dès août 1953, des émeutes éclatent dans la région d'Oujda. Mais les plus grands événements se dérouleront lors du deuxième anniversaire de la déposition de Ben Youssef. Dans la région de Boujad et Oued Zem, les tribus

descendent en ville et massacrent les Européens par dizaines. La répression est féroce, 1 500 individues sont tués (13'), mais les Marocains ne désarment pas. Partout dans le Maroc des petits groupes de résistance armée se forment, particulièrement à Casablanca. En juillet 1954, une bombe éclate au Marché central de cette ville et fait 16 victimes européennes. Les petits agents du Makhzen (Moqaddems et cheikhs) qui sont accusés de collaboration sont tués.

Les militants de l'Istiqlal jouent un rôle important dans la lutte armée mais le parti ne contrôle pas tout le mouvement. A part Allal el-Fassi et quelques jeunes dirigeants, tous les anciens de l'Istiqlal se démarquent de la violence populaire. Cette période est décisive pour l'avenir du parti.

La direction traditionnelle vivant à l'étranger et répugnant à la violence laisse la place libre à la jeune génération plus radicale. Ben Barka exilé à l'intérieur du pays, garde le contact avec les activistes de la base. Il devient pendant ces années difficiles le vrai chef du parti.

Les résistants qui échappent aux filets de la police rejoignent la zone espagnole. Allal el-Fassi du Caire et en coordination avec le prestigieux Abdelkrim, prend des contacts pour mettre sur pied un directoire unifié de la lutte armée. Mais, la France traumatisée par la défaite de Dien Bien Phu et prise de cours par l'insurrection algérienne invite les Marocains au dialogue en août 1955. Des dirigeants de l'Istiqlal, dont deux représentants notoires de la nouvelle génération Ben Barka et Bouabid, y prennent part.

Ce sont les pourparlers d'Aix-les-Bains avec le gouvernement d'Edgar Faure. Allal el-Fassi qui participe à la mise en place de l'état-major d'une «Armée de Libération» désapprouve les accords d'Aix-les-Bains. Il estime que la France ne cherche qu'à mettre fin à l'insurrection armée qui, seule, peut venir à bout du colonialisme dans toute l'Afrique du Nord. Le résultat principal des pourparlers d'Aix-les-Bains est l'accord sur la nécessité du retour du Sultan Ben Youssef.

Le 1er octobre 1955 on annonce le prochain retour du monarque exilé. Le jour même, l'Armée de Libération (A.L.) effectue, à partir de la zone espagnole, sa première opération contre un poste militaire français dans le Rif. Malgré tout, les actions de l'A.L. continueront jusqu'à la reconnaissance officielle de l'indépendance du Maroc le 2 mars 1956. Mais l'habileté d'Edgar Faure parvient ainsi, comme disent les Résistants marocains radicaux, à «avorter» la révolution populaire. Il épargne à la France les périls d'une insurrection armée qui aurait embrasé tout le Maghreb pour atteindre l'Afrique noire musulmane à travers la Mauritanie.

L'objet de notre étude est de savoir comment le mouvement national affronte les défis de l'indépendance. Autrement dit, comment l'Istiqlal et les organisations sociales ou armées qui lui sont proches, vont-ils agir face à un

pouvoir royal aux prétentions absolues et une société majoritairement traditionaliste?

Le bled (14) qui abrite 80% de la population se mettra-t-il du côté d'un nationalisme moderniste mais fidèle à la patrie ou du côté de la notabilité rurale peu nationaliste mais gardienne de la Tradition.

Dans quelle mesure l'institution monarchique s'appuiera-t-elle sur l'autorité morale de Mohammed V, puis sur l'appareil étatique pour contrecarrer les attaques du nationalisme moderniste contre les privilèges et les pouvoirs séculaires du Trône?

L'Istiqlal en tant que parti-nation parviendra-t-il à s'imposer et mettre en oeuvre ses programmes de modernisation de la société et de démocratisation du pouvoir ou succombera-t-il sous les coups conjugués d'un bled conservateur et frondeur et de contradictions internes irréductibles?

Nous avons préféré établir un plan chronologique. Car, pour nous, toute étude historique doit avoir pour objectif principal de relater les faits en expliquant leur enchaînement diachronique et leurs interférences synchroniques. L'effort de renseignement devant toujours l'emporter à la fois sur la fascination des concepts et la narration romancée. Car ces deux dernières comportent un certain danger pour la vérité historique. Elles ont tendance à omettre ou à minimiser tout fait, tout événement qui dérange ou s'insère mal dans leur schéma général. Considérant que l'histoire est avant tout une recherche intransigeante de la vérité sur le passé de la société humaine, nous essayerons de respecter la règle de conduite suivante : ne jamais affirmer telle ou telle idée sans être en mesure de l'appuyer sur des données concrètes ou des faits indéniables, notre idéal étant la rigueur du juge d'affaires pénales.

Il est superflu de rappeler qu'une telle attitude ne manque pas d'inconvénients. Elle freine parfois la méditation nécessaire à l'approfondissement théorique. Elle nous a interdit également, de temps à autre, d'exprimer une pensée solide en soi, séduisante dans ses implications théoriques mais qui ne pouvait être soutenue par une quantité suffisante de faits ou parce qu'il y a eu un événement (sur dix par exemple) qui contredit sa portée analytique. C'est pourquoi il nous était souvent difficile de trancher dans un sens ou dans un autre. Dans ce cas le lecteur devrait se contenter de positions médianes et souples.

La presse marocaine, en tant que principale source d'information, n'est pas de nature à faciliter la tâche d'un chercheur débutant. Son ton est excessif quand il s'agit d'attaquer un adversaire politique si proche soit-il de ses opinions fondamentales. Par contre, dès qu'il s'agit du souverain, son discours devient, parfois énigmatique, parfois contradictoire. Dans ce cas elle use d'un langage hautement codé et il faut savoir lire entre les lignes pour s'y retrouver.

Pour tenter de surmonter cette difficulté nous avons eu recours à la presse française et notamment le journal *le Monde* qui suivait d'assez près l'évolution de la situation politique marocaine dans les années cinquante et soixante.

Les ouvrages et les études publiés par les spécialistes comme John Waterbury, Rémy Leveau, Jean-Claude Santucci ou encore Jean Lacouture (10) nous ont surtout aidé à prendre une certaine distance -peut-être pas suffisamment d'ailleurs- par rapport à des événements qui se sont déroulés dans une période relativement récente de l'histoire de notre pays.

L'ouvrage que vous allez lire se divise en deux grandes parties. La première couvrant la période 1955-1960 et la deuxième la période 1960-1965.

La période qui va de l'indépendance du Maroc à 1960 est marquée par un équilibre fragile entre le camp du Palais et celui de l'Istiqlal. Elle prend fin avec l'affaiblissement de ce dernier qui se scinde en deux partis adverses, ce qui permet au souverain de devenir le maître absolu du jeu politique au Maroc.

La deuxième période, qui s'étale entre 1960 et 1965, se distingue par la perte d'initiative qui caractérise les forces issues du mouvement national qui toutefois, opposent une résistance considérable au glissement du Maroc vers un régime royal absolutiste.

Entre-temps, l'évolution sociale, l'intégration de l'élite nationaliste par le pouvoir et la déconsidération des institutions constitutionnelles permet au Palais de proclamer l'état d'exception en juin 1965 et de consacrer ainsi, d'une manière définitive la marginalisation du mouvement national.

* : Cf bibliographie en fin d'ouvrage

Notes

(1) : Dahir : décret royal ayant force de loi.

(2) : Fassi : habitant ou originaire de Fès.

(3) : Alem : (pl. Ulémas) docteur ès sciences religieuses et littéraires classiques

(4) : *Vingt ans après le retour du leader du Maroc* (recueil de témoignages de dirigeants nationalistes marocains), Rabet, 1966, p.152.

(5) :Durant l'automne des meeting sont tenus à Fès et à Salé. Un meeting prévu à Casablanca est interdit. Plusieurs dirigeants nationalistes sont arrêtés. En signe de protestation, des manifestations éclatent dans quelques villes du Maroc (Fès, Oujda et Taza). Des milliers d'arrestations s'ensuivent. Cf. le témoignage d'Ahmed Mekouar in *Vingt ans après* ..., op. cit, p. 72.

(6) : *Ibid.* (Mékouar) p.72.

(7) : Hachemi Filali, Abdelaziz Ben Driss et Ahmed Mekouar entrent en contact avec les forces de l'Axe en vue de créer des «zones de révolution» et des «foyers d'action direct» dans l'Atlas. Il y eu même des tentatives concrètes dans ce sens et qui se sont soldées par la mort de quelques résistants. Cf. le témoignage de Hachemi Filali in *Al-Alam* (supplément) du 11/01/1985. De même Abdelkhaleq Torrès, leader du «Parti des Réformes Nationales» de la zone espagnole est allé à Berlin chercher l'appui du III[e] Reich. Ces tentatives échouent en raison du refus des forces de l'Axe de s'engager officiellement à reconnaître le droit du Maroc à l'indépendance.

(8) :Cf. Témoignage d'Abderrahim Bouabid in *Al Watane Al Arabi*, n° 427, avril 1985, p. 36.

(9) : Makhzen : gouvernement traditionnel. Dès 1919, un dahir donne une base légale à l'appropriation privée des terres collectives.

(9') : Membre de la famille royale.

(10) : Cf. *Abhath* n° d'avril 1983.

(11) : En 1953, il y avait au Maroc un peu moins de 400 caïds et pachas.

(12) : En 1953, les 5 903 colons possédaient 1 017 000 ha sur les 4,5 millions mis en culture, *R.D.P.*, sept., 1959.

(13) : «koffars» : dans le langage populaire, tous ceux qui ne croient pas en Allah.

(13') : Pour plus de détails cf. *La Résistance marocaine contre le protectorat français* (en arabe), A. Ouardigui, Rabat, 1982, p. 135.

(14) : Terme arabe qui désigne au Maroc la campagne.

Première Partie :

EQUILIBRE FRAGILE ENTRE LE PALAIS ET L'ISTIQLAL 1955 - 1960

CHAPITRE I

LES PREMIERS PAS DU MAROC INDEPENDANT

1. UN COMPROMIS PROVISOIRE

Le Sultan arrive à l'aéroport de Rabat-Salé le 16 novembre 1955. La joie populaire est à son comble. Les Français de la capitale ont peur, pourtant rien de grave ne se produit. La foule, venue de tous les coins du pays, se chiffre à au moins 200 000 personnes. Dans un pays où les moyens de communication sont encore rudimentaires, c'est déjà un véritable plébiscite pour le «Sultan-martyr» Mohammed Ben Youssef qui rentre d'un exil de 27 mois.

Mais 200 000 personnes mobilisées et encadrées par le Parti de l'Istiqlal, c'est également une preuve suffisante de la puissance de ce parti et de sa grande audience auprès des masses marocaines qui depuis plus de deux ans vivent dans un climat de fièvre et d'agitation extrême.

C'est un jeune dirigeant de l'Istiqlal, Mehdi Ben Barka, qui organise l'accueil populaire du Sultan. Il met sur pied un service d'ordre de milliers de jeunes gens, membres ou sympathisants de l'Istiqlal. Les forces de l'ordre françaises ne sont pas autorisées à participer directement à l'encadrement de l'accueil populaire du Ben Youssef. C'est un signe de plus que les choses ont changé, que d'ores et déjà les Français ne se comportent plus comme s'ils étaient chez eux, ce qu'ils faisaient depuis bientôt un demi-siècle.

Une fois installé dans son palais de Rabat, le Monarque est pris d'assaut par les délégations d'allégeance, venues de toutes les régions du Royaume. La majorité des notables qui se sont compromis avec les autorités du protectorat lors de la déposition de Ben Youssef s'effacent d'eux-mêmes attendant des temps meilleurs pour relever la tête de nouveau. Pour le moment, il gardent l'essentiel: leur richesses accumulées pour la plupart durant les années du protectorat, leur servent de garantie pour leur avenir politico-familial. Ceux qui se hasardent à se comporter comme si rien n'était changé le payent souvent de leur vie. C'est le cas du khalifa Baghadadi de Fès, ancien collaborateur, qui

a l'aplomb de venir faire allégeance au Sultan. Il est lynché en plein méchoir (1) du Palais de Rabat. D'autres agents de l'ancien Makhzen, trop compromis dans la répression anti-nationaliste, sont enlevés ou tués suite à des initiatives individuelles. Mais le climat général dans le pays est plutôt serein.

L'appareil de sécurité français est intact. Les appels au calme, émanant du Sultan comme de l'Istiqlal sont apparemment respectés sur la totalité du territoire marocain. Les colons français continuent à labourer et à semer «leurs» terres comme auparavant. Leurs ouvriers marocains continuent à les servir aussi docilement que par le passé.

Les commerçants européens des villes modernes n'enregistrent rien d'anormal dans leurs recettes. Leur clientèle, faite essentiellement de Français et de bourgeois marocains ne modifie en rien ses habitudes de consommation et d'approvisionnement. Si l'administration et la police françaises encadrent encore les campagnes comme auparavant - à part les régions où «l'Armée de libération» est souveraine-, elles font maintenant preuve de plus de discrétion dans les villes où l'Istiqlal est omniprésent.

En un mot l'establishment économico-administratif du protectorat et l'ordre colonial sont encore, pour l'essentiel, intacts. Malgré les accords de la Celle-Saint-Cloud signés le 6 novembre 1955 et qui reconnaissent au Maroc «une indépendance ... dans l'interdépendance», malgré le retour triomphal de «l'ennemi de la France» rien ne laisse présager qu'un changement radical va avoir lieu dans «l'empire fortuné». Sans doute, cette question ennuie déjà quelques dirigeants de l'Istiqlal et de l'U.M.T. (l'Union Marocaine du Travail). Mais maintenant qu'ils sont apparemment sur le point de devenir les maîtres du pays il faut bien qu'ils composent avec la réalité et ses contradictions. En effet l'accord Celle-Saint-Cloud ne reconnaît au Maroc qu'une sorte d'autonomie interne. De plus l'esprit des accords d'Aix-les-Bains impose à l'Istiqlal, principale force nationaliste, modération et esprit de compromis. Ces accords prévoient, implicitement, pour le premier gouvernement marocain un dosage politique qui met le P.I. en situation minoritaire.

Après ce bref regard jeté sur le climat général du pays au moment du retour d'exil de Mohamed Ben Youssef, nous allons serrer de plus près la situation politique du Maroc dans la phase dite transitoire. Elle débute avec le retour du Sultan le 16 novembre 1955 et prend fin avec la signature officielle du traité de l'indépendance du Maroc le 2 mars 1956.

Dans cet épisode de fièvre collective, l'histoire habite fortement le présent et les souvenirs de la lutte nationale écrasent la vie publique et la politique du Maroc. Il est évident que la tradition arabo-islamique du pays qui a prouvé qu'elle était le seul rempart indéfectible contre la domination étrangère et ses effets culturels aliénants, doit peser lourdement sur l'évolution

postérieure du Maroc. Mais la référence au passé récent du pays, celui de la lutte nationale avec tous ses côtés profanes, est également dominante.

Pour donner de l'éclat à un acte quelconque, à un fait si banal soit-il, il suffit de le comparer à un événement survenu entre 1912 et 1955. Pour élever au rang de héros un homme politique il suffit de rappeler qu'il a, au temps du protectorat fait tel ou tel acte de résistance. Egalement pour mettre fin à la carrière politique d'un dirigeant, il suffit de démontrer qu'il s'est compromis dans les événements du 20 août 1953. Si Mohammed Ben Youssef est si respecté, si obéi, c'est surtout parce qu'il est considéré comme le premier des résistants, comme celui qui a sacrifié son bonheur et le bonheur de sa famille pour défendre le droit de son peuple à la liberté.

Dans un pays comme le Maroc où on sanctifie le martyre et le don d'une vie pour la liberté, Ben Youssef est devenu un véritable «tabou». Toute opposition directe à sa personne est perçue, notamment dans les milieux populaires, comme un sacrilège impardonnable. C'est pourquoi personne n'a jamais osé toucher à lui durant les cinq ans pendant lesquels il est resté au pouvoir après l'indépendance du Maroc, malgré toutes les contradictions et les luttes passionnées qui ont marqué cette période.

Mais si le pouvoir de Ben Youssef est absolu dans son principe, il est limité dans ses moyens. La puissance de l'Istiqlal et le prestige des vétérans du nationalisme tels Allal el-Fassi, Ouazzani, etc..., limitent *de facto* le pouvoir, voire l'autorité du Sultan qui d'ailleurs, en habile politicien, s'impose une sorte d'auto-contrôle permanent. Cela malgré l'absence d'institutions réglementant le partage des pouvoirs dans le pays.

En ce début de l'ère de l'indépendance, on croit avoir affaire à un véritable aggiornamento de la monarchie marocaine qui dure depuis treize siècles. Le Sultan se donne la peine de consulter toutes les forces politiques et sociales qui comptent, avant de prendre les grandes décisions concernant l'avenir du pays. Pour former le premier gouvernement, les consultations et les tractations durent plusieurs semaines. Le P.D.I. qui n'est qu'un petit groupe d'intellectuels et de grands commerçants revendique un nombre de postes ministériels égal à celui du P.I. Il est appuyé par l'administration du protectorat qui voit en lui, le seul rival sérieux du tout-puissant Istiqlal. Les notables ruraux, également, comptent sur le parti de Ouazzani pour amener l'Istiqlal à modérer ses prétentions à l'hégémonie.

Ainsi, Ben Youssef donne la première preuve de son habileté politicienne en se servant pleinement du P.D.I. pour obliger le P.I. à composer avec lui tout en affirmant se situer au dessus des partis et ne prendre en compte que des intérêts supérieurs de la nation et notamment de son unité en évitant de jeter dans l'opposition une partie (le P.D.I.) de ses forces vives. Alors que

l'indépendance n'est même pas reconnue officiellement et que les forces étrangères occupent encore le pays.

Le P.I. qui commence par exiger la majorité des postes gouvernementaux, nuance un peu sa position lors de son congrès, tenu entre le 2 et le 5 décembre 1955. Certes il continue à revendiquer de «prendre la charge de présider et de constituer le nouveau gouvernement». Mais il fait savoir qu'il accepte la représentation «de différentes tendances». Il n'exige maintenant que 50% (il se contentera même de 45%) des postes, dont «certains ministères essentiels» en vue de l'introduction de réformes administratives et institutionnelles urgentes conformément aux aspirations du peuple marocain» (1) . Cette dernière affirmation est destinée, sans doute, à manifester sa mauvaise humeur envers le souverain qui lui refuse une place prépondérante au gouvernement.

En effet, dès la fin novembre, le P.I., en réponse au discours royal du 18 novembre qui affirme la volonté du Sultan de «doter» le Maroc d'institutions démocratiques mais sans préciser le contenu social des réformes prévues déclare qu'il «prend le parti des classes exploitées et opprimées c'est-à-dire celles des travailleurs, des paysans et des petits commerçants. Il rejette toute conception économique basée sur le seul profit» (2) . Déjà, le P.I. engage la lutte politique pour le partage du pouvoir avec le Sultan qui pourtant ne se laisse pas impressionner, sachant le prestige dont il bénéficie auprès de ces mêmes masses populaires au nom desquelles le «Hibz» (le parti) cherche à s'imposer à lui.

Le gouvernement est enfin constitué le 7 décembre. Le P.I. n'a que 9 postes sur 22. Le P.D.I. en a 5 et les indépendants, c'est-à-dire les inconditionnels du Sultan, en ont 7 (3) . Ainsi le Sultan sort vainqueur de cette première épreuve. De plus aucune personnalité marquante ne fait partie de cette première équipe nationale : El-Fassi, Balafrej, Ben Barka sont mis à l'écart.

Comment les dirigeants de l'Istiqlal, qui incarnent depuis un quart de siècle la lutte contre l'occupant étranger, acceptent-ils un tel revers ? Pour répondre à cette question il faut faire appel à la situation intérieure de l'Istiqlal lui-même et aux ambiguïtés et contradictions de la situation politique du pays depuis l'engagement des pourparlers franco-marocains en août 1955.

En effet, l'Istiqlal accepte de prendre part aux pourparlers d'Aix-les-Bains sur un pied d'égalité avec deux autres acteurs de la scène politique marocaine : les collaborateurs traditionnels et traditionalistes de la France tels que Laglaoui et Abdel Hay el-Kettani et les notables youssefistes, qui malgré leur dénonciation de la déposition de Ben Youssef ne jouent qu'un rôle minime, individuel et très récent dans la lutte pour l'indépendance nationale. La figure de proue de ces notables pro-nationalistes est M'Barek el-Bekkaï,

ancien Pacha de Sefrou et ami personnel du Sultan. Donc, dès le moment où l'Istiqlal consent à être traité sur un pied d'égalité avec ces deux groupes insignifiants politiquement, au niveau populaire, il se condamne lui-même en entrant dans un engrenage dont il ne parviendra jamais à se dégager totalement.

Alors que les militants istiqlaliens jouent le rôle principal dans la lutte armée contre l'occupant, les dirigeants du P.I. se laissent séduire par les propositions des autorités françaises. Comme pour faire preuve de leurs bonnes intentions, ces dernières affirment que les avances ne sont nullement dictées par les actes de violence. Pourtant un tiers de siècle plus tard, Edgar Faure affirmera que si son gouvernement se pressa en 1955 de régler la question marocaine, c'est justement pour «éviter le Djihad» (4) .

Les accords d'Aix-les-Bains et les compromissions de l'Istiqlal qui les accompagnent seront perçus plus tard par les dirigeants istiqlaliens eux-mêmes comme leur «principale erreur» politique qui favorise l'avènement de la monarchie absolue après 1960 : «Aix-les-Bains fut la première brèche de l'esprit colonialiste ... le premier coup de poignard qui atteint le coeur de la Révolution marocaine» (5) , affirme l'organe de presse de l'Union Nationale des Forces Populaires qui sera la première force politique à souffrir et à s'opposer à la monarchie absolue d'après 1960. Mais dès 1956 Allal el-Fassi déclare devant le Conseil National du P.I. tenu en août 1956 : «les colonialistes nous mettent sur de fausses positions de départ...C'est ainsi qu'au moment de l'indépendance, ils nous ont imposé la compagnie de personnes, les unes sincères, les autres sans foi». (6)

Malgré leur amertume, les dirigeants de l'Istiqlal sont amenés à composer avec la réalité des rapports de forces factices, crées par les accords d'Aix-les-Bains. Le F.L.N. , quelques années plus tard, assumant les leçons d'Aix-les-Bains, va refuser catégoriquement de prendre part à des négociations piégées par la présence «d'éléments modérés».

En effet, l'objectif recherché par la France, lors des pourparlers d'Aix-les-Bains, est de mettre fin au climat de violence périlleux qui risque de se transformer progressivement en révolution ayant des positions anticolonialistes radicales. Ces accords permettent à la France de sauvegarder l'ordre colonial. 80 000 soldats stationnent encore au Maroc. Les pouvoirs de police sont toujours entre les mains des «ennemis» de l'Istiqlal.

Donc, le P.I. n'a pas du tout les mains libres et le Sultan est hostile à tout ce qui peut mettre en cause l'ordre public et la tranquillité des Français dans cette phase délicate. Ce faisant, le P.I. ne peut mettre à profit toutes ses capacités mobilisatrices pour faire efficacement pression sur le Sultan. Il va dépenser toute son énergie dans des querelles et des marchandages avec le Palais. Le Sultan dédaigne même traiter avec lui directement.

Le P.D.I. et les notables monarchistes servent de force de manoeuvre assez docile dans les mains du Sultan. De plus, ce dernier reçoit tout le monde; organismes politiques insignifiants, personnalités dont la représentativité est plus que douteuse, corps religieux et professionnels, etc... sont traités sur le un d'égalité. «Le Commandeur des croyants» n'hésite même pas à recevoir les représentants du P.C.M. qui va être dissous par ses propres soins quelques années plus tard. Tout est bon pour embrouiller les cartes du jeu politique.

Ces consultations sont destinées principalement à «noyer» l'Istiqlal dans un flot d'organisations, parfois tout à fait fantomatiques, pour lui rappeler qu'il n'est pas le seul «représentant du peuple» et qu'il n'entend aucunement traiter avec lui sur cette base. La stratégie du Sultan le fait apparaître comme le garant des libertés et de l'équilibre contre un parti ambitieux et trop prétentieux.

Ainsi, la situation politique générale du pays issue des accords d'Aix-les-Bains et de la Celle-Saint-Cloud, le prestige et l'habileté politicienne de Mohammed Ben Youssef mettent le P.I. dans une attitude défensive difficile.

D'ailleurs la situation intérieure du parti lui-même est peu reluisante. Allal el-Fassi qui se considère comme le leader suprême du parti ne s'est rallié aux accords d'Aix-les-Bains que tardivement et à contre coeur (7). Il a désapprouvé (8) le protocole de la Celle-Saint-Cloud qui ne reconnaît au Maroc qu'«une indépendance dans l'interdépendance». Il réside toujours au Caire et refuse d'entrer au Maroc avant qu'il ne devienne entièrement indépendant. Il continue à appuyer les actes de «l'Armée de Libération» alors que des dirigeants modérés de l'Istiqlal n'hésitent pas à les condamner (9). Des personnalités qui se considèrent jusqu'au retour du Sultan comme proches sinon militants de l'Istiqlal se comportent maintenant en tant que partisans inconditionnels du monarque. C'est le cas, par exemple, de Mohammed Zeghari vice-président du gouvernement et ancien financier de l'Istiqlal. Balafrej, le Secrétaire Général du P.I., est lui-même un monarchiste passionné qui considère que toute lutte pour le pouvoir, qui peut être perçue comme dirigée contre le Sultan, est sans objet.

Seul Ben Barka, soutenu par la très influente aile ouvrière, est prêt à engager une lutte prolongée pour le contrôle effectif du pouvoir. Mais même cette aile justifie devant les militants du parti le compromis réalisé avec les autres composantes du gouvernement (c'est-à-dire avec le Sultan lui-même) au nom de la nécessité de sauvegarder l'unité nationale pendant les négociations avec la France qui doivent amener le Maroc au statut d'un pays totalement souverain. Ils laissent entendre également que le dosage politique du Cabinet ministériel est provisoire et que, le moment venu, il sera modifié de façon à rétablir la réalité des rapports de force au sein du gouvernement.

Malgré ces affirmations, l'Istiqlal ne peut cacher qu'il vient de rater son premier grand rendez-vous avec le pouvoir. Surtout que le Sultan s'avance trop lors de son discours du 18 novembre, prononcé deux jours après son arrivée au Maroc, en accordant au gouvernement à constituer, la réalisation de trois importantes tâches : la gestion des affaires publiques, la conduite des négociations, avec la France et surtout la préparation des institutions démocratiques dont le pays a besoin. (10)

Après de longues négociations entre le Maroc et la France, les deux pays signent le 2 mars 1956 un protocole reconnaissant officiellement l'indépendance et la souveraineté de l'empire chérifien qui deviendra «Royaume du Maroc», le titre officiel du Sultan Ben Youssef devenant «Roi Mohammed V». Les militants nationalistes utilisent depuis longtemps le terme Roi, le préférant à celui de Sultan qui ne convient plus à un régime qui doit, selon toute vraisemblance, entrer dans l'ère institutionnelle moderne.

Le fait que les accords de l'indépendance soient signés, du côté marocain par M' Barek Bekkaï, le Président du Conseil, et non par un leader national de l'Istiqlal ne manque pas de provoquer une certaine amertume chez les milieux istiqlaliens qui se voient ainsi écarter d'un fait hautement symbolique, la reconnaissance officielle de leur ancien ennemi, la France, de la souveraineté de leur patrie, pour laquelle ils ont consacré leur vie et ont fait tant de sacrifices durant un quart de siècle.

Une fois l'indépendance reconnue, le «turbulent» Allal el-Fassi ne tarde pas à rentrer au Maroc mais tout en se cantonnant dans la zone espagnole. Certes il vient voir à Rabat le Sultan, mais très brièvement et sans publicité aucune. Le 18 mars devant une foule de 50 000 personnes il ne manque pas de manifester sa mauvaise humeur vis-à-vis du jeu royal consistant à «noyer» l'Istiqlal en le traitant sur un pied d'égalité avec une infinité d'organisations qui risquent d'ailleurs de se multiplier sans fin. Il déclare dans la ville internationale de Tanger: «je ne dois pas manquer de vous parler de l'unification du patriotisme marocain. La Nation marocaine n'a pas besoin de multiplier les tendances politiques dans les circonstance actuelles» (11).

El-Fassi réussit un coup de maître dans ce sens. Il parvient à convaincre le leader du «Parti des Réformes Nationales», Abdel Khaleq Torrès, de dissoudre son parti et de rejoindre avec ses partisans le P.I.

Mais el-Fassi n'est pas le seul, au sein de l'Istiqlal, à travailler en faveur d'un remodelage politique au sein du gouvernement qui devrait donner à chacun une part du gâteau correspondant à son audience réelle au sein du peuple.

Ben Barka, architecte et «cerveau» du parti ne perd pas de temps non plus. Le congrès constitutif de la «Jeunesse Istiqlalienne», dont il anime les

coulisses, affirme sur un ton décidé : «le gouvernement d'union nationale est incompatible avec la phase délicate que traverse le pays».

Les jeunes istiqlaliens ne peuvent être plus clairs. Ils rappellent à l'ordre Mohammed V. Le modus vivendi imposé par Aix-les-Bains n'a plus de raison d'être depuis la signature des accords de l'indépendance. Comme argument politique majeur, la résolution finale du congrès de «la Jeunesse Istiqlalienne», sur l'instigation de Ben Barka, appelle à «l'accélération du régime parlementaire qui permet au peuple de participer à la direction de ses propres affaires et de contrôler les responsables d'une façon démocratique» (12).

C'est que le P.I. veut faire franc jeu. Sans parler ouvertement de l'organisation d'élections, il fait allusion à une telle éventualité pour faire pression sur le Roi qui se sait démuni de toute force organisée capable de faire un contrepoids sérieux à l'Istiqlal dans le cas d'une confrontation électorale. A peine un mois après l'indépendance officielle du Maroc, *el-Alam*, organe du P.I., fait un nouveau pas. Il évite de parler de «Constituante» mais affirme que «ce régime démocratique nécessite que l'on pense dès maintenant à établir un projet de constitution dont l'élaboration sera confiée à un groupe et qui sera ratifiée par les voies démocratiques» (13).

Cette bataille feutrée entre le Roi et l'Istiqlal n'a pas seulement des significations sur le seul plan intérieur. Si la France a fait preuve d'un certain empressement à conclure les accords du 2 mars, c'est dans l'espoir de mettre fin à la poussée irrésistible du courant nationaliste révolutionnaire au sein de la population marocaine et dans les rangs de son Parti-Nation. L'éditorialiste du journal *Le Monde* fait écho à cet état d'esprit français : «le cadeau royal (il s'agit de la reconnaissance officielle de l'indépendance du Maroc) avec tout ce qu'il a comporté pour nous d'abandons, se justifiera si dans l'immédiat, après l'appel solennel que l'on espère de Sidi Mohammed, le Sultan voit se rallier à lui tous ceux que l'on appelle aujourd'hui terroristes, rebelles, hors-la-loi ou dissidents. Il se justifiera si, la France ayant fait la preuve de sa totale bonne volonté, la propagande de la «Ligue Arabe» et celle d'Allal el-Fassi ne trouvent plus dans l'empire chérifien d'oreilles complaisantes ni de combattants pour les propager» (14).

En effet la lutte armée continue dans le pays ; montagnes et villes sont ses théâtres principaux. Dans la seule région du Rif, 102 éléments de l'armée française sont tués entre le 1er octobre et le 1er décembre 1955. (15) Le lendemain même de la proclamation officielle de l'indépendance du Maroc, 8 légionnaires sont tués lors d'une attaque de «l'Armée de Libération» (16) .

On peut se demander pourquoi «l'Armée de Libération» dans les montagnes et la «Résistance» dans les villes continuent leur action comme si de rien n'était alors que le Maroc vient de recouvrer son indépendance. Pour

répondre à cette question il faut se rappeler que bien avant les accords d'Aix-les-Bains, un congrès des dirigeants marocains et algériens de la lutte armée se tient à Madrid. Parmi ses décisions importantes figure en premier lieu «la suite de la lutte armée jusqu'à l'indépendance de tout le Maghreb» (17).

Egalement, l'une des causes de la poursuite de la lutte armée est la publication par le Quai d'Orsay, apparemment pour apaiser le «lobby marocain» et l'extrême droite mais aussi pour faire pression sur le nationalisme marocain, d'un communiqué précisant que seul un vote du Parlement peut abroger le traité de Fès et mettre fin au protectorat. Cette attitude ambiguë du gouvernement français n'est pas de nature à apaiser les esprits dans les milieux nationalistes marocains.

Ainsi, si la signature des accords du 2 mars paraît comme un point marqué par Mohammed V et ses partisans au sein du gouvernement tel que M'Barek Bekkaï, les réticences de Paris et d'une bonne partie des mass-media français à se rendre à l'évidence en reconnaissant sans aucune nuance le droit du Maroc à l'exercice de sa souveraineté, apportent de l'eau au moulin de l'aile nationaliste radicale de l'Istiqlal.

Cette dernière se voit ainsi autorisée à revendiquer une plus grande partie du pouvoir afin d'affermir l'indépendance du pays en appliquant des réformes économiques, sociales et administratives authentiques et capables de concrétiser le nouveau statut du Maroc et la pleine souveraineté de son Etat. Les radicaux de l'Istiqlal soutiennent que seule une telle politique peut mettre fin aux visées nostalgiques des milieux néo-colonialistes français.

Mohammed V ne tardera pas à répondre à ces appels de l'Istiqlal qui deviennent de plus en plus pressants. Le ministère des Affaires Etrangères qui vient d'être créé est confié au Secrétaire Général du P.I. Ahmed Balafrej. De même un petit remaniement ministériel fait passer le ministère de l'Intérieur sous le contrôle de Driss M' Hammedi, istiqlalien proche du Roi. Mais la mission de créer et de commander les «Forces Armées Royales» est confiée au Prince Hassan.

Donc, malgré les pressions de l'Istiqlal, le Sultan entend bien garder entre ses mains l'essentiel du pouvoir effectif. C'est Laghzaoui ami intime du Prince Hassan, familier du Palais et l'un des 4 ou 5 hommes les plus riches du Maroc, qui tient d'une main de maître la «Sûreté Nationale». Il ne reçoit d'ordre que de Mohammed V ou de son fils.

Il est superflu de rappeler que cette modification apparente des rapports de forces au sein du gouvernement n'enlève rien à l'intensité de la lutte pour le contrôle du pouvoir. Cette lutte, qui se mène à coup de communiqués et de déclarations, va de pair avec une autre, souterraine mais plus décisive pour l'avenir politique du pays. Les acteurs de cette dernière lutte sont d'une part

le Prince Hassan, chef d'Etat-major des «Forces Armées Royales» largement truffées d'officiers français, et d'autre part l'aile activiste de l'Istiqlal c'est-à-dire les milieux de la «Résistance» et de «l'Armée de Libération» qui relèvent du P.I.

Le prince Hassan se fixe comme objectif immédiat la dissolution de ces deux corps armés et l'intégration de leurs éléments «non suspects» dans l'appareil sécuritaire du régime. Sa tâche se révèle très difficile. Une partie des chefs de la «Résistance» et de «l'A.L.» qui ont juré de continuer la lutte jusqu'à la libération effective et entière de tout le Maghreb ne l'entendent pas de la même oreille. Ils refusent notamment de dissoudre leurs troupes dans une armée encadrée par des officiers français et des militaires marocains formés dans les armées coloniales. Ces militaires marocains sont suspects, aux yeux des «Résistants», puisqu'ils ont participé à la répression d'autres mouvements de libération des peuples colonisés comme celui du Viet-Nam.

Une véritable chasse aux sorcières contre les éléments récalcitrants de l'A.L. s'établit dans les régions accessibles aux forces de police. Deux chefs de l'A.L., Ben Issa et Mohammed Oudji, sont arrêtés d'une manière spectaculaire aux alentours de Fès en août 1956 (18).

A Casablanca, quelques Marocains, sans doute proches de la «Résistance» tentent de s'emparer d'armes dans le casernement d'une unité de tirailleurs sénégalais. L'incident fait un mort et 36 blessés dont des Français. Déjà, le 1er août, Hachem, trésorier général de l'U.M.T., est arrêté par la «Brigade Spéciale» qui relève directement du Prince Hassan.

Ce dernier s'inquiète du climat de tension qui règne dans le pays depuis la proclamation par Nasser de la nationalisation du Canal de Suez. Les menaces de guerre proférées contre l'Egypte par la France, la Grande Bretagne et Israël risquent de donner un coup de pouce à l'activisme de l'A.L. marocaine. En effet la modération officielle irrite les milieux de la Résistance et de l'A.L.. La radio marocaine se limite à affirmer que «le peuple marocain n'approuve pas l'action de ses amis occidentaux». L'Istiqlal, sous la pression de son aile radicale et du climat général, lance un appel à une grève générale, suivie d'un autre appel par *el-Alam* à une collecte populaire en faveur «des combattants algériens» (19). En même temps deux militaires français disparaissent dans le sud marocain. Ils sont selon toute vraisemblance, enlevés par des éléments de l'A.L.

A côté de cette tension politico-militaire qui règne dans le pays, une autre tension d'ordre social, mais non étrangère à la première, domine dans les milieux ouvriers et agricoles. Le 6 août, grève des phosphatiers dans le centre minier de Louis-Gentil tandis que se suivent dans la capitale des manifestations quotidiennes de chômeurs réclamant du travail (20). A

Casablanca, grève illimitée des conducteurs d'autobus réclamant des allocations familiales. Une hausse des prix de certains produits et surtout de celui de l'essence de l'ordre de 70 % qui aura un effet d'entraînement amenant à une augmentation générale du coût de la vie suscite un mécontentement réel de la population et surtout des milieux agricoles. Nijjaï, président de l'U.M.A. (Union Marocaine des Agriculteurs) et ministre istiqlalien de l'Agriculture publie un communiqué désapprouvant cette hausse des prix du carburant qui aura des «répercussions graves sur l'économie agricole» (21).

Les événements que nous venons d'énumérer ne sont que la partie apparente de l'iceberg qui est une lutte pour le partage du pouvoir entre l'Istiqlal et le Palais.

La prise de position du ministre de l'Agriculture vise la présence du P.D.I. au sein du gouvernement où il domine les finances du Royaume. D'ailleurs cette attitude de Nijjaï s'inscrit dans une série de déclarations politiques émanant des dirigeants du P.I. et de ses organes de presse allant dans le sens de la revendication d'«un gouvernement homogène» (c'est-à-dire gouvernement P.I.) Le Conseil National du P.I., tenu les 20 et 21 août 1956, en fait son leitmotiv. Mais dès juillet l'organe de presse de l'U.M.T. parle dans des termes vifs des «espoirs déçus de l'indépendance» (22) et fait porter au gouvernement la responsabilité de la déception et de la retombée de l'enthousiasme populaire. Le journal précise «qu'il est temps que nous sachions où nous allions et que chacun assume ses responsabilités». Cette dernière phrase incite les dirigeants du P.I. (dont l'U.M.T. est très proche) d'agir avec plus de dynamisme pour l'avènement d'un gouvernement capable d'apporter les transformations socio-économiques dont le pays et ses masses laborieuses ont bien besoin.

Elle appelle implicitement à la confiscation des fortunes accumulées au temps du Protectorat par «les féodaux et les valets du colonialisme qui continuent à jouir des biens qu'ils ont volés au peuple et agissent en concert avec les éléments colonialistes» (22).

Sans doute Balafrej, Secrétaire Général du P.I. et ministre des Affaires Etrangères ne saurait être d'accord avec de tels propos. Mais il n'est pas le seul, loin de là, à décider de ce que le parti doit faire ou dire. Allal el-Fassi est de retour au Maroc et Ben Barka, sensible aux «plaintes» des milieux ouvriers, fait immédiatement écho aux propos de l'U.M.T. Devant les cadres de l'Istiqlal de Marrakech il n'hésite pas à déclarer : «le Parti de l'Istiqlal ne pourra pas longtemps cautionner une politique qui n'est pas la sienne». Il attire également l'attention des militants sur le fait que malgré la présence forte du P.I. au sein du gouvernement, le parti ne peut appliquer son programme en «raison des difficultés et des obstacles de toutes sortes». «Les obstacles» c'est

un euphémisme pour désigner les ministres non P.I. et les «difficultés» désignent les réticences du Souverain vis-à-vis du P.I. et de son «programme». Ben Barka revendique, comme l'a fait le congrès constitutif de la Jeunesse Istiqlalienne, «un gouvernement homogène sans lequel il n'est pas de révolution possible, ni même d'évolution satisfaisante» (23). Cette situation politique malsaine n'existe pas seulement au niveau central et national mais également à l'échelle locale.

Le Roi qui prend le soin de nommer à la tête des provinces du pays des personnalités étrangères au P.I. et dont une bonne partie lui est ouvertement hostile, favorise la naissance d'une certaine contradiction entre la base populaire et le sommet «administratif» au niveau régional. Cet état de fait ne tarde pas à entraîner la naissance d'un conflit lancinant entre les sections de l'Istiqlal et les autorités de la province. L'organe central du P.I., *el-Alam*, rapporte plusieurs faits alarmants. Le gouverneur Khiari de Taza arrête plusieurs militants de l'Istiqlal qui doivent être proches de l'A.L. De même, Addi Où Bihi, gouverneur du Tafilalet et ennemi déclaré du P.I., «remplit les prisons de Midelt de personnes qui se refusent à condamner le P.I.». *El-Alam* va jusqu'à accuser Addi de «préparer un complot», ce qui se justifiera cinq mois plus tard lors de la rébellion de ce gouverneur en janvier 1957.

La nomination de M'Hammedi au ministère de l'Intérieur destinée initialement à apaiser les craintes de l'Istiqlal, n'amène pas les changements espérés et les résultats attendus par les Istiqlaliens. Impuissant et sans pouvoir réel, il est accusé par *el-Alam*, début août 1956, de «courir à la faillite». Le journal lui reproche notamment son inconséquence à épurer l'appareil administratif des ennemis de l'Istiqlal.

En raison de l'offensive de l'Istiqlal à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement, les premiers signes d'une impasse politique commencent à se dessiner dans l'horizon. Cette situation est aggravée, par l'attitude de la France. Celle-ci pose des conditions inacceptables pour la fourniture de toute aide financière. Or les caisses de l'Etat sont vides et le gouvernement est obligé de prendre des mesures impopulaires pour sauver la situation. Des taxes douanières et des taxes à la consommation sont mises en place . L'augmentation des prix touche les produits de première nécessité comme le thé, le sucre et les épices. (24)

Malgré la position difficile du gouvernement dont la majorité est favorable à la France (25), cette dernière appuie l'Istiqlal indirectement en faisant preuve de très mauvaise volonté en ce qui concerne son aide financière indispensable au jeune Etat marocain.

En effet le budget de l'équipement qui porte sur 42 milliards de francs compte pour 83 % de ses fonds sur l'aide française (26) . Alors que l'année

financière tire à sa fin, la France n'a encore rien versé de ce qu'elle a promis.

Les composantes pro-françaises du Cabinet essayent de faire comprendre à Paris que sa ligne de conduite ne fait qu'apporter de l'eau au moulin des tenants du nationalisme radical au sein de l'Istiqlal dans leur offensive pour la conquête du gouvernement. Ainsi, Bekkaï déclare, en s'adressant implicitement à la France, que «si le gouvernement ne réussit pas dans sa tâche, il n'hésitera pas à céder sa place à une autre formation». La menace est à peine voilée, du collaborateur le plus proche de Mohammed V, de céder la place à l'Istiqlal au cas où la France ne lui viendrait pas en secours. Le P.D.I., tente également de son côté, de rappeler à l'ancien tuteur «les liens d'amitié et de coopération qui lient» (27) les deux pays et l'invite à se montrer sensible aux difficultés du gouvernement.

C'est dans ce climat que se tient le Conseil National du P.I. afin de définir sa ligne de conduite officielle et de resserrer ses rangs en vue d'une ultime offensive pour le contrôle du gouvernement et l'application de son «programme».

2. LE CONSEIL NATIONAL DU PARTI DE L'ISTIQLAL

El-Alam ne fait pas mystère de la tenue du Conseil National en cette conjoncture agitée. Il précise, début août, «vu les derniers incidents, nul doute que ce Conseil ne revête un aspect particulièrement exceptionnel ...ou bien le gouvernement va laisser à Addi, à Khiari (28) et à leurs semblables le soin d'administrer le Maroc selon les méthodes qui prévalaient avant l'indépendance, ou bien le gouvernement lavera ce déshonneur en débarrassant le peuple de ces vestiges afin de lui rendre calme et sécurité». Pour donner plus de poids à cette grande manifestation qu'est la tenue du premier Conseil National du P.I. depuis le recouvrement de l'indépendance, les organisations parallèles du parti tiennent en même temps leurs «Conseils Nationaux» : l'U.M.T. et le «Conseil National de la Résistance» sont largement dominés par les militants du P.I. et entendent appuyer spectaculairement les revendications politiques du grand Parti-Nation. Mieux, le Conseil National du P.I., sous la pression de son aile radicale, décide de la création d'une Commission Politique d'une quarantaine de personnalités, en majorité résistants ou syndicalistes. Cette Commission, instance intermédiaire entre le C.E. et le Congrès, jouit en principe de grandes prérogatives au sein du parti. Elle a pour attribution d'arrêter les orientations et le programme du parti et de veiller à l'exécution de ses décisions.

Cette intégration officielle du leadership syndicaliste et des résistants les plus connus au sein de la direction du P.I., donne à la résolution du C.N.

istiqlalien l'allure d'une mise en demeure adressée implicitement à Mohammed V. Elle affirme que «le gouvernement d'union nationale est incompatible avec la phase délicate que traverse le Maroc». Ce qui ne fut, en mars, que la position de la Jeunesse P.I. est maintenant proclamé attitude officielle du parti. Le Roi qui a fait mine de ne pas comprendre le clin d'oeil de mars doit maintenant compter avec une décision qui engage collectivement et individuellement tous les dirigeants et les cadres du parti.

En effet l'aile radicale réussit à faire adopter par le Conseil National une consigne adressée vraisemblablement aux dirigeants conservateurs du P.I., de ne participer à aucun gouvernement sans l'accord préalable du parti, c'est-à-dire de la Commission Politique dominée par les radicaux.

Il est interdit «aux membres du parti de participer à une formation gouvernementale quelconque incapable de réaliser le programme mis sur pied par le Conseil». C'est également un pas en avant vers le raffermissement de la discipline au sein du parti, ce qui ne peut que limiter la marge de manoeuvre du Roi qui compte sur les éléments monarchistes de l'Istiqlal pour amener celui-ci à modérer ses positions officielles et ambitieuses. L'empreinte de l'aile radicale est apparente également dans «le manque d'égards» envers le Roi qui caractérise cette affirmation : «seul un gouvernement homogène, représentant un parti politique solide, est capable de prendre en mains les rênes du pouvoir afin de faire de l'indépendance une réalité concrète». (29)

La résolution finale attaque violemment les «néo-féodaux» qui se trouvent à la tête des administrations provinciales et qui font de leur «fidélité au Trône un paravent pour la lutte contre le P.I.». Selon l'Istiqlal ces «néo-féodaux» se chargent de «la continuité du protectorat» et de sa politique. Cette condamnation directe de fonctionnaires nommés personnellement par le Roi est le signe de l'amertume de l'Istiqlal vis-à-vis de l'indifférence relative du Souverain aux revendications du parti. Ce dernier fait peur en réclamant la désignation d'une commission d'enquête pour la recherche de l'origine des fortunes des «traîtres» (30) et leur confiscation dans le cadre d'une réforme agraire globale.

Par cette «réforme agraire globale» le P.I. entend faire d'une pierre deux coups :

Primo : casser la base économique de ses adversaires politiques incarnés par les agents de l'ancien Makhzen (pachas, caïds ...) dont la plupart ont collaboré avec le colonisateur pour accumuler des richesses qui leur confèrent une notoriété et un pouvoir local représentant un danger potentiel pour l'Istiqlal.

Secundo : marocaniser les terres de colonisation, c'est-à-dire un million d'hectares des plus fertiles, pour pouvoir apporter une réponse aux espoirs

soulevés par l'indépendance au sein des masses qui vivent dans des conditions socio-économiques plus que précaires. Ces masses risquent de se retourner contre le «Hizb» (30 bis) en cas de déception. La réclamation d'une réforme agraire radicale est également adressée à la France pour l'amener à mettre fin à ses chantages financiers dans le cas où le P.I. formerait «un gouvernement homogène».

Bien avant la tenue du C.N. du P.I., *el-Alam* déplore le fait que «82,2 % des ressources du budget national» doivent provenir de «l'ennemi d'hier» et précise qu'il faut chercher d'autres procédés pour édifier un nouveau Maroc qui ne compterait que sur lui-même (31).

Les prises de positions du C.N. d'août reçoivent le soutien de la bourgeoisie nationale, ce qui leur donne un poids politique considérable en leur conférant un aspect d'unanimité nationale. La bourgeoisie marocaine est avide de mettre à profit l'indépendance pour développer ses affaires longtemps cantonnées par le Protectorat dans des domaines peu rentables. L'Union marocaine des commerçants, industriels et artisans (U.M.C.I.A.) adresse à Mohammed V une motion demandant la définition d'une doctrine économique et sociale et exige la fin de l'improvisation et de la politique de la petite semaine «en instaurant un gouvernement fort et jouissant de l'appui de l'opinion publique» (32).

Devant cet esprit combatif du P.I. et l'unanimité des forces socio-politiques qui se fait autour de lui, le Roi tente d'apaiser le jeu en apportant des satisfactions secondaires aux différentes composantes du grand parti national. Un Dahir «institue un Conseil National Consultatif auprès de Sa Majesté».(33)

Le C.N.C. est habilité à émettre son avis sur le budget général et les budgets annexes de l'Etat d'une part et sur toutes les questions notamment d'ordre politique, économique et social que «S.M. jugera utile de lui soumettre»(34). C'est le Roi qui en nomme et démet les membres.

Le bureau du C.N.C. est dominé par l'aile radicale et ouvrière de l'Istiqlal. Ben Barka est élu président de ce premier corps représentatif marocain. Ben Seddik, le secrétaire Général de l'U.M.T. en est le vice-président. Le Roi entend ainsi donner satisfaction aux milieux ouvriers et aux amis de Ben Barka.

En ce qui concerne les Résistants qui sont les principaux acteurs dans les affrontements de l'Istiqlal avec les autorités locales, le Roi essaye de les apaiser en les intégrant dans l'administration régionale. Début août, cinq dirigeants de l'Armée de Libération sont nommés dans de hauts postes administratifs au Nord du Maroc (35). Le Roi préside personnellement les manifestations du «Jour de la Résistance» et déclare Mohammed Zektouni (36)

«héros national». Il invite également Abdelkrim (37), l'âme de la résistance armée contre l'occupation étrangère, à rentrer au Maroc et multiplie les contacts avec le F.L.N. algérien (38).

Cette invitation, transmise apparemment par le ministre Abdelkrim Benjelloun, est toutefois démentie par la Radio marocaine lorsque le chef rifain fait connaître son refus de rentrer au Maroc dans les conditions actuelles.

Ces concessions partielles de Mohammed V vont toutefois être rendues inefficaces, par la succession d'événements malheureux durant l'été et l'automne 1956. Evénements qui mettent à nu l'impossibilité de faire régner l'ordre dans un pays récemment libéré sans donner le pouvoir à ceux qui sont les acteurs de cette libération. Ces événements sont au nombre de cinq et touchent autant le Maroc que la région arabe :

- L'assassinat de Messaâdi

Abbès Messaâdi est l'un des chefs les plus prestigieux de l'Armée de Libération. Il fut l'un des participants à la réunion de Madrid qui décida en 1954, de la suite de la lutte armée jusqu'à la libération de tout le Maghreb (39). Entendant l'appel du Roi, Messaâdi est prêt à rejoindre avec ses troupes les «Forces Armées Royales». Or il est soumis à des pressions de la part de «chefs» proches de Ben Barka dont un nommé Hajjaj. Bref, Messaâdi est assassiné le 14 juillet dans des conditions mystérieuses à Fès. Mais il est facile de deviner que c'est à cause de sa «trahison» de l'esprit de Madrid qu'il est liquidé. Alors que la presse de l'Istiqlal ignore cet événement grave et qui peut avoir des conséquences dangereuses pour l'unité et le calme du pays, le Prince Hassan assiste personnellement aux obsèques de Messaâdi et le qualifie de «héros de l'indépendance et de la Monarchie marocaine». Mohammed V adopte le fils du chef assassiné. L'assassinat de Messaâdi n'est donc qu'une nouvelle étape dans la lutte souterraine qui oppose les radicaux de l'Istiqlal et le Prince Hassan, chef d'Etat-Major des F.A.R.

Cet assassinat laissera des plaies non cicatrisables dans les rangs de la Résistance, de l'A.L. et plus généralement dans les rangs de la classe politique issue de la lutte nationale. Il sera longtemps utilisé pêle-mêle, comme argument majeur pour dénoncer «la dictature de l'Istiqlal».

- Attentat contre el-Fassi dans l'Atlas agité.

Le renvoi de Lyoussi du ministère de l'Intérieur et son remplacement par un istiqlalien n'est pas sans conséquences. Lahcen Lyoussi, ex-caïd makhzénien de la puissante tribu Aït Youssi de l'Atlas Central est un «exemplaire» typique de cette féodalité qui domine l'Atlas depuis des siècles mais qui consolide particulièrement son pouvoir -au détriment des conseils de Jemaâ- durant la période du protectorat.

Le colonisateur français lui fournit les moyens matériels d'une domination sans limites. La politique de Lyautey, dite des «Grands Caïds» entend faire de ces derniers l'instrument docile, efficace et «légitime» (aux yeux de la population autochtone) de la présence française dans le bled marocain. Lahcen Lyoussi est un chef berbère peu cultivé. Il démissionne de son poste de Caïd pour protester contre la déposition de Ben Youssef en 1953. Mais il agit plus pour des raisons personnelles - une amitié intime le liant au Sultan- qu'en fonction d'un choix politique anti-français.

Dès qu'il est limogé du Ministère de l'Intérieur, il rejoint son fief, «pour faire de la politique» dit-il. Il réunit les notables et les anciens Caïds de l'Atlas et organise des rassemblements houleux où il dénonce «le racisme et la dictature de l'Istiqlal». Cette agitation permanente qui paraît échapper totalement au contrôle de l'appareil sécuritaire central amène deux incidents graves :

Allal el-Fassi qui fait une tournée dans l'Atlas échappe miraculeusement à une tentative d'assassinat perpétrée dans le propre fief du chef berbère. Cet incident provoque une émotion générale dans le pays. L'Istiqlal accuse les éléments «féodaux et valets de la colonisation».

-Dans l'un de ces rassemblements, des tracts distribués par des éléments de «Présence Française» (l'équivalent de l'O.A.S. au Maroc) appellent les Berbères à se révolter contre un «Maroc arabe» sous le règne «d'un Sultan arabe» (40). Le fait est grave car dans ces rassemblements organisés par Lyoussi, ce sont les fils du Président du Conseil qui jouent le rôle d'interprètes auprès de la presse étrangère. Des dirigeants P.D.I. y participent aussi de temps en temps. L'Istiqlal crie au scandale et demande la démission du gouvernement. Il est superflu de rappeler l'embarras que cause à Mohammed V un tel incident. Bekkaï est son plus proche collaborateur, le P.D.I. tient cinq ministères et Lyoussi est un membre influent du Conseil de la Couronne. C'est un nouveau coup marqué par l'Istiqlal. Mais Mohammed V continue à louvoyer et à prendre des mesures en trompe-l'oeil. Il fait expulser 64 éléments de «Présence Française» (41) mais sans prendre aucune décision d'ordre politique. Mais dès octobre de nouveaux événements alarmants le font changer d'avis.

-Le détournement de l'avion F.L.N. et ses répercussions.

Comme nous l'avons déjà vu, le Roi, sous la pression de l'Istiqlal prend des positions en faveur du peuple algérien et va même jusqu'à recevoir dans son Palais les dirigeants du F.L.N. La France réplique en suspendant les négociations en cours pour la signature de conventions de coopération technique et financière. Elle prend sa revanche en portant un coup dur au F.L.N. et à la souveraineté du Maroc. Elle fait détourner un avion portant les

couleurs marocaines et menant à son bord Ben Bella et ses amis, hôtes officiels du Roi du Maroc.

De plus l'avion en question accompagne celui du Roi en direction de Tunis où une réunion maghrébine tripartite est prévue. Cet acte de piraterie aérienne est perçu par la population comme une offense visant la dignité de son Roi, la souveraineté de son Etat et l'hospitalité du Maroc. La réaction marocaine est très vive.

-Au niveau populaire.

Excitée par la Radio et croyant à une opération visant l'honneur, sinon la vie de Mohammed V, la foule se déchaîne dans une violence qui n'a été vue depuis les événements de Oued Zem en 1954. Les Européens sont attaqués et les forces de police débordées. A Meknès, cinquante français (42) sont tués et l'émotion est vive dans tout le pays. Les Européens commencent à plier bagages. 20 000 d'entre eux quittent le Maroc dans les semaines qui suivent.

La presse marocaine est unanime dans sa condamnation de l'enlèvement de Ben Bella et de ses amis. La presse istiqlalienne donne le ton d'une rupture finale avec la France. *El-Alam* affirme que «la confiance en la France s'écroule définitivement ... la France n'a pour nous que l'hostilité» (42). *At-Taliâ* se félicite presque de l'incident : «la trahison colonialiste n'aura pas été vaine, elle est la garantie au contraire de la proche libération de toute l'Afrique du Nord ... elle a eu pour premier résultat le renforcement des liens de solidarité entre les peuples de l'Afrique du Nord» (43). L'organe de l'U.M.T. stigmatise «les faiblesses» du Maroc officiel vis-à-vis de «l'impérialisme français» et ses vestiges au Maroc. Il rappelle sa position qu'on ne peut édifier l'indépendance sur l'infrastructure coloniale. Allal el-Fassi n'hésite pas à montrer du doigt les fonctionnaires français du Maroc. Il se demande, dans el-Alam, si le Maroc doit continuer à «avoir confiance»... Il fait allusion à la complicité des employés français de la Compagnie «Atlas Air Maroc» et des pilotes français de l'avion, qui transporte les chefs du F.L.N., qui collaborent avec les autorités françaises au lieu de suivre *les* consignes du ministre marocain des T.P. qui leur demande de continuer leur vol vers Tunis.

-Au niveau officiel.

Mohammed V dans un mouvement dramatique propose à la France d'échanger les dirigeants algériens contre son propre fils, le Prince Hassan. Il envoie son Président de Conseil discuter avec la France leur libération immédiate.

Devant l'entêtement du gouvernement français, il rappelle son ambassadeur à Paris et fait preuve d'une méfiance illimitée vis-à-vis des autorités françaises. Il regagne le Maroc dans un avion non marocain et conduit par un pilote de nationalité non française. Il fait un détour par Rome et Madrid et non

par Paris. Il cherche dorénavant à diversifier ses relations extérieures en nouant des liens étroits avec d'autres puissances telles que l'Italie et les Etats-Unis. L'incident de l'avion est ainsi la première grande crise dans les relations franco-marocaines depuis la déposition de Ben Youssef en août 1953.

-Un autre événement vient donner le coup de grâce à la stratégie royale consistant à tenir l'essentiel des forces de l'Istiqlal à l'écart du pouvoir. C'est l'agression tripartite contre l'Egypte nassérienne, qui vient de nationaliser le Canal de Suez, et le déplacement des troupes françaises au Maroc qui l'accompagne. Le Maroc vit dans une atmosphère d'émotion populaire extrême. La popularité de Nasser atteint son sommet au Maroc. Cela ne peut laisser indifférent Mohammed V, surtout que certains groupes de l'A.L. considèrent le Raïs égyptien comme leur propre chef militaire.

Cette instabilité permanente finit par convaincre le Roi que seul un gouvernement fort soutenu par un grand parti populaire peut parer à toute éventualité et faire accepter à la population les sacrifices imposés par la rupture avec la France qui met officiellement fin à toute aide financière ou économique.

3. LE P.I. CONSOLIDE SES POSITIONS GOUVERNEMENTALES

Un nouveau gouvernement est formé le 27 octobre 1956. L'Istiqlal y détient 10 ministères sur 16 (45). Mais sa victoire partielle ne réside pas seulement dans le dosage numérique du Cabinet mais également dans le changement politique que vient de subir le pays. A la grande satisfaction de l'Istiqlal, le P.D.I., son ennemi juré, est écarté du gouvernement. Mieux, aucun membre du gouvernement n'est (ou pas encore) ouvertement hostile au P.I. Toutefois nous ne pouvons pas considérer cette avancée relative de l'Istiqlal comme une grande victoire mais plutôt comme un compromis intéressant par ses enseignements. Il démontre au parti que les pressions sont payantes.

Mais le Roi met dans les postes-clés ses partisans, istiqlaliens ou non. Bekkaï est toujours à la Présidence du Conseil, Zeghari à la Défense nationale. De même, il laisse M'hammedi à l'Intérieur malgré les critiques vives proférées contre lui par la presse P.I. Pour ne pas envenimer encore plus les relations avec Paris, Balafrej, le plus monarchiste et le plus francophile des Istiqlaliens, garde la direction de la diplomatie marocaine. Le seul domaine où le P.I. a une prépondérance totale au sein du gouvernement est celui des affaires économiques et sociales. En bon politicien, Mohammed V fait ainsi un cadeau empoisonné au P.I. En cette fin de 1956 et durant tous les mois qui

suivent, la situation économique est catastrophique, voire désespérée. Les événements de Meknès accélèrent le départ des Français. Les techniciens et les hommes d'affaires quittent par milliers le pays. Une véritable hémorragie de capitaux est en cours ; son solde négatif mensuel s'élève à 114,5 milliards de francs.Un recensement portant sur les 500 entreprises de l'ex-zone française occupant plus de 50 employés révèle ce qui suit. Durant les 13 derniers mois (47) :

-Une réduction de l'activité de 204 d'entre-elles conduit au licenciement de 9370 ouvriers et cadres.

-La fermeture définitive de 80 établissements entraînant la mise en chômage de 4 460 ouvriers.

-Sur les terres tenues par les colons, la diminution des emblavures atteint 30 % des superficies (48).

Dans cette situation économique très difficile, le P.I., responsable de l'économie du pays est obligé de prendre des mesures impopulaires. La réduction des traitements des fonctionnaires selon un barème de 1 à 5 % va rendre perceptible une certaine désaffection à l'égard du P.I. de la part des cols blancs. Les adversaires de l'Istiqlal ne tardent pas à mettre à profit les difficultés dans lesquelles se débat le pays pour mener une campagne sans merci contre le P.I. et sa politique gouvernementale.

De plus son aile radicale, n'étant pas satisfaite du timide changement du dosage politique au sein du gouvernement, n'hésite pas, de temps en temps, à critiquer «le régime». Elle entend ainsi se démarquer de la politique du Palais qui, soutenu par ses inconditionnels, ne cède rien de son pouvoir qui demeure toujours aussi absolu. Il met son veto à toute initiative qui ne lui plaît pas. Ainsi un article d'*el-Alam*, après avoir énuméré les malheurs dans lesquels vit le peuple, affirme que «le premier responsable de tous ces problèmes c'est le régime qui existe depuis l'époque révolue du Protectorat» et déclare sur un ton menaçant : «gare au désespoir du peuple car il ne nage pas dans un verre comme certains peuvent le croire» (50).

Ces hésitations et ambiguïtés de l'aile radicale de l'Istiqlal ou plutôt d'une partie de cette aile, prennent fin dès qu'il s'avère que la contre-offensive des adversaires de l'Istiqlal, soutenue par des milieux colonialistes français, est plus dure et plus périlleuse que l'on attendait.

L'année 1957 sera celle de la revanche du conservatisme marocain. Dès janvier, le gouverneur, seigneur et petit roi du Tafilalet lève les armes contre la «dictature de l'Istiqlal». En septembre c'est la formation d'un parti semi-clandestin «le Mouvement Populaire» dont le premier objectif est de combattre le «parti des Fassis».

Je traiterai de cette offensive des forces anti-istiqlaliennes dans le chapitre suivant consacré au thème plus large des forces politiques en présence dans le Maroc d'avant la scission de l'Istiqlal.

Notes

(1) : *El-Alam* (le drapeau) du 06/12/1955.

(2) : *Le Monde* du 25/11/1955.

(3) : Cf *Annuaire de l'Afrique du Nord,* 1962, Doc. Maroc p. 743.

(4) : Déclaration faite à A. Sinclair / émission *7 sur 7, T.F.1*, 08/03/1987.

(5) : *Al-Mouharrir* du 09/07/1964.

(6) : Cité in *Les Partis Politiques au Maroc indépendant* p. 81, A.Belhaj, thèse d'Etat en sc. po., Paris X. 1975.

(9) : *Le Monde* du 25/11/1955.

(10) : Cf le discours du Trône du 18 novembre 1955.

(11) : Cf *Le Maroc politique,* textes..., Palazzoli, Paris, 1974, p. 157.

(12) : Doc. Istiqlal, Imprimerie Arrissala, Rabat mai 1956.

(13): *Ibid.*

(14) : *Le Monde* du 04/03/1956.

(15) : *Le Monde* du 13/12/1955.

(16) : *Le Monde* du 04/03/1956.

(17) : Cf Souvenirs de Mohammed Basri *in Alikhtiar Athaouri* n° 53, 1981 p. 36, parmi les participants à ce congrès, du côté marocain : Basri, Khatib, Senhaji, Bounaïlat, du côté algérien : Ben M'hidi, Boudiaf, Aït Ahmed...

(18) : Cf *Le Monde* du 11/8 et du 15/8/1956.

(19) : *Le Monde* du 14/8/1956.

(20) : *At-Taliâa* août 1956.

(21) : Doc. ministère de l'Agriculture août 1956.

(22) : *At-Taliâa* du 27/07/1956.

(23) : *Le Monde* du 02/08/1956(24) : At-Taliâ, début août 1956.

(25) : Nous pouvons citer comme amis fidèles de la France, Balafrej (Affaires Etrangères), Bekkaï (Président du Conseil) et les 5 ministres P.D.I... etc.

(26) : *Le Monde* du 03/8/1956.

(27) : *Le Monde* du 11/08/1956.

(28) : Respectivement gouverneurs du Tafilalet et de Taza, ennemis déclarés de l'Istiqlal.

(29) : *Al-Istiqlal* du 24/8/1956.

(30) : Document P.I. (en arabe) sur le C.N. d'août 1956.

(30 bis) : parti.

(31) : Cité in *Le Monde* du 17/8/1956.

(32) : Cité in A. Belhaj , in *Les Partis politiques au Maroc indépendant,* thèse d'Etat, Paris X, 1976, p.84.

(33) : *A.A.N. 1962* Documents, p. 746.

(34) : *Ibid.* p.756.

(35) : *Le Monde* du 07/08/1956.

(36) : Symbole de la résistance urbaine, Zerktouni est mort entre les mains de la police française, le 18 juin 1954.

(37) : Abdelkrim refusera toujours de se rendre au Maroc. Il mourra au Caire au début de 1963.

(38) : Cf. *Basri*, op. cit., p. 36.

(39) : *Les énigmes historiques du Maroc indépendant* (V.A.) A. Ouardighi, p. 42.

(40) : *Ibid.*, id., p.63.

(41) : *Bulletin Marocain d'Information et de Documentation,* sept.-oct.

(42) : *Confluent* de nov. 1956.

(43) : *Ibid.*

(44) : *At-Taliâ* du 26/10/1956.

(45) : *El-Alam* du 28/10/1956.

(46) : Le P.I. détient les minstères suivants : Affaires Etrangères, Justice, Intérieur, Economie, Education, Agriculture, Travaux Publics, Travail et Questions sociales, Finances, Commerce et Industrie.

(47) : Il s'agit de la période se situant entre le 1er octobre 1955 et le 31 octobre 1956

(48) : Les chiffres sont tirés de *Confluent,* janvier 1957, p. 22.

(49) : L'aile ouvrière du P.I. n'est représentée que par deux ministres : Bouabid à l'Economie et Ibrahim au Travail.

(50) : Cité in *Réalités*, n° février 1957, hebdo algérien franco-arabe.

CHAPITRE II

LES FORCES POLITIQUES EN PRESENCE 1955 -1958

Dans les pages précédentes, j'ai rendu compte de l'évolution politique que connaît le Maroc depuis le retour d'exil de Mohamed V et jusqu'à la formation du deuxième gouvernement du Maroc indépendant. Le dosage de ce deuxième cabinet Bekkaï laisse prévoir une ascension progressive de *l'Istiqlal.* Cette ascension du P.I. dans les échelons du pouvoir inquiète profondément ses adversaires. Elle ne laisse pas, non plus, indifférent un roi jaloux de son pouvoir et de ses prérogatives traditionnelles du trône alaouite.

Un roi comme Mohammed V, qui par tempérament répugne à l'affrontement direct et qui entend par principe, demeurer au-dessus de tout parti ne peut attendre les bras croisés, l'accomplissement final d'un tableau déjà perceptible: celui d'un souverain à pouvoir absolu face à un «parti unique» revendiquant tous les pouvoirs. Une telle situation peut, le cas échéant, mettre en cause l'existence même du trône. L'année 1957 est celle où chacun compte ses troupes et fait le calcul des points de forçe et de faiblesse, tant ceux de son adversaire que ceux de son propre camp. Le «parti» se rend compte qu'il ne peut s'allier la sympathie du bled qu'avec la bienveillance du roi; en revanche, ce dernier a la preuve que dans une situation écomique difficile, seul un grand parti comme *l'Istiqlal,* est capable de maintenir l'ordre dans le Royaume. Pourtant la lutte pour le pouvoir ou plutôt pour un partage «équitable» du pouvoir, entre le parti et le roi, n'en est pas moins vivace sinon exacerbée. Le Roi manoeuvrant pour laisser vivre et développer les forces adversaires de *l'Istiqlal* et le parti s'évertuant à leur ôter légitimité et base socio-économique.

Dans ce chapitre, je vais tenter de traiter des acteurs de la scène politique dans le Maroc qui vient de recouvrer son indépendance. Je vais m'efforcer, dans la mesure du possible, de clarifier les fondements politiques, sociaux et spirituels des forces politiques marocaines. Cela, pour mieux comprendre

l'évolution postérieur du Maroc, qui dix ans après la conquête de sa liberté, se retrouve sous un régime personnel et autoritaire au détriment du mouvement national et son épine dorsale *l'Istiqlal*.

C'est principalement pour des commodités d'étude que j'ai divisé les forces politiques en deux grands camps adverses: celui du Palais et de ses partisants, celui du P.I, des organisations proches de lui et de ses alliés objectifs.

La réalité est beaucoup plus complexe. La ligne de partage est mouvante La mobilité de la clientèle est impressionnante. Mieux, on a souvent plus affaire à une sorte de symbiose d'interdépendance conflictuelle entre le P.I. et le Palais qu'à un conflit ouvert, se déroulant dans un champ de bataille avec deux drapeaux et deux «uniformes» différents. D'ailleurs la contexture sociale marocaine ne se prête guère à un tel conflit, conflit qui pourrait revêtir l'aspect d'une lutte de classe sans merci. Le terrain marxien parfait est absent dans la plus grande partie du pays. En plus, l'attirail politique en présence est fortement empreint par le patrimoine historico-culturel du Maroc séculaire. Les considérations tribales et religieuses n'y sont pas sans influence. Certes l'esprit de classes existe bien en filigrane entre les deux camps mais il n'est ni explicite ni opérationnel. A la lumière de ces réflexions -destinées à éviter tout dérapage théorique simpliste- nous allons serrer de plus près la réalité des forces antagonistes qui occupent le terrain dans le Maroc qui vient d'accéder au statut d'Etat souverain et indépendant.

1. LE CAMP DU PALAIS

-Le Roi

Ibn Taïmia, l'un des théologiens réformistes les plus respectés dans le monde Musulman, écrit au XIVè siècle: « Le chef de l'Etat, et d'une manière générale tout détenteur de l'autorité, ne saurait s'abstenir de recourir à la consultation. Allah a ordonné à son prophète de le faire. Personne, rapporte Abu Hurreira, ne consultait les compagnons aussi fréquement que le prophète...pour connaître leur opinions sur des questions qui n'avaient pas fait l'objet de révélations». Nous pouvons également lire dans le Coran: «Et tu dois les consulter» ou «vos affaires sont consultations entre vous».

Cet esprit «démocratique» on le retrouve à longueur de pages du Coran et des écrits de ses docteurs de loi. Ces derniers font de l'obligation de «consulter ceux qui lient et délient» un dogme essentiel dans leurs traités sur les meilleures façons de guider l'Oumma.

Les Ulémas sont considérés comme les premiers ayant droit en ce qui concerne l'obligation faite à tout Iman de consulter les «représentants» de la communauté qu'il gouverne. Un autre penseur islamique affirme: «les grands gouvernent l'humanité... et les Ulémas gouvernent les grands» (1). En revanche, le Coran fait obligation aux croyants «d'obéir à Allah, à son prophète et à ceux qui détiennent le pouvoir parmi vous».

Ce bref rappel de la position théologique vis-à-vis de la question du pouvoir dans la Communauté islamique, est destiné à nous démontrer que le pouvoir absolu des monarques dans les sociétés où règne ce qui est convenu d'appeler «le despotisme oriental» n'a pas de lien de causalité avec les textes saints de l'Islam.

Dans le cas du Maroc, c'est l'Islam social (par opposition à celui des textes) qui façonne peu à peu, pendant des siècles, le «régime du sultanat». Il en affirme progressivement les assises socio-culturelles. Le Sultan est tout d'abord considéré comme Iman, Guide Suprême de l'Oumma. Il doit protéger la religion et veiller sur l'unité, l'indépendance et le bien-être de la communauté. L'allégeance faite au Sultan à travers l'acte de la Beïa est révocable si l'intéressé n'accomplit pas ses devoirs précités. Donc, son pouvoir n'est pas du tout de «droit divin» comme croient le déceler quelques spécialistes occidentaux. Car la volonté d'Allah est exprimée par la communauté musulmane. Et le peuple en est le dépositaire suprême. «La communauté ne tombera jamais d'accord sur une erreur», assure un Hadith (2). Donc le Calife (le Sultant au Maroc) n'est qu'un mandataire de la volonté populaire et son mandat peut lui être retiré en cas d'accord avec la communauté.

Historiquement, les Sultans au Maroc n'ont jamais eu de pouvoir absolu effectif. Les tributs forment en permanence un contre-pouvoir réel.

Les Ulémas, un garde-fou «juridique» qui peut, en période de crise jouer un rôle déterminant dans le choix du Souverain. Il n'est pas totalement dénué de fondement le dicton qui veut: «Est Sultant du Maroc celui qui a Fès». Fès, capitale spirituelle du Maroc et siège de la grande Université Qaraouiyène, est le fief du contre-pouvoir théo-intellectuel dans le Maroc traditionnel. Pour toute décision importante le Sultan en place a besoin d'une «Fatwa», véritable feu vert. La «Fatwa» est nécessaire car sans elle, les actes des autorités politiques peuvent être contestés comme illégitimes voire illégaux.

Tout en affirmant l'existence et la réalité de ces contre-pouvoirs, je ne prétends nullement que le régime «sultanien» marocain a des vertus authentiquement démocratiques basées sur des procédés de consultations systématiques. L'histoire nous démontre que le respect de ces procédés dépend de l'étendue effective du pouvoir du Sultan, de son tempérament et de ses

convictions personnelles. Plus le pouvoir est puissant moins il est enclin au conpromis avec Fès et la montagne.

L'instauration du régime du Protectorat français modifie les rapports entre ces trois centres de pouvoir: la Tribu, l'Alem (savant religieux) et le Sultan. La mise au pas des tribus à partir de 1930 libère le Pouvoir central de cette épée de Damoclès continuellement brandie au-dessus de la tête du Sultan. Mais cette «pacification» sanglante du bled est l'oeuvre des Français, elle ne fait naître aucun ressentiment contre le Sultan-Iman. Mieux ce dernier n'étant plus obligé, du fait même de l'occupation militaire française, de recourir à la violence pour faire respecter ses prérogatives, voit son prestige moral et spirituel augmenter. Il est même perçu par les gens du bled comme un protecteur en haut lieu qui, discrètement, défend leur intérêts auprès des nouveaux maîtres tout-puissants. Donc, si durant le Protectorat, le sultan n'a plus de pouvoir effectif, son prestige moral et sa primauté religieuse ne sont que plus confirmés, d'autant plus qu'il est perçu comme le seul signe continuateur d'une souveraineté bafouée.

En ville, l'évolution des rapports entre le sultan et l'élite urbaine est fort semblable. Les jeunes Ulémas des villes traditionnelles voient en Ben Youssef, qui a leur âge, un «complice» potentiel dans leur velléités indépendantistes et réformistes. Son tempérament conciliateur convient admirablement à leur finesse «attique» de bourgeois citadins descendants de grandes familles fières d'elles-mêmes. L'échec de la lutte armée au milieu des années trente fait d'eux les nouveaux champions de la lutte pour la sauvegarde du pays et de son identité. Pour eux, le Sultan est le symbole d'un passé glorieux à reconstruire. Dès les événements du Dahir berbère, Ben Youssef se rend compte que l'avenir du Trône est lié, non plus au jeu subtil et suranné des rivalités tribales mais bel et bien à ce monde naissant, monde représenté par ces jeunes intellectuels qui rêvent d'un Maroc à leur image, un Maroc libre et progressiste. Recevant en 1933 Allal El-Fassi, il lui affirme, comme pour s'excuser d'avoir scellé le Dahir berbère, « je ne céderai plus aucun droit de notre patrie» (3).

Le Sultan paraît déjà comme un adepte du jeune nationalisme marocain, comme sa créature en quelque sorte. Cet état de fait marque l'histoire du Maroc durant près de trente ans. Jamais Ben Youssef n'osera prendre des mesures répressives contre ses propres professeurs de nationalisme.

Mohammed Ben Youssef est né à Fès en 1909. Il est le troisième des fils du Sultan Youssef qui règne entre 1912 et 1927. Il est négligé par son père et mène une vie obscure parmi le Harem de Meknès. Il a l'air maladif et ne dédaigne pas de descendre jouer avec les fils du peuple dans les rues de la ville (4). Son éducation est très élémentaire et sa culture plus que médiocre. Il a à peine dix-huit ans lors de la disparition subite et un peu mystérieuse de

son père en novembre 1927 (5). C'est justement à cause de sa jeunesse, sa docilité et son inculture qu'il est choisi par les autorités du Protectorat qui se croient accorder une longue période de quiétude en choisissant pour Souverain ce jeune homme frêle et docile; ils se trompent grossièrement. C'est justement le manque d'expérience et l'inconscience politique du Sultan-enfant qui lui rend possible la publication du Dahir berbère. Or c'est la promulgation de ce dernier qui déclenche le début de la fin de l'existence même du régime du Protectorat.

De plus, le jeune âge de Ben Youssef lui permet de rester sur le Trône pendant une longue durée, ce qui l'aide à acquérir une expérience politique précieuse qu'il met à profit dans son combat, avec le mouvement national, pour l'indépendance du pays. Son sens aigu du marchandage, sa tendance naturelle au compromis, ses reculs tactiques et son langage non tranchant interdisent à ses adversaires français de l'éloigner du pouvoir avant qu'il ne se crée une popularité «immunitaire». Si les années 30 permettent à Ben Youssef de prendre la mesure de la réalité politique du Maroc, de sa complexité et de ses lignes directrices, les années 40 et plus particulièrement la Deuxième Guerre Mondiale l'aident à acquérir une vue globale du monde moderne et des enjeux de la politique internationale.

Lors de la rencontre d'Anfa en 1942, à laquelle il est présent il se rend compte sur le terrain du déclin de la France en tant que puissance mondiale au profit de l'Amérique. Roosevelt ne manque pas de lui affirmer les dispositions de son pays à aider le Maroc à recouvrer son indépendance et à développer ses ressources grâce aux capitaux outre-atlantiques (6). Déjà le néo-colonialisme se prépare à faire la prière de son frère ennemi, le colonialisme classique agonisant. Ben Youssef, fort de cette promesse de la première puissance mondiale et de l'appui du parti national le plus influent, se jette corps et âme dans la lutte de son peuple pour l'indépendance et la liberté. 1947 le consacre même comme le guide incontestable et incontesté du nationalisme marocain. Dans son célèbre discours de Tanger -avril 1947- il affirme l'attachement du Maroc à sa souveraineté et aux «idéaux de la Ligue Arabe». Le mot est lâché, et dès «Tanger» il est considéré par les ultras de la colonisation comme l'ennemi n°1. Il ne s'agit plus donc d'alliance indéfectible avec la France mais d'allégeance envers «Ligue Arabe», perçue par les Français comme une organisation fantoche créée de toute pièce par la Grande-Bretagne pour combattre l'influence française dans la région arabe.

La relation conflictuelle que Ben Youssef entretient avec la Résidence à partir de 1947 et jusqu'à sa déposition en 1953 fait de lui, aux yeux du peuple un Sultan «mesquine» (7) qui se débat contre les «koffars» (8) pour la survie de l'Oumma.

C'est sur ce capital de sympathie que l'intéressé devenant Roi Mohammed V dans le Maroc indépendant, s'appuie pour garder intactes les prérogatives traditionnelles du Trône. L'Istiqlal qui participe largement à la création de son mythe de Sultan-martyr en deviendra la principale victime. Si le Dahir berbère donne le coup d'envoi du mouvement national et de son prestige, la déposition de Ben Youssef est la base essentielle de la popularité et du pouvoir de Mohammed V dans le Maroc indépendant. Son exil est entouré d'une véritable légende populaire. Les uns croient le voir dans la lune durant son absence.

D'autres affirment que les Français pour se débarrasser de lui, le mettent dans un avion aux réservoirs vides. Mais son Baraka de Charif alaouite vient à sa rescousse, il lui suffit de souffler dans les réservoirs pour qu'ils se remplissent d'essence.

Enfin, les «Koffars» désemparés le mènent dans un bois lointain habité par des lions et des bêtes féroces; mais ces dernières au lieu de se jeter sur lui pour le dévorer viennent lui lécher les pieds en signe de soumission*.

Ce n'est pas par goût anecdotique, ni pour la petite histoire que je tiens à raconter quelques détails concernant la légende Ben Youssef mais pour faire toucher du doigt au lecteur l'étendue de la mythologie entourant la personne

* : Les Marocains, profonds croyants, ne peuvent s'empêcher de faire le parallèle entre la persécution et l'exil forcé de Mohammed Ben Youssef et ceux de «Mohammed» tout court. Pour se rendre compte de la similitude frappante des deux situations, il suffit de lire attentivement la Sourate suivante: «Si vous ne le secourez pas, Allah en revanche l'a secouru, quand expulsé par les infidèles, avec un seul compagnon, il disait à celui-ci, alors qu'ils étaient tous les deux dans la grotte: «Ne t'attriste point, Allah est avec nous» ».

Transposition suivante:

Infidèles = Français

Seul compagnon = le Prince héritier Hassan

Mohammed le prophète = Mohammed le Sultan

«Si vous ne le secourez pas...» est conçu comme un reproche divin aux croyants incapables de venir en secours à leur Imam en danger... C'est pourquoi la lutte armée prend au Maroc l'aspect d'un «Djihad religieux»; les résistants se font appeler «rédempteurs».

du Roi Mohammed V. Il est superflu de rappeler que dans les sociétés sous-développées, les légendes tiennent souvent lieu de doctrine, de dogme mobilisateur. Dès qu'il s'empare des masses, le mythe se transforme en force matérielle, en arme politique sans égale, efficace quand elle est utilisée intelligemment par ses détenteurs. Mohammed V se sert pleinement de cette arme redoutable pour s'imposer peu à peu comme la seule force stable et en laquelle on peut avoir totalement confiance pour sauvegarder l'unité du pays et du peuple. Mohammed V se rend compte progressivement de la force de sa popularité. Il la met à profit pour rester maître du jeu politique en gardant entre ses mains tout ce qui est essentiel dans la direction d'une jeune Nation dépourvue d'institutions démocratiques modernes.

Tout d'abord impressionné par les capacités mobilisatrices de l'Istiqlal, puis de plus en plus sûr de lui-même, il modifie son discours sur l'institutionnalisation du pouvoir et son partage entre le Roi et le mouvement national. Cette évolution est perceptible dans les discours qu'il prononce en différentes occasions durant les premières années de l'indépendance.

Dans son discours du 18 novembre 1955 qu'il prononce deux jours après son retour d'exil, il insiste, à la façon des dirigeants istiqlaliens, sur la modernisation du pays et de ses institutions. Il n'hésite pas à faire référence à la «Déclaration Universelle des Droits de l'Homme». Il attire l'attention sur l'évolution du monde et ne fait presque pas référence à la Tradition avec tout ce qu'elle comporte de prérogatives politiques et législatives du Souverain : «Le moment est venu ... pour construire un Maroc nouveau. Cette entreprise exigera une transformation profonde des habitudes et des méthodes de gouvernement, de même qu'elle impliquera une émancipation de l'individu lui assurant dans la sécurité, la jouissance de toutes les libertés». On croirait qu'il plagie Ben Barka ou Allal el-Fassi.

Il se montre même très rassurant sur l'avenir institutionnel du pays quand il affirme que l'une des tâches du gouvernement est «la création d'institutions démocratiques issues d'élections libres fondées sur le principe de la séparation des pouvoirs dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle» (9).

Dans son allocution lors de l'investiture du premier gouvernement marocain le 7 décembre, il donne encore plus d'espoir à l'Istiqlal et à toute l'élite du pays avide de voir s'établir au Maroc un régime capable de lui permettre de prendre en mains les affaires du pays afin de le moderniser et de le débarrasser des séquelles de la colonisation, de transformer ses structures tribales et de venir à bout des «îlots féodaux» qui règnent encore dans certaines régions du Maroc telles que le Tafilalet ou l'Atlas. Le Sultan laisse même entendre que le gouvernement n'est responsable devant lui qu'à titre provisoire: «Nous sommes heureux de présenter à notre peuple fidèle pour la

première fois un gouvernement aussi représentatif que possible, qui restera responsable devant nous jusqu'à l'élection d'une Assemblée Nationale». Le Sultan a tout intérêt à se montrer conciliant en affirmant implicitement qu'il est prêt à partager le pouvoir avec l'Istiqlal, seule force organisée à l'époque. Il ne dispose encore d'aucun appareil organisé.

Il n'a encore ni «Armée royale» ni «Sûreté nationale» ni Administration marocaine. C'est en prenant la mesure de cette situation qu'il va jusqu'à affirmer que c'est au gouvernement de «poser les assises du nouveau régime qui permettra au peuple de gérer ses affaires par l'intermédiaire d'assemblées locales et d'un Parlement» (10). Dans les rangs de l'Istiqlal c'est l'euphorie puisque ses dirigeants savent, et tout le monde en est persuadé, que le «Parti» sera majoritaire dans toute consultation éventuelle. Les vétérans du mouvement national ne peuvent soupçonner la sincérité du Souverain, ne l'ont-ils pas testé durant les longues années de la lutte nationale ? Certains dirigeants du P.I. trouvent même que le Sultan va peut-être trop vite et qu'il vaut mieux que le parti, avant toute consultation, consolide tout d'abord ses assises populaires dans les régions reculées et montagneuses où il n'a que des attaches sentimentales et éphémères (12). Mais déjà le Sultan commence à faire ses comptes et à tenter de ménager ses arrières de telle façon que si jamais, un jour, il se trouve en affrontement ouvert avec le «Parti», il ne soit pas en position de faiblesse, dénué de tout recours.

Ainsi, il n'hésite pas à s'attribuer personnellement l'avantage de créer le nouveau Maroc indépendant : «La constitution d'un gouvernement marocain moderne ... marque le début d'une ère nouvelle qui vient couronner une oeuvre à laquelle vingt-six ans (9 bis) durant, Nous nous sommes adonnés corps et âme et pour laquelle Nous avons enduré les tourments de l'exil» . L'indépendance est présentée ici comme un don d'un Souverain bienveillant à son peuple bien-aimé. Il n'est donc pas question d'interpréter ses avances «démocratiques» comme un signe de faiblesse -justifiée historiquement- à l'égard de l'Istiqlal. Il entend faire comprendre que le Maroc moderne et démocratique, c'est sa conviction à lui et, que c'est à lui seul de mener le jeu et de prendre l'initiative.

Dès la formation des «Forces Armées Royales» et l'éclaircissement de la situation politique intérieure et extérieure du pays, notamment par la dissolution de «l'Armée de libération» du nord et l'apparition de l'Istiqlal comme une force principalement urbaine, le Sultan reprend du courage et commence par mettre les points sur les i : Monarchie Constitutionnelle oui, mais pas à l'anglaise. Mohammed V n'est pas Elizabeth et il ne se contentera aucunement d'inaugurer les chrysanthèmes. Dans son discours prononcé le 12 novembre 1956 à l'occasion de l'ouverture de la première session du «Conseil National Consultatif», il n'est plus question de faire référence à la

démocratie occidentale mais à la «Shoura» (12) islamique et à «l'Imamat»: «Ainsi, sera établie au Maroc une démocratie authentiquement nationale et constructive conforme aux préceptes du Coran qui commande aux croyants de se consulter dans les affaires d'intérêt commun, au prophète de prendre l'avis de ses compagnons...; (mieux encore) cette démocratie doit également être conforme à nos traditions nationales qui n'ont connu d'autre régime politique que celui de l'Imamat».

C'est donc au nom du Coran, qui recommande la consultation et non la délibération, et de la tradition marocaine qui fait du Sultan un Imam à qui l'on doit obéissance et dévouement, un guide qui commande et décide, que les membres du C.N. n'ont que le droit «d'émettre des voeux, de formuler des recommandations et de présenter des suggestions» (13). Ces membres, qui dépendent d'ailleurs directement du Souverain qui peut à tout moment mettre discrétionnairement fin à leur mandat ou les priver de leur immunité, n'ont aucune prérogative délibérative. Ils ne sont que les compagnons du descendant du prophète. Toutefois Mohammed V se montre toujours rassurant pour l'avenir. Toutes les cartes ne sont pas encore jouées. Il fait savoir que «les élections sont le meilleur fondement d'une démocratie saine». Mais il se garde bien, cette fois-ci, de fixer un délai ou de réitérer son affirmation que le gouvernement sera responsable devant un corps élu. Il n'est responsable que devant lui.Le C.N.C. n'est habilité ni à lui donner ou retirer sa confiance, ni même à émettre un avis sur sa composition. Le C.N.C. ne peut même pas interroger un ministre ou un haut fonctionnaire sans l'autorisation explicite et formelle du Souverain qui reste la clé de voûte de tout le système.

J'ai cherché dans les pages précédentes à démontrer -dans les limites de la documentation accessible- la volonté de Mohammed V de garder la réalité des pouvoirs entre ses mains. En revanche je ne prétends nullement -comme le font certains écrits marocains- qu'il cache des desseins obscurs et qu'il attend juste le moment favorable pour instaurer une dictature royale.

Mohammed V est un politique beaucoup plus réaliste. Il se garde bien de se laisser griser par sa victoire et compose bien avec ses défaites. Son «machiavélisme» est modéré . Mais il excelle dans l'art des «reculs trompe-l'oeil» et trouve un délice particulier dans les manoeuvres visant à amener ses adversaires à composer avec lui. D'ailleurs il sait qu'il ne peut gouverner sans l'Istiqlal, moins encore contre lui. Il est prêt à tout pour éviter de commettre l'erreur mortelle du Roi Farouk qui s'évertua à éreinter l'équivalent égyptien de l'Istiqlal, le Wafd. Mais il n'entend pas non plus s'effacer devant un quelconque «Combattant Suprême» comme le fait le Bey tunisien. Il a conscience que sa popularité ne peut être fructueuse et opérante que dans un climat de sérénité et d'entente avec le grand parti national. De plus il n'est pas

dupe : il est persuadé que bon nombre de ceux qui se précipitent auprès de lui aujourd'hui pour faire la preuve de leur attachement et l'encouragent à se montrer moins conciliant avec l'Istiqlal qui menace leurs intérêts, l'ont «trahi» aux moments difficiles. En effet les figures de proue de l'ancien ordre : Pachas, Caïds, notables ruraux signent de leurs propres mains la pétition demandant sa déposition; le collège des Ulémas, à l'exception de quelques-uns de ses membres, a signé une Beïâ retentissante au Sultan fantoche Ben Arafa en 1953. Or c'est l'Istiqlal qui se jette corps et âme dans la lutte pour son retour.

C'est Allal el-Fassi et non un autre qui, sur les antennes de la «Voix des Arabes» du Caire, quelques heures à peine après la déposition de Ben Youssef, appelle à la résistance pour imposer son retour. Sur un élan prophétique il déclare «le Roi n'a pas été détrôné. Il a été éloigné par la force de l'ennemi... Sa Majesté le Roi reviendra bientôt en triomphateur sur son Trône, tandis que notre cher Maroc recouvrera bientôt son indépendance» (14).

En plus de cette dette du passé, Mohammed V sait que d'une certaine façon, l'Istiqlal renferme en son sein «l'avenir» du pays et quiconque s'oppose à lui risque de manquer son rendez-vous avec le futur du Maroc. La majorité des cadres nationaux sont militants ou sympathisants du P.I. Ils voient en lui l'espoir et l'instrument d'un meilleur lendemain. Contrairement aux cadres militaires qui sont en majorité apolitiques et d'un tempérament conservateur, les cadres civils du pays n'entendent pas passer pour des «cols-blancs» idiots sans idéal nationaliste, ni doctrine politique. Mohammed V reconnaît implicitement mais amèrement ce fait : «la France m'a laissé 122 officiers de valeur mais pas un seul fonctionnaire»(15). Or, Mohammed V ne peut, ni ne veut appuyer son pouvoir sur des baïonnettes en déclarant la guerre à la société civile qui se reconnaît majoritairement dans l'Istiqlal. Une telle éventualité signifierait : compromettre à moyen terme l'existence même du Trône.

C'est pourquoi Mohammet V se fixe comme règle de conduite de ne jamais attaquer de front le Parti de l'Istiqlal. Pourtant la lutte pour le pouvoir est bien réelle et il faut bien la mener en usant de moyens plus ou moins détournés. Les forces conservatrices servent pour le Roi comme «mercenaires politiques» maniables dans ses batailles avec le P.I. La presse de ce dernier les ménage ou les attaque selon les conjonctures et le baromètre des relations Palais-Siège Central du «hizb» (15 bis).

-Les notables monarchistes

La France qui veut moderniser le pays sans moderniser ni ses habitants ni ses institutions (16) donne naissance, dans le bled, à un être social

monstrueux. Elle dote une «féodalité» surannée de moyens matériels de domination ultra-modernes. D'une manière paradoxale et un peu tragique la technologie de l'Occident démocratique est mise au service d'un archaïsme anachronique et oppresseur. La «féodalité» makhzénienne paraît ainsi comme un être légendaire ayant un crâne en pierre et des membres d'acier.

Cet accroissement du pouvoir des agents du Makhzen est accompagné d'une mise au pas de la Jemaâ (17) qui fonctionne dans la période pré-coloniale comme un contre-pouvoir aux représentants du Sultan ou, dans le bled «Siba» (17 bis) comme un corps intermédiaire entre le chef tribal et la masse paysanne. Ainsi, un Etat de tradition démocratique -la France- favorise l'émergence d'un pouvoir local tyrannique à caractère féodal. D'une façon schématique, c'est là la preuve concrète de cette alliance -tant dénoncée par les progressistes français- du capitalisme français qui se veut civilisateur avec «le féodalisme» local le plus rétrogade et le moins susceptible d'adopter les idéaux de la Révolution de 1789 dont se réclament les pionniers de la colonisation française. C'est de ce groupe social que sont issus ceux que j'appelle pour des commodités de classification, les notables monarchistes car l'Istiqlal est, du moins, aussi monarchiste qu'eux. La seule différence entre ces notables et le reste de leurs confrères sociaux tels que Laglaoui ou Mokri, réside dans le fait qu'ils se solidarisent, à l'apposé de ces derniers, avec Ben Youssef lors de sa déposition en 1953. D'ailleurs la majorité d'entre eux le font plus par attachement personnel au Sultan (18) que par un choix politique s'inscrivant contre l'ordre établi. Sinon comment expliquer leur collaboration avec le Protectorat et leur occupation de hauts postes dans le Makhzen ou l'administration coloniale jusqu'à la journée fatale du 20 août 1953. Ce sont des rejetons authentiques de la féodalité makhzénienne qui s'adaptent tant bien que mal au nouvel ordre des choses. Leur inimitié à l'égard de l'Istiqlal remonte à l'époque coloniale quand ils sont encore aux affaires avant 1953. Les sections locales du P.I. formaient un contre poids considérable à la toute-puissance des agents du Makhzen central perçu par ses militants comme des collaborateurs de «l'occupant-oppresseur». Cet état de fait créait un climat conflictuel permanent entre les militants istiqlaliens et cette bureaucratie traditionnelle réfractaire à tout contrôle populaire et à toute opposition, si insignifiante soit-elle, à son pouvoir discrétionnaire.

En effet les gens qui étaient démunis de tout recours en cas d'exactions, notamment après la mise à pas des «Jemaâ» par la politique dite des «Grands Caïds» trouvaient refuge dans les sections de l'Istiqlal. Ainsi qui institua à Marrakech un impôt «illégal» dit de «la garde de nuit» trouva en face de lui les militants istiqlaliens qui mobilisaient la population et faisaient échouer son projet. En plus de cette relation conflictuelle qu'entretenaient les agents du

Makhzen avec l'Istiqlal et qui allait marquer fortement les péripéties de l'évolution politique du Maroc indépendant, il y a des motifs, plus profonds, de contradiction entre les deux antagonistes. Ceux-là sont d'ordre structurel et idéologique. Les notables, en majorité des ruraux plus ou moins incultes, sont des éléments de continuité de l'ancien ordre makhzéno-colonial. Ils voient d'un oeil suspect toute velléité moderniste tendant à mettre en péril les assises matérielles et culturelles de la structure sociale en place. Ils se meuvent dans un monde conceptuel étroit et suranné. Les prérogatives relevant de l'Islam social marocain et liées aux rouages du régime sultanien antérieur au protectorat ont à leurs yeux, valeur de dogme religieux. L'Istiqlal qui se présente comme une force de rupture est perçu par eux comme un trublion impie qui entend «nous empêcher de vivre comme nous voulons» (19).

Ces notables ruraux mettent à profit la faiblesse de l'Istiqlal dans le bled pour se présenter comme les représentants naturels du monde rural et paysan. Ils se considèrent même comme les vrais représentants du peuple puisque les campagnes contiennent 75 % de la population et la culture de la terre occupe 72 % des Marocains actifs (20). Grands propriétaires terriens ou grands éleveurs, ils craignent de se voir un jour dépouillés, par les soins de l'Istiqlal, de leurs richesses, seule base stable de leur influence dans le bled. Même si les dirigeants conservateurs istiqlaliens affirment que toute réforme agraire ne saurait toucher qu'aux biens des «traîtres» et collaborateurs notoires, les notables ruraux savent que toute esquisse de réforme de la structure foncière dans le bled, si limitée soit-elle à ses débuts, ne peut les épargner à long terme. Car d'une part elle mettra immanquablement à mal «l'establishment rural» en faisant de simples ouvriers les propriétaires de la terre qu'ils labourent au profit de leurs «maîtres» et d'autre part elle risque d'affaiblir le poids politique général du groupe des notables ruraux.

Finalement elle ouvrira une porte qu'on sera impuissant, par la suite, à fermer en touchant au tabou de la propriété terrienne privée et en stimulant l'appétit des petits paysans frustrés et affamés de terre. Toute réforme, si timide soit-elle aura pour conséquence d'intéresser les masses paysannes à la politique, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour l'Istiqlal qui s'évertue à s'implanter dans le bled. Or, ces notables craignent comme la lèpre la contagion de la politique dans la paysannerie. Surtout que les éléments les plus évolués de ce groupe sont persuadés que le temps ne joue pas en leur faveur.

En effet, nombre de ces notables se révèlent incapables d'utiliser leur audience régionale au service d'une stratégie politique au niveau national, faute d'adaptation au nouveau monde et à ses subtilités. Ainsi le caïd el-Aidi des Rehamna (N° 2 de la féodalité marocaine, après Laglaoui) qui ne se compromet pourtant pas dans le coup du 20 août voit, malgré sa fortune

fabuleuse (21) et son statut de caïd de l'une des tribus les plus puissantes, son influence s'évanouir rapidement après l'accession du pays à l'indépendance.

En ce début d'indépendance, on se trouve dans une situation où «l'ancien n'en finit pas de mourir et le nouveau ne parvient pas à naître». En effet dans le Maroc des années 50, cet «ancien» est encore assez fort pour empêcher le «nouveau» de naître mais trop faible pour l'étouffer dans l'oeuf. C'est cet équilibre qui donne au Maroc l'aspect d'un pays vivant continuellement dans le provisoire. Les notables ruraux, rudes campagnards à poigne ou anciens chefs guerriers de tempérament volontiers frondeur font peser sur l'élite citadine, rassemblée dans sa majorité au sein de l'Istiqlal, le cauchemar du «Siba» qui a éternellement hanté la quiétude des citadins et du pouvoir central. La question de ce risque est toujours présente dans l'esprit des chefs de l'Istiqlal et se trouve en filigrane des compromis successifs entre le Sultan et le Parti. C'est, malgré la discrétion officielle à son égard, l'argument politique majeur dans les mains des adversaires de l'Istiqlal.

Ces notables réussissent-ils à s'organiser comme appareil politique permanent et efficace et qui sont leurs chefs de file ? Ont-ils un programme ou un plan d'action visant à contrer la stratégie istiqlalienne de la conquête du pouvoir ?

Au moment du retour de Mohammed V où l'euphorie de l'Istiqlal est à son comble, la tactique de ces notables consiste à soutenir financièrement et politiquement le P.D.I., seul rival crédible du P.I., et qui peut comme lui se prévaloir auprès des masses de son passé nationaliste et de la longue lutte menée par ses vétérans depuis les années 30 (22 bis). Ils mettent aussi à profit l'esprit des accords d'Aix-les-Bains et de la Celle-Saint-Cloud qui entend éviter que le pouvoir revienne entièrement à l'Istiqlal considéré comme extrémiste par le gouvernement français. En effet la France soutient, dès qu'il s'avère que l'indépendance du Maroc est à terme inévitable, ceux qu'elle appelle «les nationalistes modérés» et dont le chef de file n'est autre que M'Barek Bekkaï. Pierre July, ministre français et négociateur à Aix-les-Bains, déclare en faisant allusion à l'infirmité de Bekkaï occasionnée par sa participation à la Deuxième Guerre sous les drapeaux français : «cette jambe a fait plus pour le Maroc que les tueurs de l'Istiqlal». Le dernier Résident Général, devenu Haut Commissaire de la France au Maroc, soutient fermement la candidature du chef de file des notables traditionalistes, à la Présidence du Conseil.

C'est encore sous le prétexte de ménager l'administration protectorale encore en place que le Sultan nomme des représentants de cette catégorie sociale à la tête des provinces du Royaume. Comme gouverneurs, ils détiennent la réalité du pouvoir dans leurs régions et assurent une certaine

continuité de l'ancien ordre : en effet, Addi Où Bihi nommé gouverneur du Tafilalet, est un ancien Caïd de cette même province. Cherradi, gouverneur de Béni Mellal, est Caïd et fils de Caïd de Khouribga. Lyachi et Aherdane sont exactement dans le même cas. Tous ces gouverneurs et bien d'autres -comme el Khiari, gouverneur de Taza-, sont des ennemis déclarés de l'Istiqlal, dont les familles ont souvent collaboré avec la France pour sauvegarder leurs privilèges socio-économiques et politiques.

Cette catégorie sociale, par nature réfractaire à tout embrigadement organisationnel moderne, ne tente même pas au lendemain de l'indépendance de s'organiser en tant que parti politique. D'ailleurs Mohammed V ne peut encourager une telle entreprise car toute organisation structurée ayant à sa tête des notables monarchistes, paraîtra comme le «Parti du Roi» dont les risques sont évidents.

Bekkaï, chef de file de ces notables et l'une de leurs très rares têtes politiques, ne peut jouer le rôle d'un leader politique incontesté d'un parti «notabiliste» avec Comité exécutif et congrès national. Il est méprisé par «ses confrères sociaux» en raison de son origine roturière ; or il est le seul parmi eux, qui réussit à acquérir une stature au niveau national et à s'imposer comme collaborateur privilégié du Roi.

M'Barek Lahbil el-Bekkaï est né en 1907 à Berkane, localité de l'Oriental marocain. D'extraction sociale modeste, il entre dans l'armée française où il perd une jambe durant la Deuxième Guerre mondiale. Il est décoré et promu colonel de l'armée française. En signe de gratitude, les autorités du protectorat le nomment Caïd puis Pacha de Sefrou. C'est à ce moment qu'il se lie de profonde amitié avec Ben Youssef. Il condamne le mouvement «glaouiste» en faveur de la déposition de ce dernier. Il refuse de reconnaître le Sultan fantoche Ben Arafa, démissionne et gagne Paris où il défend la cause de Ben Youssef et son retour sur le Trône marocain. En août 1955, il est l'un des principaux négociateurs aux pourparlers d'Aix-les-Bains.Il devient le membre le plus influent du Conseil du Trône qui assure la transition entre Ben Arafa et Ben Youssef durant l'automne 1955. Il a des amitiés au sein de l'Istiqlal qui l'accepte comme Président du premier cabinet marocain constitué en décembre 1955. Dans l'échiquier politique marocain, il apparaît comme le plus «moderne» des conservateurs et le chef de file incontournable de ces derniers. A la manière de Mohammed V il préfère le dialogue et le marchandage à la confrontation directe. Or, bon nombre de ceux-là même au nom de qui il entend s'imposer comme l'homme du compromis, ne l'entendent pas de la même oreille.

Comme nous l'avons déjà vu, certains d'entre eux s'en prennent directement aux militants locaux de l'Istiqlal, les emprisonnant ou les expulsant en dehors des frontières de leurs zones d'administration.

Addi Où Bihi à Tafilalet franchit un pas, que beaucoup de ses semblables malgré la tentation, hésitent à franchir.

Je vais un peu m'attarder sur l'affaire d'Addi non seulement parce qu'il est le spécimen typique de cette féodalité makhzénienne qui se révèle incapable de s'adapter aux règles du jeune Maroc indépendant, mais également parce qu'elle nous permettra de mettre en lumière l'attitude d'un tiers actif -mais à peine perceptible- sur la scène politique marocaine. Un tiers qui se fixe comme objectif d'empêcher l'Istiqlal de s'établir au pouvoir et donner ainsi la preuve qu'il est capable de faire régner l'ordre et la stabilité. Ce tiers mystérieux n'est autre que la France, ou plutôt une certaine France qui digère mal «l'abandon du Maroc» aux mains des «tueurs de l'Istiqlal»

- Addi, archétype de la féodalité régionale

Addi Où Bihi est l'un de ces «seigneurs» berbères qui dominent l'Atlas depuis des siècles. Ils voient leur pouvoir croître depuis l'établissement du Protectorat en 1912. Addi est Caïd d'une vaste région s'étalant sur une partie du Grand Atlas et mordant sur le désert. Après s'être brouillé avec les autorités françaises, il est démis de ses fonctions pour «abus de pouvoir». Une fois l'indépendance reconnue, il est nommé gouverneur du Tafilalet dans le Sud marocain : c'est le fief de sa famille. Au début, ses relations avec le pouvoir central sont assez bonnes. C'est un de ses amis et semblables, Lahcen Lyoussi qui détient le poste de ministre de l'Intérieur. Une fois ce dernier démis de ses fonctions, rien ne va plus entre Rabat et Ksar-es-Souk (23). Addi n'accepte de recevoir aucun ordre de personne ; au Tafilalet il est chez lui et n'entend pas voir son pouvoir amoindri par les missives d'un ministre de Rabat qui est, péché suprême, membre de l'Istiqlal.

Ce régionalisme ambiant trouve son origine autant dans l'histoire du Maroc précolonial que dans la politique protectorale. En effet la grande partie du Sud marocain était un «bled-Siba», c'est-à-dire qu'il ne reconnaissait que la primauté religieuse du Sultan. Le Protectorat, cherchant avant tout à tirer le plus grand bénéfice matériel de sa présence dans le Maroc, le divise en deux parties distinctes : «le Maroc utile» et «le Maroc inutile». La ligne de partage va grosso modo d'Agadir à Oujda ; le Tafilalet se trouvant en plein «Maroc inutile».

Au sud, la contexture sociale traditionnelle est restée intacte, du fait même du désintéressement français. Dans le Tafilalet règnent encore des rapports sociaux non loin dans leurs principes, de ceux qui régissent les sociétés féodales dans l'Occident pré-capitaliste. Les «Haratines» (24) sont de véritables serfs et traités comme tels. Ils travaillent dans les oasis ou chez les riches notables comme domestiques. Dans cette société très hiérarchisée, ils

se trouvent au bas de l'échelle. En haut dominent les Chorafas alaouites (25) d'origine orientale, ensuite les notables berbères puis la grande masse arabe ou berbère.

Le Parti de l'Istiqlal, devant la domination et l'influence des notabilités locales méprisant tout ce qui vient des villes du nord, tente de se créer une clientèle auprès des groupes sociaux démunis et exploités. En effet, nombre de ces «petites gens» adhèrent au P.I. ou entrent à l'A.L. Ils acquièrent de ce fait une stature sociale qui leur permet de résister aux pressions de cette féodalité régionale et de dénoncer ses exactions. Devant ce «péril» qui menace son pouvoir local à caractère féodal, Addi emprisonne des Istiqlaliens et mène la vie dure aux autres. De même, depuis que le P.I. renforce sa présence au gouvernement, Addi refuse de céder quelque parcelle de son pouvoir aux fonctionnaires de police envoyés par Rabat. Pour lui, le juge et le commissaire de police n'ont pas de raison d'être dans le Talilalet puisqu'il peut se «charger tout seul de l'ordre» dans la province.

La tension monte durant l'automne 1956. Entouré de centaines de «ses soldats» en armes, Addi vient participer aux rassemblements anti-istiqlaliens organisés par le ministre destitué Lahcen Lyoussi dans le Moyen-Atlas. Encouragé par ce dernier et réconforté par la présence de dirigeants du P.D.I. qui vient d'être écarté du gouvernement, il prend la décision de boycotter Rabat. Il dresse des barrages sur les routes menant à son fief et arrête le juge et le commissaire de police. La rébellion d'Addi qui éclate au grand jour en janvier 1957, n'est en vérité qu'une partie d'un plan d'insurrection anti-Istiqlal mis au point par l'ex-ministre de l'Intérieur Lyoussi (26) et soutenu par le Commandement supérieur des forces militaires françaises stationnées au Maroc. L'armée française fournit armes et munitions. Le Général Divary participe, avec l'accord de son supérieur hierarchique le généneral Cogny, commandant supérieur des troupes françaises du Maroc, aux rassemblements armés de Lyoussi (27). Lors de son procès Addi reconnaît qu'il a eu plusieurs entrevues avec Divary, commandant des troupes françaises stationnées dans la région de Fès.

L'insurrection devrait en principe embraser la région qui va des limites sud de la province du Tafilalet à l'extrême nord du Rif marocain (28).Cette dernière région est représentée, dans les rassemblements de Lyoussi, par des délégués de la famille du prestigieux Abdelkrim. Si on ne peut accuser le Palais de tremper directement dans la rébellion du Tafilalet, il est par contre évident qu'il laisse la situation «pourrir» pour mieux mettre à nu les faiblesses de l'Istiqlal. Il vise à démontrer qu'il est le seul garant de l'unité nationale et le seul obéi partout. Le Prince Hassan qui obtient avec une facilité surprenante la reddition d'Addi, ne cache pas ses sympathies pour l'insurgé (29).

Pour conclure nous devons rappeler les constatations suivantes qui éclairent un peu plus «l'affaire Addi» et nous permettent de la mieux situer dans le contexte socio-politique et historique dominé par la lutte entre les pionniers d'un avenir incertain mais mobilisateur et les défenseurs d'un passé omniprésent mais bien essoufflé.

-La rébellion du Tafilalet a un caractère nettement régionaliste. C'est le rejet violent et maladroit des «immixtions» d'un pouvoir central qui tente de s'attribuer -au nom de «sa loi»- les prérogatives du chef local puissant et fier. C'est la révolte de la tribu-région contre le Parti-Nation. Le concept même de la nation échappe au héros de la rébellion qui parle des «vexations de Rabat» comme s'il s'agissait de n'importe quelle ville lui cherchant chicane en ne respectant pas sa «souveraineté» sur le Tafilalet.

-C'est également un signe de la persistance du conflit éternel qui oppose au Maroc bled et ville. Les rebelles du Tafilalet sont de fiers campagnards qui n'entendent pas se laisser dicter les normes de leur vie par «les femmes barbues» de la ville.

-C'est un mouvement traditionaliste et passéiste contre le modernisme, d'ailleurs tout relatif, de l'Etat du Maroc indépendant. Le refus d'Addi de céder ses «pouvoirs judiciaires» au juge nommé par Rabat parle de lui-même. Au nom de la Tradition (suprême loi) Addi s'estime en droit de violer «la loi de Rabat».

-L'insurrection d'Addi a un caractère socio-politique de lutte de classes. Addi, le féodal sudiste par excellence, refuse de se résigner à accepter les ingérences du pouvoir des bourgeois des villes du nord (30). Il reconnaît l'autorité royale qui a partiellement la même origine que la sienne et relève du même âge sociologique mais se refuse à accepter des réformes à caractère bourgeois ayant pour objectifs la séparation des pouvoirs et la libération sociale des opprimés du Sud. Il entend garder pour lui le bénéfice des impôts et non les envoyer au profit des riches bourgeois des villes.

Ce mouvement régional montre au grand jour l'existence d'une sorte de coalition hostile à l'Istiqlal au niveau national. Cette coalition a un caractère anti-réformiste, anti-bourgeois. Outre l'implication directe de Lyoussi et celle indirecte de Bekkaï dont les fils participent aux rassemblements armés de l'Atlas, on peut citer toute une liste de personnalités issues de grandes familles rurales et connues pour leur monarchisme anti-istiqlalien. Sont mêlés à l'insurrection du Tafilalet le frère d'Aherdane, gouverneur de la province de Rabat, ancien caïd et fils de caïd makhzénien, le frère d'Oufkir, officier familier du Palais et fils d'un Pacha makhzénien.

On y trouve également un personnage alaouite, cousin du Roi (31). Le Prince Hassan donne «l'Aman» (31 bis) à l'insurgé et accuse «les extrémistes

de l'Istiqlal». Plus tard, Laghzoui (32), Directeur Général de la Sûreté Nationale, et ami intime du Prince, laissera Lyoussi franchir les frontières nationales tranquillement. Il se réfugie en Espagne qui ne reçoit aucune demande d'extradition.

Ainsi une bonne partie des ténors du conservatisme marocain se trouve mêlée d'un façon ou d'une autre dans cette rébellion périlleuse pour l'unité du pays.

La France en encourageant l'entreprise d'Addi cherche-t-elle à faire de ce dernier le «Laglaoui» de l'indépendance. Cette fois-ci non pour déposer un Sultan gênant mais pour évincer un parti ambitieux, un parti qui menace d'exproprier les colons et de renvoyer les militaires français chez eux. Un parti qui ose lancer en plein jour des campagnes en faveur des «terroristes du F.L.N.» mettant ainsi en péril la présence française dans toute la rive Sud de la Méditerranée. Un parti comme celui-ci n'est-il pas bon à éliminer. Mais les militaires français ont-ils oublié que l'exemple du coup du 20 août ne milite nullement en faveur d'un tel schéma. L'affaire Addi est-elle la preuve de l'alliance entre le «féodalisme» et le colonialisme tant dénoncée par les progressistes marocains ?

On peut se demander également à la fin, qui est le vrai gagnant dans cette affaire ? L'Istiqlal ? Sûrement pas, puisque la rébellion prouve que ses activités en dehors des villes et des campagnes environnantes peuvent être à l'origine de mouvements qui mettent en danger l'unité du pays. La France ? Pas tellement, puisque le coup du Tafilalet, après celui de l'avion Ben Bella démontre à la jeunesse du Maroc et au monde entier que la France n'hésite devant rien pour accomplir ses desseins colonialistes. Il faut attendre la disparition de la IVè République et l'arrivée de de Gaulle aux affaires pour que la confiance soit rétablie partiellement.

Le Palais est sans doute le principal bénéficiaire de l'affaire Addi. L'intervention des «Forces Armées Royales» sous le commandement direct du Prince Hassan pour étouffer «dans l'oeuf» la rébellion sans effusion de sang démontre d'une part «l'efficacité» et la «nécessité» des F.A.R., et d'autre part le prestige dont jouit le Palais chez les forces les plus conservatrices et les plus régionalistes. Ainsi l'existence des F.A.R., propre oeuvre du Palais, est légitimée aux yeux de la population et Mohammed V et son fils paraissent comme les seuls garants efficaces de l'intégrité et de l'unité du Maroc.

Donc dans cette première épreuve concernant la stabilité et l'intégrité du Maroc, le Palais sort renforcé politiquement face à l'Istiqlal. Les outils qui lui permettent d'agir, autrement dit, l'armée, la police et l'administration acquièrent une certaine stature dans le pays. D'ores et déjà le P.I. ne peut plus se targuer d'être la seule force organisée au niveau national.

-Les F.A.R.

Les Forces Armées Royales sont créées officiellement le 15 mai 1956. Le Prince Hassan en est le chef d'Etat-Major et Mohammed V le Commandant Suprême. Elles comptent 15 000 hommes en armes dont un tiers vient de l'A.L. Mais «les chefs» de cette dernière sont exclus de l'Etat-Major et doivent se contenter de grades peu élevés.

L'Istiqlal est totalement mis à l'écart lors de la constitution des F.A.R. En revanche les officiers français jouent le rôle essentiel dans la mise sur pied de l'armée royale. Mohammed V déclare devant ces officiers à l'occasion du premier anniversaire de la création des F.A.R. : «le défilé auquel nous venons d'assister est votre oeuvre, vous avez pris une part active à sa préparation. Je vous en remercie, vous avez servi le Maroc et votre pays la France, notre alliée» (33). En effet les officiers français, en constituant les F.A.R. servent surtout la Monarchie marocaine et son «allié» la France. Il n'est même pas besoin de dire qu'en même temps que la France se jette corps et âme dans la construction de la force de frappe du Palais et du conservatisme marocain en général, son gouvernement met fin à toute aide financière au Maroc sachant qu'une telle aide servirait surtout l'Istiqlal qui ne cesse de grimper dans l'échelle du pouvoir civil.

Les F.A.R. sont le corps national organisé dans lequel le Roi a entièrement confiance. Elles sont totalement encadrées par des officiers des armées coloniales françaises et espagnoles. Ces officiers sont chargés de la sécurité personnelle du Roi. Le commandant de la Garde Royale est le colonel français Feste. A la fin de 1957, 1 000 Français sont à la tâche (34), ils sont chargés de l'entraînement et de l'équipement mais ils sont également les maîtres de la doctrine militaire des F.A.R. qui comptent déjà 27 000 membres.

Des régiments entiers ayant servi dans les armées coloniales passent armes et bagages aux F.A.R. . Ils ne changent que l'uniforme et la devise. «Dieu, Patrie, Roi» est la devise officielle. Selon K.Mourad (35), à l'intérieur des casernes, l'ordre des mots formant la devise est modifié parfois en faveur du Roi et au détriment de la Patrie, ce qui donne : «Dieu, Roi, Patrie». Les éléments des F.A.R. sont donc invités à n'avoir qu'une seule référence : Allah au ciel et le Roi sur la Terre.

Durant l'été 1956, plusieurs milliers d'hommes provenant des rangs de l'A.L. sont intégrés dans l'armée royale. Ceux de leurs chefs qui trouvent inacceptables les grades qu'on leur propose retournent à la vie civile. Leur silence est souvent acheté par des licences d'agréments de transports...et

autres avantages matériels. L'armée royale est ainsi mise à l'abri du politique et de ses «périls.» Le Prince Hassan entend en faire l'armée officielle la plus efficace de l'Afrique. Il intervient personnellement lors des Conseils de gouvernement concernant la répartition du budget général pour que la part de l'armée soit respectée. C'est l'un des premiers points de friction entre l'aile radicale de l'Istiqlal et le Prince Hassan.

Les F.A.R. qui n'inspirent que méfiance au sein de l'Istiqlal, jouissent au contraire auprès de la France de beaucoup d'égards et de sympathie. Des dizaines d'officiers marocains sont formés annuellement dans les écoles militaires françaises, en plus des facilités financières accordées pour l'équipement et l'armement de la jeune armée. Mais ce n'est en rien étonnant quand on sait que le Prince Hassan, le vrai maître des F.A.R., est le responsable marocain qui jouit de la plus grande confiance auprès des cercles dirigeants français notamment auprès des milieux militaires.

Or ces derniers considèrent que coûte que coûte, il faut construire «l'Eurafrique» politico-militaire qui seule pourrait déjouer les «menaces du communisme panslave» sur la ligne Suez-Gibraltar (36). De plus, les militaires français ayant raté leur coup du Tafilalet ne veulent pas du tout laisser le Maroc basculer du côté des U.S.A., soupçonnés par eux de favoriser le nationalisme maghrébin qui finira par établir sur le flanc sud de la Méditerranée «une masse fanatisée de 50 000 000 d'hommes» (37).

Mettant à profit ces bonnes dispositions idéologiques et politiques des milieux militaires français, le futur Hassan II se jette corps et âme dans la formation d'un solide appareil militaire dont le Palais se sert politiquement pour tenir tranquilles «les têtes dures» de l'Istiqlal et de l'A.L. Egalement pour la rendre populaire, le Palais fait participer son armée à la réalisation de projets sociaux lancés initialement par l'Istiqlal comme l'entreprise de la «Route de l'Unité» dont on parlera plus tard.

Le Prince Hassan s'entoure d'officiers français mais aussi d'officiers marocains formés dans les armées coloniales. Il préfère ceux qui n'ont aucun passé nationaliste comme Medbouh (38) et Oufkir. Ce dernier est son collaborateur marocain le plus proche. Il a fait la guerre du Viet-Nam et «s'est passionné» (39) comme aide de camp du Résident Général pour la déposition de Mohammed V en 1953. On trouve également parmi ses collaborateurs militaires le général Ameziane qui se distingue lors de la guerre d'Espagne et devient un dignitaire du régime franquiste qui le récompense en le nommant gouverneur général des Iles Canaries. Aucun ancien résistant ne fait partie du Cabinet militaire du Prince. C'est un gage de confiance pour les milieux militaires français qui voient dans le jeune Prince et héritier du Trône, qui pratique à merveille la langue française, l'espoir incarné de l'avenir de la

France au Maroc. La Gendarmerie Royale est dans une situation peu différente de celle des F.A.R. Elle est rattachée directement au Cabinet Royal et se trouve ainsi sous la direction effective du tandem Oufkir-Prince Hassan.

«La Sûreté Nationale» qui trouve à sa tête Laghzaoui (40) et contient quelques éléments issus de la Résitance, va être progressivement «purifiée». Et, Oufkir finira par en devenir le Directeur Général. Enfin rappelons que les ministères de la Défense et de l'Intérieur ont peu de pouvoir sur les corps armés du régime.

Nous pouvons conclure en constatant que grâce au contrôle de l'appareil armé du jeune Etat, le Palais a entre les mains les leviers essentiels du pouvoir. Le Palais grâce au poids et à l'autorité que lui confèrent, F.A.R., Surêté Nationale, Gendarmerie Royale et bientôt Services Secrets et Brigades Spéciales, apparaît déjà comme le vrai maître de la situation, la clé de voûte de tout le système. Cette monopolisation des capacités répressives du Régime s'avérera efficace pour la sauvegarde du Trône lors des épreuves de force avec l'aile radicale du mouvement national.

-Le P.D.I. et le mouvement populaire

Comme nous l'avons déjà vu, le Parti Démocratique de l'Indépendance est un petit groupe d'intellectuels et de grands commerçants. De prime abord, le P.D.I. apparaît comme un être macrocéphale dépourvu de membres solides. Il a de prestigieux dirigeants ; mais le plus excellent des états-majors ne peut se passer de troupes. Ils sont souvent issus de grandes familles fassies ou slaouies (de Salé) : Ben Souda, Boutaleb et Ouazzani sont les plus connus du grand public. Ce dernier est un vétéran du nationalisme marocain. Il est né en 1910, fait ses études à Fès puis à Paris. Il est diplômé ès sciences politiques en 1930.

Mohammed Hassan Ouazzani est très marqué par la pensée libérale française. Il refuse malgré l'insistance de Monnet, dirigeant socialiste, d'adhérer à la S.F.I.O. car dit-il nous «luttons contre l'assimilation et l'adhésion à un parti français est une négation de soi-même (41).

Fier de son origine aristocratique (42), il préfère, au début du nationalisme marocain continuer à lutter dans le cadre de l'organisation C.A.M. plus proche d'un club que d'un parti de masses (43). Son incompatibilité avec Allal el-Fassi le pousse à créer en 1937 sa propre organisation «le Mouvement Populaire».

Il joue un rôle principal dans la défense des droits nationaux des Marocains auprès des Français libéraux dans son journal *L'Action du Peuple*.

C'est le premier journal nationaliste de la zone française. Autour de son comité de rédaction se forme le premier groupe nationaliste marocain.

Paradoxalement, sa forte personnalité (peut-être un peu trop forte) et sa pratique parfaite de la langue française le défavorisent lors de l'élection à la présidence du C.A.M. (Comité d'Action Marocaine). En effet «les francophones» et notamment Balafrej lui préfèrent Allal el-Fassi arabisant qui ne peut, du fait de son ignorance de la langue de l'occupant, s'imposer comme interlocuteur privilégié des autorités protectorales ou des cercles métropolitains pro-nationalistes. Cette division du mouvement national en deux branches distinctes dès les années 30 ne peut être justifiée que par des motifs d'ordres idéologiques ou politiques (45). Elle va s'exacerber encore plus, lors de l'accession du Maroc à l'indépendance.

L'organisation de Ouazzani, qui devient en 1946 P.D.I., se fixe comme principal objectif d'empêcher l'Istiqlal de devenir le seul parti qui compte. Sa presse fait preuve d'une peur obsessionnelle de voir s'établir dans le Maroc indépendant un «régime de parti unique».

Malgré son monarchisme tout relatif et circonstanciel, le P.D.I. sera dès le retour de Mohammed V un outil de manoeuvre précieux entre les mains du Palais. Il s'en sert pour imposer à l'Istiqlal, au nom de l'union nationale, un dosage politique qui lui est défavorable. Sachant que ses assises populaires sont faibles, le P.D.I. cherche des appuis auprès de la France et de l'Occident en général. Son porte-parole Abdelhadi Boutaleb va jusqu'à affirmer que son parti est disposé à accepter l'installation permanente des bases militaires occidentales contre un loyer périodique (46).

Dès la signature des accords du 2 mars, le P.I. se fixe comme objectif immédiat, l'élimination du P.D.I. du gouvernement. Devant l'offensive istiqlalienne, le parti de Ouazzani tente d'élargir sa base sociologique en se ralliant les notables ruraux. Son organe de presse s'érige comme le porte-parole des ruraux et de leurs traditions. L'éditorialiste d'*er-Raï el-Am* parle en ces termes des problèmes de la société rurale marocaine : «la réalité amère est que le Maroc nouveau n'a respecté ni les institutions, ni la prospérité des habitants de la campagne ... celle-ci n'a pas de représentant au gouvernement. Sa représentation au Conseil National Consultatif est maigre. Il est vrai que la campagne aurait une majorité écrasante si nous disposions d'un Parlement représentatif» (47) . Cela, quelques jours avant la rébellion du Tafilalet. Le P.D.I. «coincé» en ville par le P.I., cherche un nouveau souffle dans la campagne. Il s'évertue à attirer la sympathie des forces conservatrices rurales en appelant au respect de leurs «institutions» et à une représentation parlementaire proportionnelle qui prend compte du nombre des habitants du Maroc profond.

D'ailleurs Addi Où Bihi participe personnellement au congrès du P.D.I. qui se tient dans l'été 1956 au coeur du Moyen-Atlas (48), l'un des fiefs du conservatisme marocain. Et c'est l'un des dirigeants du P.D.I., l'avocat Thami Ouazzani qui défendra Addi devant ses juges.

Ainsi depuis son éviction du gouvernement, le P.D.I. cherche où il peut des alliés. Il fait preuve d'un opportunisme à tous crins; ses volte faces et la mobilité rapide de sa ligne de conduite donnent le vertige. Les conservateurs ruraux, l'Occident, les milieux financiers français du Maroc, Nasser, le mouvement progressiste du Tiers-Monde, sont sollicités tour à tour.

Fin 1956, le P.D.I. critique le rappel de l'ambassadeur marocain de Paris, et sa presse évoque avec une certaine nostalgie l'époque protectorale. *Er-Rai el-Am* précise : « Il est devenu nécessaire de sortir de la crise actuelle ... la France du temps du Protectorat participait à combler ce déficit par sa libéralité. Notre gouvernement a rappelé son ambassadeur à Paris... Nous sommes aujourd'hui plus qu'à tout autre moment, persuadés que nous avons fort besoin d'une aide étrangère». Le P.D.I. fait ainsi l'éloge de la France alors que le ressentiment populaire à son égard est à son apogée, après le détournement de l'avion de Ben Bella et l'agression contre Nasser. Mais, en même temps, il participe à la conférence du Caire, tenue en 1957 et qui rassemble les partis progressistes et communistes du Tiers-Monde qui expriment leur solidarité avec la politique anticoloniale de Nasser.(47 bis)

Ainsi en même temps qu'il dénonce « la misère du peuple» et préconise un «socialisme islamique», sa presse s'adonne à des diatribes violentes contre «les tendances dirigistes du gouvernement» et appelle à un libéralisme absolu et intégral. Cela, pour s'attirer la sympathie des milieux financiers français du Maroc. D'ailleurs il se lie étroitement à la tendance radicale (ultra-libéraliste) d'Emile Roche qui incarne et représente les milieux d'affaires les plus réactionnaires et dont la majorité s'oppose à l'accession du Maroc à l'indépendance (49).

Cet «opportunisme» politique systématique, cette extravagance et cette incohérence de la ligne politique ne font nullement du P.D.I. un parti attrape-tout-ce qu'il cherche- mais lui seront fatales. Sa compromission dans l'affaire Addi porte un coup dur à son image de parti nationaliste.

A l'hostilité des vieux nationalistes qui n'ont pas encore oublié ses «compromissions» avec le Protectorat, s'ajoute maintenant la méfiance des jeunes, inquiets pour l'unité et l'indépendance de leur pays. Malgré lui, le Roi n'ose plus lui faire appel de façon sincère lors des formations de gouvernement. Ses militants sont pourchassés par ceux de l'Istiqlal sans que cela soulève d'indignation visible dans l'opinion publique, malgré tous les appels lancés par sa presse. «Les drames des membres du P.D.I. qui connurent durant

des mois, les tortures et les supplices d'inhumains et d'impitoyables sanguinaires» (50) paralysent l'appareil du parti.

Le Palais ne regarde pas d'un mauvais oeil ce début d'autodestruction au sens physique et politique, du mouvement national. Après s'être servi-très habilement du P.D.I. comme instrument de manoeuvre contre l'Istiqlal, il le laisse depuis le déclenchement de l'affaire Addi à son propre sort. Sans doute, Mohammed V n'a-t-il pas encore oublié les velléités républicaines du P.D.I. qui s'est toutjours méfié «d'une indépendance au profit d'un seul homme ou d'un seul parti».

En effet, le Roi lui préfère un autre groupement politique : «le Mouvement Populaire», qui a des assises rurales authentiques et affiche un monarchisme orthodoxe à toute épreuve. C'est Aherdane, ancien caïd et gouverneur de la province de Rabat qui en est le vrai promoteur. Il se constitue d'une manière semi-clandestine en septembre 1957 et sera reconnu officiellement fin 1958. C'est un parti traditionaliste avec des tendances berbérisantes. Sa base sociologique est formée essentiellement par les notables ruraux et leurs clientèles locales. Les anciens combattants (dans les armées coloniales) y jouent aussi un rôle important. Ses objectifs politiques peuvent se résumer ainsi : empêcher les modernistes de l'Istiqlal de mettre en branle l'ordre établi en touchant aux prérogatives traditionnelles du Trône ou en violant le sacro-saint droit à la propriété terrienne privée. Son expression intellectuelle est très médiocre et floue. Islam et Tradition nationale sont ses mots d'ordre. Sa devise est «Dieu, Patrie, Roi». Il n'a pas la structure d'un parti moderne et se base surtout sur les personnalités locales influentes et riches.

Cette organisation prouvera son efficacité comme instrument de lutte royale contre l'Istiqlal. Ses promoteurs seront à l'origine de l'insurrection du Rif à la fin de 1958 qui porte un coup dur à l'Istiqlal et permettent au Palais de s'imposer définitivement comme garant unique de la stabilité, de la paix et de l'unité du pays. Nous en parlerons en son temps.

Nous venons de voir dans les pages précédentes la force morale et socio-politique que représente le Palais dans le pays. Nous avons aussi abordé les forces monarchistes, authentiques ou circonstancielles, dont le Roi se sert comme fer de lance politique dans sa lutte contre les ambitions de l'Istiqlal. Quelles sont les conclusions que nous pouvons tirer des enseignements des pages précédentes ?

L'affaire Addi sert de signal d'alarme pour toute la classe politique marocaine et en particulier pour le Roi Mohammed V. Il en conclut que les notabilités traditionnelles, à caractère régionaliste, «féodal» et anarchique, au tempérament frondeur, ne peuvent sans danger se lancer, fût-ce en faveur du Trône, dans un combat politique selon les règles du jeu moderne. Ils

conçoivent la lutte politique comme une guerre tribale où le «déshonneur d'un vaincu ne peut être lavé que par le sang». Ils n'ont aucun sens des compromis et des positions médianes . Leurs méthodes violentes et inadaptées au jeu politique moderne risquent tôt ou tard d'éclabousser le prestige du Trône lui-même. C'est parce que le Roi s'en rend compte qu'il favorise depuis «l'affaire Addi», la voie du compromis intégral et «honnête» avec l'Istiqlal. Ce dernier ayant des dirigeants sérieux et prestigieux et des masses nombreuses et disciplinées, peut garantir au pays et donc au Trône, la stabilité dans cette phase tourmentée par les passions soulevées par la crise de la décolonisation et de la guerre d'Algérie.

Toutefois Mohammed V ne désarme pas entièrement vis-à-vis de l'Istiqlal, loin de là. Il cherche dorénavant à user des divergences à l'intérieur du parti pour consolider les positions du Palais. Les dissensions d'origine sociologique ou personnelle ne manquent pas à l'intérieur de ce Parti-Nation qu'est l'Istiqlal. D'autre part, le Roi encourage les éléments sans-parti issus du nationalisme mais hostiles à l'Istiqlal, à s'organiser politiquement. M'Barek Bekkaï, son Présient du Conseil et collaborateur proche paraîtra dès la fin de 1957 comme le chef de file de ce courant. Ces personnalités nationalistes non-istiqlaliennes se sentent frustrées devant la domination, toute relative d'ailleurs, de l'espace politique par le P.I.

L'engagement ouvert de Bekkaï aux côtés des milieux anti-istiqlaliens rend inévitable une riposte du P.I. à la mesure de «l'affront» royal. C'est l'origine de la grande crise d'avril 1958 qui se dénoue par la formation d'un gouvernement istiqlalien, mais où l'aile droite du parti -sur l'insistance du Palais- a la part du lion . C'est le début de la fin de l'unité de l'Istiqlal, unité qui pèse comme un cauchemar sur l'esprit du Palais Royal. Avant de passer à l'analyse de l'évolution politique des rapports entre l'Istiqlal et le Palais durant les années 1957 et 1958 qui finira par faire éclater le P.I. il paraît nécessaire de dresser un tableau de ce dernier et de toutes les forces sur lesquelles il s'appuie dans sa lutte pour un «partage équitable» du pouvoir avec la Roi.

2. LE CAMP DE L'ISTIQLAL

-Le P.I.

L'Istiqlal est l'un de ces grands « parti-nation» qui jouent le rôle principal dans la lutte menée par les peuples colonisés pour leur émancipation nationale durant la première moitié du XXè siècle. Le «Congrès» indien, le

«Wafd» égyptien, le «Destour» tunisien et l'Istiqlal marocain ont des traits communs indéniables. Partis nationalistes, ils sont souvent dirigés par des leaders issus de la bourgeoisie citadine. Leur base est formée essentiellement par les masses prolétaires ou prolétarisées. Leurs cadres moyens sont souvent d'origine modeste ayant plus ou moins assimilé la culture occidentale. Tous ces partis prétendent être des organismes à l'échelle de la nation c'est-à-dire au-dessus des classes et des religions malgré les penchants de tel ou tel dirigeant.

Le Destour tunisien est le parti le plus proche de l'Istiqlal. Les deux organisations ont à leur tête des bourgeois arabes et musulmans, nés au début du siècle. Tous deux s'appuient sur des centrales syndicales puissantes dirigées par des ouvriers authentiques formés politiquement au sein des C.G.T. locales mais non marxistes. L'Istiqlal et le Destour sont, tous deux, profondément nationalistes mais leur nationalisme ne bascule que très rarement vers un chauvinisme irrationnel ou un anti-occidentalisme radical. Tous les deux se veulent des partis arabes mais le panarabisme ne les enthousiasme pas outre mesure. Ils entendent laisser le Maghreb loin du panarabisme levantain dans ses deux versions nassérienne et baâssiste. Enfin, ils sont des partis musulmans mais non intégristes. Le fonds culturel religieux collectif est conçu par eux comme un rempart contre la colonisation culturelle aliénante et non comme une source de légitimité pour un système de gouvernement exclusif. Cela dit, les nuances ne manquent pas. Elles tiennent à la différence relative des deux sociétés et des deux institutions monarchiques traditionnelles.

La société tunisienne est plus homogène, plus urbanisée et presque entièrement arabisée. Ce qui rend la tâche relativement plus facile au Destour par rapport à son confrère marocain. Au Maroc les gens du bled sont encore dominants démographiquement. Deux millions seulement vivent en ville sur une population de plus de huit millions à l'époque de l'accession à l'indépendance. Or le modernisme de l'Istiqlal, d'ailleurs beaucoup plus timide que celui du Destour, ne peut trouver écho qu'en ville. La tendance arabisante de l'idéologie istiqlaliennne trouve des réticences auprès des Berbères. Or, seuls 60 % de la population sont entièrement arabisés, 23 % berbérophones et 17 % bilingues (51). Le parti est généralement moins fort dans les zones berbères que dans les villes et les campagnes fortement arabisées. Cet état de fait favorise les institutions traditionnelles du Maroc aux dépens de l'Istiqlal, organisation moderne. Le Sultanat est la première de ces institutions. Il a derrière lui treize siècles d'histoire nationale. Il est bien ancré dans les mentalités et les représentations collectives, et se confond avec le Maroc comme Etat-Nation. Mieux, à l'époque de l'accès à l'indépendance il a la

chance de trouver à sa tête un «prestigieux guide national», Mohammed V. Le bey tunisien est beaucoup moins populaire et l'institution à la tête de laquelle il se trouve est d'origine étrangère relativement récente. Au grand malheur de cette institution, Moncef, le seul bey qui lui attire par son nationalisme la sympathie des masses, meurt en exil bien avant l'indépendance. Sa mort permet à Bourguiba de faire le «Retour» du héros rédempteur (51 bis). Quand le Combattant Suprême dépose le bey en 1957, cela provoque plus de remous au Maroc qu'en Tunisie. Mohammed V inquiet, parle de «saut dans une aventure inconnue» (52). Il rappelle son ambassadeur à Tunis sans même demander son avis à l'Istiqlal ; c'est dire la différence des situations entre les deux pays.

Le Destour, maître chez lui, arrive à imposer par décrets présidentiels ou par vote parlementaire un début de laïcisation de la société. L'Istiqlal trouve en face de lui un Roi populaire réfractaire à toute mesure radicale dans ce domaine. La polygamie est interdite en Tunisie dès l'accès à l'indépendance malgré l'opposition de l'Arché-Destour (53) et de la majorité des Ulémas. Au Maroc, la polygamie est toujours en cours malgré les velléités de l'Istiqlal (54).

En un mot, si la bourgeoisie tunisienne laïcisante et moderniste se trouve avoir les mains libres après le départ du tuteur occidental, celle du Maroc rassemblée au sein du P.I. est confrontée à une double opposition ; les ruraux à la base et le Palais au sommet frappent de paralysie sa volonté réformiste

-Les faiblesses de l'Istiqlal

Malgré sa base populaire solide l'Istiqlal n'occupe pas, à la différence d'autres partis-Nations, tout l'espace politico-social national. On peut fixer ses faiblesses dans les points suivants :

-La popularité de Mohammed V et de son Trône : aucun dirigeant istiqlalien ne peut prétendre jouir d'une stature comparable à celle du Roi Mohammed V, Symbole national et guide religieux. Son Trône, dans le croisement du symbolique et du politique pèse très lourd. Seul Allal el-Fassi possède un prestige d'ordre religieux. Il le doit à son titre d'Alem, à sa nomenclature coranique et surtout à son exil perçu par ses partisans comme une «hijra» (54 bis) et à un martyre de rédempteur. Si le poids de la monarchie a beaucoup servi le mouvement national dans ses débuts, il est devenu avec l'indépendance un frein redoutable à son expansion. Durant la période protectorale, l'Istiqlal est conçu par les masses comme le parti du Sultan. Ses militants sont considérés comme des youssefistes intraitables sur les droits, la souveraineté et les prérogatives du Trône.

Maintenant que l'indépendance est acquise, que le monarque est rétabli dans tous ses droits, et qu'il tient, de plus, à se distinguer du «Hizb» (le Parti), l'existence même de ce dernier apparaît pour beaucoup de gens comme superflue. Puisque «les Nsara» (55) sont partis, le Trône et son détenteur n'ont plus besoin d'être défendus,vu que tous les Marocains sont monarchistes. Ce raisonnement simpliste n'est pourtant pas sans fondement. Les Marocains dans leur majorité, et avec eux toutes les organisations politiques importantes, sont profondément monarchistes, ne serait-ce que par crainte d'être «montrés du doigt» et ainsi s'exposer à la fureur de la foule. N'en citons comme preuve que le monarchisme affiché -avec ou sans occasion- du P.C. marocain alors que son confrère tunisien est d'un anti-monarchisme à tous crins. C'est dire que la Monarchie représente dans le Maroc des années cinquante une force politique incontournable, d'autant plus redoutable que Mohammed V n'a jamais usé de brutalité pour imposer le respect de son Trône. De plus, si ses ancêtres voient souvent leur puissance diminuée ou leur prestige amoindri à cause de l'action d'un frère jaloux ou d'un oncle ambitieux, Mohammed V, lui, concentre entre ses propres mains tout le prestige et les pouvoirs du Trône alaouite. Il règne en maître au sein de la famille chérifienne et ne se voit jamais dans l'obligation de céder une parcelle de son pouvoir à tel ou à tel membre de sa famille.

Cette popularité du Trône dont le prestige est renforcé par «l'unicité» du pouvoir royal, met l'Istiqlal dans une situation peu enviable, surtout que tout parti politique est condamné à renfermer en son sein des forces centrifuges, latentes ou apparentes mais toujours réelles.

-Le caractère principalement urbain de l'Istiqlal : seuls 25 % des Marocains vivent dans les agglomérations urbaines. Or la ville est le principal champ d'action du P.I. . Presque la totalité de ses cadres est d'origine urbaine et ses cellules les plus actives sont animées par des intellectuels ou des ouvriers et rarement par des paysans. Entre autres causes, cette faiblesse dans le milieu rural trouve son origine dans la politique du Protectorat qui s'est montré toujours très vigilant à l'égard de l'expression du mouvement national dans le bled. Il craignait comme la lèpre la contagion des ruraux par le virus du nationalisme.

Egalement, habitué à d'autres formes d'organisations tribales ou confrériques, les gens du bled sont réticents quant à l'enrôlement dans un organisme politique moderne.

-Les divergences internes : étant un parti nationaliste, l'Istiqlal se propose de rassembler toutes les composantes de l'«Oumma» autour d'un objectif commun : la libération de la Patrie et du peuple. Cet état de fait ne manque pas, notamment depuis l'accès du Maroc à l'indépendance, de

provoquer de temps en temps des remous au sein du parti. La diversité de l'origine sociologique de ses dirigeants attise leurs différences idéologiques et les transforme en différends politiques inconciliables. Cette incohérence, apparente dès le début, du directoire istiqlalien va concentrer les lumières sur le Palais comme seule force politique cohérente autant par nature que par vocation.

Maintenant que nous avons vu les principaux points de faiblesse qui handicapent l'Istiqlal dans sa lutte pour le partage du pouvoir avec le Palais nous allons, après avoir ainsi averti le lecteur, étudier ce que représente l'Istiqlal en tant que parti et symbole.

-La force de l'Istiqlal

Jardin d'enfant du peuple marocain : telle est l'impression que donne l'Istiqlal à tout lecteur de l'histoire contemporaine du Maroc. Et c'est sa principale force.

Il jure de mener le peuple à sa liberté et il tient parole. Quand la dignité du pays est bafouée par la déposition de son souverain, son leader Allal el-Fassi appelle à la résistance (55) et il est largement entendu. Maintenant que l'indépendance est acquise l'Istiqlal n'entend nullement rendre les armes. Pour lui, c'est le début du grand «Jihad après l'accomplissement du petit Jihad» (56). Ses nouveaux ennemis sont la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme.

Pour lutter efficacement contre ces maux, il se propose de commencer par la «liquidation des séquelles de la colonisation». Mais il n'a aucune illusion; il sait que le néo-colonialisme est puissant alors que la «nation se trouve formée dans sa majorité d'incapables, de faibles, d'ignorants, de malades et de chômeurs, qui perplexes, ne trouvent aucune voie dans cette large et vaste existence» (57).

Pour remédier à ces maux caractéristiques du sous-développement il entend organiser le peuple et le mobiliser pour qu'il puisse se changer de lui-même. Dès le retour de Mohammed V, une vague de prosélytisme sans précédent envahit le pays. A la fin de 1956, ses dirigeants parlent de deux millions d'adhérents. Alors que quelques années plus tôt ce chiffre ne dépassait guère les cent mille. Ouvriers et chômeurs, hommes et femmes, enfants et vieillards... tout le monde a sa carte du parti. Mais pour la grande masse qui adhère en 1955-56 le «hizb» est avant tout un dispositif efficace grâce auquel elle espère, individuellement ou collectivement, avoir sa part du gâteau. L'indépendance est pour elle un travail, une portion de terre, un poste salarial... et seul le parti de l'indépendance est capable d'en fournir. Cette

masse envahissante inonde ceux ayant adhéré avant 1955 et pour qui le parti, c'est tout d'abord la dignité retrouvée, l'honneur national sauvegardé, la revanche prise sur l'ennemi oppresseur et méprisant. Seul l'attachement de ces derniers est réel et passionnel. Ils forment le noyau dur du parti et ç'est seulement sur eux que ce dernier peut compter. La grande masse qui prend d'assaut les bureaux du parti après le retour de Mohammed V pose des problèmes organisationnels lancinants, faute de cadres. Toutefois ce gonflement des rangs de l'Istiqlal ne manque pas d'impressionner le Palais et les forces conservatrices.

Mehdi Ben Barka, Secrétaire à l'organisation et véritable architecte du parti, s'adonne corps et âme à la tâche difficile de formation des cadres. Il entend faire du P.I. une organisation fortement structurée, réellement populaire et démocratique. La petite bourgeoisie citadine qui fournit les principaux militants actifs n'a pas sa confiance. Les cadres syndicalistes et les intellectuels risquent de voir leur ferveur militantiste s'évanouir, vu leur vocation de technocrates comblés de privilèges dans un jeune Etat manquant de cadres. Pour pallier de tels risques, Ben Barka prend l'initiative, dès 1956, de mettre sur pied plusieurs écoles de cadres dans les grandes villes du Maroc. Ainsi des centaines de militants sont formés, mais l'énergique Ben Barka ne peut s'en satisfaire. Il décide avec l'accord des dirigeants du parti, de réunir autour de grands projets nationaux des milliers de jeunes Marocains afin de maintenir vivant l'enthousiasme populaire soulevé par la lutte nationale.

L'opération dite de la «Route de l'Unité» où Ben Barka arrive à rassembler 12 000 jeunes de toutes les régions du Maroc est l'une des oeuvres les plus constructives dans ce sens. Cette route qui doit lier l'ex-zone espagnole à l'ancien Maroc français est destinée tout d'abord à développer chez la jeunesse du pays le sens de l'idéal national et de l'effort investi en faveur de la collectivité. Pour Ben Barka, le parti peut par de tels projets fournir une «éducation de base» nécessaire pour intéresser la grande masse au sort de la nation et donc au parti qui se propose de la guider vers un avenir meilleur. Ben Barka est conscient que sans un contact permanent avec le peuple, le P.I. perdra tôt ou tard son audience populaire chèrement acquise par sa longue lutte contre le Protectorat. Les jeunes rassemblés dans les chantiers de «la Route de l'Unité» doivent quand ils reviennent dans leurs provinces propager les idéaux patriotiques du parti et combattre le régionalisme et le repli sur soi. Ils seront les meilleurs missionnaires et pionniers du Maroc nouveau débarrassé des séquelles du tribalisme, de l'esprit du «Siba» et des contre-coups de la «politique berbère» du Protectorat. Ainsi en l'absence d'un capitalisme marocain assez développé pour créer un marché national authentique avec tous ses accessoires (réseaux inter-régionaux, circuits nationaux, brassage socio-

économique ...) qui aurait représenté l'infrastructure matérielle solide de l'unité nationale, Ben Barka se propose de faire de l'Istiqlal un instrument volontariste se chargeant de ce rôle qu'il soit à l'intérieur ou à l'extérieur du gouvernement. Professeur de son état, Ben Barka conçoit le parti comme une grande école où l'on apprend à rêver d'un futur meilleur, car seul le rêve est mobilisateur, seul l'espoir fournit l'énergie nécessaire aux grandes oeuvres de construction nationale. Pour lui, par l'éducation seulement, on peut atteindre la population et l'intéresser à la chose publique et donc au parti : «Sans la masse, sans l'éducation de la masse, nous resterions comme l'arbre qui perd ses racines et qui est voué à la mort, cette masse nous y pénétrons par l'éducation de base, par la «ligue contre l'analphabétisme»... « (59).

En effet, l'une des plus vigoureuses campagnes de l'Istiqlal, au lendemain de l'accès à l'indépendance, est destinée à lutter contre l'analphabétisme. Les cadres et les militants istiqlaliens donnent bénévolement des millions d'heures de leçons destinées à ceux qui ne peuvent se rendre à l'école à cause de l'insuffisance des places ou du fait de leur âge.

Dans les deux premières années de l'indépendance, 500 000 personnes reçoivent ainsi les principes élémentaires de la langue arabe, mais aussi du sens du devoir national et des défis posés au pays. Un journal, *Al-Manar* est publié par la «Ligue contre l'analphabétisme». Il vise particulièrement ceux qui suivent les cours dans les écoles -souvent de fortune- du «Combat contre l'analphabétisme». Ce souci «d'éclairer» le peuple afin de pouvoir le toucher est très ancien dans l'histoire du mouvement national. Dès les années vingt, des écoles sont créées par des personnalités nationalistes. Leur objectif est de combattre la colonisation culturelle aliénante mais aussi d'éclairer le Marocain moyen sur le destin de son pays. Une centaine d'écoles sont construites par des istiqlaliens avant l'indépendance (60). En 1950, les jeunes cadres de l'Istiqlal organisent une campagne clandestine d'alphabétisation. En somme l'école a représenté et continue de représenter la principale courroie de transmission entre le P.I. et la jeunesse du pays.

Ces campagnes de mobilisation des masses ne manquent pas d'inquiéter le Palais. Durant l'opération de la «Route de l'Unité» Mohammed V tient à visiter personnellement les chantiers et le Prince Hassan participe à la tête d'unités militaires ou comme conférencier à la préparation et à la conduite des travaux.

Les initiatives de Ben Barka destinées à politiser les plus larges masses, indisposent ostensiblement le Palais et plus particulièrement le Prince Hassan qui va devenir l'ennemi juré de la «force animée» de l'Istiqlal qu'est son ancien professeur de mathématiques, Mehdi Ben Barka. Nous verrons plus tard l'évolution des rapports entre le Palais et «l'Istiqlal activiste» incarné par son

secrétaire à l'organisation.

En face des réticences du Palais à l'égard du parti de l'Istiqlal, quelle stratégie ce dernier adopte-t-il ? Nous pouvons le résumer en une seule phrase: un pied dedans, un pied dehors. Participer au pouvoir pour en cueillir les avantages bien connus, tout en continuant à être le porte-parole des masses de plus en plus frustrées par les désillusions de l'indépendance. Etre au gouvernement donne plusieurs avantages dont la possibilité de placer ses partisans dans les postes administratifs, particulièrement ceux du bled où le parti manque d'assises solides. Mais cette «stratégie» se montre peu payante voire contraire aux intérêts du parti. L'Istiqlal qui vise, par l'implantation de ses militants dans l'administration rurale, à en faire une pépinière fertile propre à lui assurer une présence politique permanente, se trompe de calcul.

A long terme, l'administration joue le rôle de tombeau de ses militants les plus valeureux. Ils s'y découvrent une vocation de bureaucrates. Jaloux, avant tout, de leurs nouveaux privilèges, ils s'éloignent peu à peu du parti et de ses idéaux. Pire encore, ne connaissant pas les habitudes des gens du bled, ils attirent, par leurs «incartades» et leur «modernisme» imprudent, sur le parti la fureur de la population des régions reculées et traditionalistes.

En même temps que l'Istiqlal s'aliène, par sa présence dans le gouvernement et les rouages de l'Etat, la sympathie d'une grande partie du «Maroc profond», il ne peut, faute de prérogatives gouvernementales suffisantes, appliquer ses projets visant à restructurer l'establishment du protectorat en faveur des plus larges masses. C'est là que nous nous rendons compte de la vitalité que représente pour le P.I. le deuxième volet de sa «stratégie» : s'identifier au resssentiment populaire exacerbé par les difficultés engendrées par la fuite des capitaux français et le tarissement de l'aide financière française. Les tenants de cette ligne sont Allal el-Fassi et Mehdi Ben Barka. Ils sont tenus un peu à l'écart par le Palais qui craint leur prestige et leur «fierté partisane». El-Fassi entend maintenir l'enthousiasme né de la victoire sur l'occupant en appelant à la continuité de la lutte nationale jusqu'à la libération de tous les territoires marocains encore occupés. Il soutient que les quatre cinquièmes du Maroc sont encore sous domination étrangère. Dans une conférence de presse il montre aux journalistes une carte du «Vrai Maroc» englobant toute la Mauritanie, une partie du territoire malien et une grande partie de l'Algérie (61). Quant à Ben Barka, il centre ses activités sur l'organisation du parti et l'élargissement de sa base populaire. Il adopte comme moyen de mobilisation et de propagande politique, la revendication d'une distribution plus juste des richesses nationales qui doivent être mises en valeur par l'utilisation massive du capital humain.

Il fait des ex-collaborateurs une cible privilégiée d'*Al-Istiqlal* qu'il

dirige personnellement. En riposte à la menace que fait peser sur la progression du P.I. dans l'échelle du pouvoir, la contre-offensive conservatrice, Ben Barka opte parfois pour la tactique des coups de mains rapides et dissuasifs. Le 1er mai 1957 des résistants proches de lui enlèvent à Marrakech, où les dirigeants syndicalistes sont présents pour la fête du Travail, les fils de Laglaoui (62). Il veut aiguillonner le gouvernement en lui donnant l'exemple. En effet ce dernier, dans l'embarras, prend l'opération à son compte et la justifie par la trahison de la famille Laglaoui dont le chef Thami Lagloui est mort, avec le Protectorat, en 1956. Ben Barka, vise-t-il également par cette opération à montrer aux masses que le parti n'a rien perdu de sa foi nationaliste et de sa puissance ? Il entend aussi, sans doute, donner la preuve au Palais qui vient de marquer un point contre l'Istiqlal par l'obtention de la reddition d'Addi que le «Hizb» a encore du nerf et qu'il est capable, s'il est tenu longtemps à l'écart du pouvoir, de créer lui aussi des ennuis. Il peut rendre la vie dure à ceux sur lesquels le Palais tente de s'appuyer pour contraindre le parti à des compromis qui lui sont défavorables. Le Palais s'oppose à toute épuration. Les ex-collaborateurs qui ont participé à la répression du mouvement national jouissent encore de tous les biens qu'ils ont accumulés durant la période protectorale. Il s'oppose également à une décolonisation effective et rapide. Il entend continuer à se servir des Français dans l'administration et l'armée en attendant des temps meilleurs ; c'est-à-dire la tombée de la fièvre nationaliste et populaire, la formation de cadres nationaux apolitiques et la liquidation du bras armé de «l'Istiqlal activiste».

Pour le Palais, laisser les colons en place signifie garantir la stabilité économique et donc socio-politique. De plus toute distribution de terres dans ces conditions ne peut se faire qu'au profit des partisans de l'Istiqlal, ce qui ne manquera pas de le renforcer et donc de le radicaliser dans son exigence d'un partage de pouvoir plus «équitable». Il vaut mieux donc continuer à se servir des Français qui (ironie de l'histoire) font maintenant preuve d'un loyalisme à toute épreuve à l'égard du Sultan, autrefois honni, Ben Youssef. Etant donné que le Roi garde par le biais des Français, les rênes du pouvoir économique, administratif et militaire, l'Istiqlal a raison de se sentir menacé de marginalisation. Il ne lui reste, comme force de manoeuvre sûre et permanente, que les masses déshéritées de la ville. Ben Barka s'évertue à faire fructifier cette base potentielle du parti par l'éducation et l'organisation.

Il entend embrigader dans son parti tous ceux qui ont intérêt dans le changement ou plutôt, dans la suite de la lutte nationale populaire jusqu'à l'accomplissement des promesses de l'indépendance. «L'Union Marocaine du Travail» est l'un des plus grands espoirs de Ben Barka. Il veut en faire une courroie de transmission entre le parti et les masses laborieuses. L'U.M.T. est

perçue, au sein de «l'Istiqlal activiste» comme le fer de lance de la lutte sociale et politique comme l'était la «Résistance» durant la période coloniale.

-L'Union Marocaine du Travail

Le fait le plus marquant dans l'histoire syndicale marocaine avant l'indépendance est le rôle important joué par les communistes et autres progressistes français dans la création et la solidification du mouvement ouvrier.

Toute activité syndicale est interdite au Maroc jusqu'à l'avènement du gouvernement du Front Populaire en 1936. Mais seuls les Européens reçoivent le droit de se former en syndicats. Un «Dahir» de 1938 promet des sanctions sévères contre les Marocains qui s'affilient aux syndicats. Les Européens qui auraient accepté des autochtones dans leurs syndicats sont également passibles de poursuites judiciaires. Toutefois profitant de l'esprit internationaliste des militants de la C.G.T., des Marocains adhèrent -certes en petit nombre- aux syndicats relevant de l'U.S.C.M. (62 bis) Mais les autorités coloniales répriment sévèrement toutes velléités syndicales émanant de travailleurs marocains.

Tous les numéros de l'organe de presse de l'U.S.C.M. revendiquant la reconnaissance aux Marocains du droit syndical sont systématiquement saisis. Durant la période vichyste toute activité syndicale est prohibée. Mais dès le débarquement des Alliés au Maroc en 1942, l'U.S.C.M. reprend vie et se réorganise au grand jour dans une réunion à Casablanca en juin 1943 (63).

Etant donné le rôle joué par les Communistes français dans la libération de leur pays du joug nazi et la perspective d'un pouvoir populaire où ils tiendraient une place importante, l'U.S.C.M. se transforme en «Union Départementale des Syndicats Confédérés du Maroc». Ainsi paradoxe flagrant, en dépit de la forte marocanisation (64) du mouvement syndical, le mot «départementale» vient consacrer le caractère métropolitain de la ligne politique du syndicat. L'organe de «l'U.D.S.C.M.», l'*Action syndicale* continuera à préconiser jusqu'à la fin des années quarante, «l'alliance fraternelle» avec le peuple français dans son combat pour la «démocratie et la destruction des trusts» (65). Ces prises de positions ambiguës du syndicat et la peur de voir les ouvriers marocains touchés par la «contagion communiste» (66), confirment la direction istiqlalienne dans sa méfiance envers la C.G.T. marocaine.

Devant la vigueur du mouvement ouvrier marocain, démontrée par les séries de grèves à partir de 1946, l'Istiqlal commence à s'inquiéter : elle voit

échapper à son contrôle, la force sociale la mieux organisée et la plus combative du Maroc. Après avoir échoué dans la création de syndicats indépendants «illégaux», et sous la pression de son aile jeune, l'Istiqlal change de tactique. En attendant la création d'une Centrale nationale, il autorise et encourage les ouvriers marocains à adhérer à la C.G.T., considérée dorénavant comme un cadre idéal «d'action et d'éducation syndicale» (67). Abderrahirm Bouabid, l'un des dirigeants jeunes de l'Istiqlal, est chargé de coordonner la politique syndicale du parti en 1949. Sa tâche est facilitée par l'accès des Marocains à de hauts postes de responsabilités (67 bis). C'est le début de «l'istiqlalisation» du mouvement syndical marocain.

Etant donné le caractère européen et «judaïque» du P.C. marocain, l'Istiqlal parvient sans grandes difficultés à attirer dans ses rangs, de valeureux militants syndicalistes pourtant formés par les communistes de la C.G.T.

Cet apport ouvrier massif aura des conséquences capitales sur le mouvement national et sur l'avenir de l'Istiqlal en particulier, Casablanca lègue Fès au deuxième plan ; le siège syndical prend la place de la mosquée ou du salon bourgeois. Partant, les masses prolétarisées des nouvelles villes littorales deviennent le fer de lance du mouvement national.

Ainsi l'aile jeune de l'Istiqlal parvient à opérer une synthèse fructueuse entre la lutte revendicative sociale et le combat politique national. Cela au détriment du Parti Communiste marocain qui favorise la première et de l'oligarchie conservatrice de l'Istiqlal qui privilégie la deuxième. En effet dès le début de la grande crise entre le Sultan et la Résidence à partir de 1951, la direction traditionnelle de l'Istiqlal se voit peu à peu dépassée par les événements. C'est Abderrahirm Bouabid qui préside le premier «1er mai marocain», à Casablanca en 1951 (68). Cette entrée en force des masses ouvrières, qui donne au combat national un caractère radical, est consacrée publiquement par les événements tragiques de Casablanca en décembre 1952. Pour protester contre l'assassinat du leader syndical tunisien Ferhat Hached, les syndicalistes marocains organisent un meeting à Casablanca. Les forces de l'ordre entrent en action et tuent plusieurs centaines de manifestants (69). La quasi-totalité des dirigeants syndicalistes et la majorité de la direction istiqlalienne sont arrêtés. Ils restent en prison jusqu'en 1954.

Les manifestations de Casablanca donnent une nouvelle dimension au combat anti-colonial, celle de l'unité de lutte des peuples maghrébins pour leur émancipation du joug français. Cette perspective périlleuse pour la présence française en Afrique du Nord décide les milieux coloniaux à frapper fort. Quelques mois plus tard, Ben Youssef est déposé et la résistance armée s'impose comme choix inévitable, la suite on la connaît.

L'entrée fracassante du prolétariat casablancais au champ de bataille

nationaliste, lui donne une cadence rapide et dynamique qui conduit le Maroc au statut d'un Etat indépendant et souverain. Ainsi les dirigeants ouvriers marocains jouissent dans le Maroc indépendant d'autant de prestige et de poids que la plupart des vétérans du nationalisme. Libérés, fin 1954, les syndicalistes marocains décident de former une centrale ouvrière marocaine.

Le 20 mars 1955, c'est chose faite. Dans un congrès semi-clandestin, Mahjoub Ben Seddik, cheminot et istiqlalien authentique jouit de l'appui de son parti et devient Secrétaire Général de «l'Union Marocaine du Travail». Malgré son caractère illégal, l'U.M.T. travaille presque au grand jour jusqu'à l'obtention par les ouvriers marocains du droit syndical deux mois avant le retour de Mohammed V de son exil. Ainsi l'U.M.T. peut participer activement à la préparation matérielle et humaine de l'accueil populaire de Mohammed V, ce qui lui donne encore plus de poids et de prestige dans toutes les couches populaires marocaines. Ce prestige se traduit par un véritable assaut de ses sièges locaux. Dès la fin de 1956, l'U.M.T. peut se targuer de 600 000 adhérents. L'influence politique de la centrale dépasse largement les milieux ouvriers. En effet, le secteur secondaire, où l'U.M.T. est fortement présente, est encore faible, il n'occupe que moins du sixième de la population active (70) ; et le nombre des ouvriers industriels est à peine de 200 000 en 1957. Si on y ajoute les 300 000 ouvriers agricoles, on arrive au chiffre total d'un demi-million de travailleurs. Or le monde rural est peu touché par le mouvement syndical. Il est clair donc que l'U.M.T., grâce au prestige de ses dirigeants et à la qualité de ses cadres, est bien plus qu'une organisation syndicale. Elle est la deuxième force nationaliste du pays. L'intégration de ses dirigeants au sein de la Commision Politique du P.I., en août 1956 en fait la plus importante organisation parallèle du parti. L'aile radicale de ce dernier entretient avec son leadership des relations beaucoup plus étroites qu'avec la direction conservatrice du parti lui-même. Les masses syndicalisées sont la principale base sociologique de «l'Istiqlal activiste» symbolisé par Ben Barka. En effet, c'est ce dernier et ses amis, quand ils deviennent les vrais chefs opérationnels du P.I. au début des années cinquante, qui réconcilient le parti avec les syndicalistes. Ces derniers supportent mal l'esprit «aristocratique» de l'oligarchie istiqlalienne et le mépris dans lequel elle tient les masses poulaires dont ils sont d'authentiques rejetons.Lors des longues grèves de 1948 l'irréparable faillit se produire entre la classe ouvrière et le P.I. Cette dernière qui s'impose de plus en plus comme une force socio-politique autonome inquiète par sa combativité les bourgeois de l'Istiqlal.

Les perspectives révolutionnaires qu'elle représente effrayent la direction conservatrice du P.I. Cette dernière fait preuve d'un «sectarisme bourgeois» immodéré. *El-Alam*, organe du P.I., et plus grand journal

nationaliste, donne libre cours à ses préjugés «anti-plèbe» : «Si l'évolution ne s'effectue pas par le biais de l'élite, elle se fera par la populace. Et si elle se fait par cette dernière, l'évolution représentera un danger pour la mentalité du pays, sa culture et tout ce qui est appréciable dans ses traditions.... . L'évolution est inéluctable. Qu'elle vienne d'en haut - ce qui est désiré- ou d'en bas et c'est la plus grande catastrophe ... elle détruira tout ce qui est beau et magnifique dans le patrimoine du pays» (71). S'il n'y avait pas l'aile radicale du parti pour rectifier le tir en protestant contre ces dérapages anti-populaires (72), l'Istiqlal n'aurait pas été ce qu'il est au lendemain de l'indépendance. Mais les dirigeants syndicalistes n'oublieront jamais cette attitude hautaine et méprisante vis-à-vis d'eux et des masses qu'ils représentent. Cette incompatibilité, à base sociologique, influencera lourdement l'évolution politique postérieure du pays que nous traiterons en son temps. Si nous tenons à rappeler dès leur origine ces graves incompatibilités entre la direction oligarchique de l'Istiqlal et le leadership syndicaliste, c'est pour mieux comprendre les prises de position politiques de l'U.M.T. dès l'accès du Maroc au statut d'Etat indépendant. Cette dernière tient dès mars 1956 à se démarquer de l'attitude officielle de l'Istiqlal. Et c'est sous sa pression - doublée de celle de l'aile radicale du P.I.- que le parti va, durant l'été 1956, entreprendre une offensive en vue d'un partage plus équitable du pouvoir avec le Palais. Un manifeste publié à l'occasion du premier anniversaire de la création de l'U.M.T. (20 mars 1956) affirme qu'il «s'agit pour nous d'établir dans ce pays une démocratie concrète, condition essentielle d'une indépendance effective. Non pas une démocratie formelle et juridique mais une démocratie réelle, basée sur l'égalité des classes et une juste répartition des richesses» (73). Ainsi l'U.M.T. n'entend nullement se satisfaire d'une indépendance purement politique ou d'une démocratie formelle. Elle vise à l'établissement d'un nouvel ordre politique qui impose que les intérêts des ouvriers et des masses populaires en général soient respectés.

Pour elle, l'indépendance ne doit pas profiter aux seuls «possesseurs» qui, d'ailleurs, n'ont joué qu'un rôle minime dans la lutte nationale. L'U.M.T. entend jouer le rôle politique qui lui revient : «Si l'U.M.T. doit s'abstenir de s'intéresser à la politique intérieure ou extérieure du pays, nous déclarons que nous ne serons jamais d'accord» (74) affirme l'organe de l'U.M.T., début 1957. Mais ces prises de position ne doivent pas nous tromper. L'U.M.T. ne veut aucunement devenir un instrument politique maniable dans les mains d'un parti ou d'une tendance politique quelconque. Ce n'est pas un syndicat marxiste et elle n'envisage pas d'être la façade extérieure d'un parti révolutionnaire, malgré toutes les affirmations des milieux coloniaux français. Dans sa direction il n'y a aucun marxiste déclaré. Son Secrétaire Général, Mahjoub Ben Seddik est un istiqlalien authentique. Nationaliste, avant tout, il affirme

à plusieurs reprises qu'il est contre la lutte des classes qui ne peut, selon lui qu'affaiblir l'unité du Maroc dans la période difficile de la décolonisation. Il entretient des relations privilégiées avec le Palais. Le Roi est invité à présider toutes les manifestations commémoratives ouvrières. L'évolution politique postérieure du pays va démontrer que l'U.M.T. est un syndicat de tendance plutôt travailliste. L'apolitisme va progressivement l'emporter sur ses penchants partisans. Pour pouvoir peser lourdement en faveur de la concrétisation de ses objectifs de justice sociale et «d'égalité des classes», l'U.M.T. fait de 1956 une année de réorganisation et d'action. Des écoles de formation de cadres syndicaux sont ouvertes dans tous les centres ouvriers. Des grèves sont déclenchées en vue d'augmenter les salaires qui sont très bas (75). Un million de grévistes y participent (76). Le résultat en est une augmentation substantielle des salaires (30 %) et plus tard la signature d'une série de conventions collectives, ayant force de loi, entre le syndicat et le patronat.

Dès le début de 1957 la réorganisation de l'U.M.T. est achevée. Elle devient un véritable appareil centralisé, fort maniable et immédiatement mobilisable. Des fédérations professionnellles verticales prennent la place des anciennes unions locales.

La grande audience de l'U.M.T. est consacrée par le Dahir du 16 juillet 1957 qui réglemente le droit syndical. Il donne à l'U.M.T. le droit quasi exclusif de représenter les travailleurs marocains. Cette toute-puissance du syndicat ouvrier fait de lui le principal appui populaire de l'Istiqlal. Ce dernier s'en sert comme argument politique redoutable dans sa lutte pour le partage du pouvoir avec le Palais et ses partisans inconditionnels. Si on sait que l'U.M.C.I.A., l'U.M.A. et l'U.N.E.M. sont aussi d'obédience istiqlalienne, on ne peut qu'en déduire que l'Istiqlal forme une sorte de front national de toutes les forces sociales ouvertes sur l'avenir et qui se fixent comme objectif de venir à bout des structures archaïques afin de construire une société moderne, jouissant d'institutions démocratiques authentiques. Mohammed V n'est pas franchement opposé à une telle perspective mais il veut qu'elle prenne corps progressivement sous sa propre direction. A condition qu'une telle évolution ne mette pas en cause les prérogatives et l'autorité du Trône. Il entend également - et paradoxalement- continuer à jouir de l'appui inconditionnel des forces sociales les plus conservatrices qui sont ouvertement opposées à toute réforme qui les mettrait en marge du pouvoir en disloquant l'infrastructure socio-économique traditionnelle, leur seule base politique stable.

C'est cette réalité politique, avec ses contradictions inconciliables, qui donne aux rapports Palais-P.I. un aspect «d'ambiguïté structurelle» permanente. Mohammed V -héros de «l'alchimie politique»- veut à tout prix continuer à jouir de la confiance de tous les protagonistes de la scène politique

nationale. Il ne veut couper ni les ponts, ni les têtes de personne. Cet état de fait qui donne au Maroc l'aspect d'un pays vivant continuellement dans le provisoire ne manque pas d'exaspérer quelques-uns dans le camp de l'Istiqlal les résistants et les étudiants.

-La Résistance et l'Armée de Libération

A l'origine de la «Résistance», se trouvent des groupes urbains qui dès 1953 entreprennent des actes armés contre la structure civile et militaire du Protectorat français. L'un de ses groupes prend de l'ampleur à partir de 1954. Il s'agit de «Al-Monaddama es-Sirriya» (l'Organisation Secrète). On trouve à sa tête un jeune istiqlalien d'origine modeste, Mohammed Basri.

C'est un patriote passionné, d'un nationalisme intraitable et radical. C'est une personnalité clé de la lutte armée populaire contre l'occupant étranger.

Ceux des Résistants, qui tracassés par la police se réfugient dans la zone espagnole vont, à l'aide de l'Istiqlal et de personnalités indépendantes, mettre sur pied à Nador (76 bis), «l'Armée de Libération» en 1955.

Allal el-Fassi joue un rôle important comme interlocuteur de l'Espagne qui garantit la logistique et l'Egypte nassérienne qui fournit armes et soutien diplomatique. Mais d'importantes personnalités de l'A.L. ne sont pas istiqlaliennes telles que Abdelkrim el-Khatib, chef d'Etat-Major, Abdallah Senhadji et Abbès Messaâdi.

C'est l'A.L. qui revendique, début octobre 1955, l'attaque de plusieurs postes militaires français situés non loin de la zone espagnole. Son action continue, voire s'intensifie, après le retour de Ben Youssef qui, malgré son embarras, ne condamne pas ouvertement l'A.L. Il sait que ses chefs montrent plus de fermeté (77) que quelques dirigeants de partis (78), en ce qui concerne son retour sur le Trône comme condition sine qua non.

En effet, étant dans leur majorité issus de milieux modestes traditionalistes, les cadres de la Résistance et de l'A.L. conçoivent le retour de Mohammed V comme une obligation quasi-religieuse, alors que les dirigeants du P.I., plus rationnels, considèrent l'affaire du Trône comme un moyen efficace de mobilisation populaire mais qui ne doit pas occulter les autres dimensions de l'avenir du Maroc indépendant.

Mais le «radicalisme» des Résistants (aux fondements psychologiques et religieux) a son revers de médaille qui ne manque pas d'inquiéter le Palais. Même si une bonne partie des chefs de l'A.L. considère Mohammed V comme leur Commandant Suprême, ils entendent continuer la lutte jusquà la libération

de tout le Maghreb et le départ total des troupes françaises. Cette combativité qui règne dans les rangs de l'A.L. va tomber progressivement faute de perspective politique claire. Le ralliement du chef d'état-major de l'A.L. et de plusieurs autres commandants aux thèses du Palais sur la nécessité du retour au calme, après la reconnaissance officielle de l'indépendance du Maroc, amène une véritable débandade au sein de plusieurs unités de l'Armée de Libération.

Seuls les éléments proches d'Allal el-Fassi et de l'aile radicale de l'Istiqlal respectent la consigne de se diriger vers le Sud pour continuer la lutte contre la présence étrangère en vue de la libération du Sahara, de la Mauritanie et de l'Algérie.

Basri, le chef istiqlalien de l'O.S., appelle les Résistants démobilisés à rejoindre l'A.L. (79) qui dès l'été 1956 fait du Sud marocain son centre de gravité. Ce qui nous intéresse ici c'est que cette A.L. du sud se trouve dans sa grande majorité sous la tutelle politique de l'Istiqlal par l'intermédiaire du «benbarkiste», Mohammed Basri. Comment vont donc évoluer les relations entre la nouvelle A.L. (comme organisation parallèle de l'Istiqlal) et le Palais?

Nous devons commencer par rappeler que dès le début, la direction de l'A.L.-sud, tient à coordonner son action avec l'aile ouvrière de l'Istiqlal. Mahjoub Ben Seddik, S.G. de l'U.M.T., Taïeb Ben Bouazza et Brahim Roudani, membres influents de son bureau national, et Ben Barka chef de «l'Istiqlal activiste» prennent part aux décisions de l'A.L.-sud incarnée dorénavant par Basri (80). C'est dire que la nouvelle direction de l'A.L. entend s'écarter définitivement du «militarisme apolitique» qui marque fortement la plupart des groupes armés qui agissent entre 1953 et 1956. Cette perspective politique de l'A.L. ne peut que renforcer l'Istiqlal vis-à-vis du Palais. Elle lui fournit de nouveaux arguments dans sa lutte pour un partage équitable du pouvoir avec le Roi. Inquiet, ce dernier adopte une «stratégie» qui s'avère payante à long terme :

-Satisfaire la direction de l'Istiqlal en lui faisant des concessions substantielles qui, toutefois, laissent intactes les prérogatives essentielles du Trône.

-Rapprocher une partie de la direction istiqlalienne et lui faire partager les responsabilités du pouvoir, signifie favoriser les dissensions internes au sein du P.I. Ce dernier serait partagé entre la «Raison d'Etat» et les impératifs de la continuité de la lutte populaire et armée qui peut amener à l'étouffement financier du Maroc, en provoquant la fin de toute aide économique ou technique de la France, et de l'Occident en général . Une telle perspective ne peut être désirée par la direction conservatrice du P.I. puisqu'elle aurait pour conséquences, de mettre en péril la paix sociale et la stabilité politique du

régime.

-Jouer double jeu à l'égard de l'A.L. elle-même : faire semblant d'être loyal et bien intentionné en lui facilitant l'obtention de munitions ... tout en la truffant d'agents secrets au service du Prince Hassan afin de créer, entre autres, un climat d'anarchie dans ses rangs (81). Ce qui la rendrait peu crédible aux yeux des masses du sud qui constituent sa profondeur stratégique. En même temps, feu vert est donné à l'armée française stationnée au Sud marocain d'augmenter sa pression sur les mouvements de l'A.L. Le ministre de la Défense, Ahmed Réda Guédira est un pro-occidental convaincu et ami personnel du Prince Hassan. Devant les pressions militaires françaises - jouissant de la complicité officielle? - l'A.L. a recours à la mobilisation des sections locales de l'Istiqlal contre les agissements de l'Armée française. Embarrassé, le ministre de la Défense présente ses excuses à l'A.L.(82) mais les forces de sécurité continuent leur campagne d'intimidation des masses du sud en arrêtant les «meneurs» istiqlaliens locaux. Ces contradictions entre le Palais et l'A.L. donnent naissance à une inimitié indéracinable entre l'Istiqlal activiste (c'est-à-dire celui de Ben Barka et Basri) et le clan pro-occidental très influent au Palais. Cet état de fait va influencer fortement l'évolution politique postérieure du Maroc notamment après l'arrivée aux affaires du Prince Hassan, devenu en 1961, le Roi Hassan II.

Bon gré, mal gré, les unités de l'A.L. continuent leurs activités au Sud marocain, au Sahara occidental et jusqu'aux confins de la Mauritanie. L'intensité de leurs activités inquiète les milieux colonialistes à Madrid et à Paris. Ces deux derniers sont condamnés, malgré l'incompatibilité politique de leurs régimes, à conclure une alliance militaire régionale. Une opération commune, baptisée «Ecouvillon», semblable par certains côtés à celle entreprise en 1926 contre Abdelkrim (81) assigne à l'A.L. un rude coup dont elle ne se relèvera jamais. Malgré tous les appels de cette dernière, les Forces Armées Royales ne bougent pas.

Certains chefs de l'A.L. affirment même que les autorités officielles coupent toutes les sources d'approvisionnement durant les combats acharnés qui opposent l'Armée de Libération et les forces communes franco-espagnoles. Quelques semaines plus tard, le Roi Mohammed V entreprend un voyage, qualifié officiellement «d'historique», dans l'extrême Sud marocain où il adhère pour la première fois publiquement aux thèses de l'Istiqlal concernant l'affaire sahrienne. Maintenant que le danger représenté par l'A.L. est écarté, le Palais n'hésite pas par des prises de position, toutes «platoniques», à prendre à son compte les revendications istiqlaliennnes. Il fait ainsi d'une pierre deux coups :

-Couper l'herbe sous les pieds d'Allal el-Fassi qui entend continuer à

s'imposer comme leader national incontesté en maintenant, par ses prises de positions sur les frontières historiques du Maroc, la ferveur patriotique des masses, qui risque de retomber engloutie par les soucis quotidiens. Or le courant ultra-nationaliste incarné par Allal el-Fassi ne peut continuer à vivre qu'en renchérissant sur les positions officielles, trop timides selon lui.

-En ce qui concerne l'A.L. et l'Istiqlal activiste, l'adoption officielle de leurs thèses sur la continuité de la lutte de libération ne peut que couper court à leurs tentatives de mobilisation des masses du sud en vue de reprendre la lutte contre la domination étrangère. Puisque l'Etat s'engage à prendre en charge lui-même la responsabilité du combat de libération, il ne leur reste donc, si elles sont de «bonne foi», qu'à rejoindre les rangs de l'armée officielle.

En effet l'A.L., pour les mobiliser, se présentait comme agissant sous l'autorité de Mohammed V. Entre-temps, les F.A.R mettent fin à toute aide matérielle aux éléments de l'A.L. qui se retirent dans leurs bases pour se reconstituer. L'étendue des pertes de l'A.L., les graves conséquences matérielles et politiques de la fin de la coopération officielle, l'éclatement du P.I. et le retournement d'Allal el-Fassi contre l'A.L., proche de l'aile gauche, encouragent le Palais à passer au stade final de sa stratégie : liquider l'A.L. définitivement . A la fin de 1959, ses dirigeants les plus combatifs sont arrêtés et ses structures sont disloquées. Nous développerons plus tard l'analyse des conséquences de la disparition de l'A.L. sur le rapport des forces dans le pays et son rôle déterminant dans l'installation d'une monarchie exclusive au début des années 60.

-L'Union Nationale des Etudiants du Maroc.

L'Union Nationale des Etudiants du Maroc est constituée à Rabat en 1956. Sa création consacre l'unité syndicale des étudiants marocains qui militaient dans diverses organisations telles que : l'A.E.M.N.A. (82 bis) en France, les «ligues» proche-orientales et l'«Association de l'Etudiant Marocain» au Maroc. L'U.N.E.M. représente l'organisation istiqlalienne la plus dynamique et la plus jeune. Son importance n'est pas due au nombre de ceux au nom de qui elle parle, mais grâce au fait qu'elle englobe en son sein la majorité de la jeune élite cultivée du Maroc indépendant (83). Le pays qui souffre d'un manque important de cadres nationaux, promet donc à ses jeunes intellectuels, entre autres, des postes élevés dans l'administration et les rouages de l'Etat.

C'est pourquoi dès le début, le Palais montre un empressement sans égal à récupérer le mouvement étudiant dont le penchant politique risque d'être

décisif pour l'avenir politique du pays puisque les militants «d'aujourd'hui» sont les responsables de «demain». Mohammed V tient à être présent, en compagnie du Prince Hassan dans le congrès constitutif de l'organisation. Toutes les facilités de vie sont garanties aux étudiants. Les représentants de l'U.N.E.M. sont traités avec égards par les organismes officiels. Mohammed V nomme un des leurs au Conseil National Consultatif. Mais malgré le respect qu'affichent les étudiants et leur organisation à Mohammed V en tant que guide national, il n'en reste pas moins que l'U.N.E.M. est un organisme profondément partisan du changement. Ben Barka, qui est jeune et qui a un langage politique proche de celui des militants étudiants, est sans doute le leader national le plus populaire au sein de l'U.N.E.M. Dès leur premier congrès, les étudiants marocains donnent l'avant-goût d'un engagement politique total. L'U.N.E.M. n'entend nullement se recroqueviller sur les seuls intérêts corporatistes. «L'étudiant fait partie intégrante du peuple marocain», et de ce fait l'U.N.E.M. «s'est pleinement attachée aux luttes des masses populaires» (84).

Cette prise de position vague mais significative laisse entendre que les étudiants marocains comptent jouer, en tant que force sociale, le rôle qui leur est dû dans la vie politique du pays qui vient d'accéder à l'indépendance. Pour la réalisation de cette dernière, les étudiants savent qu'ils ont joué un rôle incomparable. Ce sont deux étudiants Allal el-Fassi et M.H. Ouazzani qui prirent la tête des manifestations populaires contre le Dahir berbère. Ce sont Balafrej, Ben Abdeljlil... étudiants à Paris qui publiaient le premier journal nationaliste en France. C'est encore Abderrahim Bouabid qui, lui aussi étudiant à Paris, joue le rôle le plus important dans la défense de la cause marocaine en France et en Europe (85). Forte d'une histoire «glorieuse», le mouvement étudiant marocain entend continuer, avec l'U.N.E.M., dans la même ligne patriotique tracée par ses premières associations.

Le congrès de 1957 fait un nouveau pas en précisant ses exigences : l'épuration de l'administration des traîtres et l'évacuation des troupes étrangères (86). Il dénonce également «les manoeuvres néo-colonialistes de l'assistance technique». Elle se place par ces attitudes radicales, aux antipodes de la position officielle qui entend continuer à se servir des techniciens français dont la présence est nécessaire pour le maintien de l'establishment. Cela, malgré le rôle dangereux qu'ils peuvent jouer dans l'espionnage en faveur des milieux colonialistes, rôle démontré depuis l'affaire du détournement de l'avion du F.L.N.

L'exigence d'épurer l'administration des collaborateurs et d'évacuer les troupes étrangères va dans le même sens. La rébellion d'Addi Où Bihi qui jouit de la complicité des autorités miltaires françaises, alerte les étudiants sur

l'effectivité du péril représenté par cette épée de Damoclès qui pèse sur l'unité, la souveraineté et l'indépendance du Maroc. Devant le peu d'empressement dont fait preuve le Palais pour accomplir ces objectifs nationaux considérés par les étudiants comme primordiaux pour la sécurité du pays, l'U.N.E.M. radicalise encore plus sa position en s'attaquant aux piliers mêmes du régime royal. Les F.A.R. sont montrées du doigt. Elles sont qualifiées «d'armée de parade» (87). Le vrai visé est le Prince héritier considéré par les étudiants et l'Istiqlal activiste comme le principal opposant à la ligne nationaliste et progressiste prônée par eux.

(87 BIS), Ben Barka n'est pas étranger à cette déclaration* qui fait l'effet d'une douche froide au sein du Palais. Ce dernier a conscience qu'il vient de perdre définitivement l'un des principaux affluents. Si les deux premiers congrès de l'U.N.E.M. se limitent à demander au souverain l'accomplissement de telle ou telle tâche nationale, le III[e] congrès va beaucoup plus loin en s'attaquant de front à la prunelle de ses yeux : l'armée royale. Il soulève aussi le problème de la démocratisation des institutions politiques et appelle les masses à soutenir directement les Algériens dans leur combat contre la domination française ; politiquement, cela signifie défiance envers le Palais. D'ailleurs, ce congrès ne manque pas de dénoncer les agissements de la Sûreté Nationale lors des manifestations de soutien au F.L.N., agissements qui démontrent que le Palais se sent dépassé par les événements.

La jeunesse cultivée du pays, réunie au sein de l'U.N.E.M., échappe d'ores et déjà au contrôle du Palais. Ce dernier la considère dorénavant comme l'une des forces socio-politiques les plus suspectes quant à sa fidélité au Trône. Les prérogatives politiques exorbitantes de la Couronne lui paraissent contraires à l'esprit démocratique moderne et à la dignité d'un peuple majeur et souverain.

Ce conflit structurel entre le Palais et la jeunesse étudiante, latent durant le règne de Mohammed V, va devenir ouvert et direct dès l'accès au Trône de Hassan II. L'U.N.E.M. sera, avec les radicaux de l'U.N.F.P., la principale bête noire du régime hassanien. Après la dislocation de l'U.N.F.P. et la domestication de l'U.M.T., l'organisation estudiantine sera la force d'opposition la plus dynamique durant les années 60. Nous développerons l'évolution des rapports entre ces deux antagonistes lorsque nous traiterons de la situation du Maroc après l'organisation des premières élections législatives qui, contre toute logique, marquent le début du règne monarchique exclusif et répressif. Le parlement issu de ces élections au suffrage universel est paradoxalement moins représentatif et moins crédible que le Conseil National Consultatif dont les membres sont choisis par le souverain en automne 1956.

-Le Conseil National Consultatif

«N'oubliez pas que cette assemblée est instituée auprès de Nous. Et doit être en rapport direct et constant avec Nous ... « (88) déclare Mohammed V devant les membres du Conseil National Consultatif lors de leur première représentation. Ce rappel royal est, en fait, un avertissement aux membres du C.N.C. qui seraient tentés de se comporter en tant que représentants souverains de la nation. Mohammed V ne peut être plus clair. Il entend garder intacts les attributs trditionnels du Trône. Il justifie ses prétentions par l'Histoire et la Tradition ; les Marocains a dit-il, «n'ont connu d'autre régime que celui de l'Imamat» (89). En effet le Dahir instituant le C.N.C. fait preuve d'une prudence extrême. Les membres du Conseil sont plus proches du statut de conseillers du «gouvernement de Sa Majesté» que de celui de représentants du peuple. «Le Conseil formule ses avis sur les questions dont il est saisi par Notre Majesté» (90). «Notre Majesté pourra prononcer la clôture d'une session avant l'épuisement de l'ordre du jour» (91).

Ainsi le Roi est seul habilité à convoquer le C.N.C., en sessions ordinaires comme extraordinaires. Il s'arroge le droit de mettre fin discrétionnairement, sans même consulter le Bureau du C.N.C. ou son Président, à toute discussion qui prendrait une tournure qui lui est défavorable. Il ne se sent même pas obligé de préciser la formule bénigne et banale de «si l''intérêt de la nation l'exige...». Il «oublie» également de mentionner si les sessions ordinaires du C.N.C. doivent nécessairement durer une certaine période, jugée suffisante pour l'épuisement de l'ordre du jour. Egalement, le Dahir en question habilite le Roi à mettre fin -sans obligation d'explication- au mandat d'un ou de plusieurs membres du Conseil. «Plusieurs» peut signifier la totalité des membres. Ce qui veut dire que le Roi peut, à n'importe quel moment, mettre en «sommeil forcé» le Corps représentatif de la nation sans même avoir besoin de le dissoudre officiellement.

Avant de nous lancer dans l'analyse de la signification politique de cette institution et du rôle qu'elle joue, malgré tout, comme organisme potentiellement démocratique, il nous paraît utile de faire un bref rappel des quelques tentatives institutionnelles que connaît le Maroc moderne.

Au début du siècle, devant les périls qui menacent la souveraineté du Maroc et son fragile équilibre intérieur, le Sultan Abdel Aziz institue «Majlis el-Aâyane» (le Conseil des Notables). Formés d'Ulémas, de notables citadins et représentants de la chefferie traditionnelle opposés dans leur écrasante majorité à la pénétration européenne, le «Majlis» démontre dès sa création qu'il n'est pas de pure forme. Il refuse de donner son approbation au traité international d'Algésiras qui, en 1906, marque le début de la fin de la

souveraineté marocaine. Or le Sultan Abdel Aziz, pris au jeu de ses créanciers européens, ratifie le traité contre la volonté expresse de «l'Oumma» ; faute impardonnable. C'est par cette ratification et les compromissions qui s'ensuivent que le jeune Sultan met fin de lui-même à son règne. L'attitude du Majlis facilite et légitime la rébellion de son frère Hafid.

«La Beïa» (acte d'allégeance) de ce dernier en 1908 marque un nouveau pas dans la prise de conscience «démocratique» de l'élite marocaine du début du siècle. En effet la «Beïa» de Hafid est plus proche de l'acception salafiste de l'allégeance synonyme de contrat impliquant réciprocité des engagements que du sens étymologique et traditionnel de la «Beïa» qui implique la soumission du peuple. Selon la Tradition, le Sultan ne s'engage qu'implicitement -et par la force des choses- à défendre la souveraineté et l'intégrité du pays, les intérêts et la religion de l'Oumma.

Le texte de la «Beïa» de Hafid fait référence aux conditions de l'allégeance populaire au Sultan. Il stipule que le Sultan doit «consulter l'Oumma» avant toute décision engageant son avenir. De plus, Hafid est proclamé «Sultan du Jihad» devant -priorité des priorités- veiller sur l'intégrité territoriale nationale.

Durant la période du règne de Hafid, est élaboré un projet de constitution. Il institue un Conseil Consultatif comportant deux chambres : l'Assemblée nationale et la Chambre des notables (92). L'article 19 stipule que l'avis du Conseil est prépondérant, ses décisions toujours exécutives et son contrôle s'étend à toutes les administrations et services de l'Etat. La citoyenneté est reconnue à tous «les fils du Royaume» sans distinction religieuse. La liberté de la presse, le respect de la personne humaine et le caractère obligatoire de l'enseignement primaire sont affirmés (Articles : 28, 29 et de 84 à 89).

Ce qui nous intéresse ici ce n'est pas la possibilité ou l'impossibilité de l'application de ce projet de constitution, mais l'état d'esprit progressiste et évolué dont il témoigne. L'étendue du pouvoir du Sultan n'est plus perçue -par une certaine élite, du moins- comme relevant de la seule volonté de son détenteur mais comme un domaine tout à fait profane et sur lequel l'Oumma devrait avoir un droit de regard.

D'autres projets de constitution voient le jour dans la même période (93). Ces tentatives institutionnelles sont demeurées sans lendemain, le Maroc étant tombé sous le joug colonial. En 1919 est créé le Conseil du Gouvernement dont les motions sont purement consultatives. Malgré le réformisme et la «loyauté» du nationalisme marocain des années trente, le Protectorat ne cherche nullement à intégrer les organismes qui en émanent au sein de ce Conseil. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre, le «libéralisme colonial» du

gouvernement de l'union nationale aidant, que quelques personnalités nationalistes peuvent, à la faveur d'élections consulaires, siéger audit Conseil.

Le Conseil National Consultatif, institué fin 1956, est plus proche de ce Conseil de Gouvernement que de l'Assemblée Constituante tunisienne souveraine, par exemple. Il en est proche autant par sa composition que par ses attributions : Les partis politiques n'y détiennent que 29 % des mandats alors que le secteur professionnel et économique dispose de la moitié des sièges. Mais étant donné l'audience de l'Istiqlal, la majorité des représentants des syndicats et des organismes socio-économiques lui est acquise. Lors de l'élection du bureau du C.N.C., Ben Barka est élu président par 58 voix sur un total de 76 (94), et Ben Seddik, vice-président par 57/76. Le Bureau se constitue entièrement d'istiqlaliens et tous les présidents des Commissions élues sont du même parti. La Commission politique est totalement istiqlalienne. C'est dire la toute-puissance de l'Istiqlal au sein des corps du C.N.C., qui va en faire l'un des champs de batailles politiques les plus importants du Maroc qui cherche encore sa voie parmi les doctrines et les systèmes de développement.

Il s'y affronte la frange la plus évoluée de la société décidée à promouvoir une vision moderne du problème du pouvoir en ancrant dans les moeurs politiques l'esprit des procédés délibératifs, institutionnels et le Palais qui cherche, en s'installant dans un décor démocratique, à en tirer tous les avantages sans en subir les contraintes. L'énergique Ben Barka qui dirige les discussions et jouit d'un pouvoir disciplinaire élargi, essaie d'en faire une école d'apprentissage de la démocratie. Dès la deuxième année «consultative», le C.N.C. est complètement politisé. Il compte se faire entendre par le gouvernement. Un certain esprit de solidarité «parlementaire» y voit le jour. La motion finale concernant le budget de fonctionnement de l'année 1957-1958 n'hésite pas à mettre en relief le manque de fermeté et de cohérence du gouvernement. Le C.N.C. lui reproche également l'absence de choix clairs et d'une orientation générale, seuls capables de répondre aux aspirations populaires.

Ainsi l'Istiqlal activiste que le Roi entend neutraliser en l'intégrant au système par le biais du C.N.C., se sert de ce dernier comme d'une brèche ouverte à l'intérieur de ce même système pour amener le Palais à composer avec le Parti.

En effet, l'Istiqlal, peu content de la place qu'il détient au sein du deuxième Cabinet Bekkaï formé fin 1957, tente de faire prévaloir -sans le dire ouvertement- que le seul gouvernement crédible est celui qui serait constitué selon la configuration politique du Conseil.

Mais la politisation du C.N.C. n'est pas sans risque pour le Conseil lui-

même. Alors que l'Istiqlal s'évertue à donner au public une image d'une institution qui compte, qui n'est pas simplement un figurant dans l'appareillage politique du régime, ses adversaires, ulcérés de se voir continuellement mis en minorité lors des votes, cherchent à offrir à la population une vision peu reluisante du C.N.C. L'organe du P.D.I. affirme qu'«il ne faut attendre de cette assemblée aucun résultat, les membres ne possèdent aucune influence sur la politique ou sur la gestion du gouvernement» (95). Mais l'Istiqlal qui se prévaut vis-à-vis de ses adversaires d'avoir la majorité absolue au sein du premier organisme démocratique du pays, ne tarde pas à tomber victime de ses propres dissensions. Dès la fin de 1958 tous les organes de la presse istiqlalienne - à part *At-Taliâ* - passent sous le contrôle de l'aile conservatrice.

Ils entreprennent une campagne de dénigrement sans merci contre le Président du C.N.C. et son bureau acquis à l'aile radicale du parti. Les membres du C.N.C. proches de l'aile conservatrice (particulièrement ceux affiliés à l'U.M.C.I.A.) jouent l'obstruction systématique et quittent parfois la salle au moment du vote. Mohammed V, profitant du schisme istiqlalien, met fin à la vie de cet organisme (96) qui, malgré son pouvoir réduit, permet aux représentants de la nation de s'exprimer sur les problèmes de l'heure.

De plus, le C.N.C., en tant que seul lieu de rencontre de tous les protagonistes sociaux, économiques et politiques du Maroc, rend possible l'existence permanente d'une confrontation pacifique de tous les points de vue, si contradictoires soient-ils. Cet état de fait ne peut qu'inquiéter à long terme le Palais. Ce dernier craint que cette recherche collective d'un dénominateur commun à tous les représentans de la société ne débouche un jour sur un face à face périlleux : Nation contre Trône. La formation d'un gouvernement dominé par l'aile radicale de l'Istiqlal augmente les inquiétudes du Palais.

La perspective d'un front commun gouvernement-C.N.C. devient une éventualité très probable. En effet, après le schisme de l'Istiqlal, la majorité relative suit Ben Barka. Mieux, les radicaux ne se contentent même pas de cette majorité relative. Ils tentent de faire pression sur le Souverain en vue d'une refonte politique du Conseil qui leur serait favorable. *At-Taliâ* qui devient le porte-parole de l'Istiqlal activiste affirme que «cette assemblée ne représente pas les masses populaires, qui ne sont pas rassurées sur l'avenir du pays...» (97). Effectivement, le Roi, en nommant le gouvernement Ibrahim (proche de l'aile radicale), lui fixe comme principale tâche l'organisation d'élections libres. Il affirme qu'il tiendra compte des résultats de la consultation pour former un nouveau gouvernement. Il n'en sera rien. Il s'avère plus tard que c'est une pure tactique politicienne destinée à amortir la réaction de l'aile radicale lors de la mise en sommeil du C.N.C. que cette aile tente de

transformer progressivement en pôle officiel d'expression populaire équilibrant la toute-puissance du Palais royal. L'Istiqlal de Ben Barka ne cache pas son intention de forcer un peu le Dahir instituant le C.N.C en faisant de ce dernier « un corps législatif et non un outil aux mains de certains...» (98)

Ben Barka et ses amis sautent à pieds joints dans le piège tendu par le Palais. Celui-ci leur fait accepter de renoncer, sans coup férir, à leur principale revendication : la démocratisation rapide des institutions du Royaume ; cela en accordant la présidence du Conseil ministériel à l'un des leurs et en leur faisant miroiter l'organisation d'élections qui auraient lieu sous leur responsabilité directe. Ainsi Mohammed V, en habile politicien, fait passer les pires revers des détracteurs du pouvoir absolu du Palais pour une grande victoire. L'Istiqlal activiste occupé à ses nouvelles activités au sein du gouvernement met une sourdine à ses revendications «institutionnalistes». Le Palais a ainsi une longue période de répit qu'il met à profit, notamment par le biais du Prince héritier, pour consolider l'appareillage sécuritaire du régime. Nous verrons plus tard les implications historiques de ce faux pas qui rend possible la mise à mort de la première -et de la dernière- institution authentiquement représentative et démocratique. En effet, à part les Communistes, toutes les tendances politiques, toutes les couches sociales et toutes les régions du pays y sont réprésentées.

- Le P.C.M.

L'aspect le plus frappant du communisme marocain est son échec malgré tous ses efforts, à s'implanter solidement dans la société marocaine. Peut-on faire porter la responsabilité de cet insuccès à l'inexistence d'un terrain marxien où la stratification sociale serait suffisamment élaborée? Ou, la société musulmane est-elle réfractaire au marxisme? Malgré les affirmations de certains observateurs allant dans ce sens, nous ne pouvons nous satisfaire de tels postulats théoriques (99).

Certes les considérations d'ordre religieux et sociologique jouent un rôle important dans le peu de succès que rencontre le mouvement communiste au Maroc; mais la principale cause -à mon sens- demeure politique: l'attitude du communisme français à l'égard du mouvement national durant les années trente et les prises de position du P.C.M. à l'égard de ce même mouvement au début des années quarante.

Effectivement le P.C est, dès sa création, la seule force politique française qui appelle à l'abrogation du traité du Protectorat et à la reconnaissance de la souveraineté marocaine. Mais paradoxalement -et pour

des raisons purement idéologiques- il adopte une attitude négative à l'égard du jeune nationalisme marocain. Le réformisme et le caractère bourgeois de ce mouvement n'attirent pas la sympathie des militants communistes anti-colonialistes. Ils misent plutôt sur la résistance armée dans les montagnes en raison de son caractère radical et potentiellement révolutionnaire. «La République du Rif» d'Abdelkrim provoque plus d'intérêt (100) chez les communistes français que la revue «Maghreb» et ses promoteurs vivant à Paris et fils de grandes familles bourgeoises.

Ces derniers sont mal vus par la presse communiste car en menant campagne, par l'intermédiaire de «Magrheb», contre «les erreurs, les côtés faibles de la politique coloniale de l'impérialisme français qui pourrait mettre en péril sa domination en Afrique du Nord», ils «travaillent à l'améliorer» (101) et donc à l'éterniser. Par rapport à la question marocaine le P.C. français fait preuve d'un romantisme révolutionnaire et internationaliste à tous crins. La résistance armée d'essence tribale est située par lui dans une perspective de lutte anti-impérialiste à l'échelle mondiale. Il soutient avec une forte dose de lyrisme «la République» d'Abdelkrim (102). Quand le «Comité d'Action Marocaine» ne revendique que des réformes dans le cadre du Protectorat, le P.C. français plus «royaliste» que le Roi, exige le retrait pur et simple des troupes d'occupation et la reconnaissance de l'indépendance du Maroc. Mais quand l'Istiqlal réclame dix ans plus tard l'indépendance du pays, les communistes français -relayés par leurs camarades marocains- répliquent que l'heure n'est pas au chauvinisme mais à l'alliance fraternelle contre le danger fasciste. Mieux, une conférence des P.C. maghrébins, tenue en novembre 1943, n'hésite même pas à hypothéquer l'avenir national des trois pays nord-africains. Il est question, dans sa résolution finale, de s'unir avec la France pour lui permettre «d'accroître son rôle dans le bloc des Nations-Unies»(103). Déjà, le communisme maghrébin développe la logique de l'après-guerre : alliance des populations coloniales avec «le peuple français» afin de combattre l'impérialisme outre-atlantique.

Ainsi le communisme marocain -comme ceux des autres pays de l'Afrique du Nord- fait semblant d'ignorer les enseignements du matérialisme dialectique : au lieu de faire une «analyse concrète de la situation concrète» afin de définir une stratégie selon les données sociales et politiques de la société marocaine en lutte contre une domination étrangère, il donne la priorité aux facteurs extérieurs. Or, le marxisme privilégie le rôle des facteurs internes dans la détermination du résultat final de toute évolution. En «mauvais marxistes», les communistes ratent un rendez-vous après l'autre avec l'avenir du Maroc. On l'a déjà vu, la première fois en étant plus royaliste que le Roi et la deuxième fois, «pas aussi royalistes que le Roi».

Le «Manifeste de l'indépendance» et les émeutes populaires qui s'ensuivent en janvier 1944 sont qualifiés par le parti communiste du Maroc «de machination fasciste» destinée à saper l'effort de guerre des Alliés. Se rendant compte du mal que lui fait une telle attitude anti-nationaliste -digne de Laglaoui- le P.C.M. fait marche arrière. Mais l'ambiguïté continue à marquer ses positions vis-à-vis du nationalisme marocain. Outre la crainte de voir le Maroc tomber sous le joug néo-colonialiste américain, c'est la volonté de «brûler les étapes» qui pousse les Communistes marocains à préconiser une alliance avec «la France nouvelle». Cette dernière soulève de larges espoirs chez eux : étant donné le rôle joué par leurs camarades français dans la résistance contre l'occupant nazi et la place importante qu'ils ont dans la métropole libérée, les Communistes marocains voient dans toute alliance avec une France populaire, un pas gigantesque vers la réalisation d'une société marocaine progressiste, objectif encore lointain et aléatoire en cas d'indépendance immédiate, car le Prolétariat marocain, encore faible numériquement, serait privé du soutien de son allié stratégique, la classe ouvrière française et son avant-garde politique le Parti Communiste français. Ainsi si les Communistes marocains ne jouent qu'un rôle effacé dans la lutte nationale, c'est d'une certaine manière à cause du rôle capital joué par leurs camarades français dans la libération de la métropole. Effectivement, il faut attendre le départ des Communistes du gouvernement français et une marocanisation pousée de la direction du P.C.M. pour que ce dernier se déclare sans équivoque pour l'indépendance du Maroc. Mais c'est déjà trop tard. L'Istiqlal occupe déjà à peu près tout l'espace de la lutte nationale. Profitant du libéralisme relatif du Résident Eric Labonne, les dirigeants istiqlaliens améliorent la structure de leur parti et en élargissent la base. De plus le P.C.M. sera toujours handicapé par son passé «suspect» et par le primat qu'il accorde au social sur le politique, l'international sur le national.

L'impression que nous laisse la lecture de l'histoire politique du Maroc s'acheminant vers son indépendance, est celle d'un P.C.M. déchiré entre les exigences nationales et les solidarités internationales, entre la fidélité au dogme et l'adhésion aux réalités socio-culturelles. Un P.C.M. qui sacrifie le réalisme pragmatique au nom d'un universalisme pseudo-marxiste et qui néglige l'activisme nationaliste payant politiquement, au profit d'un internationalisme tout platonique.

C'est cet irréalisme -voire surréalisme- idéaliste coupé de la réalité nationale qui fait basculer la classe ouvrière marocaine, pourtant formée et encadrée par des communistes, dans le nationalisme incarné par l'Istiqlal; c'est le plus grand revers subi par le nationalisme marocain qui, avec un peu plus de «pragmatisme nationaliste» (ou «opportunisme chauviniste» suivant les

points de vue) aurait transformé le Prolétariat urbain en base socio-politique solide. Même après son adhésion, au lendemain de la Deuxième Guerre, à la volonté populaire d'émancipation du joug étranger, le P.C.M. continue à faire de la lutte sociale le préalable du combat anti-colonial. Ce qui profite particulièrement aux jeunes progressistes de l'Istiqlal qui apportent un sang nouveau au P.I. Ces derniers sont convaincus que seul l'anathème de la stratégie communiste serait bénéfique : la lutte d'un peuple pour sa libération de la tutelle étouffante d'un corps étranger. Les éléments jeunes de l'Istiqlal sont conscients que toute propagande qui, auprès d'un peuple fait de colonisés, met en avant des thèmes socio-idéologiques et ignore l'aspect national ne peut parvenir à des résultats probants. Car soutenir que l'ouvrier européen qui travaille dans la même usine, gagne beaucoup plus et qui habite le même quartier que le patron, est un frère authentique paraît au travailleur marocain un contre-sens, une chimère absurde. C'est pire encore, si on vient raconter à ce même ouvrier, souvent profondément croyant qu'Allal-El-Fassi, «Alem» banni par le Protectorat chrétien, n'est qu'un bourgeois et ne lutte que pour sa propre classe. Ce simplisme pseudo-marxiste et schématique le met pendant longtemps en dehors du consensus national. Ainsi l'une des causes de la charte du «Front National Marocain», constitué en 1951, interdit aux organisations signataires de s'allier avec le P.C.M.

Faisant le bilan catastrophique de sa stratégie, le P.C.M. va , à partir de 1952, copier ses positions sur celles de l'Istiqlal et plus particulièrement sur son aile jeune et radicale. Cette année marque la fin de son contrôle sur le mouvement ouvrier qui devient d'obédience istiqlalienne. Une répression sans précédent s'abat sur ses dirigeants et militants à la suite des émeutes de décembre 1952.

Enfin, le nationalisme n'est plus perçu comme le cheval de Troie du néo-colonialisme américain, la Charte de l'Atlantique (à laquelle se réfère le Manifeste de l'Indépendance) n'est plus vue sous l'angle d'un nouveau «Munich» dirigé contre la France combattante. Le climat de la guerre froide et l'évolution de la situation politique intérieure en France encouragent le P.C.M. à aller de l'avant sur la voie du nationalisme.

Il tient compte maintenant de la culture religieuse en tant que force sociale et de ses emblèmes comme un moyen de mobilisation capable de mettre en branle un mouvement libérateur vigoureux. Cela, sans même avoir besoin de renoncer à l'outillage conceptuel du marxisme. Ainsi, dès la déposition de Mohammed V, les communistes marocains mettent sur pied l'une des organisations les plus importantes de la résistance urbaine : le «Croissant Noir»*. Egalement le P.C.M. fait preuve d'un légitimisme à l'exemple de l'Istiqlal. Il continue dans la même voie après l'accès du Maroc à l'indépen-

dance. Ali Yata, son secrétaire général, pourtant en exil forcé, déclare en 1957 que, dans la phase de la formation de l'Etat et de la société nationale, le prestige du souverain est le meileur garant de l'unité et de la consolidation de l'indépendance (104). La direction du P.C.M. est épargnée, même si la presse demeure proscrite au début de l'ère de l'indépendance.

Il est temps de se demander quel rôle joue le P.C.M. dans la lutte générale pour le partage du pouvoir ?

Le nombre des adhérents du P.C.M. est estimé communément à 10.000. Ce qui en fait une très petite force politique selon les critères marocains de cette époque. Son principal bastion est Casablanca, suivi de Tadla et Meklès. Il a des militants actifs au sein de l'U.M.T. particulièrement parmi les dockers de Casablanca, les cheminots et les enseignants. Sa sociologie est celle d'un parti communiste typique : prolétariat urbain et petite bourgeoisie intellectuelle. Son secrétaire général est un ancien instituteur d'origine algérienne. Et l'un de ses dirigeants les plus prestigieux, Abdeslam Bouqia, est un prolétaire casablancais authentique.

Le Roi, à son retour au Maroc, s'en sert comme de toutes les autres forces politiques, pour contrebalancer la toute-puissance de l'Istiqlal. «L'Imam» ne dédaigne pas de recevoir les représentants de «l'idéologie matérialiste», plus tard invoquée par lui pour la mise à mort du P.C.M., en décembre 1955. «L'Organisation Secrète», proche de l'Istiqlal activiste qui voit dans le P.C.M. un concurrent potentiel, décide dès l'indépendance du Maroc, de liquider son bras armé : le «Croissant Noir». Il lui dispute les mêmes catégories sociales et peut le gêner dans sa lutte pour le pouvoir.

Durant le printemps et l'été 1956 c'est la chasse aux sorcières. Le chef du «Croissant Noir»* Abdelkrim Ben Abdallah est assassiné à Casablanca et ses éléments sont contraints à la vie clandestine. Une fois privé de son bras armé, le P.C.M. est boudé par tout le monde. C'est la seule tendance politique qui ne dispose d'aucun représentant au C.N.C. Ses partisans connus sont écartés, malgré leurs compétences, de toute responsabilité publique alors que le pays souffre d'un grand manque de cadres. Le P.C.M. est condamné à végéter.

Malgré tout, le P.C.M. adopte la tactique de faire route commune avec l'Istiqlal. Ce dernier est considéré comme le parti de la bourgeoisie nationale

* : Le nom de l'organisation n'est pas choisi au hasard, il marque la nouvelle stratégie du P.C.M. : se servir des symboles extérieurs de la religion et de la force mobilisatrice de l'Islam. Le croissant est l'emblème de l'Islam

qui a encore un rôle progressiste à jouer dans le développement institutionnel du Maroc. Le Capital national est appelé à assumer sa mission dans l'accomplissement de l'indépendance et du développement économique du pays encore largement dominé par l'extérieur. A la question : «Pensez vous que vous pourrez faire longtemps route commune avec le parti de Balafrej» l'un des dirigeants du P.C.M. répond «Oui, une dizaine d'années peut-être. Nous faisons confiance aux éléments plus ou moins consciemment révolutionnaires qui poussent en avant l'Istiqlal aussi bourgeoises que soient ses assises...et après? ... le monde évolue vite.. Nous pourrons accélérer l'évolution vers le socialisme -ce qui n'implique pas une rupture avec la monarchie constitutionnelle- et parfaire l'indépendance nationale» (105). C'est à quelques nuances près le choix politique qu'adopte l'aile radicale de l'Istiqlal : compromis avec la monarchie sans perdre de vue les impératifs institutionnels et sociaux du développement du pays. Durant la première grande crise entre l'Istiqlal et le Palais -avril 1958- le P.C.M. se prononce par deux fois en faveur d'un «gouvernement homogène» ayant les moyens de gouverner, exigé par le P.I. et plus particulièrement par son aile radicale (106). Il lui promet son soutien sans même demander à être associé, d'une façon ou d'une autre, à son action. Mais le P.C.M. a également un point commun avec l'Istiqlal d'Allah el-Fassi, il s'agit de son nationalisme territorial. En effet «chat échaudé craint l'eau froide» ; ayant fait l'amère expérience des années quarante et assimilé les leçons des conséquences catastrophiques du peu de nationalisme dont il a fait preuve, le P.C.M. opte pour une attitude ultra-nationaliste. Cette fois-ci, il décide de ne pas rester en retrait par rapport aux autres, il veut être aussi nationaliste que le plus extrémiste des nationalistes.

Il s'extasie pour les frontières historiques du Maroc ; il revendique la Mauritanie avec autant de ténacité qu'Allah el-Fassi. Mais en mauvais dialecticien, il oublie ce qui est payant dans une période donnée, peut-être stérile, ingrat, voire nuisible dans une autre. Ainsi sa campagne pour le rattachement de la Mauritanie à la mère patrie laisse indifférente la jeunesse progressiste du pays avide avant tout de changements sociaux concrets.

Au contraire, l'Istiqlal activiste qui fait de ces derniers son principal cheval de bataille, attire la sympathie des jeunes qui, rassemblés au sein de l'U.N.E.M. et de la «Jeunesse Ouvrière», lui servent d'affluents féconds. Malgré le charme qu'exerce le marxisme sur la jeunesse marocaine cultivée durant cette période, le P.C.M. ne peut le mettre à profit faute de perspicacité politique. Peut-on parler à cet égard de troisième rendez-vous raté avec l'avenir du Maroc ? On a l'impression d'avoir affaire à un parti qui se met toujours au service des autres. Avant l'indépendance, il forme et encadre la classe ouvrière puis l'offre en cadeau à l'Istiqlal. Depuis l'indépendance, ses

publications, dont les articles et les études sont d'une qualité supérieure à celle du reste de la presse nationale, sont prisées par la jeunesse étudiante acquise politiquement à l'aile radicale du P.I. Son influence idéologique est réelle mais son impact politique est presque nul. Il offre à l'aile radicale l'outillage conceptuel nécessaire dans sa lutte contre l'aile conservatrice qui se sert pleinement du discours coranique qui est d'une efficacité redoutable.

Ainsi ceux qui, ne se méfiant pas des apparences, affirment que le mouvement communiste marocain est sans influence aucune, se trompent entièrement. Ils n'ont qu'à comparer le langage politico-idéologique de l'U.N.E.M. -par exemple- et celui de la presse communiste ; la ressemblance est étonnante et ne peut être un simple fait de hasard. Ayant conscience de cet état de fait, le P.C.M. se garde bien d'adresser des critiques ouvertes à l'Istiqlal malgré les persécutions que subissent ses militants aussi bien de la part de l'«Organisation Secrète» que de la part des autorités gouvernementales où le P.I. est largement représenté. Lors de la crise interne de l'Istiqlal, le P.C.M. prend le parti de Ben Barka, ce qui ne manque pas d'irriter le Palais qui considère ce dernier comme son principal opposant. Mohammed V va attendre un temps propice pour régler son compte au P.C.M .

La meilleure occasion se présente avec la formation du gouvernement d'Ibrahim. Maintenant que l'aile radicale est emprisonnée dans la cage d'or du pouvoir, le Palais agit rapidement pour se débarrasser de tous ses points d'appui réels ou virtuels. Nous avons déjà vu ce qui est advenu de l'A.L. et du C.N.C. Quant au P.C.M. c'est la «Justice» du régime qui s'en charge. En automne 1959, le ministère public intente un procès contre le P.C.M. dont la doctrine est jugée incompatible avec l'institution monarchique et la religion du pays. Le tribunal de première instance déboute la requête officielle en la jugeant mal fondée. Le Ministère public fait appel. La Cour d'appel de Rabat se fondant sur une déclaration du Souverain condamnant «les idéologies matérialistes» (107) déclare le Parti Communiste illégal et autorise les autorités compétentes à le dissoudre. C'est chose faite début 1960. Plus qu'un acte politique affaiblissant le camp de l'opposition à l'installation d'un régime monarchique absolu, la dissolution du P.C.M. est une atteinte grave à l'Etat de droit embryonnaire qui s'installe au Maroc indépendant. C'est un précédent «juridique»très grave de considérer une simple déclaration du Roi - de plus, générale et floue- comme un texte de référence ayant force de loi. L'aile radicale en fermant les yeux sur cet aspect des choses, pour des raisons tactiques et politiciennes apparaît comme celui qui creuse de ses mains son propre tombeau.

Notes

(1) : Al-Youssi in *el-Kanoun*, p.165, manuscrit n°c 1304 Bib. Gén. de Rabat.

(2) : Parole du prophète.

(3) : cité in *Jeune Afrique* du 24/02/1963.

(4) : Informations tirées de l'ouvrage de J.Lacouture : *Cinq hommes et la France*, cf. la partie consacrée à Mohammed V.

(5) : M.H.Ouazzani, leader du P.D.I. émet des doutes sérieux sur sa mort et la lie à son opposition à la politique berbère du Protectorat. Cf. ses souvenirs : *Vie et combat*, Casablanca, 1984.

(6) : Cf. «*Mon père m'a dit*» de E.Roosevelt.

(7) : Un pauvre Sultan (en arabe). Le mot «mesquine» dénote de la sympathie pour la personne dont la situation difficile la rend digne de toute aide.

(8) : «Koffars» : impies et tous ceux qui veulent du mal à l'Islam et aux Musulmans.

(9) : *Le Maroc politique, de l'indépendance à 1973*, textes rassemblés...par C. Palazzoli, Sindbad, Paris, 1974, p. 61.

(9 bis) : Il feint d'oublier que c'est lui qui scelle le Dahir berbère et que c'est la vague de protestation populaire qui s'ensuit qui l'éveille aux exigences de la conjoncture d'un pays en mouvement, avide de liberté, d'unité et de modernisme. Il se présente comme le guide depuis toujours du mouvement national ce qui va à l'encontre de la vérité historique.

(10) : *Le Maroc politique*, textes, *op. cit.* p. 64.

(11) : Dans son rapport au congrès du parti de décembre 1955, Bouabid affirme:«Comment organiser des élections libres alors que nous ne sommes pas en mesure de les contrôler effectivement» cité par P. Ebrard in *A.A.N.62* dans son étude sur *L'Assemblée Nationale Consultative*, p. 40 et suivantes.

(12) : «Shoura» : le devoir religieux d'un guide de consulter ses compagnons.

(13) : *Le Maroc politique*, textes, *op. cit.* p. 65, cf. l'intégralité du texte du dahir portant institution du C.N.C. in *A.A.N. 1962* rubrique, doc. p. 746 et suivantes.

(14) : Cf. *Nidaâ el-Cahira (l'Appel du Caire)*, brochure P.I.

(15) : Cité par Clément in *Oufkir*, Paris, 1974, p. 98.

(16) : Lyautey interdit en 1924 l'affichage de la «Déclaration française des Droits de l'Homme» par «respect pour la nature théocratique de la monarchie marocaine».

(15 bis) : le Hizb : le parti, autrement dit l'Istiqlal

(17) : Conseil populaire élu «démocratiquement» par les membres adultes et masculins d'une tribu.

(18) : Les plus connus d'entre eux sont des amis personnels de Ben Youssef tels que Bekkaï et Lyoussi.

(17 bis) : «Le bled-Siba» : désigne les territoires marocains qui ne reconnaissent que l'autorité morale du Sultan. Ils choisissent eux-mêmes leurs chefs politiques.

(19) : Déclaration d'Addi Oû Bihi qui entend ainsi justifier sa rébellion contre «la dictature de l'Istiqlal», cité *in* J. Lacouture p. 255.

(20) : *Confluent* n° 5, 1956.

(21) : Il passe pour posséder le plus vaste troupeau de moutons au Maroc et sa fortune est évaluée à plusieurs milliards d'anciens francs. Cf. *Le Monde* du 15/01/1964

(22 bis) : Le P.D.I. leur rend «la gentillesse» en exigeant un partage tripartite du premier cabinet : l'Istiqlal détenant un tiers et laissant les deux autres au P.D.I. et aux notables monarchistes.

(23) : Chef-lieu du Tafilalet.

(24) : Population noire d'origine sud-saharienne.

(25) : dont est issue la dynastie alaouite.

(26) : Lyoussi, très proche collaborateur de Mohammed V et ministre-conseiller de la Couronne, peut-il à l'insu de ce dernier organiser ses rassemblements houleux où la milice d'Addi tient lieu de force d'ordre public ?

(27) : Cf. *France-Observateur* (31/12/1958 p. 10) qui précise que Lyoussi commande aux généraux français 600 mitraillettes, 200 fusils mitrailleurs et 20 mitrailleuses lourdes. Les officiers français impliqués dans la rébellion d'Addi prennent soin de quitter le Maroc avant le début du procès.

(28) : Si l'insurrection avait eu lieu selon le plan initial, elle aurait coupé le Maroc de l'Algérie où la lutte armée menée par le F.L.N. commence à inquiéter profondément les militaires français.

«L'insurrection berbère» au Maroc est donc destinée à étouffer l'insurrection algérienne. L'implication française dans la rébellion d'Addi n'est que le reflet de la politique de force menée par le gouvernement du socialiste Guy Mollet contre le monde arabe :

Détournement de l'avion F.L.N., agression contre l'Egypte nassérienne, intensification de la répression militaire en Algérie etc... La chute de ce gouvernement est-elle responsable de l'échec de «l'insurrection berbère» selon ses objectifs initiaux ? Cette dernière est destinée également à montrer au Maroc qui vient de recevoir officiellement les dirigeants algériens, que s'il veut continuer à jouir de la stabilité, il n'a qu'à s'abstenir de miner celle de ses voisins. En effet le Maroc qui refuse les conditions françaises cherche une sortie à la crise financière dans laquelle il se débat en diversifiant ses relations avec l'extérieur. S'agit-il d'un pur hasard si la rébellion d'Addi coïncide avec le départ du Roi en Italie ?

(29) : Dans ses mémoires, il le qualifie d'«homme brave» et fait porter la responsabilité de la rébellion aux «extrémistes de l'Istiqlal». Cf. *Le défi*, A. Michel, 1976.

(31) : Cf. *Le Pouvoir excécutif au Maroc depuis l'indépendance*, O. Bendourou, Publisud, 1986, p. 67.

(31 bis) : Le pardon traditionnel promet au rebelle la vie sauve en échange de sa reddition. Arrêté, Addi n'est pas mis en prison mais logé dans un pavillon du Palais royal de Rabat.

(32) : Arrêté, Addi n'est pas mis en prison mais logé dans un pavillon du Palais royal de Rabat.

(33) : *Echo du Maroc* et *Petit Marocain* du 16 et 17 mai 1956.

(34) : Cf. *Revue de Presse* (*R.D.P.*, C.R.E.S.M. d'Aix-en-Provence) n°21/2/ 1958. Les mille français se répartissent ainsi : 200 officiers, 600 sous-officiers, 200 spécialistes.

(35): Cf. son ouvrage : *Le Maroc à la recherche d'une révolution,* Paris, 1972

(36) : Cf. *Revue de la Défense Nationale* de décembre 1957.

(37) : *Ibid.*

(38) : Medbouh continue à servir dans l'armée française jusqu'en 1956. Il reste imperturbable à l'égard des appels de l'A.L. aux soldats marocains de quitter l'armée française qui réprime le soulèvement populaire dans tout le Maghreb.

(39) : Cf. *Oufkir*, C. Clément. Oukfir sera plus tard le bras armé de Hassan II dans la répression de l'opposition de gauche.

(40) : Laghzaoui, l'un des hommes les plus riches du Maroc est tout d'abord d'obédience istiqlalienne mais il va pencher rapidement en faveur du Palais. Ben Barka le fait empêcher d'assister aux réunions du P.I. dès 1958.

(41) : Cf. ses mémoires (en arabe), *Hayat wa Jihad* (*Vie et combat*), Casablanca, 1984

(42) : Il s'adresse dans ces termes au capitaine chargé de sa surveillance dans la prison de Taza en 1930 : «Ne savez-vous pas qui nous sommes ? Ignorez-vous que nous sommes les fils de grandes et respectueuses familles», cela pour protester contre la mauvaise qualité de la nourriture... Cf. op. cit. p. 108.

(43) : Cf. *Patriarche du nationalisme marocain ...* Mohammed Alami.

(44) : Balafrej propose lors de l'élection du président du C.A.M. que le candidat choisi doit avoir une culture arabe solide pour mieux «symboliser l'authenticité de la personnalité marocaine». Mais l'inimitié de Balafrej à Ouazzani est plus tenace. Elle gêne gravement l'action des premiers nationalistes. En 1934 il refuse pendant 7 mois de publier dans la revue parisienne pro-marocaine *Maghreb* un encart publicitaire pour *L'Action du Peuple* et quand il est obligé de le faire il «oublie» de mentionner le nom du Rédacteur en chef :Ouazzani (cf. *Maghreb* n° 18 et 19).

(45) : Waterbury pense que l'hostilité traditionnelle entre les Ouazzani et les Fassi joue un rôle certain dans le premier«schisme» du nationalisme marocain cf. *Commandeur des Croyants* p. 95, Paris, 1976.

(46) : *Le Monde,* décembre 1955.

(47) : *Er-Raï el-Am* n° du 08/01/1957.

(47 bis) : L'Istiqlal s'abstient d'y assister. Allal el-Fassi justifie l'absence de son parti par le fait que c'est le Parti Communiste Indien qui en prend l'initiative.

(48) : *Confluent*, février 1957.

(49) : Cf. *L'Afrique au XXè siècle*, J. Gagnage et autres, Paris 1966 et *Confluent*, mars 1957.

(50) : *Er-Rai el-Am* traduit et rapporté in *Réalités* de Février 1957.

(51) : Cf. *Confluent* janvier 1958 (A. Lahbabi).

(51 bis) : La notion du Retour, chez les Musulmans, est riche en symboles. Elle évoque le retour triomphal et salutaire de Mahomet à la Mecque en l'an 10 de l'Hégire.

(52) : Cité in *Réalités* n° 13 septembre 1957.

(53) : Cf. par exemple, l'organe de l'Arché-Destour (*Al-Istiqlal*) daté du 21/09/ 1956.

(54) : Allal el-Fassi, malgré son conservatisme au niveau de l'éthique sociale, désapprouve, dès les années quarante, la polygamie Cf. son ouvrage fondamental *Autocritique.*

(54 bis) : «Hijra» (littéralement émigration), référence au départ forcé de Mahomet de la Mecque pour la Médine où il fonde la première cité islamique.

(55) : «Nsara» (littéralement nazaréthins), indique au Maroc les Chrétiens et plus particulièrement les Français.

(55) : Cf. *Nidaâ el-Cahira, op. cit.*

(56) : Cf. *20 ans après le retour du leader..., op. cit.*

(57) : Editorial d'*el Alam* du 17/01/57

(58) : En 1956, seuls 538 Marocains musulmans sont bacheliers dont 400 sont encore étudiants. Il n'y a également que 27 avocats, 19 médecins, 6 pharmaciens et 2 dentistes. Cf. *La Vie Française* du 22/2/57.

(59) : Conférence de Ben Barka à l'université d'été de Toumliline, organisée par des Bénédictins en août 1957

(60) : Cf. *Confluent*, mars 1958, p. 76 .

(61) : Cf. *el-Alam* du 06/07/56. Les milieux colonialistes français ripostent vivement aux revendications d'Allal. Le 27 juillet 1956, Gaston Defferre, ministre de la France d'Outre-mer déclare en Mauritanie : «Certains leaders de partis politiques... ont prétendu que le Maroc avait des droits sur la Mauritanie. Ceci est faux. Si un des deux pays avait des droits sur l'autre c'est la Mauritanie et non le Maroc... . Il faut d'ailleurs que tout le monde sache que la France est décidée à défendre la Mauritanie et à empêcher toute action politique ou militaire contre la population ou le territoire». Cf. *R.D.P.* n° 8 1956.

(62) : Cf. *Revue Militaire d'Information* décembre 1957 (*R.D.P.* février 1958)

(62 bis) : L'Union des Syndicats Confédérés du Maroc, congrès constitutif janvier 1937.

(63) : L'Action Syndicale, n° octobre 1943.

(64) : Les Marocains représentent en 1945, les 3/5 des effectifs syndicaux: 30 000 sur un total de 50 000 membres, cf. *Abhath* (revue marocaine) n° 13, 1986, p.6.

(65) : *L'Action Syndicale* du 1er août 1949.

(66) : Déclaration d'Abdallah Ibrahim, citée in *Al-Istiqlal* du 06/06/59.

(67) : Cf. *Al-Istiqlal* du 6 juin 1959.

(67 bis) : 4 des 10 membres du Bureau, élus en 1948, sont marocains.

(68) : *Le rôle d'avant-garde de l'U.M.T....* (en arabe) publication U.M.T. juillet 1960.

(69) : Les estimations varient entre 1000 et 3000 victimes, cf.*Ibid.*, p.6.

(70) : En 1952 la proportion est de 18 % mais les difficultés de la décolonisation entraînent une chute sérieuse de l'activité dans le secteur secondaire. Le nombre des ouvriers industriels passe de 255 000 en 1952 à 192 000 en 1957 : *L'Avant-Garde* du 05/01/63.

(71) : Editorial d'*el-Alam* du 11/09/48 (traduit par l'auteur).

(72) : Cf *Abhath* (Recherches) n° 6, 1986, p. 21.

(73) : Cf. *L'Avant-Garde* du 17/03/62.

(74) : *At-Taliâ* du 08/02/57.

(75) : Le salaire horaire moyen d'un manoeuvre est de l'ordre de 55 F, celui d'un O.S. est de 100 F. Cf. *Revue de Presse* n° 13, mars 1957.

(76) : Le rôle d'Avant-Garde... *op. cit.*, p. 7.

(76 bis) : Localité importante du Maroc espagnol

(77) : *Cf. La majorité silencieuse*, Mostapha Alaoui, Casablanca, 1977, p. 60-64 (A.)

(78) : Cf. *Une République pour un Roi*, P. July, Paris, 1974, cf. la partie consacrée aux pourparlers d'Aix-les-Bains

(79) : Cf. Mémoires de Basri in *Al-Ikhtiar Athaouri* n° 53, 1981, p. 45

(80) : *Ibid.*

(81) : Les deux opérations communes qui, dans les deux cas, annoncent le début de la fin de la résistance armée, rendent un service inestimable au Trône alaouite en éliminant ses concurrents les plus dangereux et en en faisant le seul centre de gravité national.

(82) : *Ibid*, p. 46.

(82 bis) : L'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains, fondée en 1927

(83) : Le nombre total des étudiants marocains est d'environ 2 000 en 1957-58 dont 970 en France : 701 garçons et 269 filles, cf. *R.D.P.* n°27, 1958.

(84) : *L'U.N.E.M. à travers ses congrès*, doc. U.N.E.M., 1971, p.2.

(85) : Cf. *Al-Watan Al-Arabi* n° 423-428, 1985.

(86) : *L'U.N.E.M. à travers ..., op. cit.*, p. 1.

(87) : Cf. Résolutions du 3e congès de l'U.N.E.M. in *R.D.P.* août 1958.

/IIIe : Ben Barka est présent à Tétouan où se tient le IIIe congrès de l'U.N.E.M. L'allocution qu'il prononce devant les cadres istiqlaliens de la ville apparaît comme une version légèrement édulcorée de la résolution étudiante.

(88) : Cf. P. Ebrard ... in *A.A.N.* 62 p. 46 *op.cit.*

(89) : *Maroc Politique..Textes... op. cit.*, p. 65.

(90) : Article 13 du Dahir instituant le C.N.C.

(91) : Article 17 du Dahir instituant de C.N.C.

(92) : Cf. des extraits de ce projet de constitution, publiés in *Al-Istiqlal* du 29/9/62.

(93): Cf. «*Hafryat ân Al-Haraka Destourya fi Al-Maghrib* : «fouilles sur le mouvement constitutionnel au Maroc». Allal el-Fassi, Imprimerie Rissala, Rabat et le journal *Lissane Al Maghrib.*

(94) : Le C.N.C. se compose comme suit : 10 membres du P.I., 6 du P.D.I., 6 indépendants. 37 représentent le corps socio-économique : 10 membres de l'U.M.T., 18 agriculteurs, 9 commerçants et industriels. 17 divers : religieux, professions libérales etc... cf. *A.A.N.* 1962, p. 747 (Documents).

(95) : *Er-Raï el-Am* 7-8/11/57.

(96) : Le mandat initial du C.N.C. est de deux ans, prorogé, fin 1958, de 6 mois; le Roi omet de le proroger de nouveau.

(97) : *At-Taliâ* du 14 nov. 1958.

(98) : *Le rôle d'avant-garde... op. cit.*, p. 11.

(99) : L'Indonésie musulmane, d'un degré de développement comparable à celui du Maroc, voit la floraison d'un mouvement communiste très impressionnant. Le P.C indonésien est considéré comme l'un des plus forts du monde durant la même période que nous étudions (1955-1965).

(100) : Cf. G.Oved in *Mouvements ouvriers, communisme et nationalisme dans le monde arabe*. Cahiers du mouvement social, n°3, Editions ouvrières, 1978.

(101) : *L'Humanité* du 09 Aôut 1933, cf. *Ibid*, p. 104.

(102) : Selon J.Lacouture, le communisme se manifeste pour la première fois au Maroc, par des tracts du P.C. français en faveur de la «République rifaine», cf. *Le Maroc à l'épreuve*, p. 162.

(103) : Cité in *Mouvements ouvriers,... op. cit.*, p. 242.

(104) : cité in *Le Maroc à l'épreuve, op. cit.*, p.162.

(105) : Déclaration faite à J.Lacouture, fin 1957, *op. cit.*, p.162.

(106) : Cf. *Le Monde* du 22 avril 1958.

(107) : Cf. le discours royal prononcé le 18 novembre 1959 *in* B.O. du royaume du Maroc. Bibliothèque générale de Rabat.

CHAPITRE III

UN SEMBLANT DE TRIOMPHE ISTIQLALIEN

Nous avons vu dans les chapitres précédents comment l'Istiqlal renforce peu à peu sa présence au gouvernement durant les deux premières années d'indépendance. Dans le premier Cabinet, formé le 7 décembre 1955, il ne détient que 8 postes sur 21. Un remaniement ministériel effectué au printemps 1956 lui est favorable. Deux istiqlaliens proches du Palais, Balafrej et M' Hammedi reçoivent respectivement les Affaires Etrangères et l'Intérieur. Le retour définitif au Maroc d'Allal el-Fassi, les décisions du conseil National du P.I. en août 1956, le rapt des chefs du F.L.N. et les graves événements qui s'ensuivent, enfin la crise économique et la vigueur du malaise social, décident le Roi à lâcher encore un peu plus de lest. Dans le deuxième cabinet Bekkai, formé le 27 octobre 1956, l'Istiqlal a 70 % des postes ministériels.

Cette «victoire» jette de l'euphorie dans la base du parti. Mais le noyau dur du P.I. se rend rapidement compte que cette victoire est plutôt arithmétique. Toutes les velléités novatrices (et«maghrébines») de l'Istiqlal sont étouffées en haut lieu. L'Istiqlal a la preuve définitive que le Palais ne traite avec ses représentants au gouvernement qu'en tant que «serviteurs de Sa Majesté». Certes, le Roi n'aime pas rester en retrait par rapport à l'Istiqlal dans tout ce qui concerne la lutte contre la domination étrangère et la construction d'une société nouvelle, mais il entend garder l'initiative et définir lui-même les règles du jeu. Une partie de la direction istiqlalienne est épouvantée par la perspective -qui devient de plus en plus claire- de la restauration, avec le silence complice du parti, du pouvoir sultanien absolu qui régnait dans le Maroc pré-colonial. Malgré tout, elle s'active à traduire dans les faits les objectifs du parti dont la réalisation ou la non-réalisation décidera du résultat final de la lutte pour le partage du pouvoir avec le Palais. En septembre 1957, l'Istiqlal arrive à faire «bloquer» les biens de 193 collaborateurs fortunés. C'est un succès symbolique mais concret, un premier pas décisif vers la liquidation de l'infrastructure économique de la fraction sociale la plus hostile à l'Istiqlal

et à son modernisme social et juridique. En revanche, une telle mesure ne peut qu'inquiéter le Palais qui se voit ainsi privé d'une clientèle potentielle irremplaçable prête à tout sacrifice pour un Roi «indulgent» qui s'évertue, en passant l'éponge sur son infidélité passée, à la protéger contre un parti «revanchard».

Un deuxième pas semblable est réalisé en avril 1958, avec la constitution d'une commission, présidée par un Istiqlalien, chargée de sanctionner les collaborateurs coupables d'actes de violence contre la population et les résistants. Mohammed V s'est opposé pendant deux ans à la formation d'une telle commission (1), et le Prince héritier avertit les officiers de son armée qu'ils sont les vrais visés puisqu'ils sont considérés par l'Istiqlal comme les fils, les héritiers de ces «féodaux collaborateurs» (2). Cela, bien sûr, pour les remplir de rancune contre l'Istiqlal et ses dirigeants progressistes. (A ce niveau, le futur Hassan II réussit pleinement dans son entreprise de «diviser pour régner»). Ces deux pas importants inquiètent également les forces conservatrices ; surtout que le Roi a déjà promis l'organisation d'élections générales pour l'été 1958. Si l'Istiqlal continue dans la voie du succès, le résultat de la consultation leur sera, sans doute, fatal.

Ainsi les forces conservatrices vont être pour la première fois à l'origine d'une crise gouvernementale. Cette crise, la plus longue depuis l'indépendance du Maroc, aboutira à la formation d'un cabinet istiqlalien dit «gouvernement homogène».

1. LE GOUVERNEMENT HOMOGENE

Une série d'événements qui se produisent au début de 1958 favorise objectivement une nouvelle ascension politique de l'Istiqlal :

-La restitution par l'Espagne de la région de Tarfaya au Sud marocain est un succès personnel du Secrétaire Général de l'Istiqlal qui occupe les fonctions de chef de la diplomatie marocaine. Ce succès autorise l'Istiqlal à réactualiser sa campagne en vue de la libération des territoires marocains encore occupés, objectif qui ne paraît plus comme un simple produit de propagande, puisque le vaste territoire de Tarfaya vient de réintégrer la mère patrie. Le «Grand Maroc historique» semble à portée de main (3) ; ce qui ne peut que faire monter la fièvre nationaliste propice aux ascensions politiques de l'Istiqlal.

-Le retrait de la peseta espagnole de l'ancienne zone khalifale est également perçu comme une victoire des ministres istiqlaliens de l'Economie et des Affaires Etrangères. C'est un pas vers la libération économique de la

nation. Mieux, ces deux succès s'accompagnent d'une amélioration des relations avec le voisin espagnol (4), ce qui laisse désarmés les détracteurs de l'Istiqlal qui l'accusent d'aventurisme et d'agressivité envers les amis du Maroc.

-Le premier contingent de troupes françaises quitte le Maroc en cette période. L'Istiqlal s'en sert pour démontrer que «tout est possible» quand le gouvernement est soutenu par les masses populaires organisées, condition sine qua non d'efficacité gouvernementale et garant de succès de toute initiative officielle.

-La venue au Maroc de quatre personnalités mauritaniennes. Elles font allégeance à Mohammed V et affirment que «la Mauritanie doit faire partie du Royaume Chérifien auquel notre passé, la langue, la religion nous unissent» (5). Ce ralliement de quatre notables représentatifs (dont l'Emir de la puissante tribu des Trarza, un représentant du mouvement de la jeunesse mauritanienne, et Horma ould Babana ex-représentant de la Mauritanie au sein du Parlement français donne naissance à une atmosphère d'euphorie au sein de l'Istiqlal dont le leader Allal el-Fassi fait de la revendication de la Mauritanie son principal thème de propagande ultra-nationaliste. Ce ralliement est suivi d'un autre non moins important, celui de la famille Maâ el-Ainine qui fut le chef de la résistance armée contre l'invasion française au Sud saharien. Ses descendants ont longtemps manifesté leur hostilité au Sultan du Maroc accusé de compromission avec l'occupant étranger. C'est l'un des succès politiques remportés par l'A.L. dont l'activité militaire au Sahara démontre aux milieux nationalistes sahraouis la détermination du Maroc à les soustraire du joug colonial espagnol, ce qui les décide à proclamer leur allégeance au Trône.

Cette série de succès diplomatiques et politiques redore le blason de l'Istiqlal un peu terni par sa présence inefficace au gouvernement. Ses dirigeants donnent la preuve qu'ils ne sont pas seulement des orateurs populaires qui savent se faire applaudir frénétiquement par la foule mais également, des hommes d'Etat crédibles et efficaces.

Ce fait milite en faveur d'un renforcement de la présence du P.I. au gouvernement. Selon l'aile radicale, ce renforcement ne doit pas être purement numérique comme les précédents, mais doit se traduire par l'élargissement du domaine des compétences gouvernementales.

Egalement durant cette période (fin 1957-début 1958), des perspectives de difficultés intérieures et extérieures décident le Palais à se montrer plus conciliant avec le P.I. seul capable de contenir les masses en cas d'explosion sociale ou d'élargissement du conflit algérien.

-En effet le bombardement par l'aviation française de la localité tunisienne de Sakiet Sidi Youssef au début de 1958 qui fait plusieurs centaines

de victimes rappelle au Roi les graves événements qui suivent le rapt de l'avion des chefs du F.L.N. La presse du P.D.I., soupconnée de jeter de l'huile sur le feu, est suspendue. Ce qui démontre l'ampleur des craintes du Palais face aux perspectives d'une probable explosion populaire. La presse de l'Istiqlal qui, avec la Radio nationale dirigée par un Istiqlalien, exacerbent les sentiments patriotiques des masses lors de l'affaire de l'avion de Ben Bella, fait preuve cette fois de retenue (6). Lors de cette dernière affaire, le P.I. était minoritaire au gouvernement ; ce «témoignage de sagesse» ne manque pas de plaire à Mohammed V et de le confirmer dans sa nouvelle conviction que seul un gouvernement fortement appuyé sur l'Istiqlal peut épargner au Maroc, donc au Trône, les risques de graves troubles que la situation politique et économique rend probable. Ce risque d'internationalisation du conflit algérien joue donc en faveur de l'ascension de l'Istiqlal dans l'échelle du pouvoir.

-Tension avec la France. Paris proteste officiellement auprès du Maroc lors de la venue à Rabat des personnalités mauritaniennes. Allal el-Fassi et Ben Berka s'indignent vivement de cette immixtion dans «les affaires intérieures du Maroc» (7).

La France s'inquiète sérieusement des appels au soulèvement, lancés par les dirigeants mauritaniens (8), à partir du Maroc. Le C.N.C. réunit pour la première fois la sous-commission des frontières. Ces initiatives nationalistes marocaines font monter d'un cran la tension franco-marocaine. A cela s'ajoutent les persécutions policières dont font l'objet les Marocains en France soupconnés de sympathies algériennes. Elles entraînent des protestations officielles de la part du Maroc. Balafrej, ministre des Affaires Etrangères, modéré et pro-français, qualifie la situation de «très inquiétante» (9).

-Le retrait de la délégation marocaine de la commission mixte chargée d'étudier l'arraisonnement de l'avion du F.L.N., par suite du refus des Français de faire venir Ben Bella et ses amis pour témoigner devant la dite commission. Mettant à profit cet incident l'organe de l'U.M.T. appelle dans des termes, on ne peut plus clairs, à un recentrage radical des orientations diplomatiques internationales du pays : «Qu'attendons-nous, pour envoyer des ambassadeurs à Pékin et à Moscou et resserrer nos liens avec ceux qui comme nous, ont les mêmes craintes et les mêmes adversaires» (10). Cette position de l'aile ouvrière de l'Istiqlal, qui trouve son origine dans la tension qui règne au Maghreb et dans les relations franco-marocaines est de nature à pousser Mohammed V à «reponsabiliser» le P.I., et plus particulièrement sa direction modérée, qui une fois aux affaires ne manquera pas de faire pression sur les radicaux afin qu'ils mettent du bémol dans leurs discours.

-L'activisme du P.D.I., de son côté -au lieu de retarder l'avènement d'un gouvernement istiqlalien comme il l'entend- le favorise. Profitant du

climat passionnel suscité par l'actualité, il organise, un peu partout, des rassemblements houleux en mettant en oeuvre de grands moyens matériels- qui dépassent de loin ses capacités financières. En réplique, l'éditorialiste d'*el-Alam* lance un appel à peine voilé au Roi pour qu'il «débarrasse» le gouvernement des éléments complaisants à l'égard des agissements du P.D.I. «Il est temps qu'ils («ceux qui ont en main les destinées du pays et de la nation») prennent leurs reponsabilités et qu'ils mettent fin à ce jeu criminel des rebelles à l'autorité de l'Etat».(11)

A cette tension politique et diplomatique dans laquelle vit le Maroc, s'ajoute le malaise économique qui rend la situation intérieure marocaine précaire et vulnérable. Outre la fin de l'aide financière française et les réticences américaines à la supplanter, la très mauvaise récolte de 1957, fait planer sur le pays le cauchemar de la disette avec tout ce qu'il comporte de désordre socio-politique.

Egalement, le départ d'une bonne partie des troupes françaises (réduction des dépenses de ses éléments et de leur familles) cause un préjudice financier et économique au pays (12). Abderrahim Bouabid, pour sauver la situation, présente au C.N.C. un sévère budget d'austérité ; pour la première fois, le budget marocain est établi sans qu'«aucune aide financière française entre en ligne de compte» (13). Ce choix difficile politiquement, douleureux humainement, personne d'autre ne peut l'assumer que l'Istiqlal.

C'est l'une des raisons pour laquelle la crise gouvernementale est provoquée cette fois-ci non par l'Istiqlal mais par ses adversaires. Le Président du Conseil se comporte depuis quelques semaines comme un chef d'opposition. Il ne cherche même pas à cacher ses rapports étroits avec la coalition anti-P.I. Confident et ami intime de Mohammed V, peut-il ainsi faillir à son devoir de réseve sans le feu vert de ce dernier? Le 16 avril, il reçoit sept personnalités (11 bis) hostiles à l'Istiqlal dont deux ministres de son cabinet. Ils lui remettent une motion adressée au Roi. La motion reproche au gouvernement -le vrai visé est le P.I.- d'empêcher à la veille des élections, les partis de se constituer, de se réunir et de publier des journaux. Elle en conclut que les conditions requises pour toute consultation électorale libre ne sont pas réunies.

La Présidence du Conseil paraît se réjouir de cette motion. Mieux, Bekkaï prend soin de rendre public un communiqué officiel. Il précise que la dite motion «traite de la situation actuelle et fait ressortir un point de vue commun vis-à-vis des problèmes de l'heure» (14). Immédiatement, les ministres istiqlaliens, en même temps que le Président du Conseil, donnent leur démission.

Le lendemain Bekkaï reconnaît qu'il ne s'est pas comporté en chef de gouvernement mais en militant politique adversaire de l'Istiqlal (15). Ce

dernier est pris de cours. Ben Berka insiste pour réunir la Commission Politique où l'aile radicale est majoritaire. Il ne veut pas que le parti signe de nouveau un chèque en blanc au Palais en entrant dans un gouvernement sans conditions politiques préalables. Malgré les réticences de l'aile droite monarchiste dont le chef de file est Balafrej, la Commission Politique publie une résolution assez intrépide : «le P.I ne saurait accepter de participer à un gouvernement hétérogène dont les deux expériences passées ont bien démontré l'incapacité et l'incohérence» (16). La résolution reproche à la Présidence du Conseil de ne pas avoir tenu sa promesse d'organiser les élections et exige d'en fixer la date précise. L'aile radicale entend ainsi lier les mains de l'aile droite monarchiste enclin au compromis avec le Palais. Quelques jours plus tard, une motion inspirée par l'aile radicale est soumise au Roi. Elle réclame la promulgation immédiate d'un texte de loi définissant d'une manière précise le statut et les compétences des membres du gouvernement.

Mohammed V s'en émeut. Il compare, paraît-il, cette démarche -sous forme de mise en demeure- à celles des Résidents Généraux, Juin et Guillaume qui ont eu de très mauvaises relations avec lui (17). Le Roi ne cache pas son ressentiment envers les éléments «durs» de l'aile radicale. Ben Barka ne fait pas partie de la délégation istiqlalienne reçue par le Souverain. Les tractations traînent en longueur. C'est la plus longue crise depuis l'indépendance du Maroc.

«L'Intérieur» et la «Défense» consituent la principale pierre d'achoppement. L'aile radicale insiste pour que le Président nommé ait le droit exclusif de décider de la composition de son cabinet. Mais les divergences à l'intérieur de l'Istiqlal décident Mohammed V à tenir tête. Le Prince Hassan joue les intermédiaires entre le Roi et le parti tout en encourageant son père à ne pas céder sur l'essentiel. Enfin le 8 mai Balafrej est chargé de former le gouvernement. Trois ministres sont nommés d'office par le Roi : l'Intérieur, les P.T.T. et la Santé. Quant à «la Défense», on trouve à sa tête Ahmed Lyazidi, istiqlalien mais monarchiste convaincu. De plus, le ministre de la Défense a très peu de prise sur l'armée et les affaires militaires. C'est le Prince Hassan qui y détient l'essentiel du pouvoir. Cela dit, quels enseignements peut-on tirer de l'avènement de ce gouvernement dit homogène ?

-Le dosage du gouvernement représente un véritable revers pour l'aile radicale. Elle n'est représentée au gouvernement que par le ministre de l'Economie Nationale Abderrahim Bouabid, homme de gauche modéré. Allal el-Fassi et Ben Barka, les deux têtes pensantes de l'Istiqlal, sont tenus à l'écart.

-Aussi, les négociations et les discussions qui accompagnent les tractations en vue de la formation du gouvernement et celles qui s'ensuivent dégagent sur la scène politique marocaine deux conceptions politiques

différentes voire contradictoires. On assiste à une certaine cristallisation de l'échiquier politique national. Les deux conceptions s'expriment presque au grand jour. Les deux porte-parole en sont : d'une part Ben Berka, chef de file de l'aile gauche du P.I. et Président du C.N.C., de l'autre le Prince Hassan, héritier du Trône, proche collaborateur de Mohammed V et chef d'Etat-Major. Le premier milite en faveur de la formation d'une équipe gouvernementale forte et populaire, capable de définir des choix politiques clairs pour faire sortir le pays de l'état du provisoire «permanent» dans lequel il vit depuis l'indépendance. Pour Ben Berka, l'Istiqlal est l'expression des masses populaires avides de changement au niveau socio-économique et désireuses de porter une aide effective au combat algérien. Une consultation électorale s'impose pour permettre aux représentants du peuple de traduire dans les faits - sans entrave aucune- ses aspirations à la justice et à la liberté. Objectivement, une telle conception relègue au second plan le Palais. Elle fait, en revanche, de l'isoloir et de l'appareil du parti les maîtres du jeu. Après être reçu par le Roi en tant que Président du C.N.C., lors des consultations, Ben Barka se déclare en faveur de la constitution «d'une équipe ministérielle cohérente, compétente, capable d'assumer ses responsabilités et d'appliquer des choix politiques» et d'ajouter «quant aux élections, les membres de l'Assemblée estiment qu'elles doivent permettre d'instaurer la démocratie à la base du pays...» (18).

Donc, pour Ben Barka, le Maroc ne vit pas encore dans la démocratie et seule une consultation populaire permettra d'instaurer un tel régime. Mieux, lui et ses amis politiques au sein de la Commission Politique du P.I. revendiquent pour le gouvernement, la pleine responsabilité du pouvoir «devant le Roi et devant le peuple» (19). Ces positions ne peuvent plaire au Palais qui estime, à juste titre, que toutes élections organisées dans les conditions qui prévalent dans cette période ne peuvent que rendre encore plus légitimes et légales ces revendications ; ce qui encouragerait le P.I. à se montrer moins conciliant envers le Palais. Ce dernier est hanté par l'éventualité d'un gouvernement istiqlalien qui se voudrait responsable devant des élus istiqlaliens.

Le Prince Hassan qui ne cherche même plus à apparaître comme au-dessus des partis, se jette corps et âme dans les tractations auxquelles donne lieu la démission du gouvernement Bekkaï. Il pèse de tout son poids pour soutenir la coalition anti-P.I. D'ailleurs une partie de cette dernière le propose même comme candidat à la Présidence du Conseil (20). Il est également le premier «consulté» par le Roi.

C'est la première fois que Mohammed V traite officiellement son Prince héritier comme une force politique à part, en tant que représentant d'une frange

de l'opinion publique qui mérite d'être consulté en vue de la formation d'un gouvernement (20 bis). Le Prince Hassan, à l'encontre de Ben Barka, estime que c'est du droit du Palais de décider de la politique générale du pays et que le gouvernement n'est qu'un organe d'éxcécution. Il affirme : « il faut tout d'abord choisir celle-ci (la politique). Nous trouverons ensuite des hommes qui l'appliqueront» (21).

Le Prince semble préférer voir s'ériger un système de gouvernement «technocratique». Malgré l'apparence inoffensive de cette attitude, elle n'est pas moins dangereuse pour l'Istiqlal. Elle fait appel au réflexe anti-partis. Dans l'esprit du Prince, «technocratie» ne signifie nullement apolitisme. Car étant donné qu'un tel gouvernement serait de toute façon nommé par le Roi qui, de plus, préside les conseils ministériels et définit la politique générale de la nation, l'Istiqlal se trouverait de fait totalement écarté du domaine politique officiel. Cela au grand profit du Palais qui représenterait ainsi l'unique dimension politique nationale en vue. Une telle éventualité est d'autant plus dangereuse pour l'Istiqlal que Mohammed V semble maintenant vouloir reporter les élections à des temps meilleurs. Après avoir été reçus par le Roi, les sept animateurs de la coalition anti-P.I. se prononcent contre «l'organisation d'élections dans des délais rapprochés» (22). Ils ne font même pas allusion à la possibilité d'un changement d'attitude au cas où la formation d'un gouvernement d'union nationale garantirait la liberté de telles élections. Cela, malgré le fait que certains animateurs notoires de la coalition anti-P.I. désirent la formation d'un cabinet présidé par le Prince héritier. Il en sort qu'en tout état de cause, ils ne veulent pas de consultation électorale tant que l'Istiqlal est assez puissant pour la remporter. Le Roi ne peut que se réjouir d'une telle attitude qui reçoit, sans doute, son adhésion avant d'être exprimée en public. L'Istiqlal ne tarde pas à contre-attaquer.

Il ne revendique pas seulement l'organisation d'élections municipales mais tient à préciser que ces dernières ne formeraient qu'un pas vers «l'institution d'une Assemblée représentative dépositaire de la souveraineté nationale» (23). En effet, deux ans après l'indépendance, l'Istiqlal, et plus particulièrement son aile radicale, commence à perdre patience. Il craint de voir son influence s'amenuiser à cause de la démobilisation progressive des masses qui, une fois passée l'euphorie soulevée par l'accès du pays à l'indépendance, retournent à leurs soucis quotidiens. Le taux de chômage est de 20 % de la population active dans les villes et de 50 % dans le milieu rural. Par dizaines, les entreprises déposent leur bilan depuis notamment les événements violents d'octobre 1956. Les salaires sont très bas et la fin de l'aide financière française étouffe l'économie du pays.

Le Palais au contraire préfère attendre. Toute victoire électorale du P.I.

en ferait l'arbitre de la situation. La perspective d'une «Constituante», présidée par un Ben Barka et réglant ses comptes à une monarchie absolue, à coup d'articles, d'alinéas, est perçue comme une probabilité réelle et mortelle en cas de confrontation à travers l'isoloir et le suffrage universel. Effectivement l'opposition anti-P.I. est encore mal organisée. Le caractère politique composite de sa direction et l'incompatibilité -d'origine sociologique- de ses animateurs la rendent fragile et peu opérante : Bekkaï est un traditionaliste modéré et un monarchiste à toute épreuve. Le monarchisme de Ouazzani est tout opportuniste ; il s'est distingué durant la période coloniale, par ses velléités républicaines et il s'est toujours prononcé contre une indépendance où le pouvoir reviendrait à un «seul homme» (entendez le Roi).

Mekki Naciri est un intégriste notoire. Guédira, agnostique et pro-occidental fanatique, est d'un monarchisme modéré et «institutionnaliste». Aherdane est un berbériste de tempérament rural incompatible avec «le civilisme» de Guédira et le modernisme de Ouazzani. Seule leur hostilité au P.I., soupçonné de populisme égalitaire et de visions monolithiques, les réunit.

Si le Roi décide de former un gouvernement istiqlalien, au risque de paraître avoir cédé aux pressions du P.I., c'est pour un objectif bien précis. Il espère par ce moyen «déblayer le terrain» pour pouvoir «istiqlaliser» la crise des choix politico-doctrinaires qui plane sur le Maroc depuis son accès à la souveraineté nationale.

Autrement dit, le Roi cherche en constituant un cabinet istiqlalien à précipiter la crise interne du P.I. Une fois au pouvoir, les dirigeants istiqlaliens verront leurs différences idéologiques se traduire en différends politiques. D'autant que grâce à la fidélité de certains dirigeants istiqlaliens comme Balafrej, Lyazidi, Aouad et Cheguer, il est tenu au courant des divergences graves qui secouent le parti. Il suffit donc d'un peu d'intelligence et d'ouverture d'esprit pour en finir avec la toute-puissance de l'Istiqlal qui repose principalement sur son unité. Une fois seuls au pouvoir les Istiqlaliens ne pourraient plus cacher leurs divergences puisque leurs responsabilités gouvernementales les obligeraient à trancher les affaires. Ils ne pourraient plus accuser telle ou telle tendance, tel ou tel ministre non istiqlalien de déranger leurs plans ou d'entraver leur action pour se justifier devant la base avide de changements et de mesures concrètes.

L'habileté politicienne de Mohammed V se justifie de nouveau. Il prend au mot les dirigeants de l'Istiqlal qui revendiquent un gouvernement homogène pour en faire une arme contre l'unité du parti. En effet, le gouvernement est, on ne peut plus homogène. L'aile droite détient treize postes sur les quatorze accordés à l'Istiqlal (23 bis). L'ultra-homogénéité du gouvernement fait éclater au grand jour l'hétérogénéité du parti. Son aile gauche est presque

totalement écartée du gouvernement et aucun de ses animateurs déclarés n'a de prise directe sur les affaires. Mohammed V évite, par la formation d'un gouvernement P.I., de se trouver en face d'un Istiqlal entraîné par le dynamique Ben Barka qui fait de la consolidation de la structure du parti sa principale activité. Ce qui lui donne de plus en plus de poids dans les rangs et dans les décisions du P.I. Dans le cas où l'Istiqlal serait passé à l'oppositon, faute de compromis politique, Ben Barka en serait devenu le chef incontestable.

Car les vétérans du parti, à part Allal, dans une certaine mesure, se désintéressent pratiquement de l'action militante et ne comptent plus que sur le prestige de leur combat passé. Or le «Petit Mehdi» ne mâche plus ses mots. Dès l'éclatement de la crise gouvernementale il réunit les militants du parti à Casablanca pour leur déclarer : «l'Istiqlal doit être et doit rester un organe de mobilisation des masses, dans le gouvernement s'il est au gouvernement, mais s'il le faut dans l'opposition» (24).L'Istiqlal dans l'opposition ! ? , opposition à qui ? , c'est une menace, on ne peut plus claire et directe, adressée au Palais. Car le schisme que provoquerait le passage éventuel du P.I. à l'opposition, pourrait être fatal pour la paix civile voire pour l'existence du Trône lui-même. Ainsi le Palais qui hésite longtemps à appliquer, à l'encontre de l'Istiqlal, le vieil adage, «diviser pour régner» craignant les conséquences imprévisibles d'une telle entreprise- se trouve en cette année turbulente de 1958, devant un dilemme :

-Continuer à coexister avec un Istiqlal dont l'unité et la puissance garantissent la pérennité, au risque de voir son pouvoir amoindri par l'activisme de l'aile radicale

-Favoriser l'éclatement de l'Istiqlal en dressant tour à tour une tendance contre l'autre par le jeu des cabinets monochromes au risque de mettre en péril l'unité du pays.

-Le troisième cas de figure, affronter un Istiqlal uni et acculé à l'opposition, ne se pose même pas. Car étant donné l'ampleur des difficultés du Maroc, un tel choix serait hasardeux, insensé et dangereux. C'est donc pour le deuxième choix que le Palais a opté. L'évolution postérieure de la situation prouvera que c'est plus un choix du Prince Hassan que de Mohammed V (24bis). Effectivement, depuis sa confirmation solennelle comme Prince héritier en juillet 1957, le futur Hassan II se comporte de plus en plus comme une force politique autonome. Il lui arrive de s'exprimer comme s'il était le porte-parole de la coalition anti-P.I. décidée à préserver à la Couronne toutes ses prérogatives traditionnelles. Cette coalition, de fait, renferme globalement en son sein deux tendances principales : l'une repésentant le secteur le plus conformiste de la société, le plus fermé aux apports des temps modernes. Cette tendance est incarnée par des personnages d'extraction «féodale» comme

Lyoussi, Aherdane et Bekkaï. Le modernisme de l'Istiqlal leur fait craindre le pire :

l'ébranlement de l'ordre social établi qui se traduirait certainement par la disparition de la base économique et socio-culturelle de leur influence. L'autre tendance est personnifiée par l'avocat Ahmed Réda Guédira. Elle est l'expression politique de cette frange de la société marocaine qui doit sa richesse et son influence à l'existence même du Protectorat. Elle est fortement imprégnée par la culture occidentale et évolue dans une atmosphère sociale teintée de parisianisme. Elle craint que le dirigisme et le penchant arabisant de l'Istiqlal ne sapent les fondements mêmes de son existence. Pour elle, l'établissement d'un régime istiqlalien signifierait son propre étouffement au niveau économique (par exemple, toute nationalisation du commerce extérieur lui aurait coupé l'une de ses principales sources de richesses) et sa marginalisation au niveau socio-politique et intellectuel (par exemple, l'arabisation de l'enseignement, de l'administration, de la Justice l'aurait acculée ou à se réadapter -ce qui est très difficile- ou à céder sa place à la jeunesse nationaliste majoritairement istiqlalienne). Si Ben Barka représente à ses yeux le premier péril, Allal el-Fassi incarne le deuxième ; or ce sont les deux forces de l'Istiqlal. Balafrej (25), en perte de vitesse au sein du P.I., est l'Istiqlalien le plus proche de cette tendance. Une fois aux affaires, et par la force des choses, une alliance objective voit le jour entre lui et ladite tendance. «Alliance» dirigée principalement contre l'Istiqlal activiste. Ainsi le P.I. s'enfonce un peu plus dans sa crise interne.

2. LA CRISE INTERNE DU P.I.

La formation du gouvernement Balafrej et les tractations qui l'accompagnent jouent comme un détonateur de la crise interne du P.I. L'aile droite n'ayant pas respecté l'esprit de la résolution de la Commission Politique (C.P.) dominée par les radicaux, provoque une fissure grave dans l'édifice istiqlalien. En acceptant le compromis sur l'essentiel des exigences du parti concernant la direction de l'Intérieur et de la Défense, les conservateurs enfoncent le premier clou dans le cercueil de l'Istiqlal uni. Juste après la formation du cabinet, Ben Barka tient à se démarquer en exprimant des réserves dans l'hebdomadaire officiel du parti.

«Notre camarade Balafrej a pu présenter lundi dernier son gouvernement dont les ministres de la Santé, des P.T.T. et de l'Intérieur n'avaient pas été proposés par le Président... Notre réalisme et notre patriotisme nous imposent malgré les réserves que nous pouvons formuler sur la composition du gouvernement un appui sincère et lucide à l'équipe» (25bis). Tout en

ménageant l'aile droite au gouvernement, Ben Barka ne mâche pas ses mots en ce qui concerne l'essentiel. Il s'attaque presque ouvertement à l'absolutisme du Palais qui dépouille le gouvernement de tout pouvoir effectif : «Il importe que le nouveau gouvernement traduise sans tarder dans les faits la plénitude de ce pouvoir exécutif en mettant notamment un terme à toute velléité tendant à amoindrir ou entraver son action» (26).

Ainsi Ben Barka ne s'inquiète pas outre mesure des orientations politiques, économiques ou diplomatiques du nouveau gouvernement ou de celles du Palais, mais attaque le fond des choses : la problématique du pouvoir. Il revendique pour le gouvernement la grande partie du pouvoir exécutif. Si on ajoutait à cela la revendicatioon par la C.P. du P.I. d'une assemblée représentative dépositaire de la souveraineté nationale, c'est-à-dire du pouvoir législatif, on comprendrait mieux la stratégie de Ben Barka : continuer à ménager l'unité du parti afin d'être en mesure d'imposer au Palais des faits institutionnels irréversibles. Pour atteindre cette fin, Ben Barka n'hésite pas à sacrifier l'intérêt conjoncturel pour mieux assurer l'avenir.

Seulement l'aile syndicaliste ne l'entend pas de la même oreille. Elle fait preuve d'une impatience qui indispose Ben Barka et dérange ses calculs. Ses deux leaders Ben Seddik et Abdallah Ibrahim boycottent, dès la formation du gouvernement de l'aile droite, les réunions des instances dirigeantes du parti. Elle entend augmenter sa pression sur le Palais et l'aile droite en vue de la constitution d'un gouvernement populaire» capable de prendre des mesures énergiques et immédiates en faveur des masses laborieuses. L'U.M.T. met à profit le moindre fait politique ou social pour en faire une occasion d'attaques directes et ouvertes contre le gouvernement Balafrej. Ce dernier qui hésite à reconnaître immédiatement et officiellement le régime révolutionnaire qui vient de s'installer à Bagdad après le renversement de la monarchie, est sévèrement critiqué.

Une série de grèves «incompréhensibles» se déclenche dans les villes littorales et ouvrières du Maroc. Malgré l'intervention du ministre Bouabid - et ami politique de l'U.M.T.- une longue grève est déclenchée au port de Casablanca, véritable poumon de l'économie marocaine dont il est le premier responsable. Pour jeter de l'huile sur le feu, la police dont le maître est le Prince héritier, arrête Abdellah Ibrahim chef de file des syndicalistes.

Cette guerre des nerfs atteint son paroxysme lors de la proclamation de la première grève générale dans le Maroc indépendant, à la suite du licenciement de quelques ouvriers dans une entreprise de Rabat. Ainsi l'U.M.T. transforme un simple fait social banal en conjoncture politique délicate. Ben Barka désapprouve dans *Al-Istiqlal* l'initiative de l'U.M.T. en raison de son caractère ouvertement politique et ouvertement dirigé contre

l'aile droite du parti. En réplique, le syndicat arrête sa collaboration au journal qui ne peut plus paraître. Pendant un moment Ben Barka paraît isolé au sein de la direction du parti, «les éléments modérés lui reprochent ses liens avec la gauche et celle-ci ne le trouvant pas assez audacieux» (27). Ben Barka, pour ménager ceux de ses amis qui s'opposent systématiquement au gouvernement Balafrej, fait marche arrière. Il ouvre les pages de son journal aux contestataires. *Al-Istiqlal* publie un long article - sous forme de réquisitoire contre le gouvernement- d'Abdellah Ibrahim. Profitant de la pause d'août la direction conservatrice écarte Ben Barka de la direction de l'hebdomadaire et le remplace par Mohammed Lyazidi membre du C.E. du parti. Ainsi il ne reste à Ben Barka pour s'exprimer que les rassemblements et les réunions du P.I. Tout en optant pour les contestataires, il se refuse à commettre l'irréparable, soutenue en cela par Bouabid et les jeunes militants cultivés.

Durant la seconde moitié de 1958, on se trouve devant une situation ultra-complexe à l'intérieur du parti. Quatre sensibilités différentes se font jour au sein de l'Istiqlal, dont deux de gauche et deux de droite.

-L'aile benbarkiste : elle est fortement soutenue par l'U.N.E.M. et les éléments les plus influents de l'A.L. Ses cadres sont de jeunes militants cultivés et sensibles aux thèses de la nouvelle gauche internationale anti-impérialiste. Mehdi Ben Barka en est le porte-parole incontesté. Cette tendance préfère garder intacte l'unité de l'Istiqlal.

Elle compte sur la tenue du congrès du parti pour devenir majoritaire au sein de la direction. Ce «légalisme» vise principalement à promouvoir une mutation politico-idéologique du parti, tout en évitant un éclatement brutal qui discréditerait l'Istiqlal aux yeux des masses peu au fait des causes des divergences au sein de la direction. Cette tendance jouit d'une grande audience auprès des militants les plus actifs et les plus lucides politiquement. Elle est considérée par le Palais comme la force istiqlalienne la plus redoutable et la moins encline aux compromis qui laissent au Souverain l'essentiel du pouvoir.

-La tendance syndicaliste : elle se fait moins de soucis sur l'unité du parti. L'unité de l'Istiqlal lui est moins vitale puisqu'elle dispose au niveau organisationnel et politique de l'appareil de l'U.M.T., de sa presse et de son prestige. Elle entretient de meilleures relations avec le Palais qui ne craint point son penchant «travailliste» et son activisme qui ne visent qu'à évincer l'équipe Balafrej pour la remplacer par une autre plus proche d'elle. Le caractère corporatiste de sa ligne de conduite politique lui fait oublier l'essentiel des enjeux dans un pays sans traditions constitutionnelles. L'importance de la problématique du pouvoir et de la définition des compétences du Trône et du gouvernement, paraît lui échapper. De plus, étant donné le caractère clientéliste de sa base, la direction de l'U.M.T. craint que l'aile

droite ne se serve de l'appareil de l'Etat et des facilités qu'il procure pour porter atteinte à la toute-puissance de son organisme en achetant les cadres syndicalistes les moins engagés politiquement. Surtout que les dissensions internes ne manquent pas (28). Certains cadres syndicalistes mettent en cause la pouvoir discrétionnaire du Secrétaire Général et critiquent le caractère bureaucratique de la direction. En septembre 1958 une grève partielle guidée par des contestataires, se déclenche à Casablanca pour exiger la dissolution de la Commission de la main-d'oeuvre proche de la direction officielle du l'U.M.T. (29). Le ministre des «Travaux Publics», Douiri, le dirigeant conservateur P.I. le plus jeune et le plus dynamique, se sert amplement de son poste officiel -stratégique par rapport au monde du travail- pour appuyer la contestation au sein de l'U.M.T.

Cette dernière, inquiète des agissements de Douiri, met tout en oeuvre pour jeter la panique au sein de l'aile droite et de son gouvernement. On peut exprimer ainsi l'état d'esprit du directoire syndicaliste : «Vous voulez en finir avec l'unité de notre syndicat ?... alors ! préparez-vous à l'éclatement de votre parti». Un numéro spécial d'*At-Taliâ* titre à la Une : «Le mythe Balafrej est fini. Les masses populaires dénoncent le mal fait au pays par l'équipe Balafrej» (30). Or Balafrej n'est autre que le Secrétaire Général de l'Istiqlal. Ainsi la tendance syndicaliste, contrairement à celle guidée par Ben Barka, ne se soucie nullement de l'unité du parti. Elle est dépourvue de vision politique stratégique à la mesure des défis posés à la nation et son avenir démocratique. Le «sur-moi corporatiste» l'emporte de loin sur l'esprit d'engagement politique collectif. Elle considère que l'éclatement de l'Istiqlal lui conférerait immanquablement une position dominante au sein de la mouvance progressiste marocaine. D'une certaine manière, elle est solidaire de la troisième tendance incarnée par Balafrej.

-L'aile monarchiste de Balafrej : en effet, ce dernier plus monarchiste qu'istiqlalien ne fait rien, comme Secrétaire Général pour éviter l'éclatement de son parti. Il semble se désintéresser de ce qui se passe à l'intérieur de son organisation. Il s'acquitte de sa charge de dirigeant comme d'une corvée imposée. Il la considère plus comme un prestige que comme un devoir. L'activisme de Ben Barka et d'Allal el-Fassi le relègue au second plan au sein du parti. Par la force des choses, le poste de Secrétaire Génréral commence à paraître comme plus honorifique qu'effectif.

Balafrej symbolise la tendance libérale pro-occidentale. Dans cette période où le Maroc cherche sa voie parmi les doctrines et les modèles de développement, Balafrej fait l'éloge de l'exemple japonais et critique celui de la Chine populaire (31). Il regarde plus du côté de Paris-Washington que du côté du Caire. Comme sensibilité politique il est plus proche des idées de

Mohammed V et du Prince Héritier que d'Allal el-Fassi ou de Ben Barka. C'est un néo-conservateur adepte de l'économie libérale. Selon lui le Maroc «ne doit pas tourner le dos au libéralisme économique». Il considère le parti comme un appareil au service du régime monarchique. Il n'éprouve pas de besoin impérieux de limiter les pouvoirs absolus de Mohammed V. Il est la bête noire de la gauche qui le considère comme le porte-parole du Palais au sein du parti.

-La tendance allaliste : comme celle de Ben Barka, elle cherche à sauver l'unité du parti. Mais elle ne peut accepter, au nom d'une quelconque démocratie, d'être mise en minorité au sein de la direction du parti. Allal el-Fassi qui incarne cette tendance se considère comme le leader suprême de l'Istiqlal. D'un monarchisme sans passion, il compte limiter et institutionnaliser les pouvoirs du Souverain. Une sorte de concurrence tacite l'oppose à Mohammed V (32). Son titre d'Alem, sa longue persécution, son discours coranique et sa large culture théologique lui confèrent un prestige religieux plus ou moins comparable à celui du Roi. Allal, contrairement à la majorité de l'élite nationaliste, ne doit presque rien, dans sa formation, à la culture française. Il est le représentant typique, le rejeton authentique de la bourgeoisie du savoir, très influente dans les villes traditionnelles du Maroc. Ce qui l'oppose à Balafrej c'est surtout son islamisme parfois intégriste et son goût pour l'action des masses organisées. Il est ultra-nationaliste et estime qu'il est du devoir du Trône de guider la lutte du peuple marocain afin de récupérer les territoires nationaux encore sous domination étrangère. Malgré son admiration pour la fierté partisane de l'aile benbarkiste à l'égard du Palais, il craint son laïcisme agnostique et son «démocratisme» trop populiste à son goût.

Nous reviendrons sur les différentes composantes de l'Istiqlal lorsque nous traiterons de l'éclatement du parti début 1959. Cet éclatement aura lieu dans des conditions de haute tension ; crise gouvernementale, rébellion dans l'Atlas central, soulèvement au Rif, fuite de l'un des conseillers de la Couronne, crise syndicale et crise économique s'alliant pour faire de cette période (fin 1958-début 1959) l'une des plus turbulentes du Maroc indépendant. Le Palais, qui fait preuve d'habileté et de fermeté en même temps, en sort renforcé. L'Istiqlal, en crise profonde, semble dépassé par les événements. En perdant son unité, le P.I. perd sa crédibilité aux yeux d'une bonne partie des masses populaires.

Notes

(1) : Cf. *Le Monde* du 22/04 /1958 .

(2) : Cf. *Basri... op. cit.*, p. 86.

(3) : L'éditorialiste d'*el-Alem* écrit à ce propos, «le retour de Tarfaya après une longue lutte, n'est qu'une première étape de la réalisation du Grand Maroc dont les colonialistes se sont partagé les territoires au XIXè siècle. L'Espagne n'a pas manqué l'occasion qui lui était faite. Puisse cette victoire servir de leçon à la France».

(4) : Cf. *Confluent* de février 1958.

(5) : Cf. *Le Monde* du 31/03/1958.

(6) : *Al-Istiqlal* daté du 15/02/1958,écrit: «la Tunisie doit nous trouver dressés à ses côtés dans toutes ses actions diplomatiques qu'elle est appelée à entreprendre pour défendre son droit à l'existence pacifique qui est aussi le nôtre... . Sur le plan interne (nous devons) faire de notre discipline librement consentie et raffermie, la meilleure garantie de nos droits à l'indépendance».

(7) : Cf. *Le Monde* du 02/04/1958.

(8) : Dans un appel radiophonique à la population mauritanienne, l'Emir Fal ould Omeir rappelle : «Allah a interdit aux croyants d'être les amis des infidèles». «Allah a dit au Prophète : «Faites la guerre aux infidèles». Cf. *Le Monde* du 10/04/1958.

(9) : *L'Effort Algérien* du 06-12 mars 1958.

(10) : Cité in *Ibid.*

(11): Cité in *R.D.P.* n° 23, mars 1958.

(11 bis) : Les 7 personnalités sont : Ouazzani et Abdelhadi Boutaleb du P.D.I., Guédira et Mouline, les deux ministres L.I. (Libéraux Indépendants -petit groupuscule familier du Palais), Aherdane et Khatib fondateurs du parti semi-clandestin le M.P. et Mekki Naciri du P.U.M.

(12) : Cf. *Al-Mouharrir* du 25/6/1964.

(13) : *France Observateur* du 17 avril 1958.

(14) : Cité in *R.D.P.* n° 25, mai 1958.

(15) : Cf. *Le Monde* (18/04/1958) qui cite Bekkaï : «Je me suis rangé aux côtés de personnalités politiques militantes. J'ai renoncé moi-même à ma qualité d'indépendant sans parti... aussi dès le 15 avril ai-je informé le Roi de ma nouvelle position en lui demandant de me décharger de mes fonctions de chef de gouvernement». Il est impensable, à mon sens, que Bekkaï pose ainsi Mohammed V devant le fait accompli, d'une manière aussi brusque et peu décente vis-à-vis d'un Souverain dont il est l'ami personnel et politique. Nul doute qu'ils ont tout préparé ensemble à l'avance car il est peu probable que Bekkaï décide de son propre chef, de provoquer une si grave crise dans une situation politico-économique très difficile.

(16) : Cité in *Belhaj... op. cit.*, p. 106-107.

(17) : *Ibid.*, p. 107. Cf. également *Basri, op. cit.*.

(18) : Cf. *Le Monde* du 19/04/1958.

(19) : Cf. *Le Monde* du 22/04/1958.

(20) : *Ibid.*

(20 bis) : Il ne faut pas oublier à cet égard que les F.A.R. sont déjà fortes de 35000 hommes et que l'A.L. est dans un état moribond depuis le récent coup baptisé «Ecouvillon».

(21) : *Le Monde* du 19/04/1958.

(22) : *Ibid.*

(23) : Cf. la résolution de la Commission Politique du P.I. publiée le 19 avril 1958.

(23 bis) : Le ministre de l'Intérieur Chiguer et le ministre des P.T.T. Aouad n'ont d'Istiqlaliens que la carte d'adhésion. Ils sont d'ailleurs nommés sans même être proposés par le parti. Les autres ministres istiqlaliens de droite sont : Balafrej (Président du Conseil), Benjelloun (Justice), A. Lyazidi (Défense), Ben Abdeljlil (Education), Douiri (Travaux Publics), B. Ben Abbès (Travail), Boucetta (Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères) Chefchaouni (Secrétaire d'Etat aux Finances), Ben Kirane (Secrétaire d'Etat au Commerce), M. Abdeljalil (Mines et Industries), M. Tahiri (Formation des cadres). Le 14[e] ministre istiqlalien, Abderrahim Bouabid joue tout d'abord les intermédiaires entre les deux ailes du parti avant d'opter enfin pour Ben Barka.

(24) : Cité in *France Observateur* n° du 24/04/58.

(24 bis) : Cf. infra.

(25) : Il exprime souvent des idées proches de celles de Guédira, doctrinaire de la coalition anti-P.I. et véritable éminence grise du Prince Hassan.

(25bis) : *Al-Istiqlal* du 18/05/1958.

(26) : *Ibid.*

(27) : *Confluent*, octobre 1958, p. 337.

(28) : Lors de la fête du Trône (18 novembre 1957), une partie du personnel du port de Casablanca tient à organiser les festivités en dehors de celles patronnées par la direction officielle de l'U.M.T.

Cf. *Al-Istiqlal* du 26 décembre 1958.

(29) : *Ibid.*

(30) : *At-Taliâ* du 2/12/1958.

(31) : Cf. ses réflexions après son voyage en Extrême-Orient in *Al-Istiqlal* du 26 décembre 1959.

(32) :Sur les craintes du Roi face à la popularité du Zaim, cf. *Basri, op. cit*

CHAPITRE IV

LES TROUBLES ARMES ET LA CHUTE DU GOUVERNEMENT BALAFREJ

Fin 1958, des troubles armés éclatent dans le Rif et dans le Moyen-Atlas. C'est dans les montagnes du Nord que l'insurrection revêt un caractère populaire et déterminé. Ce soulèvement rifain a autant des causes profondes que des motifs conjoncturels.

Pour les premières, nous pouvons les résumer ainsi : régionalisme et sous-développement.

Le souvenir de la République rifaine est toujours très vivant chez les gens du Nord et plus particulièrement chez les montagnards. Pour ces derniers -comme d'ailleurs pour bon nombre de Marocains- Abdelkrim est un personnage sanctifié, un héros légendaire envoyé par la Providence pour sauver la religion et la patrie de la malignité des «chrétiens» et de leurs complices. Or Abdelkrim traitait le monarque de Rabat de son époque (32 bis) de «Sultan des Français», du fait de son acceptation du régime du Protectorat. La vigueur de la révolution rifaine et son caractère anti-monarchique procurent aux gens du Nord une fierté particulière. C'est leur référence principale, leur leitmotiv inévitable dans toute discussion engagée avec des Marocains d'autres régions.

Cet héritage héroïque donne naissance, chez les Rifains, à une certaine fierté régionaliste. A ce legs récent de la période coloniale s'ajoutent des causes culturelles (langue berbère), géographiques (montagnes difficilement accessibles), pour faire du Rif un terrain politique à haut risque.

Par rapport à la zone française, le Nord espagnol est beaucoup moins touché par les apports culturels et économiques du colonisateur européen. Cela revient principalement à la médiocrité de la métropole elle-même. Mais également, à l'opposé du paternalisme étouffant et oppresseur de la France «démocratique», l'Espagne franquiste fait preuve d'un «libéralisme» étonnant, d'une largesse d'esprit et de compréhension envers ses «protégés» marocains.

A quelques exceptions près, les Marocains du Nord continuent à vivre comme depuis toujours. La scolarisation est beaucoup plus réduite que dans le Maroc français. L'ordre social archaïque est demeuré presque intact. Le prolétariat industriel est inexistant. Et le mouvement d'urbanisation est très limité. L'administration espagnole fait preuve de plus de discrétion et «d'indulgence» envers les autochtones et leurs institutions ancestrales.

Evidemment une telle politique n'a pas que des côtés positifs. Ici, la «clémence» traduit plus l'indifférence au sort des indigènes que la tolérance envers leur culture et leur liberté. Les premiers à en prendre la mesure, ce sont les modernistes istiqlaliens. Le Rif oppose plus de résistances aux entreprises de modernisation émanant du pouvoir de Rabat. Les raisons mises en avant par les insurgés pour justifier leur révolte donnent la mesure d'un traditionalisme irréductible. D'une communication orale que j'ai reçue d'une personne (33) dont la famille fût mélée à la rébellion du Rif, je peux dégager les enseignements suivants :

-L'action du pouvoir central dans la région rifaine est perçue comme une oeuvre iconoclaste et liberticide : être obligé d'amener ses enfants dans une école «chrétienne» (c'est à dire non-coranique) qui lui apprendrait à offenser la religion et à dédaigner la tradition est une oppression intolérable. Pire encore, imposer aux jeunes mariés d'amener leurs femmes, le visage et les cheveux découverts chez le photographe puis devant un notaire «étranger» est un casus belli. L'existence même d'une administration par trop présente est perçue a priori comme un risque d'aliénation. La méfiance des montagnards envers ces citadins costumés et ne parlant pas un seul mot berbère, est sans égale. Leur attitude hautaine et leurs comportements jugés impertinents, font des représentants du pouvoir central aux yeux des Rifains de nouveaux colons moins respectueux que les Espagnols. Beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à parler de colonisation fassie. Pour un «ancien» rifain, tellement fier de son turban, se sentir obligé d'obéir à un caïd venant d'ailleurs et ayant à peine l'âge de son fils, est une offense insupportable. Mieux, rendre ses propres armes, symbole de liberté depuis toujours dans le Rif, sans même être vaincu dans une guerre, est une humiliation inacceptable. En plus de ces sentiments de frustation qui témoignent d'un traditionalisme sans limites, les Rifains ont d'autres motifs de mécontentement. Les mesures économiques du gouvernement national portent tort aux habitants du Nord. Le retrait de la peseta espagnole porte un coup dur à la contrebande, véritable industrie dans cette région pauvre et sous-développée. Les mesures gouvernementales visant à limiter le trafic commercial illégal entre les enclaves encore sous domination espagnole et le reste du pays, étouffent l'une des principales activités de la région. Si on ajoute à cela, les tracasseries policières contre les «cultivateurs»

et les trafiquants du kif et les mesures écologiques réglementant le pâturage dans les forêts et les brousses menacés de disparition (34), on comprendra mieux l'exaspération des Rifains. Ils sont d'autant plus indignés que même les colonisateurs espagnols n'ont pas osé touché à cette économie parallèle florissante.

La guerre d'Algérie n'arrange pas les choses non plus. L'insécurité qui règne tout le long des frontières algéro-marocaines et la méfiance des militaires français mettent fin à l'émigration saisonnière des Rifains en Algérie. Ils y venaient pour vendanger, faire des travaux agricoles divers ... mais aussi pour s'adonner au commerce parallèle.

Ainsi l'indépendance tant attendue n'apporte que misère, privations et détresses. Il semble aux Rifains qu'ils jouent le rôle du dindon de la farce. Ils arguent qu'à part eux, tout le monde a eu son compte : dans les villes, les ouvriers ont reçu des augmentations sensibles dans leurs salaires, les lettrés se sont rués sur les postes administratifs et les Fassis sont devenus les maîtres du pays (34).

En ce qui concerne la révolte de Béni Ourain dans le Moyen-Atlas, il faut ajouter à la plupart des causes de l'insurrection rifaine, le tarissement des mandats envoyés par les hommes engagés dans l'armée française. En fait, la fin de la guerre coloniale en Indochine et la dissolution des «goums» marocains portent un coup dur à la population berbère en général. A eux seuls les Beni Ourain ont fourni pendant trente ans «les effectifs de deux ou trois régiments de plusieurs goums». Les mandats se seraient élevés parfois jusqu'au montant colossal d'un milliard d'anciens francs par mois (35).

A côté de ces causes de mécontentement d'ordre économique et socio-culturel dont le pouvoir national est tenu pour responsable, se trouvent d'autres motifs plus conjoncturels et plus politiques. Depuis la formation du cabinet istiqlalien de Balafrej, les opposants anti-P.I. crient au scandale. Leurs partisans dans le bled mènent une campagne de propagande intensive contre l'Istiqlal.

Certaines composantes de la coalition anti-P.I. ne cachent même pas leurs velléités de rébellion contre ce qu'elles considèrent comme un establishment istiqlalien à vocation monolithique. Le Conseil National extraordinaire du P.D.I., tenu en septembre 1958, «avertit... les responsables sur les conséquences graves, certaines et incontournables qui naîtront de cette situation malsaine» (36). Les mesures gouvernementales anti-féodales et anti-collaborationnistes, malgré leur timidité, font craindre le pire aux ennemis de classe de l'Istiqlal. Le *Bulletin Officiel* du 22 août 1958, publie la liste des personnes condamnées pour trahison et annonce la confiscation de «leurs» biens. L'épuration de l'administration des éléments collaborateurs fait également

quelques progrès durant l'été. Pour étoffer leurs rangs, les détracteurs de l'Istiqlal ne manquent pas de dénoncer publiquement de telles mesures. Le P.D.I. qui a longtemps fait campagne en faveur de «l'élimination des traîtres de la fonction publique» ne s'embarrasse pas maintenant de «dénoncer le style inconvenable de la politique d'épuration de l'administration qui fait objet de commentaire de la part de l'opinion publique» (37). Certains éléments de ce parti seront présents dans l'insurrection armée du Rif.

Dans cette atmosphère tendue, un acte d'une gravité particulière met le feu aux poudres. Aherdane, l'homme par qui le scandale arrive, et son ami politique Khatib exhument le corps de leur ancien camarade d'armes, Messaâdi tué à Fès en 1956. Ils acheminent ses restes vers son pays natal, le Rif et les inhument à Ajdir. Une manifestation rurale violente et ouvertement anti-istiqlalienne accompagne la cérémonie de réinhumation. Aherdane et Khatib sont arrêtés.

Immédiatement après, le colonel Ben Miloudi, ami d'Aherdane, prend le maquis à Oulmès (fief de la famille makhzénienne d'Aherdane où son père et lui-même en étaient les caïds successifs). Moha Oû Haddo fait de même à Béni Ourain. Une série d'attentats anti-istiqlaliens fait suite à ces actes de rébellion.

En novembre, un climat de guerre civile règne sur le Maroc. Le 16 et le 17 novembre, à Berkane (fief de Bekkaï) deux bombes éclatent successivement faisant deux morts et sept blessés (38). Le17 novembre un engin explose à Casablanca dans un café géré par un Istiqlalien.Il fait sept blessés. Le 18 à Khémisset, une grenade explose tuant trois personnes et blessant quarante-cinq autres. Les cinq auteurs de cet attentat ainsi que ceux perpétrant celui de Berkane reconnaissent leur appartenance au Mouvement Populaire (39), le parti semi-clandestin d'Aherdane et Khatib. L'arrestation de ces derniers et la condamnation des auteurs d'attentats à de très lourdes peines (40) ne font qu'exacerber les sentiments anti-istiqlaliens. Durant cette fin d'années, tout le Rif s'embrase. Les hommes quittent leurs villages et gagnent la montagne.

D'ailleurs les Rifains appellent cette année «Assouggas N'Ouedhra» (l'année de la montagne en rifain). Les souks sont boycottés parce que «dominés par le Makhzen» (41). Les sièges locaux de l'Istiqlal sont saccagés, les voitures se hasardant dans la région sont attaquées. A Rabat c'est la panique. Tout le monde connaît le tempérament frondeur et l'habileté guerrière des Rifains. Sallam Ameziane, «fqih» et petit notable de la célèbre tribu d'Abdelkrim prend la tête du groupe rebelle le plus important. Les insurgés manquent totalement de stratégie politique et leurs objectifs sont flous et mal déterminés. Ils ne disposent d'aucune tête politique connue. Mais leurs slogans permettent de savoir à qui va leur sympathie. «A bas le gouvernement,

vive le Roi». «Ben Youssef notre Roi et Abdelkrim notre leader» prouvent l'influence exercée sur eux par la coalition monarchiste anti-P.I. «Ach el pobre, yasqot el sobre»(42) met en relief leur aversion pour les fonctionnaires de l'Etat perçus comme de nouveaux riches exploiteurs et inutiles. Ce slogan démontre l'orientation populiste de l'insurrection rifaine. Rouages administratifs, voitures officielles, dépenses somptueuses... leur apparaissent comme une insulte à leurs conditions socio-économiques précaires.

Avant de passer à l'analyse des conséquences politiques de cette insurrection et sa répression dans le sang, il est utile de rappeler le rôle joué par les milieux colonialistes extrémistes dans la tension qui règne dans le Maroc fin 1958.

Ces milieux dont la haine est attisée par la «complaisance» du gouvernement istiqlalien envers le F.L.N., qui sont outrés par la modération du Général de Gaulle, s'évertuent à créer un climat de guerre et d'instabilité favorable à l'extension du conflit algérien à tous les pays du Maghreb.

Ils veulent donner des prétextes aux velléités interventionnistes des généraux d'Alger. En pleine vague d'attentats, maître Thuverny est tué à Rabat. Inscrit au barreau d'Oran, il a été mis en résidence surveillée pour ses opinions anti-coloniales. La bombe qui le tue est semblable aux bombes utilisées dans le Maroc oriental contre des objectifs istiqlaliens (43). En même temps une antenne de la Radio nationale marocaine qui devait diffuser un programme en direction de l'Algérie, est détruite par une forte charge de dynamite. Ainsi comme il y a deux ans -lors de la révolte d'Addi- une sorte d'alliance voit le jour entre les milieux colonialistes français et les forces conservatrices marocaines ; leur objectif est le même : écarter les nationalistes du pouvoir et les remplacer par un gouvernement fantoche. Le P.I. est le nouveau «Ben Youssef» de ces milieux : il faut l'abattre pour «libérer» Mohammed V de ses pressions. Plusieurs observateurs n'hésitent pas à mettre en cause le Palais dans l'insurrection armée anti-istiqlalienne. Si l'intérêt de ce dernier est évident, nous manquons de preuves irréfutables pour mettre le Palais et plus particulièrement Mohammed V en cause. Il n'empêche, le Palais est le plus grand gagnant de cette épreuve de force entre un pouvoir bourgeois moderniste et une révolte régionaliste et d'inspiration «féodale». Le Palais joue habilement et met toutes les chances de son côté. La division de travail est nette : Mohammed V fait jouer l'autorité morale et la mansuétude paternelle. Le Prince héritier fait preuve de fermeté et de détermination impitoyable. Les deux rôles ne sont que les deux faces d'une même médaille : une main de fer dans un gant de velours pour venir à bout de l'insurrection tout en ménageant le prestige moral du Trône et le mythe d'un Mohammed V pardonneur et tolérant.

Le Prince Hassan installe son Q.G. à Tétouan et supervise personnellement l'action de ses troupes. Les tribus récalcitrantes sont saignées à blanc. Les maisons des meneurs sont incendiées (44).

La tribu d'Abdelkrim qui se refuse à rendre les armes est littéralement écrasée. Hassan ne cache pas sa fierté d'avoir battu les guerriers les plus valeureux du Maroc. «Mon père est bon, mais nous avons frappé dur ... Dans les Béni Ouriaghel, 1959 sera une année que l'on n'oubliera pas» (45), déclare-t-il aux journalistes français. Ainsi le Prince reconnaît implicitement la division du travail entre lui et son père. Mais il ne cache pas que si le calme est revenu au Rif c'est à cause de la répression implacable qui s'abat sur la région. En effet, c'est seulement quand le gros du travail est fait que Mohammed V adresse un appel au calme. Il nomme une commission d'enquête sur l'origine de la colère des Rifains et fait libérer Aherdane et Khatib.

Je serais tenté de considérer l'insurrection du Rif et son aboutissement comme le plus important point marqué par le Palais contre l'Istiqlal. Ce dernier est présenté comme un dangereux apprenti-sorcier. Ses «imprudences» et son «manque» de modération sont avancées par les monarchistes comme responsables de l'insurrection qui aurait entraîné une guerre civile si la sagesse et le prestige de Mohammed V n'étaient pas là pour sauver la situation et sauvegarder l'intégrité du pays. Le Roi ne manque pas de mettre à profit les malheurs de l'Istiqlal pour se présenter comme le père sauveur de la nation qui se situe au-dessus de tous les clivages. Dans son allocution à une délégation de la tribu des Zemmours (où des actions de violence ont lieu après l'arrestation d'Aherdane,), il affirme : «Nous sommes au-dessus de tous les partis et tous les Marocains sont nos fils ...». Faisant allusion aux ambitions hégémoniques de l'Istiqlal, il déclare «le peuple marocain s'élève contre toute injustice ou dictature» (46). C'est la première fois que Mohammed V parle publiquement, quoique implicitement, de dictature à l'égard de l'Istiqlal. Il commence donc à faire sienne la terminologie anti-istiqlalienne abondamment utilisée par l'oppositon conservatrice. C'est pourquoi il se sent obligé de rappeler qu'il est au-dessus des partis. Dans le discours du Trône, il se prévaut de ses sacrifices personnels et ceux de sa famille pour l'obtention de l'indépendance : «Nous n'avons pas hésité à sacrifier notre liberté pour vous permettre de vivre dans la liberté et la dignité. Nous avons sacrifié le bonheur de notre propre famille et n'avons pas accepté et n'accepterons jamais de sacrifier votre bonheur ... « (47).

Cette insistance sur son rôle et le rôle de sa famille dans la lutte nationale n'est pas tout à fait fortuite. Il entend rappeler à l'Istiqlal, qui ne cesse de se targuer d'avoir ramené la liberté et l'indépendance au Maroc, que le Trône alouite et lui personnellement n'ont rien à envier au P.I. à ce niveau (légitimité

par rédemption patriotique). C'est pourquoi il se permet d'affirmer, dans la même déclaration, sa détermination («nous n'accepterons jamais...») à combattre les velléités hégémoniques de l'Istiqlal (48). Mais en homme d'Etat réaliste, Mohammed V est conscient qu'il ne peut gouverner, dans cette période difficile, sans l'Istiqlal, et à plus forte raison contre lui. Mohammed V refuse de donner son feu vert à la démission du gouvernement Balafrej. Ce dernier, sous la pression des syndicalistes, décide avec ses amis politiques de démissionner dès le mois de septembre (49).

Ainsi la crise qui règne dans le pays est doublée d'une autre crise, non moins grave, secouant les rangs de l'Istiqlal. Nous avons déjà vu que la formation du gouvernement Balafrej, très majoritairement à droite, soulève les réserves de Ben Barka et l'opposition ouverte des syndicalistes. Quelques jours après sa formation, le chef de file de ces derniers, Abdallah Ibrahim, réclame en leur nom la constitution d'un «cabinet d'action». L'évolution des rapports entre les deux tendances durant l'été et l'automne 1958 rend inévitale leur divorce. Abderrahim Bouabid, le seul représentant de l'aile gauche au sein du gouvernement est dans une position très difficile. Il tente d'éviter la rupture en préconisant un recentrage du dosage politique du cabinet (50) qui serait accompagné d'un élargissement des compétences de l'exécutif.

Ses propositions en tant que vice-Président du Conseil et ministre de l'Economie, pour sortir de la crise politique et économique, se heurtent à un silence de mort. Le 11 octobre il offre sa démission qui est refusée par Balafrej. Devant la gravité de la situation au Rif, le problème des pouvoirs réels des ministres de l'Intérieur et de la Défense resurgit brutalement.

Abderrahim Bouabid se plaint que les décisions et mesures du gouvernement concernant le Rif ne sont pas respectées par les autorités locales (celles-ci relèvent directement du Palais et en particulier du Prince Hassan). Mieux, ces dernières encouragent les gens du Rif à prendre le maquis afin de prouver que le peuple se révolte dans le Rif contre le parti de l'Istiqlal (51). Devant la résistance du Palais à modifier quoi que ce soit au niveau politique, Bouabid donne une nouvelle fois sa démission. Elle est acceptée par le Roi le 22 novembre. Trois secrétaires d'Etat le suivent dans sa retraite. Balafrej se trouve dans l'impossibilité de continuer sa mission comme chef d'un gouvernement en plein débandade. Le 25 novembre il démissionne à son tour.

Le Palais est le lieu d'une intense activité. Le Prince héritier joue un rôle primordial dans les tractations. Son objectif principal est d'empêcher l'installation d'une équipe istiqlalienne forte et représentative de la base du parti. Mohammed V n'est apparemment pas de l'avis de son fils (52). Division de travail ou divergence ? De toute façon, après quelques hésitations, le Roi fait appel au prestigieux Allal qui présente une liste comprenant tous les grands

noms de l'Istiqlal de gauche comme de droite : Allal Président, Balafrej aux Affaires Etrangères, Ben Barka à l'Education, A. Ibrahim à l'Intérieur... Tout est prêt mais rien n'est encore officiel. Le Prince Hassan use de tous ses pouvoirs et ses amitiés au sein du P.I. pour éviter la mise en place d'un tel gouvernement. Il y arrive in extremis. Sur son intervention, Balafrej et Diouri se dérobent (53). Touché dans sa fierté partisane et personnelle, déçu et indigné par l'attitude de ses amis conservateurs, Allal el-Fassi déclare: «J'ai été deux fois exclu, d'abord par le Résident Général et maintenant par mes amis de l'Istiqlal» (54).

Cette «trahison» de Balafrej et de son ami Diouri affaiblit dangereusement la position de l'Istiqlal dans ses tractations avec le Palais (55). L'U.M.T. profite de la crise régnant au sein de l'aile conservatrice du P.I. pour revendiquer la formation d'un gouvernement qui lui soit très proche. Déjà le 04 décembre *At-Taliaâ* publie les photographies d'Abdallah Ibrahim,Thami Ammar, Bouabid, M'hammedi et Ben Barka, en commentant : «il se trouve au Maroc des hommes intègres issus des masses populaires et ayant leur confiance, qui sont disposés à assumer leurs responsabilités» (56). Mohammed V ne peut faire la sourde oreille aux appels de l'U.M.T. . Le Roi est conscient qu'une rébellion à la montagne doublée d'une atmosphère de tension dans les centres ouvriers peut avoir des conséquences graves sur la stabilité de son trône. Le 24 décembre le Roi appelle Abdallah Ibrahim, chef de file des syndicalistes, à former le gouvernement.

Notes

(32 bis) :Il s'agit du sultan Youssef (père de Mohammed V), mort en 1927.

(33) : Témoignage reçu à Aix-en-Provence, d'un ouvrier rifain qui a requis l'anonymat.

(34) : Les autorités coloniales espagnoles, sentant leur proche départ, récompensent leurs anciens collaborateurs en leur fournissant des papiers officiels qui établissent leur droit de propriété sur les terres relevant du «Patrimonio» (Administration du patrimoine de l'Etat). Cette mesure porte préjudice aux paysans et éleveurs de la région. Cf. *Al-Mouharrir* du 05/11/1964.

(35) : *Confluent*, décembre 1958.

(36) : *Motions du Conseil National* (en arabe), brochure P.D.I. motion 3, p. 8.

(37) : *Ibid*. p. 13.

(38) : Cf. Journaux marocains du 17, 18 et 19 novembre 1958.

(39) : Cf. *France Observateur* du 27 novembre 1958.

(40) : Les auteurs de l'attentat de Khémisset sont condamnés à la peine capitale. *Confluent*, décembre 1958, p. 406.

(41) : Selon le témoignage précité.

(42) : Slogan arabo-espagnol qui veut dire «Vive le pauvre ! A bas l'enveloppe! «l'enveloppe» fait référence aux salaires des fonctionnaires reçus au début de l'indépendance sous forme liquide.

(43) : Cf. *France Observateur* 27 novembre 1958, p. 7.

(44) : D'après le témoignage précité.

(45): Cf. *Le Monde* du 28/07/1959.

(46) : Cf. son allocution publiée in *R.D.P.* n° 30 décembre 1958.

(47) : Cf. Journaux marocains du 19/11/1958.

(48) : *Al-Istiqlal* (01/11/1958) rejette implicitement la responsabilité de la tension régnant au Maroc sur le Roi qui s'obstine à refuser de donner la plénitude du pouvoir au parti majoritaire :«Si des mouvements d'indiscipline se sont manifestés, cela ne résulte pas tant du succès des entreprises étrangères que de la faiblesse de nos pouvoirs publics....Le Pouvoir central ne doit pas hésiter à sacrifier les intérêts des clans "la coalition anti-P.I" et faire taire les dissensions personnelles au profit de l'intérêt suprême de l'Etat».

(49) : Cf. la lettre publique Balafrej publiée le 25 novembre 1958.

(50) : Dans sa lettre de démission, il précise à l'adresse de Balafrej, que sa décision est motivée par le refus de la direction traditionnelle du P.I. «d'élargir les assises actuelles du gouvernement notamment par le choix de personnalités du parti représentant le mouvement de Résistance et la classe ouvrière». Cité in *Belhaj, op. cit.* p. 113.

(51) : Cf. *Trente ans de lutte ... op. cit.*, p. 78.

(52) : Cf. *France Observateur* du 13 novembre 1958.

(53) : *A. Belhaj* op. cit., p. 114.

(54) : *Ibid.* p. 114.

(55) : Dans un article sibyllin Allal el-Fassi semble reprocher au Palais (le vrai visé est le Prince Hassan) de saboter la dernière tentative de sauvegarder l'unité du parti en l'empêchant de former un gouvernement fort et unitaire: «Est-ce que notre parti mérite d'être traité de la sorte. Est-ce ainsi que l'on devrait le récompenser pour son dévouement et sa fidélité... ou est-ce que la patrie devrait-elle rester un champ de spoliation pour les traîtres, les féodaux, les réactionnaires...? Non et mille fois non ...». Avant de soutenir l'équipe Ibrahim : «Notre espoir est grand dans le nouveau gouvernement. Notre confiance est sans équivoque dans le dévouement de son président pour son pays...». Cf. *Sahara Al-Maghrib* numéro de fin décembre 1958.

(56) : *At-Taliâ* du 04/12/195.

CHAPITRE V

LE CABINET DE GAUCHE OU APAISER LA VILLE POUR SE CONSACRER AU BLED

La première constatation qu'on peut faire à l'égard du dosage politique du cabinet Ibrahim est que la gauche istiqlalienne y détient à peine la moitié des postes ministériels (1). Les ministères de l'Intérieur et de la Défense sont occupés respectivement par Driss M'hammedi et Mohammed Aouad, personnalités appartenant au parti mais totalement dévouées au Roi. Le premier est proche de l'aile gauche et le second est acquis à la tendance monarchiste de l'Istiqlal. Le ministre de l'Education Abdelkrim Benjelloun est également proche de la direction conservatrice du P.I. La «Sûreté Nationale» demeure sous l'autorité directe du Prince héritier. La force publique, les gouverneurs et les caïds échappent au contrôle du ministère de l'Intérieur. Même sur ces derniers (les caïds), le ministre de l'Intérieur n'a qu'un pouvoir très limité. Il peut les «blâmer, les avertir mais non les suspendre» (2). Mieux, quelques mois avant la formation du gouvernement Ibrahim, un dahir assimile le poste de Directeur Général de la Sûreté Nationale à celui d'un membre du gouvernement. Mais s'il a à peu près toutes les prérogatives d'un ministre, il n'en subit aucunement les contraintes. Il n'est pas tenu d'assister aux conseils de cabinet ou des ministres ; de telle sorte qu'il n'a pas à se justifier de ses actes devant le Président du Conseil. Il détient son pouvoir directement du Palais et il n'a de comptes à rendre qu'à ce dernier (3).

Dès la formation du gouvernement Ibrahim, il est donc clair que l'arrivée de la gauche aux affaires ne signifie nullement une rupture avec la passé, fait d'ambiguïtés et de compromis interminables entre le Palais et le parti. D'ailleurs Mohammed V, dans son discours d'investiture, tient à fixer les limites de l'action à venir du gouvernement : «Poursuivre l'exécution des programmes politiques et économiques... conformément à la politique dont nous avons posé les bases, précisé les principes et défini l'orientation dans notre dernier discours du Trône». (4) Ainsi le Roi définit lui-même le

programme de ce gouvernement qui se veut pourtant l'expression authentique des forces vives et démocratiques de la nation. Si le Roi voulait par la nomination d'un gouvernement de gauche, apaiser «la ville» pour se consacrer à la «montagne», il n'entend aucunement faire franc jeu en payant le prix exigé par ladite gauche. *At-Taliâ,* dans le même numéro qui revendique ouvertement le départ de Balafrej et l'appel de la gauche aux affaires, attribue les troubles armés à «l'absence d'institutions représentatives et à la limitation des responsabilités». (5)

Les ministres sont considérés collectivement et individuellement, comme de simples exécutants de la volonté royale. De plus, Mohammed V s'attache à ôter au nouveau gouvernement tout caractère politique : «Nous avons confié à Notre fidèle serviteur Moulay Abdallah Ibrahim, la mission de former à titre personnel le gouvernement qui est chargé d'exercer le pouvoir pendant un temps déterminé, de gérer les affaires publiques...» (6).

Donc officiellement Abdellah Ibrahim n'est censé représenter que lui-même. Il ne pourrait donc se faire prévaloir publiquement du soutien politique que lui apportent l'U.M.T. et toute l'aile gauche de l'Istiqlal. En plus la principale tâche du gouvernement, précisée par le discours royal d'investiture, est l'expédition des affaires courantes et la préparation des élections communales et municipales.

Il est légitime de se demander par quel moyen la gauche est amenée à accepter une telle situation, pour le moins, humiliante. Cette gauche qui durant la crise du printemps, s'oppose vigoureusement à la «mollesse» de l'aile droite accusée de vouloir entrer dans un gouvernement qui n'aurait pas établi son propre programme ; comment cette gauche juge opportun et normal aujourd'hui de diriger un gouvernement explicitement démuni de toute souveraineté de décision, notamment dans le domaine socio-économique.

La réponse réside dans la réalité suivante : comme toutes les forces politiques marocaines -et celles du Tiers-Monde en général- la gauche istiqlalienne entend se servir de l'appareil étatique et des moyens matériels qu'il procure pour consolider ses assises politiques. Surtout que le Roi lui confie officiellement la mission d'organiser les élections. Il lui fait même miroiter qu'elle pourrait être chargée de former un nouveau gouvernement après la consultation électorale. En effet Mohammed V tient à préciser, dans son discours d'investiture, qu'il tiendra compte des résultats électoraux afin de pouvoir constituer un gouvernement représentatif. «Ces élections... permettront de dégager les différents courants de l'opinion publique et d'apprécier la valeur des tendances politiques dont la connaissance est indispensable pour la constitution de tout gouvernement représentatif». Cette promesse royale ne sera nullement tenue. Le Palais cherche tout simplement

à gagner du temps afin de mieux asseoir son pouvoir et laisser la crise mûrir à l'intérieur de l'Istiqlal. Quant à la gauche istiqlalienne, elle fait de faux calculs : se servir des facilités et des commodités du pouvoir, s'emparer de l'appareil du parti, gagner les élections grâce à ces deux derniers acquis et ensuite imposer au Palais les changements socio-économiques et institutionnels.

Il est temps maintenant de voir comment ce gouvernement muselé et ligoté va faire face à une situation nationale et régionale difficile : instabilité au Maghreb et tension avec la France, difficultés économiques, tant conjoncturelles que structurelles. Quels sont ses choix au niveau socio-économique et politico-diplomatique?

1. INSTABILITE REGIONALE ET ESQUISSE D'UNE DIPLOMATIE DE GAUCHE

Les relations avec la France et le conflit franco-algérien occupent une place très importante dans le dispositif diplomatique du gouvernement Ibrahim. Ce gouvernement décidé à oeuvrer énergiquement afin de parachever l'indépendance du Maroc tant au niveau économique que politique se trouve affronté à la réalité compliquée du fait français au Maroc et des rapports franco-marocains ; réalité susceptible, en cas d'imprudence, de donner naissance aux risques et aux situations les plus imprévisibles. Les Européens détiennent encore les 4/5 du secteur économique moderne. Les cadres techniques, administratifs et économiques sont majoritairement français. Un million d'ha (c'est-à-dire 25 % de la surface cultivée) des terres les plus fertiles sont entre les mains des colons européens. Plus de 10 000 militaires français stationnent encore au Maroc (7). Plusieurs centaines d'agents français encadrent les rangs de la «Sûreté Nationale» et un millier d'officiers et techniciens travaillent comme cadres au sein des Forces Armées Royales (8). Environ un demi-million de soldats français mènent, aux portes du Royaume, une guerre impitoyable contre un peuple frère, un peuple qui ne cesse de lancer des appels au secours à ses voisins indépendants. La Tunisie est en crise permanente avec la France et paye de son sang son soutien logistique au F.L.N. La Mauritanie est toujours sous tutelle française et Allal el-Fassi ne manque aucune occasion pour exhorter les Marocains à se mobiliser pour venir à bout de la domination étrangère qui met la main encore sur «les 4/5 du Maroc historique».

Dans cette atmosphère explosive tant au niveau national que régional, le gouvernement Ibrahim mène une action diplomatique habile, prudente mais

ferme en vue d'amener la France à composer sur les litiges en suspens entre les deux pays. Il entend également replacer le Maroc dans le contexte arabe et lui faire jouer le rôle qui est le sien dans la lutte de libération des peuples encore sous domination étrangère. Il ouvre le Maroc sur le Proche-Orient arabe et établit des rapports privilégiés avec l'Egypte nassérienne et les Etats nationalistes de l'Afrique indépendante. L'équipe Ibrahim n'inscrit pas seulement cette ligne de conduite dans sa politique anti-coloniale mais elle entend s'en prévaloir auprès de l'ancien «protecteur» et d'un Palais royal qui préfère rester à l'écart des remous du Levant qui viennent de mettre fin au règne de deux monarques. Un an après son arrivée aux affaires, l'équipe Ibrahim réussit un coup de maître dans cette direction. Mohammed V effectue son premier voyage dans le Proche-Orient arabe. Il y reste un mois. Sa première étape est l'Egypte de Nasser. La rencontre Mohammed V-Nasser et les résultats qui en sortent inquiètent les milieux coloniaux français (9).

La presse française parle de «nouvelle orientation diplomatique» marocaine et manifeste sa mauvaise humeur envers le penchant panarabe du gouvernement Ibrahim. Ce dernier entend faire sortir le Maroc de l'isolement relatif dans lequel il vit depuis trois ans. Depuis l'indépendance, sa diplomatie ne fait que piétiner par peur de déplaire à l'ancien tuteur.

Le gouvernement de gauche agit dans le sens d'un recentrage de la diplomatie marocaine. Il a le dessein de faire du Maroc un pays authentiquement non-aligné. Il s'ouvre sur les pays de l'Est et y installe plusieurs représentations diplomatiques, ce qui ne manque pas d'inquiéter les milieux conservateurs marocains (10).

Au niveau africain, le Maroc se fait distinguer comme chef de file du groupe des Etats progressistes qui prendra plus tard l'appellation du «groupe de Casablanca». En 1959, c'est Abdallah Ibrahim qui fait condamner le projet français d'explosion de la bombe «A» en Algérie par les pays africains à Monrovia (11). Il adopte également une position ferme en ce qui concerne l'évacuation des forces américaines stationnées au Maroc. Le Président du Conseil lors de son voyage à Washington, obtient du gouvernement américain le principe de l'évacuation des bases militaires des U.S.A. au Maroc. La venue à Rabat fin 1959, du Président Eisenhower ne manque pas d'inquiéter les milieux nationalistes français(12).

En effet, cette visite avec le succès qu'elle remporte est l'une des manifestations de la volonté du gouvernement Ibrahim de diversifier ses relations diplomatiques (13) afin de faire pièce à la tutelle française qui continue à s'exercer dans ce domaine étant donné la convention signée entre les deux pays en mai 1956.

Cela dit, dans ses rapports avec la France, le gouvernement Ibrahim,

malgré sa fermeté, fait preuve d'une modération toute nécessaire d'ailleurs. Cette prudence est décriée par l'Istiqlal allaliste qui ne rate aucune occasion pour renchérir sur l'action du gouvernement dans ce domaine. Lors de la dévaluation du franc français, fin 1959, et la décision du gouvernement Ibrahim de décrocher le franc marocain de sa parité avec la monnaie française, Allal el-Fassi appelle à la sortie de la zone franc. Cette sortie, selon les spécialistes, aurait entraîné une catastrophe financière dans cette période. Quand la France fait exploser sa bombe «A» à Reggane en Algérie et le gouvernement rappelle son ambassadeur à Paris et dénonce la convention diplomatique franco-marocaine de mai 1956 (14) signée d'ailleurs par l'un des ténors de la direction conservatrice du P.I., celui-ci accuse le cabinet d'Ibrahim de «trahison» (15) et appelle à la rupture des relations diplomatiques avec la France.

L'Istiqlal appelle à une manifestation pour dénoncer la France mais surtout la modération de la réplique gouvernememtale ; plusieurs dizaines de milliers de personnes défilent à Casablanca (16). Cette surenchère ne vient pas que des rangs des opposants déclarés du gouvernement mais des rangs mêmes de ses amis politiques. Ainsi la «Jeunesse Ouvrière» (U.M.T.) «réclame la rupture immédiate de toutes les relations avec la France» (17) lors de l'assassinat du leader syndicaliste algérien Aissat Idir par la police française en juillet 1959.

En fait les relations franco-marocaines qui frisent la rupture en février 1960 passent une phase très difficile depuis un an. Le rappel de l'ambassadeur marocain, début 1960, n'est que le point culminant de cette tension provoquée principalement par le soutien du gouvernement de gauche à la lutte du F.L.N. algérien (18). Il me paraît nécessaire de m'attarder un peu sur les incidences du conflit algérien sur les relations franco-marocaines et sur la situation politique intérieure du Maroc. Effectivement la guerre qui se déroule en Algérie a des effets directs sur les rapports de force entre le Palais et le mouvement national. Tant que cette guerre continue, le Roi ne peut se dispenser de la coopération du mouvement national ou, du moins, de l'une de ses composantes.

La présence au Maroc de 100 000 réfugiés vivant dans des camps misérables et explosifs, rappelle au Roi, s'il en est besoin, que la guerre est aux portes de son Royaume et qu'elle peut à tout moment mettre en cause la stabilité de son Trône. Les généraux d'Alger sont bien conscients de cette «vulnérabilité royale» et cherchent à l'utiliser pour le pousser à se désolidariser de la lutte des Algériens voire à devenir leur complice en mettant une sourdine aux revendications nationalistes concernant l'évacuation des troupes françaises stationnées au Maroc.

En effet subissant les pressions conjuguées du gouvernement et de l'Istiqlal allaliste, le Roi décide d'engager sa personne en recevant très officiellement K. Belkacem, ministre de la Défense du G.P.R.A. (19). Peu après, l'aviation française bombarde la localité marocaine frontalière de Boubeker. Les militaires français veulent faire d'une pierre deux coups : punir le Maroc mais aussi préparer la rencontre de Mohammed V et de de Gaulle qui doivent débattre sur une issue pacifique au conflit algérien et sur les litiges en suspens entre les deux pays. Cette violation de la souveraineté marocaine soulève une vague d'indignation au sein du mouvement national et surchauffe les esprits. Allal el-Fassi presse le gouvernement d'agir énergiquement. Il déclare que «si le silence de notre diplomatie se confirmait» après une telle atteinte à la souveraineté de notre pays, «il constituerait une carence qui confine à la trahison» (20). Mais les généraux d'Alger ne s'arrêtent pas là. Juste quelques jours avant que Mohammed V prenne la route de l'Europe, ils occupent, début juillet, la localité marocaine de Hassi Zerzour. Ils poussent la provocation jusqu'à prétendre que ladite localité relève de la souveraineté française et non marocaine (21). Déjà, la rencontre des deux chefs d'Etat paraît compromise. Du côté marocain on tient à indiquer officiellement pour éviter de tomber dans le ridicule, au cas où la rencontre ne pourrait avoir lieu, que le voyage de Mohammed V en Europe (21 bis) est un voyage de «villégiature et de détente mais utile au pays»(22). En effet les Marocains ont vu juste. Dès l'arrivée du Roi en Suisse, la presse nationaliste française déchenche une campagne sans précédent contre le Maroc et contre lui personnellement. Au sein de l'Assemblée Nationale française, ceux qui s'opposent à la politique algérienne de de Gaulle, attaquent sévèrement la rencontre et accusent Mohammed V de tous les maux (23). L'indignation provoquée chez les Marocains par cette campagne est l'une des principales causes de l'échec du projet de rencontre (24). La tension monte d'un cran entre les deux pays quand le Maroc informe Hammarskjoeld, le Secrétaire Général de l'O.N.U., de la situation à Hassi Zerzour et lui fait part de «la détermination du gouvernement marocain à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants de cette région».

Rarement les relations franco-marocaines ont connu « une phase aussi délicate, écrit à juste titre l'éditorialiste de l'hebdomadaire du P.I. (25). Les militaires d'Alger et leurs supporters métropolitains arrivent ainsi, avec l'aide d'une conjoncture favorable, à torpiller les efforts du gouvernement marocain en vue de trouver une issue politique au conflit algérien. La première visite, et la seule, que Mohammed V effectue en France en tant que chef d'un Etat indépendant est un échec total.

C'est pourquoi, on constate à partir de cette date une certaine «radicalisation» de l'orientation de la politique extérieure du Roi. Comme son gouvernement, il regarde maintenant plus du côté de l'Afrique et du monde arabe. Des divergences commencent à apparaître entre lui et son Prince héritier qui ne se défait pas de son pro-occidentalisme à toute épreuve. Ce dernier craint l'influence de la gauche sur son père malade. Il se fixe dès cette période comme principal objectif : provoquer le départ de la gauche en la brouillant avec Mohammed V (26). Mohammed V résiste aux pressions de son fils et à celles du bloc conservateur (27) et garde des rapports loyaux avec le gouvernement Ibrahim. Jean Lacouture va même jusqu'à affirmer «qu'aucun des chefs de gouvernement qu'a connus le Maroc indépendant n'a paru faire plus étroitement corps avec le Souverain que Monsieur Ibrahim» (28).

Une telle affirmation est peut-être exagérée mais elle révèle une réalité que vit le Maroc plus de 8 mois (de la constitution du gouvernement Ibrahim jusqu'à la mini-crise provoquée par les résolutions du 4è congrès de l'U.M.E.N.). L'apparente harmonie qui règne dans les rapports entre Mohammed V et le gouvernement de gauche inquiète profondément l'opposition conservatrice. Surtout que la longue maladie de Mohammed V durant août et septembre fait craindre le pire aux ennemis de la gauche : une disparition subite du Roi, alors que la gauche est au pouvoir, pourrait être fatale pour le Prince héritier et ses amis politiques. Une telle situation aurait valeur d'un testament royal. C'est pourquoi l'opposition s'évertue, à partir de cette période, à tenter de torpiller l'entente entre les deux parties.

La tension avec la France n'a pas pour seule cause les incidents frontaliers. Plusieurs litiges restent en suspens entre les deux pays. Principalement la question des terres de colonisation et les problèmes financiers. La récupération de 30 000 ha relevant de «la colonisation dite officielle» soulève une tempête sans précédant chez les Français du Maroc (29). Ils pressent leur gouvernement d'intervenir pour sauvegarder leurs intérêts.

D'autres problèmes viennent de temps en temps empoisonner les relations entre la France et le Maroc. Comme celui provoqué par la promulgation d'un Dahir sur les associations étrangères. Il déclare illégaux tous les groupements qui ont trait à une activité militaire présente ou passée. La majorité des 5 000 associations françaises du Maroc tombent sous le coup de cette loi (30). Egalement selon une décision officielle prise en mai 1959, la presse coloniale au Maroc n'est plus que tolérée et peut, à n'importe quel moment, être déclarée illégale ; ce qui inquiète la communauté française du Maroc et plus particulièrement les milieux d'affaires à qui elle rend des services indispensables. L'automne de 1959 connaît une certaine amélioration dans les rapports franco-marocains. La célèbre déclaration du 16 septembre

du général de Gaulle sur l'Algérie se trouve à l'origine d'une embellie provisoire.

Boussouf, ministre G.P.R.A. vient informer le Roi de la position de son gouvernement après la déclaration. Le F.L.N. se déclare prêt à négocier et même à affronter le référendum si toutes les garanties préliminaires sont assurées (31). Cette ouverture française dans la direction d'un règlement pacifique du conflit algérien console Mohammed V et son gouvernement après l'échec de la visite royale en France. Dans son discours du Trône, prononcé le 18 novembre 1959, Mohammed V enregistre «avec satisfaction la reconnaissance du droit des Algériens à l'autodétermination (32).

Les relations entre le Maroc et la France subissent également les fluctuations des rapports entre le gouvernement et le Palais. L'équipe d'Ibrahim, à chaque fois, qu'elle se sent visée par une action ou une autre émanant du Palais, faute de pouvoir répondre du tac au tac, radicalise son discours concernant ses projets socio-économiques et ses objectifs nationalistes. Cela pour se justifier devant ses amis politiques qui lui reprochent, de temps à autre, sa passivité devant la campagne du Prince héritier contre les forces progressistes. Le gouvernement argumente, pour calmer ses supporters, que seules ses réalisations concrètes économiques et sociales et l'accomplissement de la libération du pays par l'évacuation des troupes étrangères, sont capables de modifier réellement l'équilibre des rapports de forces au détriment du Palais (33).

Ainsi, après l'arrestation de Basri et plusieurs de ses amis fin 1959, début 1960, le gouvernement Ibrahim manifeste moins de patience à l'égard de la modération de Mohammed V concernant l'évacuation des troupes françaises. Mettant à profit la crise provoquée par l'explosion atomique de Reggane, le gouvernement Ibrahim presse le Roi de demander fermement le départ des troupes françaises. En effet le Roi dépêche son ministre de la Défense auprès du Général de Gaulle. Le message royal exige une solution immédiate du problème posé par la présence française militaire au Maroc.

Ce problème, ainsi que la poursuite de la guerre d'Algérie, vont continuer à envenimer les relations franco-marocaines pendant toute la période durant laquelle la gauche reste aux affaires.

En conclusion, nous pouvons affirmer que si l'instabilité régionale et la tension avec la France favorisent le maintien de la gauche au gouvernement, elles obligent, en revanche, cette dernière à consacrer une bonne partie de son temps et son énergie à lutter contre leurs effets néfastes au lieu de faire face à la situation difficile autant sur le plan politique que socio-économique.

2. LE GOUVERNEMENT DE GAUCHE DEVANT LES DEFIS SOCIO-ECONOMIQUES

Les deux traits caractéristiques de l'économie du Maroc indépendant sont les mêmes que ceux du Maroc du Protectorat : sous-développement et dépendance vis-à-vis de l'étranger. La décolonisation qui s'est faite relativement en douceur et la domination de l'élément bourgeois dans la direction du mouvement national favorisent le maintien de l'ordre colonial.

En effet, la gauche arrive aux affaires en décembre 1958, les fondements de l'establishment du Protectorat sont encore intacts. Les 6 000 colons continuent à exploiter comme auparavant un million d'ha soit en moyenne 166 ha par unité. Alors que 90% des familles paysannes marocaines ne disposent que d'une superficie inférieure à 2 ha (34). Dans le milieu rural le fossé social est impressionnant : les 9/10 de la population agricole vivent du revenu de la moitié de la terre alors que l'autre moitié échoit à 10% de cette catégorie sociale (35) qui constitue 70% de la population marocaine totale (36). Cette structure foncière est l'un des principaux obstacles à tout programme sérieux de développement rural. Les grands propriétaires n'exploitent que partiellement leurs propriétés et les petits paysans ne peuvent moderniser les leurs, faute de revenus suffisants. Seuls 4,5 millions d'ha sont effectivement exploités alors que 2,5 sont abandonnés (37). Ainsi l'agriculture qui «occupe» plus des deux tiers de la population active, ne fournit que le tiers du P.N.B.. Cette même structure foncière donne naissance à un sous-emploi chronique. La moitié de la population active rurale souffre d'un chômage déguisé.

En ce qui concerne le secteur secondaire, l'industrie lourde est entièrement inexistante. Celle de transformation répond plus aux besoins de la Métropole qu'à ceux du pays. Souvent les entreprises existantes furent mises sur place dans une perspective étrangère aux exigences d'un développement national équilibré. L'industrie d'extraction tient la première place. La quasi-totalité des produits miniers est exportée sous forme brute. Alors que les mines n'assurent que 7% de la production nationale, elle représente en moyenne 35% des exportations (38), c'est dire la fragilité et la vulnérabilité des revenus en devises fortes. Pire encore la zone franc absorbe 57% des exportations du Maroc et lui fournit 62% de ses importations (39). Cette dépendance excessive à l'égard de l'ancien colonisateur est dangereuse autant pour l'équilibre économique et financier du pays que pour la liberté de ses choix politiques.

C'est à cette réalité économique et sociale -qui s'est dégradée durant les années du Protectorat et continue à se dégrader au début de l'indépendance (40)- que la gauche doit faire face. Nous pouvons résumer les objectifs de la

gauche en trois points principaux :

-consolider l'indépendance du pays en le dotant d'une infrastructure solide et adaptée aux besoins réels du pays. Etant donné la faiblesse des fonds financiers privés, l'Etat est appelé à devenir le premier investisseur national dans le secteur secondaire. Il doit en plus fixer pour les capitaux privés, les secteurs industriels où ils doivent s'employer de façon à promouvoir une industrialisation conforme aux exigences d'un développement national auto-centré. Suivant le même objectif, l'Etat doit se donner les moyens financiers en contrôlant les secteurs-clés de l'économie par «la nationalisation... des mines, de l'énergie, des transports et du commerce extérieur» (41). Dans ses relations économiques avec l'étranger, le Maroc doit agir dans le sens de la diversification de ses partenaires commerciaux afin de se soustraire progressivement à la tutelle économique et financière française, tutelle qui l'empêche d'aller de l'avant dans sa volonté de libération politico-économique.

-La réforme agraire, l'un des points essentiels du programme progressiste, ne peut se faire sans la récupération des terres détenues par les colons français. Les progressistes, par réalisme politique, comptent dans une première étape, se limiter à la récupération des terres dites de colonisation officielle (42) (1/3 de la surface totale détenue par les Européens) et la redistribution des propriétés à caractère féodal en commençant par celles dont les titulaires avaient collaboré avec l'occupant étranger. Cette redistribution devant amener l'élargissement du marché national en favorisant l'accès du paysannat aux intrants donc au circuit commercial intérieur. Dès le début, la gauche insiste sur la nécessité de faire appel au bon sens des paysans pour les convaincre de la nécessité d'adhérer au projet de restructuration de l'économie agricole. Elle exclut tout recours à la contrainte administrative.

-Le troisième objectif de la gauche est la réalisation d'une promotion sociale et culturelle de la population sans laquelle tout projet de modernisation est condamné à l'échec. L'alphabétisation et la formation professionnelle sont au centre de son discours réformiste. C'est pour réaliser ces trois objectifs : libération économique, modernisation de la structure agricole et réforme sociale que la gauche établit un plan quinquennal destiné à être réalisé entre 1960 et 1964.

Si le plan biennal (1958/1959) est destiné principalement à «épurer» le passé et à opérer «une reconversion, une transition et une préfiguration de l'avenir» (43), le plan quinquennal est la première tentative d'appréhension globale de l'économie marocaine en vue de la faire sortir du sous-développement structurel dans lequel elle patauge malgré quelques réalisations spectaculaires du Protectorat.

Entouré de spécialistes progressistes français et marocains, le ministre de l'Economie nationale, Bouabid, se donne corps et âme à l'élaboration de cet ambitieux plan quinquennal. En attendant, le gouvernement Ibrahim prend une série de mesures visant à atténuer les aspects flagrants de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Sa mission n'est pas facile. Plusieurs projets gouvernementaux sont bloqués au cabinet royal (44). De temps en temps, Mohammed V a recours à une sorte de grève de sceau qu'il a déjà pratiquée avec les Résidents Généraux français. Ainsi le gouvernement de gauche se trouve entre les feux croisés d'un Palais «immobiliste» et des masses populaires avides de changements concrets. Il se sait condamné à composer avec le Roi, mais il est également conscient qu'il joue, peut-être, la dernière chance du mouvement national. Il doit par des réalisations concrètes sauvegarder le prestige de ce dernier à l'égard de la majorité de la population qui vit dans des conditions plus que précaires. «Le peuple de l'Istiqlal» commence à constater amèrement que les pousses de l'indépendance ne tiennent nullement les promesses des semailles indépendantistes. Il commence à douter de la bonne foi et la crédibilité des promesses de la direction du mouvement national (45).

Quelques jours après son entrée en fonction, le gouvernement Ibrahim décide de décrocher le franc marocain de sa parité avec le franc français. Cette mesure vise à éviter, d'une part, les retombées négatives des dévaluations successives du franc français sur le niveau de vie de la population marocaine, et, d'autre part, à marquer sa volonté de mener une politique de libération économique du pays.

Cette décision est mal ressentie par la bourgeoisie marocaine notamment agraire (46). Car cette «surévaluation» de la monnaie nationale rendrait les agrumes, les céréales, les conserves... marocains peu compétitifs sur le marché mondial.

Par contre les couches sociales modestes ne voient aucun inconvénient à pouvoir consommer plus d'orange et de pain à un prix moins élevé qu'auparavant (47). Mais malgré l'effet bénéfique à court terme de cette décision, le gouvernement va être obligé de reculer partiellement en dévaluant la monnaie marocaine, quelques mois plus tard. En effet le décrochage provoque une hémorragie financière impressionnante. En sept mois, quarante milliards de francs quittent le Maroc, ce qui affaiblit la monnaie nationale. Plusieurs sociétés marocaines exportant des céréales déposent leur bilan (48). De plus la dévaluation de la peseta espagnole n'arrange en rien la situation des exportateurs marocains.

Mais le gouvernement ne désarme pas, il assortit la dévaluation de deux décisions qui dénotent sa volonté d'aller de l'avant dans sa politique nationaliste : l'abolition du privilège de libre convertibilité monétaire pour la

zone de Tanger (49) et proclame la création d'une devise nationale à part entière, le dirham marocain. Pour ne pas faire subir les conséquences de la dévaluation à la population, l'équipe Ibrahim décide du blocage des prix des denrées de première nécessité (pain, sucre, thé, huile...) et d'une hausse de 5% des salaires.

A chaque décision nationaliste visant la libération économique du pays, la France réplique immédiatement en mettant en péril l'équilibre économique fragile du Maroc. La création de la «Banque du Maroc» (institut d'émission de la devise nationale) provoque une riposte vive de la part de l'ancien protecteur : Paris décide de l'arrêt fonctionnement du compte d'opérations avec le Maroc. Ce qui signifie, entre autres, que la monnaie marocaine ne peut plus être changée en France. Le gouvernement Ibrahim décide de son côté de suspendre les transferts monétaires, seule mesure capable d'enrayer une hémorragie financière catastrophique.

Ainsi le cabinet progressiste se trouve obligé, dès les premiers mois de son existence, de lutter sur trois fronts différents; les réticences de Mohammed V, la colère des milieux d'affaires et la «fermeté» de Paris le rendent pratiquement impuissant. Seule l'amitié de l'Union Marocaine du Travail lui épargne un quatrième front, celui de l'agitation sociale (50).

Conscient de son impuissance, le cabinet Ibrahim cherche surtout à prémunir l'avenir, en créant ou en consolidant les institutions économiques nationales et en continuant à élaborer un plan quinquennal ambitieux et en extorquant quelques Dahirs d'importance. Cela dans l'attente de temps meilleurs qu'un succès probable aux élections rendrait possibles. Outre l'institut d'émission, nous pouvons énumérer les établissements suivants :

- la Banque de Développement Economique (B.D.E.) : destinée à assumer la réalisation du plan économique.

- la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (B.M.C.E.) : créée pour servir d'instrument de reconversion et de régularisation des échanges dans le cadre d'une indépendance économique qui nécessite un équipement national solide.

- Le B.E.P.I. (Bureau d'Etudes et de Participations Industrielles) : créé par Bouabid sous le gouvernement Bekkaï. La gauche compte en faire un moyen efficace d'orientation des investissements dans un sens conforme aux besoins réels du développement national.

- le B.R.P.M. (Bureau de Recherches et de Participations Minières). Si le Protectorat crée cette institution pour l'exploration des richesses souterraines en vue de les exporter vers la Métropole, la gauche entend en faire, en coordination avec les autres institutions, un instrument pour la mise en place

de l'industrie minière tournée principalement vers la satisfaction des besoins du pays.

Malgré quelques incohérences, la politique du gouvernement de gauche semble aller dans le sens d'une économie mixte où le secteur privé est appelé à jouer un rôle important. Etant donné la faiblesse de l'épargne nationale, le gouvernement encourage les investissements étrangers à condition qu'ils respectent les objectifs nationaux poursuivis. Ainsi la nationalisation de certains secteurs clés est destinée avant tout à favoriser la venue des capitaux privés étrangers : «Dans l'état actuel des choses, le facteur énergie au Maroc constitue un des éléments qui découragent les investissements des capitaux étrangers en raison de la cherté du KW/h, le contrôle par l'Etat de l'énergie électrique ... pourrait permettre l'abaissement du prix du KW/h et supprimer ainsi un goulot d'étranglement pour les investissements étrangers» (51). Cette affirmation de Ben Barka vise à expliquer les intentions du gouvernement, accusés par certains milieux coloniaux parisiens, de mener une politique extrémiste et autarcique.

Grâce à sa politique modérée et pragmatique, le ministre de l'Economie Nationale arrive à gagner la confiance d'investisseurs étrangers (italiens et français particulièrement) qui aident à la réalisation de plusieurs entreprises et complexes industriels remarquables (52) qui formeront la base d'une politique d'industrialisation nationale.

Mais cette politique qui privilégie les secteurs productifs et sociaux ne manquent pas d'inquiéter le Palais et plus particulièrement le Prince héritier. Ce dernier conteste la manière dont la gauche répartit le budget général entre les différents domaines. Il est particulièrement ulcéré par la «faible» partie qui échoit au secteur de la sécurité (53).

L'activité industrielle générale enregistre une croissance substantielle de 10% entre 1959 et 1960. Une telle politique risque de mettre en cause le principe même d'une monarchie gouvernante ; car tôt ou tard elle finira par saper sa base sociologique. L'augmentation du nombre des ouvriers de l'industrie et celui des jeunes gens alphabétisés élargira la clientèle du mouvement démocratique en général et renforcera ses capacités de mobilisation au sein d'une population urbaine à démographie galopante (54).

Le rôle prépondérant de l'Etat limitera les chances de développement de la bourgeoisie d'affaires à caractère parasitaire qui constitue l'un des espoirs du futur Hassan II. Bref la perspective d'une société-Etat-parti inquiète profondément le Palais. Ce dernier sait que seules les structures archaïques rurales et une économie urbaine qui ne demande pas de forte concentration de main-d'oeuvre sont stratégiquement compatibles avec la pérennité du régime monarchique absolu. C'est pourquoi Mohammed V conseille au gouvernement

prudence et modération en ce qui concerne la récupération des terres de colonisation et leur distribution aux paysans. Seuls 6 000 ha sont distribués durant l'année 1959 (55) et Mohammed V tient à veiller personnellement sur cette distribution afin que la gauche ne soit pas la seule à en tirer profit politique.

A part la continuation de «l'Opération Labour», l'élargissement du périmètre irrigué et la récupération de quelque 40 000 ha (56), le gouvernement de gauche ne parvient pas à accomplir des réalisations concrètes dans le domaine agricole. Toutefois il tente d'épargner l'avenir en faisant promulguer un Dahir interdisant l'aliénation individuelle des terres de colonisation officielle (57).

C'est également pour épargner l'avenir que Bouabid et ses collaborateurs élaborent un plan quinquennal. La gauche qui juge négatif le modèle de développement impulsé par le Protectorat, entend, à travers ce plan, réorienter une économie qui est mal partie. Quand le gouvernement de gauche est congédié en mai 1960, l'élaboration du plan est presque achevée. Selon Ben Barka, le plan «marquera un pas en avant dans la voie de la libération de notre économie, dans la voie de la réalisation d'un processus très long vers le progrès et la satisfaction réelle des besoins».

Progrès et libération, voilà les deux mots clés du plan quinquennal. Il prévoit une augmentation annuelle de 6,2% pour la production intérieure brute (3% de la consommation) dont 10% pour la production industrielle et 3,5 pour l'agriculture. Pour la promotion sociale (58) de la population, le plan prévoit de façon impérative la création de 200 000 emplois non agricoles et la réalisation, dès 1963, d'un taux de scolarisation de 70%. Mais étant donné la conjonction politique le plan reste vague et évasif en ce qui concerne les réformes à apporter aux structures agricoles et à «la réforme de l'Etat». Il affirme toutefois la nécessité de la mise en place d'institutions «qui permettent... de mobiliser les populations des villes et des campagnes pour assurer la réussite du plan» (59).

Malgré tout le temps et l'énergie qui sont investis pour les études préalables et l'élaboration de ce plan, malgré les espoirs qu'il soulève chez les jeunes et les déshérités du Royaume, il restera lettre morte. La gauche qui compte sur les élections et la loyauté de Mohammed V pour mener à bien la réalisation de ce plan va vite déchanter.

Le 23 mai 1960, juste quelques jours avant les élections, le gouvernement Ibrahim est congédié. La gauche qui quitte, ainsi, en catastrophe le pouvoir n'y retournera jamais. C'est la fin d'une période et le commencement d'une autre. La gauche qui entend concentrer toute son énergie sur la mise en place d'une infrastructure socio-économique solide, va entrer dans une période

marquée par la répression et l'entredéchirement.

D'ailleurs la tension politique qui règne durant la période du gouvernement Ibrahim qui est dominé par la guerre fratricide entre progressistes et conservateurs de l'Istiqlal, affaiblit dangereusement le mouvement national à l'égard du Palais. Ce dernier n'hésite pas, en mai 1960, à prendre entièrement en main les affaires du pays.

Notes

(1) : Abdellah Ibrahim détient la Présidence du Conseil et les Affaires Etrangères, A. Bouabid est vice-président du Conseil et ministre de l'Economie, Thami Ammar ministre de l'Agriculture, Maâti Bouabid ministre du Travail et des Questions Sociales, Hassan Zemmouri Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

(2) : *Le pouvoir Exécutif dans le Maroc Indépendant*, O. Bendourou, Publisud, 1986, p. 71.

(3) : Le Dahir n° 01-58-164 du 17/7/1958 énonce que le D.G. de la S.N. «peut déléguer sa signature dans les mêmes conditions fixées par le Dahir du 17 avril 1958 relatif aux délégations de signatures des secrétaires et sous-secrétaires d'Etat» cité in *Ibid*, p. 71 .

(4) : Cf *Ibid*, p. 70 et suivantes.

(5) : *At-Taliâ* du 02/12/1958.

(6) : *Al-Istiqlal* du 12/09/1959.

(7) : Cf. *Revue des Deux Mondes* n° de mai-juin 1960 p. 285 ou *Al-Istiqlal* du 20/06/1959.

(8) : *Revue de presse*, n°21, 1958.

(9) : Le communiqué R.A.U.-Maroc affirme que «le nationalisme arabe agira pour la libération du peuple arabe et la protection de son patrimoine, de sa gloire et de sa civilisation»,

-le R.A.U. prend acte du caractère marocain de la Mauritanie

-soutien à l'Algérie et à la Palestine

-consolidation de la Ligue Arabe». Ces décisions ne sont pas propres à rassurer l'ancien protecteur.

(10) : *Al-Istiqlal* (05/10/1959), organe du P.I. conservateur, critique le gouvernement Ibrahim à l'occasion de l'ouverture d'une ambassade marocaine à Prague. Le P.D.I. dans son congrès de septembre 1959 adopte la même attitude que le P.I. en demandant la limitation des ouvertures d'ambassades à l'étranger. Le P.I. ainsi que «les Phares» (proche du Prince héritier) critiquent la présence d'Ibrahim dans

la conférence anti-coloniale de Monrovia. Enfin Allal el-Fassi déplore la participation du Président du Conseil à la réunion de la Ligue Arabe à Beyrouth, réunion considérée comme manipulée par Nasser.

(11) : Cf. *R.D.P.* n° 39 novembre 1959.

(12) : Surtout que le Prince héritier affirme que les discussions, entre les deux parties ont évoqué le conflit algérien. Cf. *Al-Istiqlal* du 26/12/1959.

(13) : Un accord signé entre Mohammed V et Eisenhower prévoit l'évacuation totale des troupes américaines avant fin 1963. 21 000 militaires et membres de leurs familles vivent sur les bases U.S. au Maroc. Cf. *Echo du Maroc* du 12/02/1960.

(14) : La convention du 28 mai 1956 prévoit une action «concertée» des deux gouvernements dans le domaine de la politique étrangère. Le communiqué du ministère des Affaires Etrangères précise que «les mesures prises par le gouvernement auront notamment pour conséquences :

- ... de retirer à la France la mission de nous représenter dans les pays où le Maroc lui avait confié sa représentation

- d'appliquer dans nos relations avec le corps diplomatique les conventions et usages internationaux en la matière». Cf. *Echo du Maroc* du 16/02/1960.

(15) : *Al-Istiqlal* du 20/02/1960.

(16) : *Al-Istiqlal* du 27/02/1960.

(17) : Cf. *Le Monde* du 04/08/1959.

(18) : Aussi dans ce domaine, le gouvernement Ibrahim est affronté à la surenchère de l'Istiqlal allaliste. Allal déclare devant un colloque de la Jeunesse Istiqlalienne : «Bien que le peuple soit prêt à s'engager de toutes ses forces pour la libération du peuple frère, les responsables actuels observent un mutisme sur cette question». Cf.*Al-Istiqlal* du 25/04/1959.

(19) : «Gouvernement Provisoire de la République Algérienne» créé par le F.L.N. en 1958.

(20) : Cf *Al-Istiqlal* du 30/05/1959.

(21) : Alors que les derniers caïds de Hassi Zerzour sont nommés en 1955 par un Dahir sultanien avec le visa du Résident Général. Cf. la déclaration du Prince Hassan à Orly faite fin juillet 1959. *Al-Istiqlal* du 01/08/1959.

(21 bis) :Sa première destination est la Suisse.

(22) : *Le Monde* du 07/07/1959.

(23) : Le député nationaliste J.M. Le Pen déclare devant l'Assemblée Nationale: «En 1943, Mohammed V envoyait ses félicitations à Hitler... on peut dire que le Roi était le chef de l'action terroriste».Cf. *Ibid.*

(24) : On peut énumérer parmi les causes de l'échec, outre les points déjà évoqués :

-Divergences au sein du F.L.N. sur l'opportunité de la dite rencontre

-Mesures économiques françaises portant tort à la fragile économie du pays

-Départ d'Ibrahim pour Monravia où la France sera mise au banc des accusés pour sa politique algérienne.

-Etat de santé de Mohammed V. Cf. *Al-Istiqlal* du 08/08/1959.

(25) : Cf. *Al-Istiqlal* du 08/09/1959

(26) : Cf. *infra,* p.194, 199 et 207.

(27) : *Al-Istiqlal* du 08/08/1959.

(28) : Cf. *Le Monde* du 28/07/1959.

(29) : Ces terres, initialement propriété collective de tribus marocaines, furent confisquées par le Protectorat au profit des colons qui les exploitent moyennant un loyer dérisoire : à partir de 5 anciens francs l'ha. Cf. Le Monde du 19-20/07/1959.

(30) : *Le Monde* du 31/07/1959.

(31) : Cf. *Al-Istiqlal* du 05/10/1959.

(32) : Cf. le discours royal in *R.D.P.* n° de décembre 1959.

(33) : Cf. *Basri* Op. Cit. p.80.

(34) : *Economie et Humanisme* n° de décembre 1960.

(35) : *Ibid.*

(36) : *Al-Istiqlal* du 23/01/1960.

(37) : *Ibid.*

(38) : *Economie et Humanisme* n° de décembre 1960.

(39) : Selon *The Economist* traduit in *Nation Française* du 02/03/1960.

(40) : Cf. l'Etude économique, publiée in *Al-Mouharrir* du 25/06/1964.

(41) : *At-Tàliâ* (organe de l'U.M.T.) cf. R.D.P. n°42 1960.

(42) : Dans ses déclarations à J.Raymond, Ben Barka laisse entendre que les terres de la colonisation privée «régulièrement détenues par les colons français» ne seront pas touchées par les mesures de récupération. Cf. *R.D.P.* n° 37, 1959.

(43) : Intervention de Bouabid (ministre de l'Economie et vice-président du Conseil) au Conseil Supérieur du Plan, juin 1958, Doc. Officiel.

(44) : Cf. témoignages de Basri et de Ben Barka, respectivement in *Al-Ikhtiar Athaouri* n° 54 et in *L'option révolutionnaire*, Maspéro, 1966.

(45) : Certains responsables nationalistes s'avancent un peu trop dans les promesses aux déshérités du royaume. Ainsi, le ministre de «l'Urbanisme et de l'Habitat» dans la première équipe gouvernementale, promet dès les premiers jours de l'indépendance «qu'au bout d'un an il n'y aurait plus de bidonville ni de taudis». Cf. *Al-Istiqlal* du 16/01/1960.

(46) : C'est le mécontentement de cette bourgeoisie, réunie dans des syndicats d'obédience conservatrice, qui explique le retournement spectaculaire du P.I. allaliste à l'égard de cette mesure. Au début Allal renchérit en demandant une sortie pur et simple de la zone franc, ce qui aurait ruiné les exportateurs marocains. Un an plus tard, Al-Istiqlal parle d'effet bénéfique de la dévaluation opérée par le gouvernement pour

pallier les effets négatifs du décrochage. Le journal note que grâce à cette mesure, «la campagne d'agrumes a débuté dans des conditions favorables et les exportateurs sont optimistes». Cf. *Al-Istiqlal* du 19/06/1959.

(47) : La presse P.I., sensible aux préoccupations des grands producteurs céréaliers critique implicitement le gouvernement en ce qui concerne la baisse du prix de ce produit, baisse qui fait pourtant la joie de la population marocaine, grande consommatrice de pain et de couscous. Cf. *Al-Istiqlal* du 27/06/1959.

(48) : *Le Monde* du 31/07/1959.

(49) : Cette décision provoque la colère des milieux d'affaires internationaux de Tanger (zone franche). L'hebdomadaire anglophone Tanger's Gazette, porte-parole de ces milieux, écrit dans son éditorial : «Tanger se voit ravir les liberté dont il a bénéficié jusqu'ici, tandis que le reste du Maroc est soumis au joug irritant du dirigisme... Rien ne vaut la liberté». Cf. *R.D.P.* n° 39, novembre 1959.

(50) : L'U.M.T. dans son congrès d'avril 1959 «réaffirme avec force la volonté des travailleurs de continuer le combat de libération et de supporter, dans l'égalité et la justice, tous les sacrifices qu'impose la réalisation des objectifs nationaux». Cf. *L'Avant-Garde* du 01/05/1959.

(51) : Cf. *R.D.P.* n° 37, 1959.

(52) : On peut énumérer parmi ces réalisations industrielles : la raffinerie de pétrole (SAMIR), l'usine d'automobiles (SOMACA), l'usine de camions (Berliet), l'entreprise de tracteurs (TARIK), l'usine de pneus (Général), deux usines de filatures, l'une à Tétouan et l'autre à Fès. Une société d'études de sucreries. Trois grands projets sont en cours d'études :

- complexe sidérurgique à Nador
- chantier naval à Casablanca
- complexe d'engrais chimiques à Safi

(53) : Cf. les chiffres in *Al-Mouharrir* du 25/06/1964.

(54) : Le taux de croissance de la population urbaine est de l'ordre de 5,3 %, celui de la population rurale n'atteint pas les 2%. Cf. *Commandeur des Croyants,* p.28.

(55) : Alors que la gauche réclame la distribution de la totalité «des propriétés de l'Etat, des propriétés sous séquestre de la grande féodalité ainsi que des propriétés du colonialisme (3 000 000 ha), de certaines propriétés de Djemaâ et d'une partie des terres améliorées par l'irrigation grâce au soutien de l'Etat». Ce qui fait en tout plusieurs centaines de milliers d'ha. Cf. Résolutions économiques et sociales du congrès de l'U.M.T. publiées in *At-Taliâ* du 01/05/1959.

(56) : Malgré la modération des mesures gouvernementales (les terres récupérées ne représentent que 4 à 5 % de la superficie totale détenue par les colons), la presse française du Maroc manifeste sa mauvaise humeur contre les décisions de l'équipe Ibrahim. La *Vie Française* porte-parole des milieux d'affaires au Maroc, écrit : «Confiscation... les agriculteurs ulcérés disent "nous ne sommes tout de même pas des voleurs"». Cf. *R.D.P.* n° 38, 1959.

(57) : Dès l'arrivée de Hassan II au pouvoir, ce Dahir, scellé par son père, sera systématiquement violé. Des «dérogations» émanant du Cabinet Royal permettent le passage de 300 000 hectares sous le contrôle des notables et des dignitaires du régime.

(58) : Malgré l'extrême sévérité qui préside à l'élaboration du budget de 1960, le domaine social est largement épargné : augmentation de 7 265 250 dh. pour l'éducation et de 908 200 dh. pour le ministère du Travail et 11 957 310 dh. pour la santé.

- Le gouvernement de gauche parvient à faire promulguer un Dahir instituant la «sécurité sociale». Cf. *Bulletin Officiel* du 22/01/1960.

(59) : Plan quinquennal, p.14.

(60) : Ben Barka devrait, dès 1959, occuper le poste de «commissaire suprême à la planification» mais «la situation politique ne le permet guère» étant donné la méfiance qu'il inspire au Palais. Cf. *Trente ans de lutte... op. cit.*, p. 124.

CHAPITRE VI

LE SCHISME AU SEIN DE L'ISTIQLAL ET SES CONSEQUENCES

1. LA SCISSION DU P.I.

Pour l'analyse des raisons de la scission de l'Istiqlal une lecture marxiste semble pleinement opérante. En effet la ligne de partage entre progressistes et conservateurs est avant tout socio-économique. Dans le camp des conservateurs on trouve des représentants de la vieille aristocratie du savoir qui fournit, durant des siècles au Makhzen (gouvernement central) cadres et ulémas. Sa figure de proue est Allal el-Fassi qui, après la scission, prend d'une main de maître les affaires de l'Istiqlal. La bourgeoisie commerciale et financière est fort représentée également au sein de l'aile conservatrice de l'Istiqlal. Ahmed Balafrej est élevé dans une famille dont le chef est un grand banquier. Ahmed Lyazidi et Omar Ben Abdeljlil sont d'authentiques représentants de la bourgeoisie commerciale.

Les deux grands syndicats représentant les milieux d'affaires et la grande bourgeoisie agraire prennent fait et cause pour le parti d'Allal contre celui de Ben Barka :

- L'U.M.C.I.A. (L' Union Marocaine des Commerçants, des Industriels et artisans) dont le président est Mohammed Laraki, célèbre homme d'affaires casablancais, s'oppose dès avant la scission à la politique économique de Bouabid. Ses représentants au sein du C.N.C. montent souvent au créneau contre les décisions et les mesures économiques du ministre progressiste. Dès que la scission est officiellement consommée, l'U.M.C.I.A. prend une part active dans les commissions économiques du P.I.

L'U.M.A. (l'Union Marocaine des Agriculteurs) est animée par le richissime Mansour Nijaï, ancien caïd makhzénien dans la fertile région du Gharb. Elle soutient aussi bien politiquement que financièrement l'Istiqlal allaliste. D'ailleurs Nijaï devient, après la scission, un membre très influent du Conseil National de l'Istiqlal conservateur.

Dans l'autre camp, celui des progressistes, qui trouve-t-on ? Mehdi Ben Barka est le fils d'un petit commerçant de Rabat. (1) Il fait de brillantes études et devient professeur de mathématiques au collège impérial de Rabat. Abderrahim Bouabid dont le père est un petit artisan de Salé est obligé de travailler dès l'âge de treize ans pour subvenir à ses besoins et pour aider sa famille dont le chef est malade (2). Mohammed Basri, chef de l'A.L. est d'origine paysanne modeste.

Et comme organisation que trouve-t-on dans le camp progressiste ?

- L'U.M.T. (l'Union Marocaine du Travail) dont les deux leaders sont des prolétaires authentiques. Majoud Ben Seddik est un cheminot de Meknès et Taïeb Ben Bouazza est un mineur de l'Oriental. L'U.M.T. rassemble en son sein la majorité de la classe ouvrière urbaine, c'est la force sociale la mieux organisée au sein de l'Istiqlal.

- L'U.N.E.M. (l'Union Nationale des Etudiants au Maroc) : elle rassemble en son sein la jeunesse cultivée du pays. Malgré toutes les tentatives de l'Istiqlal allaliste, la quasi-totalité des étudiants syndiqués, à l'intérieur comme à l'extérieur du Maroc, adhère à la nouvelle organisation politique dirigée par la gauche.

On trouve également dans le camp progressiste : l'A.L. dont la majorité des éléments est d'origine rurale modeste, «le Syndicat National des Petits et Moyens Commerçants» et la majorité des organisations professionnelles de la petite bourgeoisie intellectuelle qui va voir le jour après la scission.

Donc bourgeois, hommes d'affaires et propriétaires terriens d'un côté et petite bourgeoisie, travailleurs et jeunes cultivés de l'autre. Mais d'autres clivages viennent se superposer à cette ligne de partage principale, comme celui de l'âge. La direction de l'Istiqlal conservateur a, grosso modo, dix ans de plus que celle des progressistes. Allal el-Fassi est né en 1910, Balafrej en 1907... Quant à Ben Barka, Ben Seddik, Bouabid et Abdallah Ibrahim, ils sont tous nés en 1920. Mohammed Basri, né en 1930, est le plus jeune de la classe politique marocaine. Un autre clivage, non moins important, sépare les deux tendances. Il s'agit de l'origine socio-ethnique. Si l'élément fassi est dominant chez les conservateurs, il est rare chez les progressistes. Par contre ces derniers comptent parmi eux des berbères notoires (Basri), élément totalement absent chez les conservateurs. Dans certaines conditions, l'origine ethnique semble même plus décisive que l'appartenance socio-économique. Ainsi, la bourgeoisie commerciale «soussie» (originaire de la région berbère, Sous dans le Sud-ouest marocain) adhère massivement au courant progressiste.

Cela, non par conviction idéologique mais par animosité aux commerçants fassi dédaigneux à son égard et majoritairement acquis à l'Istiqlal Allaliste. Nous verrons plus tard, les retombées idéologiques et politiques de

cette réalité complexe qui entraîne le plus grand schisme politique dans le Maroc indépendant. Maintenant, revenons au processus factuel qui aboutit au grand mouvement du 25 janvier 1959, mouvement qui met une fin définitive à l'Istqlal comme parti uni.

Comme nous l'avons déjà vu,la crise devient apparente dès la formation du gouvernement Balafrej. La gauche fait savoir qu'elle désapprouve les conditions dans lesquelles est formé le gouvernement. En effet la gauche qui exige du Roi la définition des pouvoirs et compétences des membres du gouvernement avant la formation d'un nouveau Cabinet, se sent comme trahie par l'aile conservatrice qui se laisse amadouer par Mohammed V. Elle lui reproche d'accepter de former un gouvernement dépourvu de tout pouvoir effectif puisque le contrôle de la force publique et des agents d'autorité lui échappe entièrement. Dès la constitution du cabinet Balafrej, les syndicalistes sont favorables à une prise de position tranchée contre la direction conservatrice du parti. Par contre Ben Barka et l'intelligentsia proche de lui, préfèrent la modération pour sauvegarder l'unité du parti, en attendant l'organisation du congrès. Ce dernier devrait, selon les calculs des benbarkistes, dégager une nouvelle direction démocratiquement élue. Ben Barka entend évincer en douceur l'oligarchie conservatrice qui domine la scène politique nationale depuis trente ans. Pour ce faire, il fait confiance à la base du parti. Lui, chargé des affaires administratives et organisationnelles, est mieux placé que quiconque pour apprécier la force réelle des deux tendances. Sentant les dangers venir, les conservateurs se cabrent. Le mandarinat Istiqlalien n'entend aucunement se laisser rejeter comme une écorce morte. Il se refuse au jeu «démocratique» de Ben Barka qui finirait par l'envoyer aux oubliettes.

Ainsi la commission chargée de préparer le congrès se trouve dans une impasse totale. Ses deux membres proches de l'aile conservatrice opposent aux deux autres (3) (progressistes) une fin de non-recevoir à leurs oppositions concernant les principes d'élection des congressistes. Selon ces propositions, les délégués au congrès doivent tous détenir leurs mandats de la confiance des membres du parti qui les élisent en assemblée générale de section et de sous-section.

Les deux représentants de l'aile conservatrice tiennent à faire bénéficier d'une dérogation à cette règle une centaine de membres qui devraient participer au congrès à titre de notable sans même être mandaté par voie d'élection (4). Les représentants de l'aile conservatrice ne nient même pas d'avoir effectivement défendu le procédé tenu pour anti-démocratique par l'aile progressiste. Devant l'impasse et pour sauver l'unité du parti, cette dernière fait une concession de taille. Abderrahim Bouabid propose à Allal el-Fassi d'accepter les cent notables à titre d'observateurs (6). Mais les

conservateurs ne veulent rien savoir. Leurs deux représentants dans la commission préparatoire rejettent la responsabilité de l'échec sur «la campagne inadmissible dirigée contre le Comité Exécutif par l'hebdomadaire At-Taliâ (organe de l'U.M.T.)... les télégrammes insultants... et les articles diffamatoires» (7).

Si donc, les progressistes reprochent aux conservateurs leurs procédés «anti-démocratiques», ces derniers accusent les premiers de dévoiler au grand public les divergences secouant la direction du parti. Dès le mois de décembre, et surtout après la formation du gouvernement Ibrahim, personne ne croit plus à la tenue du congrès unitaire prévu initialement pour le 11 janvier 1959, quinzième anniversaire de la présentation du «Manifeste de l'Indépendance». Malgré l'amalgame et la confusion qui accompagnent souvent de telles situations, nous pouvons constater qu'à l'intérieur du parti, deux personnalités sont relativement ménagées de part et d'autre : Allal el-Fassi et Mehdi Ben Barka (8). En effet ce sont ces derniers qui ont le plus fait pour sauvegarder l'unité du parti n'hésitant même pas parfois à se tourner contre leurs propres amis politiques pour éviter le pire.

Allal et Ben Barka, malgré leurs divergences, se savent nécessaires l'un et l'autre. Ils sont conscients que seule leur entente permet à l'Istiqlal de tenir tête au Palais désireux de marginaliser les partis politiques. Ben Barka tente jusqu'au dernier moment de gagner Allal au mouvement de contestation (9). En revanche Allal est prêt, si l'on croit une de ses déclarations, à soutenir toute candidature de Ben Barka au Secrétariat Général, ce qui aurait pour conséquence l'évincement de Balafrej, tenu par les deux hommes, pour trop royaliste (10). De plus, ce dernier semble se désintéresser du sort du parti (11). Mais les tendances extrêmes ne laissent aucune chance aux deux hommes. Les monarchistes inconditionnels mettent les bâtons dans les roues pour empêcher la tenue d'un congrès qui risque fort bien de les éliminer. Les syndicalistes ont hâte de voir se constituer un nouveau parti qui servira de façade politique à l'U.M.T.

Le 25 janvier 1959, l'inévitable arrive. Une douzaine de congrès provinciaux se réunissent. Le mouvement est impressionnant et les délégués se comptent par milliers dans les grandes villes. 10 000 à Casablanca (12), 2 500 à Rabat et 2 000 à Marrakech (13). A Fès, bastion du courant conservateur, les contestataires n'arrivent à réunir que 600 délégués (13).

Prennent part à ces congrès :

- Les délégués des sections du parti
- Les militants istiqlaliens des organisations syndicales
- Les résistants et les anciens membres de l'A.L.

- Les cadres des organisations parallèles (jeunes, femmes...)

- Les dirigeants locaux des organismes professionnels (14)

Donc, les trois composantes principales du P.I. se retrouvent dans le mouvement du 25 janvier, à savoir, les Résistants, les syndicalistes et les militants actifs du parti.

Mehdi Ben Barka définit ainsi les objectifs du mouvement :

«- La construction de l'indépendance du pays et la consolidation de son unité

«- L'établissement d'une constitution démocratique et d'un gouvernement populaire

«- La réalisation d'un essor économique capable d'assurer la décence pour tous les membres de la Nation

«- L'orientation de l'évolution sociale et culturelle du pays vers une civilisation nationale arabo-musulmane» (15).

Bref, rien de nouveau, Allal peut faire siens, presque mot à mot, les objectifs ainsi fixés par Ben Barka. En effet au Maroc pendant cette période, il est très difficile de déceler les différences entre partis et tendances en se référant à leurs objectifs, programmes ou plans énoncés publiquement. C'est la pratique et les hommes qui comptent.

Les organisateurs des congrès provinciaux sont tous animés par la volonté de faire revivre l'enthousiasme des masses populaires qui commencent à perdre confiance dans l'avenir de leur pays qui semble vivre dans un climat d'incertitude permanente. C'est une véritable crise de structure et de reconversion qui vient de secouer le P.I. Les militants les plus actifs et les plus portés par les idéaux d'un patriotisme progressiste, ne peuvent rester les bras croisés devant un parti qui se laise mourir par la faute d'une direction jalouse des privilèges que lui confère sa situation mais qui manque de dynamisme et de perspectives claires. L'édification du Maroc nouveau exige de tout militant de rester à l'écoute du peuple désireux de changements concrets. Cela exige la refonte des structures du parti de façon à permettre à la base de s'y exprimer et de prender part aux décisions. Fini le système de coopération qui permettait à l'oligarchie du parti de s'éterniser au sommet sans jamais avoir à répondre devant les militants de ses erreurs et de sa nonchalance.

Les congrès provinciaux réunis le 25 janvier proclament «l'autonomie des sections de la province vis-à-vis de la direction centrale défaillante et de son représentant l'inspecteur régional». Il ne s'agit donc pas de créer un nouveau parti, mais d'opérer une sorte de révolution, ou plutôt de «désobéissance organisationnelle» de la base contre la direction accusée «de carence et de défaillance». Ben Barka affirme «... ce n'est pas une scission qui s'est

réalisée au sein du parti ; c'est une reconversion et une clarification, reconversion à laquelle nous avons tavaillé pendant trois ans afin de transformer le parti, de mouvement ou de rassemblement en un parti structuré, homogène, efficace, capable de jouer son rôle dans l'oeuvre de l'édification» (16). L'objectif de Ben Barka est clair : mettre sur pied un appareil organisationnel hautement structuré et discipliné, mobilisable à tout moment. Mais cet objectif déclaré n'est que le moyen d'une fin plus ou moins dissimulée : contraindre le Palais à renoncer à ses pouvoirs absolus en acceptant de mener franc jeu en vue de la réalisation d'un compromis historique entre les forces populaires et la monarchie afin d'organiser la vie politique dans le pays. Ce qui signifie : élection libre d'une constituante souveraine, seule apte à établir une constitution qui définit les compétences d'un «gouvernement populaire» et du «Trône alaouite». C'est cette volonté «institutionnaliste» qui sera décriée par les conservateurs comme un «désir satanique» de porter atteinte aux valeurs sacrées de la communauté marocaine, euphémisme pour désigner une monarchie gouvernante et sans contraintes institutionnelles réelles. Nous verrons plus tard quelques exemples de ces accusations contre le mouvement de Ben Barka ; mais pour l'instant revenons aux faits.

Les différents leaders de l'aile gauche, à part ceux présents dans le gouvernement, prennent la tête des congrès provinciaux. Ben Barka préside celui de Rabat et Basri celui de Casablanca. Chaque congrès élit une Commission Administrative présidée par un secrétaire général.

Le Secrétariat Général du parti réplique vigoureusement. Il déclare dans un communiqué que «Ben Barka n'a plus aucune qualité pour parler ou agir au nom du parti».

Ainsi les réunions qu'il a organisées et leurs résultats sont nuls et non avenus tant au fond qu'en la forme». La direction conservatrice fait appel à Allal qui est l'unique dirigeant capable de limiter les dégâts. Elle lui donne tous les pouvoirs nécessaires pour la réorganisation et la purge du parti.

Allal el-Fassi se sert ostensiblement de son prestige personnel : «En ma qualité de leader du parti et en vertu des pouvoirs que j'assume... j'ai décidé...» ou encore: «En tant que leader et fondateur du parti, je déclare...» (16 bis). Il faut rappeler que le P.I. fut créé en 1943 à l'époque où Allal vivait dans son exil gabonais depuis déjà six ans. En vérité sans le charisme et le caractère légendaire de la popularité d'Allal el-Fassi, les progressistes auraient totalement dominé le parti. A partir de cette date, le nom de l'Istiqlal se confondra avec celui d'Allal.

Dans l'autre camp, Ben Barka, malgré le rôle qu'il joue dans l'organisation du mouvement du 25 janvier, tente de minimiser sa part individuelle :

«Ne dites surtout pas que c'est «un mouvement Ben Barka» contre Allal. C'est la base qui s'est soulevée, qui m'a entraîné comme projetée ... je voulais contre l'évidence faire confiance au parti» (17). Les affirmations des deux leaders nesont pas dénuées de sens. En effet à partir de la scission du 25 janvier, les deux composantes du mouvement national prennent, au niveau politico-organisationnel, deux orientations divergentes. L'Istiqlal conservateur s'identifie à Allal qui y règne en patriarche, à qui l'on doit obéissance et vénération. Par contre, l'Istiqlal de gauche préfère la collégialité ; une collégialité quasi-anarchique qui finira par le transformer en champ de bataille fratricide entre tendances et courants. Si le leadership autoritaire d'Allal permet à l'Istiqlal conservateur de se réorganiser et de panser efficacement ses graves blessures, l'inflation de chefs et de petits chefs au sein du mouvement du 25 janvier finit par avoir raison de la force de propulsion initiale prometteuse.

Maintenant, trente ans après ce schisme dans le corps national marocain, nous pouvons affirmer que la scission de l'Istiqlal est le plus grand revers subi par le mouvement démocratique anti-absolutiste au Maroc. Ben Barka et ses amis politiques les plus proches en ont conscience (18).

C'est pourquoi il tente jusqu'au dernier moment (le 7 janvier) de trouverun terrain d'entente avec Allal el-Fassi. Ben Barka entend se débarrasser démocratiquement, et sans grand fracas, de «l'état-major sclérosé»de l'Istiqlal.Il veut continuer à se servir de l'appareil du parti, de son patrimoine matériel et moral.

En revanche, la scission rend un grand service aux forces conservatrices marocaines. Le schisme du 25 janvier les libère de l'épée de Damoclès que représente un P.I. fort et uni. Au sein de l'Istiqlal, l'aile conservatrice se sait condamnée à la marginalisation au cas où les activistes auraient continué leur travail de structuration et de formation idéologique dans les rangs du parti. Allal el-Fassi le reconnaît d'une certaine manière : «le 25 janvier, les scissionnistes nous ont rendu service en entraînant avec eux... les aigris et les ambitieux. Voilà le parti épuré, heureusement contraint de repenser sa doctrine et de formuler un programme. Crise? plutôt libération» (19). «Libération», «ambitieux», «repenser la doctrine». Voilà les trois mots-clés. En effet, Allal a raison de se sentir libéré d'activistes envahissants qui l'empêchait de définir pour le parti une doctrine à sa guise, doctrine s'inspirant principalement d'un Islam fortement teinté de patriotisme territorial dynamique. Nous développerons en son temps, la doctrine allaliste qui se confondra avec celle de l'Istiqlal à partir de 1959 (20). Pour l'instant, nous allons aborder les conséquences de ce grand schisme sur l'Istiqlal diffus et en particulier sur le mouvement syndical, véritable colonne vertébrale du P.I. Une lutte sans merci oppose au sein de l'U.M.T., loyaux et dissidents sympathisants de

l'Istiqlal, ou tout simplement désireux de profiter des troubles pour régler leurs comptes aux dirigeants syndicalistes accusés d'autoritarisme et de corruption.

2. LA CRISE SYNDICALE

La première remarque que nous pouvons faire c'est que la crise syndicale n'est que le corrolaire de la crise-mère secouant le grand parti-nation. Seulement, vu le tempérament de l'ouvrier marocain, peu enclin aux compromis politiques considérés comme «immoraux» et comme une preuve de manque de confiance en soi, les dissensions au sein de L'U.M.T. se font jour bien avant l'éclatement de celles de l'Istiqlal. Dès 1957, la tension est visible au sein du port de Casablanca, l'un des plus grands foyers du syndicalisme marocain. Le bureau de l'U.M.T. se voit retirer la confiance d'une bonne partie des dockers de Casablanca. A la tête des contestataires se trouve un vétéran du syndicalisme national. Il s'agit de Mekki, proche de l'aile conservatrice de l'Istiqlal. Il fut arrêté au même titre que Ben Seddik et Ben Bouazza lors de la campagne de répression de décembre 1952. Le 18 novembre 1957, les contestataires tiennent à célébrer la fête du Trône en dehors des festivités organisées par la direction officielle de l'U.M.T. En 1958, alors que cette dernière déclenche une campagne de grèves afin de démontrer «l'impopularité» du gouvernement Balafrej, les dockers de Casablanca déclarent une grève visant tout à fait le contraire (21). C'est-à-dire donner la preuve que la base ne fait pas confiance à la direction de l'U.M.T. et à ses agents au sein des syndicats locaux. L'objectif politique est évident : soutenir le gouvernement de Balafrej en dénonçant le caractère politique des grèves «imposées» par la direction à la base du syndicat.

Quelques semaines avant la scission du 25 janvier, des dockers de Casablanca constituent un «syndicat autonome». Ainsi, si les dirigeants syndicalistes sont les plus décidés à en finir avec l'unité du parti, les conservateurs istiqlaliens n'hésitent pas non plus à porter leur soutien aux forces centrifuges qui contestent, dans l'U.M.T., la toute-puissance de Ben Seddik. C'est donc une sorte d'alliance objective des deux extrêmes de l'Istiqlal qui met fin à son unité. Il s'avère plus tard que c'est Douiri, ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Balafrej et dirigeant conservateur du P.I., qui orchestra en sous-main le mouvement de dissidence au sein de l'U.M.T. Il jouera le rôle central dans la création d'une nouvelle centrale ouvrière d'obédience istiqlalienne conservatrice.

Malgré l'insistance des dirigeants contestataires sur le caractère apolitique de leur mouvement, plusieurs faits concordent pour démontrer le contraire

de ce qu'ils prétendent. Il n'y a qu'à se référer à leurs propres chartes et résolutions pour s'en rendre compte. Quelques jours après les événements du 25 janvier, «les syndicats autonomes» se réunissent et rendent publique une charte instituant un «Comité de liaison et de coordination». Dans les considérants de cette charte, on peut lire que les dirigeants de l'U.M.T. «ont imposé durant 1958 aux travailleurs des grèves sans rapport avec les revendications professionnelles ou syndicales, négligeant ainsi les intérêts des travailleurs et portant atteinte au renouveau du pays» (22). Les contestataires reprochent donc aux dirigeants de l'U.M.T., leur manque de loyauté à l'égard du gouvernement de Balafrej qui, à leurs yeux, mène une politique de renouveau.

Durant 1959 et une partie de 1960, une véritable guerre fratricide oppose loyaux et dissidents au sein de la classe ouvrière marocaine. Outre le port de Casablanca, le mouvement contestataire prend de l'ampleur dans le secteur minier (notamment à Louis Gentil), dans l'enseignement et les petites entreprises de type artisanal (23). Dans ce dernier cas, la raison des succès remportés par les dissidents proches des conservateurs est d'ordre sociologique : historiquement, le secteur artisanal est l'un des principaux piliers de la cité marocaine traditionnelle où les vétérans de l'Istiqlal ont la main haute. Ce secteur est encore à caractère familial où les relations de type archaïque, de solidarités classiques jouent en faveur de l'Istiqlal conservateur. Le succès partiel remporté au sein du corps enseignant est également lié à l'histoire du mouvement national mais dans un autre ordre d'idées: on sait le rôle central joué par les premiers cercles nationalistes des années vingt et trente dans la mise en place d'un enseignement moderne arabisant. Les militants, souvent de riches notables, fondaient et dirigeaient des écoles privées, véritables pépinières du nationalisme naissant. Les relations clientélaires et les rapports hiérarchiques qu'ils entretenaient avec le corps enseignant, employé par eux, jouent en leur faveur lors des dissensions au sein de la centrale syndicale.

La tension syndicale qui dure deux ans environ atteint parfois des degrés critiques (24). Le climat est tel que le gouvernement juge nécessaire d'interdire tout défilé ouvrier le 1er mai 1960. A Casablanca, seule ville épargnée par cette décision, des échauffourées assez graves opposent membres de l'U.M.T. et sympathisants du nouveau syndicat. Selon la presse U.M.T., ces derniers jouissent de la complicité des forces de l'ordre dont le vrai maître, le Prince Hassan, est favorable au nouveau syndicat; l'U.G.T.M. (l'Union Générale des Travailleurs du Maroc) voit le jour le 20 mars 1960, cinquième anniversaire de la constitution de la première centrale ouvrière nationale.

Quelle est la force réelle de ce nouveau syndicat et quels sont ses choix syndico-politiques ?

Il serait hasardeux de se livrer à des estimations chiffrées des troupes de la nouvelle centrale. Les observateurs de l'époque évaluent entre 10 et 25% ceux qui quittent l'U.M.T. pour rejoindre l'U.G.T.M. (25). Cette dernière avance le chiffre de 100 000 adhérents (26), l'U.M.T. déclare 650 000. Il faut considérer avec une prudence extrême ces chiffres gonflés, sans doute, des deux côtés. Mais ce qui est sûr, c'est que le noyau dur de l'U.M.T. est resté quasiment intact. Peu de cadres compétents rejoignent le nouveau syndicat, ne serait-ce que par crainte de perdre les avantages que leur procure leur situation vu que le gouvernement est dirigé par leurs amis politiques. Les choix syndicaux mêmes de l'U.G.T.M. donnent à penser que ses animateurs sont conscients de la difficulté de s'emparer des troupes de Ben Seddik. La constitution d'une nouvelle centrale est en soi une preuve de l'échec de leur but initial : s'emparer de l'appareil de l'U.M.T. en écartant «la junte de Ben Seddik» par un profond mouvement des masses «outrées» par la complicité de cette direction avec le gouvernement Ibrahim (27). En effet, désespérant d'aboutir dans cette voie, les fondateurs de l'U.G.T.M. tournent leurs efforts vers les secteurs où l'U.M.T. est peu présente : à savoir le milieu agricole et la masse des déshérités de la ville sans emploi fixe. Il suffit d'examiner le «Comité Directeur» de l'U.G.T.M. pour se rendre compte de l'intérêt que porte le syndicat istiqlalien au secteur agricole. On y trouve M. Kadiri, ingénieur agronome et ex-sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, Sbihi, haut fonctionnaire au Ministère de l'Agriculture et ingénieur agricole, il est aussi un proche collaborateur de Mansour Nijaï, chef de «l'Union Marocaine des Agriculteurs» et grand propriétaire terrien. On y rencontre également el-Fellah, secrétaire général de la «Chambre de l'Agriculture» et responsable de la revue *Fellah*, porte-parole de la bourgeoisie agraire marocaine.

Ainsi, les conservateurs istiqlaliens, à défaut de supplanter la gauche dans les rangs du prolétariat urbain, tentent de la devancer dans les couches paysannes idéologiquement dociles. Sans doute les chefs de l'U.G.T.M., et à leur tête l'ex-ministre istiqlalien Douari, comptent faire de la nouvelle organisation une courroie de transmission efficace entre le parti et la masse paysanne. Leur objectif est de promouvoir un syndicalisme rural fortement appuyé sur les notables istiqlaliens locaux. Ils entendent mettre à profit le vide laissé par la gauche dans ce domaine et en faire un espace électoral fructueux, vu que les ruraux forment la majorité écrasante de la population marocaine.

L'autre secteur social visé par l'U.G.T.M. est formé par la masse énorme des chômeurs et citadins sans emploi fixe. L'un de ses dirigeants affirme :» la résorption du chômage, c'est le point fondamental du programme des syndicats autonomes qui sont décidés à entreprendre dans ce domaine une action positive avec ou sans l'appui du gouvernement ... (en vue) d'augmenter les possibilités d'emploi au Maroc...» (30). Ainsi l'U.G.T.M. tente de

persuader le lumpen prolétariat clochardisé des villes côtières en lui promettant du travail. Elle entend vaincre leur scepticisme inné à l'égard de tout ce qui ressemble à de la politique en affirmant que le but des syndicats autonomes est de créer un syndicalisme apolitique voué à l'amélioration de leurs conditions de vie autant matérielles que culturelles en vue de «pallier à la carence» de l'U.M.T. qui «n'a rien fait dans ce domaine» (31).

Malgré les négations de sa dimension politique, l'U.G.T.M. s'affirme comme une organisation essentiellement istiqlalienne aussi bien dans sa composition que dans son discours politico-idéologique. Tous les membres de son Comité directeur font partie des instances dirigeantes du P.I. Mohammed Douiri, l'un des dirigeants istiqlaliens les plus connus et compétents, est le vrai patron de l'U.G.T.M. (32). Il préside la «Commission du Contrôle» du syndicat et définit la ligne de son action socio-politique. Dès sa création l'U.G.T.M. fait de la gauche son principal ennemi politique. Hachem Amine, son secrétaire général, déclare dans le congrès constitutif du nouveau syndicat: «Aujourd'hui, nous sommes réunis pour constituer une centrale nationale capable de réaliser l'unité de la classe ouvrière à laquelle a été porté un coup dur, le 25 janvier 1959, par l'adhésion au nom des ouvriers à une formation politique fasciste qui nous a fait tant de mal» (33). Les conservateurs de l'Istiqlal craignent que la classe ouvrière soit entièrement embrigadée par un courant politique qu'ils considèrent marxisant. Ils entendent contrecarrer le prosélytisme et la propagande progressistes au sein du prolétariat urbain par un discours nationaliste outrancier.

Ainsi, un jour avant la tenue du congrès national de l'U.M.T. en avril 1959, Allal réunit 20 000 personnes aux Carrières Centrales (le quartier le plus populeux de Casablanca) et les harangue : «Au Sahara, les Réguibats connaissent encore le joug colonial, les Aïts Baâmranes qui ont lutté seuls pour libérer une partie du territoire, attendent de nous aide et participation à leur lutte. Le gouvernement ne veut pas reconnaître cette partie libérée du territoire, il a peur des Espagnols ... Nous ne pouvons pas oublier que les 4/5è du Maroc sont encore sous domination étrangère... Aux travailleurs de lutter pour leurs droits et leur indépendance et contre les idées de racisme et de lutte des classes» (33).

Les confrontations idéologiques, politiques et physiques au sein de la classe ouvrière marocaine affaiblissent encore plus les positions du mouvement national à l'égard du Palais. *Les Phares* qui reflètent les idées du Prince héritier ne cachent pas leur joie devant la lutte fratricide entre les deux tendances. Le journal de Guédira écrit : «dans l'immédiat... c'est la fin de la toute-puissance de l'U.M.T., l'ébranlement de la prééminence de Mahjoub Ben Seddik», avant de renvoyer dos à dos les deux syndicats : «un point reste

commun à l'une ou l'autre centrale : c'est l'exploitation de l'ouvrier marocain par les groupements politiques, que ce soit l'U.N.F.P. ou l'Istiqlal de Monsieur Allal el-Fassi» (34).

Si le schisme du P.I. a des répercussions assez importantes au sein du mouvement ouvrier, il n'entraîne que des effets minimes au sein des autres organisations syndicales et professionnelles. Les progressistes ne peuvent entamer l'unité des organisations patronales et agricoles et les conservateurs, malgré leurs tentatives successives, subissent un échec quasi total auprès des étudiants et résistants. «L'union Marocaine des Agriculteurs» et «l'Union Marocaine des Commerçants, des Industriels et Artisans» (qui représentent respectivement les riches agriculteurs et les hommes d'affaires) prennent fait et cause pour l'Istiqlal allaliste. Alors que «le Conseil National de la Résistance» et l'U.N.E.M. demeurent, dans leur grande majorité, fidèles au mouvement du 25 janvier. Dans ce dernier organisme, l'Istiqlal conservateur essuie un échec embarrassant. Les observateurs y voient le rejet de la jeunesse cultivée des idées conservatrices et ultra-nationalistes que prêche Allal el-Fassi. Ce revers ne peut être de bon augure pour l'avenir de l'Istiqlal historique...

Gênée par cet échec, la presse istiqlalienne en donne parfois des explications curieuses. Le 4è Congrès de l'U.N.E.M. tenu à Agadir en août 1959 qui consacre officiellement l'engagement de l'organisation estudiantine en faveur de la gauche, donne lieu à une interprétation saugrenue de la démocratie par l'hebdomadaire du parti d'Allal el-Fassi qui écrit : «Dans un congrès d'étudiants il n'y a ni minorité ni majorité et on ne doit pas user du vote à tout bout de champ, soi-disant au nom de la démocratie» (35). L'Istiqlal conservateur critique les attaques de ce congrès contre les F.A.R. et met à profit le tollé soulevé par les positions des étudiants chez les milieux conservateurs pour tenter de convaincre une partie des étudiants de désavouer les résolutions de l'U.N.E.M. jugées «trop partisanes». En septembre, la presse istiqlalienne rapporte que des étudiants ayant participé au 4è congrès viennent de publier un communiqué annonçant «la constitution d'un comité de sauvegarde et d'une commission de préparation d'un nouveau congrès (celui d'Agadir ayant été déclaré par eux nul et non avenu) qui élira les organismes dirigeants de l'U.N.E.M.» (36). Cette tentative de l'Istiqlal n'a aucune suite. Il faut attendre que les forces de gauche subissent répression et dissensions pour que l'Istiqlal arrive à mettre sur pied, en 1961, «l'Union Générale des Etudiants du Maroc» qui n'arrivera jamais à s'imposer au sein du campus universitaire marocain entièrement contrôlé par les partisans de la nouvelle organisation de gauche : «l'Union Nationale des Forces Populaires» qui voit le jour peu après la clôture du 4è congrès de l'U.N.E.M. D'ailleurs,

l'organisation estudiantine s'affirme dans les années qui suivent comme l'un des principaux appuis de l'U.N.F.P.

3. LA NAISSANCE DE L'U.N.F.P.

Le 6 septembre 1959 se réunissent à Casablanca les représentants des Fédérations Autonomes du Parti de l'Istiqlal» (F.A.P.I.). Sont présents également des dissidents d'autres mouvements politiques attirés surtout par la présence des amis de Ben Barka au Gouvernement. Ils décident ensemble la création de «l'Union Nationale des Forces Populaires» (37).

Dans les pages qui suivent, je vais m'attacher à répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'U.N.F.P. ?

- Pourquoi la gauche istiqlalienne en vient-elle à créer un nouveau parti? et dans quelles perspectives le fait-elle ?

L'U.N.F.P. «n'est ni un parti ni un front, mais une association politique», c'est la réponse que reçoit un journaliste de la part de l'un des fondateurs de la nouvelle organisation» (38).

Ainsi dès le commencement, on est dans le flou. L'U.N.F.P. n'a ni président ni secrétaire général. C'est à la «Commission Administrative» composée d'une trentaine de membres de nommer un Secrétariat Général de onze membres auquel appartient le pouvoir décisionnel. Les statuts ne définissent même pas les charges précises de chacun de ses membres. Ce n'est certainement pas par un excès d'esprit de collégialité que les dirigeants de l'Istiqlal progressiste choisissent de mettre sur pied une organisation aussi dangereusement polycéphale. Comment Ben Barka, partisan plutôt de la méthode autoritaire (39), accepte-t-il de faire partie d'un directoire aussi farfelu ? Comment les progressistes de l'Istiqlal qui reprochaient à leur parti son manque de structure efficace et le peu de discipline qui régnait parmi sa direction, se résignent-ils maintenant à constituer une organisation dont le caractère hétéroclite la voue à une incohérence paralysante ?

Commençons tout d'abord par démontrer le caractère composite de l'U.N.F.P. qui est l'une des causes de l'échec de cette organisation à prendre la relève, après la scission de l'Istiqlal, malgré les potentialités prometteuses du mouvement du 25 janvier.

L'U.N.F.P. qui se veut progressiste, nationaliste et anti-impérialiste et dont l'un des premiers objectifs est l'épuration de l'administration des «traîtres» et collaborateurs, élit dans son Secrétariat Général c'est-à-dire dans

sa plus haute instance exécutive, des personnages qui ne correspondent en rien aux principes déclarés et aux objectifs poursuivis.

Commençons par Thami Ouazzani. Ce transfuge du P.D.I. est l'un des pires ennemis de l'Istiqlal uni. Il est le principal défenseur d'Addi oû Bihi qui, de collusion avec l'étranger (40), se rebelle contre le pouvoir national en 1957. Il déclare devant la cour de Rabat : «Addi a un passé honorable... Addi considère certains membres du P.I. comme des traîtres. Il n'y a aucun mal à cela. Allal a lui-même déclaré qu'il fallait épurer ce parti des traîtres. Je demande un non-lieu pur et simple...» (41). En fait les «traîtres» en question ne sont autres que Ben Barka et ses amis. Or quelques mois après cette déclaration et cette prise de position en faveur de la rébellion d'Addi, Thami Ouazzani est propulsé membre de la direction de l'U.N.F.P. sur un pied d'égalité avec Ben Barka, Youssefi (chef du «Conseil National de la Résistance») et Basri (chef de «l'Armée de Libération»).

Abdallah Senhaji, autre membre du S.G. est «la tête politique» marocaine qui se compromet le plus dans l'insurrection régionaliste du Rif qui menace dangereusement l'unité du pays et renforce la position du Palais à l'égard des nationalistes. D'ailleurs, le «Mouvement Populaire», le Parti dont il se réclamait avant de rejoindre l'U.N.F.P., ne manque pas de rappeler son rôle dans les événements du Rif (42).

Deux autres membres du S.G. n'ont rien ou presque rien de commun avec les progressistes de l'Istiqlal. Il s'agit des deux ex-dirigeants du P.D.I.: Boutaleb et Bensouda. Issus de grandes familles fassies, ils sont d'un pro-occidentalisme sans faille. Boutaleb pousse son zèle jusqu'à proposer de laisser sur place les bases militaires occidentales moyennant des royalties (43), cela, en pleine euphorie nationaliste après le retour de Mohammed V au Maroc.

Ainsi des personnages tels que Th. Ouazzani, Senhaji, Boutaleb et Ben Souda côtoient Ben Barka, Youssefi et Basri au sein du Secrétariat Général de l'U.N.F.P., ce qui fait de l'organisation un amalgame extravagant.

Si l'on croit Abdellatif Jebrou, l'un des jeunes amis politiques de Ben Barka, la responsabilité de ce mélange hétérogène revient à ce dernier (44). Sans doute Ben Barka vise-t-il par son alliance avec de telles personnalités, des objectifs politiques précis. D'ailleurs, il peut argumenter contre ceux de ses amis qui s'opposeraient à un tel choix que la totalité de ces personnalités n'a aucune assise populaire organisée au sein de l'U.N.F.P. et qu'en cas de conflit, elles peuvent être écartées sans grand danger. Mais il est légitime de se demander, quand même, les raisons qui amènent Ben Barka à accepter une telle éventualité si minimes soient ses risques :

- C'est tout d'abord pour réfuter les arguments de ses adversaires, en

particulier Allal el-Fassi et le Palais qui le présentent plus ou moins explicitement comme le grand diviseur de la nation. Le Roi, depuis la scission de l'Istiqlal, n'hésite plus à critiquer publiquement «ceux» qu'il considère comme responsables de la tension régnant dans le pays et qui le gêne dans son oeuvre de «construction nationale» : «des polémiques stériles ne doivent pas nous détourner de la réalisation des objectifs politiques, économiques et sociaux. Que notre peuple donc soutienne notre action afin de hâter la réalisation de ce programme et qu'il se mobilise s'il veut tout à la fois assurer sa reconstruction, sauvegarder son unité et garantir sa sécurité» (45).

Cette déclaration a une signification politique précise puisqu'elle est faite dans l'un des fiefs les plus solides du mouvement de Ben Barka : le Sud-Ouest marocain où les chefs de l'A.L. jouissent d'un prestige inégalé. Ainsi le Roi appelle la population à se détourner des «polémiques stériles» portant atteinte à l'unité pour le soutenir dans son action «constructive et unificatrice». Il ne peut être plus clair, le vrai visé est Ben Barka et ses amis.

-Egalement, Ben Barka cherche par ces alliances à élargir la base sociologique et ethnique de son mouvement. Boutaleb et Ben Souda, des bourgeois authentiques de Fès et «modérés» devraient servir à atténuer la méfiance de la bourgeoisie, notamment fassie, qui tient en soupçon l'ex-président du C.N.C.

Quant à la présence de Senhaji, elle est destinée sans doute à gagner la sympathie du Rif où l'Istiqlal, toutes tendances confondues, a toujours échoué à s'implanter. Très particularistes, les Rifains ne sont susceptibles de faire allégeance qu'à un des leurs. Abdallah Senhaji est le mieux placé pour jouer ce rôle. En plus, il fait contrepoids contre les représentants des Fassis, mal aimés par les Rifains. Ce fut l'un des points faibles du P.I. de n'avoir aucun de ces derniers dans sa direction. Ben Barka en est conscient et tente d'y remédier en blanchissant Senhaji. Ainsi il corrige une erreur politique par une autre.

Par cette «pluralité ethnique», Ben Barka entend également rendre inopérante la campagne de ses ennemis qui accusent son mouvement d'être raciste et régionaliste. *Al-Istiqlal* écrit : «les scissionistes encouragent l'esprit régionaliste ou raciste en dressant la campagne contre la ville, le Berbère contre l'Arabe, le paysan contre le citadin selon les meilleures traditions colonialistes».

Par «pluralité sociologique», Ben Barka cherche à démontrer «l'innocence» idéologique de son mouvement accusé de prêcher la haine et la lutte des classes (46). D'ailleurs, le texte lu par Ben Barka à la fin des travaux de la réunion constitutive de l'U.N.F.P. affirme dès les premières lignes «l'absence de toute contradiction entre les éléments formant le peuple marocain» (47).

Donc Ben Barka, accusé de division, joue les rassembleurs et n'hésite pas à faire les sacrifices politiques et idéologiques nécessaires. L'un des buts immédiats de cette tactique est de ronger sur la clientèle des autres partis et plus particulièrement l'Istiqlal, le Mouvement Populaire et le P.D.I.

- L'aspect «associatif» de l'organisation de Ben Barka vise également à attirer tous les déçus des partis et de leurs luttes intestines qui détournent la majorité des Marocains de leur intérêt pour la chose publique. Mobiliser les démobilisés, voilà la fin poursuivie.

En effet, le désintérêt pour la politique devient de plus en plus évident dans les rangs de la population.

Même la presse nationaliste reconnaît cet état de fait, mais chacun des deux camps opposés en rejette la responsabilité sur l'autre (48). C'est pour gagner la confiance de ces déçus de la politique que la réunion constitutive de l'U.N.F.P. se tient sous le slogan : «Désormais, plus de partisanisme» (49).

- Enfin, Ben Barka, conscient du prestige moral dont jouit Mohammed V auprès des masses, tente de présenter sa nouvelle organisation comme répondant aux voeux du Roi. Ce dernier, depuis la scission de l'Istiqlal ne manque aucune occasion pour dénoncer l'esprit partisan qui se trouve à l'origine du climat de tension et de désunion. Ainsi le manifeste de l'U.N.F.P. affirme : « répondant à l'appel de leur conscience et de leur patriotisme, aux voeux maintes fois exprimés par Sa Majesté le Roi et à la volonté des masses populaires de raffermir l'unité, ... les signataires décident d'abandonner leur étiquette politique... « (50) et de créer l'U.N.F.P. Conscient du mal fait à son mouvement par la propagande de l'Istiqlal qui accuse les acteurs du «25 janvier» d'oeuvrer contre «les valeurs sacrées» et les institutions traditionnelles nationales, Ben Barka et ses amis tiennent à manifester leur attachement au «Trône alaouite» et à «Sa Majesté Mohammed V» (51).

Ainsi, aussi bien les textes votés par l'organisation de Ben Barka que sa composition même font apparaître la création de l'U.N.F.P. comme plus proche d'une mesure de réaction tactique à des attaques extérieures que d'un aboutissement d'une stratégie politique mûrement réfléchie et déterminée.

Cela dit, il ne faut pas oublier que le gouvernement Ibrahim soumis à des pressions de tout bord a bien besoin d'un appareil organisationnel capable d'orchestrer les manifestations du soutien populaire dont il pense jouir. Ce «prolongement dans les masses» est utilisé par l'équipe Ibrahim comme l'argument politique central dans ses tractations perpétuelles avec le Palais.

Ben Barka, entend-il également faire de l'U.N.F.P. un aiguillon du gouvernement ? Ce dernier semble reculer, souvent, sans grande résistance devant la volonté royale. Avant la formation de l'U.N.F.P. Ben Barka tient

à rappeler de temps en temps au gouvernement ses devoirs concernant la liquidation des séquelles de la période coloniale. Ainsi dans un bulletin intérieur, Ben Barka critique implicitement le gouvernement qui n'a pas encore procédé à l'épuration de l'administration des «éléments de corruption et des traîtres» (52). Il écrit également dans *At-Tahrir* : «nous avons le regret de constater que la question de l'évacuation des troupes est toujours en suspens» (53).

Egalement après avoir rappelé que le «Conseil Consultatif du Maghreb» n'est pas encore créé et que la «troisième résolution de la conférence de Tanger est restée lettre morte» il affirme que «seule une base populaire consciente et organisée peut imposer le respect des engagements pris et éviter les négligences» (54).

Il est clair, donc, que Ben Barka inscrit parmi les objectifs de l'U.N.F.P. la radicalisation et le renforcement de l'action du gouvernement. Il ne faut pas oublier également que le Roi vient de promulguer le Dahir sur les élections municipales et communales dont l'organisation est prévue pour les mois qui viennent. Donc il est urgent pour les progressistes de l'Istiqlal de s'y préparer en faisant connaître le nom de leur organisation et celui de leurs alliés. Car depuis un certain temps la gauche istiqlalienne semble isolée sur la scène politique nationale ; une sorte de front anti-gauche prend forme. L'Istiqlal allaliste, le P.D.I., le M.P. et le Prince héritier entouré par un groupe de monarchistes inconditionnels coordonnent leur action en vue d'obtenir le départ du gouvernement Ibrahim avant le déroulement des élections.

Si on laisse à part les raisons tactiques de la création de l'U.N.F.P. et ses buts immédiats, les textes votés lors de sa réunion constitutive restent très vagues en ce qui concerne les objectifs à long terme et tous les partis en présence, notamment l'Istiqlal, peuvent les revendiquer avec ou sans convictions (54 bis).

Si les différences entre l'U.N.F.P. et l'Istiqlal sont apparentes dans les discours, elles sont par contre à peine perceptibles dans les programmes et les documents officiels des deux partis. Allal el-Fassi ne veut pas se faire passer pour un réactionnaire. Dans son travail de réorganisation et de réorientation du P.I., il s'évertue à donner un aspect progressiste aux textes du parti. Il ne supporte pas de rester en retrait par rapport aux choix socio-politiques du mouvement issu de la scission du 25 janvier.

4. REORGANISATION ET REORIENTATION DU P.I.

En l'absence du secrétaire général, il se fait «confier par (ses) camarades

toutes les responsabilités à titre exceptionnel» (55). Mais cet état «exceptionnel», au nom duquel il s'arroge tous les pouvoirs, durera jusqu'à sa mort. A partir du 25 janvier, il se considère comme le seul maître de l'Istiqlal. Il n'hésite pas à appeler les autres dirigeants du parti «mes collaborateurs». Après avoir «épuré» la direction du P.I. en expulsant les promoteurs du mouvement du 25 janvier, il se donne corps et âme à la tâche difficile de réorganiser l'Istiqlal afin d'en faire un appareil discipliné et fortement centralisé. Il s'efforce également de doter l'Istiqlal d'une doctrine cohérente qui prend ses racines dans la tradition sans perdre de vue les exigences de la civilisation moderne.

Dans les pages qui suivent nous allons traiter de l'accomplissement de ces deux tâches tout en essayant, au fur et à mesure, d'y déceler les buts politiques et idéologiques poursuivis, chose qui n'est pas du tout facile car l'écart est souvent important entre les fins proclamées et les buts réellement poursuivis.

- Le replâtrage du parti

Depuis plusieurs années, l'Istiqlal apparaît comme un être polycéphale. Au moins trois dirigeants se disputaient plus ou moins explicitement le leadership. Chacun a ses raisons pour se considérer comme un vrai chef du grand parti nationaliste. Pour Allal c'est l'évidence même. Il s'estime le fondateur de l'Istiqlal. Chose qui semble un peu saugrenue quand on sait qu'il est en exil depuis déjà six ans quand le Parti de l'Istiqlal est mis en place en décembre 1943. Peut-être se considère-t-il comme un fondateur par transitivité. Il est à l'origine de la création du «Parti National» en 1937. En 1943, ses amis du P.N., avec d'autres jeunes nationalistes, créent le P.I., donc «Allal crée le P.I.».

Toutefois, les prétentions d'Allal ne sont pas totalement dénuées de fondements. Le rôle central qu'il joue dans le mouvement national et son long exil en Afrique centrale font de lui un personnage presque «tabou», vénéré par les plus larges masses. Au sein de l'Istiqlal, il jouit d'un prestige incontestable et incontesté jusque dans les milieux favorables à l'aile activiste. C'est donc au nom de l'histoire du «peuple de l'Istiqlal» qu'Allal el-Fassi entend s'imposer comme leader de l'Istiqlal. Sa large popularité et son martyre passé lui confèrent une légitimité indéniable aux yeux de tous ceux qui prennent part au mouvement de lutte pour l'indépendance.

Balafrej, lui s'accroche à la légalité. Il est le secrétaire général du parti depuis sa création, dans laquelle il joue un rôle principal. Mieux, si on se tient

à cette stricte légalité, Allal el-Fassi apparaît comme un usurpateur ; il n'a aucun droit de parler au nom de l'Istiqlal puisqu'il n'y occupe aucun poste officiel. Il se dit «Zaïm» (leader) de l'Istiqlal mais ce titre est inexistant dans les statuts du parti. Cela dit, Balafrej sait qu'il n'a aucun intérêt à s'attirer l'hostilité d'Allal. Il n'a ni sa stature ni ses dons d'orateur. Sans Allal, il serait sans défense contre les «menées» des activistes qui lui reprochent son monarchisme inconditionnel. D'ailleurs une convergence d'intérêts avec Allal le condammne à composer avec lui. Tous deux n'ont pas intérêt à voir remplacer le système de cooptation des dirigeants, qui prévaut depuis la création du P.I., par une procédure électorale qui ne manquerait pas de favoriser les activistes qui «briguent» la majorité au sein du directoire.

Ben Barka était le membre le plus jeune de ce triumvirat. Chargé des affaires d'organisation, il devient le vrai architecte du parti depuis avant l'indépendance. L'exil des vétérans du mouvement national tels que Balafrej et el-Fassi fait de lui le chef de facto de l'Istiqlal. Son dynamisme, son intelligence, ses dons d'organisateur et son langage proche du peuple lui permettent de s'imposer aussi bien à la base qu'au sommet du parti. Tous ceux qui connaissent de près l'Istiqlal le considèrent comme «le chef réel» du parti (56). Si Allal fait appel à l'histoire et Balafrej s'accroche à la légalité, Ben Barka se prévaut de la praxis.

En l'absence de toute définition précise du rôle de chacun, le P.I. vit continuellement dans ce qu'on peut appeler une «crise de leadership». La scission du 25 janvier met fin à cet état de fait qui dure depuis une dizaine d'années et qui accuse un degré alarmant depuis le retour définitif d'Allal de son exil cairote dans l'été de 1956.

Mettant à profit la tenue des congrès provinciaux du 25 janvier, Allal s'arroge les pleins pouvoirs et «expulse» Ben Barka et ses amis siégeant dans les instances dirigeantes du parti. Mais, sans le dire, il écarte de facto le secrétaire général Balafrej qui n'oppose, apparemment, aucune résistance (57). Sans doute Balafrej refuse de donner carte blanche à Allal puisque ce dernier s'appuie essentiellement sur les inspecteurs du parti qui lui sont majoritairement fidèles. Dans sa proclamation du 25 janvier où il énumère les raisons qui le poussent à prendre en main les destinées du parti «pour le protéger contre les menées des comploteurs», Allal se prévaut de la confiance du conseil des inspecteurs, parle de son devoir en tant que «fondateur et leader» mais ne souffle pas un seul mot sur le secrétaire général.

Malgré les réticences apparentes du secrétaire général, Allal déclare que «le congrès se tiendra au plus tard dans deux mois» (58) et met sur pied un «comité central d'action de vigilance» relayé dans son travail par des comités régionaux (C.A.V.). Egalement, un comité d'épuration des rangs du parti est

créé. Allal el-Fassi mène une activité fébrile. C'est lui qui préside toutes les réunions et reçoit en personne les délégations venant lui exprimer leur soutien. Il est omniprésent partout. Il tente de gagner à son parti tous les hésitants. Il promet que la tâche essentielle du congrès prochain sera de procéder à «la modification profonde des structures du parti» afin de permettre à tous les militants «jeunes, femmes, résistants et syndicalistes d'assurer pleinement leurs responsabilités».

Malgré les promesses d'Allal et son activité soutenue, il faut attendre trois mois et demi pour que le premier indice de ressaisissement ait lieu. C'est le 7 mai 1959 que se tient la première conférence générale des délégués des comités d'action et de vigilance.

Quant au congrès promis initialement pour deux mois, on n'en parle plus dans la presse de l'Istiqlal, c'est dire les difficultés rencontrées par Allal et ses amis dans leur action visant à rebouter le parti. Allal tente de justifier ce «retard». Dans son discours-programme devant les délégués des «C.A.V.», il déclare «nous n'avons jamais considéré l'organisme comme la chose essentielle, bien au contraire ; pour nous l'idée, la doctrine précèdent le mouvement et à fortiori ses organismes et leurs engrenages» (59). La motion générale votée par les délégués des «C.A.V.» ne fait aucune allusion au congrès du parti qui ne se tiendra qu'en janvier 1960. Durant l'été 1959, Allal effectue une longue tournée à travers le Maroc. Il sait que seul son contact personnel avec les sympathisants du parti les décidera à opter pour sa tendance puisque les cadres régionaux sont, dans leur majorité, acquis au mouvement de Ben Barka. Il préside des meetings successifs à Khénifra, Zerhoun, Azrou, Meknès, Marrakech... Dans les régions berbères ses discours sont traduits pour ceux qui ne comprennent pas l'arabe (60).

Cette activité débordante d'Allal et de ses partisans débouche en novembre 1959 sur l'organisation d'un Conseil national des cadres dont l'objectif principal est la préparation du cinquième congrès qui se tiendra deux mois plus tard. Balafrej ne prend pas part à cette réunion importante. C'est un nouveau pas vers «l'allalisation» totale du parti qui sera consacrée officiellement par le 5è congrès tenu en janvier 1960. Ce dernier est un succès indiscutable. Plus de 3 000 délégués y prennent part. Un remaniement des statuts est opéré. Le secrétariat général est supprimé. En revanche, le congrès institue un Conseil National élu par les délégués. Allal institutionnalise ses pouvoirs absolus en se faisant «élire» Président par acclamation par le Congrès, instance suprême du parti. Le Conseil National est une sorte de parlement du parti. Il est appelé à être l'intermédiaire entre le Comité exécutif, instance exécutive suprême, et la base du parti.

Balafrej qui devient un simple membre d'un Comité exécutif de 15

membres ne cache pas sa mauvaise humeur envers Allal. S'il reste au sein du parti, c'est sans doute juste pour temporiser les prises de position du P.I. concernant l'établissement immédiat d'une monarchie constitutionnelle, principale revendication du Conseil national des cadres auquel il n'assiste pas. Dans son rapport moral au Congrès, il n'hésite pas à présenter Mohammed V comme le vrai dirigeant, passé et présent, de l'Istiqlal (61), alors qu'il ignore totalement le «Zaïm» Allal. Ses affirmations laissent entendre à Allal et aux congressistes que les prétentions du «Zaïm» concernant le leadership et la fondation du parti sont sans fondements. Il cherche également à rappeler au «Zaïm» que sans la bienveillance du Roi, très populaire au sein du parti, il ne peut compter sur le soutien indéfectible des masses istiqlaliennes. En effet, la campagne récente d'Allal en faveur de l'instauration immédiate d'un régime de monarchie constitutionnelle et son attitude très critique à l'égard d'un Dahir royal limitant la liberté de la presse, indisposent ostensiblement le Roi.

Par ces prises de position monarchistes, Balafrej, entend-il préserver ses prérogatives habituelles en se servant de l'amitié que le Roi ne manque jamais de lui exprimer ? En tout cas, à partir de ce congrès, l'ex-secrétaire général sera considéré comme le porte-parole du Palais au sein de la direction istiqlalienne. Mais Allal, en institutionnalisant ses pouvoirs absolus enlève à Balafrej tout droit de parler au nom du parti. Désormais, il est l'unique chef de l'Istiqlal de facto comme de jure.

Le remaniement structurel destiné à prémunir le parti contre toute polycéphalité éventuelle est accompagné d'une redéfinition doctrinaire visant à «protéger» le parti contre tout glissement idéologique indésirable. L'expérience douloureuse du schisme de l'Istiqlal apprend, ainsi, à la direction conservatrice à tout prévoir d'avance. Quand à la gauche, elle semble ignorer les leçons du 25 janvier.

- La redéfinition de la doctrine istiqlalienne

Nous allons traiter de la redéfinition de la doctrine de l'Istiqlal à l'aune de deux thèmes essentiels de l'idéologie allaliste ; thèmes abondamment évoqués par Allal et le P.I. dans leur lutte contre leurs adversaires de gauche.

Avant la scission du 25 janvier, plusieurs doctrines plus ou moins mal définies coexistent au sein du grand parti national. Le nationalisme islamisant et salafiste des années trente côtoyait le radicalisme socialiste né avec la résistance armée déclenchée un peu avant l'indépendance. Le libéralisme pro-occidental du secrétaire général faisait apparemment bon ménage avec le néo-traditionalisme anti-colonial et réformiste du «zaïm». «Le travaillisme», à

vocation trade-unioniste, des chefs de l'U.M.T. se confondait aux yeux des masses istiqlaliennes avec le socialisme d'un Ben Barka, modéré et «monarchiste» à la veille de l'indépendance mais de plus en plus attiré par les expériences chinoise et yougoslave. Le schisme de 1959 joue le rôle d'un catalyseur puissant. Désormais, Allal el-Fassi, en plus de ses titres de leader et président, est l'idéologue incontesté et unique de l'Istiqlal. Considérant le départ de l'aile gauche, et plus particulièrement celui de Ben Barka, comme une «libération», Allal reformule la doctrine du P.I. La première constatation qu'on peut faire est un certain retour du parti aux sources et plus spécialement aux sources intellectuelles du mouvement national. Une des raisons de cette manifestation de fidélité aux fondements du nationalime marocain (62) de l'entre-deux-guerres a une signification strictement politique : Allal entend démontrer que l'Istiqlal n'est autre chose que le mouvement patriotique des années trente dans lequel il joue un rôle primordial. Seul le nom change en 1943 avec la fondation du «parti de l'Istiqlal».

Dans l'esprit d'Allal, cet attachement au passé patriotique d'avant guerre signifie qu'après une période de tentative d'entrisme idéologique menée conjointement par les amis de Ben Barka et les syndicalistes, le mouvement national retrouve sa pureté initiale. En quelque sorte, la période marquée par l'aile gauche n'est qu'une parenthèse fâcheuse, n'est qu'une déviation malheureuse et temporaire. Le 5è congrès vient y mettre une fin définitive : «le cinquième congrès... a réaffirmé ses principes <du parti> fondamentaux, ceux de la fidélité à Dieu, au Roi et à la Patrie» (63).

La doctrine prônée par Allal résonne comme un écho sonore qui répercute les cris des ancêtres qui font de l'unité de l'Oumma un pilier de l'Islam et du prosélytisme (l'effort de reconversion des peuples qui vivent encore dans la «Jahilia» (63 bis) l'une des principales raisons d'être de tout pouvoir politique. Allal reprend ces deux axes moteurs du patrimoine culturel et historique marocain en les adaptant aux exigences du présent :

- L'unité comme fin suprême

Pour Allal el-Fassi, tout pouvoir national doit être guidé dans son action intérieure par un objectif primordial : consolider l'unité du peuple marocain. Pour ce faire, il faut édifier une justice sociale impeccable et mettre en place un système politico-administratif centraliste. Devant la réunion extraordinaire des délégués des «Comités d'Action et de Vigilance», tenue le 7 mai 1959, Allal déclare : «nous devons faire en sorte que la lutte des classes n'ait pas sa raison d'être au sein de notre société et ce en assurant une justice sociale parallèle à notre expansion économique» (64).

La réalisation d'une justice sociale n'est pas une fin en soi mais plutôt un moyen indispensable pour le maintien de l'unité du peuple menacée par une éventuelle émergence d'une conscience de classe. Cette dernière ne peut qu'affaiblir ce que Allal appelle «la mystique nationale». Son appréhension d'une lutte de classes qui mettrait en péril l'unité de la nation pousse parfois Allal, à un anti-communisme primaire. Dans sa lutte contre la gauche, il agite de temps en temps «l'épouvantail» du communisme. Dans son rapport doctrinal au cinquième congrès, il affirme que les «scissionistes» voudraient favoriser la «naissance de contradictions et de conflits aboutissant au communisme» (65). Allal, pour qui le capitalisme ne convient pas au Maroc car ses «résultats néfastes» ne peuvent que favoriser les conflits sociaux préjudiciables à l'unité nationale, s'oppose, avec la même vigueur sinon plus, au communisme qui «nie» les valeurs patriotiques et religieuses, seule base solide de cette même unité. A ce stade de la pensée d'Allal, valeurs religieuses et justice sociale se rejoignent pour donner naissance au concept de «socialisme islamique» qui renvoie dos à dos les deux idéologies capitaliste et communiste toutes deux «nuisibles» à l'unité du peuple marocain. Allal entend faire de l'Istiqlal un espace de réconciliation sociale et idéologique capable d'assurer la cohésion de la nation. Dans une interview à *La Vie Française*, début 1959, Allal affirme : «nous ne sommes pas pour la lutte des classes ; le parti doit cependant rester le creuset où s'élaborent et se confrontent les idées».

Pour lutter contre la propagande progressiste qui, selon lui, menace la cohésion sociale et donc nationale du pays, il mène une campagne soutenue en faveur de la définition d'une politique religieuse destinée à sauvegarder «la santé morale» et idéologique des Marocains et plus particulièrement celle du prolétariat urbain.

Sous l'impulsion d'Allal, la conférence des «Comités d'Action et de Vigilance» va jusqu'à critiquer implicitement Mohammed V (Commandeur des croyants) pour sa «négligence» dans ce domaine (66).

C'est un appel à peine voilé au Roi pour qu'il assume son rôle religieux considéré comme capital par Allal el-Fassi, cela pour des raisons idéologiques et politiques évidentes (67). Le conseil national des cadres tenu en novembre 1959 dénonce dans sa résolution générale «le relâchement des moeurs qui menace le fondement de notre société et qui est contraire aux principes de l'Islam» (68). Ce recours au sacré pour consolider l'unité et contrer les idées de lutte de classes n'est pas sans danger. La presse de l'Istiqlal frise parfois l'antisémitisme (69).

Après le succès de l'U.N.F.P. aux élections consulaires de mai 1960, *Al-Istiqlal* du 14/05/1960 écrit : «Partout où l'élément israélite ou soussi se trouvait majoritaire, les élus étaient souvent des candidats officieux du

gouvernement (c'est-à-dire de l'U.N.F.P.) alors que les candidats de l'U.M.C.I.A. (d'obédience P.I.) étaient battus».

Ainsi en prônant «l'Unicité» en tout, la presse istiqlalienne, sans peut-être s'en rendre compte, porte atteinte à l'unité en montrant du doigt les israélites et les soussis (berbères du sud-ouest marocain) comme les alliés du diable. Le dogmatisme «unitariste» de l'Istiqlal lui fait prendre des positions irréalistes, d'ailleurs, dangereuses pour l'unité nationale désirée par ses dirigeants. A l'égard de la question berbère il adopte l'attitude de l'autruche. Ses programmes ignorent presque totalement le fait berbère. Quand il en parle, c'est pour dénigrer la gauche «berbériste, raciste et scissioniste». Un éditorial d'*Al-Istiqlal*, consacré au 29è anniversaire du «Dahir berbère» fait du «berbérisme diviseur» de la gauche, son principal objet de dénonciation (70).

Allal el-Fassi se garde bien d'aller jusqu'à ce point mais ses supporters perdent parfois de vue les motifs initiaux mêmes du combat de leur «zaïm» contre la gauche accusée de «propagande anti-nationale raciste et tribale... qui menace l'unité du Maroc et provoque des luttes entre citoyens» (71).

C'est également au nom de l'unité que l'Istiqlal allaliste s'oppose au «féodalisme». Car, par essence régionaliste et tribal, ce féodalisme maintient à l'intérieur de l'espace socio-géographique du pays des îlots où les allégeances de type périphérique l'emportent largement sur l'allégeance au pouvoir central. Le P.I. appelle à la «consolidation de l'unité nationale sous tous ses aspects en extirpant les racines... du particularisme féodal et en éliminant le féodalisme et l'exploitation et en assurant un développement économique et une justice sociale suceptibles d'écarter de la société les germes de la lutte de classes» (72). Donc, pour prévenir une lutte de classe «périlleuse», l'Istiqlal propose une politique de réformes économiques et sociales.De même, pour écarter les dangers du féodalisme menaçant l'intégrité territoriale du pays, il fait l'éloge des mérites d'une politique administrative centraliste (73) et l'édification d'une armée forte et disciplinée.

Pour ce faire il appelle de ses voeux à «instituer le service militaire obligatoire et à porter un intérêt particulier à l'armée pour lui permettre de prendre part à l'édification du pays» (74). De même c'est au nom du centralisme et de l'unité que la presse istiqlalienne appelle à la dissolution de «l'Armée de Libération». Cet engouement «fanatique» pour l'unité, où les intérêts politiques immédiats se mêlent aux mobiles idéologiques, aveugle souvent les dirigeants du P.I. Eux, qui sont les plus grands partisans de la marocanité du Sahara et de la Mauritanie, eux qui appellent à la lutte armée populaire pour la libération et le rattachement à la mère-patrie de ces deux territoires, tout en sachant que l'armée royale ne peut et ne veut accomplir ces desseins, qualifient l'A.L. du Sud de «bandes armées» propres à «soustraire

des territoires entiers au pouvoir central» (75).C'est également l'idéologie «unitariste» qui sous-tend le monarchisme de l'Istiqlal allaliste. C'est un monarchisme pragmatique. Dans l'esprit d'Allal, le Parti est l'incarnation charnelle de l'unité du peuple, plus porté vers l'avenir, alors que le Roi est la personnalisation de l'âme unitaire de la nation, de la fierté qu'elle tire de son passé proche et lointain. Allal considère que seule la monarchie est capable de sauvegarder l'unité des groupes ethno-culturels qui constituent le peuple marocain. Le Trône est le symbole suprême de la cohésion nationale. Le fonds culturel commun du peuple et sa tradition historique unitaire trouvent leur plus haute expression dans cette sorte de «mystique monarchique», dénominateur commun de tous les Marocains. Même le bled-Siba qui refusait de se soumettre au pouvoir temporel du Sultan, n'a jamais mis en cause la primauté religieuse du Commandeur des croyants. La doctrine allaliste fait donc de l'attachement à la Couronne un de ses piliers essentiels ; c'est un acquis historique et populaire qui ne peut être mis en cause que par ceux qui en veulent à l'unité du Maroc.

«Le constitutionnalisme» d'Allal est destiné, avant tout, à prémunir le pays contre ses divisions internes en permettant à tout un chacun de s'exprimer et de défendre ses intérêts dans le cadre d'une monarchie adaptée aux temps modernes par l'institution d'un régime démocratique et social (76). Ce monarchisme indéfectible d'Allal est d'autant plus nécessaire que la reconstitution du Grand Maroc dans ses «frontières historiques» ne peut avoir lieu sans son concours. Les régions revendiquées par le «Zaïm» et qui s'étendent du fleuve Sénégal au Sahara oriental en Algérie n'ont connu que d'une manière discontinue l'autorité effective du pouvoir central marocain alors que pendant des siècles elles ont fait allégeance au Sultan en tant qu'Imam religieux. Donc, si la monarchie est essentielle pour consolider l'unité sociale et politique du peuple, elle n'est pas moins indispensable pour l'accomplissement de son intégrité territoriale. D'ailleurs, sans la libération des territoires nationaux encore sous domination étrangère, le Maroc ne peut s'acquitter de ses responsabilités historiques envers l'humanité et plus particulièrement envers le continent africain.

- *«La mission historique» du Maroc.*

Avant de traiter du concept istiqlalien de «la mission historique» du Maroc, je crois utile de rappeler les positions du P.I. vis-à-vis de l'édification du Maghreb et de l'unité arabe.

Du temps de son unité, l'Istiqlal a toujours oeuvré pour l'édification d'un Maghreb uni après l'achèvement de sa libération par la réalisation de

l'indépendance algérienne. C'est l'Istiqlal qui se trouva à l'origine de la conférence tripartite de Tanger (avril 1958) qui posa les bases théoriques et politiques de l'édifice maghrébin. Après la scission, Allal réitère à plusieurs reprises la position initiale du parti (76 bis) ; cependant les deux ailes du P.I. n'ont jamais poursuivi tout à fait les mêmes buts. Ce n'est pas dans les textes officiels qu'on peut déceler les vraies positions de l'une ou de l'autre tendance mais dans les prises de position politiques et dans les discours de leurs leaders respectifs. La gauche ne voit dans l'édification du Maghreb qu'une étape nécessaire et pratique vers la réalisation de l'unité arabe. Elle considère que le nassérisme et le baâssisme levantains sont deux doctrines soeurs poursuivant les mêmes objectifs que le nationalisme maghrébin. En revanche, l'Istiqlal conservateur rejette le baâssisme estimé trop laïciste. De même, il s'oppose au leadership nassérien et entend faire de l'unité du Maghreb un rempart contre le nassérisme envahissant qui n'y trouvera ainsi plus de raison d'être. Ainsi sa conception de l'unité du Maghreb est plus proche de celle de Bourguiba et de Mohammed V (77) que de celle de ses anciens partenaires de gauche.

En effet, aussi bien l'Istiqlal que Mohammed V considèrent Nasser comme un dangereux concurrent dans le coeur des Maghrébins et des Africains. Les deux pays, le Maroc et l'Egypte, prétendent à un leadership au sein du continent africain. L'Egypte au nom de son anti-impérialisme et de son aide aux mouvements de libération, le Maroc au nom de son rôle historique dans l'islamisation de l'Afrique sud-saharienne.

En ce qui concerne l'unité arabe, l'Istiqlal conservateur a toujours vanté ses bienfaits mais sans jamais aller jusqu'à prendre des positions concrètes et positives. Au contraire, sa presse tient souvent à conseiller au gouvernement marocain de rester à l'écart des «remous» du Proche-Orient au nom de sa «tradition millénaire d'indépendance vis-à-vis de toutes les influences et tendances» (78). Elle critique la présence du Président du Conseil Ibrahim à la réunion du comité politique de la «Ligue Arabe» qui se tient en printemps de 1959 en l'absence des pays arabes qui ont des démêlés avec Nasser (79). L'Istiqlal allaliste tient toujours à rappeler l'indépendance du Maroc et du Maghreb à l'égard du levant arabe. Il considère la «Ligue Arabe» comme trop dominée par le leadership nassérien et revendique sa réforme de manière à empêcher toute hégémonnie. Là aussi, il a une vision des choses proche de celle de Mohammed V. Recevant les participants à la réunion de la «Ligue Arabe» qui se tient à Casablanca, début septembre 1959, le Roi revendique que l'organisation panarabe entre maintenant dans sa «période maghrébine» après avoir connu sa période orientale.

A l'égard de l'Afrique, le parti de l'Istiqlal, comme Mohammed V (80), manifeste un intérêt particulier. Le P.I. est beaucoup plus panafricain que

panarabe. Pour le parti d'Allal, la décolonisation de l'Afrique représente une occasion divine pour le Maroc. Ce dernier doit tout mettre en oeuvre pour combler le vide laissé par le départ du colonisateur occidental. L'Istiqlal considère l'Afrique comme un espace géo-culturel encore inoccupé. Les textes officiels du parti concernant le continent noir trahissent un certain paternalisme vis-à-vis des peuples africains. Le conseil des cadres du parti, tenu en novembre 1959, «considère que le Maroc est un pays à vocation africaine et à ce titre doit s'acquitter de ses obligations envers l'Afrique et y favoriser le développement de la culture arabo-islamique» (81). L'Istiqlal allaliste, fidèle en cela à une ancienne tradition marocaine, voit dans l'espace africain une sorte de recul stratégique de la civilisation arabo-musulmane (81 bis), réserve d'autant plus nécessaire que l'Europe, forte de ses moyens matériels supérieurs entend faire de cette partie du monde un subordonné culturel et politique docile. L'Istiqlal, considérant le Maroc comme le dépositaire de la mission civilisationnelle de l'Islam en Afrique, compte contrer le développement du christianisme dans ce continent en se servant du prestige historique et religieux (82) du pays et du prestige moral et politique du Roi Mohammed V. C'est pour ce faire que le parti d'Allal el-Fassi fait du rattachement de la Mauritanie au Maroc une cause nationale de premier ordre. Le P.I. vit comme un cauchemar la perspective de l'établissement en Mauritanie d'un état indépendant dominé par la France. Il estime qu'une telle éventualité ne manquerait pas de couper le Maroc de l'Afrique noire. Or, c'est en misant sur cette dernière que le Maroc tente de retrouver son lustre et sa puissance d'antan.

Ce nationalisme unitaire tourné vers l'extérieur rapproche doctrinairement, et partant politiquement, l'Istiqlal allaliste des conceptions de Mohammed V concernant la mission du Trône et de «l'imamat» dans la consolidation de l'unité intérieure, le recouvrement des droits historiques du Maroc et l'accomplissement des retrouvailles du pays avec son passé glorieux.

En revanche le pro-nassérisme de la gauche et ses penchants laïcistes indisposent, parfois d'une manière ostensible, Mohammed V. Ainsi la redéfinition de la doctrine du parti de l'Istiqlal est considérée avec une sympathie agissante de la part de Mohammed V. Il ne dédaigne pas de reprendre, parfois, quelques-uns de ses thèmes essentiels. Le seul obstacle insurmontable, qui demeure sur la voie d'une alliance politique entre l'Istiqlal allaliste et le Palais, est la personnalité même de son leader. Son prestige politico-religieux, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Maroc, serre de près celui de Mohammed V. Allal el-Fassi qui se fait appeler par ses partisans «Zaïm al-Maghrib» (leader du Maroc) dispute, dans une large mesure, la même clientèle à Mohammed V : ces Marocains moyens qui sanctifient «le martyre» des deux hommes pour l'Oumma et, d'une manière quasi religieuse, leur exil

lointain qu'ils comparent volontiers à l'Hégire (émigration) de Mahomet de la Mecque à Médine. Ainsi la ressemblance même de ces deux personnalités (comme elles sont perçues dans la représentation collective des Marocains et non dans leurs caractères individuels) est paradoxalement la barrière insurmontable qui empêche une entente politique effective et parfaite entre l'Istiqlal et le Palais. Cet état de chose profite principalement à la gauche qui dispose ainsi d'une marge de manoeuvre considérable qui lui permet de battre le record de longévité au gouvernement.

Le fait que la gauche se maintient au pouvoir aussi longtemps exaspère l'Istiqlal allaliste et les milieux monarchistes inconditionnels rassemblés autour du Prince Hassan. Une sorte d'alliance objective et tactique voit le jour entre le P.I. et le camp du futur Hassan II. Ils ont pour objectif commun le départ de la gauche du gouvernement avant le déroulement des élections municipales. L'éventualité de l'organisation de cette consultation populaire (la première au Maroc indépendant) par le gouvernement Ibrahim effraye ses opposants qui ne connaissent que trop bien les avantages électoraux certains que tout courant politique peut tirer de sa présence au pouvoir.

Notes

(1) : Pour plus d'informations cf. *Ben Barka du nationalisme à la révolution.* A.Ouardighi. Rabat, 1983. (A).

(2) : Cf. Mémoires de Bouabid in *Al-Watan Al-Arabi* n°423, 1985.

(3) : M.M.Kacem Zhiri et le Dr Bennani sont proches de l'aile conservatrice, M.M.Mansour et Abderrazak sont progressistes.

(4) : Cf. le communiqué de Mansour et Abderrazak in *Al-Istiqlal* du 12/01/1959.

(5) : Cf. leur communiqué in *Al-Istiqlal* du 12/01/1959.

(6) : Cf. A.Belahj *op. cit.*, p.116.

(7) : Cf. leur communiqué in *Al-Istiqlal* du 12/01/1959.

(8) : Ainsi dans leur communiqué, Mansour et Abderrazak (progressistes) n'hésitent pas à nommer Balafrej, tenu pour responsable des difficultés que rencontre la commission préparatoire. En revanche, ils ne font aucune allusion à Allal el-Fassi. Les deux conservateurs attaquent les syndicalistes dont le journal mène campagne contre l'aile droite sans jamais nommer Allal el-Fassi.

(9) : Allal reconnaît ce fait dans une conférence de presse qu'il tient après la scission. Cf. *Le Petit Marocain* du 28/01/1959.

(10) : Allal reconnaît, même implicitement, que Ben Barka n'est pas à l'origine

de la scission : «je me demande comment Mehdi a-t-il accepté de venir à composition avec le courant scissionniste alors que nous nous prêtions à le charger du Secrétariat Général». Cf. *Trente ans de lutte ... pour une nouvelle société, op. cit.* p.85.

(11) : Alors que le P.I. est en pleine débandade, Balafrej ne juge même pas nécessaire d'être sur place. A Paris il déclare à un journaliste : «... en ce qui concerne mon retour au Maroc, je n'ai pas encore pris de décisions quant à sa date». Cf. *Le Petit Marocain* du 26/01/1959

(12) : *Le Petit Marocain* du 26/01/1959.

(13) : Cf. *A.Belhaj* p.117 (*op. cit.*).

(14) : *Le Petit Marocain* du 26/01/1959.

(15) : *Trente ans... de lutte pour une nouvelle société, op. cit.*, p.84.

(16) : Cf. *Entretiens avec Ben Barka*, J.Raymond, Plon, 1959. Ironie de l'histoire, c'est le parti de Allal el-Fassi qui se transformera en parti structuré et ultra-centralisé, alors que le mouvement de Ben Barka prendra l'allure tantôt d'un rassemblement progressiste, tantôt d'une confédération polycéphale perpétuellement paralysée.

(16 bis) : *Le Petit Marocain* du 26/01/1959 et 27/01/1959.

(17) : *Le Monde* du 29/07/1959.

(18) : Le 22 octobre 1958, Abderrahim Bouabid déclare, en présence de Ben Barka, devant un rassemblement à Casablanca : «Nous devons sortir unis du congrès du 11 janvier prochain. Si nous arrivons à sauvegarder cette unité, nous réaliserons tous nos projets à venir». Trente de lutte... *op. cit.*, p.78. Dans sa lettre de démission à Balafrej le 22 novembre de la même année, le même Bouabid affirme : «vu que mon unique souci est de veiller sur la consolidation de l'unité du parti et la réalisation d'un amendement ministériel (justement pour sauvegarder l'unité en satisfaisant les syndicalistes)... je me trouve dans l'obligation de présenter ma démission». Cf. La Seconde Lettre d'A.Bouabid, ministre de l'Economie Nationale au président du Conseil et Secrétaire Général du P.I. publiée le 25 novembre 1958.

(19) : Cf. *Le Monde* du 29/07/1959.

(20) : Cf. *infra*, p 176.

(21) : *Al-Istiqlal* du 26/12/1958.

(22) : Cf. La charte publiée par le «C.L.C.» n°33, 1959.

(23) : *Le Monde* du 30/07/1959.

(24) : Selon *Al-Istiqlal*, les 24, 25 et 26 avril 1959 (congrès national de l'U.M.T.) sont «des journées sanglantes qui se sont soldées par plusieurs centaines de blessés ou disparus et un millier d'arrestations environ». Selon le même journal (02/04/1960) les affrontements qui ont lieu à Louis Gentil en mars/avril 1959, font plusieurs morts et blessés...», information confirmée par *Echo du Maroc* du 2 avril 1960.

(25) : Cf. *Political change in Morroco*, traduction arabe (Beyrouth 1961) p. 383

(26) : Cf. *R.D.P.* n° 44, 1960.

(27) : Dans leur première réunion, les contestataires affirment :«considérant que la direction ... néglige de défendre les travailleurs... et leur impose sans élections des dirigeants», ils décident de «préparer un congrès des syndicats autonomes pour procéder à l'élection des organes directeurs de l'Union» Cf. *R.D.P.* n° 33, 1959. A l'intérieur de l'Istiqlal la scission passe à peu près par les mêmes étapes d'évolution, la gauche cherchant d'abord à s'emparer de l'appareil du P.I. finit par se rendre à l'évidence ... en créant un nouveau parti.

(28) : Cf. *Les Phares* du 07/04/1960.

(29) : *Al-Istiqlal* du 16/04/1960.

(30) : *Ibid.*

(31) : *Les Phares, op. cit.*

(32) : Rapport moral prononcé par Hachem Amine le 20 mars 1960. Doc. U.G.T.M.

(33) : *Al-Istiqlal* du 25/04/1959.

(34) : Cf. le numéro du 07/04/1960.

(35) : *Al-Istiqlal* du 29/08/1959.

(36) : Ibid n° du 12/09/1959.

(37) : Cf. *Le Petit Marocain* du 07/09/1959 qui précise qu'à côté de Ben Barka, Basri et Youssefi, se trouvent Ben Seddik et Ahajbi pour l'U.M.T. ? Thami Ouazzani, Boutaleb et Ben Souda du P.D.I., Senhaji et Cherkaoui du M.P. Ahmed el-Mahi des L.I.

(38) : La conférence de presse est donnée, après la clôture de la réunion constitutive de l'U.N.P.F., par Ben Barka, Boutaleb et Th. Ouazzani. Cf. *Le Petit Marocain* (08/09/1959) qui ne précise pas lequel des trois donne cette réponse.

(39) : Ben Barka affirme devant l'université d'été de Tioumliline que sa préférence va vers les méthodes autoritaires à la «Ataturk» ou à la chinoise - Cf. : J. Lacouture in *Le Maroc à l'épreuve*, Paris, 1958.

(40) : Cf. *supra*, p. 43.

(41) : *Le Petit Marocain* du 31/01/1959.

(42) : Cf. la mise au point du «Mouvement populaire» publiée in *Al-Istiqlal* du 12/09/1959. Elle précise : «...le Mouvement Populaire n'a jamais voulu de lui (Senhahi) étant donné son antécédent plus ou moins douteux dans la province de Nador» qui fut l'un des principaux foyers d'agitation dans le Nord marocain en 1958/ 1959.

(43) : Cf. *Le Monde* du /12/1955. Ces deux personnalités deviendront plus tard avec Guérida, les Conseillers les plus proches de Hassan II. Ils se refusent à condamner l'assassinat de Ben Barka en 1965.

(44) : Cf. son ouvrage documentaire sur Ben Barka (*Trente ans de lutte... op. cit*, p. 124). Il affirme l'opposition de l'un des ténors de l'Istiqlal progressiste, A.

Bouabid, à la présence de telles personnalités dans la nouvelle organisation.

(45) : *Al-Istiqlal* du 30/03/1959.

(46) : La proclamation d'Allal après la scission affirme que le mouvement de Ben Barka mène «une campagne mensongère qui tend ... à briser l'unité de la nation, se réclamant de la lutte des classes et suscitant des antagonismes entre citoyens... Mon devoir est de lutter contre cette campagne d'hérésie». Cf. *Le Petit Marocain* du 27/01/1959.

(47) : Cf. *Trente ans de lutte ... op. cit.*, p. 125.

(48) : Nous pouvons également lire dans le préambule du manifeste de l'U.N.F.P. : «les organisations politiques dans leur forme actuelle sont viciées et inadaptées à l'éducation et à l'entraînement des masses dans les tâches constructives. Elles constituent un instrument de division et même un paravent pour la défense ou l'acquisition de positions personnelles».

(49) : A ce propos l'éditorialiste d'*Al-Istiqlal* écrit (22/08/1959) : «le résultat de leur surenchère et de leur démagogie («les scissionnistes») n'a pas tardé à refroidir l'enthousiasme populaire nécessaire à toute oeuvre d'édification et de progrès».

(50): *Doc. U.N.F.P.* 1959.

(51) : Ainsi, nous pouvons lire dans *Al-Istiqlal* (14/02/1959) : «les anarchistes voulaient s'emparer... de l'appareil du parti, première étape vers un coup d'Etat intéressant peut-être l'ensemble du pays». Allal affirme également : «les principes du parti qui sont la foi en l'Islam, la fidélité à la patrie et l'attachement au Roi... sont aujourd'hui menacés par des éléments anarchiques destructeurs» (Cf. *Le Petit Marocain* du 27/01/1959).

(51bis) : L'éditorialiste d'*Al-Istiqlal* (28/03/1959) écrit : «un désavoeu public lui (Ben Barka) a été infligé par Sa Majesté...». *Al-Istiqlal* du 18 avril 1959, faisant allusion à un dirigeant du mouvement du 25 janvier, écrit : « un apprenti-gouverneur, membre du bureau de l'assemblée a, selon un de mes meilleurs amis, fumé une cigarette américaine pendant le Ramadan avant le coucher du soleil».

Allal, dans une conférence de presse après le 25 janvier, déclare : «... tout ce que je peux vous dire c'est que la motion de Tanger (du congrès provincial) n'a nullement fait mention du Roi...».

Jean Lacouture qui connaît bien les dessous de la scène politique marocaine, écrit à propos de Ben Barka : «De tous les leaders politiques, il est celui que le Palais royal tient en particulière suspicion». (*Le Monde* du 28/05/1960).

(52) : *Doc F.A.P.I.* . Cf. également *Trente de lutte... op. cit.*, p. 120.

(53) : Cf. *R.D.P.* n° 36, 1959.

(54) : *Ibid.*

(54 bis) : Le texte lu par Ben Barka à la fin des travaux de la réunion constitutive de l'U.N.F.P. ne diffère en rien, à une exception près (la Mauritanie...), dans ses énoncés, de ceux votés par les instances de l'Istiqlal allaliste : évacuation des troupes étrangères, libération économique, justice sociale, réforme agraire, industrialisation,

réforme administrative, éducation alliant authenticité et modernité, monarchie constitutionnelle, soutien au combat du peuple algérien, non-alignement... etc.

(55) : Déclaration d'Allal el-Fassi devant le cinquième congrès du P.I. tenu en janvier 1960.

(56) : Jean Lacouture parle dans ces termes de Ben Barka : «considéré comme le chef réel du parti, l'animateur voyant ou discret de ce qui était entrepris de vraiment neuf dans le Royaume...». Cf. *Le Monde* du 12/08/1959.

(57) : A Paris, Balafrej déclare : «je suis d'accord avec Allal et le secrétariat général». Cf. *Le Petit Marocain* du 27/01/1959.

(58) : *Ibid.*

(59) : Cf. *Al-Istiqlal* du 09//05/1959. Sans doute, cette déclaration vise également à faire entendre à Balafrej, le secrétaire général toujours en place, que ce ne sont pas les engrenages organisationnels et les postes officiels du parti qui priment mais la doctrine et la pensée incarnées par lui.

(60) : Cf. *Al-Istiqlal* du 04/07/1959 et du 25/07/1959 qui parle de dizaines de milliers de participants aux meetings. 100 000 à Marrakech.

(61) : Cf. le rapport moral in *Al-Istiqlal* (12/01/1960) où il affirme : «le parti a suivi son chemin... orienté par ses directives (Sa Majesté). «Notre parti a dirigé le combat pour l'indépendance sous la haute conduite de S.M.». «Le parti entend, pour réaliser ses objectifs, s'appuyer sur les directives de S.M. le Roi, directives qui ont mené le pays vers sa libération».

(62) : Répondant à une question (27/07/1959) Allal affirme : «le P.I. a repris tous les points fondamentaux du «Plan des Réformes» présenté en 1934 à la France par le «Comité d'Action Marocaine.»

(63) : Cf. Le rapport moral présenté par Allal au 6è congrès du P.I. tenu en janvier 1962.

(63 bis) : Terme islamique qui signifie : l'état de l'ignorance absolue des peuples qui n'ont pas encore connu de religion divine.

(64) : *Al-Istiqlal* du 09/05/1959.

(65) : Cf. *Le cinquième Congrès du P.I.* Doc. P.I. 1960.

(66) : «Les délégués considèrent que... la négligence des autorités responsables des affaires religieuses est de nature à encourager le crime et la dégradation morale». Résolution des C.A.V. publiée in *Al-Istiqlal* du 09/05/1959.

(67) : Mohammed V qui, du temps de l'unité de l'Istiqal, se garde bien d'utiliser sa primauté religieuse contre l'une ou l'autre des composantes du mouvement national, change d'attitude à partir de 1959. Dans son discours du Trône prononcé le 18 novembre 1959, il n'hésite pas à condamner «les doctrines matérialistes... qui sont incompatibles avec notre foi, nos valeurs morales et notre structure sociale». Ces doctrines «ne peuvent avoir de place chez nous car l'Islam, grâce à son esprit de justice et de tolérance, nous suffit».

Egalement après avoir reçu Allal et le C.E. du P.I. et profitant de l'occasion

du mois de Ramadan, Mohammed V demande aux Ulémas de «ne plus se satisfaire des problèmes religieux mais de traiter aussi des problèmes sociaux et moraux». Cf. Echo du Maroc du 23/02/1960.

(68) : *Le Conseil National des Cadres du P.I.*, novembre 1959 Doc. P.I. (en arabe) 1959.

(69) : *Al-Istiqlal* du 01/01/1960 titre : «Ben Barka tend la main aux juifs» et rapporte «Ben Barka et Bouabid demandent après un "diffas" à des porte-parole «improvisés des juifs de Casablanca d'adhérer à l'U.N.F.P. La première collaboration judéo-musulmane, selon Ben Barka, sera celle des élections pour les chambres de commerce puis des élections municipales. L'animateur-organisateur du colloque était l'avocat juif, collaborateur de Bouabid, Mayer Tolédano». L'Istiqlal entend discréditer Ben Barka et la gauche en général en les présentant comme des alliés des juifs.

(70) : *Al-Istiqlal* du 16/01/1959.

(71) : Cf. la motion générale de la conférence des C.A.V. tenue le 07/05/1959.

(72) : Cf. *Le Projet du programme du P.I. de 1959.*

(73) : Dans une conférence de presse tenue le 26 janvier 1959, Allal déclare : «Ben Barka a voulu créer un système de fédérations au Maroc ; vous savez ce que nous avons enduré du système tribal. Nous voulons plutôt organiser notre pays sur un sytème centralisateur».

(74) : Cette prise de position favorable au renforcement de l'armée a également des mobiles politiques conjoncturels. Vu que l'A.L. échappe totalement au contrôle de la direction conservatrice du P.I., cette dernière entend faire de l'armée royale un contrepoids à l'influence politique de ladite A.L. favorable à la gauche.

(75) : Cf. *Al-Alam* et *Al-Istiqlal* du 16/05/1959.

(76) : Les choix socio-économiques d'Allal qui semblent comme une transcription corrigée de la social-démocratie occidentale ont, néanmoins, pour axe-porteur l'Islam en tant que référence éthique et idéologique.

(76 bis) : Cf. l'allocution l'Allal el-Fassi devant le colloque organisé par la «Jeunesse istiqlalienne» fin avril 1959 sur le thème du «rôle de la jeunesse dans l'édification du Maghreb» ; il y déclare «le P.I. a été le premier parmi les mouvements politiques de l'Afrique du Nord pour défendre la cause du Maghreb arabe et de son unité. La cause du Maghreb arabe est une question de vie ou de mort pour les peuples du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et de Libye».

(77) : Ces deux dirigeants maghrébins ne s'enthousiasment pour l'unité du Maghreb que lorsque Nasser proclame la création de la «République Arabe Unie». Pour ne pas rester en retrait par rapport à un nassérisme toujours plus populaire au Maghreb, ils se rallient à l'initiative de Ben Barka de réunir une conférence tripartite pour projeter les bases de l'unité nord-africaine. Mohammed V, craignant que le F.L.N. ne bascule du côté de Nasser, soutient l'initiative istiqlalienne. La conférence de Tanger décide du renforcement de la solidarité avec le combat algérien et la création d'un «Conseil Consultatif du Maghreb Arabe» dans la perspective d'une confédération des pays de l'Afrique du Nord.

(78) : Cf. *Al-Istiqlal* du 04/04/1959 «influences et tendances», un euphémisme pour désigner le nassérisme et le baâssisme.

(79) : Devant les inspecteurs du P.I. réunis à Fès en avril 1959, Allal el-Fassi déclare avec joie : «la conférence de Beyrouth fut donc un échec retentissant à la politique arabe en général. Le Président (du Conseil) a voulu couvrir cet échec par une initiative diplomatique en Espagne...».

(80) : Recevant dans son palais les membres du secrétariat du comité syndical permanent chargé de la préparation de la première conférence ouvrière panafricaine, Mohammed V déclare «l'unité de l'Afrique est une nécessité... sans elle l'Afrique ne peut jouer le rôle important qui lui incombe dans le monde et elle ne pourrait pas exploiter ses innombrables richesses». Le Roi n'oublie pas de préciser que l'unité africaine doit se réaliser dans le respect des traditions de l'Islam. Cf. *Echo du Maroc* du 22 mars 1960... Voir aussi son message de voeux pour l'année 1959 où le mot «Afrique» ou les mots qui le remplacent reviennent sept fois dans son discours qui , par contre, ne fait aucune allusion au monde arabe. Quand il évoque le combat des Algériens c'est pour l'insérer dans son contexte africain et non arabe : «la résurrection des peuples africains, et parmi lesquels le peuple algérien frère, est un facteur de paix, de stabilité et d'équilibre».

(81) : Cf. *Le Conseil national des cadres*, *op. cit.*

(82) : Les adeptes de la confrérie «Tidjania», très puissante en Afrique occidentale, considèrent Fès comme une ville sacrée. Leur Cheikh, Ahmed Tidjani, d'origine marocaine y est enterré. Fès est un lieu de pélerinage pour les dignitaires «tidjanis».

CHAPITRE VII

UN NOUVEAU CLIVAGE POLITIQUE ET LA CHUTE DU GOUVERNEMENT IBRAHIM

1. LE PRINCE HERITIER, CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION CONSERVATRICE.

Comme le dit très bien Niedergang, «au Maroc, maintenant, il y a le Roi et puis deux camps. Celui des progressistes et celui des conservateurs» (1). En effet, Mohammed V plutôt temporisateur que combatif, tient à ménager tout le monde en respectant les apparences d'une attitude impartiale envers les composantes de l'échiquier politique marocain. Mais, en fin politicien, il a toujours su satisfaire les passions immédiates de ses partenaires du mouvement national sans jamais accéder à leurs ambitions stratégiques. Il excelle dans l'art des compromis tournant souvent à son avantage. Le fait de donner l'impression de faire des concessions arrange en quelque sorte ses partenaires car il leur permet de se justifier devant les cadres et les militants de leurs organisations politiques.

En comparant la ligne de conduite de Mohammed V vis-à-vis du mouvement national à l'attitude d'autres monarques arabes, nous pouvons conclure à la perspicacité de ses vues en la matière. Il ne tente pas de gouverner contre les forces nationalistes, comme le font les monarques d'Egypte et d'Irak. Il ne s'efface pas non plus complètement, comme le fait le Bey de Tunis, devant le grand parti-nation. Dans les trois pays le régime monarchique ne parvient pas à survivre. Mohammed V semble suivre le proverbe arabe : «Si tu es trop rigide on te cassera, si tu es trop mou, on t'écrasera». Il opte pour la voie du milieu préconisé par Mahomet (1 bis). Sa longue expérience avec les résidents généraux français lui apprend à louvoyer et à ne jamais décider à chaud. Il fait fi de ses propres états d'âme et comprend ceux de ses adversaires. Il fait usage du «oui-mais» quand il pense «mais-non».

Mais à partir de 1959, une évolution s'esquisse à l'intérieur du régime

marocain. Mohammed V, souvent fatigué, et parfois même très malade, ne peut suivre de près toutes les affaires du Royaume. Son fils, le Prince Hassan s'en charge. Si Mohammed V a toujours entre les mains les commandes officielles, le Prince héritier lui, détient les rênes occultes du régime. Il est superflu de rappeler combien sont efficaces et réelles l'autorité et la toute-puissance que confère le monopole de ces pouvoirs «invisibles» et donc craints et redoutables. Vrai patron de la police et des services secrets, chef d'état-major des F.A.R. et héritier du Trône, le Prince Hassan est considéré comme le seul espoir des forces conservatrices (2) marocaines. Il apparaît de plus en plus comme le chef de file du bloc anti-gauche. Ce bloc comprend les éléments monarchistes inconditionnnels qui l'entourent, le M.P., le P.D.I., l'Istiqlal, plus divers groupes de pression. Le P.I. est la principale force populaire de ce bloc. Il «oublie» son ancienne animosité contre ceux qui travaillent maintenant avec lui pour la chute du gouvernement Ibrahim. Il ouvre même parfois les pages de sa presse aux textes du M.P. ou du P.D.I. attaquant l'U.N.F.P. ou l'équipe Ibrahim (3).

Comment l'Istiqlal allaliste en est-il arrivé à faire alliance avec ce bloc symbolisé dorénavant par le Prince héritier ? La réponse réside dans la scission du 25 janvier. Les conservateurs de l'Istiqlal sont conscients que la présence au pouvoir de leurs frères-ennemis les handicape dans leur lutte pour la reconquête des masses et de la clientèle du parti. Le P.I. allaliste fait de la «reconversion des mouvements parallèles» du parti l'un de ses premiers objectifs politiques après la scission (4). Or, conscient de la toute-puissance de la direction de l'U.M.T., il se sait impuissant, sans le soutien des forces de l'ordre, à entamer l'unité des syndicats de base de la centrale ouvrière.

En effet les «S.O.» de l'U.M.T. sont d'une efficacité inégalée au Maroc. Sans le soutien des agents de Laghzaoui (directeur de la Sûreté Nationale et ami du Prince héritier), l'U.G.T.M. n'aurait pas vu le jour le 20 mars 1960. Egalement le P.I. a besoin de la collaboration du Prince Hassan pour rassurer ses cadres qui se sentent menacés par des éléments incontrôlables de l'A.L. proche de l'U.N.F.P. L'assassinat du dirigeant conservateur istiqlalien, Abdelaziz Ben Driss (5) provoque une vive émotion et une profonde inquiétude au sein du parti. La direction du P.I. craint que ses partisans apeurés ne laissent le terrain libre aux militants de gauche. La presse istiqlalienne accuse le gouvernement et Abdallah Ibrahim est expulsé officiellement du parti (6). Le P.I., pour dramatiser un peu plus la situation, fait appel à l'armée et à la police pour qu'elles interviennent contre les agissements du gouvernement (7).

La virulence des propos et la gravité des accusations portées contre le gouvernement et ses amis politiques nous poussent à penser qu'il s'agit également pour le P.I. de se justifier devant les masses de sa nouvelle

orientation politique. Il semble que l'influence politique de l'A.L. l'inquiète plus que la vague de violence qui n'épargne pas non plus les militants proches du gouvernement.

Quelques indices nous permettent d'affirmer que la campagne de l'Istiqlal, en faveur de la dissolution de l'A.L. et de la mise au pas de ses dirigeants, n'est pas tout à fait comprise par la base nationaliste du parti. Son attitude vis-à-vis de «l'Armée de Libération» et de son action pour la libération du Sahara, est caractérisée par des contradictions et des prises de position embarrassées. Allal el-Fassi, chantre du «Maroc historique», «regrette que l'action de libération du Sahara se soit arrêtée ; en portent la responsabilité certains mouvements de résistance qui n'ont pas poursuivi l'action directe...» (8), quelques jours plus tard, un autre dirigeant de l'Istiqlal rectifie le tir en appelant le gouvernement à appliquer le Dahir royal, promulgué au temps du gouvernement Balafrej, interdisant le port d'armes puis, de nouveau le P.I. critique le gouvernement quand celui-ci procède aux recherches systématiques des armes portées illégalement (9). Ces hésitations révèlent le profond embarras du P.I. .

Ses dirigeants sont conscients de la popularité de l'A.L. et de la mauvaise réputation de l'état-major des F.A.R. (10). C'est pourquoi l'Istiqlal met à profit toutes les occasions pour «blanchir» l'armée royale auprès de ses militants. Il rappelle que, malgré tout, ces dernières ont une bonne «orientation» et qu'elles sont indispensables à la sécurité intérieure et extérieure du pays. Ainsi, à l'occasion du troisième anniversaire des F.A.R., de larges extraits du discours du Prince héritier faisant l'éloge de l'armée officielle sont reproduits par la presse istiqlalienne : «L'armée s'est identifiée au peuple qu'elle a aidé, aux populations sinistrées qu'elle a secourues» ; cette quête de légitimité pour l'armée royale est favorablement reçue par l'Istiqlal. Son hebdomadaire commente ainsi le discours du chef d'état-major : «ces bonnes paroles confirment l'orientation donnée à notre armée au service du peuple... Cette jeune armée dynamique... nous tranquillise quant à la sécurité intérieure du pays, actuellement menacée par la présence de bandes locales ainsi que par celles des troupes étrangères».

Ainsi l'Istiqlal épouse les opinions du Prince héritier concernant le domaine sécuritaire, l'armée royale et «l'Armée de libération». C'est un véritable revers politique pour les forces marocaines démocratiques et anti-absolutistes. C'est un tournant qui marquera l'histoire postérieure du Maroc. Les nouvelles prises de position font de l'Istiqlal un membre à part entière du camp monarchiste conservateur.

Cette attitude du P.I., aveuglé par les impératifs politiques conjoncturels, favorise et «légitime» l'évolution en cours vers un régime fondé sur des

bases sécuritaires et policières et non civiles et politiques.

En reconnaissant de facto le monopole exercé par le Palais dans le domaine de la sécurité, le P.I. contribue involontairement à jeter les bases d'un régime autoritaire où le gouvernement comme les partis seront réduits au rôle d'un organe subordonné au service du Roi.

Dans un pays sous-développé comme le Maroc, celui qui détient le monopole de la violence et de la contrainte physique, est le seul vrai maître du jeu politique. Ainsi le P.I. hypothèque son propre avenir en faisant partie du clan anti-gauche qui se sert des forces de l'ordre comme principal argument politique. En y adhérant, l'Istiqlal donne à ce clan un aspect de légitimité et de crédibilité qu'il n'aurait pas eu sans l'apport populaire et historique que représentent les masses de ce parti et sa longue lutte pour la libération du pays. Sa peur de voir «les apprentis-dictateurs» établir un régime «fasciste» l'empêche-t-elle de voir clair ? Ou préfère-t-il l'hypothèse d'un régime fort au risque de se voir marginaliser à «l'éventualité d'un «pouvoir populaire» qui ne manquerait pas de mettre à mal l'establishment auquel l'Istiqlal est profondément attaché?

Des indices nous font plutôt pencher pour la deuxième hypothèse. Lisons attentivement ce passage dans l'hebdomadaire du parti : «un immense défilé militaire à Casablanca a montré au peuple comme aux étrangers que les Forces Armées Royales constituent désormais un outil politique puissant au service du Roi et de la nation». En effet, le chef d'état-major, le Prince Hassan, choisit Casablanca (normalement un tel défilé devrait se dérouler dans la capitale, Rabat) pour faire étalage de ses muscles lors de la fête du trône de 1959. Car cette ville ouvière apparaît de plus en plus comme le bastion de l'opposition anti-absolutiste. Egalement lorsque le Prince héritier guide une délégation d'officiers venue exprimer au Roi «la profonde émotion ressentie par l'armée à la suite des attaques des étudiants», le P.I. soutient cette première intervention publique des militaires dans la vie politique du Maroc. Sa presse approuve ce précédent dangereux et qualifie la motion estudiantine incriminée «d'allégations injurieuses» (11). Le Prince héritier se sert ainsi de l'armée pour faire pression sur le gouvernement en vue de le faire éclater. Son ami Medbouh, militaire de carrière et membre de l'état-major, démissionne de son poste de ministre des P.T.T. dans le cabinet Ibrahim (12).

En effet les critiques adressées à l'armée par le troisième congrès de l'U.N.E.M., tenu un an plus tôt, ne provoquent aucune réaction officielle de la part des militaires. Donc, il s'agit bien d'un simple prétexte. Ainsi ce qui ne représente, en 1958, qu'un simple fait de parcours, est transformé en 1959 par les soins du Prince héritier en conjoncture politique (13).

C'est cet engagement officiel du Prince Hassan, soutenu par son armée,

contre la gauche, qui fait de l'héritier du Trône le chef de file incontestable des forces conservatrices qui s'opposent au gouvernement Ibrahim. Effectivement, un mois après l'incident du 4è congrès de l'U.NE.M., un nouveau journal voit le jour : *Les Phares*, dont le directeur n'est autre qu'Ahmed Réda Guédira. Il reflète les points de vue du Prince Hassan. Il est destiné avant tout à faire pression en vue de la chute du gouvernement de gauche. D'ailleurs il cesse de paraître dès le renvoi de celui-ci en mai 1960.

Ainsi le Prince héritier multiplie les initiatives anti-gouvernementales, car devenir chef de l'opposition, ça se mérite. Il ne voudrait pas rester en retrait par rapport à l'Istiqlal qui demande depuis longtemps le départ de la gauche (14). Il fait fi de son devoir de réserve comme Prince héritier. *Les Phares* attaquent le gouvernement dans des termes proches de ceux de la presse istiqlalienne.

Ainsi, si l'éditorial d'Al-Istiqlal écrit à l'occasion du nouvel an de 1960: «l'expérience de 1959 a trop duré... le pays en a trop souffert» (15), celui des *Phares* lui fait écho en affirmant sur un ton décidé que «la situation actuelle ne saurait durer plus longtemps sans conduire le Maroc à la catastrophe» (16).

Au sein de la coalition hétérogène qui s'oppose au gouvernement de gauche, des gestes sont faits de part et d'autre pour limiter les contradictions qui la rendent peu fiable et peu opérationnelle. Ces gestes de «bonne volonté» prennent parfois l'allure d'un reniement. Le P.D.I. qui s'est fait une solide réputation de partisan de l'émancipation de la femme, sa presse allant parfois jusqu'à revendiquer l'égalité des sexes devant le partage de l'héritage parental (ce qui entraîne une réaction virulente d'Allal el-Fassi), ce même P.D.I., pour ménager les conservateurs ruraux, vote à la demande de son secrétaire général, une motion interdisant aux femmes de faire partie de son Conseil National. Son congrès extraordinaire de septembre 1959 fait un geste envers le P.I. en condamnant «la présence de bandes armées» et en se déclarant pour «la liberté des ouvriers de se grouper dans les syndicats de leur choix» (17).

De même le Prince héritier, pour épargner l'amour-propre nationaliste de l'Istiqlal, fait de temps en temps des déclarations «très fermes» vis-à-vis de la présence des troupes étrangères sur le sol marocain. Aussi ceux qui ont adopté une attitude modérée à l'égard du gouvernement Ibrahim, prennent maintenant (fin 1959, début 1960) des positions tranchées

M'bark Bekkaï, inaugure son retour à la vie politique active par une tournée dans les zones les plus traditionalistes (Moyen-Atlas, Nord oriental) où il déclare que si «le gouvernement ne change pas... mieux vaut qu'il n'y ait pas d'élection du tout» (18). Avec la bénédiction du Prince héritier, il met sur pied une «Association des Anciens Combattants». Il s'agit d'organiser ceux des Marocains qui ont combattu dans les rangs des armées coloniales, pour

faire contrepoids à l'influence politique des Résistants favorables dans leur grande majorité au gouvernement Ibrahim et à l'U.N.F.P. Jaloux des faveurs matérielles, morales et politiques consenties par le gouvernement aux Résistants, les «Anciens combattants» sont prêts à se lancer dans une action politique contre les nationalistes qui leur reprochent d'avoir servi l'ennemi colonial. En leur promettant largesses et dignité (19), les milieux conservateurs voudraient faire des anciens combattants, hommes aguerris et ouverts sur le monde, des cadres politiques aptes à mener la lutte contre les partisans du mouvement nationaliste et progressiste. En effet ce sont les cadres politiques compétents, ayant un minimum de culture moderne, qui manquent aux milieux conservateurs mis à part le P.I. Les associations locales des anciens combattants serviront de pépinières et de centres de propagande contre l'U.N.F.P. et le gouvernement, et plus tard contre l'Istiqlal allaliste (20).

Tous les éléments de la coalition conservatrice sont mobilisés à l'extrême afin d'éviter que ce soit le gouvernement de gauche qui organise les élections comme l'a promis Mohammed V le jour de son investiture. Le Conseil National du P.I., tenu le 3 avril 1960, adresse un appel pressant «les militants (istiqlaliens) de se mobiliser pour mettre un terme au chaos qui existe, à la perdition de l'Etat...» (21). Les initiatives anti-gouvernementales se multiplient. De nouveaux journaux apparaissent (tels que *Les Phares* et *Al-Ayam* (Les Jours) ; leur seul objectif est la chute du gouvernement Ibrahim. ils disparaissent, d'ailleurs, dès le renvoi de celui-ci. Le Prince héritier s'engage à fond contre le gouvernement progressiste. Il semble exaspérer le Roi lui-même ; ce dernier préférant la méthode douce. Le Prince Hassan se comporte de plus en plus comme le leader politique de l'opposition conservatrice. Or Mohammed V a opté pour le rôle de guide. Il est conscient des risques, à long terme, du comportement de son fils. Il craint pour le Trône alaouite, «il ne veut pas mettre tous les oeufs "du Trône" dans le même panier». Jean de Saint-Chamont affirme qu'«un dissentiment aurait surgi entre le Prince et le Roi. Mohammed V était enclin par nature à ménager les éléments les plus avancés de l'opinion publique afin de ne pas se séparer du peuple» (22).

En effet on ne peut s'empêcher de constater les divergences qui séparent maintenant Mohammed V du Prince héritier. Alors que ce dernier affirme qu'il ne peut maintenir sa confiance en un premier ministre qui, selon lui, «conduit le pays à la ruine» (23), Mohammed V défend toujours la politique du cabinet Ibrahim et lui fait un éloge vibrant lors de son renvoi.

Le Prince héritier, influencé par Guédira, l'idéologue du camp anti-progressiste, craint que la présence de la gauche au pouvoir et sa politique d'industrialisation, de réforme agraire et de démocratisation de l'enseignement, ne finisse par saper les bases socio-économiques et culturelles du régime

monarchique (24).

Il est certain que, pour maintenir un régime de monarchie gouvernante au XXè siècle, le Prince Hassan, formé dans une université française, fait preuve de plus de «lucidité» et de prévoyance que son père qui veut contre toute évidence, garder et le beurre et l'argent du beurre. Effectivement, vouloir sauvegarder le pouvoir absolu du Trône en s'alliant aux forces populaires et démocratiques semble relever des chimères politiques. Le Prince Hassan est convaincu que seul un régime fort, résolument basé sur les forces conservatrices locales et sur «le monde libre» (25), est capable d'assurer l'avenir du Trône. Mohammed V considère qu'un certain changement en faveur des plus misérables est indispensable pour conserver au Palais sa popularité et lui épargner d'avoir recours à la violence pour se maintenir. Le Prince est hostile à cette stratégie médiane qui risque, dans le cas d'une situation politique défavorable, d'entraîner le Trône à faire des concessions de nature irréversible. C'est pour parer à cette éventualité que le Prince fait tout pour susciter la méfiance du Roi envers la gauche et ses dirigeants.

Il lui affirme que le vrai objectif de ceux-ci est la disparition du régime monarchique (26). Avec un succès incomparable, le Prince parvient à partir de 1959 à transformer une recherche contradictoire d'une politique pour un pays qui souffre de retards énormes en un simple jeu politicien pour le contrôle du pouvoir. Alors que la gauche pense que le clivage essentiel au Maroc passe entre ceux qui sont pour le progrès social et institutionnel et ceux qui y sont opposés, le Prince et ses supporters conservateurs soutiennent que le conflit oppose défenseurs et détracteurs des «valeurs sacrées» du pays, euphémisme pour désigner les prérogatives exorbitantes du Trône. Il se trouve très à l'aise dans ce jeu alors qu'il se sent désarmé intellectuellement et moralement face au volontarisme progressiste de la gauche nationaliste qui évoque la pensée démocratique occidentale et l'humanisme égalitaire de l'Islam. Le Prince veut, en usant de tous les moyens,en finir avec le «charisme» politique de la gauche (27).

C'est dans cet état d'esprit que l'héritier du Trône va, à partir de 1959, mener une campagne de dénigrement, de procès et de répression contre les personnalités représentatives de la gauche. Il présente celles-ci comme des «démagogues» et «comploteurs» dont le seul but est d'assouvir leurs ambitions inavouées en contrôlant le pouvoir après avoir renversé par la violence les institutions nationales traditionnelles.

2. LA REPRESSION CONTRE LA GAUCHE, SA REACTION ET LE RENVOI DU GOUVERNEMENT IBRAHIM.

Tout observateur averti de la période du gouvernement Ibrahim ne peut que faire la constatation suivante : c'est une période marquée par une ambiguïté structurelle, une complexité déroutante et une confusion inextricable. «Avec le gouvernement Ibrahim, nous étions partiellement au pouvoir et dans l'opposition». Par cette déclaration, Ben Barka décrit la situation politique qui règne au Maroc depuis son indépendance mais qui atteint son paroxysme avec la constitution du cabinet Ibrahim. En effet la majorité des forces politiques marocaines, à des degrés différents, peuvent se considérer partiellement au pouvoir et partiellement dans l'oppostion. L'Istiqlal conservateur a un de ses amis au gouvernement. Abdelkrim Ben Jelloun y détient le ministère de l'éducation nationale. Les forces de sécurité lui prêtent main forte pour créer une nouvelle centrale ouvrière. D'ailleurs, Laghzaoui directeur général de la Sûreté Nationale, ancienne personnalité istiqlalienne, entretient des relations étroites avec la direction allaliste.

Mais au sein de la police, il y a également des éléments issus de la Résistance qui sont plus proches, politiquement, de Basri que du Prince Hassan ou d'Allal el-Fassi. Il en va de même pour les F.A.R. et l'administration. Dans le Conseil de la Couronne, considéré par Mohammed V, comme l'organisme le plus important de l'Etat (28), on trouve Mokhtar Soussi proche de l'Istiqlal et Mohammed Ben Larbi Lalaoui sympathisant des radicaux de l'U.N.F.P.

Nous pouvons multiplier les exemples dans l'administration locale (29). Cette réalité est la fille légitime des impératifs du combat récent pour l'indépendance, qui interdit à chacun des protagonistes d'adopter des positions politiques définitives et irréversibles.

L'establishment repose ainsi sur un équilibre, certes fragile, mais qui a l'avantage d'écarter le péril du «complexe du bunker». L'âme de cet establishment est Mohammed V. Ménager tout le monde pour mieux dominer son monde, ménager les choix de tous pour mieux imposer ses propres choix ; voilà l'école politique de Mohammed V. Grâce à elle, il réussit à dominer en maître le Maroc sans jamais recourir aux pratiques sanguinaires de l'assassinat politique, pratiques pourtant courantes dans les pays nouvellement indépendants. Mais une telle politique peut-elle être payante à long terme ? est-il possible de la pratiquer indéfiniment, impunément, dans une société où les contradictions de classes sont imposantes et où les antagonismes socio-politiques sont inconciliables. Sans doute, dans une société développée où l'abondance matérielle et l'homogénéisation ethno-culturelle sont à un stade

avancé, Mohammed V aurait fait école. Mais au Maroc, dès la fin de 1959, Mohammed V, en tant que politique, devient inopérant. Il est mort au moins un an avant sa mort réelle. Dès cette époque, c'est la politique «hassanienne» qui prédomine. Se cachant derrière l'autorité de son père, le manipulant à l'occasion, le futur Hassan II mène la seule politique possible -selon lui- dans un pays dont l'âge sociologique et le niveau socio-économique rendent le pouvoir impartageable : neutraliser les adversaires, éliminer les ennemis politiques pour pouvoir se consacrer à la consolidation des bases de l'ordre monarchique menacé par les apports du vingtième siècle.

Comme nous l'avons déjà vu, dans le cabinet Ibrahim, le ministère de l'Intérieur est confié à un monarchiste sympathisant de la gauche, Driss M'hammedi. Mais le contrôle des forces de l'ordre lui échappe complètement. Le directeur général de la Sûreté Nationale reçoit ses ordres directement du Palais, en l'occurrence du Prince Hassan. Malgré ses responsabilités étendues qui les rapprochent du statut d'un ministre, le directeur général de la S.N. n'est pas tenu d'assister aux Conseils de cabinet. Il n'a donc pas à se justifier de ses actes devant le gouvernement ou son chef. Cette entorse grave au fonctionnement normal de l'institution gouvernementale est imposée à l'équipe Ibrahim par le Palais. La gauche ne peut donc la mettre en cause sans rompre le contrat tacite qui a présidé à la formation du gouvernement Ibrahim comme à celle de ses prédécesseurs. Toutefois des critiques émanant de milieux de gauche n'hésitent pas à montrer du doigt cette anomalie, pomme de discorde entre les nationalistes et le Palais depuis l'accès à l'indépendance. Une motion votée par le congrès de l'U.M.T., tenu en avril 1959, «estime que si le meilleur garant du succès d'une telle politique (celle «du gouvernement de Sa Majesté présidé par Abdallah Ibrahim») réside dans l'harmonieuse communion entre S.M. le Roi, le gouvernement et les forces populaires organisées, elle se trouve compromise par un appareil vicié dans certains de ses rouages vitaux, principalement à la Sûreté Nationale et à la Justice» (30). Comme solution, le congrès syndical propose d'une manière indirecte la mise en place «d'institutions constitutionnelles» et «exige d'urgence l'épuration, dans l'administration et tous les rouages de l'Etat, de toute influence intéressée et partisane». L'U.M.T. dont le chef du gouvernement est très proche (il était l'éditorialiste de son organe de presse jusqu'à sa nomination comme président du Conseil) ne peut présenter de telles revendications sans consulter ses amis membres du cabinet.

Cette volonté de démocratiser les institutions, d'élargir les compétences exécutives du gouvernement dans le domaine de la sécurité est perçue par le Prince comme une déclaration de guerre. A partir de ce moment la vie politique au Maroc va évoluer à une vitesse étonnante. Les forces conservatrices

deviennent de plus en plus agressives et donnent l'impression de reprendre l'initiative aux milieux progressistes. Le gouvernement et ces derniers ne peuvent avoir recours à la rue à cause de leurs responsabilités. L'équipe Ibrahim tente de couper l'herbe sous les pieds de la campagne conservatrice en se prévalant du soutien de Mohammed V. Elle ne rate aucune occasion pour affirmer que sa politique n'est autre que celle du Roi lui-même (31).

Le Prince Hassan qui fait figure de chef opérationnel et de coordonnateur suprême du clan conservateur se lance à corps perdu dans la campagne anti-gauche qui va en s'accélérant : prises de positions hostiles, procès, saisies de presse, puis arrestations et pressions policières sur les dirigeants de la gauche.

Ainsi Laghzaoui, sur instigation du Prince, dépose une plainte contre *L'Avant-Garde* qui, dans un article, stigmatise «l'action néfaste d'un certain fonctionnaire de la Sûreté» et réclame l'épuration de cet organe de l'Etat des «éléments troubles... ayant été à la solde du Deuxième Bureau français». De tels harcèlements accompagnés de diverses formes de pression, notamment, les menaces d'éclatement de l'U.M.T. semblent intimider les dirigeants syndicalistes qui vont, durant l'été et l'automne 1959, se démarquer par leur «modération» de l'aile radicale de la gauche symbolisée par Ben Barka-Basri.

Le Prince concentre sa pression sur ces derniers. Très populaires et disposant encore d'unités armées issues de l'A.L., ils sont le principal obstacle aux visées absolutistes de l'héritier du Trône. *At-Tahrir*, l'organe de la gauche dirigée personnellement par Mohammed Basri, est traîné deux fois devant les tribunaux durant l'été 1959. Une fois parce qu'il «ose» publier un article paru in *France Observateur* sous la plume d'un ami du Maroc (32 bis) et qui traite de la fortune de la famille royale, une autre parce qu'il rend publiques les résolutions du Quatrième Congrès de l'U.N.E.M. considérées comme portant atteinte au moral des F.A.R. Entre-temps, d'autres formes de pression sont exercées. On remplace les cérémonies officielles de la journée de la «Révolution du Roi et du peuple» par des prières afin d'empêcher Basri de venir, comme d'habitude, prononcer dans l'enceinte du palais royal et en présence du souverain, son allocution au nom des Résistants.

Parallèlement à ces pressions, des offres substantielles sont faites afin de diviser les forces anti-absolutistes. Ainsi, le Prince Hassan propose au nom du Souverain, à Basri le poste le plus prestigieux du Royaume après celui du détenteur du Trône : «Khalifa de Sa majesté» (vice-roi) pour le Sud marocain (32).

Ce titre a toujours été réservé aux seuls membres de la famille royale. Souvent le Sultan déléguait ses pouvoirs à un de ses fils ou frères pour qu'il gouverne en son nom une région de l'empire qui demandait une attention

particulière. Depuis l'indépendance, ce poste n'existe plus. Le dernier «khalifa» fut celui de l'ex-zone espagnole. Cette proposition «historique» est rejetée par Basri. Car d'une part elle vise essentiellement à «domestiquer» le plus têtu des récalcitrants, sans changer quoi que se soit à la nature du régime et d'autre part, à couper le bras armé de l'aile radicale de son expression politique incarnée par Ben Barka ; ce dernier est considéré par le Palais comme irrécupérable.

Une fois la carotte empoisonnée repoussée, le bâton lui succède. Le 15 décembre 1959 *At-Tahrir* est saisi. Basri et Abderrahman Youssefi, respectivement directeur et rédacteur en chef du journal sont arrêtés. Le numéro incriminé demande que le gouvernement soit responsable devant le peuple. Il «dénonce également les agissements des forces de sécurité». Ainsi, ce que le Roi semble appeler de ses voeux au lendemain de l'accès à l'indépendance (c'est-à-dire la responsabilité du gouvernement devant un corps élu) est considéré maintenant comme un crime de lèse-majesté. Le schisme du 25 janvier et la démobilisation qui s'ensuit, l'entredéchirement du mouvement national, l'affaiblissement de l'A.L. consécutif au rude coup de «l'Ecouvillon» et le renforcement des F.A.R. et de l'appareil sécuritaire du régime sont les principales raisons de cette évolution, de ce nouveau pas vers la monarchie exclusive. La station de radio officielle annonce, dans son bulletin du 17 décembre, que les chefs d'inculpation retenus contre Basri et Youssefi sont au nombre de quatre :

-Offense à Sa Majesté

-Incitation au crime contre la sûreté intérieure de l'Etat

-Action tendant à troubler l'ordre public

-Atteinte à la sûreté intérieure de l'état

Plus tard, tout le monde saura que seul le premier chef d'inculpation a une certaine base réelle et que l'arrestation est motivée par des considérations politiques et non juridiques (33). D'ailleurs, il est légitime de se demander s'il ne s'agit pas, même concernant le premier chef d'inculpation, d'une machination policière minutieusement préparée afin de mettre en cage le chef de l'A.L. (Youssefi est libéré quelques jours après son arrestation) pour pouvoir liquider sans fracas cette dernière. Effectivement quinze jours après l'arrestation de Basri, l'auteur de l'article incriminé, transfuge du P.D.I., est nommé dans un haut poste judiciaire (34). S'agit-il de récompenser une taupe qui s'est acquittée «consciencieusement» de son devoir ?

La mise aux arrêts d'une personnalité de la taille de Basri provoque une émotion générale dans les milieux de gauche et de la Résistance. A propos de Basri, J. Lacouture écrit : «Il est peu d'hommes en dehors du Roi qui disposent

de plus de puissance réelle, dans le Maroc d'aujourd'hui que le chef de l'A.L.» (35). Comment donc le Palais ose-t-il toucher à des hommes comme Basri et Youssefi qui associent puissance et valeur symbolique (36), bases d'une influence politique considérable et d'une popularité sans limite ? Le Prince Hassan, disposant maintenant d'une armée nombreuse, encadrée par des hommes sûrs français ou marocains, cherche-t-il à provoquer une réaction violente de la part des éléments radicaux pour mieux en finir avec les «têtes dures» ? ou vise-t-il à pousser l'équipe Ibrahim à démissionner ? ou encore cherche-t-il à manipuler les milieux modérés des forces progressistes en présentant les radicaux comme des éléments troubles et dangereux qui risquent de mettre en péril la paix intérieure, ce qui donnera un prétexte aux interventions étrangères ?

Sans doute ceux qui décident de l'arrestation de Basri ont dans l'esprit les trois objectifs. De toute façon le Prince Hassan est bien au courant des divergences qui secouent les milieux progressistes. Il sait qu'il peut toujours compter sur elles pour sauver la situation en cas de réaction d'une ampleur inattendue. La réplique de l'U.M.T. est très molle. Des grèves éclatent dans les grandes villes, principalement à Marrakech et Rabat où la tendance radicale est bien implantée. L'équipe Ibrahim proche de l'U.M.T. ne démissionne pas. Les militants de base reçoivent des explications, précisant qu'il ne faut surtout pas tomber dans le piège tendu par «les forces réactionnaires» qui cherchent avant tout à faire partir la gauche du gouvernement. Or, la présence au gouvernement est indispensable afin de mettre en application les choix progressistes en matière économique et sociale, choix qui seuls inquiètent «les forces réactionnaires» (37). Ben Barka adopte également un profil bas. Son objectif est de tenir jusqu'aux élections annoncées pour le mois de mai (38). Il est conscient des avantages électoraux que la gauche peut tirer de sa présence au gouvernement. L'U.N.F.P. tient à garder le gouvernement comme une place forte.

Son Conseil National, tenu en décembre juste avant l'arrestation des dirigeants de la Résistance, menace implicitement de boycotter la consultation prévue, si la gauche est écartée des affaires (39). Après le coup du 15 décembre, l'U.N.F.P. menace, dans des termes voilés, de se retrancher dans une opposition systématique et rappelle, implicitement, à l'ordre Mohammed V qui semble se laisser trop influencer par son fils (40).

L'impassibilité de la gauche, sa prudence opportuniste et ses menaces toutes verbales exaspèrent, mais encouragent en même temps, le Prince Hassan qui va de l'avant dans son action pour l'affaiblissement des forces progressistes et la liquidation de leur bras armé.

Avant de passer à l'étude des phases suivantes de la campagne répressive

anti-progressiste nous devons rappeler la réalité politique suivante : l'action du Prince n'est que l'expression concrète et la traduction dans les faits d'une volonté politique profonde. Les forces sociales conservatrices craignent de voir la gauche orienter le Maroc vers un régime qui mettrait en péril le statu quo socio-économique et institutionnel, seule réelle garantie de leurs intérêts économiques, de leur influence socio-politique et des valeurs ethnico-religieuses auquelles elles sont attachées.

Ainsi l'Istiqlal n'éprouve aucune gêne à applaudir publiquement à l'arrestation de l'un des symboles suprêmes de la résistance populaire contre l'occupant (41). L'ancien Président du Conseil M'Barek Bekkaï va jusqu'à faire allusion à une entente entre le gouvernement et les «comploteurs» pour mettre en péril les institutions nationales» (42), c'est-à-dire le régime monarchique dans le langage conservateur. Ainsi les ténors du bloc conservateur justifient la campagne répressive du Prince contre l'U.N.F.P. et vont même jusqu'à accuser les inculpés de ce que le dossier officiel, établi par les services de l'héritier du Trône, ne peut mentionner.

Les pressions policières n'épargent aucun des dirigeants de la gauche, même pas Ben Barka. Ce dernier, se sentant en danger, part en exil. C'est le premier départ forcé d'un dirigeant nationaliste de la taille de Ben Barka. La presse conservatrice trouve dans son exil une matière à railleries et à calomnies. Elle spécule sur son manque de courage et sur sa «villégiature prolongée» à l'étranger (43).

En ce début de 1960, plusieurs dizaines de militants de U.N.F.P. sont arrêtés. Ils sont en majorité des anciens résistants. Ils sont accusés de comploter contre la vie du Prince héritier. Et pour s'assurer le soutien des masses de l'Istiqlal qui, malgré tout, ont en général une profonde estime pour les résistants, on parle également de projet d'assassinat d'Allal el-Fassi.

Présentés devant les juges, ils donnent des preuves irréfutables qu'ils ont été, juste après leur arrestation, soumis à des séances de torture. La presse étrangère (*At-Tahrir* fait toujours l'objet d'une «saisie préalable et permanente») se demande si «le complot» ne jaillit pas tout simplement de la cervelle des personnages désireux de prouver à Mohammed V que l'on conspire à gauche contre le Trône (44).

La répression qui s'abat sur des hommes qui ont tout risqué pour la patrie, pendant les années noires du combat national, soulève une vague de protestation populaire. Un nombre considérable de télégrammes de protestation arrive à Rabat de tous les coins du Maroc. Dans leur malheur les appréhendés ont du moins une consolation : la démission de Mohammed Ben Larbi Lalaoui. Il est surnommé «Cheikh Al-Islam» et jouit d'une large popularité. Vieux, paisible et vénéré ; c'est la plus haute autorité morale du

Maroc si l'on excepte le Roi. Considéré comme un homme juste, répugnant à la politique politicienne, personne ne peut mettre en cause sa sincérité et son courage légendaire (45). Il proteste vigoureusement et affirme que «le complot contre les Résistants n'est qu'une machination colonialiste» (45). Doyen de la classe politique nationale et professeur de Mohammed V (dont il influence l'esprit et l'initie au nationalisme durant l'époque du protectorat) ; sa prise de position jette dans l'embarras les milieux conservateurs dont certains n'hésitent pas à mettre en doute «ses capacités intellectuelles» alors qu'il détient l'une des plus hautes responsabilités dans le pays.

La campagne anti-U.N.F.P. prend aussi d'autres formes. Le Prince entreprend d'épurer l'administration de tous ceux qui s'opposent à sa volonté et n'entendent recevoir de consignes que des autorités gouvernementales qualifiées. Ainsi, plusieurs caïds et super-caïds sont limogés et parfois jetés en prison (46). Il s'agit de «préparer» les élections dans des régions connues pour leur tendance de gauche. Les services diplomatiques ne sont pas épargnés. Des diplomates proches de la gauche sont rappelés au Maroc (47). Cela vise, selon toute vraissemblance, à anticiper sur une vague possible de démissions diplomatiques en cas de renvoi du gouvernement Ibrahim et pour empêcher certains diplomates de rendre des services précieux à l'exilé du Quartier latin, Mehdi Ben Barka. Comme il est clair, l'étau commence à se reserrer sérieusement autour de l'équipe de gauche du gouvernement :

-Son journal officieux est saisi.

-Ses plus prestigieux amis politiques sont en prison ou en exil. Mieux, le Prince semble décidé à aller de l'avant dans son entreprise de répression implacable contre la gauche ; «Basri par un détour de procédure serait progressivement impliqué dans l'affaire (48) du complot contre la vie de l'héritier du Trône.»

-Ses prérogatives économiques et administratives sont de plus en plus amoindries.

-L'harmonie et la cohésion de son travail, même au niveau central, sont perturbées par les interventions «extra-administratives» du Prince. Plusieurs ministres et hauts fonctionnaires de l'Etat obéissent plus aux ordres de ce dernier qu'aux directives officielles du Président du Conseil.

-Ses supporters au sein de l'administration et des organisations populaires sont soumis à toutes les formes de pression.

Dans ces conditions le gouvernement peut-il continuer -et avec lui les forces de gauche- à fermer obstinément les yeux sur la réalité ? Lui est-il encore possible de mener une politique cohérente visant à l'établissement de bases solides de la libération économique et sociale ? La gauche, espère-t-elle encore

compter sur sa présence au pouvoir pour en tirer des avantages électoraux ?

L'obstination de la gauche à persévérer, malgré tout, à occuper le gouvernement comme une forteresse, ne risque-t-elle pas d'être ressentie par la base, comme un manque de dignité déshonorant pour les forces populaires et, préjudiciable pour son image de marque au sein de la société. La presse conservatrice ne se prive pas de pousser dans ce sens. «Ils resteront attachés à leurs bancs ministériels parce qu'ils sont au pouvoir pour le pouvoir» (49).

Les réponses à toutes ces questions, nous les trouvons résumées dans les différentes formes de la réaction des forces progressistes. Effectivement par la force des choses la gauche est amenée à livrer une bataille d'auto-défense. Sa réaction est multiforme :

-Actes isolés de rébellion ou de vengeance

-Grèves et durcissement du langage

-Fermeté du gouvernement en ce qui concerne ses prérogatives légales.

Nous allons, dans les pages qui suivent, traiter de la contre-offensive de la gauche, de son impact politique et de son aboutissement final : le renvoi du gouvernement Ibrahim. La réaction la plus violente, émanant d'éléments de gauche, est la rébellion du super-caïd de Béni Mellal en mars 1960. Bachir Ben Thami (le super-caïd) et Dahbi qui prennent la tête de cette rébellion sont des Résistants de renom, mais ne sont pas des têtes politiques (50). Bachir subit mal les pressions et les exactions du commissaire de police. Il le fait exécuter et prend le maquis avec plusieurs dizaines d'hommes. Le chef des gardes municipaux de Marrakech et deux caïds de la région d'Amizmiz qui tentent de se joindre à la rébellion sont abattus par le service d'ordre» (51). «L'affaire de Béni Mellal» est-elle un acte isolé ou une action émanant d'une décision politique concertée ? La gauche, ou plutôt quelques-uns de ses éléments cherchent-ils à faire pression sur le Palais, pour l'amener à composer, en usant du même stratagème que ce dernier qui met à profit la rébellion d'Addi et l'insurrection rifaine pour s'imposer au mouvement national ? Personne ne saurait apporter une réponse sûre à ces deux questions tant que les documents concernant cet événement sont inaccessibles.

Ce qui est sûr c'est que les hommes qui prennent le maquis entendent manifester leur indignation face à la répression qui s'abat sur leurs camarades d'armes au début de 1960. Tout en se gardant de justifier la rébellion, l'organe de l'U.M.T. en rejette la responsabilité sur la «pression tyranique que subissent chaque jour les masses et qui risque de les acculer à l'insurrection» (52).

L'U.M.T., qui prend de la distance vis-à-vis des radicaux de l'U.N.F.P., ne cache pas sa préférence pour les actions pacifiques de masses (53). Ses

dirigeants qui n'ont bougé que très mollement lors de la répression qui s'abat sur les Résistants, appellent à une grève générale à Casablanca et Rabat pour protester contre la création de l'U.G.T.M.,considérée comme une machination du camp conservateur pour affaiblir la centrale ouvrière «progressiste». Les deux capitales du Maroc sont totalement paralysées par ce mouvement vigoureux de masses qui impressionne et divise même la coalition anti-gauche (54). L'U.M.T. élève le ton ; son organe de presse affirme qu'«au Maroc le peuple est prêt au combat» (55).

L'équipe Ibrahim encouragée par le mouvement de protestation décide de reprendre l'offensive. Bouabid, vice-Président du Conseil n'hésite pas à exprimer publiquement sa solidarité avec l'U.M.T. alors que la police procède à l'arrestation de plusieurs dizaines de syndicalistes. Elle semble même renoncer à son souci de donner une apparence de cohésion à l'action gouvernementale en s'évertuant à ménager les éléments de droite qui siègent au cabinet (56).

L'équipe Ibrahim entend maintenant gouverner en n'abandonnant aucun de ses droits, en ne cédant plus sur l'essentiel. C'est dans le domaine de l'achèvement de l'indépendance du pays et la liquidation de tout ce qui amoindrit encore sa souveraineté, qu'elle se montre la plus décidée étant donné l'extrême sensibilité de l'opinion publique à ce niveau.

Ibrahim en tant que chef de la diplomatie marocainne, se déploie activement pour obtenir de la France l'arrêt d'un calendrier précis pour l'évacuation de ses troupes. Paris subit, pour la première fois, une forte pression de la part des autorités marocaines. Mohammed V y envoie son ministre de la Défense. Le général de Gaulle le reçoit personnellement, malgré le froid qui règne dans les relations entre les deux pays depuis le rappel de l'ambassadeur marocain, lors de la crise provoquée par l'explosion de Reggane. Le gouvernement français prend au sérieux, cette fois-ci, la volonté marocaine de parfaire la souveraineté du pays en mettant fin aux séquelles de la période coloniale. L'ambassadeur français au Maroc fait preuve d'une activité et d'une bonne volonté inhabituelles. Il vient à plusieurs reprises à Paris pour rencontrer de Gaulle, les membres du gouvernement et l'état-major pour définir le plus rapidement possible la position de la France en ce qui concerne l'évacuation de ses troupes. Le gouvernement Ibrahim n'a même pas besoin d'attendre longtemps pour recevoir un satisfecit populaire. Les élections consulaires qui ont lieu le 8 mai 1960 donnent la majorité écrasante à la gauche dans les chambres d'industrie et de commerce.

Dans l'euphorie, Abdallah Ibrahim fait preuve d'une hardiesse inhabituelle. Il fait connaître directement par la radio que «la Présidence du Conseil (décide) que les policiers français au service de la Sûreté marocaine seront

remis à la disposition du gouvernement français à partir du premier juillet». C'est un véritable «affront» vis-à-vis du Prince héritier qui se considère comme le seul maître dans le domaine de la sécurité. Le Prince se base essentiellement sur ces centaines d'officiers français pour encadrer la «Sûreté Nationale» et y contrôler les éléments nationalistes et en faire un instrument efficace et maniable *.

De plus tout succès enregistré par la gauche dans ce domaine ne peut qu'être interprété comme un échec subi par le Prince, chef de file du camp anti-progressiste. Un tel revers peut avoir de mauvaises conséquences sur la cohésion des rangs de l'opposition conservatrice.

C'est pourquoi l'Istiqlal tient à minimiser la portée de la décision du Président du Conseil ; cela, bien entendu, pour atténuer son impact au sein des masses du P.I. L'hebdomadaire du parti écrit : «Le Président du Conseil vient de donner ordre, à grand fracas de publicité, au directeur de la Sûreté Nationale de marocaniser les trois cents derniers postes encore tenus par des Européens-pour la plupart, dactylographes et assistantes sociales» (57). Cette attitude a l'allure d'un reniement pour un parti qui a toujours revendiqué une marocanisation intégrale de l'administration tant civile que militaire. Le même journal écrit, un peu plus d'un an plus tôt, «quelle confiance peut-on garder dans ces agents... qui reçoivent leurs ordres de l'ambassade de France : ... armée, justice, finances, travaux publics, P.T.T...?» (58) C'est dire l'embarras d'une opposition désemparée, désarmée devant des mesures populaires d'un gouvernement qui entend gouverner.

En effet ce qui inquiète le plus le camp du Prince n'est pas seulement le renvoi des policiers français mais également le fait que le Président du Conseil «ose», maintenant, donner des ordres directs et publics au directeur de la S.N. sans même demander son avis au vrai patron de la police marocaine. Cette ébauche d'une politique des faits accomplis fondée sur l'adhésion populaire, inquiète profondément le camp conservateur. Malgré tous les remous provoqués par cette nouvelle tactique, Ibrahim est décidé à aller de l'avant. Il tient tête aux agissements du Prince. Il refuse de donner son accord à la nomination d'un militaire américain comme officier de liaison des F.A.R. Le lieutenant Blair est un ami intime de l'héritier du Trône qui demande à l'ambassade américaine de l'autoriser à travailler au service de l'armée marocaine, après avoir achevé la période de son service au sein des forces

* : Mieux, le cabinet de gauche prépare un texte de dahir interdisant aux F.A.R. de participer au maintien de l'ordre sans l'accord du premier ministre.

américaines stationnées au Maroc. Pour respecter les règles, l'ambassade demande l'agrément du ministre des Affaires étrangères qui refuse. Cet incident apparemment minime, dénote pourtant une profonde crise d'autorité. Qui gouverne le Maroc, le Prince, le Roi ou le gouvernement ? Deux jours après, le 23 mai le gouvernement Ibrahim est congédié. Il était pourtant chargé d'organiser les élections municipales et communales qui auront lieu le 29 mai, c'est-à-dire une semaine après le renvoi du gouvernement de gauche. Pourquoi Mohammed V décide-t-il de se séparer de l'équipe Ibrahim d'une manière si peu convenable ?

Les pressions du bloc conservateur jouent sans doute un rôle essentiel dans cette décision (59). Mais la crainte de voir l'autorité de l'héritier du Trône amoindrie, aux yeux du peuple, par l'activisme «agressif» de l'équipe Ibrahim y est également pour quelque chose. Le Prince tire son autorité de celle de son père, donc toute atteinte au premier ne peut qu'éclabousser le deuxième. De plus, l'évolution récente du pays rend minimes les risques d'une réaction violente de la part des forces de gauche. Effectivement, on peut sans risque lâcher un oiseau après lui avoir coupé les ailes. La liquidation de l'A.L., l'arrestation de ses dirigeants et de ses cadres représentent un acquis considérable à l'actif du Palais. D'ailleurs l'exil de Ben Barka, préjudiciable à la gauche, met à nu la faiblesse de celle-ci en cas d'affrontement violent.

Le succès impressionnant de l'U.N.F.P. aux élections consulaires ne peut laisser indifférent le Palais. Si même les classes moyennes font maintenant confiance à la gauche, qu'en serait-il lors du suffrage universel du 29 mai où la majorité des votants sera bien sûr formée des masses déshéritées dont une bonne partie est embrigadée par l'U.M.T. et l'U.N.F.P.

La présence de la gauche au gouvernement élargit sa popularité et renforce sa crédibilité. Mohammed V, même s'il n'est pas tout à fait défavorable au réformisme de la gauche, craint de se trouver face à face avec l'U.N.F.P., au cas où cette dernière remporte les élections du 29 mai.

Le renvoi de l'équipe Ibrahim prend l'allure d'un désavoeu public adressé à la gauche par le Roi, ce qui ne peut que jeter dans l'embarras une partie de sa clientèle qui croyait à une entente parfaite entre Mohammed V et le gouvernement. Mohammed V qui vient de trancher en faveur du Prince et donc au grand avantage du camp conservateur, pèse de tout son poids dans le sens d'un renversement de l'équilibre au détriment de la gauche. Il ne veut pas d'une gauche trop forte qui, le moment venu, peut se passer de la règle du jeu établie depuis l'indépendance ; règle qui veut que toute décision de l'exécutif devrait préalablement, et dans les coulisses, recevoir le consentement de Sa Majesté. D'ailleurs certains dirigeants de la gauche ne lui inspirent plus confiance.

Ben Barka paraît de plus en plus opter pour une conception marxisante du pouvoir et de la lutte des classes. Mieux le Conseil National de l'U.N.F.P. tenu le 3 avril dernier, réclame la nécessité de procéder rapidement à «l'élection d'une Constituante qui doit établir une constitution libre et démocratique qui considère le peuple comme source de tous les pouvoirs»(60). Si le peuple est «source de tous les pouvoirs», il peut donc mettre en cause l'existence même de la Monarchie. Et si c'est un corps élu qui doit établir la constitution c'est donc ce corps, et non le Roi, qui détiendra la souveraineté suprême. Ce «démocratisme» anti-absolutiste de l'U.N.F.P., le radicalisme de certains de ses dirigeants et «l'agressivité» récente de l'équipe Ibrahim décide Mohammed V à prendre les choses en main. Pour désamorcer un peu les critiques inévitables de la gauche, il prend solennellement l'engagement d'élaborer «dès avant la fin de 1962, avec le concours de notre peuple, une constitution définissant et organisant les pouvoirs». Mais en attendant il détient tous les pouvoirs avec le concours, non du peuple, mais de l'héritier de son Trône. C'est lui qui préside maintenant le Conseil. Le Prince est officiellement vice-Président. Mais le Roi, en lui déléguant ses pouvoirs, en fait le vrai chef du gouvernement. Dans le nouveau cabinet, l'Istiqlal n'a que trois ministères. C'est que les temps ont changé. L'autodestruction du mouvement national qui prend des allures méphistophéliques à partir du 25 janvier 1959 mine sérieusement la force du camp démocratique et moderniste désireux de limiter les pouvoirs du monarque. Elle ouvre ainsi la voie vers une Monarchie exclusive. La réaction verbale très violente de la gauche n'est même pas prise au sérieux. Abderrahim Bouabid dénonce dans un meeting à Rabat l'établissement d'un «régime fasciste», Ben Barka parle à Paris d'un «complot typiquement réactionnaire» (61). C'est la première fois que Mohammed V est critiqué si violemment par des dirigeants nationalistes. Ainsi une composante importante de l'establishment national établi en 1956 est acculée à une opposition quasi systématique.

«Mai 1960» marque une rupture dans l'histoire du Maroc indépendant. C'est le début de la fin d'une «démocratie de facto». C'est le premier signe du retour offensif et agressif du régime du sultanat.Tout compte fait, et abstraction faite des vicissitudes événementielles on peut sans doute affirmer que c'est là la preuve que la volonté légitimiste et traditionaliste du bled a eu enfin raison des velléités modernistes et anti-absolutistes de la ville tant bourgeoise que prolétaire ?

Notes :

(1) : *Réforme* (périodique protestant) du 28/05/1960.

(1 bis) : «Le milieu est le meilleur des mondes», hadith.

(2) : Il est également soutenu par les Français du Maroc qui détiennent encore le pouvoir économique. Il s'oppose à la marocanisation de la presse française du Maroc tentée par la gauche en déclarant : «Je ne voudrais pas qu'on taxe le Maroc et les Marocains de xénophobie» (Cf. *R.D.P.* n° 36, 1959). Effectivement cette presse est son appui médiatique le plus fidèle.

(3) : Cf. par exemple *Al-Istiqlal* du 12/02/1959.

(4) : Cf. *Al-Istiqlal* du 09/05/1959.

(5) : A. Ben Driss est l'élément le plus intégriste de la direction conservatrice du P.I. Il est inspecteur du P.I. à Marrakech et membre actif de sa Commission Politique depuis sa création en 1956. Il était, au temps du protectorat, membre du Conseil Supérieur de l'Istiqlal. D'autres istiqlaliens sont assassinés tels A. Belhachmi à Ouezzane et A. Ben Ammar à Aïn Aouda. A chaque assassinat la presse istiqlalienne acccuse la «bande à Basri» et les «bandes au service du gouvernement». Cf. par exemple *Al-Istiqlal* du 30/05/1959 et du 29/08/1959.

(6) : A. Ibrahim et A. Bouabid qui du fait de leur responsabilité gouvernementale ne prennent pas part aux congrès régionaux du 25 janvier, ne sont pas expulsés par Allal au lendemain de la scission.

(7) : «Il est difficilement concevable qu'un pays qui se considère libre, ayant une armée, une police organisée et des forces auxiliaires en surnombre, vive perpétuellement sous la menace de quelques bandes armées par le gouvernement... les amis de Basri ont lâchement assassiné notre camarade A. Ben Driss». *Al-Istiqlal* du 30/04/1959.

(8):Cf.*Al-Istiqlal* du30/04/1959.

(9) : L'éditorialiste d'*Al-Istiqlal* (30/04/1959) écrit : «Sa Majesté avait promulgué l'automne dernier un Dahir réprimant le port et le trafic d'armes. Malheureusement le gouvernement actuel craignant de mettre en cause certains de ses amis politiques, s'est abstenu de le mettre en application». Quelques mois plus tard, le même journal écrit (26/12/1959). «Le gouvernement actuel, qui semble bien ne pas avoir la conscience tranquille, a entrepris de faire fouiller les voitures des paisibles citoyens. On cherche des armes, dit-on !»

(10) : Les officiers des F.A.R. les plus en vue sont issus des armées coloniales françaises et espagnoles. Ameziane est un général de l'armée franquiste. Oufkir s'est fait les dents contre les combattants du Viet-Minh et «s'est enthousiasmé» pour la déposition de Mohammed V (Cf. *C. Clement*, *op.cit.*). Kettani est un général de l'armée coloniale française. De même que Medbouh ne la quitte qu'en 1956. Aucun grand officier n'est issu des rangs de la Résistance ou de l'A.L. Le Prince Hassan refuse aux chefs militaires patriotiques les grades qui leur conviennent.

(11) : Cf. *Al-Istiqlal* du 05/09/1959.

(12) : Allal el-Fassi avait reproché à la gauche d'accepter dans «son» gouvernement un élément suspect dans son nationalisme (le capitaine Medbouh). Juste quelques semaines après sa démission, Medbouh est récompensé gracieusement. La «Garde Royale» est placée sous son commandement en novembre 1959.

(13) : Egalement l'Istiqlal n'hésite pas à soutenir l'action du Prince dans son action tendant à renforcer le monopole du Palais dans les domaines qui lui échappent encore partiellement. Ainsi il critique la station de radio officielle qui «ose» diffuser dans son intégralité l'allocution du Président du Conseil dressant le bilan de l'année écoulée alors qu'elle «ne donne que quelques extraits» d'une conférence de presse du chef d'état-major. Son hebdomadaire va même jusqu'à suggérer le limogeage du directeur de la R.N.M.

(14) : Cf. par exemple la déclaration d'Allal qui affirme, en juin 1959, «que le gouvernement actuel ne jouit d'aucun soutien populaire pour diriger les élections», in *Al-Istiqlal* du 27/06/1959.

(15) : *Al-Istiqlal* du 01/01/1960.

(16) : *Les Phares*, cité in *Revue des Deux Mondes*, n° mai-juin 1960, p. 289

(17) : *Doc. P.D.I.* 1959.

(18) : Cf. *R.D.P.* n° 43, 1960.

(19) : Un journal relate ainsi les déclarations et l'action de Bekkaï en faveur des anciens combattants : «Bekkaï a dépeint avec émotion leur piteux état dans le désintéressement des pouvoirs publics qui semblent les tenir en mépris... Il a obtenu enfin pour eux de S.M. un statut d'association, grâce auquel on allait pouvoir réglementer leurs droits, leur rendant en même temps avec l'organisme habilité qui les régira, le moyen de défendre leurs modestes avantages, retraites, pensions... etc.» Cf. *R.D.P.* n° 43, 1960.

(20) : Ces associations jouent un rôle important dans la mise en place des bureaux locaux du front royal (F.D.I.C.) créé par Guédira en 1963 afin de combattre les forces démocratiques et nationalistes (U.N.F.P. et l'Istiqlal) qui ont failli remporter les premières élections législatives.

(21) : Brochure P.I. 1960.

(22) : Cf. l'article de Saint Chamont in *Revue des Deux Mondes* n° mai-juin 1960 p. 289. Il faut rappeler cependant que les différends entre Mohammed V et son fils ne sont pas récents mais sont devenus plus vifs sous la pression d'une conjoncture difficile et décisive. Il semble qu'une fois Mohammed V est allé jusqu'à menacer son fils de disgrâce. Hassan II parlant à Claude Barrat reconnaît que son père l'a convoqué un jour pour lui dire : «Regarde bien cette planchette. Chaque fois que tu commettras une faute je planterai un clou dedans. Le jour où elle sera entièrement couverte de clous, je te chasserai de chez moi» et Claude Barrat d'ajouter: «Il s'agissait d'un Sultan qui tentait vainement de corriger les erreurs de son fils.» Cf. *Jeune Afrique* du 24/01/1963

(23) : *Ibid*, p.290.

(24) : L'aversion de Hassan II pour la modernisation et la démocratisation de l'enseignement s'avère encore plus après son accès au Trône. Alors que les gouvernements nationalistes, malgré la grave crise économique provoquée par la décolonisation, la fuite des capitaux et des cadres français, parviennent à faire passer le taux de scolarisation de 10% (1955) et à 45% (1960-61), la politique éducative des gouvernements successifs de Hassan II le fait stagner au même niveau depuis un tiers de siècle. Le Plan quinquennal prévoit un taux de scolarisation de plus de 70% dès 1963.

(25) : Basri rapporte que dans le Conseil des Ministres traitant de la question de l'évacuation des troupes étrangères, Hassan s'adresse par ces propos à son père : «Si tu penses que tu pourras conserver ton Trône par de l'animosité envers les Français et l'Occident en général ; c'est le comble de l'illusion. Et nous devons en finir avec les illusions et les rêves». Basri précise que ces propos sont enregistrés dans le procès verbal du Conseil en question et que plusieurs ministres présents attestent de leur véracité. Cf. *Alikhtiar... op. cit.*, p. 90.

(26) : Abderrahim Bouabid affirme dans une interview à *Jeune Afrique:* «...Poussé par le Prince héritier, le Roi Mohammed V nous avait fait quitter le gouvernement... Il disait à son père que nous voulions mettre en question le principe monarchique.» Cf. *Jeune Afrique* du 08-14/04/1963.

(27) : C'est A. Réda Guédira, doctrinaire de la coalition anti-progressiste, qui utilise cette expression pour désigner la popularité des idées de la gauche et le prestige de ses dirigeants. Cf. in *Le Maroc de Hassan II ou l'édification d'un état moderne,* le témoignage de Guédira.

(28) : Déclaration de Mohammed V devant le C.N.C. le 12 novembre 1956.

(29) : Cette réalité existe également au sein des organisations politiques et sociales. Au sein de l'U.M.T. et de l'A.L., il y a des éléments monarchistes inconditionnels. Dans les rangs de l'istiqlal se trouvent des jeunes favorables à un «constitutionnalisme» intégral.

(30) : Cf. la résolution d'intention générale publiée dans *At-Taliâ* du 01/05/1959

(31) : Abdallalh Ibrahim déclare : «... Ses directives (Mohammed V) éclairées confèrent à notre politique étrangère un caractère d'efficacité, de clarté et de droiture... Dans un autre ordre d'idées, la politique suggérée par Sa Magesté sous formes de directives éclairées préside également à notre politique intérieure». Cf. *Le Monde* du 11/08/1959. Pour le Prince il s'agit de mettre fin à cette entente toute relative.

(32) : Cf. *Alikhatiar Athaouri, op. cit.*, p. 82.

(32 bis) : Il s'agit de Claude Bourdet, actuellement rédacteur dans le périodique *Témoignage Chrétien.*

(33) : Basri sera différé au printemps (1960) devant le tribunal régional de Rabat «sous l'inculpation de délit de presse et de diffamation... c'est à ces seuls délits que se trouve réduit ce dossier dont il avait été dit qu'il contenait des documents et des éléments d'information importants établissant à la charge des inculpés... un complot et une atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat».Cf. *Le Monde* du 24/05/1960 qui cite

L'Avant-Garde.

(34) : Cf. *Trente ans de lutte... op. cit.*

(35) : *Le Monde* du 29/07/1959.

(36) : Youssefi fut le président du «Conseil National de la Résistance».

(37) : Sur les enjeux économiques de la lutte qui oppose conservateurs et progressistes dans cette période, Roland Barrat (cf. *Témoignage Chrétien* du 04/03/1960) fait les remarques suivantes : «Bouabid a obtenu... que fût institué le contrôle sur le transfert des capitaux à l'étranger, ce qui n'a pas laissé de gêner la bourgeoisie marocaine. La nomination des directeurs des grands offices marocains fait, d'autre part, partie des attributions du Conseil des ministres. Certains de ces offices - phosphates marocains, thé, «Bureau d'études et de participations industrielles- brassent un volume d'affaires considérable et le Palais aimerait pouvoir les offrir en prébendes à de nouveaux "fermiers généraux" qui deviendraient plus ou moins ses créatures.Il tente d'obtenir que ces directeurs soient désormais nommés par Dahir. Mais jusqu'à présent, Ibrahim et Bouabid ont tenu bon.»

(38) : Cf. *L'Observateur du Moyen-Orient* du 25 décembre 1959.

(39) : Après s'être félicité «des acquisitions arrachées par le peuple», protesté contre «les saisies de son organe de presse... et dénoncé les agissements des forces de sécurité», le C.N. de l'U.N.F.P. précise «qu'il réserve encore son opinion à l'égard des prochaines consultations électorales». Cf. le texte intégral in *L'Avant-Garde* du 13 décembre 1959.

(40) : «Le Secrétariat Général de l'U.N.F.P. dénonce devant l'opinion publique les desseins inavoués des éléments de corruption connus du peuple marocain... Afin de camoufler leurs desseins, ces éléments poussent l'audace jusqu'à vouloir s'abriter derrière le nom de S.M. le Roi dans le but de porter atteinte à la communion intime qui unit le Souverain aux forces populaires et qui n'a cessé de constituer le capital suprême national grâce auquel le Roi et le peuple ont arraché les victoires les plus éclatantes dans notre lutte de libération...»

(41) : *Al-Istiqlal* (01/01/1960) écrit : «l'arrestation de Basri a provoqué un soulagement indéniable au sein de l'écrasante majorité de la population». Le P.I. semble hésiter avant de prendre cette position tranchée. Voulant mettre à profit les divergences au sein du bloc progressiste entre radicaux et pragmatiques, il fait un appel à l'unité en faisant miroiter à ces derniers la possibilité d'une réconciliation à condition qu'ils se séparent de leurs amis encombrants. L'éditorialiste d'*Al-Istiqlal* (19/12/1959) écrit : «Notre pays a besoin de tous ses fils, de leurs bras...». Dans un autre article, le journal affirme : «Alors que dans tous les pays récemment libérés, les forces vives unissaient leurs efforts en dépit des contradictions de leurs idéologies... alors qu'enfin les dangers internes et externes menacent notre avenir, des hommes parmi les nôtres ont délibérement sacrifié les chances les plus prometteuses qui s'ouvraient à nous». Ce discours unitaire, ces termes conciliants tranchent sur le langage outrancier et les termes très vifs employés habituellement dans la presse de l'Istiqlal quand elle évoque ses anciens amis politiques.

(42) : Cf. *R.D.P.* n° 41, janvier 1960.

(43) : *Al-Istiqlal* (09/04/1960) écrit : «Ben Barka, en villégiature prolongée à Paris, aurait reçu plusieurs millions de la caisse noire du Conseil...».

(44) : Cf. *R.D.P.* n° 43, 1960.

(45) : Il fut l'un des rares Ulémas de Fès à braver les fusils des occupants en refusant de reconnaître l'acte du protectorat imposé en mars 1912.

(46) : Retenons comme exemples : Karakouch super-Caïd de Khouribga, Hamadi Caïd d'el-Brouj et le super-Caïd de Taroudant. Il faut observer que les régions visées sont souvent des fiefs de l'U.N.F.P.

(47) : On peut citer le rappel du consul général et du chargé affaires à l'ambassade marocaine à Paris...

(48) : *Le Monde* du 19/03/1960.

(49) : *Al-Istiqlal* du 25/03/1960.

(50) : *Le Monde* du 28/03/1960.

(51) : *Le Monde* du 26/03/1960 .

(52) : *L'Avant-Garde* du 26/03/1960. On peut citer plusieurs actes de violence visant des agents de police ayant participé à la répression ou à la torture d'éléments de gauche. L'exécution du commissaire Badr à Casablanca est l'un des actes de violence les plus importants. *Al-Istiqlal* écrit à propos du Commissaire : «il est connu pour avoir mené l'enquête contre les auteurs du complot» (n° du 09/04/1960).

(53) : Cf. l'éditorial de *L'Avant-Garde* du 26/03/1960.

(54) : Aherdane, secrétaire général du «Mouvement Populaire», connu pour ses sautes d'humeur, pousse l'opportunisme jusqu'à adresser à l'U.M.T. un télégramme, mettant l'accent sur la nécessité de l'unité de la classe ouvrière. *Le Monde* 26/03/1960

(55) : Cf. *L'Avant-Garde* du 02/04/1960.

(56) : Alors que Bouabid exprime sa solidarité avec l'U.M.T., le secrétaire général du gouvernement rappelle, dans un communiqué aux fonctionnaires, les sanctions dont ils seraient l'objet «en cas de cessation du travail» refusant de reconnaître l'acte du protectorat imposé par la France dont les troupes occupèrent la capitale marocaine en mars 1912.

(57) : *Al-Istiqlal* du 21/05/1960.

(58) : Al-Istiqlal du 14/02/1959 .

(59) : *Al-Istiqlal*, du 06/04/1960, écrit : «la date des élections... vient d'être fixée au 29 mai. Cette nouvelle a provoqué une surprise indéniable dans la plupart des milieux.... Il était nécessaire de procéder d'abord à la mise en place d'un nouveau gouvernement». Bekkaï adopte la même position.

(60) : *Doc. U.N.F.P.*. Cf. également *L'Avant-Garde* du 25 janvier 1960.

(61) : *Le Monde* (28/05/1960) qui publie les déclarations de l'ancien président du C.N.C. est refoulé du Maroc.

Conclusion de la première partie

«On ne peut établir une domination, ni fonder une dynastie sans l'appui du peuple et de l'esprit du corps qui l'anime» (1). Cette affirmation du grand historien maghrébin du XIVè siècle, semble à l'ordre du jour dans le Maroc indépendant des années cinquante. L'Istiqlal prétend incarner cet «esprit du corps» et le Roi se prévaut de «l'appui du peuple». Comme l'Islam et la Tradition nationale représentent au Maroc le seul arc référentiel en tout ce qui concerne la problématique du pouvoir, le Roi-Imam est de prime abord avantagé dans sa lutte contre l'Istiqlal*. Cela est particulièrement vrai si on considère les choses d'une manière statique. Mais il ne faut pas l'oublier : l'Istiqlal concentre en son sein ou traîne avec lui toutes les forces sociales qui tendent vers l'avenir. C'est là son principal point fort. Le Conseil National de la Résistance, l'U.M.T., l'U.N.E.M., l'U.M.C.I.A., l'U.M.A., la ligue des Ulémas du Maroc, le C.N.C... sont tous d'obédience ou à majorité istiqlalienne. Mais n'oublions pas non plus que l'Istiqlal est lui-même un parti monarchiste, et que dans toute confrontation directe avec le Roi, il ne peut compter sérieusement que sur une partie de ses partisans ; partie dont l'importance demeure difficile à évaluer. Le Roi, lui, est fort populaire. Le prestige traditionnel du Trône s'ajoute à la récente popularité acquise grâce au combat national pour en faire un véritable «tabou».

Le passé s'allie avec le présent, le rationnel avec le mythique pour transformer un simple personnage en force politique incontournable. Ainsi, Mohammed V bénéficie d'une nouvelle source de légitimité**, celle de la lutte contre l'occupant, celle du sacrifice individuel consenti pour que vive la

---

* : Dans l'esprit du peuple, il n'y a pas dissociation nette entre la notion de religion commune et de patrie unie. Toute appartenance à la nation suppose l'adhésion à sa religion, ce qui signifie, sur le plan politique, la soumission à la volonté de l'Imam.

** : Les autres sources traditionnelles de légitimité du Trône alaouite peuvent être résumées et concentrées en trois :

- religieuse : nécessité pour tout musulman d'avoir un Imam et pour la Communauté d'avoir un Calife

communauté.

Cela dit, le Roi ne dispose pas de troupes rassemblées au sein d'un appareil organisationnel moderne et mobilisable à tout moment. C'est son principal point vulnérable.

Certes, l'armée, la police et l'administration vont peu à peu combler le vide entourant le Palais ; mais tout recours brutal à la violence en cette période, semble hasardeux et aux conséquences imprévisibles. L'appareil sécuritaire peut être utilisé comme un argument politique et non comme force de frappe répressive. La violence existe donc en filigrane dans les rapports conflictuels entre le Palais et le Parti mais ne se manifeste que rarement en tant que moyen de trancher les affaires. Quant à l'administration, elle est fortement truffée, à la base comme à l'échelle moyenne, des partisans de l'Istiqlal.

Que pouvons-nous déduire de cet état de fait qui règne au Maroc indépendant durant les années cinquante ? Que le Palais et le Parti sont condammés à vivre ensemble. Ils peuvent se faire mutuellement des misères, mais sans jamais se livrer des batailles ouvertes où le vaincu n'aura plus qu'à signer l'armistice. Cela est surtout vrai pendant toute l'époque où l'Istiqlal demeure uni. Il est d'autant plus opportun pour eux de coexister, que l'instabilité qui règne dans la région du Maghreb - du fait notamment de la guerre d'Algérie- peut, à tout moment, mettre en cause le statu quo qui fait d'eux les maîtres de la situation, en bouleversant les données politiques générales. Ni le Palais, ni le Parti ne perdent de vue le péril que représente une généralisation de la guerre d'Algérie à tout l'espace maghrébin. D'autant qu'une partie de l'opinion publique leur reproche de laisser «les frères algériens» à leur sort.

Le prestigieux Abdelkrim, au moins aussi populaire que le Roi dans lenord du Maroc, ne mâche pas ses mots : «l'Istiqlal et son Sultan ont trompé les Marocains... et pactisé avec la France» (2). Pour lui et ses partisans, le combat des peuples maghrébins est indivisible ; il faut continuer la lutte jusqu'à la libération du dernier arpent du territoire nord-africain.

Selon Abdelkrim, la guerre ne fait que commencer et il plaide pour une «Afrique du Nord unie et libre sous la direction d'un vrai chef juste et habile à la guerre» (3). De telles déclarations, renvoyant dos à dos les deux maîtres du Maroc indépendant, ne manquent pas d'effrayer le Palais et l'oligarchie

- contractuelle : symbolisée et consacrée par l'acte solennel de la Beïâ

- hagiographique : l'arbre généalogique des Sultans alaouites en fait des descendants de Fatima, la fille du prophète. Ils sont donc des chérifs à qui l'on doit obéissance et vénération.

istiqlalienne.

De plus, toute grande fissure dans le corps national uni par les années du combat patriotique, aurait sans doute hypothéqué l'indépendance nationale encore fragile puisque les principaux piliers du régime protectoral sont encore intacts. Ce sont toutes ces considérations qui font du tandem Palais-Parti le seul cas de figure envisageable dans un Maroc qui ne veut déplaire à personne, en exerçant une politique d'équilibre, à l'intérieur comme à l'extérieur. Mais ce régime de Mohammed V, qui ne «tranche ni les affaires ni les têtes», finit par agacer les forces vives du pays, avides de changement et de progrès et désireuses de plus d'engagement aux côtés de la révolution algérienne. Ainsi, l'aile radicale du P.I. ulcérée par le prolongement -qui paraît sans terme- de l'état du provisoire dans lequel vit le Maroc, augmente sa pression en faveur de l'organisation d'élections libres. Selon elle, seules de telles élections pourront mettre fin au statu quo artificiel et démobilisateur, en dégageant de nouvelles données politiques qui s'imposeront à tout le monde y compris au Palais royal.

Sentant le danger venir le Palais adopte une stratégie habile qui va avoir des conséquences désastreuses pour le camp istiqlalien. Cette stratégie consiste à :

-favoriser les dissensions au sein du P.I. par le jeu des cabinets monochromes : le cabinet Balafrej est presque entièrement formé de conservateurs et l'équipe Ibrahim est à dominante progressiste. La lutte fratricide et la crise syndicale qui s'ensuivent désarticulent le camp istiqlalien et font saigner à blanc les forces socio-politiques anti-absolutistes.

-encourager le camp anti-istiqlalien à s'unir, tout en l'écartant du gouvernement, cible potentiel du mécontentement populaire, et en l'aidant à consolider ses positions dans les rouages de l'Etat et les postes d'autorité. Gouverneurs, commissaires, hauts fonctionnaires, hauts gradés de l'armée et de la police sont choisis parmi les fidèles inconditionnels du Trône.

Tout dignitaire qui fait preuve d'aversion pour l'Istiqlal devient un homme de confiance du Palais, et ainsi acquiert une notoriété dans sa région ou une autorité dans son lieu de travail. Notoriété et autorité sont synonymes de clientèle nombreuse et serviable. Donc, déjà, à la fin des années cinquante, on assiste à l'esquisse d'un vaste front royal s'appuyant essentiellement sur l'administration et les notables locaux misonéistes et ayant pour objectif politique l'affaiblissement, au sein de la société marocaine du courant réformiste et anti-absolutiste.

-Mettre en place un appareil sécuritaire solide, efficace et dévoué au Trône. Certes, «qui tient une épée a la tentation naturelle de la jeter dans la balance» (4) ; mais le Palais fait preuve d'une modération habile et payante

dans le recours à la force avant la disparition de Mohammed V. Ce qu'il cherche c'est dissuader les récalcitrants et non en faire des martyrs ou des irrécupérables. D'ailleurs toute imprudence à ce niveau peut coûter cher au Trône étant donné l'instabilité qui règne dans le Maghreb et la dynamique «révolutionnaire» authentiquement populaire déclenchée par la résistance contre l'oppresseur et la victoire qui s'ensuit. Le recours à la violence contre l'oppression, d'où qu'elle vienne, est perçu comme un droit sinon un devoir dans une société qui vient de récupérer sa liberté par les armes. Ce sont ce «droit de cité» de la violence anti-oppression et l'esprit justicier qui en découle qui donnent à la société civile dans le Maroc indépendant un poids politique irrésistible face à un Pouvoir de plus en plus appuyé sur son infrastructure militaro-policière.

L'Istiqlal, l'U.N.F.P. et l'U.M.T. représentent la principale expression politique de cette société civile qui résiste tant bien que mal au processus «d'absolutisation» du régime royal. Aveuglé par une conjoncture difficile, l'Istiqlal fait, en mai 1960, un faux pas mortel ; il participe, comme force d'appoint, à un gouvernement présidé par le Roi lui-même. C'est la consécration politique officielle d'une rupture de l'équilibre en faveur du camp monarchiste conservateur.

Cette rupture marquera toute l'histoire ultérieure du pays. «Mai 1960» est perçu par le mouvement démocratique marocain comme la fin d'un doux rêve politique et le commencement d'un autre jalonné de répression de souffrances et d'assassinats. L'ère de Hassan II commence déjà avant la disparition de son père. L'époque du consensus national est bien révolue. Dès mai 1960, les forces démocratiques se trouvent face à un régime absolutiste en pleine construction.

La Constitution et les assemblées élues ne seront que des gadgets en trompe-l'oeil, des cadres dépourvus de tout contenu.

C'est le rapport des forces qui fait vivre le Maroc entre 1955 et 1960, dans une «démocratie» de facto malgré l'absence de cadres constitutionnels. Et c'est le rapport de forces qui, malgré la mise en place d'un décor institutionnel intégral, plongera le Maroc après 1960 dans un régime de pouvoir personnel absolu.

Notes :

(1) : Ibn Khaldoun, «Prolégomènes».
(2) : Déclaration faite, fin 1955, citée in *Jeune Afrique* du 03/03/1963 p. 18.
(3) : *Ibid.*
(4) : Maurice Duverger in *Introduction à la politique*, p. 213, Gallimard, 1985.

Deuxième Partie

VERS LA MONARCHIE EXCLUSIVE 1960 - 1965

CHAPITRE VIII

LE REGIME TENTE DE MARGINALISER LE MOUVEMENT NATIONAL

1. UN GOUVERNEMENT ROYAL

Le 27 mai 1960 est formé un nouveau gouvernement. Il est communément appelé «gouvernement royal» car c'est le Roi en personne qui en est le président du Conseil. Un dahir délègue les pouvoirs réglementaires au vice-président du Conseil qui n'est autre que le Prince héritier. Celui-ci peut à son tour les déléguer à un tiers. Le tiers en question est Guédira nommé directeur général du cabinet du Prince hériter ayant rang et prérogatives de ministre.

Quand on voit de plus près, on se trouve en face d'un triumvirat monopolisant tous les pouvoirs. Autrement dit, l'équipe formée le 27 mai a trois «chefs de gouvernement». Le Roi ne l'est que dans les textes puisqu'il délègue ses pouvoirs de président de Conseil à son fils. Le Prince Hassan est chef de gouvernement par procuration puisqu'il dispose du pouvoir réglementaire en plus de sa toute-puissance dans le domaine de la sécurité intérieure et extérieure du royaume. Guédira, également, fait figure, d'une certaine façon, de premier ministre : au sein du cabinet c'est un primus inter pares de facto. Il est aussi l'éminence grise du Prince et le vrai architecte de la nouvelle formule politique incarnée par la composition du gouvernement royal. Dans un éditorial des *Phares*, Guédira écrit, peu avant la formation du gouvernement: «Sa majesté le Roi depuis son retour d'exil a fait plus figure d'arbitre que de chef. Or, il est le chef; Sa Majesté est le seul titulaire du pouvoir. Seul l'ordre émanant de lui obtient l'obéissance de toute la communauté marocaine. Pourquoi donc n'exercerait-elle pas d'une façon directe le pouvoir dont elle est le titulaire... un gouvernement d'union nationale plus directement rattaché à Sa Majesté que ne l'ont été les précédents nous paraît, dans la conjoncture actuelle, l'instrument le plus efficace et adapté à la réalité marocaine» (1). Ce

voeu de Guédira est totalement «exaucé» le 27 mai. Enfin son désir, ancien, de voir le mouvement national («les partis politiques» dans le langage de l'éditorialiste des *Phares)* écarté du pouvoir est réalisé (2).

Effectivement, l'Istiqlal n'a que deux ministères : l'économie revient à Douiri et la Fonction publique à M'hamed Boucetta. Le Mouvement Populaire a un représentant en la personne de Khatib, ministre du Travail. Le P.D.I. voit l'un des siens, Cherkaoui, nommé ministre des P.T.T. Le reste des portefeuilles ministériels sont détenus par les plus fidèles des fidèles. Bekkaï, l'ancien président du Conseil, est à l'Intérieur, Bahnini à la Justice et Aouad garde la Défense.

Guédira devient le stratège écouté par l'orientation politique actuelle visant à marginaliser «en douceur» le mouvement national. Il s'impose par son intelligence et la subtilité de ses analyses, comme la matière grise du régime nécessaire pour mener à bien la consolidation du bloc conservateur et pro-occidental visant à renvoyer aux oubliettes les forces nationalistes et progressistes. Lors de la préparation des élections municipales et communales, il se trouve à l'origine de l'adoption du scrutin uninominal favorable au bloc conservateur. Il ne fait pas mystère de sa préférence pour ce mode de scrutin. Il affirme dans son journal que seul ce mode est capable de dégager des forces nouvelles sans relation avec les partis nationalistes. Le scrutin de liste aurait favorisé les organisations politiques au détriment des notables ruraux inorganisés politiquement. Ainsi, malgré l'opposition de cinq organisations politiques et sociales sur les huit consultées par le Roi (3), c'est le mode électoral défendu par Guédira qui est finalement adopté.

Malgré ce choix électoral défavorable au mouvement national et le renvoi en catastrophe de l'équipe Ibrahim quelques jours avant la consultation (après avoir épuré l'administration de ses supporters les plus en vue) le résultat de ce premier suffrage représente un succès indéniable pour les deux partis nationalistes. L'U.N.F.P. et le P.I. totalisent 63% des sièges (dont 23% pour le parti de gauche et un peu plus de 40% pour celui d'Allal). L'U.N.F.P. dispose de la majorité absolue dans plusieurs villes côtières et ouvrières comme Casablanca, Kénitra et Rabat. Elle obtient 44% des sièges dans les villes et centres urbains du Maroc dont la population totale s'élève à près de 3 millions d'habitants. Son principal point faible est sa mauvaise implantation dans la campagne notamment les zones périphériques de la partie orientale et la montagne.

Or les centres ruraux sont très privilégiés dans cette consultation locale. L'exemple le plus frappant de ce handicap de la gauche est fourni par Casablanca et sa région. La capitale économique du royaume qui contient un million d'habitants n'a droit qu'à 52 élus alors que sa région, avec une

population de 1 300 000 habitants, dispose de 1 290 conseillers. L'Istiqlal souffre moins de cette «iniquité arithmétique». Il est mieux implanté dans les centres ruraux modernes et dans les petites villes (4). Il obtient la majorité des sièges dans les villes traditionnelles et celles de l'intérieur.

Donc seules les régions du royaume les plus à l'écart échappent relativement aux partis issus du mouvement national.Mais cela ne veut pas nécessairement dire que les élus de ces régions sont tous hostiles aux mouvements d'Allal ou de Ben Barka. Le résultat témoigne surtout du fait que ces régions sont peu touchées par les formes d'organisation moderne et qu'en conséquence, ce sont les candidats issus des corps représentatifs traditionnels qui sont élus, qu'ils soient membres ou non d'un parti politique.

Même dans quelques régions traditionalistes et berbérophones, les deux partis nationalistes réalisent des résultats très satisfaisants : l'U.N.é.P. dans le Souss et le P.I. dans le Moyen-Atlas. Dans le dernier cas, l'Istiqlal réalise une percée grâce aux commerçants fassi actifs dans cette zone qui surplombe l'ancienne capitale du Maroc. Le succès de l'U.N.F.P. dans le Sud-Ouest revient à trois causes principales :

-L'Armée de libération du Sud jouit d'un grand prestige dans cette région qui fut, pendant quatre ans, sa principale base d'appui. D'ailleurs, nombre de dirigeants de l'A.L. sont originaires du Souss et de ses environs tels que Cheikh el-Arab ou Mohamed Ben Saïd.

-La deuxième raison de ce succès remonte à la scission du 25 janvier 1959. Les commerçants soussi prennent le parti de Ben Barka contre celui d'Allal soutenu par la bourgeoisie commmerçante fassi dédaigneuse et concurrente de celle, berbérophone, du Sud-Ouest marocain. Les soussi qui font fortune dans le commerce casablancais gardent des attaches suivies avec leur lieu d'origine. Il y sont très écoutés. Ce sont eux qui procurent du travail en ville à leur compatriotes, qui les «pistonnent» auprès des autorités, qui les reçoivent généreusement quand ils viennent pour une raison ou une autre à Casablanca.

En raison de cette sorte de «télé-clientélisme» basé sur les services rendus et les réseaux de liens traditionnels, l'U.N.F.P. obtient un succès électoral prometteur dans une région berbérophone excentrée.

-La troisième cause de ce succès trouve son origine dans des raisons culturelles profondes. Le Souss est la région berbérophone du Maghreb la plus pénétrée par la culture arabo-islamique tout en restant très attachée à sa langue et ses traditions locales. De ce fait, l'idéologie du mouvement national, partie des villes traditionnnelles arabophones, y rencontre moins de difficultés. D'ailleurs, le seul grand dirigeant berbérophone appartenant à la caste des vétérans de l'Istiqlal est un Alem soussi (4 bis).

Ce succès électoral des partis nationalistes trouvera-t-il sa traduction au niveau politique central, autrement dit, aura-t-il des conséquences sur le dosage politique des instances dirigeantes du pays ?

Pour répondre à cette question il faut commencer par analyser les raisons pour lesquelles le P.I. accepte une participation minoritaire au gouvernement royal.

Tout d'abord parce que le P.I considère le cabinet du 27 mai comme un simple gouvernement provisoire chargé de veiller sur le bon déroulement des élections et qui serait remplacé par un gouvernement de la majorité d'après les résultats mêmes des élections (5). Mais comment l'Istiqlal fait-il partie du gouvernement sans obtenir de garanties suffisantes quant à son caractère provisoire ? En effet, les impératifs d'urgence lui interdisent de manoeuvrer en toute quiétude. Les élections du 29 mai se déroulent à peine quelques jours après le renvoi du cabinet Ibrahim et le P.I. ne veut surtout pas que le Prince héritier tire prétexte de l'impossibilité de former un gouvernement pluraliste pour reporter sine die la consultation tant attendue et tant préparée. Conscient de la situation difficile dans laquelle se trouve le P.I., pris au dépourvu puisqu'il n'a pas été informé d'avance de la date du renvoi du cabinet Ibrahim, le Palais adopte une attitude ferme lors des consultations en vue de la formation du nouveau gouvernement. «Il demande à ses interlocuteurs de se mettre inconditionnelllement à sa disposition» (6). Egalement, le P.I. fait montre de moins de résistance puisqu'il considère comme superflu un engagement officiel du Roi à dissoudre le gouvernement après la connaissance des résultats électoraux. En effet lors de l'investiture du cabinet Ibrahim, le Roi s'est engagé solennellement à prendre compte du paysage politique dégagé par la consultation populaire dans la formation de tout nouveau gouvernement. Mais dès le lendemain des élections le souverain rappelle à tous les partis qu'il est le seul maître du jeu politique et qu'il n'est pas tenu d'accéder à leurs voeux. Il déclare devant les gouverneurs rassemblés à Rabat à l'occasion de la fête du sacrifice: «... N'oubliez jamais que ce qui compte c'est le peuple. Notre pouvoir nous le détenons de notre peuple et nous sommes responsables devant lui» (7), et donc, pas devant les hommes des partis fussent-ils des élus de ce même peuple. Même en tant que chef de gouvernement, il n'entend rendre compte à personne. Le même jour il déclare vouloir «doter son peuple d'une démocratie saine» (8), euphémisme pour désigner une «démocratie sous haute surveillance».

Moins de deux semaines après les élections, l'Istiqlal commence à s'inquiéter publiquement des intentions du Palais qui semble renoncer à son engagement à donner une suite politique aux résultats électoraux. Dans une déclaration à la presse, Allal critique dans des termes voilés l'attitude du

Palais (8 bis) : «aujourd'hui alors que les résultats sont connus, il nous paraît dérisoire de s'obstiner à nier ou à camoufler, comme le fait une certaine presse (entendez celle proche du Prince), le caractère politique de ces élections et leur signification profonde» (9). C'est-à-dire, en clair, que le P.I. s'attend à un remaniement ministériel en sa faveur.

L'Istiqlal commet une erreur de tactique en participant à un gouvernement (qui ne se veut nullement provisoire), avant le déroulement des élections surtout que le Roi a bien tenu à préciser qu'il demandait à tous les aspirants aux responsabilités gouvernementales de se mettre inconditionnellement à sa disposition. Ce faux pas tactique ne lui permet pas de faire prévaloir avec éclat son succès électoral. Cela dit, il est vrai qu'il était difficile au P.I. de refuser sa collaboration à Mohammed V qui venait de mettre fin à la mission de ses ennemis jurés de gauche .

Il entendait également tirer un profit électoral de son entrée au gouvernement, en présentant celle-ci comme une preuve de la confiance du souverain dans ses dirigeants. En revanche, le renvoi du gouvernement Ibrahim, quelques jours avant l'organisation des élections, est présenté par sa presse comme une marque de défiance de Mohammed V vis-à-vis de la gauche.

Mais, comme pour se défendre d'avoir participé au gouvernement afin d'influencer les électeurs, Allal affirme que son parti était prêt à participer aux élections même si le gouvernement précédent était resté en place. Ce qui va à l'encontre de ses attitudes antérieures. Poursuivant le même objectif, Allal va jusqu'à accuser l'administration d'exercer des pressions sur les citoyens en faveur de la gauche. Dans une déclaration à la presse, faite le 31 mai, il dénonce «le comportement abusif d'un appareil administratif mis en place pour orienter les électeurs, faire pression sur les candidats et truquer le déroulement des votes ainsi que les résultats des opérations. Si ce gouvernement a été démissionné... le dispositif qu'il a laissé en place n'a subi aucun changement». Cette déclaration ne correspond pas tout à fait à la réalité puisque la présence de la gauche au sein de l'administration n'a jamais été aussi combattue par le Prince et ses alliés. Ses cadres connus occupant des postes d'autorité sont limogés ou mis en demeure de se convertir en «serviteurs» de Sa Majesté. Ses militants exerçant ou non dans l'administration subissent une persécution continue et des tracasseries de toutes sortes. Certes la gauche, par la force des choses, garde une certaine influence au sein de l'administration, mais pas plus importante que celle du P.I. par exemple. C'est grâce à l'U.M.T. et non à l'administration que l'U.N.F.P. remporte un succès relatif. Ses plus grandes victoires électorales ont lieu dans les centres urbains et industriels où la centrale ouvrière est fortement présente. Son échec dans la plupart des milieux ruraux où l'administration a un impact certain sur le résultat des votes prouve

a contrario que celle-ci ne soutient pas du tout, loin de là, les candidats de l'U.N.F.P. Les centres ruraux où la gauche remporte des succès importants sont connus comme des fiefs de l'ancienne Armée de Libération. Mais il faut noter également que dans ces régions et notamment dans le Sud-Ouest, des postes d'autorité sont parfois encore occupés par des hommes proches de la gauche.

Comme on l'a déjà vu, l'entrée du P.I. en catastrophe au gouvernement royal peut être justifiée par sa volonté de s'opposer à tout report éventuel des élections locales (10). Nombre de ses cadres ou partisans sont à bout de souffle après un an et demi d'opposition. Ils risquent de déserter le parti si leurs ambitions locales (être président ou membre d'un conseil municipal est une source d'enrichissement rapide au Maroc) sont déçues une fois de plus.

Aussi, la crainte du P.I. de voir le Prince héritier nommé président du conseil l'incite à prendre part aux tractations afin d'avoir son mot à dire quant à la présidence du conseil. En effet, le groupe entourant le chef d'Etat-major voudrait faire de celui-ci le chef du gouvernement. Mohamed V, fatigué, est enclin à cette éventualité mais l'opposition ferme de l'Istiqlal le dissuade (11). De même le Prince semble désireux de nommer au ministère de l'Intérieur un militaire (12), chose inacceptable pour le P.I. et à laquelle il ne peut s'opposer efficacement qu'en agissant de l'intérieur. On peut se demander pourquoi l'Istiqlal, une fois ses objectifs tactiques atteints, ne tente pas de forcer la main au Palais afin qu'il opère un remaniement qui lui soit favorable ? Comment, alors que les élections lui donnent une majorité relative (il n'existe pas de résultats officiels), accepte-t-il une présence ultra-minoritaire au sein du gouvernement (deux postes ministériels sur dix-sept) ?

Le P.I. se trouve devant un dilemme : retourner à l'opposition et donc être obligé de s'allier avec ses ennemis jurés de l'U.N.F.P. ou continuer à participer au pouvoir malgré sa position de faiblesse ?

Plusieurs raisons vont pousser le P.I. à opter pour le deuxième choix. En restant au gouvernement il entend couper à l'U.N.F.P. la voie de retour au pouvoir et encourager le régime à liquider ses derniers bastions au sein de l'administration. Mais comment alors défendre une politique qui n'est pas la sienne ? Il trouve une issue à ce dernier problème en adoptant une règle de conduite politique semblable à celle de la gauche quand elle était au gouvernement : un pied dedans, un pied dehors. Autrement dit, se prévaloir auprès de ses militants de toutes les mesures positives du gouvernement royal tout en critiquant «les aspects négatifs» de son action.

En effet, la période que le P.I. passe au gouvernement se divise en deux phases distinctes : la première, qui va de mai 1960 à janvier 1962 (date de la tenue du sixième congrès du P.I.), est celle de l'entente relative et «des mesures

positives» du gouvernement royal. Pendant cette phase les intérêts mutuels des deux partenaires les poussent à se consentir des concessions réciproques. La deuxième phase qui va du sixième congrès du P.I. à sa sortie du gouvernement, début 1963, est celle de la critique des «aspects négatifs» de l'action gouvernementale. Elle se distingue par une détérioration des rapports entre l'Istiqlal et le Palais qui trouve à son origine les changements que connaît la politique du royaume sous la conduite du nouveau souverain après la disparition de Mohammed V. La fin du conflit algérien et l'approche des échéances électorales influencent dans un sens négatif les relations entre les deux partenaires.

2. DE MAI 1960 A JANVIER 1962

Dans cette première phase, le P.I. ne manque pas de motifs de satisfaction. Le programme défini par Mohammed V au gouvernement ne peut que satisfaire le parti d'Allal. Le souverain reprend presque mot à mot celui du gouvernement Ibrahim : édification du Maghreb, évacuation de toutes les troupes étrangères et retour des «territoires spoliés», libération économique, industrialisation, progrès social (13)... seul le terme de réforme agraire est remplacé par celui de modernisation agricole plus technique, plus vaste et neutre idéologiquement.

Malgré sa position minoritaire, le P.I. va tenter de tirer le maximum de profit possible de sa présence au gouvernement, dans la perspective des prochaines échéances électorales. D'autant que Mohammed V lui fait miroiter la possibilité de lui conférer entièrement la conduite du gouvernement, en cas de nouveau succès électoral aux élections législatives (14). Pour assurer un tel succès le P.I. agit sur plusieurs niveaux :

-Influencer le processus de constitutionnalisation du pouvoir

-Affaiblir l'U.N.F.P., son principal concurrent auprès des électeurs et consolider ses propres réseaux clientélaires notamment dans les milieux ruraux.

-Presser le Roi de mener une politique conforme aux aspirations nationalistes des masses istiqlaliennes afin de maintenir la mobilisation au sein du parti et empêcher l'U.N.F.P. d'attirer vers lui les déçus du gouvernement royal.

Les pages suivantes, qui relatent l'action du gouvernement royal et l'activisme de l'Istiqlal, vont nous éclairer sur l'impact de la présence du P.I. au sein du Cabinet et nous permettre d'apprécier les divers bénéfices politiques qu'il en tire.

Les huit mois durant lesquels Mohammed V préside le gouvernement avant sa disparition fin février 1961 sont marqués par une activité fébrile et une volonté politique déterminée. Ni Mohammed V, ni l'Istiqlal n'ont intérêt à donner l'impression de s'être ligués pour la seule fin de mettre un coup d'arrêt à l'activisme politique déclenché par le gouvernement Ibrahim. Dans sa première intervention devant le conseil du gouvernement, le souverain engage vivement tous les ministres à atteindre tous les objectifs du programme du gouvernement dans les délais impartis. Il précise, à l'adresse du peuple, qu'il veillera personnellement sur la réalisation effective du programme et s'engage à présider, au moins deux conseils par mois. Il charge le nouveau ministre des affaires étrangères d'entrer immédiatement en pourparlers avec les représentants de la France et de l'Espagne en vue d'obtenir l'évacuation totale de leurs troupes (15).

Il promet de tout mettre en oeuvre pour remédier efficacement au chômage. Concernant les affaires économiques, il donne des instructions pour poursuivre sans relâche l'élaboration du plan quinquennal commencé par la gauche. Egalement, il ordonne que les 40 000 ha récupérés soient exploités dans l'intérêt des jemaâ et que la première pierre du barrage Mechraâ Klida dans le Nord-Est (prévu dans le programme du gouvernement de gauche) puisse être posée le plus tôt possible.

Cette fuite en avant est destinée principalement à réfuter les accusations de la gauche qui qualifie le nouveau gouvernement de réactionnaire et anti-populaire. Elle vise également à rassurer l'Istiqlal et à lui enlever tout argument pour mener à bien son jeu «un pied dedans, un pied dehors». Toutefois la démarche politique de Mohammed V n'est pas dénuée de toute sincérité. Il est conscient des difficultés de la population qui attend des changements concrets depuis l'indépendance. Il veut provoquer un nouvel élan d'unité autour du Trône en frappant l'imagination des masses.

Dès le premier septembre un accord franco-marocain prévoit l'évacuation totale des troupes françaises avant la fin de 1963. En octobre «L'Office National d'Irrigation» (O.N.I.) reçoit le feu vert pour procéder à la distribution de près de 5 000 ha dans les périmètres irrigués du Haouz, Tadla et Gharb au profit de plusieurs centaines de familles pauvres.

Le 3 novembre est institué un Conseil Constitutionnel (C.C.) présidé par Allal el-Fassi. Les membres en sont nommés par le souverain; l'Istiqlal y est majoritaire. Seule l'U.N.F.P. refuse d'y siéger. Sa principale tâche est de procéder à la rédaction d'un projet de constitution.

L'Istiqlal est à l'apogée de l'euphorie. Il ne manque pas de rappeler à ses militants qu'il est l'instigateur des décisions du gouvernement. Sa presse affirme que le C.C. présidé par le «Zaïm» va bientôt se mettre au travail et doter

le pays de la constitution tant attendue, que l'O.N.I. présidé par un membre du C.E. de l'Istiqlal procède déjà à la réalisation de la réforme agraire... bref le P.I. qui est sorti vainqueur de la consultation du 29 mai est plein d'espoirs. Il voit l'avenir en rose et pense qu'il a des atouts précieux pour peser sur les destinées du pays. Dans son bonheur il a une pensée pour son frère ennemi, l'U.N.F.P. qui risque, si elle reste aussi forte, de déranger ses plans concernant le contrôle de la constitutionnalisation du pays et l'espoir de remporter les élections législatives. Sa presse rappelle au Palais qu'il est nécessaire d'affaiblir la gauche en l'évacuant de l'administration.

Dès le lendemain du 29 mai *Al-Istiqlal* écrit : «il est nécessaire de procéder à un mouvement dans les cadres de gouverneurs, de pachas, de super-caïds et de caïds et de pousuivre en justice ceux d'entre eux qui ne se souciaient que trop peu de leur devoir de protéger les compatriotes» (16). Le Prince héritier voit ainsi sa campagne anti-U.N.F.P. légitimée par la seule force politique à assise populaire de son gouvernement. Durant l'été une véritale chasse aux sorcières est déclenchée contre les cadres administratifs proches de l'U.N.F.P. ou supposés comme tels. Dans sa première séance de travail avec le ministre de l'Intérieur, le vice-président du conseil décide de «procéder à la réorganisation du ministère de l'Intérieur aussi bien sur le plan central que local» (17). C'est le début de la plus grande purge depuis l'indépendance du Maroc, purge qui s'accélérera après la disparition de Mohammed V. A côté du ministère de l'Intérieur, l'administration économique est la plus touchée. Le jeune et dynamique ministre istiqlalien de l'Economie place progressivement les partisans de son parti dans tous les postes clés des finances et des services techniques. Ainsi Abdelhafid Kadiri, membre du C.E. de l'Istiqlal, devient directeur du Bureau des recherches et des participations minières. Omar Ben Abdeljlil, l'un des vétérans du P.I., est placé à la tête de la Banque populaire. Mohamed Breik et Ahmed Bennani sont nommés respectivement directeurs des Crédits agricole et financier. Mehdi Ben Abdeljlil devient le directeur général du Bureau des études et des participations industrielles.

Ainsi, le P.I. devient dominant partout dans le secteur national de l'économie moderne. Une telle situation est fructueuse électoralement, puisqu'elle fournit au parti les moyens de se refaire une santé en consolidant ses réseaux clientélaires mis à mal par la longue période qu'il a passée dans l'opposition. De même, elle lui permet de récompenser grassement ses cadres les plus fidèles (17 bis). L'Istiqlal entend combiner cette prépondérance dans les services centraux économiques et financiers du royaume avec l'action au niveau local de ses élus pour s'implanter efficacement dans tout le tissu social marocain. C'est pourquoi, dès son entrée au gouvernement, il mène campagne, au sein comme à l'extérieur du gouvernement, pour «une décentralisation

administrative» capable de transformer les communes «en cellules pour la réalisation des réformes profondes,... de la réforme agraire, de la promotion rurale». «Ces réalisations économiques et sociales se grefferont sur les grands projets et les plans de l'Etat» (18). En attendant de dominer l'Etat «politique», l'Istiqlal s'active pour dominer «l'Etat économique». Il entend, d'ici les élections législatives, attirer la sympathie de toutes les couches sociales. La bourgeoisie d'affaires aura la preuve concrète que Douairi (ministre P.I. de l'Economie et des Finances) n'a rien d'un socialiste. Traumatisée par quelques mesures radicales d'un Bouabid, elle s'accommode bien de la gestion «raisonnable» du ministre istiqlalien.

En ce qui concerne le monde ouvrier, le P.I., grâce à sa présence au gouvernement, réussit, dès octobre 1960, à obtenir la reconnaissance officielle par les autorités de sa centrale syndicale, l'U.G.T.M. Celle-ci, jouissant du soutien du ministre de l'Economie qui se trouve à l'origine de sa création, va consolider ses positions au détriment de l'U.M.T. dont les effectifs commencent à s'effriter dès 1961. Le ministère de l'Economie et des Finances fait promulguer un dahir obligeant les commissions de la main-d'oeuvre à demander son accord pour toute nouvelle embauche dans les services semi-publics. Ainsi le syndicat istiqlalien a les moyens d'attirer dans ses rangs tous les nouveaux venus sur le marché du travail (18 bis).

Dans le milieu rural les élus locaux tentent de coordonner leur action afin de consolider les positions du parti dans le bled. Dès le printemps 1961, une confédération des élus locaux réunit quelque 500 présidents de conseils municipaux. Le P.I. revendique avec insistance la création d'un ministère des Affaires municipales afin de rehausser le prestige des élus locaux et leur donner les moyens nécessaires pour agir efficacement dans le cadre des programmes gouvernementaux. Il demande également l'élargissement des compétences des conseil élus et revendique la révision des Dahirs qui les organisent.

Enfin, l'Istiqlal met à profit sa domination du département des finances et de l'économie pour préparer l'abolition de l'impôt agricole archaïque, dit «tertib»*, qui frappait particulièrement les petits paysans. Si on ajoute à cela les distributions de terres effectuées par l'O.N.I. sous la direction de l'istiqlalien Tahiri, on sera en mesure d'évaluer l'ampleur de l'action de charme entreprise par le P.I. en direction des ruraux. Mais pour toucher les

* : Cet impôt instauré par les conseillers européens du Sultan avant le traité du Protectorat provoque un mécontentement général au sein de la paysannerie et déclenche plusieurs révoltes rurales.

masses les plus larges et faire connaître les points positifs de sa politique, le P.I. ne peut se satisfaire de sa seule presse comme au temps où il était dans l'opposition*. Ainsi la direction de la radio nationale est changée et Mokhtar ould Bah, ami de l'Istiqlal (19), en devient le directeur général. La presse de l'Istiqlal se félicite également d'une initiative du ministre de l'information qui réunit les représentants de la presse française du Maroc, traditionnellement hostile au parti d'Allal, et leur rappelle «le cadre dans lequel devra s'exercer leur activité». En fait, il les invite à faire preuve de loyauté à l'égard de toutes les composantes du gouvernement.

Ainsi, l'Istiqlal ne manque pas de motifs de satisfaction et préfère une participation au gouvernement, certes minoritaire mais payante, à un retour à l'opposition, héroïque mais hasardeux. En ce qui concerne la politique extérieure du royaume, le P.I. est l'aiguillon de l'action gouvernementale. Il préconise une politique de fermeté à l'égard de la France qui s'oppose aux revendications mauritaniennes de l'Istiqlal. Il prône une ouverture sur l'Afrique anti-occidentale dite progressiste et n'hésite pas à appeler à la lutte armée contre «le régime fantoche» de Nouakchott. Lorsque la Tunisie soutient aux Nations Unies le droit de la Mauritanie à l'indépendance totale, la fermeté de l'Istiqlal au sein du gouvernement amène celui-ci à rappeler son ambassadeur à Tunis ; cela malgré l'attitude plus que réservée du Prince Hassan quant à la marocanité de la Mauritanie (20).

Poussé par l'Istiqlal, Mohammed V s'engage totalement pour le retour de la Mauritanie à la mère-patrie. Cette nouvelle attitude lui attire les foudres de Paris et du groupe africain des Etats pro-occidentaux. Mais Mohammed V, ulcéré par l'échec de son voyage en France en 1959, décide d'aller de l'avant. L'isolement de la diplomatie marocaine causée par cette radicalisation des visées territoriales pousse Rabat à chercher des appuis du côté des états anti-occidentaux d'Afrique et de ceux du monde communiste.

Début août, Mohammed reçoit avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat ami, le premier ministre congolais Patrice Lumumba. Ce leader nationaliste noir est le symbole du mouvement progressiste et anti-impérialiste africain. Menacé par les troupes coloniales belges et leurs collaborateurs

* : En cette période la radio est le moyen d'information le plus efficace au Maroc. Il n'y a pas encore de télévision et l'ensemble des tirages de périodiques ne dépasse pas les 300 000 exemplaires. Par contre 600 000 postes de radio sont déclarés. Si on multiplie ce chiffre par 6, le résultat est de 3,6 millions auditeurs. Vu l'enracinement de la tradition orale, le taux élevé d'analphabétisme (en 1960, 80,2 % des hommes et 97 % des femmes sont analphabètes) et l'absence quasi-totale de la presse écrite dans le milieu rural, on peut considérer la radio comme le seul vrai mass-média.

locaux, le dirigeant révolutionnaire africain reçoit un soutien ferme de la part du Roi du Maroc qui évoque de plus en plus la nécessité de l'unité africaine et le devoir de solidarité avec les peuples noirs encore sous domination étrangère. On croit rêver en l'entendant déclarer à son hôte : «le Maroc est à vos côtés et met à votre disposition les enseignements de son expérience ainsi que ses moyens d'action diplomatiques, militaires et techniques pour vous aider à vaincre vos difficultés actuelles. Vous êtes du côté du droit et de la justice *qui finissent toujours par triompher»* (21). Est-ce un Roi ou un Raïs ? L'Istiqlal se félicite du militantisme interventionniste de Mohammed V qui semble traduire dans les faits, la conception allaliste de «la mission historique» du Maroc envers le continent noir. Celui-ci est considéré par le P.I. comme un espace de repli stratégique de la culture arabo-islamique condamnée à végéter dans des frontières menacées par l'expansion coloniale. L'Istiqlal voit également dans l'affaire congolaise un bon point marqué contre Nasser, redoutable concurrent du Maroc sur le coeur du continent africain.

Le Roi ne se cantonne pas dans les déclarations. Il envoie au Congo des brigades des F.A.R. pour appuyer les forces du gouvernement légal. Sous la bannière des Nations Unies, les troupes marocaines devraient participer à la sauvegarde de l'unité du pays et s'opposer aux séparatistes katangais soutenus, financés et armés par les troupes coloniales belges (22).

Cette initiative et d'autres allant dans le même sens amènent l'Afrique révolutionnaire à reconnaître au Maroc un rôle de leadership. Même Nasser semble disposé à lui reconnaître un certain rôle spécifique en Afrique si Mohammed ne remet pas en cause celui du Raïs dans le monde arabe. La nouvelle stratégie du Maroc donne son premier fruit par la réunion à Casablanca des dirigeants nationalistes d'Afrique. Ainsi Nkrumah, Sékou Touré, Modibo Keita, Nasser, Ferhat Abbas se réunissent autour de Mohammed V du 3 au 7 janvier 1961. Le groupe de Casablanca est créé. Sa charte est empreinte d'un anti-colonialisme sans failles. Elle proclame la volonté des chefs d'Etat présents de «libérer les territoires africains encore sous domination étrangère et de leur prêter aide et assistance, de liquider le colonialisme et le néo-colonialisme sous toutes leurs formes, de décourager l'établissement des troupes et des bases étrangères qui met en danger la libération de l'Afrique...».

Parmi les clauses les plus importantes de la Charte de Casablanca, il faut noter la décision de créer une assemblée consultative africaine «dès que les conditions en seront réunies» et la mise en place d'un bureau de liaison permanent et d'un comité politique groupant les chefs de l'Etat ou leurs représentants. Egalement les chefs d'Etat présents décident de créer un haut commissariat militaire qui groupe les chefs d'Etat-major des pays concernés.

Ce commissariat doit se réunir périodiquement dans le but d'assurer «la défense commune de l'Afrique en cas d'agression contre une partie de ce continent et de veiller à la sauvegarde de l'indépendance des Etats africains» (23).

L'Istiqlal se félicite bruyamment des décisions du groupe de Casablanca. Il les considère comme le premier pas concret vers la construction de l'unité africaine sous l'égide du Maroc dont le Roi est unanimement respecté en Afrique. Après la disparition de Mohammed V, le P.I. va se servir amplement, et à chaque fois qu'il est nécessaire, de la Charte de Casablanca pour rappeler à l'ordre le nouveau Roi qui met fin définitivement aux velléités «révolutionnaires» de la diplomatie marocaine et affirme l'appartenance du Maroc au «monde libre» (24).

En effet, la mort de Mohammed V, survenue le 26 février 1961, donne un coup d'arrêt brutal à l'orientation anti-coloniale du Maroc commencée par le gouvernement Ibrahim et poursuivie avec, au moins, autant d'intensité par le premier Roi du Maroc indépendant.

Mohammed V succombe à une opération chirurgicale apparemment bénigne. Le jour de l'intervention, le chef de l'état-major général fait occuper par les militaires tous les points stratégiques de la capitale. Il garde secrète la mort du Roi et cantonne les médecins dans le Palais. C'est seulement après avoir fait signer à un collège d'ulémas l'acte de la Beïâ, qu'il proclame à la radio le décès de son père. L'heure est à la consternation dans les milieux nationalistes. Le 3 mars Hassan est proclamé Roi du Maroc sous le nom de Hassan II.

Généralement, en Occident, la proclamation de Hassan II comme Roi du Maroc -pour ne pas dire la disparition de Mohammed V- est très favorablement accueillie. Le *New York Herald Tribune* 28/02/1961 reflète dans des termes bien mesurés l'opinion des Occidentaux quant aux velléités anti-coloniales de Mohammed V et l'espoir soulevé chez eux par l'intronisation de Hassan II : «On doit espérer que les liens qui unissent le Maroc à l'Occident seront maintenus et même renforcés par le jeune Roi Hassan II ... c'est à Casablanca, le mois dernier, qu'une conférence des pays neutralistes africains s'est réunie pour affirmer son soutien à la fraction lumumbiste au Congo. Au cours de ces dernières années les autorités marocaines ont exercé des pressions sur Washington pour amener les Américains à abandonner leurs bases aériennes. Peut-être que cette tendance au neutralisme -qui va même plus loin- se serait-elle intensifiée sous le Roi Mohammed (c'est-à-dire sous le gouvernement royal)... «Mais le nouveau Roi... est conscient des véritables intérêts de son pays». L'Occident, également, conscient de ses véritables intérêts, fait tout pour consolider le pouvoir et l'autorité du jeune Roi.

Quelques jours après l'intronisation de celui-ci, la France promet d'évacuer ses bases aériennes avant la fin de l'année en cours ; alors que du temps de Mohammed V et du gouvernement Ibrahim, Paris adopte une attitude très ferme en arguant des difficultés techniques et politiques qu'aurait occasionnées toute évacuation précipitée. C'est un cadeau très précieux offert par la France à Hassan II. L'opposition anti-absolutiste de gauche se trouve ainsi privée d'un cheval de bataille. Dès son premier discours à la nation après celui de l'intronisation, le nouveau Roi peut annoncer triomphalement :

«Dès que nous sommes montés sur le trône de nos glorieux ancêtres, nous avons entrepris des démarches auprès de la France pour mettre fin à l'existence des écoles d'aviation (françaises) avant la date prévue», c'est-à-dire décembre 1963 (25). Ainsi en l'espace de trois jours Hassan II parvient, comme par un coup de baguette magique, à réaliser ce que le gouvernement de gauche et celui du Roi n'ont pu obtenir pendant plus de deux ans.

Les Etats-Unis intensifient, de leur côté, leur aide alimentaire et financière ; ce qui rend moins efficace la propagande de l'opposition centrée sur la revendication d'une réforme agraire radicale et la nécessité d'améliorer le niveau de vie. De même, la coopération entre les appareils sécuritaires américains et français avec celui du Maroc reçoit un véritable coup de fouet après la disparition de Mohammed V.

Dans ces conditions, quelles sont les répercussions que provoque l'arrivée de Hassan II au pouvoir sur les relations entre l'Istiqlal et le Palais? A long terme ces relations vont subir une détérioration sans précédent mais deux considérations majeures imposent à l'Istiqlal d'apporter un soutien total à Hassan II : le souci d'épargner au régime royal les contrecoups de la disparition d'un guide national de la taille de Mohammed V (26) et la volonté de parer à tout retour éventuel de la gauche au pouvoir.

En effet Hassan II a un besoin impératif du soutien des grands vétérans du mouvement national. Le rôle minime qu'il joue durant la période de la lutte nationale ne lui permet pas d'avoir le prestige nécessaire pour le gouvernement d'une société qui fait de la référence au patriotisme de ses dirigeants l'une des principales sources de fierté nationale.

De plus, à part les forces armées et la notabilité rurale méfiante à l'égard du réformisme du mouvement national, Hassan II ne dispose pas, en tant que personnage, d'appuis solides au sein des différentes couches de la société. Concernant, par exemple, le secteur social le plus imprégné par les valeurs éthiques et les symboles de l'Islam marocain, Hassan II, du temps qu'il était Prince héritier, a longtemps négligé de se servir du levier traditionnel. Il était de notoriété publique, dans la capitale, que le Prince était peu respectueux de ses devoirs religieux. Ses incartades de jeune dandy choquaient les milieux

conservateurs (27). Il a peu enfilé la Djellaba et son discours manquait de nomenclature coranique, signe de piété et d'attachement aux valeurs sacrées. Il se sentait mal à l'aise avec les hommes de la tradition et son entourage le plus familier était composé d'intellectuels et d'hommes d'affaires occidentalisés. Les officiers complices de ses sorties nocturnes avaient pris l'habitude de boire de l'alcool dans les mess des armées coloniales. L'image de «francisé», voire de jeune insoucieux ne faisait pas de lui le candidat idéal à la magistrature suprême de Commandeur des croyants.

C'est pour apporter un soutien nécessaire à un jeune Roi qui ne dispose pas encore de la dimension indispensable de guide national qu'Allal el-Fassi lance un appel, dès la mort de Mohammed V, «à l'unité nationale autour de Sa Majesté Hassan II».

Il n'hésite même pas, trois mois plus tard, à se compromettre, en devenant pour la première fois un ministre du gouvernement de Sa Majesté. Réformiste mais attaché à l'ordre social établi, Allal paye de sa personne pour venir en aide au jeune Roi, le temps que celui-ci puisse s'imposer à toute la société politique et à la société tout court.

S'agissant des couches sociales les plus évoluées et notamment la jeunesse citadine, le nouveau Roi n'est pas en odeur de sainteté non plus. Ben Barka lui dispute largement la vedette. Toutefois Hassan II n'a pas négligé totalement ce secteur dont l'allégeance est indispensable pour assurer l'avenir du Trône dans un pays où les jeunes de moins de trente ans forment 70% de la population et où la population urbaine croît deux fois plus vite que celle des campagnes. Jugeant hasardeux l'engagement direct au niveau politique ou syndical parmi les masses citadines, il adopte en tant que Prince héritier une stratégie très payante : il se présente comme un défenseur acharné du sport. Il parraine la construction d'espaces pour sport collectif et n'hésite pas à participer personnellement aux compétitions. Il fait aménager le célèbre «Stade d'Honneur» à Casablanca où il est ovationné par trente mille jeunes le jour de l'inauguration. L'un de ses plus beaux succès politiques dans ce domaine est qu'il est parvenu à faire de l'équipe des F.A.R., l'une des plus populaires au Maroc.

Toutefois, les forces vives de la ville sont en général hostiles aux méthodes brutales du Prince, à son mépris pour les dirigeants issus du peuple et à son pro-occidentalisme à tous crins.

Donc le nouveau Roi a bien besoin du soutien des leaders populaires. Les dirigeants de l'U.N.F.P. lui posent des conditions inacceptables concernant notamment l'insitutionnalisation du pouvoir. A une exception près (la Mauritanie), Allal el-Fassi ne semble pas poser de conditions immédiates.

Mais l'Istiqlal sera bientôt indisposé par la précipitation avec laquelle

le nouveau Roi opère le virage diplomatique. Même un observateur aussi averti que Jean Lacouture semble étonné par toute l'énergie que déploie Hassan II pour signifier son amitié à l'Occident. L'interviewant trois jours après son intronisation, il lui pose cette question sous forme de remarque : «un observateur étranger de passage à Rabat a l'impression, depuis quelques jours, que les pays de l'Est si présents et actifs au cours des derniers mois viennent brusquement de s'effacer et que s'est substitué à eux un monde occidental très dynamique. Que faut-il penser ?» et Hassan de répondre : «je crois que vous systématisez un peu. Il n'y a pas eu substitution, renversement. Il y a simplement ceci : l'Occident était voilé, il réapparaît retrouvant la place qui est ici naturellement la sienne» (28). Tout cela en l'espace de trois jours. Mis à part les changements qui suivent habituellement les coups d'Etat, il est très rare de voir un pays changer si brutalement de cap. Il y a dans la réponse de Hassan II une critique implicite de la fermeté relative manifestée par son père à l'égard de l'Occident. Mohammed V supportait mal les ingérences des ambassades françaises et américaines et leurs pressions humiliantes visant à modifier les choix politiques et diplomatiques du Royaume.

Pour donner à la France des preuves de sa bonne volonté, le nouveau Roi demande à Paris de procéder immédiatement à la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays. Mohammed V rappela son ambassadeur de la capitale française lorsque le gouvernement du général de Gaulle fit exploser sa première bombe «A» dans le Sahara algérien non loin des frontières marocaines.

Inquiet des conséquences à long terme du virage opéré par Hassan II, l'Istiqlal lui conseille de mettre un peu d'eau dans son vin. *El-Alam* écrit : «il ne faut pas oublier que la France occupe encore des territoires nationaux, qu'elle est présente en Mauritanie et dans le Sahara marocain et qu'elle compte faire exploser ses bombes à Reggane aux frontières algéro-marocaines» (29). Toutefois, l'Istiqlal, durant les premières semaines de la disparition de Mohammed V, fait preuve d'un loyalisme indéfectible à l'égard du jeune Roi. Dans l'attente d'un remaniement ministériel prévisible, le P.I. semble soucieux d'éviter tout écueil avec le Palais qui pourrait signifier son évincement du gouvernement. Surtout qu'une telle éventualité risquerait de ramener l'U.N.F.P. aux affaires avec pour prime la dissolution du Conseil Constitutionnel présidé par Allal et combattu par la gauche. Mais dès le mois d'avril, l'Istiqlal commence à montrer quelques signes d'impatience. Il ne voit se dessiner à l'horizon aucun changement important qui lui permettrait de renforcer ses positions gouvernementales. Il met à profit le climat d'instabilité provoqué par la rébellion des généraux à Alger pour revendiquer dans des termes sibyllins la constitution d'un «gouvernement moderne et responsable» et la promulga-

tion d'une constitution pour pouvoir faire face aux événements dangereux qui se déroulent dans la région.

Mais Hassan II tient bon. Le P.I. met à profit tous les incidents qui soulèvent les passions nationalistes pour harceler le Palais. Ainsi, dénonce-il vigoureusement la présence d'officiels marocains dans la cérémonie qui accompagne le transfert des restes du Maréchal Lyautey de Rabat à Paris. Allal qualifie celui-ci de «criminel de guerre, de tortionnaire et de tueur des résistants marocains» (30). Egalement, cherchant à mettre en difficulté Hassan II, connu pour ses bonnes relations avec les juifs du Maroc, la presse istiqlalienne dénonce vigoureusement les activités sionistes dans le pays et appelle à l'application de la peine capitale à tous ceux qui quittent le Royaume pour aller s'installer sur la terre des Palestiniens (31).

L'Istiqlal fait donc pression sur le Palais pour l'amener à prendre en considération ses ambitions gouvernementales. Cette guérilla politique pratiquée par un parti de gouvernement s'ajoute à l'opposition décidée de l'U.N.F.P. (qui revendique l'élection d'une assemblée constituante), pour créer un malaise permanent ; ce qui gêne le nouveau Roi en quête d'une autorité incontestable dans le pays et d'une notoriété internationale qui lui manquent encore.

Pour sortir de cette situation, Hassan II prend deux décisions dès avant la fin du printemps :la formation d'un nouveau gouvernement et la proclamation d'une «loi fondamentale» organisant les pouvoirs dans le pays. Ces deux mesures -qui n'apportent aucun changement réel- sont destinées d'une part à apaiser l'Istiqlal et d'autre part à enfoncer l'opposition de gauche dans un isolement total.

Le 2 juin 1961 est constitué un nouveau cabinet. A part les dirigeants de l'U.N.F.P., on y trouve tous les ténors de la classe politique nationale. Balafrej ancien secrétaire général du P.I. est nommé ministre -représentant personnel du Roi. Allal el-Fassi devient ministre d'Etat aux affaires islamiques. Khatib, l'ancien chef d'Etat-major de l'Armée de Libération, occupe le ministère des affaires africaines. Aherdane, l'animateur du M.P., est nommé ministre de la défense nationale. Rachid Mouline, fondateur des L.I., Guédira et M.H. Ouazzani y siègent également.

Ainsi, mis à part l'absence de l'U.N.F.P., cette nouvelle formation a toutes les apparences d'un gouvernement d'union nationale. Tous les chefs de partis y sont présents. Mieux, les deux géants du nationalisme marocain sont pour la première fois ministres d'un gouvernement de Sa Majesté. Allal et Ouazzani, ennemis jurés depuis trente ans, siègent dans le même cabinet. Miracle ! Mais au Maroc la chose et le signe vont rarement ensemble. A voir la liste des personnalités constituant le gouvernement, on serait tenté de penser

que le jeune Roi, par décence, accepte de faire profil bas en appelant au pouvoir tous -ou presque tous- les vétérans du nationalisme marocain. Il n'en est rien.

Au lieu de lâcher du lest en renonçant à quelques-uns des pouvoirs qu'accumulait un guide national comme Mohammed V, il les renforce. Mohammed V était Commandant suprême des forces armées, Hassan II l'est également mais garde, en plus, la direction générale de l'etat-major. Son père était président du Conseil, le nouveau Roi l'est aussi mais ne sent pas le besoin de se faire seconder par un vice-président comme Mohammed V l'avait fait. Il domine totalement la diplomatie du royaume en court-circuitant le ministre des Affaires étrangères par un «représentant personnel de Sa Majesté» qui détient, selon le protocole, la première place sur la liste des membres du gouvernement (32). Les deux secteurs les plus sensibles, l'Intérieur et l'Agriculture sont directement contrôlés par lui à travers son ami personnel Réda Guédira.

Donc, le fait de réunir autour de lui les dirigeants de la majorité des formations politiques ressemble plutôt à une opération publicitaire destinée à frapper les opinions publiques nationale et internationale. Du même coup, il démontre ses capacités à réaliser l'union autour de lui sans avoir besoin de faire la moindre concession réelle. L'U.N.F.P. se trouve, en conséquence, montrée du doigt comme un fauteur de troubles marginal qui tente d'empêcher l'unité de l'Oumma autour de son guide.

Le caractère artificiel de ce conglomérat gouvernemental sans fondements réels éclatera bientôt au grand jour. Quelques semaines plus tard, deux personnalités s'en retirent. Ouazzani, «par manque de travail» et Rachid Mouline «pour une fatigue brusque» (33).

Malgré tout, l'Istiqlal tire quelques satisfactions de la formation du nouveau gouvernement. Il s'en félicite auprès de ses militants comme étant le résultat de ses pressions sur le Palais. C'est la preuve que «le hizb» (le parti) a encore son mot à dire. Il renforce également sa présence au sein du gouvernement. Un nouveau portefeuille est taillé sur mesure pour son leader: le ministère des affaires islamiques. La sphère religieuse détient une place centrale dans la vision politique d'Allal el-Fassi. La principale activité de ce ministère sera la propagande et le prosélytisme religieux à l'intérieur comme à l'extérieur du royaume. Plusieurs revues d'inspiration religieuse d'un certain niveau intellectuel seront lancées par les services du ministère. La presse de l'Istiqlal, durant toute la période où Allal reste aux affaires religieuses, rapporte toutes les informations concernant la reconversion de juifs ou de chrétiens à l'Islam. C'est un précieux thème de propagande politique. Ce ministère est également une tribune de lutte idéologique contre les penchants matérialistes et laïcisantes de l'U.N.F.P.

Ainsi le bouillant leader du P.I. est confiné par le nouveau Commandeur des croyants dans le rôle de rédacteur en chef de publications religieuses. En effet le jeune souverain a plus besoin que son père d'un service de propagande théo-idéologique. Et seul Allal est capable de jouer un tel rôle. Sa crédibilité politique, ses compétences théologiques et son aura religieux font de lui l'un des meilleurs idéologues de la classe politique marocaine.

La création de deux autres nouveaux ministères est un motif supplémentaire de satisfaction pour l'Istiqlal ; l'un est dit des «Affaires de la Mauritanie» et l'autre «des Affaires africaines».

Mieux, les occupants de ces départemenents, comme celui des affaires islamiques, ont rang de ministre d'Etat ; alors que même le chef de la diplomatie marocaine ne jouit pas d'un tel insigne de distinction. Dans la réalité de tous les jours, les deux ministres dits d'Etat ne sont que des collaborateurs du ministre des Affaires étrangères. D'ailleurs ils ne seront jamais écoutés. Le caractère artificiel et politicien de leurs portefeuilles finira par les exaspérer. Abdelkrim Khatib, inoccupé, demandera à cumuler ses fonctions «africaines» avec un autre poste plus actif. Il recevra celui de la Santé Publique. Fal Ould Omeir, le Mauritanien, sentant l'inutilité de sa présence au Maroc, décidera plus tard de le quitter pour rejoindre son pays natal. On l'a déjà dit, au Maroc, le signe et la chose, l'être et le paraître vont rarement ensemble. Hassan II qui excelle dans l'art des faux-semblants cherche avant tout à ménager l'orgueil du leader de l'Istiqlal dont le soutien au Trône est vital. Hassan II dès son arrivée au pouvoir établit des contacts suivis avec le régime de Nouakchott et la diplomatie marocaine renonce à son activisme concernant la défense du caractère marocain de la Mauritanie (34). Le ministère des Affaires africaines, destiné officiellement à oeuvrer en faveur de l'unité et de la libération de l'Afrique, ne prend aucune initiative d'envergure allant dans le sens de sa mission. Au contraire, c'est pendant l'existence de ce ministère que la plupart des représentations des mouvements de libération d'Afrique quittent Rabat pour le Caire ou, plus tard, pour Alger.

Outre la création de ces trois ministères qui répondent aux préoccupations politico-idéologiques du P.I. fondées sur un «unitarisme» tridimensionnel (35), le P.I. garde le contrôle de l'important département de l'Economie et des Finances et reçoit le ministère de la justice. Le Palais se montre également rassurant quant à la constitutionnalisation du régime. Allal affirme publiquement que l'un des premiers objectifs du nouveau gouvernement est de promouvoir l'élaboration d'une constitution.

Effectivement, juste après la formation de la nouvelle équipe gouvernementale, le Palais publie le texte d'une «loi fondamentale» du royaume. Ce texte est appelé à jouer le rôle d'une constitution provisoire jusqu'à la

promulgation de celle-ci en 1962. La Loi fondamentale stipule que le Maroc est une monarchie arabe et islamique, que l'Islam est la religion de l'Etat, l'arabe sa langue officielle. Elle affirme également qu'il est du devoir du Maroc d'oeuvrer pour la récupération de ses provinces encore occupées. Enfin, elle rappelle l'attachement du Maroc à la Charte de Casablanca et à l'unité africaine. Ainsi, l'Istiqlal semble disposer de toutes les garanties, y compris «constitutionnelles», pour la mise en oeuvre d'une politique (longtemps revendiquée par lui) de sauvegarde du patrimoine territorial et de l'identité arabo-islamique du pays. Le P.I. a la possibilité, maintenant, de recourir à un texte de nature constitutionnelle pour appuyer ses points de vue.

Mais la promulgation de la Loi fondementale ne change pas plus la nature du régime que la création de nouveaux ministères n'en a changé la politique. Le fait que le P.I. ait accepté que le Souverain élabore par lui-même un texte de nature constitutionnelle représente une erreur stratégique de taille. C'est un précédent fâcheux qui ouvre la voie à tous les abus. C'est le premier pas vers la promulgation d'une constitution totalement élaborée par les services du Roi.

Ainsi, au lieu de tempérer la nature absolue du pouvoir royal, la Loi fondamentale l'accentue. De plus, l'un des articles de ce texte, écrit dans des termes vagues, peut être interprété de façon à rendre impossible toute action légale de l'opposition (35 bis). Le P.I. va bientôt découvrir que toutes les décisions et mesures du nouveau Roi ne sont que lettre morte sauf quand elles sont l'expression d'une volonté politique réelle du Palais. Profondément déçu, Allal commence à se préparer à une longue et dure opposition. Le VIè congrès de l'Istiqlal lui offre l'occasion de rappeler le Palais à l'ordre.

3. DE JANVIER 1962 A JANVIER 1963

En effet le P.I. commence à perdre patience dès la fin de 1961. Aucun de ses grands objectifs ne paraît être en voie de réalisation. La conjoncture politique intérieure et le contexte régional favorisent la tension entre le Palais et le parti : l'acheminement du conflit algérien vers une issue politique et l'approche des échéances constitutionnelle et électorale.

Les contacts directs ou indirects secrets ou au grand jour se multiplient entre les représentants du F.L.N. et de Paris. Les déclarations de de Gaulle allant dans le sens de la paix et de l'indépendance de l'Algérie laissent prévoir une fin proche de la guerre en Afrique du Nord. La fin de cette guerre signifie pour le Palais un besoin moins impérieux du soutien du grand parti national. La paix ne manquerait pas de favoriser le resserrement des liens économiques, financiers et politiques avec Paris. Or la présence de l'Istiqlal et de son leader

ultra-nationaliste au sein du gouvernement ne peut que faire obstacle au rapprochement avec l'ancien tuteur.

Egalement, l'approche des échéances constitutionnelle et électorale pousse chacun des deux partenaires à effectuer une mise au point de sa tactique politique. Le Palais a toujours besoin de l'Istiqlal pour faire adopter par le peuple le projet de texte constitutionnel qu'il prépare mais craint qu'une présence trop forte de celui-ci au sein de l'administration ne lui assure une victoire encombrante dans les élections législatives. L'Istiqlal, de son côté, voudrait bien apporter le soutien nécessaire au régime à condition d'être payé en retour : il entend jouer un rôle important dans l'élaboration de la constitution et renforcer sa présence dans le gouvernement et l'administration. Néamoins, il demeure prudent, car un oiseau dans la cage vaut mieux que deux sur l'arbre. Il sait qu'une pression trop forte sur le Palais peut amener celui-ci à l'évincer ; ce qui mettrait en cause le plus beau fruit de son entrée au gouvernement, à savoir l'implantation dans l'administration. Surtout que, dans l'éventualité d'une Algérie indépendante et révolutionnaire, le Roi pourrait être tenté de faire appel à l'U.N.F.P. dont le soutien serait plus précieux que celui du P.I. dont les visées expansionnistes indisposent les voisins de l'Est.

C'est pourquoi les résolutions du VIè congrès du parti sont teintées d'une certaine ambiguïté et le discours de son leader est mi-figue mi-raisin. Le congrès ne va pas jusqu'à revendiquer un remaniement en sa faveur mais ses critiques et revendications ne visent pas autre chose. Dans la séance d'ouverture, Allal attaque vivement l'administration provinciale qui, depuis quelque temps, fait des pressions sur les militants et les élus du parti dont l'activisme a quelque chose de pré-électoral. Le leader dénonce «le traitement réservé aux citoyens par quelques gouverneurs et caïds qui refusent d'observer une neutralité politique nécessaire à la sauvegarde de l'équité... ce problème doit être traité sans complaisance, l'administration de l'Intérieur, en province, représente la réaction qui refuse de reconnaître leurs droits et compétences aux conseils communaux et municipaux qui représentent le peuple» (36). Une des motions du congrès réclame «une réforme radicale de l'administration, son épuration des traîtres et des profiteurs» (37). Les 500 présidents des conseils élus présents dans le congrès réclament le développement des organismes représentatifs au niveau des provinces et du pays afin de permettre «le contrôle populaire sur les responsables et la participation des représentants du peuple à la gestion des affaires de l'Etat».

L'Istiqlal qui comptait se servir des corps élus pour asseoir ses assises locales, constate avec amertume que lesdits élus ne jouissent d'aucun pouvoir réel et plusieurs dahirs les mettent à la merci des autorités gouvernementales.

Ainsi le congrès demande, entre autres, l'amendement des articles relatifs à l'exécution des délibérations des conseils élus en vue de les soutirer à la «tutelle du ministère de l'Intérieur» (38).

Pensant aux élections législatives, le congrès revendique l'abrogation du scrutin uninominal qui avantage les notables ruraux et handicape les partis.

Concernant les frontières du Maroc historique, le congrès relève «le manque de sérieux» qui caractérise l'action du gouvernement et demande que tout soit mis en oeuvre «pour mettre fin au régime fantoche d'Ould Dadah». Ces prises de position radicales sont très gênantes pour le Palais tant sur le plan interne qu'externe. Elles visent à amener le souverain à composer avec l'Istiqlal.

Inquiet de l'orientation de plus en plus pro-occidentale de Hassan II, le P.I. réclame «le respect des résolutions prises par les pays membres du groupe de Casablanca». Il rappelle ainsi au nouveau Roi son devoir d'assurer la continuité de la politique de neutralisme positif entreprise par son père (39).

Le VIè congrès du parti a servi à faire comprendre au Palais que la patience du P.I. a des limites. Mais le Roi tient bon. La tension entre les deux partenaires va monter progressivement au fur et à mesure que le moment de la proclamation de la constitution approche. Hassan II a réitéré, le jour de l'ouverture du congrès du parti, la promesse de son père de doter le pays d'une constitution avant la fin de l'année 1962. Le temps presse. L'Istiqlal est tiraillé entre son désir de monnayer fortement son soutien au Palais et sa volonté de sauvegarder ses conquêtes au sein des rouages de l'Etat. C'est pourquoi, il va souffler le chaud et le froid durant toute la période qui sépare le VIè congrès de son évincement du gouvernement.

Un mois après la tenue de son congrès et remarquant que rien n'a été entrepris pour répondre à ses voeux quant à une attitude plus amicale de l'administration à l'égard de ses militants, l'hebdomadaire du parti jette un pavé dans la mare en titrant : «Le Maroc est sur le point de devenir un Etat policier»... « certains gouverneurs, caïds, commissaires de police se permettent de violer la loi, de persécuter les citoyens, de torturer les gens... Pour soutenir les partisans de telle organisation et de persécuter les partisans de telle autre. Dans le même numéro on peut lire en caractères gras : «80% de la population rurale vit dans la misère. A quand la récupération des terres de colonisation ?» Le vrai visé est Guédira qui accumule l'Intérieur et l'Agriculture. La toute-puissance de son ennemi juré dans les domaines administratif et agricole représente pour l'Istiqlal un handicap électoral majeur, notamment en milieu rural où il a le plus besoin de la complicité, ou du moins, de la neutralité des autorités. De telles déclarations fracassantes visent également à ranimer la ferveur militante au sein du parti dans cette période pré-électorale.

Le P.I. craint qu'il ne soit rongé sur sa gauche par l'U.N.F.P. qui risque d'attirer vers lui les jeunes militants critiques (40).

Le parti d'Allal commence à se rendre compte que la consolidation de ses réseaux clientélaires grâce à sa participation au pouvoir a des effets pervers sur sa base militante. Celle-ci minoritaire mais très active et efficace risque d'être noyée dans un flot d'adhérents intéressés et ingrats. Les déclarations d'Allal dans la séance d'ouverture du congrès laissent supposer que «le péril de l'opportunisme» guette réellement le parti et qu'il préoccupe ses dirigeants au plus haut niveau (41). Ils craignent que le parti ne soit vidé de sa substance et ne se transforme en un gigantesque club de services rendus. Dans ce cas tout retour à l'opposition pourrait être synonyme de désertion massive. La presse de l'Istiqlal essaie de laisser vivante la flamme du militantisme. Un éditorial d'*El-Alam* du début du mois de mars est intitulé : «la féodalité bouge». En effet, depuis quelque temps, le Palais et l'administration encouragent les élites locales, intimidées et prudentes depuis l'accès du pays à l'indépendance, à relever la tête afin de préparer les prochaines échéances électorales. Le Palais compte sur cette notabilité rurale pour se constituer une majorité politique dans les prochaines institutions. Légitimiste et sociologiquement opérante, elle est perçue par les stratèges du Palais comme la seule vraie base solide d'une monarchie gouvernante. Et l'Istiqlal de crier au loup : «de nouveau le peuple s'est vu l'objet des menaces, des intimidations et de la vengeance de ces féodaux alors qu'il attendait d'en être débarrassé... Cette situation doit attirer l'attention des dirigeants (sic). Ceux-ci doivent faire preuve de plus d'énergie contre les ennemis du peuple et les anciens collaborateurs» (42). En effet Lahcen Lyoussi, figure de proue de ceux que l'Istiqlal appelle «les ennemis du peuple», sera bientôt autorisé par le pouvoir à revenir de son exil espagnol.

Tout en multipliant les gestes envers le secteur traditionaliste de la société, le Souverain ne fait rien pour calmer l'Istiqlal. Il laisse mourir le Conseil Constitutionnel (C.C.) présidé par Allal et semble décidé à élaborer lui-même la constitution. Le leader du P.I. lui rappelle les engagements de son père et l'invite à réactiver le C.C. moribond à cause du retrait des monarchistes inconditionnels (43).

Mais dès que les rumeurs concernant un prochain remaniement ministériel commencent à devenir persistante, la presse de l'Istiqlal devient «tout miel». Le même journal qui écrivait il y a quelques mois que «le Maroc est sur le point de devenir un Etat policier», écrit au début de l'été 1962 : «nous vivons dans le régime le plus démocratique qui se puisse être rêvé» (44). En effet le 19 juillet le souverain effectue un remaniement au sein de l'équipe ministérielle. Trois personnalités familières du Palais rejoignent le gouvernement. Cette initiative du Roi destinée à rassurer les notabilités monarchistes quant

à la fermeté du Palais envers ses détracteurs nationalistes provoque la fureur de l'Istiqlal. Le quotidien du parti écrit : «nous vivons sous un régime de pouvoir absolu» (45). Le Roi semble faire la sourde oreille aux revendications politiques du parti d'Allal. Il sait son point faible : l'attachement aux bancs ministériels. Il sait également que toute manifestation de faiblesse à l'égard de l'Istiqlal, par cette situation pré-électorale, risque d'être interprétée par la population légitimiste comme un appel à voter pour ses candidats.

Durant l'été et l'automne, bon nombre d'agents d'autorité proches du P.I sont limogés. Ils sont remplacés par des personnalités connues pour leur hostilité au parti. Ainsi Driss Cherradi, Taher Oü Assou et Mohammed Bel-Alem sont nommés dans les régions de Nador, Marrakech et Al-Hoceima.

Se rendant compte de la fermeté du Palais, le PI. va tempérer son opposition tout en continuant la critique de l'action du gouvenement et des aspects négatifs de la politique royale dans les domaines social et diplomatique. Durant l'automne, sa presse mène campagne contre la corruption de l'«administration» et son autoritarisme. En effet les premiers fruits de la politique suivie depuis mai 1960 commencent à mûrir. Les fonctionnaires choisis en fonction de leur seul dévouement au Palais s'adonnent avidement à l'enrichissement. Ils font de leur lutte contre «les agitateurs» leur principale activité quotidienne. C'est l'ensemble de cette bureaucratie opulente qui formera plus tard la base socio-politique du régime notamment dans les villes, les campagnes environnantes et les zones rurales irriguées. La presse istiqlalienne accuse également le gouvernement d'incapacité dans le domaine social. Elle met en cause sa volonté de faire sortir le pays du sous-développement : «le programme gouvernemental est incapable de combler le retard accumulé... le Maroc doit définir une politique de l'enseignement...il doit élaborer un programme. Seule cette façon de procéder nous évitera les dangers de l'improvisation et du petit bonheur et la répétition des crises et des difficultés». *El-Alam* utilise ainsi les mêmes termes que l'organe de l'U.N.F.P. L'Istiqlal qui avait glorifié «l'opération-écoles» improvisée par le régime en 1961, critique maintenant la politique qui conduit à de telles initiatives destinées à cacher le renoncement de fait aux objectifs du plan quinquennal. Le P.I. qui veut faire du Maroc un Etat-phare pour l'Afrique ne peut tolérer que le royaume soit à la traîne du continent dans le domaine social. En effet plus de la moitié des enfants ne vont pas à l'école alors que dans d'autres pays d'Afrique, moins développés que le Maroc, la scolarisation dépasse 50% (46).

Durant les années 1961 et 1962, le pays n'enregistre aucun progrès sensible. D'autres pays, en organisant des campagnes nationales d'alphabétisation, risquent de laisser le Maroc loin derrière eux. Pour le P.I. un pays dont 9 sur 10 des citoyens sont analphabètes ne peut ni servir d'exemple pour les

autres ni, à plus forte raison, accomplir «sa mission historique» (47).

Concernant les territoires «marocains» sous domination étrangère l'Istiqlal continue également sa critique à l'égard du gouvernement mais sans jamais s'attaquer directement au Palais. Plusieurs indices montrent l'approche de la date de la proclamation de la constitution et le P.I. tenu à l'écart se sent dépassé par les événements. Il ne lui reste qu'à quitter le gouvernement ou soutenir la constitution royale.

Le parti d'Allal est dans une situation très difficile. Appeler à voter contre «la constitution octroyée» signifie ne pas participer aux institutions qui s'ensuivent. Or les cadres du parti qui attendent impatiemment les échéances électorales ne peuvent qu'être déçus par une telle décision, d'autant plus que le Palais semble décidé à aller de l'avant quoi qu'il en soit. De plus le succès du «oui» est plus que probable étant donné le poids politique de l'administration et le prestige du trône dans les milieux ruraux et traditionnels. La mort dans l'âme, Allal renonce à sa revendication essentielle, à savoir la compétence exclusive du C.C. pour l'élaboration du texte constitutionnel. Dans le C.N. du P.I. tenu en novembre 1962, Allal déclare que son parti accepte que le texte constitutionnel soit élaboré par une commission à condition qu'«elle soit uniquement composée de Marocains» (48).

Or tout le monde sait que des juristes français prennent une part active dans la mise en forme du dit texte. Quinze jours plus tard le Roi annonce, dans son discours de la fête de l'indépendance, l'organisation à court terme du référendum constitutionnel.

Alors que le texte n'est même pas encore publié, le souverain n'hésite pas à lancer aux Marocains : «en votant «oui», à mon appel, vous aurez ainsi atteint le but que Mohammed V nous avait fixé». Etant le premier à appeler à voter «oui», Hassan II court-circuite les partis, notamment l'Istiqlal qui ne peut se faire prévaloir politiquement du succès quasi certain du «oui».

Malgré sa campagne en faveur du «oui» le P.I. ne s'attaque que rarement à la gauche qui boycotte le référendum(48 bis). Ne recevant aucune assurance quant à la nature du gouvernement qui devrait organiser les élections, il préfère assurer ses arrières en ménageant un allié éventuel. La presse de l'Istiqlal et même Allal, font preuve d'une ouverture d'esprit inhabituelle envers l'organisation de Ben Barka (49).

Le 7 décembre les Marocains votent. Officiellement 84% des inscrits participent, et le taux d'abstention atteint 16% (50). 97% des participants votent «oui» et 2,5% «non». Les hommes du Palais et de l'Istiqlal qualifient le résultat de succès triomphal. L'opposition de gauche qui n'a pas accès aux moyens publics d'information donne la preuve d'irrégularités commises par l'administration. Elle dénonce la répression dont elle était l'objet durant la

campagne référendaire mais prend acte du résultat (51).

Les conservateurs monarchistes interprètent le succès du référendum comme un plébiscite consacrant l'audience du jeune Roi. L'Istiqlal insiste sur son rôle dans le résultat final. Mais le Palais n'en a cure. L'heure du divorce a sonné. Le P.I. et son leader doivent partir le plus tôt possible. Ils ont accompli leur mission et ne doivent pas en récolter les fruits lors des prochaines élections. Pour faire dans les règles, le Palais et ses hommes essayent de pousser le P.I. à partir de lui-même. Mais l'Istiqlal adopte la même attitude que la gauche lorsqu'elle s'accrocha à ses bancs ministériels malgré la répression qui s'abattait sur ses militants et dirigeants. Trois événements vont marquer la courte période qui sépare la date du référendum (7décembre 1962) du jour du départ des ministres istiqlaliens (3 janvier 1963) :

-le limogeage du directeur de l'Office National d'Irrigation. Mohamed Tahiri est l'une des compétences les plus appréciées du Maroc indépendant. Ingénieur agronome, il est le membre le plus jeune du Comité exécutif de l'Istiqlal.

Il est connu comme un démocrate intraitable quant à la nécessité d'une réelle constitutionnalisation des pouvoirs au Maroc. Il s'oppose à la participation de l'Istiqlal au gouvernement royal de juin 1961 (52). Il tente de transformer l'O.N.I. en un instrument de réforme agraire qui ne se cantonne pas dans les procédures technocratiques mais touche à la structure foncière elle-même. Mal aimé par une bonne partie de la direction istiqlalienne, il sera la première victime du référendum du 7 décembre. En commençant par lui, le régime reste fidèle à sa tactique qui se révèle d'une redoutable efficacité destructive contre le mouvement anti-absolutiste : ne jamais frapper une organisation tout entière mais pratiquer une répression sélective. Assener les coups les plus durs aux éléments radicaux les moins vénaux pour dissuader ceux qui sont tentés de suivre leur chemin. Une telle répression divise les partis au lieu de les unir comme la répression massive.

-Le deuxième événement qui va hâter le départ de l'Istiqlal concerne l'immixtion du ministre de l'Intérieur dans une affaire qui relève de la justice. Or le titulaire de celle-ci n'est autre que l'istiqlalien Boucetta. En effet les journaux de Guédira (52 bis) critiquent sévèrement une sentence excessive du tribunal de Nador. Celui-ci condamne des Marocains convertis au bahaïme à de très lourdes peines. Trois appréhendés sont condamnés à mort et cinq à perpétuité. Tout en sachant par avance que le Roi ne manquerait de se servir de son droit de grâce, Guédira mène une campagne outrancière contre l'Istiqlal et son leader. Le P.I. n'ayant aucun doute sur l'origine de l'offensive du ministre de l'Intérieur et sur ses buts, fait preuve de patience. Mais les diatribes de Guédira continuent à affluer. L'hebdomadaire du P.I. finit par réagir

violemment et attaque personnellement le ministre de l'Intérieur (53). Quatre jours plus tard les trois ministres de l'Istiqlal quittent le gouvernement.

-L'ultime incident qui provoque la démission collective des ministres P.I. est la convocation au Palais royal de Douiri pour lui faire connaître la décision de l'écarter du ministère de l'économie, bastion gouvernemental du parti. (54) Le 4 janvier est formé un nouveau Cabinet. Pour la première fois dans l'histoire du Maroc indépendant, on n'y trouve aucun représentant des deux partis nationalistes.

Quelles sont les raisons qui ont poussé le Palais à tout mettre en oeuvre pour évincer du gouvernement le très loyal Istiqlal ? Elles sont de deux ordres : intérieur et extérieur.

Les motifs de politique intérieure sont nombreux, choisissons-en trois principaux.

-Le succès du référendum constitutionnel donne au régime un cadre de légitimité institutionnelle. Le P.I., appelé au gouvernement royal, en mai 1960, pour lui servir de caution populaire et «historique», n'a plus rien à y faire après la promulgation d'une constitution en bonne et due forme. Son retour à l'opposition ne peut plus être perçu comme une contestation du système puisqu'il était l'un des premiers à faire campagne pour le «oui». D'ailleurs, cette constitution accorde au Roi tous les pouvoirs exécutifs et législatifs jusqu'à l'élection d'une assemblée représentative. L'Istiqlal ne peut, donc, accuser le Palais de visées absolutistes. Par contre, toute opposition à la volonté royale pourrait être interprétée comme anti-constitutionnelle.

-La deuxième raison de l'évincement du P.I. est la volonté du Palais d'affaiblir sa présence tentaculaire au sein de l'administration, notamment celle de l'économie. Peu après son départ, ses cadres sont limogés des postes stratégiques au sein des offices économiques tels que le B.R.P.M. et le B.E.P.I. L'enracinement administratif du P.I. est jugé intolérable dans cette période pré-électorale. Le régime compte ainsi adresser un avertissement final à tous ceux qui, parmi les bien placés, seraient tentés de faire le jeu de l'Istiqlal. La menace de perdre son poste administratif est, on ne peut plus dissuasive. Car comme le dit pertinemment Rémy Leveau, dans le Maroc des années soixante tout privilège ne peut avoir qu'une origine politique.

La troisième raison est d'ordre tactique. Le régime a bien besoin d'une opposition pour meubler son décor démocratique notamment à l'occasion des élections prochaines. Mais l'U.N.F.P. ne peut-elle pas jouer ce rôle ? Considérée comme une force foncièrement hostile dont les objectifs à long terme sont diamétralement opposés à ceux d'une monarchie gouvernante, le Palais ne veut pas lui accorder le privilège d'occuper tout l'espace socio-politique de la contestation. Sachant que l'Istiqlal est un parti fort récupérable,

le Palais le jette dans les affres de l'opposition sans risque majeur. Il peut toujours le ramener au bercail en lui offrant certains portefeuilles ou en lui faisant quelques concessions. Mais pour le moment, Hassan II a besoin d'avoir les mains libres pour régler les problèmes de politique extérieure qui ne cessent de s'accumuler. Les revendications territoriales et les prises de position nationalistes endossées, à contre-coeur, par la diplomatie royale font vivre le régime dans une ambiguïté paralysante sur le plan de ses relations extérieures. Elles empêchent le nouveau Roi de mener une politique qui correspond pleinement à ses options pro-occidentales. La nouvelle orientation qu'il avait donnée au pays en 1961 n'a pas porté tous les fruits escomptés. En revanche elle a eu des conséquences fâcheuses sur les rapports du Maroc avec le camp progressiste africain et les pays du bloc socialiste. La question mauritanienne l'incommode dans ses rapports avec ses alliés objectifs et stratégiques. Hassan II ne peut pas oublier que lorsque le problème mauritanien était porté devant l'assemblée générale et le Conseil de Sécurité de l'O.N.U., l'Union Soviétique fut la seule puissance qui soutenait le Maroc. Hassan II veut en finir avec cette situation contre-nature. Il trouve illogique l'absence à Rabat d'un ambassadeur tunisien alors que le Maroc entretient des relations dipomatiques au plus haut niveau avec des Etats qui sont hostiles à son régime tels que l'Egypte de Nasser, la Syrie ou l'Irak antimonarchistes.

Bref le nouveau Roi veut recentrer définitivement l'orientation diplomatique du pays tant au niveau afro-arabe qu'international. Le groupe de Casablanca aux allures anti-occidentales est considéré par Hassan II plus comme un fardeau qu'un créneau ouvrant la voie vers un leadership marocain du continent africain comme l'escomptaient Mohamed V et Allal el-Fassi. D'ailleurs, la conférence constitutive de «l'Organisation de l'Unité Africaine» approche et Hassan II ne veut pas s'y retrouver sur le banc des accusés, surtout que la majorité de ses membres éventuels sont pro-occidentaux. Entre l'isolement à l'intérieur ou à l'extérieur, il préfère le premier. Dès le départ de l'Istiqlal, le nouveau Roi envoie Balafrej, son représentant personnel rencontrer à Rome le ministre tunisien des Affaires Etrangères.

Quelques semaines plus tard il rencontre en secret Ould Dadah, le président de la République Islamique de Mauritanie.

Egalement, la mise à l'écart de l'Istiqlal permet au régime d'améliorer ses rapports avec Alger (55).

Ce désenclavement au niveau régional est d'autant plus vital pour le Palais qu'il a des implications directes sur le rapport des forces intérieures. En effet Tunis reçoit avec pompes, depuis la rupture avec Rabat, les dirigeants de l'U.N.F.P. qui se désintéressent de la Mauritanie. La presse officielle tunisienne reprend souvent les thèmes et les critiques de l'opposition de gauche

vis-à-vis de la politique du Roi. Tout récemment, elle critiqua la procédure et les circonstances de la promulgation de la constitution. La réconciliation avec Tunis prive ainsi l'U.N.F.P. d'un faire-valoir non négligeable.

De même, l'éviction de l'Istiqlal permet à Hassan II d'établir des rapports de confiance avec le pouvoir nationaliste d'Alger. Cela, pour parer à toute éventuelle alliance entre l'Algérie révolutionnaire et la gauche marocaine d'autant que les dirigeant de l'U.N.F.P. ne manquent pas de rappeler de temps en temps cette possibilité la considérant comme incontournable (56).

Ainsi les territoires du «Maroc historique» ne sont pas bradés, comme le prétend Allal, mais servent de monnaie de change afin d'assurer la pérennité du trône alaouite occupé par Hassan II.

Hassan II réussit un coup de maître en parvenant en peu de temps à mettre fin à son isolement au Maghreb, en Afrique. Mieux il prétend même à un rôle particulier dans la région en tentant de réconcilier Tunis et Alger dangereusement brouillés par une affaire de complot (57).

Renonçant aux revendications mauritaniennes de l'Istiqlal et de Mohammed V et replaçant le Maroc parmi les régimes d'Afrique dits modérés, Hassan II est perçu en Occident comme l'un des dirigeants les plus sages du monde arabo-africain. C'est l'un des objectifs que visait le nouveau souverain en écartant le grand parti nationaliste de son gouvernement. En effet les revendications d'Allal ne brouillent pas seulement le Maroc avec les pays du Maghreb ou de l'Afrique mais également avec l'Espagne, la France et dans une moindre mesure les Etats-Unis. Les appels lancés par Allal pour la libération du Sahara, de Ceuta et Mellilia provoquent parfois des crises graves entre Madrid et Rabat. L'Espagne va jusqu'à envoyer, en 1962, ses navires de guerre au large des deux enclaves disputées. Aussi, l'Istiqlal indispose ostensiblement Hassan II dont l'intronisation est reçue favorablement à Washington lorsqu'il demande en 1961 l'évacuation immédiate des forces américaines en réplique à la reconnaissance officielle de la Mauritanie par la Maison Blanche.

En ce qui concerne les rapports avec la France, la chose est encore plus grave. Malgré l'amélioration des relations entre les deux pays depuis le retour de de Gaulle au pouvoir et la nouvelle dynamique qui caractérise leurs rapports depuis la disparition de Mohammed V, plusieurs litiges restent en suspens. Le volontarisme gaulliste n'échappe à la «rationalité» de la diplomatie occidentale, en l'occurrence française dont la règle d'or est «donnant-donnant». Malgré la bonne volonté de de Gaulle et celle de Hassan II, les intérêts qui opposent les deux nations continuent d'envenimer leurs rapports.

Coincé entre les conditions de Paris et les exigences du parti, le nouveau

souverain préfère accéder aux premières. Car la logique de celles de l'Istiqlal conduirait inévitablement le régime à mettre en oeuvre une politique de réforme socio-économique agrémentée d'une mobilisation populaire et nationaliste. Les effets d'entraînement d'une telle option et les engrenages qu'elle déclenche pourraient aboutir, à long terme, à une remise en cause du caractère absolu et archaïque du pouvoir monarchique.

Le Roi préfère nettement l'aide financière française à une réforme agraire aux allures socialisantes. Mais il ne peut obtenir une telle aide qu'en renonçant à la récupération massive des terres de colonisation. Or l'Istiqlal fait de cette récupération l'un des leitmotive les plus populaires de son discours politique. Entre un soutien français diplomatique, économique, et le cas échéant militaire et une hypothétique gloire «mauritanienne», il opte prudemment pour le premier choix. Un engagement dans des aventures de reconquête des anciennes possessions de la couronne ne peut que renforcer le courant nationaliste d'essence anti-absolutiste et éloigner du Palais les F.A.R., sa garde prétorienne. D'ailleurs, dans cette période de décolonisation, nationalisme est synonyme d'anti-occidentalisme. Il nécessite donc une alliance avec le camp progressiste du Tiers-monde et, du moins, de bonnes relations avec le bloc socialiste. Ce qui ne peut que se traduire sur le plan intérieur par des concessions à l'opposition de gauche. Une telle perspective exige des atteintes à l'ordre socio-économique établi et une révision des alliances socio-politiques du régime. Or, le Palais n'est aucunement prêt à se lancer dans un processus de modernisation profonde dont nul ne peut prévoir les conséquences sur l'équilibre qui permet au trône de demeurer la clé de voûte de tout le système.

Pour toucher du doigt la nécessité pour le régime de Hassan II d'une entente réelle avec Paris, il ne faut pas oublier que la France reste, et de loin le premier partenaire économique du Royaume. La balance commerciale avec l'ancien tuteur accuse un déficit annuel de 30 milliards de francs. D'autres dizaines de milliards sont rapatriés tous les ans en métropole par les colons et les hommes d'affaires européens (58) dont l'une des sources d'inquiétude sont les déclarations fracassantes du leader de l'Istiqlal.

En se séparant de ce dernier, le souverain espère promouvoir un climat d'entente fructueuse avec la France qui lui épargnerait de mener une politique qui n'est pas la sienne et qui risque de l'engager dans un processus irréversible.

En effet Hassan II réussit à réaliser une nette amélioration dans les relations du Maroc avec l'ancien protecteur. La période qui s'étale de la fin de 1962 jusqu'à la fin de 1965 (l'éclatement de l'affaire Ben Barka) connaît la plus belle embellie dans les rapports des deux pays durant la décennie que nous étudions. Ainsi Hassan II parvient dans un temps relativement court à mettre fin à l'isolement du Maroc au niveau régional et continental et à recentrer la

politique internationale du royaume en l'ancrant fermement dans le groupe des Etats amis de l'Occident.

Mais qu'en est-il de la situation politique intérieure ?

Tout compte fait, le retour du P.I. dans l'opposition ne constitue pas une grande perte pour le régime. La mutation sociologique que subit le P.I., notamment dans la périodè de son association au gouvernement royal, a de profondes conséquences sur l'attitude politique de ses cadres qui forment le noyau dur du parti. Les privilèges matériels et sociaux liés à leurs postes administratifs leur permettent un enrichissement rapide. Il n'est pas rare de voir un istiqlalien, militant actif mais sans ressources il y a quelques années, se transformer en apparatchik privilégié avec voiture, villa et compte d'épargne. Le régime favorise cette promotion sociale des cadres du pays à condition qu'ils ne soient pas repérés par les services de renseignement comme des têtes dures et irrécupérables. Ainsi dès la formation du gouvernement royal de juin 1961, un décret annonce aux fonctionnaires de l'Etat qu'ils ont la possibilité de devenir des propriétaires de plein droit des logements fournis par le gouvernement et qui sont une propriété publique. Cela, moyennant des sommes modestes, qui, d'ailleurs, ne sont pas toujours intégralement acquittées par les bénéficiaires. Ainsi des dirigeants istiqlaliens connus comme Lyazidi, Ahmed et Smires Bennani (59) reçoivent en cadeau, ou presque, des villas somptueuses dans les quartiers chics de Rabat comme Agdal et Souissi.

Même le très moraliste Allal ne dédaigne pas de devenir le propriétaire de la villa que le gouvernement met à sa disposition en tant que ministre des affaires islamiques. De même d'autres istiqlaliens, profitant des dérogations émanant du Cabinet royal, deviennent des propriétaires de vastes exploitations agricoles détenues précédemment par des colons européens. Cette nouvelle classe moyenne enrichie hâtivement par l'indépendance se sent profondément liée au régime de Hassan II. Malgré son attachement sentimental à l'Istiqlal et à son leader charismatique, elle n'est pas prête à faire fi de ses intérêts pour suivre Allal dans une opposition activiste à la politique royale.

Outre cette mutation sociologique de l'appareil de l'Istiqlal, un autre handicap d'ordre politique donne à la nouvelle situation du parti les allures d'une impasse. Les rancunes et les malentendus accumulés entre les deux grandes composantes du mouvement national depuis le schisme de 1959 ne permettent pas l'émergence d'un bloc uni de l'opposition anti-absolutiste (60). Donc toute alliance immédiate avec l'U.N.F.P. est exclue.

Cela dit, Allal, conscient de la situation difficile de son organisation, va faire preuve d'une sagacité politique pénétrante qui le met au niveau des politiciens occidentaux les plus expérimentés. Ses nouveaux objectifs sont : mettre sur la défensive le régime de Hassan II et redonner au parti un nouvel

élan, de type «messianique», afin qu'il puisse retrouver ses assises populaires et ouvrir la voie à une entente sur des bases solides avec l'aile progressiste du mouvement national. Le 11 janvier 1963, Allal proclame solennellement un «Manifeste de l'égalitarisme». Sur un ton pathétique Allal affirme que c'est l'Istiqlal qui publia le 11 janvier 1944 le «Manifeste de l'indépendance» et qu'une douzaine d'années plus tard l'indépendance est chose faite. Cela grâce au combat du parti et la foi de ses militants. Ce même combat et cette même foi assureront la réalisation de «l'égalitarisme».

Si Allal choisit le mot «égalitarisme» c'est juste pour ne pas utiliser le terme de socialisme. Ne voulant pas être confondu avec les socialistes de l'Internationale et pour ne pas être banal, le leader de l'Istiqlal préfère ce terme un peu exotique (60 bis). C'est un socialisme à la marocaine dont l'axe porteur reste l'essence égalitaire de l'Islam. Le texte du 11 janvier 1963 énonce la nécessité impérieuse de l'édification d'une justice sociale rigoureuse basée sur une réforme agraire profonde et une industrialisation capable d'assurer l'indépendance économique et politique du pays. Le travail, la santé et l'éducation doivent être garantis pour tous...

Il faut rappeler que ce qui est vraiment nouveau dans le texte de l'égalitarisme n'est pas son contenu mais son discours et son ton. L'allalisme malgré son conservatisme éthique a toujours fait preuve d'audace intellectuelle quant aux problèmes de la société et de l'économie. Les énoncés essentiels de la doctrine socio-économique d'Allal paraissent comme une transcription islamique des idées de la social-démocratie occidentale. Malgré sa nomenclature coranique, le discours allaliste est fortement émaillé d'une terminologie empruntée à la littérature progressiste mondiale.

En ce début de 1963, Allal fait preuve d'un activisme sans limite. Il veut atteindre les masses démobilisées et les jeunes Marocains gagnés aux idées progressistes. Il ne condamne plus le communisme et se déclare plus proche de la gauche que de la droite occidentale. La seule chose, dit-il, qui le gêne dans la pensée européenne de gauche est son anti-cléricalisme qui n'a de raisons d'être que dans la société chrétienne. Son insistance sur l'enrichissement d'une minorité de privilégiés au détriment de la majorité misérable met le Palais sur la défensive et lui attire les sympathies des milieux habituellement proches de l'U.N.F.P. (61). Allal ne ménage plus les subtilités du Roi lui-même.

Répondant à une attaque de Guédira, le leader de l'Istiqlal écrit sur un ton menaçant qui ne vise pas que le ministre de l'Intérieur : «non, Guédira, nous sommes dans un pays musulman et tout musulman y a le droit de casser la bouteille de whisky, de blâmer celui qui en boit, de déchirer la feuille (allusion au journal de Guédira) qui insulte son pays et son Oumma et peut

encore aller plus loin» (61 bis). C'est une accusation très grave adressée au ministre de l'Intérieur et indirectement à son protecteur. A chaque fois que le «zaïm» est irrité par la politique royale, il recourt à l'arme ultime de la menace intégriste. Ulcéré par le projet de la constitution d'une sorte de front royal destiné à remporter les élections prochaines, Allal adresse un avertissement au souverain en tirant sur le signal d'alarme religieux. Il veut attirer l'attention du souverain sur les dangers qu'il fera encourir au Trône s'il se laisse amener à fausser le processus démocratique en soutenant trop ouvertement tel courant contre tel autre. Après la mise sur pied du F.D.I.C. (Front de la Défense des Institutions Constitutionnelles) animé par Guédira, le leader de l'Istiqlal revient à la charge : «je mets en garde Sa Majesté le Roi sur le danger de laisser des personnes partisanes fausser l'exécution du contenu de la constitution sous prétexte de se protéger des organisations prétendument dangereuses. Le peuple pourrait tout accepter sauf qu'on se moque de lui ou des acquisitions pour lesquelles il a combattu. Je voudrais aussi rappeler à Sa Majesté le souvenir des dangers qui sont nés du mépris de la démocratie, d'abord dans l'empire ottoman puis en Irak et en Egypte» (62). C'est ce que déclare Allal devant le Conseil National du parti réuni le 13 avril 1963. C'est la première fois que le leader de l'Istiqlal s'adresse aussi directement au Roi, en public et sur un ton pareil. C'est également la première fois qu'il évoque la possibilité de la disparition du régime monarchique dans le cas de l'établissement d'un pouvoir royal anti-démocratique. C'est dans ce climat tendu que se déroulent les élections législatives du 17 mai 1963.

Avant de passer à l'étude du processus électoral et de ses conséquences sur l'évolution des rapports entre le Palais et le mouvement national, il faut qu'on rappelle le chemin parcouru par l'U.N.F.P. depuis son éviction en mai 1960.

Notes

(1) : Cité par O. Bendourou, *op. cit.*, p. 81.

(2) : Le 28 novembre 1955, c'est-à-dire quelques jours avant la formation du premier gouvernement marocain, «les Libéraux Indépendants» dont il est le co-animateur publient un violent réquisitoire contre les partis... et le communisme.

(3) : Toutes les organisations politiques et sociales qui comptent (P.I., U.N.F.P., P.D.I.) font savoir au Roi qu'elles sont attachées au mode de scrutin de liste en raison de sa capacité à faire émerger des équipes municipales homogènes ayant mené campagne sur un programme commun.

(4) : Le P.I. obtient 100% des sièges dans 22 centres urbains, moyens ou petits. Cf. *Al-Istiqlal* du 04/06/1960 qui en fournit la liste. Il est à noter que seuls 3 centres sur les 22 sont situés sur la côte.

(4 bis) : Il s'agit de Omar Mokhtar Soussi, grand historien marocain.

(5) : *Al-Istiqlal* du 04/06/1960.

(6) : *Le Monde* du 24/05//1960.

(7) : *Al-Istiqlal* du 11/06/1960.

(8) et (9) : *Ibid.*

(8 bis) : Dès la connaissance des premiers résultats le Palais tient à nier tout caractère politique à la consultation. Le lendemain soir des élections, le Prince Hassan affirme : «Ces élections avaient pour objectif de désigner des administrateurs locaux et n'avaient aucun caractère politique.... Leur signification (sic!), c'est l'attachement à Sa Majesté et l'union scellée autour du Trône pour l'application d'une politique nationale définie par Sa Majesté». Cf. *Echo du Maroc* du 31 mai 1960.

(10) : Une déclaration d'Allal laisse supposer que le Palais était désireux de reporter les élections locales : «Notre parti, que ce soit dans l'opposition ou au sein du gouvernement, s'est opposé catégoriquement à tout report éventuel de ces élections». *Al-Istiqlal* du 04/06/1960.

(11) : Cf. Belhaj *op. cit.*, p. 135 et suiv. . Les tractations entre le P.I. et le Palais semblent très difficiles. Alors que toutes les personnalités consultées par le Roi (à l'exception de celles appartenant à l'U.N.F.P.) en vue de la formation du gouvernement, se déclarent dès leur sortie du Palais prêtes à se mettre à la disposition du souverain. Allal refuse tout contact avec les journalistes. Même, lorsqu'il est reçu pour la dernière fois le dimanche 22 mai, il se limite dans sa déclaration à des considérations d'ordre général et ne précise rien quant à la formation du gouvernement. Cf. Echo du Maroc du 21 et du 22 mai 1960.

(12) : *Le Monde* du 26/05/1960.

(13) : Cf. le discours du Roi in *Echo du Maroc* du 24 mai 1960.

(14) : On peut lire dans le discours royal du 23 mai 1960 : «... en attendant l'établissement d'une constitution dont les critères permettront de confier le pouvoir à une tendance plutôt qu'à une autre nous avons préféré... prendre les choses en main et diriger les affaires de l'Etat par l'intermédiaire de notre Prince héritier». Dans le même discours le Roi promet de doter le pays d'une constitution avant la fin de 1962.

(15) : Cf. *Echo du Maroc* du 29/05/1960.

(16) : *Al-Istiqlal* du 11/06/1960. Le 17 septembre 1960, une circulaire fait état d'instructions royales concernant l'épuration de l'administration de tous les cadres proches des partis politiques. Durant les mois suivants, la moitié de postes de caïds changeront de titulaires. Pour plus d'information cf. *Le Fellah marocain*, défenseur du Trône, Rémy Leveau, 2° édition (P.F.N.S.P.) p. 51 et suiv. et p. 305.

(17) : L'une des premières décisions du Prince consiste à renforcer le rôle joué par les militaires au sein de l'appareil de l'Etat. Deux ennemis notoires de la gauche

sont nommés à des postes clés. Oufkir devient directeur général de la Sûreté nationale. Le capitaine Medbouh est désigné gouverneur de Casablanca, bastion de la gauche.

(17 bis) : A. Ouardigui, affirme dans son ouvrage *Le Maroc de la mort de Mohammed V à la guerre des sables* , Rabat 1983, que le directeur istiqlalien du «Crédit agricole» offre des facilités spéciales aux fonctionnaires pour l'obtention de prêts destinés à racheter les propriétés détenues par les colons. Le P.I. s'oppose officiellement à l'aliénation des terres de colonisation. C'est là l'un des aspects de la contradiction flagrante entre les programmes du parti, le discours de son leader et la pratique de ses représentants au sein de l'administration. La bourgeoisie moyenne fort présente dans les rangs du parti se lance dès 1960 dans une course effrénée pour le partage des richesses abandonnées par les colons. Cette mutation sociale qui s'opère au sein de l'Istiqlal «pervertit» ses apparatchiks et fait d'eux des alliés objectifs du régime. Elle minera à long terme les positions politiques de son leader qui, vénéré par cette classe, ne sera jamais écouté par elle. Elle craint son réformisme au penchant populaire.

(18) : Cf. les déclarations d'Allal à *Al-Istiqlal* du 11/06/1960.

(18 bis) : Le 7 juin 1962 la liste communiquée par le gouvernement marocain à l'Organisaion internationale du travail (O.I.T.) indique que le S.G. de l'U.G.T. est délégué des travailleurs marocains. En revanche le S.G. de l'U.M.T. est relégué au rang de «conseiller technique et délégué suppléant». Cf. *L'Avant-Garde* du 30/06/1962.

(19) : *Al-Istiqlal* du 11/06/1960.

(20) : Hassan II reconnaîtra plus tard dans ses mémoires (cf. *Le Défi,* Albin Michel, 1976) qu'il n'a jamais cru à la marocanité de la Mauritanie et que ses déclarations en faveur de son retour au Maroc n'étaient qu'un faux-semblant exigé par les positions officielles de Mohammed V.

(21) : *Al-Istiqlal* du 06/08/1960.

(22) : Les troupes marocaines ne remplissent pas tout à fait la mission qui leur était déterminée officiellement. Leur attitude est, du moins, ambiguë vis-à-vis du gouvernement de Lumumba. L'assassinat de celui-ci est décrié par l'opposition marocaine comme une preuve de la complaisance des F.A.R. à l'égard de la fraction pro-occidentale de l'armée congolaise dirigée par Mobutu. Plus tard, quelques informations concordantes confirment les soupçons de la gauche marocaine. Le général Kettani qui commanda la force Onusienne au Congo envoie, après son retour au Maroc, un de ses collaborateurs, le Commandant Bachir Bouhali, expliquer aux dirigeants de l'U.N.F.P. qu'il n'y pouvait rien, car il n'était que l'exécutant impuissant des ordres émanant du chef d'Etat-major général, le Prince Hassan. L'envoyé de Kettani affirme que celui-ci est toujours en possession de tous les télex qu'il a reçus du Prince. Pour clarifier l'affaire, l'opposition revendique la formation d'une commission d'enquête, Mohammed V, embarrassé accepte mais le chef des F.A.R. s'y refuse. Cf. Basri in *Alikhtiar... op. cit.*, p. 91.

Après le retour des troupes au Maroc, des officiers ayant fait partie du corps

expéditionnaire subissent toutes sortes «de brimades». Les autorités militaires interdisent même à quelques-uns de ces officiers de visiter Casablanca, le bastion de l'opposition. Cf. *L'Avant-Garde* du 20/10/1962.

(23) : *A.A.N.* 1962, p.754 (Documents).

(24) : Les Divergences apparaissent dès la fin de 1960, entre le Souverain et le Prince héritier à propos de l'orientation politique extérieure du royaume.Le Prince Hassan n'est pas invité à participer à la conférence de Casablanca.Mohamed V se fait accompagner par son fils cadet, le Prince Abdallah.

(25) : Il faut noter que le ton de cette déclaration laisse entendre que le nouveau Roi a fait preuve de plus de fermeté et de patriotisme à l'égard du problème de la présence des troupes étrangères et que c'est cette attitude qui a amené la France à prendre la décision d'évacuer ses troupes le plus tôt possible. En fait, Paris décide, sans négociations préalables, de mettre fin à sa présence militaire au Maroc plus tôt que ne le prévoyait l'accord de septembre 1960.

(26) : Plus tard, Allal el-Fassi qui va occuper pour la première fois un poste ministériel, déclarera : «notre présence au gouvernement nous a été dictée par la nécessité de concourir avec notre jeune souverain à assurer la marche de l'Etat». Cf. Le Rapport moral lu par le leader istiqlalien à la tribune du VIè congrès du P.I. tenu en janvier 1962.

(27) : Des témoignages que j'ai reçus personnellement rapportent que des éléments conservateurs ont conseillé à Mohammed V de «marier son fils» avant de le proclamer héritier officiel du Trône. Le mariage en bas âge est un signe de piété des hommes qui, ainsi, donnent la preuve d'avoir enterré leur vie d'adolescent qui ne peut qu'être entachée de relations illicites avec les femmes. C. Clément, qui connaît bien la personnalité de Hassan, le décrit ainsi : «Il a un goût forcené pour le luxe et les femmes, il passe au golf un temps considérable au détriment des affaires de l'Etat».Cf. son ouvrage *Oufkir* p. 156.

(28) : *Le Monde* du 07/03/1961.

(29) : *E l-Alam* du 07/03/1961.

(30) : Cf. l'allocution d'Allal devant le Conseil National du P.I. tenu à Fès en avril 1961. *Doc. P.I.* 1961.

(31) :*E-Alam* du 08/05/1961. Cette attitude extrémiste ne vise qu'à mettre dans l'embarras Hassan II qui ignore les revendications gouvernementales de l'Istisqlal. En effet, juste deux mois avant la parution de cet article, el-Fassi interpellé par les étudiants sur son silence à l'égard du problème de l'émigration juive, leur répond : «Si vous n'êtes pas convaincus de ce que je vous dis et si vous ne pensez pas que l'esprit de la démocratie, qui m'anime, impose l'autorisation des juifs à émigrer du Maroc vers Israël... vous n'avez qu'à me considérer comme juif». Cf. *Al-Tahrir* du 09/03/1960.

(32) : Sans doute Hassan II, n'a-t-il pas encore oublié «l'affront» que lui avait fait l'ambassade américaine du temps du gouvernement de gauche. Respectueuse des règles, elle avait refusé de mettre à sa disposition un officier américain sans l'accord préalable et officiel du chef de la diplomatie.

(33) : Cf. Ouardigui, *Le Maroc de la mort de Mohammed V... op. cit.*, p. 52.

(34) : Quand le Maroc jouait sa dernière chance lors des discussions de la Commission politique de l'O.N.U. consacrées à la question marocaine, en octobre 1960, le Prince Hassan, envoyé par son père pour défendre la marocanité de la Mauritanie, «s'abstient de traiter du problème à la tribune des Nations Unies alors même que «ce problème mauritanien» revêt dans la politique extérieure royale un rang prioritaire». Cf. *Bulletin du Centre d'Information du Proche Orient et d'Afrique* (C.I.P.O.) du 03/11/1960.

(35) : Les trois nouveaux portefeuilles semblent destinés à mettre en oeuvre le dogme unitariste d'Allal el-Fassi. Ce dogme a trois dimensions: l'unité religieuse et idéologique de la nation (ministère des Affaires islamiques), l'unité territoriale de l'espace civilisationnel du «Maroc historique» (ministère de la Mauritanie et du Sahara) et l'unité politique du continent africain sous l'égide du Maroc (ministère des Affaires africaines). La doctrine allaliste fait de l'Islam son axe porteur en raison surtout de son rôle unificateur. On peut lire dans le rapport doctrinal présenté par Allal au V congrès du P.I. tenu en janvier 1960 : «l'Istiqlal reste fidèle à l'Islam qui a été l'élément essentiel dans la formation de la nation marocaine et l'unification de notre pays».

(35 bis) : Article 6.

-«La réalisation des objectifs nationaux nécessite d'une façon impérieuse l'union de tous et l'élimination de tout obstacle de nature à contrecarrer son accomplissement, l'Etat doit préserver l'unité de la nation et s'opposer à tout ce qui est susceptible de semer la division au sein de la Communauté nationale». Cf. le texte de la loi fondamentale reproduit en annexe in *La Monarchie marocaine*, Jacques Robert, Paris, 1963, p. 328-329

(36) : Cf. *Le sixième congrès de l'Istiqlal*, 1962, (A.) p. 95 Doc. P.I. non daté.

(37) : *Les motions du VI congrès du P.I.*, doc. dactylographié, 1962, p. 2.

(38) : *Ibid.*, p. 6. Dans son rapport moral présenté au congrès, Allal exprime «sa déception quant à l'expérience des assemblées (élues) dont les prérogatives font actuellement l'objet de révision de la part du gouvernement».

(39) : Immédiatement après la disparition de Mohammed V, la presse istiqlalienne affirme que le P.I. reste au gouvernement afin de réaliser le programme du Roi défunt. Cf. par exemple, *El-Alam* du 28/02/1961. En ce qui concerne le problème de la terre et la réforme agraire le VI congrès du P.I. demande :

-le retour à la nation des terres spoliées...

-l'exploitation sous forme de coopératives des terres appartenant aux étrangers, des terres confisquées, des terres collectives, domaniales et celles des Habous». Cf. *Les résolutions du VI congrès op. cit.*, p. 9.

(40) : Les déclarations d'Abdelkrim Fellous, S.G de la «Jeunesse Istiqlalienne» dans le congrès trahissent le climat de grogne qui règne au sein de son organisation. Il exhorte «les congressistes à l'édification positive du pays» en leur rappelant que «l'ère de la critique est révolue».

(41) : Allal déclare : «Vous devriez, soeurs et frères, combattre l'esprit intéressé

parmi nos membres et partisans. Il faut écarter de leur esprit la convoitise et l'ambition d'avoir un emploi (grâce au parti). Vous devriez leur faire aimer les métiers qu'ils exercent. Il faut les éduquer selon les principes du parti qui n'est pas, loin de là, une agence d'emploi ou un bureau de placement». Cf. *Le VI congrès du parti* (A) *op. cit.* p. 69-70.

(42) : *El-Alam* du 02/03/1962.

(43) : Cf. *Al-Istiqlal* du 03/02/1962. Quinze jours plus tard le même journal (cf. n° du 17/02/1962) écrit sur un ton solennel : «il nous faut considérer les voeux de Mohammed V comme des ordres... que nous ne serions transgresser sans trahir sa mémoire». L'Istiqlal semble tenter d'utiliser le souvenir toujours vivace de Mohammed V pour obliger Hassan II à modifier sa politique... Parfois, c'est tout juste s'il ne se déclare pas «mohamédiste».

(44) : Cité in *L'Avant-Garde* du 28/07/1962 (Cf. *El-Alam* du 26/07/1962).

(45) : *Ibid.*

(46) : *L'Afrique nouvelle* du 14/12/1958 donne les chiffres suivants pour l'année 1958. Au Congo (ex-belge) 58% des enfants sont scolarisés. 55% au Ghana, 50% au Congo, 48% à Brazaville, 48% au Cameroun, 4% en Ethiopie. Cf. *R.D.P.* n° janvier 1961.

(47) : Les chiffres officiels marocains de 1960 établissent que 80,2% des hommes et 97,7% des femmes sont analphabètes. 0,6% seulement de la population a un niveau supérieur à celui du certificat primaire... Cf. *At-Tahrir* du 27/10/1961.

(48) : Cf. *Le Conseil National du parti de l'Istiqlal, novembre 1962* (A). Doc P.I. Imprimerie Iqtissadia, Rabat 1962, p. 16.

(48 bis) : L'U.N.F.P. opte pour le boycott et l'U.M.T. pour l'abstention.

(49) :*Al-Istiqlal* du 28/11/1962 écrit : «Allal a qualifié d'erreur regrettable la décision de l'U.N.F.P. de boycotter le référendum... Le boycott ne permet pas d'exprimer une opinion... Peut-être, l'opposition aurait-elle trouvé des critiques à formuler quant à la teneur du projet lui-même ; ce serait naturel et admissible. Au Maroc l'adoption d'une constitution représente une véritable révolution des institutions». Les deux dernières phrases laissent entrevoir que l'appel du P.I. à voter «oui» ne signifie pas une adhésion totale au contenu du projet de la constitution. Pour le P.I., rien que l'adoption d'une constitution dans un pays qui ne dispose pas d'institutions démocratiques est un acquis historique irréversible qu'il ne faut aucunement compromettre.

(50) : Dans les zones où la gauche est bien implantée le taux de boycott est beaucoup plus fort : à Agadir le boycott est de 43%, la préfecture de Casablanca 35,16%, Rabat-Salé 34,65%, Tanger 35,8%. Le taux de «oui» le plus élevé est enregistré à Al-Houceima 98,10%. C'est une région soumise au régime militaire depuis 1958. C'est là le signe encourageant pour le chef d'état-major général de l'armée. Al-Houceima, a-t-elle servi de champ d'expérimentation au régime de l'état d'exception établi en 1965. En effet le maintien durégime militaire dans cette région, après les événements de 1958-1959, n'avait plus aucune raison apparente.

(51) : Divisée et intimidée l'U.N.F.P. préfère la prudence. Ben Barka est hospitalisé en Allemagne après avoir échappé à un attentat fomenté par les hommes d'Oufkir. Ses partisans, sous le choc, adoptent une attitude attentiste.

(52) : Cf. *Les partis politiques... op. cit.*, p. 138.

(52 bis) : Il s'agit des *Phares* et de *Al-Manar.*

(53) : *Al-Istiqlal* du 29-12-1962.

(54) : *Jeune Afrique* du 14/3/1963 .

(55) : Lors des incidents frontaliers entre le Maroc et l'Algérie, l'Istiqlal jette de l'huile sur le feu en exigeant du gouvernement d'être ferme quant au retour de Tindouf à la mère-patrie. Cf. *Al-Istiqlal* du 15/09/1962.

(56) : Au début de 1961, Abderrahim Bouabid déclare depuis Tunis : «le système féodal ne peut résister perpétuellement à l'impact de l'édification prochaine d'un régime révolutionnaire dans l'Algérie indépendante». Cité in Ouardigui, *De la mort de Mohammed ..., op. cit.*, p. 28.

(57) : Suite à un attentat contre Bourguiba, six Tunisiens sont exécutés au début de 1963. «Le combattant suprême» rappelle son ambassadeur d'Alger accusé d'aider les comploteurs. Cf. *Le Monde* du 19/01/1963.

(58) : *Jeune Afrique* du 14/01/1963.

(59) : Cf. *Ouardigui, op. cit.*, p. 55.

(60) : L'Istiqlal ne condamne même pas l'attentat perpétré contre Ben Barka le 16 novembre 1962. A la fin de ce même mois, Allal évoque dans (un meeting à Tétouen «les injustices et les calamités» du gouvernement Ibrahim. Cf. l'allocution du président du P.I. publiée sous le titre : *Mettez à profit vos droits constitutionnels* (A.). Imprimerie Arrissala, Rabat, non daté, p. 6.

(60 bis) : Taâdoulia («égalitarisme») est un néologisme peu utilisé ailleurs que dans la littérature politique de l'Istiqlal.

(61) : Le premier signe de rapprochement entre le P.I. et la gauche est la réunion au début de 1963, dans le nouveau «Syndicat national de la presse» de journaux relevant de l'U.M.T., l'U.G.T.M., l'Istiqlal et l'U.N.F.P.

(61 bis) : Cité in *Ouardigui... op. cit.*, p. 198.

(62) : Cf. *Le Conseil National du parti de l'Istiqlal* (A.), doc. P.I., avril 1963, Imprimerie Iqtissadia Rabat, p. 11.

CHAPITRE IX

LA GAUCHE ENTRE DEUX FEUX : L'ISOLEMENT ET LA DIVISION

Le renvoi du gouvernement Ibrahim en mai 1960 avait provoqué une vive réaction de la part des dirigeants de l'U.N.F.P. Ben Barka à Paris et Bouabid à Rabat taxent alors la nouvelle orientation du régime de «réactionnaire», absolutiste voire «fasciste» (63). Mais Mohammed V qui craint de se couper du courant populaire tient à rassurer la nouvelle opposition. Il prend trois décisions importantes : il s'engage à doter le pays d'une constitution élaborée «avec l'aide de "son" peuple», à aller de l'avant dans la réalisation du programme du gouvernement de gauche et libère Basri et dix-huit de ses camarades arrêtés suite à l'affaire dite du complot.

Ces mesures, alliées à une orientation politique générale qui ménage les sensibilités progressistes et populaires de l'U.N.F.P., évitent la rupture entre la gauche et le Palais. Jusqu'à sa mort, Mohammed V tient à ne jamais soumettre la gauche à une répression policière disproportionnée qui compromettrait toute nouvelle entente dans le futur. Mieux, selon Basri, le Roi prend l'initiative d'une rencontre secrète avec les dirigeants de l'U.N.F.P. en Suisse, juste avant sa mort. Dans cette rencontre, Mohammed V aurait promis à ses interlocuteurs d'opérer «un changement de fond» dès sa guérison (64). Les différends avec un fils ambitieux et envahissant deviennent de plus en plus évidents. Embarrassé par le rôle suspect des brigades marocaines dans l'affaire congolaise, il suspend de ses fonctions le général Kettani malgré son amitié avec le Prince, chef d'état-major général.

D'ailleurs cet officier sera réintégré dans l'état-major après la disparition de Mohammed V. Celui-ci semble, à la fin de sa vie, décidé à renouer avec la gauche pour contre-balancer l'omniprésence toujours grandissante du Prince et de son armée.

La mort subite de Mohammed V est profondément ressentie par

l'U.N.F.P. (65). Elle se sait maintenant face à face avec un adversaire devenu Roi. L'organe de l'U.M.T. laisse entendre que le nouveau Roi ne pourrait prétendre à occuper tout le terrain laissé vacant par la disparition d'un homme de la taille de Mohammed V (66).

Une déclaration d'Ahmed Alaoui, cousin du Roi, ministre de l'information et porte-parole officieux du Palais, semble répondre à de telles attaques de la gauche : la tâche de Hassan II est lourde mais «il a tous les atouts pour la réussir ... Mohammed V a bien préparé le Roi Hassan en vue de l'exercice du pouvoir. L'éducation qu'il n'avait pas reçue lui-même, il a tenu à la donner à son fils» (67). Ainsi Alaoui va jusqu'à laisser entendre avec une certaine désinvolture que le nouveau Roi, mieux armé intellectuellement que son prédécesseur, est en mesure d'exceller encore mieux que celui-ci.

Après ce bref préambule, nous allons, dans les pages suivantes, tenter d'abord d'éclaircir l'action de l'U.N.F.P. en faveur d'une solution du problème du pouvoir au Maroc et de l'attitude royale envers la gauche et ses revendications ; ensuite, de serrer de près les divergences qui éclatent au sein de celle-ci à l'occasion du référendum constitutionnel. Nous essayerons d'en élucider les fondements idéologiques et politiques et les répercussions sur le rapport général des forces entre le Palais et le mouvement national anti-absolutiste.

1. L'U.N.F.P., HASSAN II ET LE PROBLEME DU POUVOIR 1961-1962

Dès la mort de Mohammed V, le nouveau souverain fait savoir son intention de former «un gouvernement d'union nationale». Ahmed Alaoui, son porte-parole officieux, laisse entendre que le jeune Roi n'est pas hostile à un partage des pouvoirs qu'accumulait son père : le Roi a porté seul l'immense fardeau du pouvoir, «ce fardeau, dix millions de Marocains doivent en accepter aujourd'hui leur part». Puis, il ajoute sur un ton rassurant que Hassan II voudra régner comme son père qui avait toujours refusé, en dépit de son intense prestige, les tentations du «pouvoir fort... comme son père il ne voudra pas être un Roi imposé mais accepté» (68). Ces paroles sont destinées à vaincre les soupçons des dirigeants de la gauche qui ont toujours manifesté moins de confiance en la personne de Hassan II qu'en celle de son père. Pour ne pas laisser la balle dans leur camp, ils réagissent rapidement. Dès le 2 mars, le secrétariat général de l'U.N.F.P. fait savoir que le parti est prêt à participer à «un gouvernement de transition», à une seule condition : ce gouvernement doit être chargé de préparer les élections à une assemblée constituante dans des

délais ne dépassant pas le temps nécessaire pour organiser techniquement la consultation populaire (69). Cette décision de l'U.N.F.P. reflète ostensiblement les enseignements que la gauche a tirés de son expérience avec le Palais. Ce qu'elle met en avant maintenant, ce ne sont pas les questions du programme socio-économique du gouvernement mais le fond du problème du pouvoir, à savoir la démocratisation des institutions, seule garantie valable de l'autonomie du gouvernement et de sa liberté dans la définition de ses choix politiques. Avant 1960, le courant progressiste soutenait que seule une transformation en profondeur de l'infra-structure sociale et économique est capable de déclencher un processus de réelle démocratisation du régime monarchique. Il négligeait un peu le côté politique et institutionnel du problème de la modernisation démocratique du pouvoir au Maroc.

Face à la fermeté de l'U.N.F.P. qui ne compte pas se satisfaire des seules belles paroles autorisées du cousin du Roi, le Palais raidit sa position. Faisant allusion à la foule réunie à l'occasion de l'intronisation de Hassan II, Alaoui déclare à la presse : «il y avait là une immense constituante» (70). En termes plus clairs, cette déclaration signifie un rejet immédiat par Hassan II de la condition posée par l'U.N.F.P. à une éventuelle participation à un gouvernement d'union nationale.

Hassan II qui désire donner à son intronisation -mais sans en payer le prix- l'allure d'une manifestation nationale et populaire autour de sa personne, bute sur la résistance de la gauche. Les dirigeants de l'U.N.F.P. et de l'U.M.T. n'assistent pas aux cérémonies d'intronisation. Bouabid, qui est rentré exprès de Paris pour participer aux funérailles de Mohammed V, déclare devant la commission administrative de son parti : «... la seule solution doit être l'union des partis en dehors du Roi ; celui-ci ne doit être que l'arbitre de la situation, le redresseur des torts, il doit régner sans gouverner» (71). Cette déclaration, qui répond à la fois aux appels de l'Istiqlal et du Palais à une union nationale autour du nouveau Roi, témoigne de l'irritation du directoire de l'U.N.F.P. traité en quantité négligeable et appelé à se soumettre inconditionnellement à la volonté royale. C'est la première fois que l'U.N.F.P. fait savoir si nettement sa conception du pouvoir. Les textes du parti n'ont jamais parlé d'un souverain qui règne sans gouverner. Hassan II décide de couper court aux suppositions déclenchées par la mort de Mohammed V et rejette la conception du pouvoir défendue par la gauche. Il reçoit J. Lacouture pour lui déclarer : «... dans cette période d'incertitude, de lutte contre le sous-développement, de formation des cadres, le peuple a besoin d'un homme en qui il ait confiance... La démocratie n'est pas le parlementarisme, c'est la liberté des individus et l'efficacité de l'Etat. A notre époque, et surtout dans les pays qui doivent lutter contre un retard énorme dans leur développement, la véritable démocratie c'est

la démocratie sociale. Elle ne s'exerce pas forcément par les bulletins de vote mais par l'adhésion populaire. Vous l'avez vue s'exprimer»... (72)

Ainsi, au moment où les dirigeants progressistes marocains se découvrent une vocation de démocrates «institutionnalistes» -à l'occidentale- le monarque, lui, emprunte un discours largement répandu dans les rangs de la gauche du Tiers-monde et recevable dans les milieux populaires défavorisés. Hassan II ne laisse, donc, planer aucun doute sur ses intentions réelles. Il entend gouverner seul en niant toute valeur démocratique à l'isoloir et à ses implications institutionnelles. Désirant court-circuiter la gauche, il opte pour un langage et une pratique populistes. Durant le printemps et l'été de 1961, il prend un bain de foule et prend un contact direct avec les élus de la province. «L'opération-écoles», «l'opération-maisons communales», et la mise en oeuvre d'une politique dite de «promotion rurale» destinée à résorber le chômage visent à démontrer la volonté du nouveau Roi de «lutter contre le sous-développement» et de promouvoir «la démocratie sociale».

Durant toute l'année 1961, chacun reste sur ses positions initiales. L'U.N.F.P. ou les organisations proches d'elle rappellent à toutes les occasions leur attachement à une réelle démocratisation du pouvoir. Le Vè congrès de l'U.N.E.M. tenu le 24 juillet dénonce «la Loi fondamentale» proclamée en juin et affirme «la détermination du peuple marocain à doter le pays d'une véritale constitution élaborée par une assemblée élue». Il condamne l'impasse dans laquelle vit le Maroc et en fait porter la responsabilité «au pouvoir personnel». Après la confirmation par Hassan II, le 11 janvier 1962, de la promesse de son père de doter le pays d'une constitution avant la fin de l'année en cours, on note une certaine radicalisation de l'attitude de la gauche. Car, il paraît clair que le nouveau souverain est décidé à aller de l'avant dans sa politique excluant toute concession à l'égard de l'U.N.F.P. C'est sous le slogan : «la lutte continue afin d'affirmer que le pouvoir et la souveraineté appartiennent uniquement au peuple» que se tient le congrès provincial extraordinaire de l'U.N.F.P. d'Agadir. Les congressistes affirment que la solution naturelle du problème de la démocratie réside dans «l'établissement d'un parlement populaire qui concentre entre ses mains, d'une manière effective, tous les pouvoirs» (74).

Quelques mois plus tard se réunit à Casablanca le congrès constitutif de la Fédération des élus municipaux et communaux appartenant à l'U.N.F.P. Les interventions des participants insistent sur la nécessité impérieuse «de donner la parole au peuple» afin qu'il puisse doter le pays d'une constitution (75).

Devant l'obstination de la gauche à revendiquer une démocratisation en règle du pouvoir au Maroc, le régime répond par une campagne d'intimidation

policière. Plusieurs agressions, parfois très graves, sont perpétrées contre les dirigeants actifs. Ainsi le maire de la capitale Hachemi Bennani est enlevé et brutalisé. Il est hospitalisé dans un état grave. Marrouni, secrétaire général du syndicat P.T.T. de Rabat a failli être victime d'un kidnapping. Il est également blessé et hospitalisé (76).

A Safi, une bombe est déposée devant le domicile de Barakat, syndicaliste connu. Le «khalifat» de la localité qui semble mener sérieusement l'enquête sur l'origine de l'attentat est muté d'une manière inopinée (77). Mais cette campagne d'agressions dont les principales victimes sont des éléments radicaux divise la gauche au lieu de renforcer son unité. Les tenants d'une ligne de conduite ferme contre le régime butent contre le caractère temporisateur de l'attitude de la direction syndicaliste et d'une partie du directoire de l'U.N.F.P. Ainsi l'agression particulièrement grave contre le maire de Rabat (il est également S.G. de l'U.M.T.-U.L.) ne provoque qu'une heure de grève dans la ville, d'ailleurs très peu préparée. Néanmoins, les dirigeants de la centrale ouvrière qui craignent d'être débordés sur leur gauche par l'aile radicale adoptent vis-à-vis du régime un discours très violent dans sa forme mais très peu suivi d'actes. Ainsi on peut lire à la Une de *L'Avant-Garde* lors de l'agression de H. Bennani :

«La clique réactionnnaire au pouvoir use maintenant des moyens les plus vils, les plus lâches pour tenter de perpétuer sa domination» (78).Tout en gardant des contacts permanents et courtois avec le Palais, le syndicat déclenche une série de grèves revendicatives. Cet activisme est destiné avant tout à enrayer le mouvement de contestation qui commence à prendre de l'ampleur au sein de l'U.M.T. La grogne vient de ceux qui désirent transformer le syndicat en un instrument révolutionnaire rompu à la lutte politique. L'U.N.F.P. paraît incapable, en dehors d'occasions précises, de mobiliser continuellement la population des villes afin de pouvoir s'imposer au régime. Mais, étant donné la faiblesse de la conscience politique de l'ouvrier marocain et la situation de pivilégiés dont jouissent les cadres syndicaux, le mouvement de contestation, au sein de l'U.M.T. ne parvient pas à mener à bien son projet de noyauter toute la centrale. Seules quelques fédérations où l'élément petit-bourgeois est dominant, comme celle des P.T.T., propulsent à leur tête des syndicalistes révolutionnaires, tel Omar Benjelloun jeune militant proche de Ben Barka.

Ainsi les dissensions au sein de la gauche et le corporatisme revendicateur de l'U.M.T. qui se veut de plus en plus apolitique, permettent au Palais de mener à bien son plan de «constitutionnaliser» à sa guise le régime. C'est dans ce contexte difficile que le syndicat étudiant va apparaître progressivement comme le fer de lance du mouvement anti-absolutiste. Le conseil

administratif de l'U.N.E.M. réuni, fin avril 1962, à Rabat publie un communiqué retentissant dans lequel il proclame son engagement à part entière dans la lutte contre le processus de personnalisation du régime et pour l'établissement d'un «système politique démocratique et juste» (79).Le retour d'exil de Ben Barka en mai 1962 et la tenue du IIè congrès de l'U.N.F.P. le même mois donnent une certaine dynamique à la vie politique dans le pays. Les congressistes affirment leur attachement à l'élection d'une assemblée constituante. Revendication confirmée par le VIIè congrès de l'U.N.E.M. réuni en juillet 1962.

Cette persévérance de la gauche, à quelques mois du référendum constitutionnel, à revendiquer une démocratisation en bonne et due forme des pouvoirs exaspère le Palais. Il adopte une tactique efficace : frapper les durs tout en jettant des fleurs aux «modérés». C'est une tactique très habile politiquement dont le mot d'ordre semble être, «ne donner à chacun que ce qu'il mérite» : aux irrécupérables, les tentatives d'assassinat, aux activistes, arrestations et tortures, aux hésitants pressions et intimidations et à ceux qui font figure de «traîtres» de la gauche postes et honneurs. Le but final est de précipiter la division du camp de l'opposition et de créer en son sein un climat de suspicions, de peur et de «sauve-qui-peut».

Ben Barka qui tente de donner un nouvel élan à son parti sera la première victime. Son activisme débordant, en vue d'une restructuration de l'U.N.F.P., inquiète le régime. Il parvient lors du dernier congrès à imposer la création d'un Comité Central (C.C.) qui rassemble les cadres moyens proches de lui. Le C.C. est destiné à contrebalancer le Secrétariat Général dominé par l'oligarchie syndicaliste. Devant les hésitations de celle-ci quant à l'attitude à adopter vis-à-vis du référendum constitutionnel, Ben Barka réunit le C.C. qui décide de boycotter l'opération référendaire (80). Quarante-huit heures plus tard, un véhicule de police poursuit la voiture de Ben Barka et tente de lui barrer la route pour la renverser (81). Le leader de l'U.N.F.P. est gravement blessé. Il ne doit son salut qu'à l'intervention de paysans appelés au secours par son compagnon Mehdi Alaoui. A la vue de témoins gênants les agents d'Oufkir reprennent la route de Rabat.

Alors qu'il est hospitalisé en Allemagne, le journal de Guédira parle du «poltron réfugié de Cologne» et du «hooligan intimidé» (82).

C'est le sort réservé aux irrécupérables. L'U.M.T. qui se sent menacée par le radicalisme et le dynamisme envahissant de Ben Barka ne réagit presque pas à l'attentat du 16 novembre.

Durant l'été et l'automne plusieurs militants étudiants et anciens résistants sont arrêtés et torturés. C'est le destin de ceux qui font l'éloge des thèses des irrécupérables. L'imprimerie «Imprigema», qui reproduit les

journaux de l'opposition est soufflée par l'explosion d'une bombe dans ses locaux. Les publications concernées cessent de paraître pour un moment, les journaux de l'Istiqlal qualifient l'incident «d'acte divin» (83).

En novembre, des syndicalistes sont arrêtés. Ils sont humiliés, roués de coups puis relâchés. A Salé, où l'opposition est active, une centaine de personnes sont appréhendées puis libérées. Les forces de l'ordre, selon *L'Avant-Garde*, organisent une randonnée dans les fermes à la recherche des délégués syndicaux qui reçoivent publiquement «des volées de gifles». C'est le sort réservé aux hésitants, histoire de les pousser à trancher en faveur de leur salut personnel.

Mais la campagne de la répression n'est pas l'apanage des seules forces de «l'Amn Al-Ouatani» (la Sécurité Nationale), tous les agents du régime sont actifs. Des fonctionnaires sont limogés, des syndicalistes sont achetés, des lois répressives sont promulguées. Le 9 novembre le Journal Officiel publie un Dahir modifiant la procédure pénale appliquée depuis le temps du gouvenement Ibrahim. Tous les délais de rétention par l'office de police judiciaire son doublés lorsqu'il s'agit d'atteinte à la sécurité intérieure ou extérieure de l'Etat et le procureur du Roi peut discrétionnairement prescrire le renouvellement des prolongations prévues. Il est superflu de rappeler que la promulgation de cette loi vise, entre autres, à «préparer» les prochaines échéances électorales et à pousser ceux qui sont tentés de briguer des mandats électoraux à réfléchir cent fois avant de trancher en faveur de telle ou telle étiquette.

Tout en se lançant dans cette campagne d'intimidation, le régime n'oublie pas qu'on ne peut gouverner uniquement par des baïonnettes. Avant l'annonce officielle de la date du référendum constitutionnel, le Palais fait semblant d'entamer une ouverture envers les modérés du camp de l'opposition. Il récompense deux personnalités ayant quitté l'U.N.F.P. et manifesté leur désaccord avec Ben Barka.

A la fin du mois d'octobre, Ben Souda l'ancien membre du S.G. de l'U.N.F.P. est nommé gouverneur de la province de Rabat. En même temps Abdelhadi Boutaleb l'ex-porte-parole du parti de Ben Barka devient secrétaire d'Etat à l'information. Lors de l'investiture officielle du premier, Guédira déclare que «Hassan II est le Roi de tous les Marocains et qu'il n'aime pas voir des Marocains compétents à l'extérieur du service de l'Etat». En réponse l'U.N.F.P. réitère ses conditions habituelles à toute participation au gouvernement. L'organe du parti rappelle que Ben Souda a quitté le parti dès la fin de 1960 et que par conséquent sa nomination comme gouverneur ne peut avoir aucune «signification politique» comme le laisse entendre la déclaration de Guédira (84). L'U.N.F.P. tient, ainsi, à rappeler que le Palais n'a entamé aucune ouverture dans sa direction comme l'indiquent certaines rumeurs de

presse.

C'est dans ce climat de répression, de pressions et de tentatives de division que l'U.N.F.P. mène la campagne pour le boycottage. La radio et la télévision lui sont interdites et ce sont les autorités qui déterminent les lieux de ses meetings. De plus, privée de son leader charismatique, l'U.N.F.P. ne mène qu'une campagne très partielle.

Quelles sont les principales critiques de la gauche à l'égard du texte constitutionnel ? Si Ben Barka et ses partisans réunis au sein du C.C. affirment qu'ils rejettent par principe «la constitution octroyée» quel que soit son contenu, toutes les composantes de la gauche semblent d'accord pour faire les reproches suivants au texte voté le 7 décembre.

-Les pouvoirs exorbitants du Roi

L'article 24 lui donne un droit discrétionnaire de nommer ou démettre à sa guise tous les membres du gouvernement.

L'article 19 qui présente le Roi comme un arbitre est contredit par les articles 24, 25 et 32 qui lui permettent de jouer dans la vie du pays un rôle présidentiel direct et personnel lui faisant assumer des responsabilités de chef réel de gouvernement.

L'article 31 donne au Roi le pouvoir de signer et ratifier tout traité sans approbation du parlement. Celui-ci ne peut déterminer la politique étrangère du gouvernement. Elle relève du domaine réservé du Roi. Seuls les accords engageant les finances de l'Etat doivent être au préalable approuvés par le parlement.

L'article 39 permet au souverain de pronocer la clôture d'une session parlementaire avant l'épuisement de l'ordre du jour. Il peut ainsi limiter à quatre mois (deux mois par session) l'activité annuelle du parlement. En somme, malgré le vaste champ accordé à la Chambre des représentants, la quasi-totalité de ses décisions peuvent être annulées par le Roi.

-Les pouvoirs limités du parlement.

L'article 70 réduit les lois votées par le parlement à de simples propositions dont le Roi peut discrétionnairement refuser la signature.

Selon l'article 81, le parlement ne peut par une motion de censure renverser le gouvernement que si plus d'un an s'est écoulé après le précédent gouvernement. Le Roi peut donc nommer un gouvernement semblable à

l'ancien et l'imposer au parlement pendant au moins un an et ainsi de suite.

Suivant l'article 43, le parlement n'est même pas libre de définir son réglement interne qui n'est applicable que s'il est approuvé par la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême dont la majorité est composée de magistrats nommés par le Roi.

Selon l'article 62 le Roi peut mettre en sommeil toute proposition ou projet de loi adoptée après deux lectures par chaque Chambre. Or l'article 70 stipule que lorsqu'une proposition est soumise au sceau, le Roi peut demander au parlement qu'il soit procédé à une nouvelle lecture. Résultat final, le souverain a la faculté d'empêcher l'entrée en vigeur de toute loi qui ne lui sied pas.

Ainsi aux yeux de la gauche la constitution du 7 décembre ne fait que consacrer les pouvoirs absolus du souverain tout en leur donnant un caractère légal (85).

Le souverain met tout son poids et le poids du souvenir de son père dans la balance. Deux jours avant la date du référendum, il conjure ses sujets de voter «oui». Une certaine angoisse est perceptible dans le message qu'il adresse à la nation le 5 décembre. Après avoir attaqué l'opposition, il appelle à la rescousse Allah et Mohamed V afin que les résultats ne soient pas compromettants pour le Trône et son prestige (86). D'autres indices dénotent l'incertitude du régime quant aux résultats du suffrage. De grands moyens sont utilisés pour «convaincre» le citoyen de se déplacer le jour du référendum. Des sommes importantes sont englouties par les autorités provinciales dans la campagne en faveur du «oui». Des quantités considérables de nourriture et de vêtements sont distribuées gratuitement à la population. Les organismes humanitaires et de bienfaisance tels que «Entraide nationale» et «Croissant rouge» font preuve d'une générosité inhabituelle. Selon la presse de l'opposition, des milliers de policiers et de soldats en civil créent une atmosphère de terreur le jour même du référendum. Ils menacent les gens des pires châtiments en cas de boycott. Egalement, la répression sévit contre l'opposition durant toute la journée du 7 décembre. Plusieurs de ses représentans dans les bureaux de vote sont appréhendés. En tout, environ un millier de citoyens sont arrêtés (87).

En l'absence de Ben Barka, toujours à l'étranger, l'U.N.F.P. fait preuve d'indécision. Elle déclare que «les opérations de vote sont légalement nulles et non avenues» mais prend acte des résultats officiels. Elle appelle également ses militants et l'opinion publique à analyser «les chiffres officiels et à faire connaître les couches du peuple qui se sont laissées apparemment entraîner par le régime féodal...» (88), ce qui revient à reconnaître la validité des résultats officiels.

Le caractère équivoque et modéré de la position de l'U.N.F.P. peut

partiellement s'expliquer par le fait que c'est le Secrétariat Général et non le Comité Central qui définit l'attitude du parti. On sait que le S.G. est dominé par les syndicalistes plus enclins à coopérer avec le régime. Egalement le souci des radicaux de garder une unité de façade au sein de l'U.N.F.P., ainsi que le climat de terreur, poussent le parti à adopter une attitude prudente et attentiste.

L'U.M.T. va plus loin dans la reconnaissance de la défaite de la gauche. *L'Avant-Garde* affirme «qu'il serait vain et absurde de le nier. Il y a eu participation et participation appréciable de la population à «la consultation de vendredi dernier» (89). L'organe de l'U.M.T. rappelle que tout pouvoir est capable de mobiliser les gens de la campagne connus pour être aisément manipulables. Il donne l'exemple du siège du Palais par les tribus ameutées en 1951 et 1953 par les autorités du Protectorat contre le Sultan Ben Youssef. Le journal de l'U.M.T. se félicite du fait que «l'élément moteur» de la société c'est-à-dire «les travailleurs et les intellectuels» se soient abstenus «d'aller cautionner une mascarade... qui ne fait que présenter l'absolutisme sous une nouvelle djellaba» et conclut à «une participation sans adhésion» de la population (90).

L'organe de l'U.N.F.P. affirme que le parti, malgré sa désapprobation de la procédure d'élaboration de la constitution, se faisait quelques illusions quant au contenu du texte. Il voulait croire que «le pouvoir royal absolu prendrait, peut-être, en considération les aspirations populaires et remettrait entre les mains du peuple... toutes les compétences de souveraineté» de manière à doter le Maroc «d'une monarchie constitutionnelle semblable à celles de l'Angleterre et de la Scandinavie...». Puis il ajoute que l'espoir du parti «fut déçu et qu'il s'est révélé que le régime s'était réservé le droit d'élaborer la constitution pour laisser entre ses mains tous les pouvoirs» (91).

Politiquement parlant, la promulgation de la constitution représente pour la gauche un nouveau et important handicap.

Si jusqu'ici la crise politique interne du royaume était perçue comme le résultat d'une lutte pour le pouvoir entre deux protagonistes dont chacun se réclamait d'une légitimité valable, à partir du 7 décembre, le Palais va plus facilement se présenter comme le défenseur de la légalité contre ses détracteurs «anti-démocrates». Le journal du «libéral» Guédira ne manque pas de le rappeler à la gauche. Sur un ton menaçant, *Les Phares* écrivent : «ils (les dirigeants de l'U.N.F.P.) ont perdu et comme tous les fascistes, ils n'auront plus droit de cité dans ce pays musulman». Le régime entend donc mettre à profit l'échec de la gauche pour la placer définitivement en marge. Dieu et le peuple sont avec le Roi et ceux qui osent s'y opposer se mettent d'eux-mêmes en dehors de la communauté. Les menaces successives (le discours royal du

5 décembre, pressions policières permanentes, vives attaques de la presse officieuse) dont l'opposition fait l'objet font craindre aux dirigeants de la gauche l'entrée du régime dans la phase finale de la liquidation du mouvement progressiste. L'U.N.F.P. amorce un repli et l'U.M.T. prépare son désengagement politique. Le IIIè congrès de celle-ci, tenu en janvier 1963, officialise le divorce entre les syndicalistes et le courant radical de l'U.N.F.P.

2. LE SCHISME DE LA GAUCHE 1962-1963

Les attitudes différentes qu'adoptent l'U.N.F.P. et l'U.M.T. à l'égard du référendum constitutionnel sont le premier signe qui fait éclater au grand jour les différends entre les deux organisations. Le C.C. de l'U.N.F.P. appelle au boycott actif et le Conseil National de l'U.M.T. préconise l'abstention tout en laissant la liberté de voter «non» à ses membres (92). Le troisième congrès de l'U.M.T. et la chasse aux sydicalistes proches de Ben Barka qui l'accompagne officialisent le deuxième grand schisme du mouvement national anti-absolutiste. Quelles sont les origines politiques et idéologiques de ce divorce entre le courant syndicaliste et la tendance révolutionnaire désormais incarnée par Ben Barka ?

L'expérience du gouvernement Ibrahim a très fortement marqué la gauche. C'est sous la pression de l'U.M.T. que l'aile progressiste de l'Istiqlal accepta, à la fin de 1958, d'assumer les responsabilités gouvernementales sans aucune garantie politique expresse quant à l'étendue du pouvoir gouvernemental et les perspectives de démocratisation du régime. On sait que c'est au moment où le cabinet Ibrahim tente de cueillir les fruits de sa présence aux affaires que le souverain met fin à sa mission.

Cette amère expérience rend crédible la thèse de Ben Barka selon laquelle ce qui prime n'est pas le contrôle d'un cabinet qui reste à la merci du Palais mais la limitation des pouvoirs du souverain et, donc, l'élargissement de ceux du gouvernement.

C'est pour ce faire que Ben Barka défend contre vent et marée l'unité nécessaire de l'Istiqlal, seule en mesure d'imposer au Palais une réelle démocratisation du pouvoir. Ce n'est pas un hasard si l'aile Ben Barka-Basri est restée à l'écart du gouvernement Ibrahim. Elle fait même l'objet de répression policière alors que ses amis politiques occupent des postes ministériels. A partir du printemps 1960, la tendance benbarkiste s'impose politiquement au sein des rouages organisationnnels de la gauche. A partir de son Conseil National d'avril 1960, l'U.N.F.P. fait de l'élection d'une Constituante une condition sine qua non à toute entente avec le Palais.

Seulement, les dirigeants de l'U.M.T. qui étaient les plus fervents partisans du «gouvernement populaire» de 1959-1960 ne soutiennent que du bout des lèvres la nouvelle orientation imposée par les radicaux. Ils continuent à soutenir que seul un mouvement social, fût-il revendicatif, est capable d'obliger le Palais à «donner la parole au peuple». Mais «l'institutionnalisme» de Ben Barka ne les convainc pas. Ils sont toujours prêts à recommencer une expérience corrigée du gouvernement Ibrahim. En effet celui-ci leur a permis de consolider les acquis de la centrale et les privilèges de ses cadres. Ils sont conscients que l'engagement d'une lutte politique systématique à but inamovible est plein de risques pour leur mouvement syndical : risque de perdre les avantages concédés par l'Etat, risque d'hémorragie des cadres salariés et par voie de conséquence, risque de renforcement de l'U.G.T.M. concurrente.

Autres risques : une confrontation à long terme avec le régime signifie la nécessité de construire un instrument organisationnel capable de mener les durs combats que promet une telle attitude. Or l'U.N.F.P. en tant qu'«association politique» ultra-décentralisée est dans l'incapacité d'affronter une situation difficile faite de répression, de semi-clandestinité et de combats quotidiens. Il faudrait transformer l'U.N.F.P. en parti révolutionnaire en faisant des ouvriers politiquement conscients son fer de lance. «La révolutionnarisation» du monde ouvrier aboutira inévitablement à la contestation de la légitimité du directoire oligarchique de l'U.M.T., basé sur un système bureaucratique de cooptation. Une éventuelle «benbarkisation» de l'U.M.T. sonnerait le glas de la toute-puissance de sa direction.

C'est pour toutes ces raisons que l'appareil syndicaliste manifeste plus de disposition aux compromis ponctuels avec le Palais qu'à la définition d'une stratégie de lutte de longue haleine afin de réaliser les buts historiques du mouvement national. C'est dans le deuxième congrès de l'U.N.F.P., réuni à Casablanca du 25 au 27 mai 1962, que les deux tendances définissent clairement leurs positions politiques et doctrinales.

Ben Barka qui vient de rentrer d'un exil de plus de deux ans présente au secrétariat général de son parti un rapport fort radical. Il critique sévèrement le mouvement national et son aile progressiste. Il est mis en minorité et son rapport rangé au placard. C'est la tendance syndicaliste qui impose son «rapport de doctrine et d'orientation». Lu à la tribune par Abdallah Ibrahim, il est plus modéré dans ses énoncés idéologiques et politiques. Ben Barka devra se contenter de présenter au congrès une version édulcorée de la partie de son rapport consacrée à l'organisation (93).

En comparant les deux textes concurrents, la partie intitulée «l'instrument» dans le document présenté initialement par Ben Barka et sa version corrigée lue à la tribune, nous serons en mesure de saisir les lignes de force

des deux conceptions qui s'affrontent : la syndicaliste et la révolutionnaire (93 bis) .

Dans les pages suivantes, nous allons essayer de préciser, en deux points, les divergences entre les deux tendances. Le premier point traitera de l'évaluation de la nature et du contenu social du conflit avec le régime par chacun des deux courants. Le second tentera d'éclaircir les vues de Ben Barka et des syndicalistes concernant les moyens du combat politique capables de réaliser les fins du parti. Quant aux objectifs à long terme, les deux tendances ne laissent pas apparaître de grandes divergences. Les deux préconisent la démocratisation du pouvoir, la socialisation des grands moyens de production, réforme agraire, unité du Maghreb... Même si le langage utilisé par Ben Barka est plus radical et moins flou que celui utilisé dans le rapport lu à la tribune par le chef de file de la tendance syndicaliste, Abdallah Ibrahim.

-L'évaluation de la nature et du contenu social du conflit avec le régime.

La première remarque qu'on peut faire est que Ben Barka utilise le mot «régime» pour désigner le camp adverse alors que le texte syndicaliste parle seulement de «pouvoir», synonyme au Maroc de «Palais royal».

Ben Barka use du terme «régime» pour expliciter le fait que le conflit qui oppose l'U.N.F.P. au Palais n'est pas d'ordre politicien mais bel et bien une lutte frontale entre, d'un côté «les masses populaires» et en premier lieu «la classe ouvrière» et la paysannerie et, de l'autre côté, un appareil répressif à contenu social et politique différent. «Ce sont la haute et moyenne administration, l'armée et la police» qui forment selon Ben Barka, sa base sociologique agissante. L'armée en tant que pilier du régime est en train de se transformer en «une espèce de féodalité puissamment armée et menacée par toutes sortes d'influences extérieures ou d'intérêts occultes» (94).

En ce qui concerne la grande bourgeoisie, Ben Barka lui refuse tout rôle dans le processus de démocratisation du pouvoir ou de la libération économique du pays. Car elle a lié son sort à celui de la «semi-féodalité aux structures héritées du système colonial». Etant donné sa faiblesse quantitative et qualitative (sa branche qui investit dans le secteur industriel est très minoritaire) et sa peur du mouvement ouvrier, cette bourgeoisie capitule devant le régime quant à la constitutionnalisation du pouvoir. Et elle n'est même pas capable de «prendre les positions que le néo-colonialisme est tout disposé à lui laisser» (94).

Donc il est illusoire d'attendre quoi que ce soit de cette bourgeoisie, mercantile et agraire dans sa grande majorité, dans le domaine de la lutte pour

la démocratie et la libération. D'ailleurs la politique «commerciale, douanière, et fiscale» (95) du régime sauvegarde ses intérêts et tend même à les développer. Quant à la moyenne et petite bourgeoisie, Ben Barka adopte une position plus nuancée et plus ouverte envers cette classe. Il rappelle son rôle dans la résistance et le mouvement national et social et lui reconnaît un rôle prépondérant dans les succès électoraux de la gauche en 1960.

Cependant Ben Barka, se référant aux expériences de quelques pays du Tiers-monde, insiste sur le caractère versatile de l'engagement politique de cette couche sociale et en conclut : «autant il serait injuste et dangereux de s'en désintéresser ou de minimiser sa force, autant il serait stérile de fonder sur "elle" l'action révolutionnaire de notre parti» (96).

Restent la paysannerie et la classe ouvrière ?

Ben Barka fait remarquer que «l'impérialisme ayant grossièrement tiré des leçons des révolutions asiatiques et de la révolution cubaine» conseille aux régimes qui lui sont favorables, comme celui du Maroc, de concentrer leurs efforts sur le secteur paysan afin de le détourner de la révolution. C'est dans ce cadre qu'il situe la politique rurale du régime qui prend l'épithète de «promotion nationale». Il invite les militants de son parti à profiter de la mise en mouvement des paysans sans terre pour leur «présenter des solutions plus efficaces que celles promises par le régime» (97).

Il importe donc de mettre en place le cadre organisationnel et idéologique adéquat, afin de conscientiser politiquement la paysannerie et de la soustraire à l'offensive de charme du régime. Il est également nécessaire de coordonner sa lutte avec celle de la classe ouvrière qui représente «la force révolutionnaire par excellence».

Mais la tendance syndicaliste, qui est censée représenter cette «force révolutionnaire», fait preuve de moins de «révolutionnarisme» que Ben Barka. Quand celui-ci affirme que depuis mai 1960, le Palais ne peut aucunement être considéré comme un arbitre entre deux forces antagonistes mais comme l'expression et l'avant-garde de l'une d'entre elles, la tendance syndicaliste laisse entendre que «le pouvoir» (terme «pudique» pour désigner le Palais) hésite toujours entre son rôle d'arbitre et son penchant à se solidariser avec «le clan des gros intérêts» (98). A l'opposé, Ben Barka en fait la principale force de ce «clan».

La tendance syndicaliste présente l'attitude du Palais comme anormale et l'appelle à «se normaliser». Ben Barka la considère comme la norme. Ne voulant pas donner une explication à fond socio-idéologique de la position du Palais, le rapport d'Ibrahim y cherche des mobiles d'ordre psychologique : «nos masses populaires ont été systématiquement empêchées de donner de façon positive la mesure de leur capacité dans les tâches de transformation de

la société marocaine. Cet empêchement stérilisant et si grave de conséquences sur tous les plans est le fruit de la méfiance et de la jalousie que le pouvoir au Maroc n'a cessé de réserver aux masses, à l'égard desquelles il est demeuré foncièrement hostile» (99).

De même, la tendance syndicaliste, symbolisée par le couple Ibrahim-Ben Seddik, semble plutôt encline à placer la ligne de partage principale entre, modernisme et nationalisme d'une part, et archaïsme et dépendance vis-à-vis de l'étranger d'autre part. Faisant allusion au tournant de mai 1960, le rapport d'Ibrahim affirme qu'une régression a renversé complètement la situation aujourd'hui en faveur d'un pouvoir singulièrement personnalisé, de type absolu et archaïque, et qui détient le triste privilège d'avoir fini par placer le Maroc, en 1912, sous le régime colonial» (100).

A ce pouvoir personnel, archaïque et irrationnel («politique de l'acte gratuit et du bon plaisir», «jalousie» et «méfiance» injustifiées vis-à-vis des masses populaires), la tendance syndicaliste oppose un modernisme rationaliste qui se veut non dogmatique (101). Ce qui prime, selon elle, c'est l'efficacité économique et l'indépendance nationale et non le contenu social des réformes à effectuer. Le rapport d'Ibrahim affirme sans hésitation, dans sa conclusion, que «la transformation d'une société sous-développée et fortement dominée par le fait colonial ne saurait être, malgré l'antagonisme des intérêts dans le pays (N.B. l'usage du mot «pays» à la place de «société»), le résultat d'un lutte interne entre classes antagonistes mais plutôt le dénouement d'un conflit d'ordre international... ceci démontre jusqu'à quel point la nation marocaine est solidaire...». Cette affirmation, destinée à rassurer la bourgeoisie nationale et à ménager les chances d'une entente avec le Palais (officiellement garant de cette solidarité), semble contredire quelques passages du texte, comme celui qui divise la société en deux camps adverses : d'un côté «l'oligarchie financière coloniale, une partie de la bourgeoisie nationale et les féodaux» et de l'autre «les travailleurs, les paysans, une bonne partie de la moyenne bourgeoisie et toute la petite bourgeoisie ayant des intérêts intimement liés à ceux des masses». Ben Barka, on l'a déjà vu, montre plus de méfiance envers les deux dernières couches «qui ont tendance à se défendre dans le cadre des structures existantes» (102).

Quels enseignements politiques pouvons-nous tirer des nuances qu'expriment les deux tendances ? Quelles issues proposent-elles à la crise politique qui règne dans le Maroc du début des années soixante ?

Il est clair que, pour la tendance syndicaliste, le temps n'est pas à l'affrontement avec le régime. Elle continue à adresser ses conseils au Palais et n'envisage aucunement de rompre avec lui. Mais comment compte-t-elle agir pour amener celui-ci à composer avec elle et quels sont les choix de Ben

Barka dans ce domaine ?

- *Les moyens du combat politique : continuité ou rupture révolutionnaire?*

C'est par la lutte quotidienne des militants, le développement du mouvement social dirigé par l'U.M.T. et l'élargissement des alliances intérieures et extérieures de l'U.N.F.P. que la tendance syndicaliste compte placer le Palais devant le dilemme suivant : organiser des élections (a) ou se condamner à l'isolement au niveau national et régional (b).

(a) L'organisation d'élections générales.

Elle considère que le seul obstacle à une entente avec le régime est la non-organisation d'élections générales, qui seules permettraient au pays de sortir de «l'enlisement» et du règne de l'irrationnel. L'élection d'une «assemblée nationale constituante» est avancée comme la seule issue possible à la situation malsaine et «si grave de conséquences». Ben Barka, sans minimiser le problème constitutionnel, affirme que «ce n'est là qu'un cadre... un moyen de plus d'organiser les masses et de lutter contre le néo-colonialisme... Ce qui nous définit réellement, c'est notre position anti-impérialiste» (103).

En clair, selon Ben Barka, la constitutionnalisation du pouvoir ne peut aucunement être considérée comme une fin en soi, comme un moyen de divertissement politicien et parlementariste. Tirant les leçons de l'expérience du mouvement national avec le Palais de 1955 à 1960, il affirme «qu'il ne faudrait pas que la constitution devienne un nouveau mot magique (entendez ! comme l'a été «le gouvernement homogène») qui va régler tous les problèmes». Elle devrait permettre un exercice effectif des libertés publiques afin de «contrôler et de sanctionner le pouvoir» et de contrecarrer les influences étrangères. Mais la question constitutionnelle n'est qu'une partie du problème démocratique général.

Seule «la lutte des masses» fermement organisée et orientée politiquement pourrait imposer le changement, à commencer par les changements démocratiques et institutionnels.

En ce qui concerne les autres moyens à mettre en oeuvre pour imposer une constitutionnalisation réelle du pouvoir au Maroc, la tendance syndicaliste reste dans le flou. Toutefois, nous pouvons déduire de son rapport quelques indices sur ses véritables intentions dans ce domaine.

(b) Isoler le Palais, tant sur le plan national que régional :

En s'entendant avec l'Istiqlal et en présentant l'unité maghrébine comme une tâche à réaliser immédiatement. En effet, à l'opposé de Ben Barka, la tendance syndicaliste semble croire encore à une possible entente avec le P.I. en faisant abstraction de sa nature de classe dénoncée par Ben Barka. Le fondateur de l'U.N.F.P. estime que «la capitulation complète du porte-parole de la grande bourgeoisie marocaine» devant le Palais, dont l'une des preuves est sa nouvelle position sur la question constitutionnelle, ne permet plus aucune illusion sur sa volonté d'indépendance vis-à-vis de celui-ci (104). Le couple Ibrahim-Ben Seddik agite l'épouvantail du retour du colonialisme au Maroc (puisque c'est le régime «archaïque», qui sévit aujourd'hui, qui a fait tomber le pays sous la coupe d'un protectorat français en 1912), pour convaincre le parti d'Allal de la nécessité d'une entente capable de sauvegarder l'indépendance nationale et de favoriser la résolution du problème constitutionnel (105). Ils invitent l'Istiqlal à «dégager honnêtement les leçons de l'histoire» et «à réfléchir loyalement» (106).

Au niveau régional, la tendance syndicaliste considère que la principale cause de l'échec de la première «expérience révolutionnaire marocaine» (1953-1956) est la stratégie colonialiste, qui a consisté à disloquer le front maghrébin en reconnaissant l'indépendance du Maroc et de la Tunisie afin d'isoler l'Algérie et d'affaiblir le lien unitaire. Pour se rattraper et ne pas manquer une deuxième fois le rendez-vous avec l'histoire, elle estime que «l'objectif immédiat (de l'U.N.F.P.) est de réaliser l'unité maghrébine».

Elle énumère les raisons historiques et économiques qui nécessitent cette unité (seul le grand marché maghrébin permet une industrialisation réelle garante d'une indépendance effective) mais ne dit rien sur le but politique immédiat* : s'appuyer sur l'Algérie révolutionnaire pour forcer le Palais à des arrangements avec l'U.N.F.P. dont les options ont une certaine similitude avec celles du F.L.N. (notamment la tendance de Ben Bella). L'impuissance à agir de l'U.N.F.P., depuis son renvoi du gouvernement, la dislocation de l'A.L., l'arrivée au Trône de son ennemi juré et l'intimidation de ses cadres et militants poussent la tendance syndicaliste à opter résolument pour l'unité

* : Dans sa première partie, le texte d'Ibrahim fait allusion à ce but dans le passage suivant : «le maintien de la division territoriale et politique du Maghreb déboucherait nécessairement sur une perspective de néo-colonialisme et sur des régimes téléguidés de l'extérieur et oppresseurs à l'intérieur». Dans le langage de l'U.N.F.P., le terme «oppresseur» désigne souvent «gouverner en dehors ou contre l'U.N.F.P.» et non le sens qui lui est attribué généralement.

des forces progressistes maghrébines**.

C'est une sorte de palliatif à la nécessité de former «un parti révolutionnaire» capable de mener une lutte sans merci contre le régime afin de changer le rapport des forces en faveur du mouvement anti-absolutiste. Pour mieux situer l'attitude résolue de la tendance syndicaliste et ses significations politiques internes, il faut rappeler qu'Allal el-Fassi qui a toujours préconisé les bienfaits d'une unité politique des pays du Maghreb, commence à réviser sa position. Dès la signature des accords d'Evian, le 18 mars 1962, la question de l'unité maghrébine devient un sujet d'actualité. Les acteurs de la scène politique doivent préciser clairement leurs positions car le temps n'est plus aux professions de foi généreuses. On risque maintenant d'être pris au mot. Dans une interview à *Jeune Afrique* quelques jours avant la tenue du deuxième congrès de l'U.N.F.P., Allal fait marche arrière. Il précise que «l'unité doit se réaliser progressivement et concrètement, comme l'ont fait les Européens qui ont d'abord posé les fondements économiques...» (107). Ce changement d'attitude du leader de l'Istiqlal donne une preuve tangible de la conscience du bloc conservateur marocain des risques que lui ferait encourir l'unité maghrébine. Le nouveau contenu qu'il lui donne est plus proche d'une union pragmatique entre Etats à système social différent que d'une unité à caractère fusionniste. En effet, le bloc conservateur marocain commence à appréhender que l'unité du Maghreb ne lui soit fatale. En revanche, la radicalisation progressive de la révolution algérienne et la montée en puissance du courant Ben Bella-Boumedienne redonnent espoir à l'U.N.F.P.

Seulement Hassan II manoeuvre très habilement pour empêcher la formation d'un axe U.N.F.P.-F.L.N.-Destour qui lui serait défavorable. Il faut rappeler que le Destour a de très bonnes relations avec l'U.N.F.P. alors que les relations entre Rabat et Tunis sont tendues depuis le rappel des deux

** C'est la tendance Ben Barka-Basri qui défend, dès avant l'indépendance, la nécessité d'une alliance stratégique avec les forces de libération du Maghreb et notamment avec le F.L.N. A l'approche de l'indépendance de l'Algérie, les forces politiques marocaines se repositionnent vis-à-vis de l'unité maghrébine selon leurs intérêts immédiats. L'Istiqlal, qui était au moins aussi fervent défenseur de l'unité maghrébine que la gauche, révise à la baisse ses ambitions initiales. Estimant qu'une unité avec l'Algérie révolutionnaire ne peut que renverser le rapport des forces intérieur au profit de l'opposition de gauche, Allal effectue un volte-face surprenant. Il déclare en mars 1962 dans une interview à la radio belge : «notre association (celle du Maghreb) réduira à sa plus simple expression le côté politique de la chose... Je pense que nous construirons surtout des assises culturelles et sociales qui laisseront de côté l'aspect politique».

ambassadeurs en novembre 1960.

La complaisance de Hassan II envers le courant Ben Bella-Boumedienne renforce sa volonté de ne faire aucune concession à la tendance modérée qui a les faveurs du régime tunisien. Ainsi l'attitude du Roi du Maroc ne favorise nullement une entente entre les deux grandes fractions de la révolution algérienne. Ce qui, par voie de conséquence, envenime encore plus les relations du F.L.N. révolutionnaire avec le Destour bourguibien. En sachant tirer les marrons du feu, Hassan II sera le principal gagnant de l'imbroglio maghrébin de 1962. Sa devise semble alors être «s'allier avec le tout contre le tout», abstraction faite de toute considération d'ordre idéologique. Seule compte la sauvegarde du Trône et de ses prérogatives. Tandis que Bourguiba soutient le courant G.P.R.A. dit modéré, le Roi du Maroc, paradoxalement, semble marcher main dans la main avec la tendance révolutionnaire. Dès leur libération, Ben Bella et ses camarades prennent la destination du Royaume (leur premier pays d'accueil). La fraction militaire et majoritaire du Front de Libération Nationale qui est favorable à Ben Bella est basée dans l'oriental marocain.

Ainsi, tout en épargnant l'avenir de son Trône, en liant de bonnes relations avec le F.L.N., Hassan II tire de celles-ci le plus grand bénéfice politique interne : redorer le blason du Palais (un peu terni depuis la disparition de son prédécesseur) auprès même des masses acquises à la gauche et empêcher une alliance entre la fraction la plus dure de la révolution algérienne et l'U.N.F.P. Une telle alliance aurait pu donner naissance à des velléités républicaines chez certains dirigeants de l'opposition de gauche. Cette légère digression a été nécessaire pour mieux comprendre la position de la tendance syndicaliste.

Celle-ci, qui ne compte pas organiser et préparer la confrontation avec le Palais, comme le désire Ben Barka, ressent une profonde amertume envers le F.L.N. qui semble se laisser piéger par le Roi. Tout en adressant des remontrances implicites au F.L.N., elle met sur le compte de la passion passagère les succès politiques de Hassan II qui apparaît, aux yeux d'une bonne partie de la population, comme un homme d'unité, comme un ami de la révolution algérienne (108).

Si la tendance syndicaliste tient à rappeler le caractère provisoire et non viable de l'entente entre Hassan II et le F.L.N., c'est d'une part pour confirmer aux militants désemparés qu'une alliance stratégique entre l'U.N.F.P. et l'Algérie révolutionnaire («les seules capables de réaliser l'unité maghrébine») reste à l'ordre du jour (109) et, d'autre part, pour réfuter d'avance la thèse de Ben Barka selon laquelle on doit compter avant tout sur soi-même. C'est-à-dire mettre sur pied l'instrument organisationnel capable de mener une lutte

frontale et à long terme contre le régime afin d'imposer les vues institutionnelles, socio-économiques et maghrébines préconisées par l'U.N.F.P.

Nous devons à présent étudier les différends qui opposent la tendance syndicaliste et le courant de Ben Barka sur la nature et l'identité de l'instrument politique approprié.

La tendance syndicaliste semble minimiser la difficulté d'arriver au pouvoir. Elle ne définit aucune stratégie crédible dans le domaine de la mobilisation des masses organisées, seul moyen de modifier le rapport de forces en faveur de l'opposition. Elle opte pour le statu quo organisationnel.

Or, comme nous l'avons déjà vu (110), la structure quasi anarchique de l'U.N.F.P. est inadéquate pour une perspective qui semble particulièrement sombre. Le texte syndicaliste se félicite du fait que l'U.N.F.P. n'est qu'une «grande association de citoyens libres et consciencieux».

Ben Barka, lui, est d'avis tout à fait contraire. Il veut refondre la structure de l'U.N.F.P. pour en «faire un véritable parti révolutionnaire» (111). Pour ce faire, il propose trois grandes mesures. La deuxième, parmi celles-ci, vise une redéfinition des rapports entre le parti et le syndicat, action sociale et lutte politique, la définition et l'approfondissement de l'identité idéologique du parti.

La consolidation de l'appareil organisationnel

Pour ce faire, Ben Barka propose :

Primo : le renforcement du rôle de la base et la promotion d'une véritable démocratie participative au sein du parti. Pour que la participation de la masse soit effective, il invite le parti à veiller méthodiquement à ce que se constituent partout des cellules actives. Il propose un amendement des statuts du parti qui rendrait obligatoire l'envoi, avant le congrès, du rapport politique et d'orientation rédigé par le secrétariat général (S.G.) aux organismes de la base afin qu'elle puisse apporter sa réelle contribution en temps utile à la définition de la ligne politique du parti (112).

Un autre amendement vise le même objectif : le S.G. devrait, après avoir été élu par la «Commission administrative nationale» du parti (C.A.N.), se présenter devant le congrès qui aurait à confirmer ou infirmer le choix de celle-ci. Egalement, pour augmenter le rôle des organisations de base et favoriser la cohésion interne du parti et l'unité de pensée entre les instances décisionnelles centrales et provinciales, Ben Barka recommande la création d'un «parlement» du parti baptisé Comité Central (C.C.). Ce nouvel organisme doit être composé des membres de la C.A.N. et d'un délégué pour chaque province.

Ainsi, les décisions du parti ne seront plus prises en fonction seulement des rapports du secrétariat général mais également en se référant à ceux des délégués provinciaux (113).

C'est donc une véritable restructuration que propose Ben Barka. Le secrétariat général, autrement dit le «Politburo» tout-puissant de l'U.N.F.P., devrait maintenant tenir compte des choix de la base à la fois dans son orientation et dans sa composition. Ben Barka tire les leçons de l'expérience du parti depuis sa création, expérience qui a démontré d'une part la fragilité de sa structure et d'autre part l'impuissance de la base à trancher les divergences qui paralysent le directoire du parti.

A côté de ce sujet de réforme destiné à consolider verticalement l'appareil organisationnel du parti par l'instauration d'un centralisme qui facilite un va et vient permanent entre le sommet et la base, Ben Barka propose un élargissement horizontal de la structure du parti.

Secundo : l'élargissement horizontal de l'U.N.F.P.

Outre la constitution de cellules partout dans «les quartiers, les douars et les entreprises», Ben Barka invite le parti à accorder une «attention particulière au monde rural», en y installant des organisations de masse adéquates et capables de conscientiser politiquement les campagnes jusque-là relativement délaissées. Ce qui facilite la tâche du régime, qui mobilise pour son propre compte les populations rurales aisément manipulables.

Il propose de prendre des mesures semblables en ce qui concerne les milieux féminins, afin «d'approfondir la prise de conscience révolutionnaire» de la femme marocaine, sans laquelle il serait impossible d'édifier la nouvelle société. Les jeunes doivent également jouer un rôle «d'animation et d'encadrement» de la base du parti, en général moins cultivée que la jeunesse militante. «L'Union Marocaine de la Jeunesse» doit donc jouer, dans l'esprit de Ben Barka, un rôle de missionnaire révolutionnaire et d'éclaireur diffusant les idées progressistes et modernistes auprès de masses souvent attachées à des structures socio-culturelles surannées, véritable pilier d'un système politique archaïque et à penchant despotique. C'est dans le même sens que Ben Barka propose le renforcement du rôle du parti au sein de la classe ouvrière et la redéfinition des rapports entre syndicat et parti.

La redéfinition des rapports entre syndicat et parti, action sociale et lutte politique

Ben Barka plaide pour une interpénétration effective des luttes syndicales et politiques. Tout le long du passage réservé à cette question, on sent une

critique implicite mais amère de la direction de l'U.M.T. accusée d'une part de mollesse envers le régime et d'autre part de prétendre au leadership du mouvement progressite. Il fait remarquer que le régime marocain, comme d'ailleurs le néo-colonialisme dans toute l'Afrique, tente par tous les moyens, y compris «le chantage et les pressions» de promouvoir une tendance réformiste et apolitique au sein de la classe ouvrière. Afin d'empêcher que cette dernière ne soit détournée de sa vocation révolutionnaire, le dirigeant de l'U.N.F.P. émet plusieurs propositions. Deux retiendront particulièrement l'attention de tout observateur au fait des dissensions qui secouent la gauche marocaine : réexaminer la structure des syndicats et réévaluer le rôle du parti dans la nation et le mouvement progressiste. Il touche là un point très sensible. Il ne développe nullement sa première proposition car il aurait créé un casus belli pour les syndicalistes. En ce qui concerne la seconde, Ben Barka se montre ferme vis-à-vis de la tendance syndicaliste. Il est catégorique. «C'est l'U.N.F.P., en tant qu'instrument de la révolution, qui doit jouer le rôle dirigeant dans les luttes de toutes les couches sociales révolutionnaires» (114). Il revendique pour le parti un «rôle moteur» et pour mieux se faire comprendre par les militants il affirme, afin de ne laisser planer aucun doute sur la nature de ses propositions, que «seul le parti peut prendre la boussole politique, élaborer et déterminer la ligne d'action pour tout le mouvement révolutionnaire». Autrement dit, c'est l'U.N.F.P. reprise en main par Ben Barka (grâce aux réformes proposées) qui doit définir sa ligne de conduite à l'U.M.T.

Pour mieux saisir l'ampleur des contradictions qui secouent l'U.N.F.P. en instaurant un face à face périlleux entre un travaillisme à tous crins et un révolutionnarisme aux relents léninistes, nous nous devons de rappeler que la tendance syndicaliste défend une position diamétralement opposée à celle de Ben Barka.

Le rapport de «doctrine et d'orientation» affirme crûment que c'est l'U.M.T. qui est «l'avant-garde des masses populaires dans le pays et garante de leur orientation dans le sens de l'histoire». Maintenant, on comprend mieux pourquoi la tendance syndicaliste élargit l'alliance progressiste à la petite et moyenne bourgeoisie alors que Ben Barka rétrécit l'alliance révolutionnaire aux ouvriers, aux paysans pauvres et aux intellectuels révolutionnaires.

Ces différends théoriques, d'apparence bénigne, ne sont pas dénués d'arrière-pensées politiciennes. Bien entendu, pour les deux courants, le cadre de cette alliance est l'U.N.F.P. Si la tendance syndicaliste affirme que l'U.N.F.P. est également le parti de la petite et moyenne bourgeoisie, c'est pour justifier théoriquement sa prétention à diriger ladite alliance, puisque seule l'U.M.T., en tant que représentante de la classe ouvrière, serait capable d'orienter les masses organisées «dans le sens de l'histoire». Le sous-entendu

est de taille. Si la direction ne revient pas à l'U.M.T. (la classe ouvrière), l'U.N.F.P. serait donc dirigée par la petite et la moyenne bourgeoisie, ce qui représente un risque de dérapage politique. En termes plus clairs, Ben Barka (qui n'est pas un ouvrier syndicaliste) ne serait pas le mieux placé pour garantir l'authenticité révolutionnaire du parti. La tendance syndicaliste s'attache donc au caractère «associatif» de l'U.N.F.P. pour mieux la contrôler et, le cas échéant, pour mieux se démarquer des attitudes politiques de ses autres composantes, tout en continuant à présenter sa propre position comme étant la seule révolutionnaire puisqu'elle émane directement des masses ouvrières. Pour répondre à cette conception qui tend à établir un rapport «mécaniste» entre position politico-idéologique et situation socio-économique, Ben Barka affirme : «le contenu social de notre parti découle de nos choix idéologiques, de notre perspective révolutionnaire...» (115). Il veut faire de l'U.N.F.P. un creuset homogénéisant la pensée de toutes les couches révolutionnaires et coordonnant leur lutte politique. Toutes les composantes du mouvement sont tenues de respecter les consignes du parti. Pour désamorcer les critiques des syndicalistes concernant la tendance de Ben Barka à «diviniser» le parti celui-ci déclare : «tout en veillant à l'amélioration de nos méthodes d'action au sein du parti et au renforcement de cet instrument... nous ne devons pas oublier que ce n'est pas le parti en définitive que nous servons mais bien l'ensemble des masses marocaines dont nous sommes l'avant-garde».

Déclaration à double tranchant : tout en notant que le but poursuivi n'est pas de servir le parti en tant qu'appareil mais les masses populaires, il affirme que c'est le parti qui est l'avant-garde naturelle de celle-ci et non une quelconque organisation professionnelle. Seul le rôle dirigeant du parti peut assurer l'unité de vue et l'efficacité d'action de l'unité et la force du parti ? Outre les réformes proposées, Ben Barka prône la nécessité d'un raffermissement identitaire du parti et de la formation idéologique de ses militants afin que l'U.N.F.P. puisse s'acquitter de sa tâche historique.

Définition et approfondissement de l'identité idéologique du parti

Ben Barka semble décidé à faire sortir l'U.N.F.P. du flou idéologique dans lequel elle vit depuis sa création. Et comme il pense souvent par l'action, de prime abord il lie cette question à celle du manque de cadres et suggère la création d'une école centrale permanente de formation de cadres, relayée au niveau provincial par des écoles à travail intermittent. «Il ne sert à rien de se lamenter sur le manque de cadres... il se peut que le fait s'explique par l'incertitude idéologique elle-même» (116) s'exclame-t-il. Il importe donc de mettre fin à cette incertitude par une «préparation idéologique intense» et par

la définition de l'identité doctrinale du parti. Cette préparation doit être basée sur l'étude des «lois scientifiques» de la société, enrichies par l'expérience des révolutions socialistes et anti-coloniales. Elle doit tirer sa force des fondements mêmes de «notre culture arabo-musulmane et de notre patrimoine national, éminemment progressistes et humains». Donc, socialisme et anti-impérialisme tiers-mondiste doivent faire corps avec l'héritage progressiste arabo-musulman pour fournir aux militants marocains un arsenal idéologique et intellectuel redoutable qui doit être investi dans la lutte à long terme contre le régime et son infrastructure socio-culturelle.

A l'opposé de la tendance syndicaliste qui reste dans le flou idéologique en se refusant à nommer un chat un chat, Ben Barka se prononce pour «l'édification d'une société socialiste». Il ne considère pas cette tâche comme immédiate. Il précise qu'une longue période transitoire est nécessaire pour passer du «capital-féodalisme au socialisme».

La tendance syndicaliste semble hésiter entre le «socialisme scientifique» de Ben Barka et la «social-démocratie» patriotique d'Allal el-Fassi. Certes, son rapport affirme que «l'option capitaliste n'est pas conforme aux intérêts des masses populaires» et appelle de ses voeux à une «socialisation des principaux moyens économiques» tout en évitant de glisser vers un marxisme latent à la manière de Ben Barka. En effet, le courant Ibrahim-Ben Seddick se complaît dans le statu quo «idéologique» dans lequel vit l'U.N.F.P. depuis sa création. Ceci pour ne pas compromettre à l'avance toute entente avec la bourgeoisie nationale et le Palais, lequel ne saurait gouverner avec des gens qui prônent «le socialisme scientifique». D'ailleurs, Ben Barka donne la raison du flou idéologique qui caractérise l'U.N.F.P. : «Pendant longtemps nous n'avons pas voulu dire vers quel but nous voulions aller. A cause des compromis "avec le Palais" mal expliqués, des luttes menées en secret, nous n'avons pas défini une perspective à long terme».

Ben Barka veut que le parti, tout le parti, vive dans la clarté. «Il n'est jamais interdit de faire un compromis... Mais l'important est de le faire en pleine lumière, en expliquant toute la situation à nos militants». En somme il ne veut plus que la tactique conjoncturelle serve d'alibi politique aux forces réformistes au sein du parti. A la question «qui sommes-nous ?» Ben Barka répond : «il faut nous définir comme une option révolutionnaire face à l'option réactionnaire et démagogique actuelle (116 bis)».

Mais quels sont les objectifs concrets à réaliser pour la mise en oeuvre de cette option révolutionnaire afin qu'elle ne soit pas aussi creuse que les autres mots d'ordre ?

L'axe porteur de cette option benbarkiste est le socialisme scientifique. Le leader marocain donne à celui-ci un contenu collant aux réalités nationales

du pays et qu'on peut résumer en trois points :

Primo, la démocratisation du pouvoir par la mise en place d'institutions populaires dont la tâche essentielle serait le contrôle de l'appareil de l'Etat et de la redistribution des richesses nationales. En termes plus clairs, Ben Barka ne voit aucune solution possible au problème du pouvoir au Maroc si l'on ne dépouille pas le Trône de toutes les prérogatives qui font de lui la clef de voûte du régime.

Secundo, la mise en place d'un système économique capable de mettre fin à la domination économique et politique de «l'impérialisme» et de ses alliés locaux, «la féodalité et la grande bourgeoisie parasitaire».

Pour lui, les réalisations du gouvernement Ibrahim dans la voie de la libération et du développement économique ne sont que «balbutiements». Une réforme agraire révolutionnaire est au centre de la stratégie économique de Ben Barka. Car, comme il le précise, elle permettrait de briser les structures «semi-féodales et capitalo-coloniales» et de créer un marché intérieur, seul moyen de promouvoir l'accumulation nécessaire à l'édification d'une économie nationale auto-centrée.

Tertio, une organisation politique et sociale qui enrôle la population et élève sa conscience politique en vue d'une mobilisation nationale et populaire. Celle-ci est nécessaire pour l'accomplissement des tâches de libération économique et de progrès social. A défaut d'un capital financier suffisant, il faut recourir à l'investissement du capital humain qui permet en même temps d'élever le niveau intellectuel et social de la population.

Les vues de Ben Barka semblent faire écho à l'expérience d'embrigadement des masses paysannes durant la période maoïste en Chine populaire. Sans le dire clairement, il semble opter pour un système de parti unique (ou du moins de parti dominant) qui devrait, sans mettre en cause l'existence du Trône, s'approprier tous les pouvoirs nécessaires à la mise en branle des structures socio-économiques et politiques archaïques afin d'entamer une marche forcée et planifiée vers une société industrialisée, lettrée et égalitaire.

Si la tendance syndicaliste semble minimiser la difficulté d'arriver au pouvoir, Ben Barka paraît ignorer les périls d'un volontarisme révolutionnaire ultra-moderniste et autoritaire dans une société majoritairement attachée à des structures sociologiques d'un autre âge. Une société profondément conservatrice, dont la conception du monde évolue dans le cadre d'une religiosité irrationnelle aliénante, est propre à freiner toute tentative révolutionnaire hâtive. Le caractère révolutionnariste du rapport de Ben Barka est sans doute l'une des causes de sa mise en minorité au sein du secrétariat général de

l'U.N.F.P.*.

Populaire dans la base, mais entouré de dirigeants dont la majorité sont hostiles à ses choix et à sa personnalité un peu trop forte, Ben Barka tente de révolutionner le parti en vue de révolutionner, plus tard, la société tout entière.

C'est pourquoi, face à l'hostilité de la tendance syndicaliste à son rapport, il accepte un compromis lui permettant de présenter son projet sur la réforme organisationnelle.

«Le rapport d'organisation» lu par Ben Barka à la tribune du deuxième congrès de l'U.N.F.P. n'est qu'une version édulcorée de la quatrième et dernière partie de son rapport initial intitulée «l'instrument». En comparant brièvement les deux documents, nous saisirons un peu plus l'ampleur des contradictions qui secouent les coulisses du congrès.

Dans «le rapport d'organisation» le mot «parti» ou «parti révolutionnaire» disparaît. Il est remplacé par le terme «union» ou «notre organisation». Ben Barka garde ses projets de réforme de la structure de l'U.N.F.P. mais se sent obligé de faire l'éloge de l'organisation actuelle «décentralisée et provinciale» défendue par les syndicalistes**. Il justifie son projet de réforme par l'avènement d'une étape nouvelle qui nécessite de nouvelles options organisationnelles sans expliciter les mobiles politiques qui les sous-tendent.

Egalement, les attaques directes contre le Palais sont supprimées. La référence aux révolutions socialistes et à la nécessité de l'édification d'une société socialiste disparaissent aussi.

Mais l'absence la plus importante est celle du chapitre réservé à la définition des liens entre parti et organisations sociales et syndicales. Pourtant ce chapitre occupe le tiers du texte initial et apporte quelques éléments des plus novateurs. Ainsi, dans le document lu à la tribune du congrès, on ne trouve plus les craintes exprimées quant à la tentation apolitique et réformiste du syndicalisme étroit encouragé par le régime. De même, disparaît la revendication pour le parti du droit de diriger la lutte de toutes «les couches révolutionnaires». Il est donc clair que les textes lus à la tribune du congrès sont le résultat d'un compromis difficile entre la tendance syndicaliste et le courant socialiste révolutionnaire symbolisé par Ben Barka et Basri.

* : C'est pour éviter de telles surprises que Ben Barka propose d'inscrire dans les statuts du parti l'obligation d'envoyer à la base les projets de rapports afin qu'elle puisse les étudier avant la tenue du congrès.

**: Ben Barka rajoute une phrase où il se félicite de la présence, au sein de l'U.N.F.P., «des premiers pionniers de la lutte syndicale».

La première tendance n'est que le reflet d'une profonde réalité sociologique. L'ouvrier marocain souffre d'un sous-développement intellectuel et politique réel. Sa conscience politique limitée ne peut lui permettre de s'élever au niveau de «sa mission historique» ou de ce qui est considéré comme tel par le courant révolutionnaire du mouvement national.

Il lui est difficile de saisir ce qui est en jeu : l'avenir de la nation maghrébine et la perspective révolutionnaire de l'Afrique, du monde arabe et du Tiers-Monde. Ben Barka semble prêcher dans un désert.

Il y a également des raisons sociales à la tiédeur du tempérament révolutionnaire de l'ouvier marocain. La classe ouvrière, et notamment ses secteurs les plus syndicalisés, est relativement privilégiée par rapport à la paysannerie dépossédée de sa terre et aux déshérités clochardisés du pourtour infernal des villes industrieuses. Mieux, les «apparatchiks» syndicaux constituent une véritable aristocratie ouvrière. Ils jouissent souvent d'une situation sociale plus proche de celle des fonctionnaires d'Etat que des ouvriers. Ils sont loin d'être des militants organiques rompus à la lutte politique (117).

C'est pour éviter une déviation vers un corporatisme étroit que Ben Barka revendique, pour l'appareil révolutionnaire, le monopole de la boussole politique. Car un corporatisme exagéré, même s'il favorise une tension sociale continue, ne peut que faire le jeu du Palais en lui conférant l'apparence du rôle d'un arbitre impartial garant de la cohésion nationale et de la paix civile.

Le courant socialiste révolutionnaire n'a d'impact idéologique réel que parmi l'intelligentsia universitaire, les milieux syndicaux actifs dans les secteurs sociaux à caractère petit bourgeois et les milieux résistants les plus engagés politiquement. Certes, la large popularité de Ben Barka et Basri compense partiellement cette faiblesse de fond mais ne peut pallier à un travail de propagande idéologique intensif et structuré. Car l'audience personnelle peut servir d'arme redoutable dans un système basé sur la liberté d'expression et l'impartialité de l'isoloir mais ne peut se suffire à elle-même sous un régime autoritaire et manipulateur. C'est pourquoi Ben Barka, qui fait des concessions sur le plan «sémantique» et doctrinal, tient bon quant aux changements à apporter à la structure du parti.

L'essentiel de ses propositions - à l'exception de celles concernant les liens entre le parti et les syndicats- sera retenu. La création d'un comité central lui est particulièrement avantageuse tant au niveau personnel que politique. La majorité des cadres moyens qui y sont réunis lui sont favorables (118). Ainsi Ben Barka entend étouffer l'oligarchie syndicaliste en élargissant le directoire de l'U.N.F.P. En effet, le C.C. devrait se réunir tous les trois mois et à chaque fois que les conditions le nécessitent. Ses réunions sont destinées à permettre un contrôle mutuel entre la direction centrale et les représentants de la base.

Chacune des deux parties doit y présenter un rapport d'activité. La direction syndicaliste va être, en conséquence, continuellement mise au pied du mur. Elle doit faire son choix : ou continuer à cantonner son action au niveau local et ses revendications dans le champ social, ou s'engager à fond dans la lutte avec la ferme volonté de révolutionner les structures politiques et socio-économiques du royaume (119).

Dans le premier cas, elle ne pourrait plus continuer à prétendre à la direction politique partielle ou totale «des masses populaires» et devrait s'attendre à un noyautage en règle de son appareil par la tendance benbarkiste via les cellules d'entreprises.

Dans l'éventualité d'une politisation systématique de son action sociale, elle verra augmenter son rôle au sein du parti mais elle s'exposera à la répression policière qui l'a toujours épargnée. Après quelques hésitations, la direction syndicale et ses amis au sein du parti choisissent la prudence, autrement dit, la première voie. Ainsi le S.G. du parti à composition paritaire (119 bis) se trouve de nouveau paralysé.

Le IIIè congrès de l'U.M.T. tenu au début du mois de janvier 1963 tranche relativement avec le double langage de la direction syndicale. Ben Seddik met les points sur les «i» : l'heure n'est pas à la confrontation politique avec le régime. «Nous ne demandons que des choses raisonnables et nous les obtiendrons. Le Maroc a surtout besoin de citoyens conscients (cette phrase est empruntée au langage royal) de militants et non de héros, de leaders...». C'est ce que déclare le secrétaire général de l'U.M.T. devant les congressistes. Il rassure le Palais sur les intentions réelles de sa centrale et se démarque de l'activisme révolutionnaire des «héros et leaders» (autrement dit Ben Barka et ses partisans). L'U.M.T. n'entend mener qu'une lutte sociale à but «raisonnable». Le temps n'est pas aux conflits politiques mais à «la guerre contre la faim» titre à la Une, l'organe de la centrale (120).

Si un tel choix évite à l'U.M.T. les affres de la répression, il l'expose par contre au danger de la division, de l'action corrosive de la tendance benbarkiste et de la perte de son audience au sein du mouvement ouvrier international.

Pour parer à de telles éventualités, la direction syndicale agit dans trois sens : purger l'appareil des éléments révolutionnaires, oeuvrer sérieusement en faveur d'une amélioration des conditions de vie des ouvriers et mener une campagne mondiale de propagande :

-Pour justifier l'épuration de l'appareil syndical de ses éléments révolutionnaires, la presse de l'U.M.T. mène une campagne dans la presse et auprès de ses cadres sur les dangers du «politisme». L'*Avant-garde* explique aux militants que le seul rempart contre «le pluralisme syndical» est l'indépen-

dance du syndicat «vis-à-vis de tout groupement politique ou gouvernemental» (121). La chasse aux «benbarkistes» commence dès la fin des travaux du IIIè congrès. «Pas de place à l'U.M.T. pour les anarchistes et les provocateurs» (122). Aussitôt dit aussitôt fait. La fédération des P.T.T. dominée par le courant socialiste révolutionnaire est dissoute. La direction de la centrale «charge quelques syndicalistes de préparer un congrès national des agents postiers» (123). La ferme volonté de la direction syndicale de purger la centrale des partisans de Ben Barka rend irréversible le processus de désagrégation de l'U.N.F.P. D'ailleurs le directoire de l'U.M.T. semble se désintéresser totalement de l'unité du parti. C'est la même attitude que celle qu'il avait adoptée vis-à-vis de l'Istiqlal en 1958. En effet, si Ben Barka cherche avant tout à sauvegarder l'unité du mouvement politique révolutionnaire, quitte à provoquer de nouvelles craquelures au sein de la classe ouvrière, l'U.M.T. vise, en revanche, à conserver sous sa houlette la majorité des travailleurs marocains même si cela signifie un deuxième schisme dans le mouvement national anti-absolutiste.

L'une des tactiques de la direction de l'U.M.T. visant à discréditer les éléments activistes consiste à provoquer chez les ouvriers un sentiment de rejet vis-à-vis des intellectuels révolutionnaires considérés comme intrus et parasitaires. *L'Avant-garde* dénonce «le travail de sape d'un pseudo-intellectuel qui vient de se découvrir une vocation syndicaliste» (124).

Le Palais ne peut que se féliciter des luttes fratricides au sein de la gauche. C'est en s'attirant la sympathie du régime par sa campagne d'épuration que l'U.M.T. entend réaliser le deuxième objectif de sa stratégie :

-Améliorer les conditions de vie des masses ouvrières.

En donnant quelques gages de bonne volonté, la direction syndicale compte obtenir du Palais des mesures concrètes en faveur des travailleurs afin de redorer son blason auprès de la base en détresse et dont une partie risquerait de succomber à la tentation révolutionnaire chantée par les benbarkistes. Son nouveau mot d'ordre est «le pain». A la une de son organe de presse on peut lire les slogans suivants : «contre la baisse du pouvoir d'achat», «l'U.M.T. lutte pour l'augmentation des salaires de 30%» ou encore «guerre à la faim» (126). Par contre la critique politique du gouvernement ne fait plus la Une. Elle est édulcorée et se cantonne dans les pages intérieures (127).

Mais si «la politique du pain» (128) peut faire recette chez la classe ouvrière peu politisée, elle risque de compromettre l'audience internationale de l'U.M.T. et son secrétaire général, ancien chef de file du syndicalisme

africain et co-fondateur de l'organisation ouvrière panafricaine.

-Redorer le blason mondial de l'U.M.T., voilà l'objectif diplomatique premier de la centrale. Pour ce faire, elle entreprend d'une part un recentrage de son orientation internationale et d'autre part une campagne publicitaire faite de longs périples un peu partout dans le monde

Primo : dans le domaine du recentrage de son orientation internationale, deux grandes décisions sont prises : suspension de l'appartenance de la centrale à la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.). Dès sa création, l'U.M.T. adhère à la C.I.S.L. de tendance américaine. C'était une mesure tactique visant à se ménager une brèche dans le mur de solidarité occidentale en attirant la sympathie des Etats-Unis au nationalisme marocain taxé de communisme par les milieux colonialistes français. L'adhésion à la C.I.S.L. s'explique également par l'attitude de celle-ci qui défendait le droit des travailleurs des pays colonisés à construire leurs propres syndicats. En revanche, la F.S.M. s'en tenait à la seule position de la C.G.T. française attachée à l'unité syndicale des travailleurs marocains et européens*.

Seulement l'évolution de la situation internationale (attaque américaine contre le Liban en 1958, indépendance de l'Algérie, l'attitude de plus en plus pro-israélienne de la C.I.S.L....) rend difficilement défendable le maintien de

* : D'autres raisons expliquent la persistance des sympathies du syndicalisme et du nationalisme marocains non communistes envers les Etats-Unis : l'opposition de ceux-ci à l'agression tripartite contre l'Egypte nassérienne et sa bienveillance à l'égard de la révolution algérienne. Egalement le comportement de l'ambassade américaine à Rabat à l'égard des gouvernements nationalistes marocains y est pour quelque chose. Alors que d'autres ambassades occidentales, notamment la française, préfèrent traiter directement avec le Roi ou son fils, les diplomates américains se refusent à court-circuiter le gouvernement. Ils traitent en premier, quand le règlement l'exige, avec le président du Conseil ou le ministre des affaires étrangères. Il ne faut pas oublier que le grave incident qui oppose le Prince héritier au gouvernement Ibrahim est partiellement dû à l'attitude loyale de l'ambassade américaine à l'égard du chef de la diplomatie marocaine qui n'est autre que le premier ministre lui-même. Cette différence entre les attitudes américaine et française trouve son origine dans le fait que les Etats-Unis, conformément à leur stratégie planétaire anti-communiste, sont favorables aux réformes de structure préconisées par les nationalistes marocains. Par contre, la France fait preuve d'une réticence extrême vis-à-vis des projets de réformes socio-économiques dont les premières victimes seront ses citoyens vivant au Maroc. Egalement, toute réforme institutionnelle qui donnerait un pouvoir réel aux gouvernements d'obédience nationaliste ne peut que compromettre la présence française au Maghreb ; chose qui ne déplairait pas aux Américains toujours prêts à prendre le relais des Européens.

l'U.M.T. qui se veut progressiste au sein d'une organisation d'obédience libéralo-conservatrice. Ainsi, afin de couper l'herbe sous les pieds du courant socialiste révolutionnaire, la direction de l'U.M.T. suspend dès le mois de janvier 1963 son affiliation à la C.I.S.L. La deuxième décision est le retour de l'U.M.T. au sein de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.). En effet la centrale marocaine boude depuis deux ans les sessions de l'O.I.T., en raison de la présence de l'U.G.T.M. Ce retour permet à la direction syndicale de disposer d'une tribune internationale indispensable pour défendre sa nouvelle orientation. D'autant plus que le benbarkiste Mohamed Mansour y est souvent présent en tant que représentant de la Chambre de commerce.

Secundo : une campagne publicitaire de grande envergure est entreprise un peu partout, notamment dans le camp socialiste, le Tiers-Monde et la région arabe. Ben Seddik veut tirer le plus grand profit politique possible de la décision de suspendre l'appartenance de sa centrale à la C.I.S.L. Après un passage à Genève, il est reçu avec tous les honneurs à Moscou et à Prague. Au milieu du mois de mars, alors que l'U.M.T. fête dans la morosité et le froid son huitième anniversaire, Ben Seddik est reçu en personne par Mao Tsétoung.

Des délégations de la centrale sont envoyées en Egypte, au Liban, en Syrie, à Aden et en Italie.

Le premier objectif de cet activisme publicitaire semble être la volonté de contrecarrer le poids international grandissant de Ben Barka, qui a mis à profit son son exil pour se faire une solide réputation comme l'un des leaders tiers-mondistes les plus en vue. Ses activités au sein de «l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques» et ses prises de position anti-américaines font de lui une star médiatique de premier ordre. Sur les ondes de la B.B.C. et de la «Voix des Arabes» du Caire très écoutées au Maroc, on entend souvent sa voix dénonçant l'impérialisme et prêchant l'unité du Tiers-Monde. Sa popularité monte en flèche dans les milieux nationalistes marocains. Ceux-ci sont très fiers que l'un d'eux soit souvent comparé à Nasser, Nerhu ou à Fidel Castro. Mais sa popularité grandissante inquiète sérieusement ses adversaires -entre autres- syndicalistes. Son long exil lui donne l'allure d'un «offensé», qui après avoir combattu pour son pays, s'y trouve interdit de séjour. Cette lutte intestine idéologique, politique et médiatique paralyse la gauche et déroute les militants qui ne sont pas au fait des enjeux de ce deuxième grand schisme du mouvement national. C'est une nouvelle aubaine pour le Palais qui se sent ainsi assez fort pour renvoyer dos à dos tous ceux qui osent lui disputer une partie des prérogatives traditionnelles de la couronne alaouite.

Ainsi, dans cette première moitié de 1963 et à la veille des élections législatives, le camp anti-absolutiste se trouve divisé en trois forces s'entre-déchirant en permanence à la grande joie d'un souverain habile et combinard:

un courant néo-traditionaliste, un autre travailliste et un troisième socialiste révolutionnaire.

-Le courant néo-traditionnaliste : son réformisme s'inspire de l'esprit égalitaire de l'Islam mais ne répugne pas à se servir de l'outillage conceptuel occidental, notamment dans le domaine de la théorie économique et politique. De sensibilité centriste, son discours est fortement émaillé de vocabulaire social-démocrate.

Le symbole de ce salafisme rénové et érigé en parti et doctrine politiques est Allal el-Fassi. Son attachement aux valeurs morales et égalitaires du Coran, au passé glorieux de la civilisation arabo-islamique et sa nostalgie pour la puissance et la mission du «Maroc historique» donnent à sa doctrine nationaliste un caractère original. C'est une sorte de théo-patriotisme, passéiste et irrationnel dans ses visées géo-politiques mais ouvert sur l'avenir dans ses énoncés économiques, sociaux et institutionnels.

Pour Allal et son parti, les prochaines élections législatives prévues pour le mois de mai sont une excellente occasion pour faire entendre au souverain la voix de la raison : pour la monarchie il n'y a pas d'autre issue que l'alliance stratégique avec l'Istiqlal. Celui-ci prétend être la seule ceinture de sécurité politique et sociale du Trône. Allal n'oublie pas de rappeler au Roi -l'avertir même- que toute autre voix serait aventureuse et finirait par compromettre l'existence même du régime monarchique. En monarchiste loyal, il invite Hassan II à tirer les leçons de l'histoire et lui propose comme sujet de réflexion le sort de la Porte sublime ottomane et des monarchies égyptienne et irakienne (129). Celles-ci ont, toutes, ignoré le levier nationaliste, sa dimension sociale et la puissante exigence de modernisation institutionnelle. Le leader de l'Istiqlal appelle le Palais à ne pas commettre l'irréparable en cédant à la tentation de dénaturer la prochaine consultation populaire.

En clair Allal, veut faire entendre au jeune souverain que le Maroc n'est pas à l'abri de putsch, militaire, d'essence nationaliste et moderniste comme c'était le cas en Turquie, en Egypte et en Irak, tous pays musulmans et de longue tradition monarchique.

En effet, la bourgeoisie musulmane issue des cités traditionnelles et rassemblée au sein de l'Istiqlal est désireuse d'épargner au Maroc une explosion révolutionnaire violente. C'est conforme à ses intérêts, à son tempérament et à son expérience historique. Les cités marocaines où prospérait cette bourgeoisie ont toujours vécu sous la hantise du déchaînement de la colère populaire des tribus avoisinantes ou du petit peuple affamé des villes. Devant le risque réel de voir ces masses déshéritées, au tempérament frondeur, organisées en machine politique moderne manipulée par la gauche, cette

bourgeoisie choisit «la voie de la sagesse». Allal el-Fassi, spécimen de la bourgeoisie du savoir (130) qui a toujours servi de conseiller politique au Makhzen, craint que l'instauration d'un régime royal autoritaire, coupé du peuple et soumis à la seule volonté des gros intérêts, ne débouche sur une révolution établissant une «dictature de hooligans» (entendez «dictature de prolétariat»).

Mais le réformisme socio-économique et institutionnel de cette bourgeoisie ne tient pas seulement à ses propres intérêts économiques (éviter une révolution synonyme de confiscations) ou politiques (être associée au pouvoir); il trouve aussi son origine dans l'esprit «socialiste» du Coran et la tradition démocratique dans l'Islam marocain.

Fès, berceau historique de la bourgeoisie marocaine, est considéré comme l'une des cités musulmanes où la solidarité sociale a été la plus organisée. Les maisons de bienfaisance y étaient nombreuses et il n'était pas rare de voir de riches pieux renoncer à tous leurs biens pour devenir tout simplement pauvres parmi les pauvres.

A ce niveau le Coran est catégorique : «et ils te demandent que doivent-ils céder, dis : l'excédent» (131).

A Fès il y avait même une «banque de bienfaisance» qui assurait une solidarité de caractère permanent et organisé entre les habitants pauvres et riches de la cité.

Quand à l'aspiration à la démocratie politique, elle a été le lot aussi bien des ruraux que des citadins. Les premiers s'organisaient en Jamaâ (conseils populaires souverains) et les seconds parvenaient parfois jusqu'à l'instauration d'entité institutionnelle au niveau de toute la ville). Les gens des métiers s'organisaient démocratiquement en «Hinta» (corporations) et représentaient un contre-pouvoir souvent redoutable. Egalement les conseils d'Ulémas n'hésitaient pas, en temps de crise, à se transformer en porte-parole du petit peuple.

Ainsi, en revendiquant la mise en place d'institutions constitutionnelles issues de la volonté populaire et l'entreprise de réformes socio-économiques, la bourgeoisie éclairée de l'Istiqlal reste fidèle au patrimoine politico-culturel national. Elle veut aller de l'avant, afin d'éviter au pays une stagnation périlleuse dont le Maroc et l'Islam ont fait l'amère expérience ces derniers siècles. L'Istiqlal craint que l'immobilisme ne fasse perdre au Maroc soit sa souveraineté, soit son «âme» : le colonialisme et la révolution se bousculent devant le seuil de la nation et seul un réformisme patriotique est capable de les renvoyer dos à dos.

- Le deuxième courant de la pensée démocratique anti-absolutiste marocaine est représenté dans cette période de l'histoire marocaine par la

tendance syndicaliste. Il a une base sociale solide mais son expression intellectuelle est médiocre. Son «théoricien» est Abdallah Ibrahim. Le fond idéologique de ce courant est un travaillisme nationaliste et marocanisé. Il se refuse à promouvoir la lutte des classes en tant que stratégie révolutionnaire* mais utilise le mouvement social comme un moyen politique opérationnel. Sa stratégie politique suppose, pour être efficiente, l'existence d'une démocratie confirmée, repectueuse de l'opinion publique et soucieuse de l'équilibre social et de la paix civile ; ce qui n'est pas le cas au Maroc.

L'hostilité de ce courant au parti d'Allal (ils ont pour dénominateur commun un nationalisme réformiste) est plus une affaire de sociologie que d'idéologie. Ses chefs de file, d'origine populaire modeste, ont un tempérament incompatible avec la finesse attique et le caractère feutré de celui de la bourgeoisie citadine. Si l'unité de l'Istiqlal a fait long feu c'est en partie à cause de cette antinomie psychologique. Les leaders du prolétariat naissant refusaient de recevoir des consignes de bourgeois hautains et imbus de leur extraction familiale. Le nationalisme réformiste comme vecteur identitaire unificateur n'est pas parvenu à empêcher la volonté du repositionnement politique suivant le clivage social. Disposant de l'appareil syndical, ce courant entendait se libérer du carcan istiqlalien afin de traiter directement avec le Palais. Selon ses chefs, le parti doit être au service «des masses populaires» (entendez, syndicats, organisations professionnelles !) non le contraire.

Répugnant aux contraintes et aux périls du parti révolutionnaire, ils affirment que le seul moyen de départager le pouvoir et l'opposition sont les élections générales. Le mouvement social aidant, ils désirent s'ériger en «gouvernement populaire» afin de procéder à une transformation profonde, mais en douceur, des structures archaïques.

Laïc, socialisant mais légitimiste (134), ce courant entend promouvoir une société de progrès social basée sur une réforme agraire efficiente économiquement et un processus d'industrialisation systématique. Il voit dans l'entente avec le Trône un moyen d'imposer pacifiquement les transformations nécessaires aux couches sociales les plus conservatrices. Son attitude vis-à-vis du Palais se résume en deux mots : «donnant, donnant». Le Trône devrait faire des concessions sur le plan de ses prérogatives et la gauche, en échange, serait tenue de lui assurer l'allégeance des masses et la paix sociale qui requiert, bien entendu, des changements en faveur de la population démunie.

Il est évident que Hassan II ne peut accepter ce marché de dupes. Il sait que toute atteinte aux prérogatives traditionnelles de la Couronne serait propre à déclencher un processus irréversible qui finirait par dépouiller le souverain de tous ses pouvoirs réels. De plus, Hassan II est conscient que toute transformation en profondeur de l'infrastructure scio-économique, notam-

ment celle du monde rural, doublée d'une pratique laïciste acharnée ne peuvent que mettre à mal les assises culturelles et sociologiques d'une monarchie absolue. Une alphabétisation générale propageant les idées nouvelles, l'ébranlement du cadre familial patriarcal, une dislocation accélérée des structures rurales tribalo-notabilistes, une industrialisation dynamique créant des concentrations de prolétariat facilement accessible à l'intelligentsia révolutionnaire... une telle politique n'est pas particulièrement rassurante pour un Trône qui entend rester la clef de voûte de tout le système. Hassan II craint qu'un choc moderniste brusque, une déculturation rapide de la paysannerie n'affectent la mystique monarchiste du bled qui renferme encore la majorité de la population.

C'est pour toutes ces considérations que, malgré les bonnes dispositions de la tendance syndicaliste, Hassan II refuse de l'associer au pouvoir. Toutefois le Palais cherche à établir un modus vivendi avec elle. Elle souffre beaucoup moins de la répression que le courant benbarkiste. Son appareil organisationnel reste intact. Ses cadres continuent à jouir de tous leurs privilèges. En somme le régime s'accommode bien de la tendance syndicaliste. Il reprend parfois ses mots d'ordre et en fait une application partielle afin de couper l'herbe sous les pieds de l'opposition. Son principal objet de souci reste -comme l'a toujours été- Ben Barka et ses amis politiques.

- Le courant socialiste révolutionnaire. Les contours politiques et idéologiques de ce courant se sont précisés peu à peu. Au lendemain de l'indépendance ses deux symboles, Ben Barka et Basri paraissent surtout comme le symbole de la fierté populaire faisant contrepoids à un Trône orgueilleux aux prétentions hégémoniques. Les chefs de file de ce courant n'ont pas besoin de mendier la faveur du souverain pour s'affirmer comme des leaders populaires aimés et respectés. C'est au nom de la lutte patriotique qu'ils refusent de plier leur échine devant quiconque. Pour désigner le souverain, ils utilisent le terme de «Roi», de «Sa Majesté» mais jamais «Sidna» (notre seigneur) comme la majorité de la classe politique de l'époque.

Ce ne sont pas là des caprices dénués de sens. Le protocole royal n'est pas une forme de sociabilité publique anodine mais un moule de façonnement politico-idéologique. On le sait ; la principale base de légitimité du pouvoir chérifien est son caractère sacré. Oser toucher à ce caractère c'est remettre en cause les fondements mêmes du système. Se prévaloir d'une autre légitimité - en l'occurrence le patriotisme et l'audience populaire - autre que celle obtenue par l'approche de la personne royale et de sa grâce est un défi lancé aux appuis idéologiques traditionnels du sultanat.

Au cours des crises successives et à travers l'évolution politique générale, ce qui n'est perçu au début que comme un tempérament devient une

sensibilité puis un courant politique.

Au cours du deuxième congrès de l'U.N.F.P., Ben Barka tente de lui donner les dimensions d'une pensée globale, d'une doctrine aux contours précis. Il veut installer des garde-fous idéologiques pour prévenir la reproduction de l'expérience fâcheuse du mouvement national avec le Palais (1955-1960) expérience qui aboutit à son éclatement au grand profit d'un pouvoir royal de plus en plus monolithique. Si la tendance syndicaliste entend continuer à «faire de la politique», le courant benbarkiste est décidé à changer de cap ; il veut «créer l'histoire». Pour lui, toute évaluation de la situation politique - et l'action qui s'ensuit- doit être intégrée dans la lutte générale nationale et internationale en vue de l'émancipation et du progrès social. Ce courant se définit comme faisant partie intégrante du mouvement révolutionnaire mondial. S'il ne met pas encore en cause l'existence même de la monarchie, c'est plus par conformité que par conformisme.

Même si on ne tient compte que de la période écoulée depuis la création de l'U.N.F.P. en 1959, le chemin parcouru par le courant benbarkiste est important. Au lendemain de la création du parti, Ben Barka affirme : «l'U.N.F.P. n'est ni à gauche ni à droite» (135). Mais à partir de 1960 son discours connaît un raidissement identitaire. En même temps, on y trouve de moins en moins d'expressions d'allégeance au régime monarchique. Parallèlement à l'évolution du Maroc vers un régime de pouvoir absolu et répressif, le courant benbarkiste évolue dans le sens de l'affermissement de ses thèses révolutionnaires.

Dans ses discours, Ben Barka ne se cantonne plus à faire l'éloge de Nasser mais cite également, en tant qu'exemples à suivre, l'expérience yougoslave et les révolutions chinoise et cubaine.

Le Palais ne le craint pas seulement comme un activiste infatigable et imprévisible mais également comme un «endoctrineur» de masses. Ses discours ne se limitent pas à des attaques contre le régime. Ils sont empreints de pédagogie et sont propres à transformer tout spectateur curieux en catéchumène fervent.

Pour faire face à son retour, *Les Phares* réapparaissent. Ce journal est apparu, d'ailleurs, pour la première fois, quelques semaines après que Ben Barka ait lancé son mouvement en septembre 1959. Tous ceux qui semblent propager une pensée proche de la sienne font l'objet de pressions policières. Ainsi l'économiste André Tiano, professeur à l'université de Rabat, est expulsé du Maroc pour avoir publié «intempestivement» une étude mettant en cause la politique rurale du régime et lui préférant «le plan quinquennal» préconisé par Ben Barka et ses amis. Ses partisans les plus en vue sont surveillés en permanence par «les Brigades spéciales» du colonel Oufkir. At-

Tahrir ne sort d'un procès que pour tomber dans un autre. Malgré tout, Ben Barka persiste dans son travail de restructuration de l'U.N.F.P. . Le comité central mis en place par lui est dominé par le courant socialiste révolutionnaire. Les cellules d'entreprises commencent à s'activer. Cela n'inquiète pas seulement le régime mais les syndicalistes également. Le premier tente de le liquider et les seconds se déclarent indépendants « de toute fraction politique» et purgent leur organisation de ses partisans.

C'est dans cette atmosphère de désunion, voire d'émiettement que l'opposition, soumise à une répression sélective mais efficace, affronte la campagne électorale de mai 1963.

Notes

(63) : Cf. les déclarations de Ben Barka au journal *Le Monde* du 28/05/1960. Bouabid estime que la perspective politique la plus probable après le renvoi du gouvernement Ibrahim est l'instauration «d'une monarchie absolue déguisée». Cf. *Réforme* du 28/05/1960. Dans un meeting électoral à Rabat l'ex-vice-président du Conseil explique qu'un choix s'impose entre «la démocratie et le fascisme que l'on voudrait instaurer au Maroc, pays non pas d'esclaves mais d'hommes libres».

(64) : Cf. *Alikhtiar... op. cit.*, p. 91 et suivantes.

(65) : L'organe de l'U.N.F.P. qualifie le disparu de «héros de la lutte de libération». Cf. *At-Tahrir* du 28/02/1961.

(66) : *At-Taliâ* écrit : «la disparition du souverain marocain crée un vide difficile à combler, car Mohammed V était de ceux qu'il n'est pas aisé de remplacer».Texte reproduit in *R.D.P.* n°53, 1961.

(67) : *Le Monde* du 01/03/1960.

(68) : *Ibid.*

(69) : *At-Tahrir* du 03/03/1961.

(70) : *Le Monde* du 05-06/03/1961.

(71) : *Le Monde* du 08/03/1961.

(72) : *Le Monde* du 07/03/1961.

(73) : Cf. *Les résolutions du Vè congrès de l'U.N.E.M.*, Azrou, juillet 1961 (A.), Doc. U.N.E.M., p. 9.

(74) : *At-Tahrir* du 28/01/1962.

(75) : Cf. *At-Tahrir* du 25/03/1962, l'organe de l'U.N.F.P. qualifie la réunion des représentants de 800 conseils municipaux et communaux de «parlement de fait».

(76) : *L'Avant-Garde* du 03/02/1962 précise que ses agresseurs au nombre de quatre, étaient à bord d'une Fiat immatriculée 7582-26. C'est une affirmation très

grave car les véhicules portant le chiffre «26» appartiennent aux services du Palais.

(77) : *Ibid.*

(78) : *Ibid.*

(79) : Le communiqué de l'U.N.E.M. daté du 30 avril affirme que le syndicat étudiant «s'engage à lutter main dans la main avec toutes les organisations progressistes pour la liquidation du pouvoir personnel... et s'incline devant les victimes des balles de la féodalité et du pouvoir personnel». Doc *U.N.E.M.* 1962.

(80) : La motion votée le 14 novembre 1962 par le C.C. affirme «le droit sacré du peuple marocain à élaborer par l'intermédiaire de ses représentants, sa propre constitution», et se déclare décidé à «mobiliser tous les militants, cadres ouvriers et paysans afin d'organiser le boycottage du référendum». Il justifie son attitude par le fait que la constitution octroyée «ne servira qu'à légaliser le pouvoir personnel absolu». Cf. *Textes d'appui 1959-1969* (A.). Doc U.N.F.P. Rabat,non daté, p. 20-21.

(81) : *At-Tahrir* du 15/12/1962.

(82) : *Ibid.*

(83) : Cité in *Ouardigui, op. cit.*, p.158 .

(84) : Cf. *At-Tahrir* du 26/10/1962 qui affirme que «la question de la participation de l'U.N.F.P. à assumer les responsabilités du pouvoir ne peut être posée, vu que ce pouvoir est dépourvu de toute base logique de définition des compétences».

(85) : Pour plus de détails cf. *L'Avant-Garde* du 24/11/1962 et *At-Tahrir* du 15/12/1962.

(86) : On peut notamment lire dans le message suscité : «... je crois que comme l'avait voulu Mohammed V, elle < la constitution > répond aux besoins de la nation. Aussi, c'est sans hésitations, de tout mon coeur et de toute mon âme que je vous demande de l'approuver. Que chacun désormais, seul, face à sa conscience, prenne sa responsabilité devant Dieu qui nous regarde et nous juge. Que le souvenir de Mohammed V guide nos pensées et notre action...». Cf. l'intégralité du discours royal du 5 décembre 1962 in *A.A.N. 62*, Doc. p. 768.

(87) : *At-Tahrir* du 13/12/1962.

(88) : *Ibid.*

(89) : *L'Avant-Garde* du 15/12/1962.

(90) : *Ibid.*

(91) : *At-Tahrir* du 15/12/1962.

(92) : Voilà les différentes attitudes des forces politiques marocaines à l'égard du référendum :

-dans le camp du boycott : l'U.N.F.P., l'U.N.E.M. et le P.C.M.

-dans le camp de l'abstention : l'U.M.T. et le petit parti de Ouazzani (P.D.C.)

-dans le camp du «oui» : l'Istiqlal, l'U.G.T.M., le Mouvement Populaire, l'U.M.A. et les Libéraux Indépendants.

Deux personnalités populaires condamnent le texte constitutionnel et la procédure de son élaboration. Abdelkrim le qualifie de «manoeuvre contraire à l'Islam» (*At-Tahrir* du 13/12/1962) et BelArbi Alaoui publie «une fatwa» le rejetant comme illicite. Le célèbre docteur de la loi coranique refuse, textes saints à l'appui, aux gouvernants le droit de légiférer et s'oppose à la procédure héréditaire de la transmission du pouvoir royal établie par la contitution dans son article 20. Il rappelle que même le prophète ne choisit pas son successeur Abou Bakr. La prise de position de ces deux personnalités donne une dimension religieuse et patriotique à l'opposition de la gauche à «la constitution octroyée».

(93) : Il faut attendre 1965, les émeutes de Casablanca et la proclamation de l'état de siège pour que le grand public ait connaissance du rapport de Ben Barka qui le fait publier à Beyrouth sous le titre *Option révolutionnaire au Maroc.*

(93 bis) : Nous aurons également recours à d'autres documents.

(94) : *Option révolutionnaire au Maroc,* Doc U.N.F.P., dactylographié non daté, p. 18-21.

(95) : *Option révolutionnaire au Maroc,* Doc U.N.F.P., dactylographié non daté, p. 18-21.

(96) : *Option révolutionnaire au Maroc,* Doc U.N.F.P., dactylographié non daté, p. 21.

(97) : *Option révolutionnaire au Maroc,* Doc U.N.F.P., dactylographié non daté, p. 22.

(98). Ben Barka écrit : «le résultat relativement positif du coup d'Etat de mai 1960 est qu'il a cristallisé les deux forces essentielles du Maroc. Il n'y a plus pour le Palais aucun rôle d'arbitre ni d'intermédiaire. Les autres forces d'appoint que sont certaines personnalités, résidus d'anciens partis vidés de leur contenu populaire (allusion au P.I.) ou tirant leur force de l'étranger (allusion aux L.I. et M.P.)... ne sont plus en réalité que l'ombre du pouvoir lui-même et n'existent que grâce à leur collaboration avec le régime». Cf. *Ibid.*, p. 15. Le rapport présenté par Ibrahim affirme: «le pouvoir au Maroc... a choisi le clan des gros intérêts dominants sans vouloir pour autant aliéner officiellement et définitivement les faveurs des masses populaires. Le conflit entre les masses et le pouvoir se cristallise autour des élections générales... qui seules permettraient au pouvoir de se normaliser, de tenir ses promesses solennelles, et au pays de sortir de l'enlisement de la politique de l'acte gratuit et du bon plaisir». Cf. *L'Avant-Garde* du 26/05/1962.

(99) : *L'Avant-garde* du 26/05/1962.

(100) : *Ibid.*

(101) : Concernant la réforme agraire considérée par l'U.N.F.P. comme la base indispensable de toute réforme socio-économique structurelle, le rapport d'Ibrahim affirme : «peu importe que la réforme des structures agricoles parte d'une nationalisation du sol ou, au contraire, d'une remise de la terre aux paysans en propriété privée. Mais il est indispensable de déterminer le volume de la cellule de base techniquement valable». Donc rationalisme productiviste et non-révolution socio-politique.

(102) : *Option Révolutionnaire, op. cit.*, p. 21.

(103) : *Option révolutionnaire, op. cit.*, p. 30.

(104) : *Option révolutionnaire, op. cit.*, p. 19.

(105) : Cf. la 2è partie du rapport «d'orientation et de doctrine, consacrée aux objectifs de la situation» et notamment ses chapitres «B» et «C». *L'Avant-garde* du 26/05/1962.

(106) : Ibid. Il y a là une contradiction entre les énoncés idéologiques du texte de la tendance syndicaliste et leur traduction en stratégie politique. Il ressort du texte que la bourgeoisie nationale du Maroc d'après 1912 perd le caractère structurel qu'elle avait dans les cités marocaines traditionnelles et se transforme en un simple maillon fonctionnel dans «le système colonial-capitaliste international». Le rapport d'Ibrahim en conclut que «la bourgeoisie nationale se détache définitivement des masses populaires». En même temps il propose à celui qu'il considère comme porte-parole de cette classe (P.I.) une alliance avec le représentant des masses populaires (l'U.N.F.P.).

Ainsi, logique avec sa conception qui fait passer la ligne de partage politique entre archaïsme pro-colonial et nationalisme moderniste, la tendance syndicaliste propose implicitement une alliance avec l'Istiqlal considéré toujours comme une force nationaliste à sensibilité moderniste et démocratique.

(107) : *Jeune Afrique* du 22/05/1962.

(108) : Dans son chapitre consacré à la perspective unitaire du Maghreb, le rapport d'Ibrahim affirme : «... une sorte de folie (unitaire) généreuse, surtout dans le climat enfiévré du cessez-le feu algérien, fait oublier provisoirement les lignes de démarcation entre les différents intérêts en présence pour confondre dans le même élan mystificateur les porte-parole d'horizons et de plates formes d'actions absolument contradictoires».

(109) : Rapport d'Ibrahim : «L'unité sera profondément l'oeuvre des masses "abstraction faite de lignes de démarcation et de dossiers de frontières" et ne saurait être en aucun cas un simple cadeau de politiciens en mal de fnasseries diplomatiques et de marchandages» (allusion à l'éphémère passion d'Hassan II pour l'unité maghrébine).

(110) : Cf. *supra*.

(111) : *Option révolutionnaire op. cit.*, p. 42.

(112) : Cf. le rapport d'organisation présenté par Ben Barka au deuxième congrès de l'U.N.F.P. in *documents organisationnels*, fascicule U.N.F.P. dactylographié, p.8, Rabat, Janvier 1970.

(113) : *Ibid.*, p.9.

(113 bis) : les paragraphes consacrés à ce problème dans le chapitre intitulé «l'instrument» dans le rapport initial de Ben Barka sont totalement absents dans la version édulcorée qu'il en donne à la suite des pressions de la tendance syndicaliste.

(114) : *Option révolutionnaire, op. cit.*, p. 45.

(115) : *Option révolutionnaire op. cit.*, p. 44.

(116) : *Documents organisationnels* (A), op. cit., p. 9.

(116 bis) : *Ibid.*, p. 26. «Réactionnaire» désigne le Palais et «démagogique» l'Istiqlal.

(117) : Ben Barka a conscience de ce problème : «un programme national de développement n'est pas la somme des intérêts de tous les groupes sociaux, ni à plus forte raison d'un seul. L'expérience a montré que parfois les intérêts de deux groupes révolutionnaires peuvent s'opposer ; en l'occurrence la classe ouvrière dans ses intérêts étroits et les paysans (opposition qu'utilise parfois le régime actuel...)». *Option révolutionnaire* op. cit. p. 37. La tendance syndicaliste semble soutenir que les intérêts de la classe ouvrière se confondent avec ceux du peuple tout entier.

(118) : La tendance syndicaliste semble réussir à imposer certains amendements destinés à contrecarrer l'influence de Ben Barka dans cette instance. La proposition initiale de celui-ci prévoit que le C.C. soit constitué, outre les membres de la C.A.N., d'un délégué pour chaque province. La résolution provisoire adoptée stipule que la province de Casablanca (où la tendance syndicaliste est dominante) soit représentée par trois délégués et celle de Rabat par deux. Cf. *Documents organisationnels* (A), fascicule U.N.F.P., *op. cit.*, p. 12.

(119) : Dans son rapport initial, Ben Barka critique explicitement l'attitude des syndicalistes : «dans la mesure où le régime actuel est le tuteur de la grande bourgeoisie marocaine et le gérant à la fois des intérêts du néo-colonialisme et de l'alliance de cette bourgeoisie avec le capitalisme néo-colonialiste, toute lutte économique prend naturellement une tournure politique... or la politique actuelle du régime est de faire en sorte que l'agitation sociale déclenchée à propos d'une revendication ouvrière partielle ne dépasse jamais une certaine limite, car il sait qu'elle débouchera nécessairement sur une question fondamentale mettant en cause les fondements des structures économiques et sociales de l'Etat... C'est dans cette perspective qu'une certaine mollesse dans la combativité de la direction syndicale constatée ces derniers mois doit être examinée et appréciée». *Option Révolutionnaire, op. cit.*, p. 20.

(119 bis) : La tendance syndicaliste y a cinq représentants : A. Ibrahim, M. Ben Seddik, M. Abderrazak, Thami Ammar et Maâti Bouabid. La tendance de Ben Barka est également représentée par cinq personnalités : Mehdi Ben Barka, Mohamed Mansour, Aberrahman Youssefi, Mohamed Basri et Abderrahim Bouabid. Ce dernier tente de jouer le conciliateur comme il l'avait fait lors de la crise interne de l'Istiqlal en 1958. Cf. *L'Avant-garde* du 12/01/1963.

(120) : *L'Avant-garde* du 30/03/1963.

(121) : Cité par Aboulmajd in *Le mouvement syndical marocain*, thèse de doctorat (nouveau régime), Montpellier I, 1987, p. 218-219.

(122) et (123) : *L'Avant-garde* du 12/01/1963.

(124) : *L'Avant-garde* du 19/02/1963. Elle cherche par ce biais à préserver le monde ouvrier de l'influence «périlleuse» de la pensée socialiste révolutionnaire qui ne cesse de gagner du terrain et de commencer à s'exprimer autant au niveau politique que littéraire.

(125) : La première moitié des années soixante connaît au Maroc l'éclosion d'une littérature contestataire dont les figures de proue sont souvent des partisans de Ben Barka. Des groupes de théâtre engagés voient le jour, des études et des poèmes révolutionnaires sont publiés dans la presse de l'opposition. Le mouvement atteint son sommet avec la création en 1964 de la revue «Aqlam» (Plumes) dont les animateurs sont des benbarkistes déclarés. L'un d'eux, Abderrahmane Ben Ammeur, fait figure actuellement de chef de file de la tendance socialiste-révolutionnaire dissidente de «l'Union socialiste des Forces Populaires», issue elle-même de l'U.N.F.P.

(126) : Cf. par exemple le numéro de *L'Avant-garde* du 26/01/1963, 30/03/1963 et 19/12/1963.

(127) : Ainsi lors de l'annonce du report de l'évacuation de la base de Kénitra par les Américains et l'affirmation du gouvernement marocain que cette question sera soulevée à l'occasion de la prochaine visite du souverain aux Etats-Unis, la réaction de l'U.M.T. est plus que modérée : «Nous prenons acte qu'il sera discuté, durant le séjour du Roi aux Etats-Unis, de ce problème». Cf. *L'Avant-garde* du 23/03/1963.

(128) : C'est le terme employé par les détracteurs de la direction de l'U.M.T. pour désigner sa nouvelle orientation.

(129) : Cf. son discours prononcé devant le C.N. du P.I. en avril 1963.

(130) : La bourgeoisie marocaine traditionnelle et citadine se divise en trois tranches plus ou moins distinctes : celle du savoir («Ulémas»ou «Ahl el-qualam» (les gens de la plume)), celle de l'oligarchie étatique («moualine el-Makhzen» les maîtres ou les gens du gouvernement)) et celle des «tojjars» (les commerçants). Cette dernière était tellement prospère que dans le dialecte marocain «tojjars» signifie «riches.

(131) : Le mot «afeou» dont la traduction approximative est «excédent» signifie, selon les exégètes du Coran : tout ce qui excède les besoins vitaux d'une année.

(132) : Citons l'exemple de la cité de Fez.

(133) : Un mois avant la tenue du IIè congrès de l'U.N.F.P., Ben Seddik déclare dans une fête organisée par la Chambre de commerce et d'industrie à l'occasion de la réunion au Maroc du «Congrès mondial de la jeunesse ouvrière» : «notre rencontre ici, commerçants, industriels et ouvriers confirme la cohésion de toutes les classes du peuple marocain en lutte pour la démocratie et contre le colonialisme». Cf. *At-Tahrir* du 18/04/1962.

(134) : La presse de l'U.M.T. tente en permanence de convaincre le souverain que la meilleure façon de garantir la pérennité et la popularité du Trône est de s'allier avec les forces authentiquement populaires. Ainsi, alors qu'une grande vague de répression s'abat sur la gauche à la fin de 1961 (2 morts lors de manifestations de solidarité avec l'Algérie, plusieurs dizaines d'arrestations, enlèvement de Ben Jelloun, des centaines de licenciements politiques... Cf. At-Tahrir du 19/11/1961 et du 24/12/1961) et au moment où l'U.N.F.P. de Rabat appelle à la grève générale, l'éditorialiste de *L'Avant-garde* écrit : «au lieu de se refermer le fossé qui s'est creusé entre la classe ouvrière et le pouvoir, risque de s'élargir davantage. Nous avons cru à la fin de 1961 que ce pouvoir finirait par savoir qu'il était tout à fait vain et inutile de contrecarrer

les aspirations des travailleurs. Nous avons cru également qu'il allait faire cesser ses campagnes de démagogie et de dénigrements et qu'il allait entendre enfin la voix de la raison». Cf. *L'Avant-garde* du 13/01/1962. L'ère de Mohammed V est bien révolue mais la direction de l'U.M.T. fait semblant d'ignorer l'évolution qu'a connue le régime depuis 1960. Pour le Palais (surtout depuis la disparition de Mohammed V) il ne s'agit plus de marchander avec un esprit de compromis avec l'opposition mais de la marginaliser tout en frappant dans ses noyaux durs.

(135) : Cf. *Le Monde* du 09/09/1959.

CHAPITRE X

DE L'EXPERIENCE CONSTITUTIONNELLE A L'ETAT D'EXCEPTION

1. L'ECHEC ELECTORAL DU REGIME ET SES CONSEQUENCES.

La constitution du 7 décembre 1962 stipule l'élection d'un Parlement bicaméral composé d'une Chambre de représentants et d'une autre dite de conseillers. Les membres de la Chambre des représentants sont élus pour quatre ans au suffrage universel direct. Quant à la Chambre des conseillers, élue pour 6 ans, elle comprend des membres choisis dans chaque préfecture et province par un collège électoral composé des membres des assemblées préfectorales et provinciales, des conseils communaux et, pour un tiers, des membres élus par les chambres d'agriculture, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres d'artisanat ainsi que des représentants des organisations syndicales (137).

La consultation du 17 mai 1963 vise l'élection des membres de la Chambre des représentants qui détient, théoriquement, l'essentiel du pouvoir législatif. Quels sont les résultats et les enseignements de ces premières élections législatives au Maroc ?

Ce n'est que le 20 mars 1963 que Réda Guédira annonce, dans une conférence de presse à Casablanca, qu'il vient de créer un «Front pour la Défense des Institutions Constitutionnelles» (F.D.I.C.). Il ressort de ses déclarations que les objectifs du F.D.I.C. sont la défense de la monarchie et des «institutions constitutionnelles qui vont être mises en place «contre» les «tenants du parti totalitaire». Guédira affirme également que les fondateurs du F.D.I.C. cherchent à assurer «l'ordre et la cohésion» des forces hostiles à l'opposition nationaliste constituée «d'agitateurs (entendez U.N.F.P.) et d'irresponsables (entendez P.I.) (138).

Le F.D.I.C. est constitué du Mouvement Populaire et des amis de Guédira qui seront rejoints plus tard par le P.D.C. de M.H. Ouazzani.

Pour l'opposition de gauche, le F.D.I.C. «est le parti du Makhzen». L'Istiqlal y voit une menace pour la démocratie puisque le nouveau-né ne peut agir qu'en mettant à son service les moyens de l'Etat (140).

L'un des mobiles du fondateur du F.D.I.C. est d'empêcher les éléments conservateurs et les élites locales de s'entredéchirer lors des prochaines campagnes électorales.

Seule une certaine cohésion au sein des forces monarchistes marocaines peut leur garantir une majorité au sein des assemblées. Guédira veut également, par le biais du F.D.I.C., imposer la candidature d'un nombre suffisant de personnalités assez cultivées pour occuper des fonctions ministérielles. En effet, l'inculture politique et l'inculture tout court de la notabilité rurale ont toujours été l'un des problèmes essentiels du camp opposé aux forces anti-absolutistes.

La naissance du F.D.I.C. ne se réalise pas sans difficultés. Après la promulgation de la constitution et l'annonce des élections, des divergences de point de vue apparaissent entre Guédira et le Roi. Selon R. Leveau présent sur place, leurs relations «sont tendues, Guédira refuse de se lancer dans la lutte électorale sans garanties» (141). Celui-ci préconise un engagement public du Roi en faveur des candidats et des mouvements politiques qui font preuve d'une allégeance inconditionnée à l'égard du régime. Il veut lui faire jouer un rôle comparable à celui de de Gaulle en France. Hassan II, lui, préfère la prudence et compte sur l'administration pour faire pencher la balance en faveur de ses inconditionnels. Guédira entend faire franc jeu en baptisant son organisation du nom de «Front Monarchique Constitutionnel (F.M.C.). Seulement, juste quelques jours avant la création du F.D.I.C., une délégation d'officiers conduite par le général Kettani, chef d'état-major, intervient auprès du Roi afin que le mouvement ne soit pas appelé F.M.C. (142). A la différence de Guédira, Hassan II compte plus sur l'appareil militaire et administratif basé sur une neutralité apparente du Trône, que sur un jeu politique électoral incertain. Les résultats de la consultation du 17 mai donnent raison à Hassan II. Guédira est renvoyé du ministère de l'Intérieur. Effectivement, les résultats électoraux constituent un échec pour le régime et la politique en vigueur depuis mai 1960 dont la tête pensante est ce brillant avocat de 40 ans qu'est Ahmed Réda Guédira. Le F.D.I.C. n'obtient que 36,5% des voix alors que l'opposition nationaliste en rassemble 56,5% (dont P.I. 32% et U.N.F.P. 24,5%). Mais étant donné le découpage électoral, le F.D.I.C. obtient le même nombre de sièges que le P.I. et l'U.N.F.P. réunis. (F.D.I.C. 1.132.595, le P.I. 998.478, l'U.N.F.P. 753.800, Sans-étiquettes 210.000). En nombre de sièges :

F.D.I.C. 69, P.I. 42, U.N.F.P. 27, S.E. 6)

L'échec du régime ne réside pas seulement dans la faiblesse relative des voix obtenues par le F.D.I.C. D'autres indices nous laissent supposer que le résultat électoral représente un véritable désaveu populaire pour le gouvernement présidé par Hassan II.

En effet, six des huit ministres candidats sont battus par des représentants de l'opposition. Certains d'entre eux sont très proches du Roi tels Ahmed Alaoui, cousin, ministre et porte-parole officieux du souverain. A. Bahinini et D. Slaoui sont des familiers du Palais.

L'opposition obtient une majorité (qui dépasse parfois 80%) dans la plupart des villes et des zones rurales les plus évoluées.

Or c'est dans ces lieux que l'électorat est le plus attentif à la chose publique et à l'action gouvernementale. Les gens du bled, eux, sont très peu au fait de la politique et votent souvent en fonction des directives de l'administration ou de la chefferie traditionnelle.

Cet échec est encore plus significatif quand on sait que, durant les dernières semaines précédant la consultation, le Roi se laisse entraîner sur le terrain de la stratégie guédiriste (se servir publiquement du nom du Roi et de la monarchie). Dans un discours officiel adressé au peuple le 18 avril, le souverain fait appel aux citoyens pour qu'ils accordent au gouvernement «une majorité parlementaire forte et durable ; ceci est d'autant plus nécessaire que de lourdes échéances nous attendent et de difficiles problèmes, de la solution desquels dépend notre avenir, devront être résolus rapidement» (143). Le Roi semble confiant dans les résultats de la consultation : «c'est après avoir longuement réfléchi que j'ai décidé d'ouvrir les opérations électorales en commençant par l'élection des représentants qui, issus du suffrage universel direct, sont les porte-parole de la volonté populaire». Donc, les élus de l'opposition qui obtiennent la majorité des voix seront-ils considérés par le Roi comme «les porte-parole de la volonté populaire» ? ou tout simplement, le Roi a-t-il fait preuve d'un optimisme démesuré ?

D'après les résultats électoraux, il apparaît que l'opposition, et en particulier le P.I., conserve des sympathies au sein de l'administration provinciale. En effet, plusieurs agents d'autorité, dont deux gouverneurs sont limogés. C'est dire la difficulté que rencontre le régime dans sa volonté d'épurer les rouages de l'Etat de toute velléité d'indépendance ou de bienveillance à l'égard de l'opposition. La confiance du Roi dans son administration ne peut plus être totale. Pour sauvegarder leurs postes et leurs privilèges, les fonctionnaires d'Etat cachent leurs opinions plus ou moins défavorables au régime.

D'autres données risquent de rendre l'échec plus grave encore. La plupart des élus de l'opposition disposent d'une culture politique moderne et d'un passé patriotique nécessaires pour s'imposer à l'intérieur comme à l'extérieur de l'assemblée. Par contre, la médiocrité intellectuelle est la règle au sein des élus du F.D.I.C. A part quelques personnalités telles que Khatib ou Ouazzani, peu d'éléments jouissent d'une aura morale et politique qui dépasse leur circonscription.

L'U.N.F.P., qui est la bête noire du régime depuis plus de trois ans, obtient un résultat plus qu'honorable. Elle jouit de la confiance du quart de l'électorat, si on s'en tient aux chiffres officiels. Cela malgré l'absence de soutien de la part de l'U.M.T. qui fait campagne contre «la participation... au parlement» et «la mascarade électorale» (145).

Plusieurs ténors de l'opposition sont élus dont Ben Barka et Allal.

Ben Barka, qui fait une campagne tapageuse contre le régime (146), obtient 90% des voix dans le quartier populaire Yacoub Mansour de Rabat.

Les leçons amères de la consultation du 17 mai provoquent la peur du régime qui décide de réagir vigoureusement afin de priver l'opposition des fruits de sa victoire.

Il choisit d'adopter une partie du programme de l'opposition et de mettre fin à la dégradation continue des conditions socio-économiques de la population (147). Et d'autre part, d'empêcher coûte que coûte une seconde victoire de l'opposition aux prochaines échéances électorales. En ce qui concerne la première décision, il presse la France de lui accorder une aide économique. Le voyage qu'effectue Hassan II en France, en juin, est couronné de succès. La France se montre compréhensive vis-à-vis d'un ami aux abois (148). Egalement, un accord est conclu sur la question de la récupération des terres de colonisation officielle. Ainsi, 120 000 hectares sont marocanisés durant la dernière moitié de 1963 et 1964 (149). C'est la course contre la montre. Le Roi ne souhaite pas que la récupération des terres -revendication populaire- soit le résultat d'un vote du parlement sur proposition de l'opposition.

Par ailleurs, le régime engage une campagne de répression et de dénigrement destinée à affaiblir l'opposition avant les prochaines élections.

Au lendemain de la consultation du 17 mai, cinq élus de l'Istiqlal sont arrêtés par la police militaire pour atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat. Leur délit a été de se rendre à l'ambassade des Etats-Unis pour protester contre l'usage des denrées de l'aide alimentaire fournies par ceux-ci, par le F.D.I.C. et l'administration dans le but d'influencer le vote du 17 mai.

Mais l'U.N.F.P. demeure la principale victime de la répression. Ses militants et ses candidats potentiels aux prochaines élections subissent des

pressions policières d'une ampleur sans précédent. Un succès éventuel de l'U.N.F.P. et du P.I. aux prochaines élections (municipales, régionales et professionnelles) aurait non seulement donné la majorité aux oppositionnnels au sein de la Chambre des conseillers mais aussi confirmé l'isolement du régime, avec des conséquences beaucoup plus profondes. Les éléments les plus radicaux qui «chômaient» depuis la vague d'épuration qui a suivi mai 1960 retrouveraient -grâce à leur élection- un domaine d'activité qui ne manquerait pas de les rapprocher encore plus du peuple. Ils risqueraient de trouver un terrain d'entente avec les autorités locales au détriment du pouvoir central. Une telle éventualité enracinerait plus solidement l'opposition dans le pays et dans les centres de décision en province*.

Les dangers d'une telle situation sont énormes. C'est pourquoi le régime fait preuve d'une volonté, jamais atteinte, de décapiter l'opposition, notamment celle de gauche.

Le 16 juillet, alors que la direction de l'U.N.F.P. est réunie au siège casablancais du parti, la police fait irruption. Tout l'état-major électoral de l'organisation est arrêté. A part les syndicalistes qui n'assistent pas à la réunion-guet-apens et Ben Barka qui se trouve à l'étranger, tous les dirigeants et la majorité de ses députés sont arrêtés**.

Aussitôt l'U.N.F.P. fait connaître sa décision de boycotter les prochaines élections. Les appréhendés sont accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et de complot contre la vie du Roi dans le but de s'emparer du pouvoir. Ils sont tous systématiquement torturés, y compris Basri et les élus. «De nombreux accusés viennent à la barre montrer les traces que la torture a laissées dans leur chair». C'est ce que rapporte Nicolas Jacob, avocat à la cour de Paris, qui suit le procès des inculpés pour le compte d'Amnesty International et de la Ligue des droits de l'Homme (150). Le colonel Oufkir, directeur général de la Sûreté Nationale participe personnellement aux séances de torture. Durant l'une de celles-ci, il tire avec un pistolet mitrailleur sur deux des inculpés, Affifi et Ben Ali, et les tue en présence de Moumen Diouri, l'un des chefs présumés des comploteurs, afin de l'amener à collaborer (151).

* : Sans parler des avantages matériels et financiers que l'opposition obtiendrait de sa présence dans les municipalités, les conseils communaux et régionaux. L'un des problèmes essentiels de l'U.N.F.P. est le manque de moyens financiers, notamment depuis sa brouille avec l'U.M.T.

** : Il est difficile d'estimer le nombre exact de tous les appréhendés. Rien que dans la région d'Agadir, ce nombre s'élève à 800. De même à Marrakech, on l'estime à un millier. A. Bouabib bénéficie d'une mesure d'élargissement dès le lendemain.

D'autres élus U.N.F.P. seront relâchés un peu plus tard.

L'U.N.F.P., qui vient de remporter un succès honorable aux élections législatives, décide dès le 21 mai de «poursuivre la lutte avec la même énergie sur le plan local en vue des prochaines élections communales et municipales» (152). A-t-elle intérêt à compromettre ce succès en trempant dans une ténébreuse affaire de régicide dont personne ne peut prévoir les conséquences?

Divers éléments nous autorisent à affirmer que le régime met à profit les agissements de quelques résistants plus ou moins en rupture avec le parti de gauche pour décapiter et discréditer l'U.N.F.P. en tant qu'organisation politique, afin d'entraver sa campagne électorale qu'elle réussit à transformer en campagne contre le pouvoir. L'une des preuves réside dans les dissensions qui surgissent entre les différentes sensibilités du régime à propos de cette affaire.

Le journal de Guédira (qui vient d'être limogé du ministère de l'Intérieur sans doute pour avoir manifesté une certaine réticence envers l'évolution en cours vers l'instauration d'un régime policier) affirme : «L'U.N.F.P. et l'U.M.T. ne sont pas organiquement compromises dans le complot. Le complot est le fait d'une minorité d'agitateurs professionnels téléguidés par eux-mêmes* (153)». Par contre, le ministre de la Justice Ahmed Bahnini soutient que le complot < qui > tendait à rien moins que l'assassinat du Roi Hassan II... était en préparation depuis l'automne 1961. Basri et Youssefi prirent à Genève, les premiers contacts pour son organisation avec un personage appartenant à un pays du Moyen-Orient. Il déclare également que Mehdi Ben Barka était le principal trésorier du complot et avait obtenu des fonds de l'étranger (154). Basri, Youssefi et Ben Barka, c'est donc l'U.N.F.P. qui est en cause** !

Le directeur de la Sûreté nationale ne dément pas cette information apportée par le journal le jour même où le Roi fait commuer la peine de mort prononcée contre les dirigeants de l'U.N.F.P. en réclusion criminelle à perpétuité.

D'autres éléments rendent peu crédible la thèse du complot :

* : Il faut se rappeler qu'au moins des centaines de militants et dirigeants de l'U.N.F.P. sont arrêtés et que tous ses sièges sont occupés par la police et ses véhicules confisqués.

** : Pour être plus clair, le ministre de la Justice précise : «pendant que leur presse menait une campagne de dénigrement systématique contre le pouvoir et ses institutions pour préparer l'opinion -pensaient-ils- ils déployaient d'autre part une grande activité à l'intérieur pour acquérir des moyens destinés à faire réussir leur projet».

- La police semble vouloir se rattraper en ajoutant de nouvelles armes au lot perquisitionné alors que les inculpés sont déjà devant le juge. L'avocat Maâti Bouabid le démontre devant le tribunal en présence des journalistes. (155)

-L'acte d'accusation affirme que Medbouh, directeur du cabinet royal, fut contacté par Basri afin d'obtenir de lui des informations concernant la chambre à coucher du souverain. Outre que la thèse d'une telle initiative de Basri est fort peu crédible, Medbouh convoqué par le procureur général pour déposer devant le tribunal refuse de s'y présenter.

Abderrahmane Youssefi présenté par les autorités comme l'un des chefs présumés du complot est condamné à deux ans avec sursis. La gravité des peines prononcées semble correspondre au comportement que les inculpés ont eu pendant l'interrogatoire. Ceux qui ont refusé de «baisser la tête» reçoivent les peines les plus lourdes.

- Le P.I. qui est attaché à la monarchie manifeste sa solidarité avec les appréhendés et rejette la thèse du complot. Le syndicat des étudiants istiqlaliens condamne dans des termes très violents la répression que subit l'opposition de gauche : «en recourant à tous les procédés de falsification, d'atteintes aux libertés des citoyens comme à leur suppression physique... le pouvoir s'est montré sous son véritable jour...». Une telle opposition aurait été inimaginable dans le cas d'une réelle tentative de renversement de la monarchie.

- Les autorités refusent aux accusés la possibilité de se faire assister par des avocats étrangers sans justifier leur décision. Celle-ci semble être motivée par la crainte qu'éclate au grand jour et devant l'opinion internationale la fragilité de la thèse officielle.

Cela dit, il ne manque pas dans quelques milieux de la Résistance des partisans de l'action violente contre le régime depuis le tournant de mai 1960. Abderrahim Bouabid, dirigeant modéré de l'U.N.F.P., affirme : «c'est à partir d'une cellule plus ou moins armée, avec des gens plus ou moins naïfs, que la police a établi le lien avec d'anciens membres de la Résistance et des responsables de l'U.N.F.P.» (156).

En effet l'un des anciens résistants, Cheikh el-Arab réussit à partir de 1960 à mettre sur pied quelques cellules armées et aurait même créé avec Moumen Diouri le «Front Armé pour la République au Maroc» (F.A.R.M.) (157).

Mais les animateurs de ce mystérieux «Front» qualifient les dirigeants de l'U.N.F.P. de «politiciens avides de pouvoir» (158). Même Ben Barka n'est pas en odeur de sainteté au sein du F.A.R.M. (159).

Devant la vague de répression, Cheikh el-Arab se réfugie en Algérie où il est arrêté, vraisemblement suite à une intervention de la direction intérieure de l'U.N.F.P., c'est dire la grande hostilité des dirigeants du parti à l'activisme armé*.

Le coup de juillet est le plus dur jamais porté par le pouvoir à l'U.N.F.P. Ses militants arrêtés, ses cellules disloquées et ses dirigeants les plus actifs en prison ou en exil, l'U.N.F.P. ne s'en relèvera jamais vraiment.

Sa structure conçue pour mener à bien des campagnes électorales réussies se révèle inopérante face à la répression policière. Ce n'est qu'à partir de juillet 1963 que les militants évaluent à sa juste valeur la perspicacité des vues de Ben Barka concernant la nécessaire restructuration du parti afin d'en faire un appareil révolutionnaire capable de mener la lutte dans les conditions les plus difficiles**. L'une des faiblesses de l'U.N.F.P. réside dans le fait que c'est une organisation qui a vu le jour quand ses amis politiques étaient au pouvoir. De ce fait elle s'est habituée à fonctionner à la manière d'un parti légal dans l'Occident libéral. Elle agissait au grand jour et organisait des démonstrations de masses pour impressionnner le pouvoir mais manquait de solidité organisationnelle. C'était un grand parti de sympathisants et d'électeurs, cependant elle souffrait d'une certaine carence en militants bien formés idéologiquement et rompus à la lutte clandestine.

Les dirigeants locaux étaient choisis en fonction de leur notoriété et leur rang social alors que les militants les plus actifs, les plus dévoués étaient souvent acculés à occuper une position secondaire ou à se cantonner dans le milieu estudiantin. D'ailleurs l'U.N.E.M. est la seule organisation qui fait preuve de vitalité durant la période répressive (160) qui débute avec l'échec électoral du régime et la marginalisation de fait du «guédirisme» au profit de la conception «oufkirienne» du pouvoir fort. En revanche, l'U.M.T. laisse

* : D'ailleurs l'U.N.F.P. ne dénoncera nullement le meurtre de Cheikh el-Arab par la police à Casablanca le 7 août 1964. De même, elle s'abstiendra de condamner l'exécution en avril 1965 de quatorze anciens résistants accusés d'activités armées.

** : Quatre ans plus tard un responsable de l'U.N.F.P. reconnaît : «tous nos problèmes avaient pour origine notre négligence dans l'organisation des cellules. Souvent le critère du choix des candidats aux responsabilités n'était pas la compétence ou le militantisme de l'intéressé mais ses relations et le nombre de ses partisans...». Cf. Opuscule Al-Mouharrir qui annonce la réapparition du journal en 1967. Il reproduit une étude de la journaliste Farida Naccache consacrée à la situation politique au Maroc. Doc. Dactylographiée (n° 704, C.R.E.S.M.)

l'U.N.F.P. à son malheur. Ses organes de presse n'annoncent même pas l'arrestation de la direction du parti. Seule une motion votée par le VIIIè congrès de l'U.N.E.M. et publiée dans L'Avant-garde du 10 août nous apprend, trois semaines après le coup du 16 juillet, la vague de répression qui s'abat sur l'U.N.F.P. Pour brouiller les cartes, la direction de l'U.M.T. déclenche une série de grèves revendicatives et adopte un langage ultra-révolutionnaire tout en assurant le pouvoir de sa loyauté. Elle accuse l'U.N.F.P. de mollesse envers le régime et lui enjoint de retirer ses représentants du parlement «pour s'aligner sur le courant populaire» incarné par l'U.M.T. «qui demeure l'expression du combat populaire» (161). Le véritable objectif des syndicalistes est-il de priver le parti d'une tribune de propagande qu'est le parlement ?

Juillet 1963 marque-t-il un tournant dans l'évolution politique du Maroc comme semble le croire Maurice Duverger ? ou n'est-il qu'un nouveau pas vers l'instauration d'un régime autocratique et autoritaire ? Le vrai tournant n'est-il pas celui de mai 1960 ?

Maintenant que la constitution est promulguée, que des élections assez crédibles sont organisées, n'est-il pas temps de se débarrasser d'une opposition gênante ? sans que cela prenne l'aspect, aux yeux de l'opinion publique, d'une lutte pour le pouvoir entre deux légitimités (la monarchie et le mouvement national) aussi défendables l'une que l'autre. Après les consultations du 7 décembre et du 17 mai, il est plus aisé pour le régime de présenter l'opposition comme composée de comploteurs contre les institutions démocratiquement choisies par le peuple. Mais un boycott éventuel de celle-ci, en particulier du parlement, constitue maintenant un risque pour le pouvoir.

La guerre avec l'Algérie déclenchée en octobre 1963, les sentiments chauvinistes auxquels elle donne lieu et le climat d'unité nationale qu'elle crée autour du Palais décident l'Istiqlal et les modérés de l'U.N.F.P., épargnés par la répression ou relâchés peu après le 16 juillet, à rejoindre leurs bancs au sein de la Chambre des représentants.

Ben Barka qui déclare, depuis «La voix des Arabes» du Caire, que la guerre avec l'Algérie n'est «qu'une agression traîtresse contre la révolution algérienne» est peu suivi au sein même de son parti qui craint d'être montré du doigt comme l'allié de l'ennemi extérieur. Des dirigeants de l'U.N.F.P. n'hésitent pas à le désavouer en privé. La répression semble avoir raison de l'U.N.F.P. exsangue, privée de ses leaders les plus charismatiques, les plus radicaux (163), elle a dorénavant l'allure d'un animal poussif qui ne dédaigne pas les abaissements réparateurs. La guerre avec l'Algérie est utilisée par le régime pour contraindre l'opposition à rentrer dans le rang ou à s'exposer à la colère des masses aux sentiments nationalistes. Le P.I. condamne vigoureu-

sement l'Algérie et se montre même prêt à participer à un gouvernement de coalition (164).

Hassan II donne une nouvelle fois la preuve d'une aptitude tacticienne sans égale. Par les incidents avec l'Algérie, il réussit, à peu de frais, à diviser l'opposition, à faire empirer la situation interne de l'U.N.F.P. et à paraître comme le garant de l'intégrité territoriale de la nation. Le prestige des F.A.R. est renforcé et ses dirigeants lavés de leur passé peu nationaliste. Le mois suivant l'affrontement, Oufkir et Driss Ben Omar sont promus généraux. En même temps, Ben Barka est condamné à mort pour haute trahison.

L'opposition est sur la défensive. Elle craint de passer aux yeux des Marocains, dont le nationalisme est à fleur de peau, pour des ennemis de l'unité de la nation menacée.

Le 18 novembre, le jour de la séance inaugurale, tous les députés oppositionnels sont présents, à l'exception des incarcérés. Dans son discours d'ouverture, Hassan II donne à l'opposition des leçons sur la nécessité de l'unité nationale.

2. LA VIE PARLEMENTAIRE, LES RISQUES ET LES DERNIERES HESITATIONS ROYALES AVANT LA PROCLAMATION DE L'ETAT D'EXCEPTION

Dans ce chapitre, nous tenterons de répondre à deux questions essentielles. A qui profite l'expérience parlementaire ? Le Palais essaie-t-il de favoriser le succès des institutions issues du suffrage populaire pour en faire un relais légitimant sa politique ou tente-t-il, au contraire, de les discréditer afin de s'en débarrasser en se présentant comme le seul centre de stabilité dans le pays et comme le seul lieu géométrique crédible du pouvoir ?

Nous essaierons de répondre à ces questions -comme à d'autres moins importantes- au fur et à mesure que nous développerons l'évolution des rapports politiques sur les axes suivants : majorité-opposition, parlement-gouvernement et pouvoir-opposition.

-Les péripéties parlementaires et les fluctuations du Palais

La séance inaugurale du parlement marocain s'ouvre le 18 novembre, jour de la fête de l'indépendance. Le Roi y prononce un discours qui ne manque pas de rappeler implicitement à l'opposition que l'existence même des institutions constitutionnelles et l'ouverture -ce jour-là- des travaux du

parlement ne tient qu'à sa bonne volonté.

Il laisse entendre qu'il aurait pu suspendre le processus de mise en place des institutions en prétextant l'état de guerre que vit le pays (165). Alors qu'une partie -au moins- de l'opposition s'attend jusqu'au dernier moment à ce que le Palais mette à profit la situation de guerre pour l'appeler à participer au gouvernement (166), trouvant ainsi une issue honorable à la crise provoquée par son échec électoral, le Roi la surprend en lui faisant savoir qu'une situation difficile du pays ne signifie pas nécessairement, loin de là, l'appel des partis nationalistes au gouvernement. Au contraire, une telle situation, difficile -mais pas difficile à provoquer- peut être exploitée pour mener la vie dure à l'opposition au nom de l'intérêt suprême de la nation.

La «guerre», à défaut d'être utilisée par le Palais pour inviter l'opposition au gouvernement, sera l'un des arguments avancés par celle-ci afin de justifier son entrée au parlement «préfabriqué». Ainsi, «grâce» à la guerre, le Palais obtient de l'opposition qu'elle joigne tête baissée ses sièges à la Chambre des représentants.

Le régime en tire un avantage politique considérable. L'installation officielle du parlement où est représentée une forte opposition est perçue partout dans le monde -et au sein d'une bonne partie de la société marocaine- comme la preuve que le Maroc, grâce à un jeune souverain ouvert et cultivé, inaugure une ère prometteuse de la démocratie pluraliste. Mais quelle sera l'attitude réelle du souverain vis-à-vis du parlement et en particulier vis-à-vis de la Chambre des représentants, censée représentéer la volonté populaire et au sein de laquelle s'active une opposition influente (167) ?

Depuis le retour de Mohammed V de son exil en novembre 1955, la nature du gouvernement a toujours été le reflet de la volonté politique du Roi et le signe extérieur de sa position à l'égard de la situation politique du pays et de ses protagonistes. La composition du gouvernement du 13 novembre, bien qu'il soit théoriquement le premier gouvernement véritablement constitutionnel, ne fait pas exception. La personnalité de ses membres laisse percevoir le désir du Roi de signifier à la nation tout entière en général, et à la chambre des représentants et à l'opposition en particulier, que le Palais reste la clef de voûte du régime et que quiconque serait tenté de considérer les institutions issues du suffrage universel comme primant la volonté royale se tromperait grossièrement.

Effectivement, les six ministres battus par des candidats de l'opposition lors de la consultation du 17 mai sont tous renommés au gouvernement «constitutionnel» du 13 novembre. Certains d'entre eux bénéficient d'une promotion.

Ahmed Bahnini, ministre de la Justice du gouvernement précédent et

battu à Fès par Allal el-Fassi, devient Premier ministre. Abdelhadi Boutaleb (168), qui était en queue de liste selon la hiérarchie protocolaire des membres du gouvernement, y occupe maintenant l'une des premières positions.

En plus, quelques membres du gouvernement, et non des moindres, ont un passé plus que suspect aux yeux des tenants du nationalisme marocain. Ahmed Bahnini, lors de la déposition de Mohammed V en août 1953 par les autorités du Protectorat, ne condamne pas les actes de ces dernières. Mieux, il commet «la pire des trahisons» en allant se prosterner devant Ben Arafa, le sultan fantoche imposé par le pouvoir colonial (169). Egalement Abderrahmane Khatib, qui occupe le très important ministère de l'Intérieur, n'est pas en odeur de sainteté dans les milieux patriotiques. Avocat à Rabat durant les années de la crise franco-marocaine, il arborait avec fierté sa nationalité française et refusait de défendre les résistants marocains qu'il qualifie dans une lettre au journal colonial *Le Petit Marocain* de «criminels qui ont fait couler du sang...» (170).

Il est superflu de rappeler que le gouvernement du 13 novembre ne comprend aucune personnalité marquante du nationalisme marocain. Plus de la moitié de ses membres ne siègent pas à la Chambre des représentants*.

Comment peut-on expliquer un tel choix du Souverain ? Sans doute, il a pour origine l'échec électoral du 17 mai.

Paul Chambergeat fait remarquer à juste titre : «Sa défiance < le Roi > à l'égard du système "est" apparue dès les résultats peu favorables des élections du 17 mai... on a alors l'impression qu'il mise sur l'échec de l'expérience qu'il veut rendre évident, avant d'y mettre fin» (171).

Le 17 mai, plus que le 23 juillet, représente une date cruciale dans l'évolution du régime vers un raidissement et une crispation, provoqués par la crainte de se retrouver un jour dépassé par les événements à cause d'un jeu

* : D'autres mesures prises par le Roi dénotent sa volonté de rompre définitivement avec la politique du Palais fondée, depuis 1955, sur le ménagement des sentiments nationalistes. Il compte faire entendre au nationalisme marocain éternellement contestataire qu'il est temps que la volonté politique royale soit appliquée dans sa plénitude. Profitant du prestige qu'il tire de la «victoire» militaire sur l'Algérie, il promulgue un Dahir (le 19 novembre) qui «amnistie et réhabilite» des collaborateurs notoires ayant participé à la répression de la Résistance patriotique, tels que Mokri, Laglaoui et Hajoui. Trois jours après, le 22 novembre, Le Bulletin Officiel publie un Dahir modifiant dans un sens strictement restrictif et répressif le texte formant code de la presse promulgué par Mohammed V le 15 novembre 1958. La presse nationale en sera la première victime.

électoral difficilement contrôlable sans l'engagement direct et à large échelle de l'appareil sécuritaire de l'Etat.C'est le début de la fin de la stratégie de Guédira qui consistait à s'appuyer solidement sur la popularité du Trône pour évincer l'opposition nationaliste. Le recours à la répression n'intervenant que provisoirement et pour faire face aux agissements des plus radicaux. Il semble maintenant, avec le recul du temps, que Hassan II s'est décidé dès le 17 mai à régler leurs comptes aux institutions issues de la constitution du 7 décembre. Seulement, avant de mettre un terme à l'expérience parlementaire, il s'en servira comme d'un alibi afin de parachever dans la «légalité» la destruction de l'opposition de gauche. Une mise à mort des institutions constitutionnelles dès1963 aurait placé le Trône dans une situation incertaine en provoquant la colère d'une partie même des inconditionnels du Palais réunis au sein du F.D.I.C. «Un serment du Jeu de Paume» n'est pas tout à fait à exclure. Seule l'armée, et pas toute, est prête à s'engager dans une logique répressive de vie ou de mort contre l'opposition patriotique. Mais, dès le 17 mai 1963, l'état-major des F.A.R. a son mot à dire dans l'orientation politique du pays. Le colonel Oufkir occupe peu à peu le terrain laissé libre par l'avocat Guédira qui ne se relèvera jamais vraiment de son échec cuisant du 17 mai.

Forte de son nombre, de la qualité de ses élus, de la faiblesse morale et politique du gouvernement et de sa majorité limitée, l'opposition prend l'offensive dès l'ouverture des premières séances du parlement. L'Istiqlal et l'U.N.F.P. tentent, tant bien que mal, d'oublier leurs anciennes querelles et s'attachent à créer en permanence des difficultés au gouvernement. Le Roi essaie de neutraliser l'opposition en n'ordonnant pas au gouvernement de se présenter devant le parlement pour lui exposer son programme dans les délais impartis. Il préfère laisser l'assemblée s'entredéchirer en tirant les ficelles de loin et en épargnant à ses ministres les affres du parlement.

Ceux-ci, perçus comme les représentants du Roi au sein de la Chambre basse, seront très mal à l'aise face aux interpellations de l'oppostion. Ils ne peuvent prendre l'initiative de répondre à des questions aussi importantes que celles concernant la Mauritanie, la réforme agraire ou la situation politique intérieure. Ils risquent de se faire ridiculiser, ce qui ne manquerait pas d'éclabousser le prestige royal. Le Roi semble très hésitant et ne sait quelle attitude adopter vis-à-vis d'une assemblée dominée par l'opposition qui compte y mener le jeu.

Face à ces atermoiements incompréhensibles pour une bonne partie de la majorité elle-même -le Roi ne dévoilant ses intentions à personne-l'assemblée s'estime méprisée par le gouvernement. Abdelkrim Khatib, président de la Chambre des représentants et personnalité unanimement respectée, fait connaître son désaccord quant au comportement du gouvernement. Il

entend défendre la dignité de la Chambre. Coup de théâtre; la radio officielle s'attaque à la Chambre des représentants et la rend responsable des retards enregistrés. Sans doute, le Roi a sous-estimé la capacité de réaction de l'assemblée (171).

Celle-ci condamne à l'unanimité les allégations de la radio. Le bureau de l'assemblée, qui comprend des représentants de l'opposition, se plaint auprès du Roi. Mais personne n'est dupe. S'il s'agissait d'une simple remarque d'un journaliste, il serait ridicule d'aller s'en plaindre auprès du Roi. Tout le monde sait bien que le service politique de la radio nationale est directement lié au cabinet royal.

Le souverain semble faire marche arrière. Le premier ministre se présentant devant le parlement (deux mois après sa nomination) se veut rassurant : «Nous déclarons ici solennellement que rien ne sera épargné pour que représentants et conseillers oeuvrent dans la sérénnité et la plénitude de leurs prérogatives... Le gouvernement de Sa Majesté s'emploiera à faciliter vos travaux et ceux de vos commissions... « (172).

La déclaration gouvernementale est succincte, peu détaillée et strictement technique. Elle ne traite ni de la politique extérieure, ni de la situation politique interne. A la séance publique de la Chambre des représentants destinée à la discussion de la déclaration gouvernementale, aucun membre du gouvernement n'est présent (173). Cette absence cache mal son embarras devant une assemblée qui entend jouer à plein son rôle et exercer la souveraineté nationale. Malgré les vives attaques de l'opposition (174) et le climat de doute qui règne dans les rangs de la majorité, le gouvernement refuse de demander la confiance à la Chambre. Celui-ci se trouve en position de faiblesse.

Deux facteurs en sont les causes principales.

- La fragilité et la médiocrité de la majorité : en effet, le Mouvement Populaire qui est l'épine dorsale du F.D.I.C. ne détient que quatre postes ministériels sur vingt et un. Le M.P., qui dispose de quarante-deux députés sur soixante-quatorze*, accuse les amis de Guédira, qui dominent le cabinet, de le traiter en quantité négligeable. La faible part réservée au M.P. s'explique par le manque de ministrables dans ses rangs. Les notables ruraux quasi illettrés ne peuvent faire le poids contre les brillants représentants

* : Le F.D.I.C., qui n'a obtenu que 69 sièges lors de la consultation du 17 mai, en gagne quelques autres grâce à des élections partielles et à l'adhésion de quelques indépendants.

de l'opposition qui renferme en son sein l'élite intellectuelle du pays. Une bonne partie des députés de la majorité n'est même pas consciente de ce qui est en jeu. Les gens du bled, qui occupent des sièges de la majorité, sont quelque peu déroutés.

Le motif de leur union est leur fidélité au Roi, mais tous sont persuadés qu'il n'y a pas plus monarchiste que «Si» Allal el-Fassi*, qui fait figure de leader de l'opposition. «Ils ont besoin de «leçons nocturnes de rattrapage professées par Guédira», spéculent les mauvaises langues. Quelques-uns parmi eux somnolent en pleine séance en laissant glisser les turbans sur leur visage. Guédira, cerveau et cheville ouvrière de la majorité, ne peut risquer de ridiculiser le gouvernement juste pour plaire à ses partenaires du M.P. Mais ses amis politiques eux-mêmes (32 députés) n'ont pas de cadre unificateur. Le F.D.I.C. disparaît pratiquement dès la fin des élections. Aucun programme, aucune doctrine ne cimente les enfants orphelins du «Front». Vu les ambitions personnelles, les contradictions d'intérêts et le manque de discipline qui règnent au sein du groupe guédiriste, la majorité risque de faire long feu.

C'est pour pallier à cette situation que Guédira décide contre toute attente de mettre sur pied, le 12 avril 1964, un mystérieux Parti Socialiste Démocrate (P.S.D.). Mais avant de passer à l'analyse de la signification politique de cette création, traitons l'autre grande faiblesse du gouvernement.

-Des choix décevants : l'absence au gouvernement de toute personnalité marquante du nationalisme marocain qui reste la référence obligée de la politique nationale. Cette carence politico-morale n'est pas compensée par un programme socio-économique répondant aux attentes des masses. Celles-ci, mobilisées dans une campagne électorale permanente depuis plus d'un an et inondée de discours sur les bienfaits miraculeux de la constitution, ressentent une profonde déception vis-à-vis de la politique gouvernementale. La réforme agraire prévue dans le plan quinquennal semble enterrée à jamais. Les officiels préfèrent parler de réforme agricole, laquelle n'inclut pas de changements structurels mais seulement des mesures financières et techniques. Bref, les paysans n'auront pas la terre qu'ils attendent depuis l'indépendance. Pourtant les défenseurs du «oui» affirmaient que la constitution est destinée à leur donner satisfaction.

Vu la crise économique qui frappe le pays du fait de la stagnation qui règne depuis une dizaine d'années (175), le gouvernement est amené à pratiquer une politique de rigueur.

* : «Si» : équivalent de «Sir» au Maroc

La scolarisation demeure à son niveau de 1960-61. Les services sociaux ne cessent de se dégrader faute de crédits. 100 000 jeunes viennent chaque année grossir le marché du travail. Le secteur traditionnel de l'économie qui emploie les deux tiers de la population ne fournit que le tiers du P.I.B. (176). L'administration commence à connaître de grands scandales de corruptions. Les Américains enverront bientôt une commission d'enquête sur les scandales liés à la distribution des denrées de l'aide alimentaire. Le niveau de vie du petit peuple des villes atteint un seuil critique. Le pouvoir d'achat diminue de près de 25% depuis 1958 (177).

Cette situation difficile qui requiert des mesures énergiques afin de freiner la dégradation continue des conditions de vie, poussera, au contraire, le gouvernement à des décisions impopulaires. Ce qui provoque des remous au sein même de la majorité.

En effet l'impopularité de la politique gouvernementale et la fragilité de la majorité parlementaire sont, entre autres, à l'origine de la création du P.S.D. de Guédira, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet de Bahnini.

C'est dans la précipitation que le parti est mis sur pied. La réunion constitutive se tient à Casablanca le 12 avril 1964. Un mois plus tard un deuxième congrès a lieu. Il choisit le directoire du P.S.D. Guédira et Bahnini sont respectivement élus secrétaire général et président. A côté des parlementaires qui ont la majorité au sein des instances du parti se trouvent de hauts fonctionnaires, des avocats et des hommes d'affaires de Casablanca et de Rabat. Le richissime Laghzaoui fait partie de son comité national.

Le programme du P.S.D. défini par son deuxième congrès affirme, sur un ton péremptoire, que le développement de l'économie marocaine «serait socialiste ou ne serait pas». Il prône des réformes structurelles qui permettent à l'Etat de contrôler étroitement les secteurs industriels et miniers de base». Même quelqu'un comme Abderrahim Bouabid n'irait pas aussi loin.

Pourquoi une si brusque passion pour le socialisme ? alors que ceux qui créent le P.S.D. se sont toujours réclamés d'un libéralisme à tous crins (notamment Guédira et Laghzaoui). D'ailleurs le fondateur de ce parti socialiste a animé jusqu'à récemment le groupe des «Libéraux Indépendants».

Guédira cherche-t-il à lancer une O.P.A. sur les électeurs voire les militants des partis nationalistes ?

Sa tentative a peu de chances de réussir puisqu'au Maroc, le citoyen moyen se définit plus en fonction de la personnalité des dirigeants et de leur attitude durant le protectorat, que des programmes qui, d'ailleurs, se ressemblent tous et renferment toujours une part de démagogie plus ou moins importante. En fait, Guédira, plus proche de la conception «bourguibiste» du

pouvoir que de celle de Hassan II, tente désespérément d'épargner au Maroc et au régime, devant l'impasse socio-économique, de recourir à des solutions violentes (178). Il est conscient de la popularité de la pensée de gauche (179) et essaie de composer avec elle.

Il vise à attirer vers lui une jeunesse gagnée aux idées progressistes mais pas assez engagée pour braver la répression et rejoindre les rangs de l'U.N.F.P. ou du Parti communiste semi-clandestin. Une partie de cette jeunesse trouve particulièrement insultant d'adhérer à un mouvement qui ne se dit pas progressiste. L'épithète «socialiste» semble destinée à l'aider à franchir le pas en dépassant ce «complexe juvénile». Le P.S.D. est décidé à disputer aux partis nationalistes l'intelligentsia universitaire et la technocratie sans lequelles tout groupement politique marocain est condamné à l'indigence intellectuelle. Il entend ainsi remédier à la crise de cadres dont souffre la majorité gouvernementale. D'autres buts sont poursuivis par Guédira. Ils peuvent se résumer en une phrase : sauver l'expérience constitutionnelle.

En constituant le F.D.I.C., coalition occasionnelle, Guédira misait sur l'autorité royale pour assurer la cohésion de ses rangs. Or le souverain se refuse à user de son autorité pour que la majorité gouvernementale fasse preuve de plus d'unité et de discipline. Le Roi est pris entre deux feux :

Primo, il hésite à se mouiller avec une majorité si médiocre ; en cas d'échec le prestige royal risque d'en pâtir.

Secundo, en cas de succès il renforcerait la stratégie de Guédira avec laquelle il n'est pas tout à fait d'accord.

Le fondateur du F.D.I.C. entend faire de l'assemblée une instance digne de respect, aux yeux du peuple, car il la conçoit comme la source de stabilité. Pour ce faire il veut établir une certaine coopération avec les groupes de l'opposition*. La stratégie guédiriste, appuyée par Khatib, le président de la Chambre basse, comporte un risque pour le pouvoir monarchique. Elle peut, à long terme, léguer le Palais au second plan en faisant de l'assemblée un lieu géométrique central du pouvoir. Surtout que la vie parlementaire prouve dès ses premiers pas que les moeurs politiques sont susceptibles d'évoluer même dans une monarchie séculaire. Guédira donne l'exemple. Il se présente devant la commission des affaires étrangères dominée par l'opposition pour défendre et expliquer sa politique en tant que chef de la diplomatie marocaine. Il fait preuve de respect envers les députés de la nation et se montre compréhensif

* : L'opposition reçoit la présidence de commissions parlementaires très importantes. A. Torres (P.I.) préside celle des affaires étrangères et M. Tebr (U.N.F.P.) celle de la justice...

vis-à-vis de leurs critiques. Seulement, il n'y a pas pire pour le souverain qu'un climat d'entente et de sérénité au sein de l'assemblée. A l'opposé du fondateur du F.D.I.C. il ne prend aucune initiative afin de promouvoir la marche normale de l'institution parlementaire**. En revanche après l'échec de la tentative de discréditer l'assemblée par la propagande radiodiffusée, le souverain semble enclin à la court-circuiter en appelant à siéger des corps parallèles. Ceux-ci sont invités à débattre et à se prononcer sur les questions qui préoccupent le plus la nation.

Or le lieu institutionnel normal de telles discussions est les deux chambres du parlement. Pendant dix jours (9-18 mars 1964) un «colloque agricole» est réuni par le Roi. C'est une espèce d'états-généraux de l'agriculture qui réunit les représentants de l'administration, de la profession et les élus. Le 13 avril, il en convoque un autre consacré à l'enseignement.

«Au cours des débats, l'opinion des élus et des représentants de la profession agricole s'affirmait avec force. Les représentants de l'Etat étaient souvent placés sur la défensive. Cette situation était toute nouvelle pour eux, habitués auparavant à la déférence et au respect dans leurs contacts avec les ruraux. Bien souvent les rapporteurs ne purent orienter à leur guise les débats des commissions» (180).

Bref, une situation aussi difficile pour les représentants de l'Etat que celle du gouvernement au sein du parlement. Ce n'est vraisemblablement pas ce que cherche le Roi en faisant appel à de telles réunions. Des débats houleux et libres où est contestée vigoureusement la politique officielle, c'est-à-dire en définitive celle du souverain, ne peuvent qu'encourager l'expression au grand jour de toutes les oppositions jusqu'au sein même des organes de l'Etat. Une telle remise en cause de l'autorité des hommes du régime ne peut qu'éclabousser le chef de celui-ci. Elle risquerait même de mettre à mal l'un des mythes fondateurs du pouvoir monarchique, à savoir le caractère sacré de la volonté royale.

Ainsi est démontré, une nouvelle fois, qu'un cadre démocratique même taillé sur mesure peut se retourner contre ses propres promoteurs quand ils ne sont pas disposés à en subir toutes les conséquences. La liberté de parole est intrinsèque à tout débat contradictoire. D'autant plus que le Maroc vient, il y a juste quelques années, d'arracher par la force de sa volonté, l'indépendance et la liberté. Des hommes qui ont risqué leur vie pour sauvegarder la dignité

** : En même temps que la radio-diffusion critiquait l'assemblée, A. Alaoui, ministre de l'information et porte-parole officieux du Roi l'accusa d'être à l'origine du retard pris par le gouvernement pour se présenter devant la Chambre des représentants

nationale sont peu maniables même quand ils font preuve d'une loyauté inébranlable. Au Maroc des années soixante, tout le monde considère encore qu'il est normal d'exprimer son opinion.Ce n'est donc pas l'affaire de quelques «têtes dures» qu'il suffit d'enfermer dans des cellules aux murs épais ; mais de toute une société qui s'est acquis un certain esprit d'indépendance durant les années de la lutte nationale.

Le fait que la population marocaine en général, et l'élite socio-politique en particulier aient appris à se prendre en charge elles-mêmes durant l'exil de Mohammed V a eu des conséquences non négligeables sur les représentations psychologiques collectives. La société politique a pris goût à une certaine autonomie de décision. La notion du consensus national basé sur l'intérêt collectif commençait à avoir raison du besoin de se référer à une autorité transcendante.

Pour déraciner un tel état d'esprit, Hassan II semble avoir pris sa décision. Pour lui, ces «mauvaises habitudes» sont néfastes. Elles créent un climat propice aux disputes interminables. Les débats ont souvent un caractère démagogique et passionnnel et peuvent être synonymes de perte de temps et d'énergie pour une nation qui souffre de retards énormes. Mais vraisemblablement c'est le moindre mal. Guédira semble être de cet avis. Quand au Roi, il est de plus en plus convaincu de la nécessité d'administrer à la société une cure prolongée de «mystique» unitaire ferrée. Il laisse la situation pourrir au sein des institutions, sans trop se compromettre en attendant le moment propice pour se présenter comme l'unique sauveur. En effet une nation parfaitement unie n'a nullement besoin de personnages salvateurs. Si Mohammed V met à profit les troubles armés des années 1957-1960 pour faire naître le besoin d'un unificateur suprême qui a droit à un pouvoir absolu, Hassan II tente d'utiliser les chamailleries infinies des groupes parlementaires, l'enlisement et la paralysie des institutions pour rendre évidente la nécessité de la présence d'un «décideur» incontesté. Surtout que les problèmes économiques et sociaux du pays ne peuvent attendre et que la population perd de plus en plus patience. Le Roi ne manque pas de le rappeler dans son discours proclammant l'état d'exception.

Durant la seconde session du parlement (ouverte le 26 avril), il ordonne à la télévision et la radiodiffusion de transmettre les débats houleux de la Chambre des représentants. Il veut prendre la population à témoin. L'opposition se félicite de la décision royale et se montre agressive vis-à-vis du gouvernement (181). Elle interprète l'initiative du souverain comme prélude à une ouverture envers elle. La presse nationale commence à parler de la possibilité de la constitution d'un gouvernement d'union nationale voire d'un gouvernement-U.N.F.P. Les interventions télévisées des élus de ce parti sont

appréciées par la population frappée par la crise. La majorité, dangereusement lézardée, donne des signes d'agonie. Mécontent de la part qui lui est réservé au sein du gouvernement, le M.P. mène la vie dure à celui-ci. Une partie de ses membres condamnent la politique du gouvernement au moins aussi vigoureusement que l'opposition (182). Le désintérêt que manifeste le souverain vis-à-vis de la situation dans le camp de la majorité, confirme l'opposition dans son interprétation positive des intentions du Palais. Surtout que d'autres initiatives émanant du Cabinet royal vont dans le même sens. En juin, l'organe de l'U.N.F.P., *Al-Mouharrir*, est autorisé à réapparaître. Egalement la surveillance policière contre ses militants semble se relâcher. Pour l'opposition, toutes les conditions sont favorables pour franchir le dernier pas. Elle est persuadée que le Roi va l'appeler aux affaires après s'être rendu compte de l'impossibilité de gouverner le pays avec «une majorité préfabriquée». L'U.N.F.P., appuyée par l'Istiqlal, présente une motion de censure contre le gouvernement. Celui-ci est sauvé in extremis, le M.P. recevant des assurances quant à l'approche d'un remaniement ministériel.

Le souverain, réalisant l'impatience de l'opposition à revenir au pouvoir, veut en tirer le maximum de profit politique possible avant de faire connaître ses intentions concernant une éventuelle initiative pour sortir de la crise. Son porte-parole officieux, Alaoui, déclare devant la Chambre des représentants, en s'adressant à l'opposition, que le gouvernement est prêt à démissionnner immédiatement si le groupe de l'U.N.F.P. dénonce les attitudes de Ben Barka et Berrada (183) (président honorifique de l'U.N.E.M.). L'U.N.F.P. a failli tomber dans le piège ; ce qui aurait porté le coup de grâce à l'unité du parti et à ses liens privilégiés avec le syndicat étudiant qui continue le combat contre le régime*. Le communiqué lu par le président de son groupe à l'assemblée ne défend pas explicitement Ben Barka, fait l'éloge de Hassan II et le déclare «Roi du renouveau» (184). Toutefois, il prend la précaution de demander publiquement de traiter en direct avec le Roi sur le problème concernant «le régime dont il est le seul responsable». Il pose comme conditions implicites à l'entrée au gouvernement la libération des détenus et l'assainissement du climat politique (185). Depuis le coup du 16 juillet, l'U.N.F.P. se sait affaiblie et cherche avant tout à sauver la tête de ses dirigeants emprisonnés ou en fuite. Elle désire demeurer présente sur la scène

* : L'année 1963-1964 connaît une série de grèves estudiantines. Lors de la condamnation à mort des dirigeants de l'U.N.F.P. les militants de l'U.N.E.M. occupent les ambassades marocaines à Moscou, Damas, le Caire et à Paris et organisent des manifestations en France, en Yougoslavie et en Allemagne fédérale. Cf. *Al-Mouharrir* du 03/09/1964

politique en prouvant sa bonne volonté envers le régime. Son activité au sein de la Chambre des représentants lui assure une publicité non négligeable.

Après l'échec de sa tentative de renverser le gouvernement et de poser le Roi devant le fait accompli, l'opposition déclenche une nouvelle offensive contre un cabinet miné par les dissensions de la majorité. Les deux groupes U.N.F.P. et P.I. demandent la convocation d'une session extraordinaire à partir du 3 août qui délibérerait de la récupération des terres coloniales et de la réforme agraire.

Le président Khatib, après avoir donné son accord, en vertu de l'article 40 de la constitution (186), demande aux députés de reprendre leurs travaux le lundi afin d'épuiser l'ordre du jour de la session ordinaire. Quarante-huit heures plus tard (le 27 juin), le gouvernement publie un décret annonçant la clôture de la seconde session parlementaire. Rien ne semble plus marcher entre le gouvernement et sa majorité et entre le souverain et les deux hommes forts de la majorité Khatib et Guédira (ceux-ci ont la même conception du rôle de l'assemblée. Le président Khatib défend les prérogatives de la Chambre des représentants et entend lui procurer les conditions nécessaires à un fonctionnement conforme à l'esprit de la constitution et aux moeurs démocratiques).

Le 15 août, Guédira annonce sa démission du gouvernement. L'opposition et plus particulièrement l'Istiqlal voit dans le départ de la bête noire d'Allal, le signe précurseur d'une probable initiative royale propre à rendre au mouvement national le rôle qui est le sien. Le départ de Guédira pourrait-elle être interpétée comme la reconnaissance de l'échec de la politique royale ou comme résultat des divergences entre le fondateur du P.S.D. et le fondateur des F.A.R. L'opposition semble plutôt favoriser la première thèse. En tout cas, le Palais continue de donner à l'opposition l'espoir d'une ouverture possible. Le souverain demande à Allal el-Fassi de le représenter aux cérémonies commémoratives organisées à Casablanca à l'occasion du onzième anniversaire de «la Révolte du Roi et du peuple» (20 août). Le 19 août un communiqué émanant du Palais royal annonce que le souverain a commué en détention perpétuelle la condamnation à mort prononcée à l'encontre de Basri, Ben Jelloun et Diouri. L'espoir de l'opposition est immense et le ton de sa presse s'adoucit (187).

Mais le 20 août c'est la surprise, un décret royal modifie la composition du gouvernement. La principale nouveauté est l'entrée en force des militaires. Le général Mohammed Oufkir devient ministre de l'Intérieur et le général Ameziane, ministre de la Défense nationale. Le protocole et les mass-media officiels insistent sur leurs grades militaires. Pourtant l'opposition n'en a cure. Elle ne semble déceler là aucun signal d'alarme. Le souverain, l'a-t-il déroutée à dessein en multipliant les petites initiatives d'ouverture ? ou craint-elle de

provoquer les fureurs destructives du général Oufkir ? Egalement, le fait que le décret royal du 20 août tienne à préciser qu'il s'agit seulement d'une modification de la composition du gouvernement, n'est pas de nature à clarifier la situation politique et les intentions du Roi. L'opposition ne voit dans le cabinet du 20 août qu'un gouvernement de transition qui ouvrirait la voie à une autre formation plus conforme au paysage politique réel (189). La presse continue à parler de contacts entre l'U.N.F.P. et des représentants du Palais tels que Driss M'hammedi, directeur du Cabinet royal. Le souverain paraît donc accéder au désir de l'U.N.F.P. de traiter directement avec lui.

Une telle situation -faite d'un climat de marchandages secrets- ne peut que raviver les divergences entre les deux partis de l'opposition (190). N'est-ce pas là le véritable but de tout ce remue-ménage politico-médiatique ?

Le Palais ne cherche-t-il pas, en faisant des semi-avances à l'opposition, à précipiter la fin de son entente au sein de l'assemblée ? D'autant que bientôt la Chambre des représentants aura à se prononcer sur la réforme agraire et sur la récupération des terres.

Il ne semble pas impossible qu'une majorité de députés se rallie au projet de l'opposition. Peu d'élus sont capables de s'inscrire en faux contre un projet si populaire. Un vote majoritaire en faveur de la réforme agraire placerait le Palais sur la défensive. En effet, le M.P., qui est un parti principalement rural, contient quelques éléments d'extraction populaire qui ne peuvent que se féliciter d'une réforme agraire capable de leur fournir, ainsi qu'à leurs électeurs, la terre dont ils ont besoin. Boukharta, jeune député M.P. et assez averti sur les problèmes de l'agriculture marocaine, déclare à une revue, avant le remaniement du 20 août : «la récupération des terres (coloniales) n'est pas suffisante en soi. Il faut donc opérer des réformes radicales. Je pense que les mesures préconisées par le plan quinquennal (préparé par le gouvernement de gauche) peuvent fournir une base convenable aux discussions. La volonté de progrès doit être l'objet de la bienveillance de Sa Majesté» (191). Si le secrétaire général du M.P. reçoit le 20 août le très important département de l'agriculture c'est certainement pour qu'il puisse contenir «les incartades» des membres de son groupe. En même temps l'équipe ministérielle du M.P. se renforce de deux nouveaux ministres.

La tactique royale réussit à merveille. Le M.P., qui entretenait les troubles au sein de la majorité depuis le printemps, se calme (192). Des divergences entre le P.I. et l'U.N.F.P. apparaissent à propos de la réforme agraire. L'Istiqlal, qui se croit au seuil du pouvoir, ne désire ni indisposer intempestivement le Palais royal et contrer sa bonne volonté en se ralliant totalement au point de vue de la gauche, ni trop s'avancer dans un projet de réforme radicale que même un gouvernement P.I. ne pourrait mettre à

exécution. Le radicalisme de son discours, qui visait à faire pression sur le régime, laisse la place à un pragmatisme «raisonnable» digne d'un parti gouvernemental. Le P.I. se comporte ainsi comme s'il était déjà au gouvernement. Pire, des dissensions voient le jour au sein même de ses rangs.

Son groupe parlementaire contient une forte minorité de membres appartenant à la bourgeoisie agraire. Le chef de file de celle-ci n'est autre que le richissime animateur de l'U.M.A. (le syndicat des gros agriculteurs).Apeurée par la perspective d'une réforme agraire réelle, l'U.M.A. se mobilise durant l'été 1964 pour dénoncer son caractère «contraire aux enseignements de l'Islam» et sa portée économique «contre productive» (193). Bref, elle utilise les mêmes arguments que les chambres d'agriculture dominées par le F.D.I.C., lesquelles entretiennent aussi une campagne contre la réforme agraire et le limitation de la propriété.

Ainsi, sous l'aiguillon de la proposition du groupe U.N.F.P., on assiste à une quasi-recomposition du paysage politique marocain sur fond de lutte de classes. Alors que les éléments populaires de la majorité se montrent réceptifs vis-à-vis du projet de réforme agraire et font objectivement front avec la gauche, les élus ruraux du P.I., de condition bourgeoise, semblent travailler main dans la main avec leurs confrères sociaux du F.D.I.C. C'est pour laisser mûrir ces contradictions que le souverain incite le gouvernement et la majorité à louvoyer quant à la demande de session extraordinaire. «Le Roi indique la voie à la majorité en lui conseillant d'inclure, dans le règlement intérieur de la Chambre des représentants, un paragraphe sur les sessions extraordinaires qui pourrait contenir les pressions de l'opposition» (194).

Finalement, la session extraordinaire s'ouvre le 14 septembre. Le gouvernement et une partie de la majorité jouent l'obstruction en s'opposant à la tenue même de la session. Devant l'impasse, l'Assemblée charge le bureau de trancher l'affaire. Les représentants de la majorité gouvernementale cherchent à gagner du temps. Ce n'est que quinze jours après que la session reprend. Le gouvernement affirme qu'il a la priorité dans l'établissement de l'ordre du jour.

L'opposition démontre l'anti-constitutionnalité de la démarche gouvernementale puisque les sessions extraordinaires sont convoquées à la demande du tiers des représentants qui établissent l'ordre du jour. Le gouvernement fuit en avant. Il prépare un projet d'ordre du jour qui traite en premier de la création d'un tribunal spécial pour les délits de corruption. C'est le souverain qui doit être à l'origine de cette initiative, puisque ni Guédira ni Khatib ne sont d'accord. Le but recherché est clair : contrer la proposition de loi de l'opposition par un projet de loi aussi populaire, mais de portée opérationnelle faible. Il ne risque aucunement de mettre à mal les structures socio-

économiques et les assises du régime. L'initiative marque même la naissance d'un nouvel ingrédient de la politique royale : le populisme. Le Palais ne veut pas passer pour le défenseur des nantis. La tactique royale rencontre un certain succès. Allal el-Fassi, qui critique le projet de loi gouvernemental, fait figure de complice des bureaucrates corrompus. Même un hebdomadaire de gauche indépendant lui reproche son attitude favorable aux «ennemis du peuple» (195).

Revenons à la session extraordinaire. Jugeant l'attitude du gouvernement et de sa majorité anti-constitutionnelle et irresponsable, Khatib fait la grève de la présidence. Il rejoint son siège d'où il intervient pour dénoncer «la mauvaise interprétation» de l'article 40 par ses collègues (196). Allal el-Fassi tente de mettre dans l'embarras le Palais en faisant appel à «Sa Majesté» afin que la constitution soit respectée. Bien que la démarche soit non constitutionnelle, le Roi saisit la balle au vol et accepte. Il attendait ce moment depuis bien longtemps.

Ironie du sort, c'est l'opposition qui lui fait ce cadeau politique précieux; le Roi est bel et bien le dernier recours et le seul rempart contre l'anarchie et la désunion. Il prend son temps. Un mois entier pour recevoir le bureau de l'assemblée et les groupes parlementaires. Enfin, en souverain juste et impartial, il tranche en faveur de l'opposition mais trop tard pour que la session extraordinaire puisse délibérer sérieusement des deux propositions de loi des partis nationalistes. Juste quelques jours avant le début de la session ordinaire (18 novembre) dont le maître de l'ordre du jour est le gouvernement. L'assemblée qui siège à peine quatre jours n'est pas en mesure de délibérer sur quoi que ce soit.

Les divergences qui apparaissent au grand jour entre l'Istiqlal et l'U.N.F.P. et entre les rejetons de la bourgeoisie du savoir et les représentants des grands propriétaires terriens au sein du P.I. ne facilitent pas la tâche des partisans de la réforme agraire (197). Alors qu'Allal el-Fassi s'est toujours prononcé pour la récupération immédiate et la distribution des terres coloniales aux paysans dépourvus de terre, Nijjai, chef de l'U.M.A., propose de «laisser au gouvernement tout le temps nécessaire pour la négociation avec les gouvernements étrangers» (198). Il va même jusqu'à affirmer que la récupération des terres coloniales serait économiquement contre-productive, ce qui est en flagrant désaccord avec les positions officielles de son parti (199). Il exprime des points de vue très proches de ceux du gouvernement. Le 12 novembre, la session extraordinaire prend fin et, le 18 du même mois, le Roi inaugure la troisième session ordinaire. Les propositions de l'opposition sont renvoyées aux calendes grecques.

Le souverain sort grand vainqueur des turbulences de l'été et de

l'automne 1964. Il ne reste plus que quelques mois avant la réunion des conditions favorables à la mise à mort des institutions issues de la constitution du 7 décembre.

Les divers choix possibles que commandent la situation politique et le minimun de respect de la constitution se révèlent aussi mauvais les uns que les autres :

- Favoriser la marche normale des institutions peut signifier l'émergence d'un nouveau pôle de pouvoir concurrençant celui représenté par le Palais. En période de crise ou dans une situation exigeant des grands choix concernant l'avenir de la nation, l'assemblée peut faire front contre le souverain, ce qui le mettrait au ban de la communauté. Une telle situation est propice à l'ouverture d'une brèche dangereuse dans le corps du système monarchique, dont une partie de la société accepte de plus en plus mal la prétention hégémonique.

- Jouer continuellement sur les luttes intestines au sein du Parlement et de la classe politique crée un climat malsain d'instabilité périlleux dans un pays où la force la mieux organisée est l'armée. Abuser dans ce sens, alors que le pays et la population attendent de grandes décisions pour sortir d'une stagnation qui n'a que trop duré, peut provoquer un sursaut nationaliste animé par la volonté d'enterrer une période de combinaisons politiciennes, d'indécision et de futilités infantiles.

- Le moindre mal consisterait à organiser de nouvelles élections et à «les gagner» afin de placer au Parlement une majorité d'hommes sûrs et dociles. Mais une telle éventualité n'est pas sans risque non plus. L'opposition, qui reste très forte au sein des milieux sociaux les plus évolués, n'aura qu'une issue: écartée des institutions, elle mettrait à profit le cadre «démocratique» pour recourir à la rue. Unifiée par l'épreuve et forte des leçons d'une expérience de dix ans faite d'échecs, de pièges, de mauvaises évaluations de la situation politique, l'opposition serait capable de tenir tête à la monarchie en exigeant des garanties constitutionnelles irréversibles. L'Istiqlal semble prêt à reprendre à son compte les revendications de la gauche concernant la nécessité de l'élection d'une assemblée constituante.

Vers l'état d'exception

Cela dit, le souverain semble hésiter encore entre différentes solutions car toute décision hâtive et démesurée peut être porteuse de périls inattendus. «Attendre et voir» paraît devenir la nouvelle règle de conduite du Palais. Les conseils ministériels s'espacent et les décisions sont souvent prises au cours

de tête à tête entre le Roi et les ministres concernés. Tout en surveillant la situation de près, le Roi donne l'impression de se désintéresser de toutes les institutions issues de la Constitution du 7 décembre. Il en appelle au sacré et à la tradition pour combler le vide doctrinal qui règne apparemment dans le pays. Le port de la djellaba devient de rigueur dans les cérémonies officielles et les exhortations au respect des préceptes religieux se multiplient. Le Palais, qui ne réussit pas à transformer les institutions constitutionnelles modernes en relais de sa politique, entend recourir à la tradition comme principale source de légitimité et comme fer de lance idéologique. Une pratique traditionaliste doublée d'un discours populiste, il n'y a pas mieux pour flatter la ferveur religieuse du petit peuple.

Durant le mois du Ramadan, plusieurs personnes sont arrêtées pour rupture du jeûne. Les juges, qui se montrent souvent compréhensifs vis-à-vis de tels contrevenants, font de même cette année. Les «déjeûneurs» sont condamnés à des peines de prison avec sursis. Mais le souverain intervient publiquement pour que les «délinquants» soient sanctionnés plus sévèrement. Les relaxés sont de nouveau arrêtés, ce qui est contraire à la loi. Dans la seule ville de Rabat, trente prévenus sont condamnés à des peines de prison ferme. Les restaurants qui les ont servis sont fermés pour un mois.

Le bénéfice politico-idéologique que tire le Roi de telles initiatives est on ne peut plus important. En se faisant prévaloir de son titre de Commandeur des croyants, il affirme ses pouvoirs extra-constitutionnels. Le Roi n'est donc tenu de respecter que la loi divine. Toute tentative de la part de l'opposition d'utiliser le texte constitutionnel contre telle ou telle prise de position royale est religieusement (la religion prime la loi positive) nulle.

De même, la sévérité de l'Etat contre les «délinquants» renforce le poids de la famille et le rôle du père qui est ainsi appuyé par l'autorité publique en tant qu'agent social de transmission de la tradition et gardien vigilant de la loi divine au sein du foyer*.

Une monarchie absolue perdrait sa raison d'être si sa principale base sociologique, la famille patriarcale, se laissait emporter par le vent de la modernité. La famille traditionnelle n'est pas seulement une unité de production économique ou de reproduction socio-démographique mais aussi une

* : En effet, la majorité des «déjeûneurs» ont perpétré leur «acte impie» ailleurs que dans le foyer parental. Les sanctions qui frappent les établissements «complices» (cafés, restaurants...) privent les jeunes gens d'un moyen précieux d'échapper à l'autorité parentale.

cellule idéale d'endoctrinement idéologique et politique. De même que le monarque n'est que le père de la communauté, la famille n'est, en quelque sorte, qu'une monarchie miniaturisée. Le ciment de ces deux institutions mutuellement solidaires est la religion. Leur pilier est le système de production archaïque régnant dans le bled. C'est pourquoi la monarchie marocaine, particulièrement au temps de Hassan II, fait preuve d'une ténacité inégalée dans son refus de toute réforme agraire. Pareillement, Hassan II s'est toujours méfié de l'école et de l'instruction publique en tant que foyers de remise en cause du caractère répressif (ou transcendant selon les points de vue) de l'autorité familiale.

Mais le recours au religieux, en tant que vecteur politico-idéologique, n'est pas sans risques non plus. L'opposition renchérit sur la politique religieuse officielle et découvre dans les textes sacrés et l'histoire islamique une source intarissable pour défendre ses choix politiques. L'Istiqlal est le mieux placé sur ce plan. Le Roi, qui tire un avantage certain en créant un climat d'unité relieuse autour de sa personne**, se rend très vite compte qu'il peut être dépassé sur sa propre chasse gardée : le sacré.

Un article d'el-Alam, d'inspiration allaliste, condamne sévèrement les musulmans qui participent aux festivités de Noël et reproche à l'Etat sa passivité complice (200). Or, trois jours auparavant, la presse publie les photographies du Roi célébrant la fête «impie» entouré de sa famille. Après le verdict prononcé à l'encontre des «déjeûneurs», un journal de l'Istiqlal estime que le tribunal a été trop clément et renchérit : «il fallait promener les délinquants deux par deux dans la ville afin d'infliger une leçon à tous ceux qui ont pu échapper aux filets de la police» (201).

Or, un dérapage intégriste sapera l'audience du régime au sein de la bourgeoisie moyenne (en particulier son élite bureaucratique) peu favorable à une interprétation rigoureuse des textes qui ne manquerait pas d'affecter les intérêts et la liberté individuelle de ses membres. D'ailleurs, toute orientation intégriste compromettrait les amitiés occidentales du régime, hâterait le départ des précieux coopérants étrangers et mécontenterait l'influente et très royaliste communauté juive marocaine.

** : La première session de l'année parlementaire 1964-1965 donne lieu à des discussions passionnées et riches sur le thème du rôle de la religion dans la société. Les thèmes profanes (réforme agraire, industrialisation...) passent au second plan. Ces échanges souvent cordiaux donnent pour la première fois à la Chambre basse l'aspect d'une assemblée animée par une idée commune. Le Commandeur des croyants est le principal bénéficiaire d'une telle ambiance mystique et unitaire.

Décidément, tous les terrains sont minés. C'est une raison de plus qui confirme le Roi dans sa nouvelle conviction* : toute politique qui n'associe pas au gouvernement une très forte opposition tout en lui laissant une liberté de parole, si réduite soit-elle, est porteuse d'ennuis interminables. Ce recours au sacré est un nouveau pas vers le divorce avec le «libéralisme» relatif qui marque la période guédiriste. D'ailleurs, le fondateur du P.S.D. ne manque pas de désapprouver implicitement la nouvelle orientation en défendant les «déjeûneurs» (202).

Durant les premiers mois de 1965, le Roi va essayer de convaincre l'opposition de se mettre inconditionnellement à sa disposition. Ici, également, Guédira n'est pas placé sur la même longueur d'ondes. Il se considère toujours comme le chef de la majorité et entend conduire un nouveau gouvernement qui procéderait à certaines réformes afin de couper l'herbe sous les pieds de l'opposition et d'épargner au pays une douloureuse épreuve de force. Il va jusqu'à critiquer la politique gouvernementale au cours d'un meeting organisé par son parti à Safi et promet à ses auditeurs, au cas où il serait rappelé au pouvoir, d'instaurer «un système économique nouveau en procédant à une réforme agraire et industrielle qui profiterait à tous les citoyens» (203). Les prises de position de Guédira contre le gouvernement ne signifient nullement que son parti tout entier est derrière lui, puisque le premier ministre n'est autre que le président du P.S.D. et que plusieurs membres du cabinet s'en réclament.

Mais la débandade de la majorité ne s'arrête pas là. Le Mouvement Populaire traverse également une crise mortelle. Une dizaine de ses députés, dont Khatib président du M.P. et président de la Chambre des représentants, votent avec l'opposition contre le budget du ministère des travaux publics, mettant ainsi le gouvernement en minorité (204). Ainsi, on se trouve dans une situation risible : les deux partis de la majorité sont scindés transversalement. Si le président du P.S.D. est au gouvernement et son secrétaire général est contre, à l'inverse, le secrétaire général du M.P. est avec le gouvernement et son président est contre.

* : L'U.N.F.P. recourt également au Coran et au patrimoine islamique progressiste pour défendre ses choix en matière de réforme agraire et de justice sociale (cf. par exemple dans Al-Mouharrir du 1er octobre 1964, une étude sur Abou Dhor Ghifari «pionnier du premier conflit de classes en Islam»). Le député U.N.F.P. de l'Anti-Atlas condamne les manifestations faussement religieuses, telles que les «moussems». Or les autorités encouragent et participent à l'organisation de ces événements qui perpétuent la tradition ancestrale garante de la stabilité. Ces «moussems» réunissent des dizaines de milliers de personnes. Le régime les transforme en de gigantesques meetings à la gloire du souverain.

Si l'attitude de Guédira et de Khatib s'explique par des raisons politiques, les remous au sein de la majorité sont largement provoqués ou attisés par des intérêts personnels. Ainsi, les membres de la majorité qui s'expriment contre le budget des travaux publics (T.P.) ne justifient aucunement leur vote par des mobiles politiques. Ils reprochent au ministre des T.P. d'avoir renvoyé un de leurs amis, Cherradi, de la direction de «Royal Air Maroc» et son refus d'accorder à leur clientèle des agréments de transport comme il le fait pour d'autres (205). Horma Ould Babana, président du groupe de la majorité, déclare devant l'assemblée : «Si le groupe F.D.I.C. avait la possibilité de voter contre le budget des T.P., il l'aurait fait sans hésiter. Notre vote approuve le budget et non la personne qui détient le portefeuille des T.P.»

Un tel épisode semi-comique semi-tragique fait le bonheur des consommateurs des bistrots de la capitale. Mais le Roi ne juge pas la situation assez mûre pour suspendre le parlement. Il fait des avances timides aux dirigeants de l'opposition. Eux, au moins, ils ne risquent pas de le ridiculiser. Le manque de maturité politique de ses partisans inconditionnels l'exaspère profondément. Que faire ? Il saisit l'occasion de la fête du Trône (le 3 mars 1965) pour en appeler à l'union nationale. «Il s'agit de sauvegarder les acquis de la nation», dit-il. Les rencontres entre le Roi et les représentants de l'opposition n'aboutissent à aucun résultat. L'Istiqlal et l'U.N.F.P. sont dissuadés par la profondeur de la crise économique. Le Roi reste trop évasif et se refuse à donner une quelconque garantie à l'opposition. D'ailleurs, le harcèlement de la presse et des militants de l'opposition ne cesse guère et même se renforce.

C'est dans ce climat que le 22 et 23 mars éclatent à Casablanca des émeutes populaires violentes suivies par d'autres à Rabat, à Fès et un peu partout. Le fer de lance de ce mouvement sont les lycéens (206) et les chômeurs. Une circulaire du ministère de l'éducation a interdit aux jeunes de plus de quinze ans de suivre leurs études en sixième et à ceux qui en ont seize de les poursuivre dans la classe supérieure et ainsi de suite. Le petit peuple, qui dans la détresse avait au moins un espoir, celui de voir un jour ses enfants devenir fonctionnaires et changer la situation de la famille, ressent la décision gouvernementale comme une provocation, une humiliation inacceptable. Les bus sont brûlés, les banques attaquées, les commissariats assiégés. Des slogans contre le Roi sont scandés*. Le général Oufkir saute sur l'occasion et organise une répression impitoyable à laquelle il participe personnellement en mitraillant la foule depuis son hélicoptère. Des milliers de personnes sont arrêtées.

Quand au nombre de victimes, les contradictions officielles disputent la vedette aux rumeurs les plus alarmantes. Des dizaines pour les unes, des centaines pour les autres. Personne ne saura jamais la réalité puisque les

victimes sont enterrées de nuit dans des endroits inconnus.

Le 29 mars, le Roi reconnaît les causes économiques et sociales de l'exaspération populaire mais laisse libre cours à l'expression de ses dissentiments contre l'instruction publique et tout ce qui favorise une alphabétisation massive de la population. «Il n'y a pas de danger aussi grave pour l'Etat que celui de prétendus intellectuels. Il vaudrait mieux que vous soyez tous illettrés» (207), affirme-t-il dans son discours adressé à la nation.

Deux mille personnes passent devant les tribunaux. L'un des avocats défenseurs des jeunes émeutiers n'est autre que Abdelkrim Benjelloun, personnalité modérée, ami personnel de Mohammed V et, pendant longtemps, son Ministre de la Justice. Pour la première fois, depuis peut-être 1930, un souverain marocain se trouve autant isolé parmi son peuple. Hassan II s'est préparé à une telle situation dès le temps de son père. Il a mis sur pied une armée disciplinée et une police efficace.

Les tractations reprennent avec l'opposition. L'Istiqlal ne veut rien entendre d'autre que la dissolution du parlement et l'organisation de «nouvelles élections libres et authentiques». Paradoxalement, la direction (intérieure) de l'U.N.F.P. fait preuve de plus de modération (208). Elle sait qu'elle serait la première victime de toute conspiration militaire mais elle demande toujours «un contrat public» (209) qui définisse clairement la mission de tout gouvernement d'union nationale et l'établissement d'un calendrier détaillé de son action à venir. Ayant boycotté le référendum constitutionnel (à l'opposé du P.I.), elle ne peut faire sienne la position de celle-ci consistant à organiser une nouvelle consultation populaire sur la base de la constitution actuelle. Elle semble préférer un retour provisoire à la situation qui prévalait avant mai 1960. Elle veut négocier en dehors de toutes les institutions issues de la Constitution du 7 décembre qui doivent disparaître. Il faut tout recommencer à zéro. L'une de ses principales revendications politiques est satisfaite.

Les dirigeants et la majorité des militants de l'U.N.F.P. sont graciés par le Roi et libérés.

Seulement personne n'est au courant des projets du Roi pour sortir de la crise dans laquelle patauge le régime. Les contacts fréquents avec l'U.N.F.P. et la satisfaction apparente dans la presse de celle-ci, font croire à une prochaine formation d'un gouvernement de gauche. Les dirigeants de l'organisation progressiste, eux-mêmes, sont remplis d'espoir. Selon ceux-ci, il ne reste au Roi, qui a essayé toutes les combinaisons possibles depuis 1960,

* : «Eh Al-Hassan, tire-toi, le Maroc ne t'appartient pas!» criaient les manifestants.

qu'à s'adresser à l'U.N.F.P. C'est «la logique de la démocratie», déclare Abderrahim Bouabid confiant.

Plus tard il s'avérera que le véritable objectif des ouvertures du souverain envers la gauche, c'est d'amener Ben Barka à rentrer au royaume. Mais le méfiant Mehdi «assiégé» et surveillé par les agents d'Oufkir à Genève, au Caire et à Paris (210) pose une condition : la publication dans le journal officiel du décret royal le graciant de la peine de mort. Ce que le monarque refuse. Mystère !

La majorité, pourtant prise de peur de la perspective d'un gouvernement de gauche, continue à s'entredéchirer. Il y a maintenant deux «Mouvement Populaire», l'un animé par le secrétaire général Aherdane et l'autre par le président Khatib. Rien ne marche plus au sein du P.S.D. Les démissions des ministres-membres fusent. Guédira tient à rappeler au souverain que si la situation politique est si chancelante c'est en raison d'une «application malsaine du régime constitutionnel».

Selon lui, le fait que le Roi concentre entre ses mains tous les pouvoirs est la cause du mal. «Il faut asseoir l'autorité administrative au sommet... c'est-à-dire dans les services du Premier ministre» (211). Il ne cache pas son opposition à l'instauration d'un gouvernement de gauche suite à une décision discrétionnaire du Roi et invite l'U.N.F.P. à négocier directement avec la majorité (212) (et donc non avec le souverain) afin de trouver une issue à la crise. Il critique également la présence des militaires et des ministres «politiquement irresponsables» (entendez «ceux qui ne relèvent que de la volonté royale») au sein de la formation gouvernementale.

Bref, Guédira, comme la quasi-totalité de la classe politique, croit à l'éminence d'une réédition de l'expérience dite du «gouvernement Ibrahim» accompagnée d'une orientation autoritaire.

Le 3 juin Driss M'hammedi, le directeur du Cabinet royal, s'envole à Madrid pour y rencontrer Ben Barka. Il en revient bredouille le même jour (213). Le fondateur de l'U.N.F.P. semble tenir à ses conditions malgré les pressions de ses amis (Youssefi est allé également le rencontrer à Madrid). Il soupçonne un traquenard royal. Quatre jours plus tard, c'est à dire le 7 juin, le souverain annonce dans un discours à la nation, la proclamation de l'état d'exception.

Alors que Guédira, Khatib et Allal el-Fassi désapprouvent la décision royale et insistent sur le caractère abusif de l'interprétation de l'article 35 (214) de la Constitution, Abderrahim Bouabid la qualifie de «positive».

C'est presque l'euphorie au sein de l'U.N.F.P. (215) . Le Roi dans son discours du 7 juin utilise quelques arguments de la gauche pour justifier sa

décision de renvoyer le Parlement et de réviser la constitution (216).

Al-Ahdaf (les objectifs), hebdomadaire officieux du parti, critique ceux qui condamnent la proclamation de l'état d'exception et présente la décision royale comme un résultat du «combat populaire» et s'en félicite en tant que preuve de la justesse de son attitude. Plus loin, le journal ajoute qu'aucun changement radical n'est possible sans la reconnaissance de «la souveraineté du peuple» et «l'application des méthodes socialistes de planification» (217). L'U.N.F.P. s'imagine déjà au gouvernement.

Les décisions populistes prises par le Roi au lendemain de l'état d'exception sont accueillies favorablement par le petit peuple des villes qui forme la base électorale de l'U.N.F.P. Un décret royal supprime d'une manière inconstitutionnelle les indemnités des parlementaires qui sont affectées à la construction d'écoles. Des piquets de police interdisent aux députés de la majorité et du P.I. qui veulent, malgré l'état d'exception, réunir le bureau de la Chambre des représentants. Horma Ould Babana, président du groupe de la majorité, outré, crie au visage des policiers sur le ton d'un héros surréaliste : «Je suis Horma, je suis la majorité» (218).

La tenue d'une conférence de presse des députés contestataires de l'état d'exception est également empêchée par la police. Bref, un climat de fronde «nobiliaire» règne à Rabat. Mais Oufkir est ici pour faire front à tout «Serment de Jeu de Paume» (219).

Cette humiliation royale des députés est perçue par les petites gens comme la vengeance d'Allah sur les nantis profiteurs (leur appointement est comparable à celui des ministres). La presse de l'U.M.T. et relativement celle de l'U.N.F.P. ont joué un rôle essentiel dans la création des sentiments anti-parlementaires dont le souverain se sert pour régler leur compte aux institutions constitutionnelles. Dans le pays, on croit que la décision du 7 juin est un point marqué par l'U.N.F.P. . L'éditorialiste d'un hebdomadaire indépendant proche de la gauche écrit : «Pourquoi qualifier la situation qui prévaut aujourd'hui, d'état d'exception ? N'est-ce pas plutôt le contraire qui est vrai ? N'avons-nous pas vécu durant les deux dernières années dans un état d'exception? Je considère que la décision royale est une grande victoire pour l'U.N.F.P. qui a dit «non» à la Constitution et a demandé sa révision, puis a revendiqué la mise en sommeil du parlement. Le peuple marocain «en a marre» de la démocratie et de la vie parlementaire. Lorsque le Roi termine son discours le mardi soir, les gens dans la rue poussent un soupir de soulagement. Le fardeau qui les écrasait depuis deux ans prend fin» (220).

Je pense que le journaliste reflète l'opinion d'une non négligeable partie de la population. En effet, Hassan II qui a tenu à s'acquitter de la promesse solennelle de son père de doter le pays d'institutions constitutionnelles, envers

lesquelles, il n'a jamais eu la moindre sympathie, réussit un coup de maître en s'en débarrassant tout en jetant la responsabilité de leur échec sur les autres. Mieux, il obtient le soutien de la gauche à une décision qui sonne le glas de tout semblant de démocratie au Maroc. Le 7 juin 1965 marque dans l'histoire du Maroc indépendant le tournant le plus décisif depuis la fin de l'ère du protectorat.

Avant de conclure, examinons comment le régime royal agit sur les leviers religieux-traditionnels, économiques et politiques afin de consolider ses nouvelles positions et contrecarrer les effets d'érosion, dus à l'évolution des mentalités et des structures sociologiques, sur l'intégrité du pouvoir du Trône.

3. QUELQUES REFLEXIONS SUR LE REGIME DE HASSAN II

a. La sphère de la religion, de la tradition et des croyances populaires.

Le Roi fait inscrire dans la Constitution qu'il est «Commandeur des croyants» (article 20) et que sa «personne est inviolable et sacrée» (article 23). Ainsi la Constitution, au lieu de rationaliser le régime monarchique, renforce sa sacralité. Les pouvoirs extra-constitutionnels de «Amir Al-Mouminine» neutralisent tout contre-pouvoir qu'il soit de jure ou de facto, temporel ou religieux. En effet, le titre de «Commandeur des croyants» était très peu utilisé au Maroc et n'était jamais officiel. C'est avec le très profane mot de «sultan» (qui signifie littéralement «pouvoir» ou celui qui le détient) que les Marocains désignaient leur souverain. Usant de son nouveau titre, le Roi peut passer outre les «fatwa» (consultation) des collèges d'Ulémas ou de telle ou telle personnalité dont la compétence est reconnue dans le domaine des sciences religieuses. (En effet, une monarchie théocratique absolue accepterait mal que la société, conçue par elle comme un ensemble de sujets, gère elle-même sa relation à la donne religieuse). Politiquement parlant, cela signifie que la fraction de l'élite marocaine qui doit son audience populaire et sa situation privilégiée à l'aspect religieux de son rôle social, se trouve dépouillée, au profit du souverain, du caractère exclusif de ses compétences. Ainsi l'élite religieuse ne peut plus prétendre à un rôle socio-politique indépendant. Autrement dit, les secteurs sociaux oppositionnels ne peuvent plus avoir efficacement recours, comme ils l'ont fait par le passé, à la légitimité religieuse pour l'opposer à celle théoriquement populaire du souverain et de son administration*. En effet les sultans du Maroc se sont toujours prévalus de leur légitimité «populaire» incarnée par l'acte de la Beïâ (allégeance). Or le système

de la Beïâ, malgré ses avantages pour la monarchie, ne manque pas d'inconvénients. Un personnage qui détient son mandat du peuple -en l'occurrence le sultan - risque selon toute logique, de le perdre si ses mandateurs le lui retirent.

Afin de mater cette brèche d'où peut s'introduire l'élite (appelée traditionnellement «Ahl el-hal wa el-Iqd» (ceux qui lient et délient) pour dicter au détenteur du pouvoir ses vues, l'article 20 supprime implicitement l'acte de la Beïâ et le remplace par un système héréditaire basé sur l'ordre de primogéniture mâle. Le Roi est Roi parce qu'il est fils de Roi.

Donc, le droit de sang devient le seul fondement de la légitimité. Le sang prime l'allégeance populaire, le chérif, descendant du prophète, fait passer au second plan l'Imam mandaté par les représentants de la communauté. Pourquoi un tel choix ? Car le système de la Beïâ une fois modernisé aurait transformé la monarchie marocaine en régime présidentiel où le chef de l'Etat, le Roi, serait choisi par un collège de grands électeurs. Ce qui aurait pour résultat le déclenchement d'un processus de rationalisation qui pourrait être fatal pour l'existence même d'un régime monarchique héréditaire. Au contraire, le retour en force du droit du sang consolide le caractère sacré du pouvoir royal et confirme la division hiérarchique du corps social en «chérifs» et non-«chérifs».

Les vrais chérifs sont les descendants réels ou supposés du prophète ou de sa famille. On trouve au Maroc, plusieurs familles chérifiennes, les Idrissides, les Saâdiens, les Ouazzanis... et les Alaouites. Ces derniers sont au pouvoir depuis plus de trois siècles. Ils disposent d'un arbre généalogique qui les rattachent à Fatima, fille unique de Mahomet, et à son mari Ali, cousin de celui-ci.

Depuis l'établissement au Maroc de la dynastie idrisside à la fin du VIIIè siècle, les familles chérifiennes jouent un rôle social et politique de premier ordre. Les chérifs reçoivent des dons à diverses occasions. Ils ont la réputation de disposer d'un pouvoir surnaturel dû au «baraka» (effluve divin). La communauté leur fait appel lors des calamités naturelles ou autres

* : Hassan II met à profit son titre de «Commandeur des croyants», pour donner parfois une interprétation des textes religieux conforme aux intérêts d'un régime monarchique qui s'appuie essentiellement sur la contrainte physique : «Dieu a placé le Roi sur le Trône pour sauvegarder la monarchie. Pour cette sauvegarde, le rite malékite prévoit qu'il ne faut pas hésiter, s'il le faut, à faire périr le tiers de la population aux néfastes idées, pour préserver les deux tiers de la population saine».A.A.N. 72 p. 253 Cette déclaration laisse entendre que c'est Allah qui décide de l'identité de l'occupant du Trône dont le premier devoir religieux est la défense du système monarchique.

(sécheresse,attaque étrangère...). Ils sont vénérés et craints en même temps. Ils peuvent jeter un mauvais sort à un individu ou à toute une collectivité.

Dans l'esprit du petit peuple, ce qui fait le chérif n'est pas son hypothétique ascendance mahométane mais ses pouvoirs extraordinaires. Ainsi les membres des confréries, les guérisseurs, les charmeurs de serpents... sont tous considérés comme chérifs héritant leurs aptitudes de leurs ancêtres et dignes de vénération. Le régime royal, notamment du temps de Hassan II, ne néglige pas de se servir de ce levier de taille.

Le cadre conceptuel mythologique dans lequel évolue le large secteur social imprégné par de telles croyances peut servir de rempart idéologique efficace contre la propagation des idées modernistes qui risquent de mettre en relief le caractère anachronique d'une monarchie absolue. Le régime encourage par divers moyens le maintien sinon le renforcement de l'influence sociale des familles chérifiennes. Il fait de ce levier une dynamique d'intégration des groupes exclus de la décision.

Parmi ces moyens :

- L'organisation de «moussems» (grandes fêtes) dans toutes les régions du Maroc. Le ministère de l'Intérieur et ses agents locaux prennent l'affaire en main. Ces fêtes populaires sont traditionnellement organisées pour rendre hommage au «wali» ou «sayid» local (patron du village). Elles durent plusieurs jours et rassemblent des dizaines sinon des centaines de milliers de «pèlerins». Le gouverneur, représentant de Sa Majesté au niveau provincial, doit obligatoirement, pour «les moussems» importants, faire le déplacement et honorer de sa présence tous les chapiteaux de notables locaux. Souvent un Ministre ou un membre de la famille royale participe et présente un sacrifice au «wali». Les moyens d'information de l'Etat rendent compte de ces festivités et de la liesse populaire qui s'y exprime. Des «spécialistes» peuvent être invités par ceux-ci à énumérer les bienfaits mystérieux et les miracles produits par le marabout intéressé. Les descendants de ce dernier reçoivent cadeaux et dons de la part des visiteurs ou des autorités locales. Les groupes musicaux populaires sont appelés à chanter les prodiges du chérif en honneur et du premier chérif, l'alaouite Hassan II.

Ainsi les «moussems» tiennent lieu de séminaires d'endoctrinement politico-idéologique et de reproduction des symboles sacralisant l'ordre social établi. En effet, l'infrastructure sociologique, servant de base à une monarchie théocratique et paternaliste, commence sous la pression de la multiplication des supports transmetteurs de la culture moderne à manquer de couverture idéologique.

- Les ordres chérifiens. Certains familles chérifiennes sont encouragées à s'organiser en ordres disposant de sièges. Des «naqibs» (curateurs) doivent les représenter au niveau local et central. Les autorités sont tenues de les traiter avec déférence et égards et de faciliter leurs affaires. Ce qui les transforme en intermédiaires entre la population et lesdites autorités et partant augmente leur influence sociale. Ainsi dans les consultations électorales, les gens seront attentifs aux conseils des chérifs qui entravent ainsi l'action des organisations laïques. Mais le plus important est ailleurs.

Il s'agit pour le régime, de maintenir un mode de pensée et une structure sociologique qui lui sert d'alibi idéologique. La hiérarchisation de la société commence par le plus petit chérif ayant des droits sur ses voisins et se termine dans le sommet par le patriarche de tous les chérifs, le monarque alaouite à qui toute la communauté doit obéissance et vénération. Par contre, la restructuration du corps social selon les schémas modernes préconisés par toutes les composantes du mouvement national qui véhicule de nouvelles idées et met en oeuvre un outillage conceptuel progressiste, aurait mis en péril les ressorts traditionnels, seuls capables de sauvegarder l'équilibre social assurant la pérennité d'une monarchie absolue.

-«La carte blanche». L'anonymat qui règne dans les villes risque de diluer les chérifs dans la masse des profanes. Les services du Palais établissent, en coordination avec les ordres chérifiens, un papier officiel prouvant l'authenticité de l'origine noble de son porteur. Ce dernier peut se comporter, sans respecter quoi que ce soit des réglements en vigueur. «La carte blanche» est un véritale passe droit polyvalent. Son porteur jouit d'une immunité plus grande que celle, par exemple, d'un élu de l'opposition.

Ainsi «la Carte blanche» est utilisée par le régime comme un agent stabilisateur du système des valeurs menacé par l'évolution socio-culturelle et économique et la fluidité géo-démographique. Cela nous amène à un autre niveau du contrôle de la société et de la classe politique.

b. Le pouvoir économique et social.

Après l'état d'exception, «l'administration renforce son pouvoir, à la mesure de l'extension du rôle de l'Etat dans le développement économique et social du pays. A ce titre le ministère de l'Intérieur, sous la houlettte du général Oufkir oriente ses tâches traditionnelles vers des secteurs, tels que l'encadrement administratif, le développement rural et l'aménagement du territoire» (221). C'est ce qu'affirme le maghrébologue J.C. Santucci, mais cette situation a commencé bien avant la proclamation de l'état d'exception. D'ailleurs c'est le propre de la plupart des pays qui venaient de sortir de la

colonisation. Ce qui est particulier dans le cas du Maroc c'est la personnalisation du pouvoir économique de l'Etat.

Selon la tradition alaouite, le Roi Hassan II utilise directement les prébendes de l'Etat pour «intégrer» les forces centrifuges. Si Mohammed V n'était qu'un homme moyennement riche, disposant surtout de larges propiétés agricoles, Hassan II se lance à corps perdu dans le monde des affaires. Au bout de quelques années et avec l'aide d'hommes d'affaires juifs ou musulmans, marocains ou étrangers, il devient le premier riche des riches du Maroc. Ce n'est qu'en disposant d'une fortune colossale touchant à tous les secteurs d'activité économique et en se rendant compte sur place de tous les tenants et aboutissants du monde des affaires que le Palais peut être en mesure de contrôler efficacement l'élite économique qui se confond partiellement avec l'élite politique.

L'un des moyens de contrôle de celle-ci est «la souplesse» du système fiscal. Tous les associés et collaborateurs économiques de la famille royale sont «exemptés» d'impôts. Aucun pouvoir, qu'il soit administratif ou judiciaire, ne peut mettre en cause leurs activités, abstraction faite de toute réglementation contraire.

De ce fait le Palais se transforme en une sorte de centre d'attraction magnétique dont le champ englobe tous les secteurs de l'économie nationale.

Les confiscations extra-légales et les ventes obligatoires au profit de la famille royale font de celle-ci l'objet des sollicitations de l'ensemble des gros intérêts.

Le mobile du Palais n'est pas, comme beaucoup le croient, une avidité irrésistible mais, il est d'ordre politique. Un monarque absolu verrait mal s'installer dans son royaume un autre pôle de pouvoir, fût-il économique. Il faut que le Palais demeure la source de tout privilège. C'est un moyen de contrôle efficace de l'élite politique qui, excepté quelques rares éléments, fait preuve d'une soif insatiable d'enrichissement. Toute hiérarchie, de quelque ordre qu'elle soit, qui ne trouve pas à sa tête le Roi est une hiérarchie virtuellement concurrente.

Vu qu l'Etat est le premier agent économique on imagine mal une entreprise prospérer sans la bienveillance de celui-ci. Comment une imprimerie, par exemple, peut-elle continuer à vivre si le gouvernement, premier client dans ce domaine, refuse de lui faire des commandes de manuels scolaires ? C'est le cabinet royal qui choisit les heureux élus.

Comment un grand producteur d'agrumes peut-il développer ses activités si l'Etat lui refuse les facilités nécessaires pour la commercialisation à l'extérieur de son produit ?

Il est superflu de rappeler que pour obtenir la bienveillance des autorités -autrement dit du Palais- il faut faire preuve d'une loyauté inébranlable et agissante envers le régime royal et son chef. Il faut installer le plus grand chapiteau lors de la fête du Trône, célébrée tous les 3 mars partout au Maroc, inviter les meilleurs chanteurs à la gloire du Roi pour se faire remarquer par les représentants de l'Etat et ainsi acquérir une notoriété et une «immunité», toutes deux nécessaires pour réussir dans les affaires.

Si on ajoute à cela :

-qu'il est nécessaire d'obtenir une dérogation du Cabinet royal pour l'achat d'une propriété relevant de la colonisation officielle,

-que tous les directeurs des offices nationaux économiques et techniques, des banques publiques et semi-publiques, des sociétés de crédits... sont nommés par le Roi

-que les licences d'import-export sont réservés aux «bien-pensants» et peuvent être retirés à n'importe quel moment

-que le minsitère de l'Intérieur a plus de compétences économiques au niveau provincial, que le ministère de l'économie et que les terres récupérées ont été mises sous la tutelle des gouverneurs, réprésentants de Sa Majesté, on comprend l'étendue du pouvoir économique du Palais.

Il est le centre de redistribution des richesse nationales. Il est «le promoteur social» n° 1. Tout priviligié doit être conscient qu'un faux-pas politque peut signifier une dégradation certaine et immédiate. Ce sentiment d'insécurité continue pousse l'élite à une lutte intestine inerminable fait de surenchères pour l'approche de la personne royale et l'obtention de sa confiance. Une telle tension fait le jeu du Palais qui peut à sa guise changer d'alliances et à tout moment.

La corruption est également l'un des moyens du contrôle de la classe des privilégiés. Ces derniers sont à la merci du pouvoir. Ils risquent continuellement d'être poursuivi pour fraudes ou malversation. Ils font preuve d'une docilité impeccable et adhèrent en masse aux organisations politiques ou sociales lancées par l'administration.

Ainsi, ce qu'on appelle communément bourgeoisie nationale, est dépourvue de toute volonté politique autonome ; elle se sait redevable de tout ou presque envers le régime.

3. *Le pouvoir politique.*

Comme nous l'avons déjà vu, le Palais devient dès 1960, l'unique meneur du jeu politique.

Le mouvement national perd définitivement l'initiative et se replie sur des positions défensives de plus en plus fragiles.

Rappelons que c'est le Roi qui nomme les membres du gouvernement, les hauts fonctionnaires et hauts gradés des F.A.R. et de la Sécurité nationale... Il peut discrétionnairement les démettre avec ou sans raison.

Accumulant le pouvoir économique, la primauté religieuse, l'excellence chérifienne et l'autorité administrative et judiciaire, Hassan se déploie avec énergie pour réduire toujours davantage le champ d'action de la société politique. Ne disposant pas, comme son père, d'une autorité morale suffisante pour contrôler cette dernière, il se sert à fond de l'appareil sécuritaire du régime comme d'un épouvantail dissuasif et efficace. Les pressions policières et la torture deviennent dès 1963 une partie intégrante du système politique royal. «Le guédirisme» hésitant cède la place à un «oufkirisme» agressif.

Sous la pression de l'Etat et de sa machine répressive, les structures politiques mises en place par le mouvement national et maintenu par le clientélisme des partis et l'acte électoral vont imploser faute de perspective. Les liens de type moderne qu'ils soient associatifs ou socio-politiques vont être progressivement détruits. Le Palais apparaîtra de plus en plus comme le seul centre de pouvoir vers lequel convergent tous les réseaux formant le tissu social. Paradoxalement la popularité du régime ne cesse de baisser durant toutes les années soixante. La peur tient lieu de mystique monarchique. La consolidation du donjon étatique s'accompagne d'un effritement des contreforts populaires du régime.

Le ministère de l'Intérieur devient le creuset de tout le régime. Son action dépasse largement ses fonctions sécuritaires et administratives. Il intervient fortement dans le domaine économique, social et même culturel. L'objectif en est de contrôler l'évolution sociale et de contrecarrer, à temps, ses effets négatifs. Pour combattre la fluidité socio-géographique propre aux jeunes nations et destructive de la tradition, l'appareil de l'Etat entame une réflexion sur une certaine régionalisation. Elle est destinée à maintenir les gens chez eux et à favoriser la consolidation des fiefs «féodaux».

Les notables promus au rang de petits rois bienfaiteurs pour leur région tissent, avec l'aide des autorités, de larges réseaux de clientèle. Les gens en détresse ne s'adressent plus aux sièges des partis mais au notable local. Pour le Marocain moyen, celui-ci devient synonyme du passeport obtenu, de l'amende annulée...

Trouver un travail pour un fils, obtenir une bourse pour un autre, tirer de prison un troisième ne peut se faire sans la bienveillance de «S'hab el Makhzen» (les amis des autorités).

La trame clientélaire à base régionale donne la preuve d'une solidité plus durable que celle des rapports fondés sur la loyauté politique. Penser en termes régionalistes est un handicap pour les organisations à idéologie nationaliste et moderniste. A chaque fois que le Roi reçoit des gouverneurs ou quand il en nomme de nouveaux il leur ordonne de prendre soin d'«el-Aâyanne» (les notables).

Dans les pages précédentes nous avons traité des moyens mis en oeuvre par le régime royal afin de contrôler le secteur traditionnel majoritaire au sein de la société marocaine et la classe des privilégiés. mais la grande inconnue reste le groupe social touché par les idées modernes et exclu de la décision. Les masses semi-cultivées de la ville représentent un danger potentiel permanent. Les émeutes de mars 1965 annoncent un tournant nouveau dans les relations entre le Makhzen et la société marocaine. Le «Siba» va-t-il devenir un phénomène urbain après avoir été depuis des siècles l'apanage des campagnes. Hassan II qui est le premier Roi du Maroc à ne pas souffrir de cette «dissidence» rurale favorise-t-il par sa politique son déplacement vers les villes prolétaires du littoral ? Certainement. Seulement ce nouveau «Siba» sera, à long terme, plus périlleux pour le pouvoir royal. Il sera sans doute plus tenace car il est d'ordre idéologique, l'ancien, lui, acceptait l'autorité morale du Sultant-Imam et ne contestait que les contraintes de son pouvoir temporel.

Notes

(137) : Cf. articles 36,44 et 45.

(138) : Cf. la conférence de presse de Guérida in A.A.N. 63, Doc, p. 882.

(139) : At-Tahrir du 25/04/1963.

(140) : *El-Alam* du 22/03/1963.

(141) et (142): Cf. R. Leveau, Le Fellah marocain, défenseur du Trône, 2è édition, Paris, 1985, p. 78.

(143) : Cf. le discours royal *in* A.A.N. 63 Doc. p. 883.

(144) : Un changement de ton se fait entendre chez le Roi après les résultats décevants du 17 mai. Lors d'une allocution faite à la Faculté de Droit de Bordeaux, le 25 juin 1963, Hassan II déclare : «On a taxé d'utopie Sieyès. En réalité, c'était lui qui était dans la vérité lorsqu'il disait que la confiance vient d'en bas et que le pouvoir vient d'en haut.» A.A.N. 63, p.885.

(145) : Cf. *L'Avant-garde* du 20 et 27 avril 1963. Ce n'est que le 8 mai (c'est-à-dire une semaine avant les élections qu'une décision du Conseil National de l'U.M.T. appelle («même dans une lutte inutile») à soutenir les candidats nationaux

progressistes. Cf. *L'Avant-garde* du 11/05/1963.

(146) : Dans un meeting électoral à Meknès, Ben Barka déclare que «l'objectif de l'U.N.F.P. est de déchirer la constitution royale qui n'a aucune valeur démocratique». Ouardigui, *op. cit.*, p. 203.

(147) : L'office central des statistiques qui relève du Président du Conseil publie le 15 juillet 1963 la liste des augmentations de prix entre décembre 1961 et juin 1963. On peut relever les chiffres suivants :

- Alimentation générale : augmentation de 8 à 60% selon les produits.
- Viande : de 24,3% à 62,5% selon les variétés.
- Habillement : entre 30 et 35%.
- Manuels scolaires : 20%.

Taliâ (version arabe de L'Avant-garde) du 26/10/1963 affirme, chiffres à l'appui, que l'ensemble de la croissance des salaires de 1958 à 1963 ne dépasse pas 5,8% alors que les prix se sont élevés de plus de 30% en moyenne.

(148) : Le 23 juillet, un accord financier est signé entre le Maroc et la France. Il porte sur une aide française de 210 millions de francs. Jamais une somme de cette importance n'a été accordée au Maroc. Le 17 octobre un autre accord est signé aux termes duquel la France octroie au Maroc un prêt de 200 millions de francs, avec un faible intérêt.

(149) : Dès septembre 1963, un Dahir ordonne la récupération de 50 000 ha environ. En août 1964, 67 000 sont de nouveau récupérés.

(150) : Cf. son rapport consacré à ce procès, in la Bibliothèque de l'I.R.E.M.A.M. (Aix-en-Provence) Doc. n° 802.

(151) : Cf. le témoignage de Moumen Diouri dans son ouvrage *Réalités marocaines*, L'Harmattan, 1987. Cf. également la déclaration de M.Diouri devant le Président du Tribunal, p. 27 du Rapport de N. Jacob, *op. cit.* Diouri met en cause le juge d'instruction Debbi en attestant sa présence aux interrogatoires (autrement dit les séances de torture). Le procureur général refuse de convoquer Debbi afin de le confronter avec Diouri devant le tribunal. Cf. Le Monde du 04/01/ 1964.

(152) : C'est ce qu'affirme un communiqué de l'U.N.F.P. publié le 22 mai 1963.

(153) : *Les Phares* du 03/08/1963.

(154) : Cf. *Le Monde* du 17 août 1963.

(155) : En effet la police fait preuve d'«une incompétence» surprenante. La défense, malgré des conditions de travail très difficiles, parvient aisément à démonter complètement l'acte d'accusation : c'est le 18 juillet que le ministre de l'information publie un communiqué faisant état de la découverte d'un «dépôt d'armes fort important tant en quantité qu'en qualité». Or les procès verbaux de la police établissent que toutes les découvertes d'armes sont postérieures au 18 juillet. Cf. Le Monde du 24/01/1964.

Quand les audiences commencent, des armes sous scellé déposées comme pièce à conviction dans la salle d'audience, sont transférées dans une autre salle du palais de justice en l'absence de la défense. Celle-ci proteste. Le président ordonne que les armes

soient ramenées dans le prétoire. Quand l'arsenal réintègre sa place, Maâi Bouabid (avocat) déclare : «je suis prêt à affirmer sous la foi du serment que tout à l'heure m'étant rendu dans la salle où étaient les armes, j'ai vu un magistrat du parquet et des policiers qui les manipulaient. Il se livraient à un travail sur lequel j'émets les plus expresses réserves.... Où sont passées par exemple les armes que contenait ce couffin? On y trouve maintenant une valise... Voici une mitraillette, à qui l'attribue-t-on ?, reprend-il, en lisant les inscriptions portées sur l'étiquette. A l'accusé Belmlih, or quand cet accusé, Monsieur le président, a comparu devant vous, on a cherché en vain l'arme dont l'accusation le charge. Aujourd'hui la voici. Voyez ! : son étiquette toute neuve n'est même pas fripée, comme elle le serait si cette mitraillette avait été vraiment saisie depuis plus de six mois. On n'a pas eu le temps d'achever la besogne. Les scellés, constatez-le, n'ont pas encore été mis. Voilà comment on fabrique un complot et des accusés...». Cf. *Le Monde* du 30/01/1964 et du 24/01/1964.

(156) : Le Monde du 22/11/1963 .

(157) : Cf. Réalités marocaines... *op. cit.*, p. 166. Ce Front est considéré comme fantomatique par certains acteurs politiques de cette période.

(158) et (159) : *Ibid.*, p.214.

(160) : Les militants étudiants font preuve d'un courage inégalé dans ce climat de terreur . Le VIIè congrès de l'U.N.E.M. (début août 1963) définit comme «premier objectif du peuple marocain dans cette nouvelle phase: abattre le régime féodal absolu». Cf. le VIIè congrès de l'U.N.E.M. 1963. Doc. U.N.E.M. p. 13.

(161) : Cf. *L'Avant-garde* du 20/07/1963 et du 12/10/1963.

(162) : Cf. *Le Monde* du 12/10/1963.

(163) : Lors du premier conflit frontalier algéro-marocain survenu juste après la proclamation de l'indépendance algérienne (Basri dirigeait At-Tahrir et Ben Barka animait les réunions du parti), l'U.N.F.P. condamna sans réserve «le pouvoir féodal et réactionnnaire du Maroc» qui fomente «le conflit frontalier afin d'affaiblir la révolution algérienne». Cf. *At-Tahrir* du 03/07/1962 et du 16/08/1962. Le P.C.M., qui adopte en octobre 1963 une attitude proche de celle de Ben Barka, voit ses trois dirigeants Ali Yata, Ayachi et Bourqia arrêtés. Ils ne seront relâchés qu'après la signature d'un cessez-le feu avec l'Algérie.

(164) : Cf. *El-Alam* du 11/11/1963.

(165) : Cf. le discours royal du 18 novembre 1963.

(166) : Le Comité éxécutif de l'Istiqlal attend la publication de la liste officielle des membres du gouvernement pour décider, le 15 novembre, du «boycott du parlement préfabriqué (falsifié dans le texte arabe) en tant que parti». Toutefois, le P.I. demande à ses députés de «participer aux séances du parlement afin de continuer la lutte dans les circonstances difficiles que connaît le pays». Cf. *El-Alam* des 15 et 16 novembre 1963.

(167) : En raison du boycott par l'opposition des élections municipales et professionnelles et de la vague répressive qui déferle sur le pays à partir du 17 mai 1963, la Chambre des conseillers est presque exclusivement formée d'élus du F.D.I.C.

qui y détient 118 sur 120 sièges.

(168) : Les six ministres battus sont A. Bahnini, D. Slaoui, A. Boutaleb, Y. Ben Abbès, M. Aherdane et A. Alaoui .

(169) : Témoignage apporté par le député U.N.F.P. Abdellatif Benjelloun devant la 2è session du parlement le 24 juin 1964. Il n'est pas démenti par les services du Premier ministre.

(170) : Cf. *Al-Mouharrir* du 25/06/1964.

(171) : Cf. son étude intitulée *Bilan de l'expérience parlementaire marocaine* in A.N.N., 1965, p. 106.

(171bis) : «Tous les représentants voient dans ce commentaire une atteinte à la dignité de l'assemblée... et une tentative de dresser le peuple contre l'expérience démocratique dans le pays» selon *Maroc Informations* du 10/01/1964.

(172) : Cf. le discours du premier ministre prononcé le 11 juin 1964 devant le parlement in A.A.N. 1964. p. 598 et 599.

(173) : Cf. *Maroc Informations* du 21/01/1964.

(174) : *El-Alam* du 15/01/1964 écrit : «le gouvernement actuel est incapable... de résoudre les problèmes du peuple... Il doit donc disparaître parce que la dignité du peuple marocain lui commande de ne pas se laisser gouverner par un gouvernement qui ne le représente pas».

(176) : Cf. *Maroc Informations* du 02/01/1964

(177) : L'indice des 42 articles servant à calculer le coût de la vie d'un cadre moyen vivant à Casablanca atteint le niveau de 140, 61 au 1er décembre 1963 (base 100, janvier 1959). Cf. également *At-Taliâ* du 26/10/1963.

(178) : C'est également en 1964 que le Néo-Destour se transforme en «Parti Socialiste Destourien» (P.S.D.). C'est sous le slogan : «le socialisme destourien est notre doctrine, la planification est notre voie... « que se tient le congrès du P.S.D. tunisien d'octobre 1964. *L'Action*, son organe de presse qualifie l'événement de «véritable tournant dans la vie politique économique et sociale de notre pays». Cf. Le n° du 28/10/1964.

(179) : Guédira reconnaîtra, plus tard, cette réalité. Cf. *L'édification d'un Etat moderne, Le Maroc de Hassan II.* Paris 1986, p.31.

(180) : Cf. *Maghreb*, n° mai-juin 1964, p. 26.

(181) : Le président du groupe P.I. déclare devant la Chambre : «par son intervention dans la campagne électorale, le gouvernement a donné des résultats artificiels et non conformes à la volonté populaire... La légalité a été battue en brèche en 1963». *Al-Mouharrir* 02/07/1964. La presse de l'Istiqlal fait campagne en faveur du «retour à la légalité» et l'organisation de nouvelles élections législatives.

(182) : Une partie de la majorité craignant de perdre son assise populaire marque son désaccord avec la décision du gouvernement d'augmenter les prix des denrées alimentaires. Quelques produits voient leur prix s'élever de plus de 40 % (le sucre, qui est une des denrées les plus consommées par les Marocains, vu leur engouement pour

le thé sucré à la menthe, voit son prix augmenter de 85 % en une année). Hassoun, un élu M.P., déclare au nom de ses amis, après les avoir nommés l'un après l'autre (c'est dire le climat qui règne au sein de la majorité, personne ne sait plus qui représente qui): «le gouvernement déshonore le peuple, l'assemblée et le goupe parlementaire qui le soutient... Au nom des vendeurs de menthe d'El-brouj (sa circonscription d'origine), je vous exprime ma colère, leur colère». Abdelkrim el-Filali, député indépendant, affirme : «je suis désolé de ne pas disposer de groupe parlementaire. Si j'en avais un, j'aurais présenté une motion de censure avant l'U.N.F.P. ...Mon pays glisse vers l'abîme ; ce gouvernement ne doit pas rester en place». Cf. *Al-Mouharrir* du 02/07/1964.

(183) : Cf. *Al-Mouharrir* du 25 juin 1964.

(184) : Cf. le communiqué lu par Ben Jelloun à la tribune de la Chambre des représentants le 25 juin 1964, in *Documents de l'U.N.F.P. 1959-1965* (A.), brochure U.N.F.P. Rabat 1967, p. 16.

(185) : Le IXè congrès de l'U.N.E.M., tient à rappeler implicitement à l'U.N.F.P. les conditions sine qua non de toute entente avec le Palais: «libération de tous les détenus politiques, fin de l'état d'exception (de fait) instauration d'un gouvernement populaire, élection d'une assemblée nationale constitutante, réalisation de réformes radicales par les représentants authentiques des masses populaires». Cf. *Al-Mouharrir* du 03/09/1964.

(186) : Article 40 : «Le parlement peut être réuni en session extraordinaire soit à la demande d'un tiers des membres de la chambre des représentants, soit par décret...».

(187) : Trois semaines plus tard, Abderrahim Bouabid revient au Maroc. Il l'a quitté lors de l'annonce de la condamnation à mort des dirigeants de l'U.N.F.P. en mars 1964.

(189) : *La Nation africaine* (P.I.) affirme dans son numéro du 22 août 1964: «les observateurs politiques semblent unanimes à dire que l'actuel gouvernement est un cabinet d'attente, un gouvernement de transition. Pourquoi procéder à de telles approches, vers quoi d'ailleurs ? alors que la situation dicte des solutions immédiates et rigoureuses et réclame la mise en place d'hommes compétents et déterminés».

(190) : Dès le début du mois d'août, la presse de l'Istiqlal (*La Nation africaine* du 05/08/1964) rapporte comme pour le dénoncer : «l'U.N.F.P. contactée pour une éventuelle participation gouvernementale».

(191) : Interview publié par Al-Atlas et citée in *Al-Mouharrir* du 27 août 1964.

(192) : Dominant le département de l'agriculture et ses services, les éléments du M.P. mettent à profit les dérogations émanant du cabinet royal pour s'approprier des exploitations agricoles précédemment détenues par des colons.

(193) : Cf. sa brochure publiée en août 1964.

(194) : *Bilan de l'expérience parlementaire marocaine*, P. Chambergeat, A.A.N., 1965, p. 110.

(195) : Cf. *Al-Mawkif Al-Ousbouhi* (La Situation hebdomadaire) du 17

décembre 1964.

(196) : Cf. *Al-Mouharrir* du 01/10/1964.

(197) : La proposition de loi du groupe P.I. se limite à demander la récupération des terres coloniales. Elle reste dans le flou quant au sort final des terres récupérées. Le texte semble être le produit d'un compromis entre les progressistes, dont l'un des animateurs est le jeune agronome Abdelhafid Kadiri, et les conservateurs qui font bloc derrière l'ancien caïd makhzénien Mansour Nijjai, député du Gharb (la zone agricole la plus riche du Maroc où une bourgeoisie agraire moderne domine, aussi bien socialement que politiquement).

La proposition de loi émanant du groupe U.N.F.P. demande la récupération non seulement des terres coloniales mais également des terres domaniales, Guich, Habous «féodales et celles appartenant aux collaborateurs». La finalité sociale y est plus précise : la distribution des terres récupérées aux paysans sans terre. La limitation de la propriété à 40 ha. dans les périmètres irrigués et à 200 ha dans les terres de culture à sec. La mise en place de coopératives afin de sauvegarder le niveau de productivité. La supression des «contrats à caractère féodal» surannés, tels que le métayage (khemassa) et le fermage. La participation des paysans aux institutions et opérations de la réforme. En réponse, Nijjai prononce un discours pathétique qui attaque violemment «l'expérience socialiste algérienne».

(198) : Cf. *Al Mouharrir* du 12/11/1964.

(199) : Quelques députés P.I. affirment que Nijai ne parle qu'au nom de l'U.M.A. *Al-Mawkif Al-Ousbouhi* 19/11/1964.

(200) : Cité in *Jeune Afrique* du 21/02/1965. Pour plus d'informations, voir également *Jeune Afrique* du 07/02/1965 et *El-Alam* des 27 et 29 décembre 1964, des 22 et 23 janvier 1965 et des 2 et 3 février 1965. Voir également les recommandations du 2è congrès de la «Ligue des Ulémas du Maroc» qui demande que «la politique de l'Etat soit basée sur un pacte islamique qui ne change pas à chaque nouveau gouvernement». Ils revendiquent également l'épuration de l'administration des éléments non musulmans, la fermeture des établissements missionnaires, la récupération des terres coloniales sans indemnisation et leur distribution aux paysans. Cf. Al-Mithaq (le pacte) organe de la Ligue du 25 juillet 1965, n° 58 .

(201) : Cf. *El-Alam* du 29/12/1964.

(202) : Cf. *Jeune Afrique* du 07/02/1965 et du 21/02/1965.

(203) : Cf. *Jeune Afrique* du 24/01/1965. Cf. également *Al-Mawkif Al-Ousbouhi* du 07/02/1965.

(204) : Guédira laisse son siège vide et un élu P.S.D. vote également avec l'opposition cf. *Al-Mawkif Al-Ousbouhi* du 07/02/1965.

(205) : Cf. *Ibid.*

(206) : L'U.N.E.M. avait étendu son action aux lycées. Le gouvernement ayant senti le danger, dès 1964, intenta un procès pour la dissolution de celle-ci et fut débouté par le tribunal de Rabat le 30 décembre 1964.

(207) : L'un des slogans scandés par les manifestants est : «Nous voulons apprendre».

(208) : Abderrahim Bouabid affirme qu'il est prêt «à participer avec deux ou trois ministres si le Roi y tient». Cf. *Akhbar Dounia* (Nouvelles du Monde) du 21/05/1965.

(209) : *Al-Mawkif Al-Ousbouhi* du 05/09/1965.

(210) : Dès 1964 plusieurs officiers de la Sûreté sont nommés dans les services diplomatiques. *Al-Mawkif Al-Ousbouhi* (du 19 novembre 1964) en donne deux exemples : Fouâd Laâlej, nommé consul général au Caire et A. Bakkali, désigné comme membre de l'ambassade marocaine à Genève. En même temps, les activistes proches de Ben Barka qui se trouvent en exil sont soumis à des pressions policières. *Libération* (du 06/12/1965) donne des preuves des agissements de la police marocaine dans la capitale française (avec la complicité de la préfecture de Paris) contre les opposants.

Cette action policière est doublée d'une action diplomatique visant à couper l'herbe sous les pieds du bouillant Mehdi. En 1964, les relations diplomatiques sont normalisées avec le Caire, Alger, Tunis et la Havane. Les relations commerciales reprennent avec Cuba, malgré les menaces du Département d'Etat de mettre fin à son aide financière au Royaume (Cf. La déclaration à «Maghreb Arabe presse» du ministre des Affaires étrangères du Maroc du 20 février 1964).

De même Zhou-En-Lai est invité au Maroc au début de 1964. Les trois dirigeants du P.C.M. prosoviétique arrêtés en novembre 1963 pour avoir condamné la guerre contre l'Algérie sont libérés à peine deux mois plus tard.

Cette offensive de charme à l'égard des Etats progressistes du Tiers-Monde et des pays de l'Est vise, entre autres, à saboter l'action politique internationale de Ben Barka qui devient l'ennemi «extérieur» numéro un du régime de Hassan II et de sa diplomatie.

(211) : Cf. *Le Figaro* du 21 mai 1965.

(212) : Ibid.

(213) : *Dounia Bikhaïr* (Le Monde va bien) du 04/06/1965.

(214) : Article 35 : «Lorsque l'intégrité du territoire national est menacé, ou que se produisent des événements susceptibles de mettre en cause le fonctionnement des institutions constitutionnelles, le Roi peut, après avoir consulté les présidents des deux Chambres et adressé un message à la nation, proclamer par décret royal, l'état d'exception. De ce fait, il est habilité, nonobstant toutes dispositions contraires, à prendre les mesures qu'imposent la défense de l'intégrité territoriale et le retour au fonctionnement normal des institutions. Il est mis fin à l'état d'exception dans les mêmes formes que sa proclamation.»

(215) : Cf. les déclarations des quatre dirigeants in *Jeune Afrique* du 20/06/1965.

(216) : Il y a deux mois un journal de la gauche invite le Roi, à mettre à profit les manifestations du 23 mars et agir à la façon de de Gaulle qui a, en 1958, «dissous le Parlement, a suspendu les institutions constitutionnelles et a formé un gouvernement de coalition... En conséquence, aujourd'hui, la France est à l'apogée de la stabilité».

Dounia Bikhair du 09/04/1965.

(217) : *Al-Ahdaf* (Les Objectifs) du 12/06/1965.

(218) : *Dounia Bikhair* du 11/06/1965.

(219) : Le 15 mai 1965, jour anniversaire des F.A.R., on annonce la réorganisation de celles- ci et le renforcement des forces terrestres.

(220) : Dounia Bikhair du 11/06/1965.

(221) : Cf. Jean-Claude Santucci, *Chroniques politiques marocaines, 1971-1982*, CRESM, C.N.R.S., Paris,1958, p.19-20.

Conclusion de la seconde partie

Durant la période du règne de Mohammed V, le Palais s'appuie essentiellement sur les composantes anti-P.I. du mouvement national, puis sur les forces traditionalistes et l'administration afin de contre-balancer la puissance de l'Istiqlal et de ses alliés. Mais plus on avance dans le temps plus le poids politique de l'appareil sécuritaire de l'Etat s'agrandit. Les troubles armés provoqués par des éléments régionalistes du camp conservateur font prévaloir le rôle du Roi, en tant que «garant de l'unité nationale» et celui de l'armée, dirigée par le Prince héritier, comme support matériel de la stabilité et de l'intégrité du pays.

Ainsi dès 1960, le Palais est en mesure de contrôler totalement la situation. L'Istiqlal est divisé, l'A.L. disloquée, l'U.M.T. et l'U.G.T.M. se disputent la classe ouvrière, Basri est en prison et Ben Barka part en exil. Le Palais se sent si fort qu'il annonce qu'il dotera le pays d'une constitution avant la fin de 1962. La mort de Mohammed V et la montée sur le Trône de Hassan II, ennemi déclaré de la gauche et du nationalisme anti-occidental enterrent tout espoir d'une nouvelle entente entre le Palais et l'U.N.F.P. C'est la voie ouverte à l'affrontement. L'échec électoral du régime en mai 1963 le décide à frapper fort. La direction de l'U.N.F.P. est arrêtée et ses militants persécutés.

La guerre avec l'Algérie, plus ou moins provoquée, rehausse le prestige de l'armée royale et du pouvoir et oblige l'opposition à adopter des positions conciliantes. La vie parlementaire qui débute en novembre 1963 offre à celle-ci la possibilité de mettre en difficulté le gouvernement royal et de démontrer sa force et la popularité de ses choix. La division et la médiocrité de la majorité gouvernementale prouvent dès 1964 que la seule alternative politique possible est l'entente entre le Palais et le mouvement national, autrement dit l'Istiqlal et l'U.N.F.P. Seulement contactés au début de 1965, ceux-ci posent des conditions inacceptables pour le régime. Le P.I. exige de nouvelles élections et l'U.N.F.P. des réformes socio-économiques et politiques profondes.

Les émeutes de mars 1965 et le rôle que joue l'armée dans leur répression font des F.A.R. une force politique à part entière dont le point de vue pèse lourd. En même temps les dites émeutes donnent espoir à l'opposition radicale.

Ben Barka publie *L'Option Révolutionnaire* et refuse de retourner au Maroc.

La proclamation de l'état d'exception le 7 juin 1965 met fin à la situation politique née avec l'indépendance. Situation qui voit s'affronter pendant dix ans un mouvement d'origine populaire et une institution monarchique profondément ancrée dans la réalité et dans les esprits.

Quelles sont les causes sociales et historiques de l'échec du mouvement national moderniste?

Dans la conclusion générale, nous tenterons de répondre à cette question.

CONCLUSION GENERALE

Quelles conclusions peut-on déduire de l'étude de la période qui s'étale entre 1955 et 1965 ?

Le fait historique le plus significatif de cette décennie est l'échec du mouvement national, d'essence citadine et anti-absolutiste, à imposer une réelle modernisation du pouvoir et de la société marocaine.

Les contradictions de l'héritage colonial ne sont pas étrangères à cet échec. L'histoire n'en finit pas de surprendre ses propres acteurs. Le mouvement national dont la raison d'être était la volonté de combattre le colonialisme découvre, une fois l'indépendance acquise, que lesdits colonisateurs étaient ses plus fidèles alliés, précurseurs et complices. Ce sont les secteurs sociaux les moins touchés par le fait colonial qui serviront pour le Palais de force de frappe contre le nationalisme imprégné par la pensée démocratique occidentale. Il faut se rappeler que ce sont les insurrections du Tafilalet, du Rif et du Moyen-Atlas (toutes régions demeurées relativement à l'écart des apports de la présence européenne) qui infléchissent pour la première fois le rapport des forces en faveur du Trône et du camp conservateur. De même lors des consultations électorales de 1960 et 1963 c'est le bled, qui a le mieux résisté à la pénétration coloniale, qui fait preuve d'une réelle réticence vis-à-vis des candidats qui se réclament des idéaux de la pensée nationaliste et démocratique.

Donc l'une des hypothèses qu'on peut émettre pour expliquer l'échec du nationalisme moderniste marocain à s'imposer en tant qu'idéologie dominante et force sociale politiquement organisée, est le caractère bref et relativement superficiel de la présence coloniale au pays de l'extrême Couchant. En effet le régime du protectorat ne dure au Maroc que quelque quarante-quatre ans. La Tunisie le subit pendant soixante-quinze ans et l'Algérie demeure sous domination française trois fois plus longtemps que son voisin de l'Ouest.

Aussi le système socio-administratif du gouvernement marocain traditionnel (le Makhzen) reste-t-il intact. Le symbole de cet immobilisme est le grand Vizir el-Mokri. Comme le fait remarquer Jean Lacouture, lorsque le Maroc recouvre sa souveraineté au milieu des années cinquante, le Makhzen

chérifien a toujours le même grand Vizir. La seule différence est qu'il a un demi-siècle de plus.

L'attirail politico-administratif traditionnel, même s'il souffre de la perte de son autonomie durant la période du protectorat, demeure irremplaçable pour le régime du sultanat, en tant que moyen d'influence idéologique. Sa raison d'être comme support matériel des valeurs sociales du Maroc précolonial est appréciée aussi bien par le Trône et les forces conservatrices qu'il symbolise, que par le dominateur étranger Lyautey et ses successeurs qui y voient l'instrument le plus adéquat et le moins coûteux du contrôle du pays et notamment de la société rurale majoritaire et traditionnellement frondeuse.

En ce qui concerne la ville, la tâche du colonisateur fut plus difficile. S'il parvient, en mettant en oeuvre sa supériorité matérielle et la fidélité de la majorité de la population, à «pacifier» le bled, en revanche le mouvement national citadin réussit à faire de l'autorité morale du Sultan et des valeurs démocratiques dont se réclame le colonisateur, une arme efficace pour neutraliser sa puissance en mobilisant l'opinion public intérieure et extérieure.

En faisant du Sultan un tabou et un guide national sacralisé aux yeux mêmes des secteurs sociaux les plus évolués, l'Istiqlal précipite, certes, la fin de la domination étrangère, mais compromet son propre avenir.

Au contraire, le Palais en s'alliant dès les années quarante avec les forces sociales modernistes (bourgeoisie citadine lettrée et plus tard l'avant-garde syndicale du prolétariat naissant), se coupe provisoirement de ses alliés «naturels», à savoir la féodalité makhzénienne et la riche notabilité rurale, mais assure l'avenir politique du Trône.

Une fois l'indépendance recouvrée, le Sultan se sert à fond de sa large audience populaire pour jeter les bases d'un pouvoir royal sans partage. Il fait preuve d'un sens politique aigu. Dès son retour sur le Trône, il congédie le Makhzen et neutralise les féodaux qui lui sont hostiles en tant que personnage politique et non comme le représentant d'un ordre social donné. La perspicacité du Palais réside dans le fait qu'il met à l'écart l'oligarchie makhzénienne et la notabilité terrienne anti-nationalistes en tant qu'éléments individuels mais sans jamais les dénoncer comme forces socio-politiques tributaires d'un passé anti-nationaliste.

Par contre, s'il semble marcher main dans la main avec les leaders nationalistes, il n'adopte jamais la pensée et le projet politique dont ils sont porteurs en étant l'avant-garde d'une large partie de la société désireuse d'être associée au processus de la décision et de l'institutionnalisation du pouvoir.

D'autres raisons expliquent l'échec du mouvement national à édifier un régime politique moderne dans lequel les pouvoirs traditionnels de la couronne

seraient transférés aux corps élus de la nation.

Le Maroc est demeuré essentiellement un pays rural et traditionaliste. Au lendemain de l'indépendance quatre Marocains sur cinq vivaient à la campagne. La politique lyauteyenne dite des «grands Caïds» renforce les potentats locaux en les dotant des moyens matériels modernes de domination. Elle marginalise de fait les «jemaâ» populaires qui servaient souvent de contre-pouvoir aux représentants du Makhzen et aux chefs tribaux.

Non seulement les autorités du protectorat ne font aucun effort de scolarisation en milieu rural, mais vu les données du Maroc colonial, les enfants des ruraux qui allaient auparavant faire des études supérieures coraniques à Fès ou au Caire sont découragés par le manque de débouchés dont souffre l'intelligentsia traditionnelle. Résultat, le bled continue à évoluer dans un cadre conceptuel propice à la propagation des idées «confrériques» où l'irrationnel le dispute au fatalisme le plus démissionnaire.

Ainsi la pensée salafiste et l'idéologie nationaliste qui en est issue rencontrent fort peu d'écho en dehors des villes. Le milieu rural marocain reste donc à l'écart du mouvement d'activation idéologique patriotique et moderniste déclenché au pays dès les années trente. Cette situation se traduit dans le Maroc indépendant par la faiblesse politique des partis nationalistes dans les campagnes notamment celles qui se situent loin des villes et du littoral atlantique. Dès les premières années de l'indépendance, il s'avère que le nationalisme moderniste manque de densité socio-culturelle. Or celle-ci est une condition sine qua non pour le succès de tout projet historique ambitieux comme celui dont était porteur le mouvement national.

En revanche le Trône, qui se trouve en face de celui-ci, jouit d'un enracinement en profondeur dans la société et dans le tissu psychologique des représentations collectives. Se situant au carrefour de deux ordres, profane et sacré, il occupe une place stratégique. Il est l'institution concrétisant et condensant l'unité de la communauté marocaine dans ses dimensions religieuse et socio-politique. Le Trône est en quelque sorte le centre de gravité des éléments matériels et immatériels qui constituent la conscience nationale traditionnelle.

Certes, les apports du vingtième siècle mettent à mal quelques-uns des soubassements d'un régime monarchique tout-puissant mais pas assez pour rendre historiquement inévitable son remplacement par un autre système politique plus conforme aux exigences d'un modernisme décidé. C'est en étant conscients de cette réalité que les deux Rois du Maroc indépendant tiennent tête aux revendications modernistes du mouvement national.

Mais, les dirigeants de celui-ci ne se déclarent-ils pas tous monarchistes? Oui, seulement, ils justifient leur monarchisme par les motifs de l'unité,

de la stabilité et de la concorde de la nation, tout en demandant une limitation des pouvoirs du souverain. Or là réside un danger réel. Le détenteur du Trône et ses inconditionnels refusent toute déconstruction de «ce lieu de vérité» qu'est la mystique monarchique. Le pragmatisme politique (stabilité, concorde...) ne peut tenir lieu d'une base solide du monarchisme ; cela équivaudrait à une démythification avilissante. Le Trône doit être pensé comme une totalité indivisible. Toute rationalisation excessive de son rôle finirait par le déposséder du mystère qui l'entoure et qui fait sa force. C'est pourquoi Mohammed V et son successeur ne prennent jamais au sérieux le monarchisme d'Allal ou de Ben Barka, ils lui préfèrent celui du simple paysan. Autrement dit, la monarchie marocaine compte plus pour assurer sa pérennité, sur la tradition et les mythes fondateurs historiques, que sur le legs récent de la lutte nationale et sur le rôle important qu'y joue le Trône.

Il nous paraît utile de comparer, à ce niveau, la Tunisie et le Maroc dont le processus de décolonisation est similaire. A l'opposé de la dynastie gouvernante au Maroc, celle qui règne en Tunisie jusqu'en 1957 est d'origine étrangère récente. Elle est moins ancrée dans la mémoire collective tunisienne et joue un rôle secondaire dans la lutte pour l'indépendance nationale. C'est l'une des raisons pour laquelle le Néo-Destour rencontre plus de succès que l'Istiqlal dans son action en faveur de l'édification d'un Etat moderne, laïc et débarrassé des pesanteurs de la tradition monarchique. D'autres facteurs rendent la tâche du parti tunisien plus facile. La Tunisie, plus urbanisée, fait preuve de plus de réceptivité aux idées du nationalisme moderniste. Le caractère géographique relativement exigu du pays du «proche Couchant» donne plus de vigueur au rayonnement de la ville. L'absence d'un Atlas, réservoir de féodalité, de tribalisme et de tradition favorise en Tunisie l'effritement progressif des structures sociologiques surannées. Pays maghrébin plus proche du Levant et plus arabisé, il est le premier à être touché par le réformisme salafite du XIXè siècle.

Les réformes administratives effectuées par les Ottomans favorisent une prise de conscience précoce des exigences du monde moderne.

Ces facteurs et d'autres font de la Tunisie la tête de pont de la culture moderne au Maghreb et l'espace social et politique le plus ouvert sur l'extérieur.

C'est donc dans des conditions historiques beaucoup plus difficiles que le grand parti-nation du Maroc mène le combat pour s'emparer de l'appareil de l'Etat et opérer les changements qu'il considère comme nécessaires.

Si l'Istiqlal parvient jusqu'à la fin des années cinquante à empêcher que le Maroc ne bascule vers un régime monolithique aux relents archaïques, le Palais et son camp réussissent à ménager leur avenir en s'opposant efficace-

ment à toute réforme institutionnelle ou de structure qui aurait fini par les marginaliser. C'est cet état de fait qui donne au Maroc pendant plusieurs années l'aspect d'un pays s'éternisant dans le provisoire et faisant des compromis superficiels sa première vertu.

Entre-temps une mutation sociale et politique s'esquisse. Le P.I. en tant que parti-nation renfermait en son sein des contradictions de tout ordre. Tous les clivages de la société marocaine s'y trouvaient en condensé. Une fois retombée la fièvre patriotique qui unissait le nationalisme marocain dans un élan quasi-mystique, les facteurs d'opposition au sein de l'Istiqlal l'emportent sur ceux de la solidarité. Dès 1959, le parti se scinde en deux organisations différentes et hostiles. Ainsi tombe l'un des principaux obstacles politiques à l'instauration d'un régime royal exclusif. Le champ de manoeuvre du Palais s'élargit considérablement. Il utilise chacune des deux forces l'une contre l'autre jusqu'à leur épuisement total. En même temps, il continue d'encourager d'autres forces socio-politiques à s'organiser. La base sociale de celles-ci est composée essentiellement de la notabilité rurale et de sa clientèle*.

De plus, les forces vives qui faisaient la puissance du P.I. sont peu à peu intégrées. Les lettrés prennent d'assaut la fonction publique. Les moins instruits reçoivent des licences d'import-export ou rejoignent les rangs de l'armée.

Le départ massif des Européens et des Marocains de confession israélite permet au régime d'esquiver une situation sociale explosive. D'un demi-million en 1955, les Européens passent à 260 000 en 1965. Le nombre des Juifs passe dans le même intervalle de 180 000 à quelque 60 000. Les éléments les plus évolués, les plus touchés par les idées modernistes du nationalisme, comblent le vide laissé et grimpent aisément l'échelle de la hiérarchie sociale.

Le nombre de Marocains musulmans travaillant dans l'administration est quasiment multiplié par dix dans la première décennie du Maroc indépendant. De 27 000, il passe à 250 000. Ainsi la stagnation économique (la production intérieure brute de 1964 est plus faible que celle de 1954*) ne

* : Malgré la domination numérique de la population rurale en Algérie et le rôle important que continue à jouer la notabilité rurale jusqu'à la fin des années cinquante, le nationalisme algérien parvient mieux que le marocain à neutraliser les forces traditionnelles du bled. Grâce à la longue guerre de libération nationale qui se déroule pour l'essentiel en dehors des villes, le F.L.N. réussit à marginaliser ou à intégrer l'élite rurale conservatrice. Les paysans pauvres et les ouvriers agricoles qui forment le gros des troupes de l'A.L.N. se débarrassent plus facilement de la tutelle des notables de la campagne.

frappe que le petit peuple des villes et les fellahs pauvres de la campagne. Or ces dernières catégories ne peuvent agir politiquement et d'une manière efficace et organisée que si la situation sociale pousse la petite bourgeoisie à se solidariser avec eux. Ce qui n'est pas le cas dans le Maroc de la première moitié des années soixante. Dans *L'Option révolutionnaire*, Ben Barka propose, pour contourner cette «dérobade» de la petite bourgeoisie, la création d'écoles de formation idéologique capables d'assurer l'autosuffisance en cadres des masses urbaines démunies et de la paysannerie. Mais peut-on parer aux carences structurelles d'une société sous-dévoloppée par des mesures quasi administratives ?

L'échec du révolutionnarisme de Ben Barka réside dans le fait qu'il est venu à la fois trop tard et trop tôt. Trop tard parce que la majorité des cadres potentiellement révolutionnaires étaient déjà intégrés. De plus, la retombée de la fièvre patriotique conduit, au sein de la société, à la prédominance de l'autonomie personnelle et de la recherche du salut individuel, sur la participation à un idéal collectif. Trop tard parce que les éléments nouveaux susceptibles de porter le drapeau d'un nouvel idéal sont encore dans un stade embryonnaire, socialement parlant. Les étudiants et les lycéens qui dès 1961-1962 commencent à prendre la relève, comme fer de lance de l'opposition anti-absolutiste, des forces nationalistes vieillies, sont en marge du système de production et sont numériquement faibles.

Toutefois dès 1965, les émeutes de mars redonnent espoir au courant socialiste-révolutionnaire et font craindre le pire au camp conservateur. La proclamation de l'état d'exception est destinée, entre autres, à couper court à la vulgarisation du discours de la contestation. Les institutions constitutionnelles et le cadre démocratique lui servaient de caisse de résonance.

Mais, si le régime peut, par un simple décret, mettre en sommeil celles-ci, il ne peut faire de même quant à un autre vecteur de l'idée d'émancipation. Les supports transmetteurs du savoir moderne (écoles, radiodiffusions notamment étrangères, brochures et différents moyens de communication...) sont par la force des choses, d'essence démocratique. Ils touchent des secteurs sociaux de plus en plus larges. Dans son discours du 29 mars 1965, le chef de l'Etat se limite à émettre un voeu : «il vaudrait mieux que vous soyez tous des illettrés», dit-il. Grâce aux moyens modernes de transmission du savoir, la distance entre l'élite privilégiée et la masse démunie, s'estompe au niveau intellectuel. L'injustice ne peut s'en trouver que plus ressentie. Par contre, les contradictions de niveau de vie deviennent trop visibles sans qu'elles puissent

* : Cf. Samir Amin, *Le Maghreb moderne*, Edition de Minuit 1970, p. 175

être justifiées rationnellement (les nouveaux riches ne sont, souvent, ni plus cultivés, ni plus travailleurs, ni portés au pouvoir par un vote populaire) ou par la tradition (les anciens riches, chérifs ou ulémas étaient perçus comme désignés par Dieu. L'aisance relative du chef traditionnel était justifiée par les obligations sociales de sa fonction et ses devoirs d'hospitalité à l'égard des démunis et des passagers). De plus l'individualisme des nouveaux riches, favorisé par l'anonymat régnant dans les grandes villes, entrave le système de régulation sur lequel reposait l'ordre social traditionnel. La hiérarchisation sociale nouvelle ne repose plus sur une finalité acceptable par tout le monde; elle ne fait plus l'objet d'un consensus général. Sa finalité fonctionnelle est mal perçue par la majorité du corps social.

Face à cette réalité, seul un recours massif au sacré et aux symboles unificateurs du passé peut sérieusement contribuer à freiner un glissement vers une conscience de classe qui risque à long terme, de finir par ôter toute couverture idéologique au régime et à l'ordre social dont il est le gardien. Le pouvoir de Hassan II, plus que celui de Mohammed V fait appel au religieux et à la tradition pour combler le vide créé par les désillusions de l'indépendance et pour étouffer dans l'oeuf tout nouveau départ d'un mouvement social qui aurait pour toile de fond idéologique une conscience de classe.

Celui-ci serait aiguillonné par le sentiment de frustration provoqué par l'échec de la société civile à s'imposer au nouveau régime alors qu'elle se trouvait à l'origine de la fin de celui du protectorat. Pour parer à une telle éventualité, le régime fait preuve d'une habileté remarquable. Réalisant que la société marocaine, abstraction faite du degré de tension qui y règne, ne peut constituer un danger réel pour le pouvoir sans l'intervention de l'élite, au sens large du terme, le Palais consacre une bonne partie de son temps et de son énergie à neutraliser ou à domestiquer ladite élite*.

Pour mieux contrôler celle-ci, le Palais se transforme en une sorte d'instance suprême de distribution des avantages sociaux de toute sorte. La personne du Roi envahit tout l'espace social en se plaçant au sommet de chacune des différentes hiérarchies constituant la trame du corps de la société**. La proclamation de l'état d'exception le 7 juin 1965 ne fait qu'officialiser la nouvelle toute-puissance du Palais. Celle-ci avait été contestée et entravée pendant dix ans par le mouvement national.

* : Pour plus d'informations sur ce sujet, voir l'ouvrage de John Waterbury, *Le Commandeur des Croyants*, P.U.F., 1975

** : Cf. *supra* p. 364 et suivantes.

REPERTOIRE
DES PRINCIPAUX SIGLES ET TERMES ARABES

A.L.	Armée de Libération
Caïd	Représentant du Sultan à la tête d'une tribu ; chef de circonscription administrative depuis l'indépendance.
C.A.V.	Comité d'Action et de Vigilance.
Chérif	Descendant du prophète Mahomet, bénéficiant d'un prestige social et religieux.
Cheikh	Chef de fraction nommé par le gouverneur, subordonné au caïd.
C.N.C	Conseil National Consultatif.
C.N. du P.I.	Conseil National du Parti de l'Istiqlal.
Dahir	Décret royal.
F.A.R.	Forces Armées Royales.
Fassi	Habitant ou originaire de Fès.
F.D.I.C.	Front de Défense des Institutions Constitutionnelles.
Fqih	Théologien.
Hizb	Parti.
Jamaâ	(ou **Jemaâ**) : Collectivité locale ou assemblée représentant un douar.
Khalifa	En général, adjoint de caïd.
L.I.	Libéraux Indépendants.
Makhzen	Gouvernement traditionnel.
Méchouar	Cour du Palais royal.
Moqaddem	Chef de douar nommé par le caïd.
Moussem	Fête populaire annuelle.

M.P.	Mouvement Populaire.
O.N.I.	Office National des Irrigations.
Pacha	Administrateur d'une ville nommé par le Roi.
P.C.M.	Parti Communiste Marocain.
P.D.C.	Parti Démocratique de l'Indépendance. Devient P.D.C. (Parti Démocratique Constitutionnel) en 1959.
P.I.	Parti de l'Istiqlal.
P.N.	Parti National.
P.R.N.	Parti des Réformes Nationales.
Siba (bled)	Territoire dominé par des tribus qui ne reconnaissent que la primauté religieuse du Sultan.
Tertib	Impôt agricole ad valorem.
U.G.T.M.	Union Générale des Travailleurs Marocains.
U.M.A.	Union Marocaine des Agriculteurs.
U.M.T.	Union Marocaine du Travail.
U.N.F.P.	Union Nationale des Forces Populaires.
Ulémas	(pl. de **Alem**) : Docteurs de la loi coranique.
Zaïm	Leader.
Zaouia	Lieu de dévotion; par extension, confrérie religieuse.

BIBLIOGRAPHIE

Pour l'objet de notre étude, nous avons eu recours principalement aux périodiques marocains et aux publications des partis, des syndicats et du gouvernement. Les périodiques étrangers et les ouvrages scientifiques nous ont permis de nuancer aussi bien l'approche du sujet traité que les résultats auxquels nous sommes parvenu. La plupart des documents ont été consultés à la Bibliothèque du C.R.E.S.M. (Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes), aux Archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence et à la Bibliothèque générale de Rabat.

A. Moyens de travail

Chronologie générale du Maroc 1942-1974 par H.Irchad, in Al-Jossour n°3 de décembre 1981. p. 93-110.

Chronologie de la vie politique au Maghreb en 1962, in Annuaire de l'Afrique du Nord (A.A.N.) 1962, p. 311-417.

Chronologie de la vie politique au Maghreb en 1963, in A.A.N. 1963, p. 225-329.

Chronologie de la vie diplomatique au Maghreb en 1962, in A.A.N. 1962, p.439-529.

Chronologie de la vie diplomatique au Maghreb en 1963, in A.A.N. 1963, p. 361-534.

Chronologie intérieure du Maghreb en 1964, in A.A.N. 1964, p.337-442.

Chronologie extérieure du Maghreb en 1964, in A.A.N. 1964, p.443-536.

Chronologie intérieure du Maghreb en 1965, in A.A.N. 1965, p.397-469.

Chronologie extérieure du Maghreb en 1965 in A.A.N., 1965 p.471-595.

Chronologie de la vie économique, sociale et culturelle du Maghreb en 1962, in A.A.N. 1962, p. 587-652.

Chronologie économique, sociale et culturelle du Maghreb en 1963, in A.A.N. 1963, p. 659-770.

Chronologie du Maroc de 1963 à 1965, in Maghreb, du n°1 au n°8.

B. Les sources

1. Périodiques (1)

a. En arabe

* Quotidiens

AL-AHD AL-JADID (L'ère nouvelle), Rabat, 1958*.

AL-ALAM (Le drapeau), Rabat, 1956-1959.

AL-ANBAA (Les informations), Rabat, 1964*.

AT-TAHRIR (La libération), Casablanca, 1959-1961-1962.

* Hebdomadaires

AKHBAR DOUNIA (Les nouvelles du monde), 1965.

AL-MANARAT (Les phares), Casablanca, 1962*.

AL-MAWKIF AL-OUSBOUHI (La situation hebdomadaire), Tanger, 1964-1965.

AL-AHDAF (Les objectifs), Casablanca, 1964*.

AT-TALIA (L'avant-garde), bilingue, Casablanca, 1958.

AL-MOUHARRIR (Le libérateur), (irrégulier), Casablanca, 1964-1965.

DOUNIA BKHAIR (Le monde va bien), Rabat, 1965.

AL-WATANE AL-ARABI (La Nation arabe), Paris, 1985*.

* Périodiques

AL-MITHAQ (La charte), Rabat, 1965.

---

(1) On n'a mentionné ici que les périodiques dont nous nous sommes le plus servi. Les années indiquent les périodes effectivement dépouillées.

* L'astérisque indique que le dépouillement n'a pas été systématique.

AL-JOSSOUR (Les ponts), (trimestriel), Rabat, 1981-1983.

ABHATH (Recherches), (trimestriel), Rabat, 1983-1985.

AZ-ZAMANE AL-MAGHRIBI (Le temps marocain), (trimestriel), Rabat, 1979-1982.

ALIKHTIAR ATHAWRI (L''option révolutionnaire), Paris, 1978-1982.

b. En francais

* Quotidiens

L'ECHO DU MAROC Casablanca 1960.

LE MONDE Paris 1955-1965.

LE PETIT MAROCAIN Casablanca 1959.

MAROC INFORMATIONS Casablanca 1964.

LA NATION AFRICAINE Rabat 1964*.

* Hebdomadaires

LES PHARES Casablanca 1959*-1969*.

LIBERATION Casablanca 1965*.

JEUNE AFRIQUE Paris 1962-1965.

AL-ISTIQLAL Rabat 1959-1962.

FRANCE OBSERVATEUR Paris 1958.

* Autres périodiques

ANNUAIRE DE l'AFRIQUE DU NORD (C.R.E.S.M.) Aix-en-Provence 1962-1985.

CONFLUENT (mensuel) Casablanca 1956*-1960*.

MAGHREB (bimestriel) Paris (F.N.S.P.) 1964-1965.

REVUE DE PRESSE (mensuel) Alger 1956-1965.

LAMALIF (mensuel) Casablanca 1965*-1968*.

LE MONDE DIPLOMATIQUE (mensuel) Paris 1963-1966.

BULLETIN MAROCAIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION Rabat 1954*-1957*.

2. Témoignages, interviews et discours publiés (2)

ABOU AKIDA *Allal el-Fassi* in «20 ans après le retour du leader du Maroc de l'exil». Rabat. 1966. 200 p. (a) (3).

AL-ASSAFI (M.W.) *Ait Baâmrane, épopée héroïque*. Casablanca. 1982. 156 p. (a).

Abdelaziz el-Massi... Casablanca. 1982. 184 p. (a).

ALAOUI (M.) *La majorité silencieuse au Maroc*. Casablanca. 1977. 280 p. (a).

ALAMI (M.) *Ben Youssef ou l'histoire de l'indépendance du Maroc*. Casablanca. 1975. (a).

BEN BARKA (M.) *Option révolutionnaire*. Rabat. 1967. 47 p.

Trente ans de lutte ... pour une nouvelle société. présenté par A. Jebrou. Casablanca. 1976. 255 p. (a).

Entretiens avec Ben Barka par Jean Raymond. Paris. 1959.

Conférence dans «l'université d'été» des Bénédictins. Confluent. Mars 1958.

Pour une société nouvelle. Rabat. 1958.

Préface de «*Le gouvernement marocain à l'aube du XXe siècle*» de Lahbabi (M.). Rabat. 1958.

BOUABID (A.) *Souvenirs*. Al Watane Al-Arabi. du n°423 au n°428, mars-avril 1985. (a).

BASRI (M.) *Le mouvement national et le Palais*, in *Alikhtiar Athaouri*. n°53. 1981.

Interviews in *Jeune Afrique* du 7 et du 15 juillet 1987.

BENJELLOUN (A.mjid) *Allal el-Fassi* , in «20 ans après le retour du leader du Maroc de l'exil». Rabat. 1966.

BOUCETTA (M.) *41è anniversaire du «Manifeste de l'indépendance»*. Supplément Al-Alam du 11/01/1985.

Collectif (militants de gauche) *La lutte de classes au Maroc*. 1973. (a)

---

(2) On a réuni sous cette rubrique en plus des interviews et discours les ouvrages de combat ou anlyses historiques émanant de responsables ou militants politiques marocains et étrangers.

(3) Le (a) signifie que le document est rédigé en arabe.

DIOURI (Moumen) *Réalités marocaines...* Paris. 1987. 240 p.

EL-FASSI (Allal) *L'autocritique*. Le Caire. 1952. 452 p. (a)

Les mouvements de l'indépendance au Maghreb. Rabat. 1962. (a). 560 p.

Mettez en pratique vos droits constitutionnels. Rabat. S.D. 36 p. (a)

EL-FASSI (Malika) *La participation de la femme à la signature du manifeste de l'indépendance*. Supplément *Al-Alam* du 11/01/1985.

El-OUAZZANI (M.H.) *Vie et combat*. Casablanca. 1984. (a)

GHALLAB (A.) *Voilà la constitution*. Rabat. 1962. 91 p. (a)

L'évolution constitutionnelle et parlementaire au Maroc.

Casablanca. 1978. (a)

L'histoire du mouvement national de la fin de la guerre du Rif à l'indépendance. Casablanca. 1976. (a)

La pensée progressiste dans l'idéologie égalitariste. N.I. 1979. 204 p. (a)

L'istiqlalisme. Rabat. 1960. (a)

HASSAN II *Le défi* (mémoires). Paris. 1976. 284 p.

JULY (P.) *Une république pour un Roi*. Paris. 1974. 283 p.

KADIRI (Abou Bakr) *Des hommes que j'ai connus*. Rabat. 1983. (a)

LYAZIDI (M.) *41è anniversaire du «Manifeste de l'indépendance»*. Supplément Al-Alam du 11/01/1985.

OURADI (M.) *La majorité trahie*. Rabat. 1982. (a)

PAPON (Maurice) *L'affaire Ben Barka*, in *Les chevaux du pouvoir*. Paris. 1988. 462 p.

SERFATY (Abraham) *Lutte antisioniste et révolution arabe*. Paris. 1977. 84 p.

YATA (Ali) *Les problèmes actuels de la révolution nationale démocratique*. Casablanca. 1966. 80 p.

L'union, impératif de l'heure. Casablanca. 1966. 32 p.

* L'auteur a également obtenu des témoignages oraux d'anciens résistants et d'anciens militaires de l'Istiqlal, de l'U.N.F.P. et de l'U.N.E.M.

3. Publications de Partis, Syndicats, Gouvernements ...

a. Documents P.I.

Les grandes lignes du programme du P.I. Rabat. 1959. 43 p.

Le Conseil national des cadres du P.I. Fès. 1959. 113 p.

Le parti de l'Istiqlal, son patriotisme, son rôle et son programme. Rabat. 1979. 45 p. (a)

Le deuxième congrès des étudiants istiqlaliens, juillet 1961. Rabat. 1961. 80 p. (bilingue)

Le sixième congrès du P.I., janvier 1962. Rabat. 1960. 200 p. (a)

Les motions adoptées par le sixième congrès du P.I. Rabat. 1962. 32 p.

Le Conseil national du P.I. de novembre 1962. Rabat. 1962. 110 p. (a)

Le Conseil national du P.I. d'avril. Rabat. 1963. 95 p. (a)

L'appel du Caire. Allal el-Fassi. Fès. 1965. 85 p. (a)

* Collection «La Bibliothèque istiqlalienne» :

L'égalitarisme. Abdelhamid Awad. Rabat. S.D. 35 p. (a)

L'istiqlalisme et les doctrines économiques et sociales contemporaines. Abdelhamid Awad. Rabat. 1961. 55 p. (a)

La voie de l'istiqlalisme. Allal el-Fassi. Rabat . 1962. (a)

Bataille d'aujourd'hui et de demain. Allal el-Fassi. Rabat. 1965. (a)

Toujours avec le peuple. Allal el-Fassi. Rabat. 1967. (a)

b. Documents U.N.F.P.

L'union nationale des forces populaires, documents d'appui 1959-1969. Rabat. S.D. 82 p. (a)

L'union nationale des forces populaires, documents organisationnels. Casablanca. 1970. 36 p. (a)

La classe ouvrière, douze ans après. Omar Ben Jelloun. Casablanca. 1967. (a)

Le parti et le syndicat. Abdallah Ibrahim. Casablanca. 1967. (a)

c. Publications officielles

Mohammed V, *idéal de résistance*. Ministère de l'information. Rabat. S.D. (a)

Sa Majesté Mohammed V. Le Maroc à l'heure de l'indépendance (recueils de

discours). Ministère de l'information. Rabat. 1957.

Hassan II. Le Maroc en marche. Discours de Sa Majesté depuis son avènement au Trône. Ministère de l'information. Rabat. 1965.

Réalisation et perspectives, 16 novembre 1956 - 18 novembre 1957. Ministère de l'information. Rabat. S.D.

Bulletin officiel du Royaume du Maroc. Rabat.

d. Divers

Union nationale des forces populaires, autocritique. Supplément d'*Alikhtiar Athaouri* (Aile radicale de l'U.N.F.P.). Octobre 1982. 56 p.

Hiwar. (dialogue). *Publication irrégulière du mouvement du «23 mars»*. (a)

Ila Al-Amam (en avant). Publication irrégulière du mouvement du même nom. (a)

Vingt ans de répression au Maroc. Supplément d'*Alikhtiar Athaouri*. Mars 1978.

Rapport de Ben Barka au Comité exécutif de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques. U.S.F.P. (C.A.N.). Fédération d'Europe. Octobre 1985. (a)

Vingtième anniversaire de l'assassinat de Ben Barka. N° spécial de la Tribune de l'Etudiant. U.S.F.P. (C.A.N.). Fédération d'Europe. 1985.

Bulletin de l'association de soutien aux Comités de lutte contre la répression au Maroc. Paris.

Documents divers de l'U.N.E.M. (tracts, communiqués, résolutions de congrès publiés par le Comité exécutif de l'U.N.E.M. à Rabat. Bureau Fédéral à Paris. Sections de l'U.N.E.M. de Toulouse et de Montpellier. Couvrant la période 1960-1988)

Bulletin et communiqués de l'ASDHOM.

C. Ouvrages et études

1. Sur le Maroc et le Monde arabe en général.

ABDELMALEK (Anouar) *La pensée politique arabe contemporaine*. Paris. 1970. 380 p.

AMIN (Samir) *Le Maghreb moderne*. Paris. 1977. 240 p.

BERQUE (J.) *Le Maghreb entre deux guerres*. Paris. 1962. 446 p.

GAGNAGES ET AUTRES *L'Afrique au XXè siècle*. Paris. 1966. 908 p.

JULIEN (Ch.A.) *Histoire de l'Afrique du Nord*. Paris. 1964. 2 volumes 335 et 368 p.

Le Maroc face aux impérialismes (1415-1956). Paris. 1978. 549 p.

LAROUI (A.) *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*. Paris. 1982. 390 p.

Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain. (1830-1912). Paris. 1977. 487 p.

L'idéologie arabe contemporaine. Paris. 1967.

MIEGE (J.L.) Le Maroc. Paris. 1986. 125 p.

2. Sur l'évolution politique, institutionnelle et sociale

ABOULMAJD (A.) *Le mouvement syndical marocain*. Thèse (n.r). Montpellier III. 1987. 236 p.

ALAMI (M.) *Allal el-Fassi : Patriarche du mouvement national*. Casablanca. 1975.

Anonyme *Vingt-sept ans de lutte du parti des forces populaires*. in *Al-Watane* n°1. Paris. 1986. (a)

ARIAM (C.) *Rencontres avec le Maroc*. Paris. 1986. 200 p.

ASHFORD (D.E) *Political change in Morocco* (traduction arabe). Casablanca. 1964. 666 p.

AUBIN (J.) *«Le Maroc en suspens»* in *Annuaire de l'Afrique du Nord* (A.A.N.). 1964. p. 73-88

AYACHE (A.) *Le Maroc, bilan d'une colonisation*. Paris. 1956. 368 p.

Les militants syndicalistes marocains au sein de l'U.G.S.C.M. in Abhath. N° d'automne 1986 p. 41

BARRAT (R.) *L'unité difficile*, in *Témoignage chrétien du 4 mars 1960*.

BENACHENOU (A.) *Forces sociales et accumulation du capital au Maghreb*. A.A.N. 1973. p. 315.

BENDOUROU (O.) *Le pouvoir exécutif au Maroc depuis l'indépendance*. Publisud. 1986. 340 p.

BENHLAL (M.) *Le syndicat comme enjeu politique au Maroc*. in *A.A.N.* 1982. 217 p.

BENNANI (A.) *Légitimité du pouvoir au Maroc, consensus et contestation*. Souàl n°6 de 1987.

BENSBIA (M.N.) *A propos du «mouvement ouvrier marocain» de Menouni*.

ABHATH n° d'automne 1986 p. 55.

BLAQUEBELAIR *La formation nationale au Maroc*. A.A.N. 1963. p. 161-177.

BRETON (H.) *Les élections professionnelles et locale marocaines*. A.A.N. 1963. p. 101-116.

CAMAU (M.) *La notion de démocratie dans la pensée des dirigeants maghrébins*. Paris. 1971. 502 p.

CHAMBERGEAT (P.) *Le Réferendum constitutionnel du 7 décembre au Maroc*. A.A.N. 1962. p. 167-205.

Les élections communales au Maroc. A.A.N. 1963. p. 119-128.

Bilan de l'expérience parlementaire marocaine. A.A.N. 1965. p. 101-116.

Observation sur le système électoral marocain. A.A.N. 1965. p. 99-109.

CLEMENT (C.) *Oufkir*. Paris. 1974. 335 p.

Ouvrage collectif *La formation des élites maghrébines*. C.N.R.S. Paris. 1977. 250 p.

Ouvrage collectif présenté par G.VEDEL *Edification d'un Etat moderne. Le Maroc de Hassan II*. Paris. 1986. 470 p.

Ouvrage collectif *Les classes moyennes au Maghreb*. C.N.R.S. Paris. 1980. 396 p.

COMTE (G.) *La monarchie marocaine aux abois*. Le monde diplomatique, décembre 1972.

DUPONT (J.) *Constitutions et consultations populaires au Maroc*. A.A.N. 1970. p. 163-194.

DUVERGER (M.) *La constitution marocaine de 1962*. *Le Monde* du 30.11.1962.

EBRARD (P.) *L'Assemblée nationale consultative au Maroc*. A.A.N. 1962. p. 35-79.

EL-FASSI (Allal) *Fouilles sur les mouvements constitutionnels au Maroc*. Rabat. 1975. 65 p. (a)

ETIENNE (B.) *Succession d'Etat en Afrique du Nord. Succession d'Etat et conditions des habitants*. A.A.N. 1966. p. 25-50.

FLORY (M.) *Problématique institutionnelle de l'unité maghrébine*. A.A.N. 1970. p. 157-161.

FOUGUERE (L.) *La constitution marocaine du 7 décembre*. A.A.N. 1962. p. 155-165.

GAUDIO (O.) *Allal el-Fassi ou l'histoire de l'Istiqlal*. Paris. 1972. 376 p.

IRCHAD (H.) *Le Salafisme et la bourgeoisie nationale marocaine*. in Az-Zamane Al-Maghribi n°9-10 1981, p. 5.

IBRAHIMI (a.) *A propos des difficultés de la naissance d'une conscience de classe au Maroc*. 1955-1965. Al-Jossour n°4. 1972. p. 4.

KHATIBI (A.) *Note descriptive sur les élites administratives et économiques marocaines*. A.A.N. 1968. p. 79-90.

LACOUTURE (J.) *Cinq hommes et la France*. Paris. 1961. 370 p.

LACOUTURE (J. et S.) *Le Maroc à l'épreuve*. Paris. 1958. 383 p.

LAHBABI (M.) *Le gouvernement marocain à l'aube du XXè siècle*. Rabat. 1958. 262 p.

Dialogue avec Lahbabi. Paul Buttin. Confluent. Novembre 1958.

LANDAU (R.) *Le Maroc indépendant*. (traduction arabe). Beyrouth. 1961. 320 p.

LE TOURNEAU (R.) *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane. 1920-1961*. Paris. 1962. 504 p.

LEVEAU (R.) *Le fellah marocain. Défenseur du Trône*. Paris. 1985. 320 p.

MARAIS (O.) *L'Election de la Chambre des représentants du Maroc*. A.A.N. 1971. p. 85-106.

Elites intermédiaires, pouvoir et légitimité dans le Maroc indépendant. A.A.N. 1971. p. 179-201.

MOATASSIM (M.) *Les Berbères et l'évolution politique au Maroc. Thèse d'Etat*, Paris II. 1975.

MENOUNI (A.) *Le mouvement ouvrier au Maroc*. Casablanca. 1979.

MOSLIM BARBARI *Tempêtes sur le Maroc ou les erreurs d'une «politique berbère»*. Paris. 1931. 75 p.

MOURAD (K.E.) *Le Maroc à la recherche d'une révolution*. Paris. 1972. 172 p.

MOURER (H.N.) *Les collectivités locales dans l'administration territoriale duns le royaume du Maroc*. A.A.N. 1963. p. 129-160.

OUARDIGUI (A.) *Le Maroc de la guerre des sables à l'état d'exception*. (traduction arabe). Rabat. 1986. 203 p.

Le Maroc de la mort de Mohammed V à la guerre des sables. (traduction arabe). Rabat. 1983. 250 p.

Les énigmes du Maroc indépendant (traduction arabe). Rabat. 1982. 271 p.

La résistance marocaine contre le protectorat français. Rabat. 1982. 180 p. (a)

Mehdi Ben Barka. Du nationalisme à la révolution. Rabat. 1983. 120 p. (a)

OVED (G.) *La Gauche française et les jeunes marocains. 1930-1935*. In «Mouvements ouvriers, communisme et nationalisme dans le monde arabe». Cahier du mouvement social. Paris. 1978.

PALAZZOLI *Le Maroc politique, de l'indépendance à 1973*. Texte présentés par Palazzoli. Paris.1974. 486 p.

PIQUIN (J.P.) *Les thèmes du nationalisme marocain à travers AL-Istiqlal*. Thèse 3è C. Rabat. 1959.

ROBERT (J.) *La monarchie marocaine*. Paris. 1963. 350 p.

La constitution marocaine de 1962. *Le Monde* du 24.11.1962.

ROUDAN (M.) *Justice, pouvoir et politique au Maroc*. A.A.N. 1972. p. 253-281.

ROUSSET (M.) *Le royaume du Maroc*. Paris. 1978. 104 p.

SANTUCCI (J.C.) et REGNIER (J.J) *Armée, pouvoir et légitimité au Maroc*. A.A.N. 1971. p. 137-178.

SAOUDI (N.) *A propos de la formation sociale marocaine pré-capitaliste*. In *Al-Jossour*. Mars 1982. p. 115.

SULIMAN (H.) *Les fondements idéologiques du pouvoir au Maghreb*. Thèse D.E, Aix-Marseille.III. 1976. 2 vol. 767 p.

SRAIEB (N.) *A propos du mouvement ouvrier maghrébin*. A.A.N. 1982. p. 3-13.

WATERBURY (J.) *Le commandeur des croyants. La monarchie marocaine et son élite*. (traduction arabe). Beyrouth. 1982. 312 p.

3. Sur les partis politiques et les partis marocains

BELHAJ (A.) *Les partis politiques au Maroc indépendant*. Thèse d'Etat. Paris-X. 1976.

DUVERGER (M.) *Les partis politiques*. Paris. 1976. 565 p.

Introduction à la politique. Paris. 1964. 380 p.

EL-KONT (D.) *La Constitution dans le discours du P.D.I.* in Abhath. Automne 1985, p. 55.

IRCHAD (H.) *Le parti de l'Istiqlal, de la Nation à la classe*. in Al-Jossour. Décembre 1981. p. 30.

M'BAREK (Z.) *Les mouvements d'opposition au Maroc*. Thèse 3è cycle. Marseille I. 1973.

PALZZOLI (C.) *La mort lente du mouvement national au Maroc*. in A.A.N. 1972. p.233-255.

4. Divers

BELAL (A.) *L'investissement au Maroc*. Paris. 1968. 424 p.

BERQUE (J.) *Cent vingt ans de sociologie maghrébine. in Annales, économies, sociétés civilisations*. 1956. Tome 11. p. 296-324.

L'Islam au temps du monde. Paris. 1984. 277 p.

BRUNET (J.) *L'Office national des irrigations au Maroc. Deux ans d'expérience. in* A.A.N. 1962, p. 249-268.

CHATELET (P.) *Décolonisation. Souvenirs et réflexions*. Paris. 1988. 246 p.

E.D.M.A *Les Arabes*. Paris. 1975. 330 p.

JAMILY (S.) *La crise de la promotion nationale*. Thèse 3è C. Rabat. 1979.

PASCON (P.) et NAJI (M.) *Les rapports du Makhzen avec ses marges au XIXè siècle. Le cas de la maison d'Iligh*. A.A.N. 1983. p. 91-110.

REMOND (R.) et autres *Pour une histoire politique*. Paris. 1988. 400 p.

ROUSSET (M.) *Le contentieux administratif au Maroc*. A.A.N. 1965. p. 117-134.

Le rôle du ministère de l'intérieur et sa place au sein de l'administration marocaine. A.A.N. 1968. p. 91-106.

SAUVEL (J.) *La réforme de la justice au Maroc. Loi d'unification*. A.A.N. 1964. p. 89-107.

SOURIAU (Ch.) *La presse maghrébine*. Paris. C.N.R.S. 1969. 371 p.

SRAIEB (N.) *Note sur les dirigeants politiques et syndicalistes tunisiens de 1920 à 1934*. Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée. 1er septembre 1971.

TIANO (A.) *La politique économique et financière du Maroc indépendant*. Paris. 1963. 284 p.

TABLE DES MATIERES

DEUXIEME PARTIE

Vers la monarchie exclusive. 1960-1965

L'HARMATTAN

MAGHREB - MOYEN ORIENT MONDE ARABE

L'IMPASSE DU MONDE ARABE

Mansour FAWZY

Le monde arabe contemporain n'a pas jusqu'ici su se moderniser véritablement. Le passé semble peser négativement sur le développement de cette partie du monde.

Celui-ci a pourtant connses heures de gloire, alors pourquoi cet avortement ? L'auteur tente d'analayser la dimension culturelle dans les sociétés anciennes et modernes et de comprendre les rôles joués par l'émergence des religions chrétienne et musulmane, la Renaissance européenne et la pensée socialiste moderne dans cette zone géographique.

230 pages — **120 F**

ISLAM ET CONTESTATION AU MAGHREB

Abderrahim LAMCHICHI

Le Maghreb vit une époque de convulsions et d'agitation tumultueuse importante. À travers cette crise, l'islamisme — idéologie politique de combat, plus que nouvelle théologie — tente de produire un langage et des actions qui se veulent l'expression d'une double contestation : celle de l'Occident et celle des États, issus de la décolonisation, qui semblent avoir épuisé leur légitimité. Une étude qui s'efforce de rendre compte de la dimension institutionnelle et politique de l'islam maghrébin aujourd'hui.

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 350 pages —

L'ORIENT DU XVI[e] SIÈCLE — Une société musulmane florissante.

Yvelise BERNARD

Au XVIème, les conditions politiques facilitent et font se multiplier les voyages : les Français de la Renaissance sont donc nombreux à partir à la découverte des témoignages très divers de leurs voyages.

S'appuyant sur ces récits, l'auteur s'est attachée à reconstituer l'image que les Français ont de l'Orient au XVI[e] siècle.

Collection "Histoire et perspectives méditerranéennes" — 424 pages —

DETTES EXTÉRIEURES DES PAYS ARABES

Sabah NAAOUSH

Depuis quelques années, les dettes extérieures des pays arabes représentent un problème extrêmement grave. On s'est rendu compte que l'endettement appauvrit et menace sérieusement l'avenir de millions de personnes.

Avec des réponses simples, à partir d'une expérience professionnelle et de présence personnelle sur place pendant dix ans, l'auteur étudie les politiques suivies en matière financière et propose des directives adaptées aux États concernés.

Collection "Comprendre le Moyen-Orient" — 128 pages -

LES JUIFS DU MAGHREB — Diasporas contemporaines.

Jean-Claude LASRY et Claude TAPIA

À la fin des années cinquante, l'indépendance politique des pays d'Afrique du Nord entraîne l'exode d'un demi million de Juifs maghrébins qui se pressent vers Israël, la France, les Amériques et le Canada, particulièrement le Québec. L'objet du présent ouvrage est de brosser un tableau de la situation contemporaine des Juifs du Maghreb, de leur intégration ou de leur marginalisation dans des sociétés d'accueil qui modèlent diversement leur personnalité culturelle, leur identité.

Collection "Histoire et perspectives méditerranéennes" — 480 Pages —

LE LANGAGE MILITAIRE ARABE CONTEMPORAIN

Harald LIST

Cet ouvrage présente plus de 2100 termes techniques en usage dans les forces armées égyptiennes, jordaniennes, irakiennes et palestiniennes, accompagnés de nombreuses notes relatives à leur étymologie et leur utilisation.

Cette première partie est suivie d'une discussion linguistique des différents moyens de ce langage de s'adapter aux exigences d'un monde moderne : calques, emprunts, néologismes...

Une étude linguistique précieuse.

299 pages —

MÉTHODE D'ARABE MAGHRÉBIN MODERNE (volume 2)

M. DJEBLI

Cet ouvrage comprend le corrigé des exercices du volume 1 et un glossaire arabe-français. Il est le complément indispensable du volume 1.

151 pages — — rappel vol. 1 : — cassette :

* * *

ALGÉRIE, ENTRE L'EXIL ET LA CURÉE

Omar AKTOUF

Témoignage autobiographique, ce livre est d'abord une analyse serrée, à travers la vie quotidienne en Algérie, de tout ce qui, depuis près de vingt ans, a conduit ce pays au bord de la ruine et de la guerre civile. L'auteur raconte comment il a été inexorablement amené à prendre le chemin de l'exil. De son récit se dégagent les différentes étapes franchies par les pouvoirs algériens. Le résultat est ce qu'il présente comme une oeuvre quasi délibérée de démantèlement et de gâchis sur tous les plans. Mais ces nouveaux et richissimes maîtres de l'Algérie ne sont-ils pas les héritiers de l'Algérie française ?

332 pages —

L'ALGÉRIE DU SAHARA AU SAHEL — Route transsaharienne, économie pétrolière et construction de l'État.

Louis BLIN

Si le pouvoir algérien s'enracine au bord de la Méditerranée, il s'étend sur le désert immense qui lui donne accès aux steppes nigériennes. À travers les siècles, les routes de l'or et du sel ont créé des liens. L'exploitation pétrolière a fait intervenir d'autres enjeux.

À travers ces contrastes humains et géopolitiques, comment s'élabore et fonctionne l'État algérien ?

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 500 pages —

LES JUIFS DE MOSTAGANEM

Norbert BEL-ANGE

L'histoire de la communauté juive de Mostaganem est millénaire. Cette étude historique montre comment elle s'est affirmée depuis la monarchie des rois de Tlemcen jusqu'à l'exode de 1962. Le judaïsme, groupe culturel au sein du Maghreb, a-t-il disparu en 1962 ?

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 300 pages —

LE PARTI SOCIALISTE ET LA GUERRE D'ALGÉRIE (1954-1958)

Étienne MAQUIN

Période obscure à la mémoire des Français, la guerre d'Algérie est pourtant le contexte historique matriciel du passage de la IVe à la Ve République. Comment la France en pleine guerre, en est-elle arrivée à changer de constitution pour préserver ses appareils politiques dirigeants de la perte de son empire colonial ?

Ce livre tient ouverte la question par l'examen du parti socialiste SFIO, un des principaux protagonistes des événements, et peut-être le seul parti parlementaire à y avoir survécu.

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 233 pages —

LE POUVOIR, LA PRESSE ET LES INTELLECTUELS EN ALGÉRIE

Brahim BRAHIMI

Analyse critique de l'empire du pouvoir sur l'information, procès de la "Basse Intelligentsia" et des fonctionnaires de la culture, ce livre antérieur aux événements d'octobre 1988, permet d'en comprendre la violence.

L'étouffement, par le système politique, de toute initiative favorable à la démocratie, apparaît à la lecture de cet ouvrage comme cause de la révolte.

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 310 pages —

FEMMES SAHRAOUIES, FEMMES DU DÉSERT

Christiane PERREGAUX

Depuis fin 1975, des milliers de femmes sahraouies se sont arrêtées sur la hamada caillouteuse et brûlante de Tindouf dans le désert algérien. D'autres les ont rejointes, fuyant leur pays occupé par le Maroc.

Actrices de la lutte pour l'indépendance, elles s'organisent : Christiane Perregaux nous brosse un tableau de leur vie au quotidien dans les camps.

192 pages —

LE MAROC À NU

Michel VAN DER YEUGHT

• "Ce livre sur le Maroc n'est ni pour ni contre, et c'est rare dans la bibliographie française sur le royaume chériffien". *Le Monde*, J.-P. Péroncel-Hugoz.

• "Il analyse avec grande finesse ces petits détails de tous les jours qui révèlent la vraie nature, tourmentée et complexe, du Maroc contemporain." *Le Monde Diplomatique*.

192 pages

LIBRES FEMMES DU HAUT-ATLAS ? — Dynamique d'une micro-société au Maroc.

Michèle KASRIEL

Lors de la fête annuelle, le "moussem d'Imilchil" ou "foire aux fiancés", les femmes de la tribu des Aït Addidou, Berbères du Haut-Atlas central marocain, peuvent choisir leur conjoint en toute liberté.

Paradoxe d'une société arabo-musulmane où coexisteraient deux statuts de la femme ?

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 253 pages —

STRUCTURES POLITIQUES DU MAROC COLONIAL

Abdellah BEN MLIH

Quelle fut l'influence du protectorat français sur la vie politique et les institutions marocaines ?

Ce livre apporte sur cette question un éclairage nouveau : l'auteur analyse la nature du pouvoir sultanien et du pouvoir colonial en mettant l'accent sur leur interpénétration.

Une réflexion originale qui ouvre de nouvelles perspectives sur la question de l'État dans le monde arabo-musulman.

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 396 pages —

SYNDICALISME ET POLITIQUE AU MAROC — Tome 1 : 1930-1956.

Fouad BENSEDDIK

Dans le premier volume de cette importante étude, l'auteur examine le fait syndical dans le Maroc colonial, en combinant science politique et sociologie historique et en utilisant trois paramètres fondamentaux : l'état du salariat, l'environnement politique, ainsi que les organismes syndicaux en tant que tels.

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 686 pages —

TUNIS AUX XVIIe SIÈCLE — Une cité barbaresque au temps de la course

Paul SEBAG

Au XVIIe siècle, Tunis est la capitale d'une province de l'Empire ottoman, qui, sous les deys et les beys, a accédé à une large autonomie. Comme dans les autres villes-ports de l'Afrique barbaresque, la course y a pris un grand développement et connaît alors son âge d'or.

Mettant en œuvre les sources les plus variées, l'auteur a tenté d'embrasser dans toute sa complexité la vie d'une grande cité de l'islam d'Occident.

Collection "Histoire et Perspectives Méditerranéennes" — 270 pages —

LE PROCÈS DE REAGAN APRÈS LE BOMBARDEMENT US DE TRIPOLI ET BENGHAZI

Le 15 avril 1986, sans déclaration de guerre, les villes libyennes de Tripoli et Benghazi sont bombardées par l'US Air Force, sur ordre de Ronald Reagan. Bilan : 41 tués, 226 blessés.

Deux ans plus tard, le procès Reagan aura lieu et se déroulera devant le tribunal anti-impérialiste "Notre Amérique".

Ce livre retrace les étapes de ce procès et fournit les éléments qui permettront de juger l'ampleur de l'aventurisme de Reagan.

175 pages —

LA PALESTINE, HISTOIRE D'UNE TERRE

Andrea GIARDINA, Mario LIVERANI, Biancamaria SCARCIA AMORETTI

Cet ouvrage se propose de fournir une vision organique de toute l'histoire de la Palestine dans le cadre plus général de l'histoire du Moyen-Orient : Antiquité, époques grecque, romaine et byzantine, période islamique et coloniale.

Collection "Comprendre le Moyen-Orient" — 222 pages —

PALESTINE — Chronique des événements courants (1988-1989)

Maurice RAJSFUS

Du printemps 1988 à l'automne 1989, l'auteur s'est attaché à décrire ponctuellement le conflit israélo-palestinien. Tous les aspects d'une répression violente sont abordés : couvre-feu, dynamitage des maisons, expulsions, fermeture des établissements scolaires, et des victimes par centaines. Cela en réponse à l'exigence d'un droit naturel : la volonté des Palestiniens de disposer de leur sort.

208 pages —

INTIFADA, VERS LA PAIX OU VERS LA GUERRE ?

Jean-Paul CHAGNOLLAUD

Aux métamorphoses inattendues intervenues à l'Est en ce début de décennie, certaines régions du monde résistent, le Proche-Orient en particulier.

Avec le déclenchement de l'Intifada, "la guerre des pierres", en 1987, on avait pu croire que le cours des choses allait s'infléchir rapidement. Mais aujourd'hui, force est de constater que rien de décisif ne s'est encore enclenché sur le plan diplomatique.

Il semble donc utile de rouvrir ce dossier pour tenter de comprendre la situation actuelle avec ses risques de dégénérescence et ses chances de solution.

Collection "Comprendre le Moyen-Orient" — 222 pages

L'INVASION ISRAÉLIENNE DU LIBAN — Origines, finalités et effets pervers.

Ghassan EL EZZI
Préface d'Erik NEVEU

L'auteur nous propose une enquête exhaustive sur l'invasion israélienne du Liban alliant à l'esprit méthodologique scientifique la narration événementielle.

Un ouvrage qui met en œuvre des concepts sociologiques jamais utilisés dans l'analyse des conflits israélo-arabes.

Collection "Comprendre le Moyen-Orient" — 272 pages —

LES ENFANTS DU JUIF ERRANT

Fernande SCHULMANN

"Vous êtes né en France ou en Afrique du Nord et vous voilà établi à Jérusalem ; quel fut votre itinéraire ?" Telle est la question que Fernande Schulmann posa en Israël à trente-quatre juifs francophones, d'âge, de condition, d'origine et de pratique religieuse variés certains étant même récemment passés du christianisme au judaïsme.

Le résultat de ces rencontres fut une série d'entretiens qui constituent aussi une réflexion sur la mémoire et le destin d'un peuple.

Collection "Comprendre le Moyen-Orient" — 356 pages —

LE GOLFE DES TURBULENCES

Liesl GRAZ

Théâtre de tous les rêves, le Golfe devint le creuset de toutes les peurs lorsque l'Iran et l'Irak entrèrent en guerre. Les autres pays du Proche-Orient firent preuve de sang-froid face à ce conflit. L'auteur essaie ici de comprendre, avec objectivité, comment est fait ce monde étrange, sorti de l'obscurité au début des années 70, porté au pinacle de la convoitise humaine et actuellement à la recherche d'une "normalité".

Collection "Comprendre le Moyen-Orient" — 260 pages —

IRAN AU FIL DES JOURS

G. HEUZÉ
Préface de P. BALTA

Avec G. Heuzé nous vivons la révolution de l'intérieur, avec les opposants au Chah, intellectuels, médecins, ouvriers, mollahs, ayatollahs , nous suivons son évolution avec les Pasdarans, les Peshmergas, les combattants du peuple, avec la riche mosaïque des hommes et des femmes qui composent la société iranienne. Nous partageons leurs enthousiasmes, leurs désillusions, leurs certitudes, leurs doutes, leurs espérances perdues et retrouvées..

Collection "Comprendre le Moyen-Orient" — 280 pages —

VIES DE FEMMES AU YÉMEN — Récits de Nagiba

Claudie FAYEIN

Un recueil de différents récits qui témoignent d'une rare et intime connaissance des conditions de vie, souvent tragiques, des femmes du Yémen.

104 pages

Achevé d'imprimer en septembre 1992
sur les presses de l'imprimerie Laballery - 58500 Clamecy
Dépôt légal : septembre 1992 Numéro d'impression : 206051